This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

6000765 81X

MÉLANGES

TOME V

ANGERS. IMP. COSNIER ET LACHÈSE.

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES

ET LITTÉRAIRES

PAR LOUIS VEUILLOT

Rédacteur en Chef de l'*Univers*

—

TOME V

1849—1851

—

PARIS

L. VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

rue Cassette, 23

—

1857

275. a. 146.

LA PROPOSITION RATEAU.

12 janvier 1849.

Aucun des spectateurs de la séance d'aujourd'hui n'en aura regretté la longueur. Le spectacle a été vif et piquant, et l'issue heureuse. On discutait la prise en considération de la proposition Rateau. Elle n'a rien d'agréable pour un très grand nombre de nos représentants. M. Rateau leur a dit un beau matin : — *Frères, il faut mourir!* Nous sommes des rois, de très grands rois, et nous avons tout pouvoir, hors le pouvoir de vivre. Résignons-nous donc, faisons belle contenance, et choisissons notre jour. Seulement, qu'il ne soit pas trop éloigné!

A cet avis, l'Assemblée, réunie dans ses bureaux, a répondu par la voix du frère Grévy : *Je ne veux pas mourir encore!* On croit entendre le poète :

L'épi naissant mûrit, de la faux respecté.
Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été
Boit les doux rayons de l'aurore;
Et moi, comme lui belle, et jeune comme lui,
Quoique l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
Je ne veux pas mourir encore.

Monsieur Rateau, votre servante! J'ai dix lois organiques à faire; je les ferai, sans quoi je trahirais la confiance des électeurs et j'abdiquerais mon mandat. Quand j'aurai enfanté ces organiques, nous verrons; je ne me prétends pas immortelle. Mais, d'ici là, votre proposition n'est pas seulement lugubre, elle est inconstitutionnelle, irrévérencieuse, factieuse, et je me propose, moi, de ne la point prendre en considération.

Cependant plus d'un membre partage le sentiment de M. Rateau et répète avec lui : Frères, il faut mourir! Et, dans le pays, maint et maint écho redit, ou plutôt mugit : Il faut mourir, il faut mourir promptement! C'est le vœu de beaucoup de conseils électifs, c'est le vœu d'une quantité de journaux, c'est le vœu d'une multitude de pétitionnaires, c'est le vœu de la Constitution, qui a besoin d'un certain baptême et d'une certaine confirmation; c'est le vœu du bon sens, qui craint que l'Assemblée ne vienne à regretter, malgré elle, d'avoir abdiqué la toute-puissance dont elle a été revêtue; c'est le vœu de la nécessité; car, si l'Assemblée est sortie de la même urne que le chef du pouvoir exécutif, elle n'y a pas été formée par le même esprit. Il faut mourir! il faut mourir!

Ce glas a rempli la séance.

M. de Sèze en a tinté les premiers coups. Il n'a pas été longtemps écouté en silence. De vives clameurs s'élevaient et couvraient sa voix. C'est ainsi que la Montagne a coutume de se boucher les oreilles. M. de Sèze est pourtant un orateur conciliant et poli. Il s'offrait à délivrer la majorité d'un scrupule que M. Grévy avait exprimé en son nom. La majorité paraît croire que l'Assemblée n'a pas le droit de mourir. Détrompez-vous, lui a dit

M. de Sèze, c'est notre droit, et c'est peut-être notre devoir. Nous ne sommes liés aux organiques que par un décret; notre toute-puissance peut l'anéantir, et il nous est plus facile de l'anéantir que de l'exécuter. Là-dessus, M. de Sèze est entré dans les raisons les plus nettes, les plus concluantes; mais ces raisons n'ont point plu. Quels cris! quelles interruptions! quelles interjections! Ah! s'il ne s'agissait que d'avoir des poumons pour vivre!

Un membre paraît à la tribune en habit de chasse. Il conjure l'Assemblée de vivre, de vivre longtemps, de faire beaucoup de lois organiques, de les faire toutes, d'en faire d'autres encore, et de repousser, de punir, d'étouffer les réclamations factieuses et *rebelles* qui mettent en doute son éternité. Voilà comme il faut parler. Les clameurs deviennent des hourrahs! Ce membre siége à la Montagne, il en a la voix, la mine, la phrase. C'est quelque chose d'aigu, de furieux, de grotesque.

Il faut mourir! Il n'y a guère moyen d'en douter après avoir entendu M. de Montalembert. Nous avons un jour prédit à M. de Montalembert beaucoup de chutes dans cette assemblée. Nous nous sommes trompés ce jour-là. En conjurant l'Assemblée de se dissoudre, M. de Montalembert fait preuve de désintéressement. Il est un des rares orateurs qu'elle écoute; succès d'autant plus flatteur qu'il ne le doit pas, certes! à la bienveillance de la majorité, ni au souci qu'il prend de lui plaire. Cent fois interrompu, souvent injurié, applaudi souvent, il a dit tout ce qu'il voulait dire, et l'on a entendu tout ce qu'il a dit. Nous ne croyons pas que, jusqu'à présent, cette assemblée, si prompte dans ses susceptibilités et si peu retenue dans ses colères, ait reçu en face un pareil bloc de bonnes et drues vérités. Il est vrai que jamais, jusqu'à

présent, M. de Montalembert n'avait consenti à dire la vérité aussi adroitement. Quelques-uns de ceux qui interrompent le plus, parce qu'ils sont aussi ceux qui savent le moins répondre, s'étonnaient d'avoir laissé de telles pensées arriver tout entières jusqu'à leurs oreilles; mais, lorsqu'ils songeaient à se révolter, il était déjà trop tard, et un nouveau trait leur faisait oublier le premier. M. de Montalembert, reconnaissant à l'Assemblée le droit de prolonger son existence jusqu'à la confection de ces fameuses lois qui doivent compléter la Constitution, a prétendu lui prouver qu'il était de son intérêt, de sa gloire, de sa dignité, de son patriotisme de terminer elle-même, dans un bref délai, non pas ces grands travaux, mais son existence. Il lui a présenté à cet égard les considérations les plus vraies, les plus fortes, les plus politiques et les plus patriotiques aussi. Nous ne doutons pas que ce discours, tantôt pétillant d'ironie, tantôt entraînant d'éloquence, n'ait produit un grand effet sur la fraction de l'Assemblée à qui l'orateur a déclaré s'adresser spécialement. Il y a une partie de nos collègues, a-t-il dit, qui demandent à s'en aller, parce qu'ils sont sûrs de revenir; il y en a d'autres qui ne veulent point s'en aller, parce qu'ils sont à peu près aussi assurés de ne revenir pas. Je m'adresse à ceux qui ne considèrent point leur position personnelle et qui s'inquiètent peu d'eux-mêmes et beaucoup de l'intérêt du pays. Je les conjure de ne point laisser monter trop haut ce flot de l'opinion qui nous demande de nous soumettre au jugement des électeurs.

M. Billault est venu combattre ce grand discours. C'est toujours le même Billault, ennemi des ministres et trouvant qu'ils ne savent point leur métier. Le fond de

sa pensée est que la France a besoin de lui. Il estime peu toute opinion qui ne se range pas à celle-là. Tel il était sous la monarchie, tel il est sous la république. Beaucoup pensent d'eux ce qu'il pense de lui-même. Mais ce sentiment si répandu, il le laisse trop voir, et cette négligence le rend plus plaisant qu'il ne croit l'être. A son avis, l'opinion qui se prononce contre la trop longue durée de l'Assemblée est factice. Ce que le pays veut, c'est que les lois organiques soient faites, et surtout que le Ministère soit défait. Voilà ce que le commerce attend, voilà ce que l'agriculture demande, voilà ce que la fabrique réclame, voilà ce que le crédit exige. Mais quoi! le Ministère n'a point d'initiative, le Ministère ne propose aucune loi, le Ministère se croise les bras, et les affaires languissent! Bravo! crie la Montagne. M. Billault reprend ce thème, le tourne, le retourne, le développe. Il le saupoudre de déclarations tendres pour le président de la République. La Montagne redouble ses bravos. Hélas! Monsieur Billault, il faut mourir, et l'on n'est pas sûr de ressusciter!

M. Barrot a terminé la discussion en relevant le gant que M. Billault lui avait jeté. Il a nettement déclaré à l'Assemblée que, tout considéré, elle ferait bien de s'en aller. Cela n'a pu passer sans orage. M. Barrot n'est point adroit. Il a de vieilles attitudes et de vieilles emphases d'opposition qui ne réussissent nullement aux ministres. Il le sent, il cherche à copier quelques-unes des fiertés simples et grandes de M. Guizot, et ce n'est qu'un surcroît d'enflure. On l'a interpellé grossièrement, on lui a montré le poing, on a voulu le faire rappeler à l'ordre, on l'a forcé à répéter vingt fois des paroles qui n'avaient rien d'offensant, mais dont ses adversaires voulaient

absolument s'offenser; ceux-ci contrefaisaient sa voix, ceux-là sa pose, d'autres le huaient d'un rire brutal.... Ces symphonies ne sont pas nouvelles, il a dû se les rappeler : la vieille opposition les a jouées plus d'une fois; alors il tenait le bâton et menait l'orchestre. Voilà le retour des choses d'ici-bas. Néanmoins, si M. Barrot connaît aujourd'hui l'amertume de ces offenses, il en aura aussi le bénéfice, et le pays ne lui saura pas mauvais gré des paroles qui l'ont constitué en état de rupture avec la Chambre. On pensera comme lui que l'inactivité du Ministère ne saurait avec justice lui être imputée. Les interpellations mettent bon ordre à ce qu'il fasse quelque chose.

La Chambre s'est partagée en deux parties égales. La proposition, repoussée par 401 voix, a été prise en considération à la majorité de trois voix. On dit qu'il y a eu erreur dans le dépouillement du scrutin. Cette erreur ne saurait avoir la moindre importance, dût-elle changer la majorité. L'Assemblée ne rejettera la proposition Rateau, si elle la rejette, que pour en adopter une autre qui aura le même effet. En somme, l'Assemblée a fait son œuvre et son temps. Avoir vécu dix mois, c'est beaucoup! Elle a largement épuisé sa sève constituante. Nous ne nous étonnons pas cependant qu'un grand nombre de ses membres se refusent encore à le reconnaître. Le fabuliste (ce n'est pas M. Lachambaudie) en a donné la raison :

Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret.

L'ESCLAVE VINDEX.

Ce pamphlet, inspiré par les disputes qui s'élevaient sans cesse entre les journaux républicains et les journaux socialistes, parut à la fin de janvier 1849, lorsque l'on se préoccupait déjà des élections par suite de la proposition Rateau. Je recueillis, à cette occasion, des approbations assez flatteuses de la part de quelques chefs du parti de l'ordre, entre autres celle du maréchal Bugeaud, dont je fus infiniment honoré. Aujourd'hui la situation paraît changée, et les conservateurs rassurés ne m'applaudiraient plus. Cependant la vérité que j'essaie de faire comprendre est la même, et les bons esprits la trouveront, je crois, encore plus évidente qu'en 1849.

DÉDICACE

AU CITOYEN GRIBOUILLE,

PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A CHIGNAC,

Ci-devant membre de la *Société des Droits de l'homme*.

CITOYEN,

Du temps de Louis-Philippe, lorsque, ayant présidé ta section des *Droits de l'homme*, tu te rendais au bal de la *Femme affranchie*, tu passais entre deux statues qui se font face dans le jardin des Tuileries, devant le pavillon de l'Horloge. L'une, en bronze, représente l'esclave *Vindex* accroupi, aiguisant sa serpe, au moment où il surprend la conjuration des fils de Brutus; l'autre, en marbre, représente *Spartacus*, debout, les bras chargés d'un débris de chaîne, la main droite armée d'une épée.

Le bronze est fort beau. Cet esclave maigre et nerveux écoute avec une expression maligne. Son visage déjà ridé, son front chauve, montrent qu'il a eu le temps de souffrir. Physionomie intelligente, mais sauvage. S'il dénonce à Brutus la conspiration qui menace Rome, ce sera pour obtenir une récompense, peut-être pour se venger, et non par aucun souci de Rome, de Brutus ou de la liberté patricienne.

Le marbre est médiocre et ne fait pas du tout entendre ce que le statuaire voulait dire. A quel signe reconnaître l'esclave dans ce joli

garçon potelé, coquet, dont le visage heureux s'efforce inutilement d'exprimer la fureur? L'œuvre est datée du 23 juillet 1830, comme un *entrefilet* de journal contre les ordonnances de Charles X, et elle a bien le caractère des libéraux de ce temps-là : quelque chose de déclamatoire et de faux; un opprimé nanti de bons petits gages, qui fait son chemin par l'opposition. Ce n'est pas l'esclave qui se redresse, c'est le démagogue qui pose. L'artiste a pris au palais ou à la tribune ce visage composé, et dans quelque bain public ce corps oisif et bien nourri. Il n'a su ni amaigrir, ni défriser son modèle. Copiant servilement la molle nature, il n'a pas même vu que ce modèle avait froid. Spartacus a la chair de poule : il ne demande pas la liberté, il implore une chemise. Regarde Vindex : il ne songe non plus au grand air que s'il portait double vêtement.

D'honnêtes gens s'étonnent qu'on ait planté ce Spartacus devant le palais du roi. A mon avis, Louis-Philippe connaissait assez les hommes, en particulier l'espèce de juillet, pour ne rien craindre de celui-ci, et pour s'en faire-même, de quelque façon, un garde-du-corps. Il le laissait à la porte, symbole expressif du démocrate qui sollicite un emploi de Cour.

D'autres honnêtes gens, en moindre nombre, ont plus de peine à comprendre ce système de décoration des jardins publics, qui expose partout, aux regards d'une nation monarchique et chrétienne, des héros si républicains et des dieux si déshabillés.

A droite et à gauche de Spartacus, tournés comme lui vers les fenêtres du palais où Louis-Philippe, ce modèle des pères bourgeois, élevait des enfants destinés à porter une couronne catholique, se dressent en file de grands vilains bons hommes, totalement inconnus du peuple français, des Phidias, des Philopœmen, des Caton d'Utique, des Cincinnatus, vêtus d'un casque ou d'un baudrier. Quatre nymphes leur font face, produits d'un art plus élégant, mais en toilette aussi sommaire. Tout ce qui les habille tiendrait dans le képi d'un garde mobile.

La meilleure société parisienne, la société conservatrice et mariée, se promène tous les jours en famille entre cette double rangée d'ombilics... Je n'y comprends rien, et seul tu me parais propre à m'expliquer cela, toi, ancien coq de la *Femme affranchie*, maintenant gardien de la morale publique. Fais-le quand tu seras de loisir. Pour moi, je ne m'y arrête pas davantage. Ce n'est point le sujet que je veux trai-

ter, et les universitaires qui font de la critique me trouveraient inint cent. Je reviens à Vindex et à Spartacus.

Contrairement à ton avis, j'avais toujours pensé que ces deux per sonnages n'étaient pas cousins. J'en croyais leurs physionomies plu que les raisonnements, et je disais, ce qui te faisait crier, que Vinde finirait par écharper Spartacus, comme la *Réforme* a fini par bouscul le *National*.

Si tu te souviens de ces disputes, tu ne liras pas sans intérêt u dialogue assez orageux que tinrent nos deux statues dans la nuit fu meuse du 25 au 26 juin, sans autre témoin que les étoiles et moi.

Cette nuit-là, mon bataillon (3e de la xe) campait aux Tuileries Ma faction faite, je m'étais éloigné du poste pour me délivrer du doc teur H..., notre *boustic*, fort brave homme, bien posé, chevalier de Légion-d'Honneur, très conservateur et très libéral, mais le plus imp et ordurier drôle en propos qui se puisse voir, tellement qu'il faudra le souffleter si on ne le fuyait pas. Réfugié au pied de Spartacus, j m'assis là par terre, pensant vaguement à toi et souhaitant fort de fai un somme.

J'allais m'endormir. Les cris de nos sentinelles mesuraient, sans troubler, le silence de la nuit, et déjà mes paupières, appesanties la fatigue de ces terribles jours, s'étaient fermées, lorsque j'entend les premiers mots de l'entretien que tu vas lire. Je n'eus aucunemen à lutter contre le sommeil tant que la conversation dura. Elle éta assez intéressante et on n'entend pas tous les jours causer des statue

Si tu pouvais mettre en doute la fidélité de ma mémoire et croi que je prête aux deux interlocuteurs des discours qu'ils n'ont pas tenu parcours les écrits républicains et socialistes, thèmes de ce qui se d plus au long dans les clubs. Je me contente d'encadrer ici un pet passage authentique du citoyen Proudhon :

« Notre *principe* à nous, c'est la *négation* de tout dogme ; noti » donnée, le *néant*. Nier, toujours nier, c'est là notre méthode : el » nous conduit à poser comme *principes*, en religion l'*athéisme*, e » politique l'*anarchie*, en économie politique la *non-propriété*. »

Tu comprends sans peine ce que des disciples un peu échauffés imbibés peuvent tirer de ces formules du maître. Proudhon, malgré l faste de son insolence, écrit encore pour le bourgeois ; sa plume dé guise bien des choses qui se produisent tout naïvement dans l'impro visation, surtout dans la dispute.

Et si tu penses que l'inimitié est moins vive entre *Spartacus* et *Vindex*, rappelle-toi une célèbre affaire d'honneur à coups de poings qui s'est vidée récemment dans l'officine des lois fraternelles, au pied de la tribune (1).

Je n'ai aucune autre glose à faire. Tu sors des sociétés secrètes, citoyen Procureur de la République : tu reconnaîtras dans les paroles de Spartacus un fidèle précis de toutes les doctrines politiques, religieuses et morales que tu as soutenues et qui t'ont mis au poste où je te vois. En écoutant Spartacus, je croyais t'entendre.

Comme *Spartacus* vous représente parfaitement, vous autres républicains « *honnêtes* et modérés » qui vous contentez de régner, *Vindex* représente la classe des socialistes qui veulent détruire. Ce ne sont pas les moins importants.

Tu seras affligé de voir à quel point *Vindex* méconnaît le patriotisme et les sages intentions de *Spartacus*. Je n'y puis rien ; je ne suis pas le juge mais le sténographe de leur querelle.

Si d'autres que toi lisent ces pages, qu'ils ne perdent point de vue le lieu de la scène, ce royal jardin où les souvenirs du paganisme et le culte de la volupté ont banni toute trace de la civilisation catholique ; et qu'ils considèrent, à travers les statues des dieux et des héros d'Athènes et de Rome, ces groupes de gardes nationaux, ces soldats de l'ordre, ces pères de famille qui s'endorment ou qui errent l'inquiétude au front, mais qui, pourtant, donnent un sourire aux impiétés obscènes qu'on leur débite pour les distraire des préoccupations de la guerre civile.

Salut et fraternité.

30 janvier 1849.

(1) Entre le représentant Félix Pyat et le représentant Proudhon.

L'ESCLAVE VINDEX.

Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.

Ps. CXXVI.

VINDEX. Enfin ils dorment, ces facétieux bourgeois! le feu de leur bivouac s'éteint; nous pouvons prendre quelque repos avant le jour. Détirons-nous. (*Il bâille.*) L'ennuyeux métier, que d'être statue publique. Eh! Spartacus! donne-toi du relâche, mon garçon.

SPARTACUS. Ce n'est pas le moment pour Spartacus de quitter sa pose : on égorge ses frères.

VINDEX. Qui appelles-tu tes frères?

SPARTACUS. Mes frères sont les vaincus.

VINDEX. Comment! tu es du parti de l'insurrection, toi?

SPARTACUS. N'en suis-je pas toujours? Fait-on une barricade, renverse-t-on un gouvernement, que je ne

sois aussitôt invoqué? Je n'ai place dans ce jardin des ex-tyrans qu'à titre de révolutionnaire.

VINDEX. Aujourd'hui cependant, tu me paraîs froid pour les faubourgs.

SPARTACUS. Je l'avoue, cette insurrection ne me satisfait pas complétement. J'aimais mieux les dernières, surtout celle qui m'a conduit ici, la glorieuse, l'immortelle de 1830! Fassent les dieux que de perfides conseillers n'aient pas entraîné le peuple dans une sédition contraire à ses intérêts!

VINDEX. Vraiment?

SPARTACUS. Oui, j'ai quelque peine à approuver cette révolte..., je veux dire, cette prise d'armes. Que demande le peuple? Il a la république, il a le suffrage universel; tout citoyen est admissible à tous les emplois. Je ne vois pas ce que l'on peut raisonnablement exiger encore.

VINDEX. J'ai l'oreille fine. J'entends les discours que tiennent là-bas, sous la terrasse, les insurgés captifs (1).

SPARTACUS. Que disent-ils?

VINDEX. Ces citoyens admissibles à tous les emplois se plaignent de n'être pas admissibles à toutes les tables.

SPARTACUS. Ils sont communistes. Je m'en doutais.

VINDEX. Tu n'es pas communiste, Spartacus?

SPARTACUS. Moi! j'ai horreur de cette secte impie. Je soupçonne ses chefs d'être dirigés et soldés par la réaction (2).

VINDEX. Je parie que tu as entendu lire le *National*, il n'y a pas longtemps?

(1) On avait fait une prison provisoire du souterrain du bord de l'eau.
(2) Le parti conservateur.

SPARTACUS. Ce soir même, on le lisait au bivouac. Un fort bon article! J'ai entendu aussi avec plaisir le capitaine de la garde nationale qui faisait la lecture. Ses commentaires étaient sages. Il disait vraiment de bonnes choses.

VINDEX. Quelque *réacteur*.

SPARTACUS. Réacteur, un abonné du *National*?

VINDEX. Pourquoi pas?

SPARTACUS. Allons donc! Ignores-tu que le parti du *National* a fait la révolution? Au langage de ce capitaine, je l'ai reconnu franc républicain, et même républicain de la veille.

VINDEX. Il a donc une place?

SPARTACUS. Oui, et il fait des fautes de français. De tels gens ne trahiront jamais la République. Foi de Spartacus! ce digne citoyen n'a pas prononcé un mot contraire aux principes. Il ne parlait des insurgés que pour les plaindre, et en très bons termes. « Mitraillons-les, disait-il, puisqu'il le faut; mais ne cessons point de les chérir. Il y a malheureusement parmi eux beaucoup de repris de justice et de galériens; mais n'oublions pas qu'ils sont nos frères. »

VINDEX. C'est touchant.

SPARTACUS. N'est-ce pas?

VINDEX. Tu crois donc que ces insurgés ont vendu leur courage?

SPARTACUS. Je le crains. Il paraît prouvé qu'on a saisi considérablement de roubles et de guinées sur les agents provocateurs. Dans tous les cas, cette prise d'armes..., je veux dire cette révolte, se pourra difficilement justifier. Quand on a le suffrage universel, l'insurrection devient un véritable crime.

VINDEX. Observe qu'avec le suffrage universel ils ont la faim. Que répond à cela ton garde national?

SPARTACUS. Une chose bien simple et bien juste, à mon avis. Ce n'est pas en paralysant l'industrie, en arrêtant le mouvement des affaires, que les insurgés se procureront du travail, seul moyen honorable d'avoir du pain.

VINDEX. Dis-moi, Spartacus, quand tu te soulevas à Capoue, n'avais-tu pas du travail et du pain?

SPARTACUS. Etrange question! j'étais esclave.

VINDEX. Ces insurgés ne disent pas autre chose.

SPARTACUS. J'habitais une niche étroite et malsaine, tandis que mon maître avait pour lui seul plusieurs palais.

VINDEX. Voilà de quoi se plaignent les locataires des faubourgs.

SPARTACUS. Je voyais passer devant moi tout l'orgueil du luxe, toutes les jouissances de la vie, et je grelottais dans mon bouge, à peine couvert d'un haillon.

VINDEX. L'hiver est plus froid ici qu'à Rome..... Ecoute-moi : Toute maison décente, à Paris, loge un homme chargé d'en ouvrir et d'en fermer la porte. Confiné sous l'escalier, dans un taudis sordide, il voit entrer et sortir des gens qui ne lui parlent que pour le rappeler durement à son devoir. Tandis que ceux-ci dorment, il veille ; tandis que ceux-là dansent et jouent, environnés d'un printemps artificiel, il souffle dans ses doigts, tristement éclairé d'une lampe fumeuse. Il dormira quand la fête sera finie, si toutefois elle finit avant le jour. Point de liberté pour lui : jamais il ne respire le grand air; jamais il ne s'éloigne du trou infâme où sa vie est enchaînée. Son enfant mourrait dans l'hôpital voisin, qu'il ne pourrait aller lui fermer les yeux, si quelque compagnon

de misère ne consentait à prendre sa chaîne un instant : c'est ce qu'on appelle un portier. Ils sont nombreux, dit-on, parmi les insurgés, et on ne les compte pas entre les plus misérables, puisque du moins ils ne payent pas leur logement. Peux-tu m'apprendre en quoi le sort d'un citoyen portier diffère de celui de nos anciens complices, les *ostiarii*?

SPARTACUS. Tu le dis toi-même. Ce portier est citoyen, il est libre, et, pour briser sa chaîne, il lui suffit de le vouloir.

VINDEX. Oui, s'il veut mourir de faim. Tout esclave, à ce prix, a toujours pu s'affranchir de l'esclavage; mais il faut s'affranchir en même temps de la vie. Tu me diras que le suicide n'est pas un crime, et je vois là-bas la statue que vous avez décernée à ce benêt de Caton. Quand l'homme n'a rien à manger, vous lui permettez d'avaler son poignard. C'est votre morale; je la connais. Mais pourquoi rejeter la vie lorsqu'elle pourrait devenir si douce? lorsque nous la voyons si douce à tant d'autres, qui n'ont aucun titre pour en jouir plus que nous? Avant de mourir, il faut premièrement essayer de corriger le sort.

SPARTACUS. Sans doute... : par le travail, la patience, l'économie...

VINDEX. Pourquoi pas par la force?

SPARTACUS. Tu vois comme on y réussit.

VINDEX. Fallut-il recommencer cent fois, la partie vaut qu'on la tente. Nulle défaite n'est à craindre, quand la mort même est un gain. Troubler tant d'heureux dans l'insolence de leur bonheur, faire crouler leur fortune, en entraîner avec soi quelques-uns au fond de cet enfer qui ne saurait être, pour le pauvre, aussi affreux que la

vie, c'est plus qu'il ne faut pour courir aux armes. Le pauvre est en état permanent d'oppression et de souffrance. Que lui font les droits de citoyen? Se donner Ledru pour président, ou recevoir Bourbon pour roi, beau régal!

SPARTACUS. Eh! que veux-tu donc?

VINDEX. Je veux jouir, c'est-à-dire, vivre! J'ignore dans quelles circonstances l'insurrection vous paraît le plus saint des devoirs : jusqu'à ce que je sois content, elle sera pour moi le premier des besoins et le plus doux des plaisirs. Le besoin, le plaisir, voilà le droit.

SPARTACUS. Mais, mon cher, ces opinions sont tout-à-fait démagogiques, subversives, anti-sociales. Je m'étonne de les entendre professer par un homme qui jadis a bien servi la république, et qui fut honoré de l'amitié du premier Brutus. (*Il salue.*)

VINDEX. Je voue aux dieux infernaux le stupide aristocrate Brutus. Que sa mémoire soit exécrable à toute âme capable du royal sentiment de la liberté! Mais je ne m'étonne pas, Spartacus, que tu l'honores. Je te dirai un jour ce que je pense de toi.

SPARTACUS. Je connais ton humeur sauvage : je sais que tu m'accuses d'incivisme. Va, dis ce que tu voudras; ma réputation est au-dessus de tes morsures. Bareste et Ribeyrolles (1) me défendront; j'aurai des certificats de Raspail.

VINDEX. Ne te fie pas à ce dernier; il m'inspire quelque estime.

SPARTACUS. Prenons-le donc pour arbitre. Tu dois me

(1) Journalistes de l'époque. M. Bareste rédigeait la *République* et M. Ribeyrolles la *Réforme*. Ils étaient sans crédit.

connaître assez pour savoir que j'en passerai par son arrêt. Si mon esprit s'égare, mon patriotisme ne saurait faillir.

VINDEX. Tu as peur!

SPARTACUS. Oui, j'ai peur de nos divisions; car elles nous tuent. Rends-toi aux réflexions vraiment fraternelles du *National*. Faisons un sacrifice à la concorde; embrassons-nous du moins en présence de l'ennemi. Je pourrai partager un jour ton opinion sur Brutus. S'il est aristocrate, qu'il meure; c'est-à-dire, qu'on le casse. Mais comment peux-tu le haïr, toi qui lui dus la liberté?

VINDEX. La liberté!... Tu portes à tes poignets des fers rompus, Spartacus, et c'est un mensonge, une pose, comme ton front plissé, comme tes regards que tu cherches à rendre terribles. Tu parles de liberté, tu parles d'esclavage et tu n'as jamais su ce que c'est que l'esclavage ni la liberté. Au fond, tu n'es qu'un homme de lettres, un héros de parade, pétri de la pâte des heureux. La révolution t'a surpris à table chez une patricienne ou chez une courtisane. Dépouillant en hâte tes habits magnifiques, tu t'es attaché ces ferrailles, tu as pris cette attitude indignée pour attirer l'attention de la foule et lui escroquer sa victoire. Tu voulais être représentant du peuple; tu l'es. Vingt-cinq francs par jour pour poser à la tribune devant les belles dames et danser le soir avec elles chez Marrast (1), pendant que moi, trop heureux *représenté*, je crève de faim! Si tout va bien, tu passeras de la Montagne à l'Académie; tu attraperas quelque autre bonne petite place encore; tu épouseras la fille d'un juif

(1) Ancien rédacteur du *National*, homme d'esprit, conservateur mal déguisé, devenu président de l'Assemblée constituante.

effrayé : trente ou quarante mille livres de rente...; et tu couleras honnêtement tes jours, faisant un peu d'opposition pour conserver tout ensemble, quoi qu'il advienne, ta popularité et ton emploi.

SPARTACUS. Vipère! oses-tu me calomnier à ce point?

VINDEX. Le peuple ne calomnie pas : il juge.

SPARTACUS. Sois donc un juge équitable.

VINDEX. Equitable? Le peuple l'est toujours. Il agit dans la plénitude du pouvoir souverain; et, soit qu'il défasse les lois, soit qu'il brise les hommes, il est juste. Sa justice est celle de Dieu; car, suivant ta propre doctrine, il n'y a pas d'autre dieu que lui. Pauvre diable de dieu!

SPARTACUS. Je n'abjure pas mes principes : je m'incline toujours devant la souveraineté du peuple. Mais toi et tes amis, vous ne prétendez pas être à vous seuls le peuple. Nous en sommes aussi.

VINDEX. Point du tout. En vous distinguant par la richesse et par l'intelligence, en devenant *pouvoir*, en recevant un salaire, vous avez abdiqué le caractère auguste de la souveraineté. Vous n'êtes plus que des *commis...*; d'insolents commis qui trahissent leur maître, et dont je ferai justice, toujours suivant ta doctrine. Tu me l'as, certes, assez prêchée! et je ne suis point repu, moi; je me souviens, le lendemain, des vérités de la veille.

SPARTACUS. Souviens-toi donc que celui que tu accuses de trahison est entré ici, le 28 juillet, vainqueur pour ta cause.

VINDEX. Ne crains pas que je l'oublie! Je me rappelle ta victoire, et je sais que tu n'en as pas perdu le butin. C'est pourquoi tu estimes la besogne achevée, et tu voudrais en rester là. Conviens-en, républicain de la veille, tu te souciais médiocrement d'un second triomphe. Ce

suffrage universel, qui te remplit aujourd'hui la bouche, avoue que tu t'en serais bien passé : Tu plaidaillais, tu écrivaillais, tu rimaillais, tu spéculaillais, tu cherchais à te marier, afin de payer le cens. Par le paon de Junon ! l'humanité t'eût semblé trop heureuse, pourvu que tu fusses député. Certes, on t'aurait vu vaillamment poursuivre la réforme électorale et manger du veau ! N'est-ce pas que tu estimais bien monsieur Ledru ? Il eut ta grâce, et tu auras son ventre.

SPARTACUS. Assurément tes quolibets, fussent-ils de meilleur goût, ne m'empêcheront pas d'admirer l'un des glorieux fondateurs de la république.

VINDEX. Il y a encore maître Crémieux, qui est assez galant ; et maître Marie, donc ! quelle immaculée cravate blanche ! et ce vert Garnier, et ce puissant monsieur Pagnerre, et cet amoureux monsieur de Lamartine, le plus long printemps qu'on ait vu sur la terre ! Voilà des vengeurs du peuple, des redresseurs de l'iniquité sociale ! S'apercevant que le peuple souffrait, ils lui ont donné le suffrage universel le 24 février ; puis, le 25 juin, ils lui ont enseigné la manière de s'en servir.

SPARTACUS. Mais enfin, si tu peux raisonner, me diras-tu ce que les chefs de l'État auraient dû faire en présence de cette agression soudaine ?

VINDEX. Rien que ce qu'ils ont fait. On menace leur pouvoir, leurs propriétés, leurs jouissances ; ils se défendent. Ils tâchent à réparer leur maladresse de février.

SPARTACUS. Je ne te comprends pas.

VINDEX. Tu me comprends très bien. Tu sais aujourd'hui très bien que toi et tes pareils vous avez, le 24 février, sans le vouloir, renversé votre bonne marmite constitutionnelle, si plantureuse et qui vous a rendus si

gras. Tu n'en trouveras point de semblable, mon garçon. Le suffrage universel n'engraisse personne; il faut maigrir. En dépit des vingt-cinq francs, dis adieu à tes belles formes, plus admirées des matrones que les lilas de ces jardins.

SPARTACUS. Butor! tes idées font frémir le bon sens, et ton langage révolte la pudeur.

VINDEX. La pudeur de qui? De toi qui montre tes formes, ou de ces dames qui les regardent?

SPARTACUS. Mais sur cette nudité l'art a jeté son voile divin. Ta parole grossière le déchire.

VINDEX. Oui-dà!

SPARTACUS. Et cette nudité, d'ailleurs, n'est que pour faire mieux comprendre la misère de l'esclave.

VINDEX. Mais tu n'es pas nu, malheureux! tu es déshabillé.

SPARTACUS. C'est la faute du statuaire.

VINDEX. C'est que le statuaire est un bourgeois comme toi. Lui, faux artiste; toi, faux esclave. Il a copié la molle nature qu'il avait sous les yeux, et t'a fait misérablement ressemblant, sans se douter du mauvais tour que son exactitude allait jouer à vos doubles prétentions. Quel trait de physionomie que ces *crassæ nates* élargies sur la vile chaise de l'homme de bureau! Elles me représentent tout le talent et toute la politique de l'opposition libérale et républicaine : elles sont ce que je me permettrai de nommer votre arrière-pensée. Le voile divin de l'art les cache, à peu près comme le divin manteau du suffrage universel couvre les épaules qui n'ont pas d'autre vêtement d'hiver; et la pudeur est satisfaite comme le besoin. Ne pouvais-tu te jeter un haillon sur

le corps? C'est le vrai vêtement de l'esclave, plus affreux que la nudité.

SPARTACUS. Fi donc! des haillons ici!

VINDEX. J'entends. Pour te panader dans ce jardin, fermé jadis à la blouse et à la casquette, il te fallait un costume de cour, et tu t'es mis tout nu. Ne point offenser l'œil délicat de la richesse, c'est assez ménager la pudeur. O muscadin, préserve ton marbre du contact de mon bronze! Je t'apprendrai alors ce que c'est qu'une chair servile.

SPARTACUS. Dans ton aveugle fureur, tu vas jusqu'à me contester ma qualité d'ancien esclave.

VINDEX. Je doute s'il y eut jamais en toi du sang d'esclave; je veux dire de ce sang malheureux, également haï des dieux et des hommes, et que l'éternelle fatalité semble vouer à l'éternelle servitude. Je t'ai connu à Rome ce que tu es à Paris, un de ces grammairiens tels qu'on en vit de tout temps, qui prêchent la sédition surtout pour faire des discours et pour s'entendre dire qu'ils parlent bien. Ton âme souffrait moins que ta vanité. Tu n'aurais pas conspiré, si le préteur t'avait ouvert le forum, ou si Charles X t'avait donné la croix d'honneur. Tu es de l'étoffe dont on fait les bons domestiques, les bons plébéiens, les bons propriétaires : tu es un garde national!

SPARTACUS. Cette injure passe la limite. Je ne souffrirai pas...

VINDEX. Calme-toi. Nous finirons par tomber d'accord, je te le promets. N'est-il pas vrai que tu es partisan de l'ordre public?

SPARTACUS. Sans doute, en thèse générale. L'ordre est le meilleur garant de la liberté.

VINDEX. Et qu'à Rome, étant citoyen et n'ayant point de créanciers, tu te serais mis du parti de Cicéron contre Catilina? Parle franchement.

SPARTACUS. Mais toi-même...

VINDEX. Moi, j'étais citoyen et je n'avais point de dettes, et j'étais l'un des principaux complices de Catilina. Personne ne lui donna des conseils plus extrêmes que les miens.

SPARTACUS. Grands dieux!

VINDEX. Ce que j'étais, je le suis encore.

SPARTACUS. Mais tu n'as donc aucune moralité?

VINDEX. Hein!...

SPARTACUS. Le parti de Catilina était le ramas des plus affreux scélérats qui fussent au monde.

VINDEX. Je n'y ai vu, comme dans le tien, que des hommes qui revendiquaient leur liberté.

SPARTACUS. Peux-tu comparer de malheureux esclaves qui brisent leurs chaînes à d'indignes citoyens tombés dans la misère par suite de leurs débauches?

VINDEX. Tu insultes beaucoup les gens de Catilina, et tu vantes beaucoup les tiens. Derrière Catilina marchaient une quantité de pauvres qui réclamaient légitimement leur part des jouissances de la vie; il y avait avec toi considérablement d'individus qui voulaient autre chose que le droit de suffrage et l'honnête plaisir de vivre en travaillant.

SPARTACUS. Ils avaient tort; j'ai brisé avec eux.

VINDEX. Ils avaient raison, et je suis resté des leurs.

SPARTACUS. Tu l'avoues!... Insulte-moi maintenant, appelle-moi garde bourgeois et réactionnaire : tes injures m'honorent.

VINDEX. Tu recevras de moi autre chose, qui te flat-

tera moins. Regarde ces membres nerveux, ce corps amaigri par la faim, mais fortifié par le travail, et qui reste souple et fort à l'âge où tu seras obèse; vois ces muscles d'acier qui me permettent de ramper comme le serpent et de bondir comme le tigre; vois ce fer que j'aiguise en prêtant l'oreille à des bruits que tu n'entends pas!... Mon heure approche, l'heure attendue longtemps de mon règne et de ma vengeance! Elle sonnera, je me lèverai... Ciel et terre, vous connaîtrez alors le roi du monde! (*Il se dresse et brandit sa serpe.*)

VOIX AU LOIN. *Sentinelles, prenez garde à vous!*

SPARTACUS. A la garde! à la garde!

VINDEX. Oui, trouve une patrouille assez forte pour m'arrêter, et une bastille assez grande pour me contenir!... J'ai porté des fers plus solides que ceux dont tu peux me lier aujourd'hui, des fers que j'aimais. Tu les as toi-même limés.

SPARTACUS. Mortel effroyable, qui donc es-tu?

VINDEX. Je ne suis pas mortel, malheureusement pour toi. Quant à mon nom, j'en ai porté plusieurs. On m'a d'abord appelé Caïn, et j'ai tué mon frère. On m'a ensuite appelé le Mal, le Vice, l'Orgueil, que sais-je? J'ai toujours vécu dans l'esclavage, et je crois que je suis la Liberté.

SPARTACUS. Toi, monstre fratricide, tu serais la sainte Liberté!

VINDEX. Sainte si tu veux. Je ne tiens pas à l'adjectif.

SPARTACUS. Tu es bien plutôt le hideux Communisme.

VINDEX. Va pour le hideux Communisme. Je suis la pensée libre dans un corps éternellement esclave, mais éternellement révolté, comme tu es, toi, Spartacus, la pensée esclave dans un corps affranchi. Tu t'es tiré de

la servitude matérielle par astuce, en y employant ma main; mais, à peine hors d'affaire, tu m'as traité de factieux, et tu t'es soumis à de prétendues lois morales, à des préjugés dont le poids a principalement pesé sur moi. Heureusement, tes pareils et toi, vous n'avez pas pris garde à vos doctrines et à vos mœurs. Votre part de la servitude morale, si légère qu'elle fût, vous a semblé trop pesante. Vous avez limé le joug, j'achèverai de le rompre, et je vous contraindrai d'y travailler avec moi. Nous verrons ce que vous ferez, lorsqu'il ne vous restera plus que vos baïonnettes. Spartacus, mon ami, tu as donné le dernier coup de lime...; je reconnaîtrai cela.

SPARTACUS. C'est trop de bonté.

VINDEX. Oui, tu es le premier sur qui je veux tomber. Sincèrement, je te trouve horriblement niais et présomptueux. J'ajoute que tu me sembles par trop hypocrite, avec ton fagot d'idées morales dont tu ne te souviens jamais qu'au lendemain de tes victoires.

SPARTACUS. Il te manquait de vouloir me faire ton complice. M'as-tu jamais entendu déclamer contre la famille et la propriété?

VINDEX. Je t'ai du moins entendu traiter de fables absurdes les dogmes des chrétiens. Qui, plus que toi, a vilipendé leur doctrine et persécuté leurs prêtres?

SPARTACUS. Eh bien! crois-tu donc à ces fables? et, dans le cours de ta longue existence, as-tu aussi porté la robe des Jésuites? On pourrait le penser, à la fureur qui t'anime contre les patriotes.

VINDEX. Va, tes longues leçons n'ont pas été perdues. Ne doute point de mes lumières; elles embraseront le monde. Je ne suis pas plus le disciple des Jésuites que le tien. Mais, entre les Jésuites et toi, je fais la même diffé-

rence qu'entre leurs dogmes et tes mensonges : je les hais et je les redoute encore; toi, je te méprise. Ceux que tu appelles jésuites ont failli m'arracher l'empire du monde, ou plutôt me le faire abdiquer; toi, nigaud, tu me l'as rendu.

SPARTACUS. Il paraît que la reconnaissance n'est pas une vertu dont tu te piques.

VINDEX. Je ne me pique d'aucune vertu, et c'en est une au moins que j'ai de plus que toi. D'ailleurs, je ne te dois rien. Si tu m'as appris à secouer les superstitions qui tantôt me glaçaient d'épouvante et tantôt venaient amollir mon cœur, en y glissant je ne sais quelles consolations absurdes, mais profondes, tu ne l'as pas fait pour moi.

SPARTACUS. C'est en quoi tu te trompes. L'esclavage monarchique reposait manifestement sur la superstition catholique. Pour détruire cet esclavage, j'ai cru et je crois encore qu'il fallait premièrement extirper cette superstition.

VINDEX. Félicite-toi donc. Maintenant que la superstition est extirpée, tu vas me voir abolir l'esclavage, toute espèce d'esclavage; non-seulement le constitutionnel, mais aussi le républicain et les autres; non-seulement l'esclavage politique, mais aussi l'esclavage moral.

SPARTACUS. Tu déraisonnes constamment. L'esclavage républicain, l'esclavage moral? Ces mots hurlent d'être accouplés.

VINDEX. Ecoute jusqu'au bout, tu comprendras. Si la superstition rivait les fers de l'esclave, en même temps elle l'aidait à en porter le poids. Elle avait des réponses pour son esprit, des satisfactions pour son cœur. Elle lui donnait des patrons, des amis, des frères. Elle lui faisait

connaître une sorte d'égalité et de bonheur en ce monde; elle lui promettait une autre vie, éternellement et parfaitement heureuse. Telle fut cette superstition que tu as tant décriée depuis un siècle, et dont ton *National*, hier encore, célébrait la ruine définitive. Maintenant qu'elle n'existe plus, de quel ordre et de quelle morale me viendras-tu parler? d'un ordre et d'une morale qui te laissent tes jouissances, et à moi mon esclavage!

SPARTACUS. Tu parles toujours d'esclavage; c'est un mensonge : Brutus t'avait affranchi longtemps avant que je me fusse révolté.

VINDEX. Lorsque je lui dénonçai la conspiration de ses fils, plutôt pour voir ce qu'il ferait d'eux que pour sauver la liberté de Rome, dont je ne me souciais guère, Brutus en effet m'affranchit; c'est-à-dire, me fit citoyen. Qu'est-ce que j'y gagnai?

SPARTACUS. Tu gagnas de t'appartenir, d'avoir un nom, des enfants, une femme; d'être un homme enfin, et non plus une chose, la chose d'un autre.

VINDEX. Pures abstractions! Cette prétendue liberté fut un véritable surcroît de servitude. Pour appartenir au public, en eus-je moins un maître? Seulement ce maître ne prit plus soin de moi dans mes maladies, comme faisait l'autre, qui avait intérêt à me conserver. Propriété de quelqu'un, je valais quelque chose; propriété de moi-même, je ne valus plus rien. Je ne travaillai plus sous peine du fouet, je travaillai sous peine de la faim. J'eus une femme, il fallut la garder; des enfants, il fallut les nourrir. On ne me menaça plus de me jeter dans les viviers, où j'aurais du moins trouvé la mort; mais je fus forcé de m'engloutir vivant dans les mines, de servir dans les légions, de m'exposer plus tard

aux dents des machines, qui ont dévoré plus d'hommes que celles des murènes. Je ne parle pas des coups que j'ai reçus, des affronts que j'ai subis, des cachots par où j'ai passé. Je m'en tais, et je m'en souviens! Mais tout cela n'est rien auprès de cette rage d'envie et de cette flamme aiguë du désir qui a torturé mon cœur à l'aspect des heureux. (*Il regarde sa serpe.*) O fer trempé de larmes plus brûlantes que le feu! tu frapperas sans merci; mais pourras-tu porter assez de coups pour venger tant de tortures?

SPARTACUS. Je connais les douleurs que tu me peins si vivement, et j'y compatis.

VINDEX. Tu mens.

SPARTACUS. Non; les dieux...

VINDEX. Tu mens.

SPARTACUS. Les dieux me sont témoins que ce long martyre du peuple m'a fait passer bien des nuits sans sommeil. J'ai soulevé cent drapeaux, j'ai écrit cent mille pages pour anéantir tous ces maux, infâmes enfants de la tyrannie. J'ai renversé cent gouvernements, dans l'unique but d'améliorer la condition de mes frères.

VINDEX. Menteur!

SPARTACUS. Tes injustes outrages ne me décourageront pas. Je pardonne tout à l'amertume de tes souffrances; et tu me verras une fois encore, si la réaction l'emporte, lever contre les oppresseurs ce fer qui les a vaincus souvent.

VINDEX. Faquin! ce fer n'a jamais servi que de pince à forcer les coffres de l'Etat. Si tu veux qu'il me devienne une fois utile, tourne-le contre toi-même. Mais non! il ne porte que des coups dont on guérit. Je t'en ferai connaître un autre, moins sentimental et moins conservateur.

SPARTACUS. Tu me braves en vain, je t'aimerai malgré toi; je te défie de vaincre ma patience et mon amour, ô frère infortuné!

VINDEX. Tu me flattes en vain; je te rejetterai malgré toi dans les rangs de mes ennemis. Je te défie d'être assez lâche pour te laisser conduire où je te veux traîner. Tu ne vaincras pas ma haine, ô frère enrubané!

SPARTACUS. Ingrat! n'ai-je pas réclamé pour toi le droit à l'assistance?

VINDEX. J'en ai joui à Rome, quand j'étais une tête de bétail dans le troupeau de mon maître. J'en jouis en Angleterre, dans le *Work-house*, et en France, à Bicêtre. Tu ne me le rendras jamais tel que je l'ai possédé au moyen âge, par la grâce de ce catholicisme dont tu m'as si savamment délivré. J'étais servi par des pauvres volontaires; les riches et les princes lavaient et baisaient mes pieds, s'humiliant devant moi d'avoir reçu le fardeau de la fortune et de la puissance. On me traitait comme l'image vivante, comme le membre souffrant du Dieu pauvre et crucifié, et je payais ma dette en disant, après chaque bienfait : *Dieu vous le rende!* Je ne crois plus en Dieu, et je ne veux pas de ton assistance, à toi, drôle! Elle m'humilie.

SPARTACUS. Comment peut-elle t'humilier? Ce n'est pas une grâce que je prétende te faire; c'est un droit que je te donne.

VINDEX. Et de quel droit me le donnes-tu?

SPARTACUS. Je veux dire que je te le reconnais.

VINDEX. Et quel besoin ai-je que tu me le reconnaisses? Ce droit de ne pas mourir de faim, je le tenais du Ciel, du temps que ta rhétorique y laissait un Dieu. L'origine en était sacrée, et si bien reconnue qu'il t'a

fallu des siècles pour en affaiblir la puissance, souveraine encore dans les cœurs chrétiens. Si le pauvre a conservé quelques serviteurs, quelques amis, c'est parmi les derniers fidèles du Christ. Chez tes amis, à toi, il n'a que de lâches et astucieux flatteurs. Si vous parlez tant contre la charité, c'est pour échapper à l'obligation d'être charitables. La philanthropie vous engage moins. Vous aimez bien à répandre une aumône avare, par la main des commis, avec l'argent des autres. Crois-tu qu'il m'est plus agréable d'aller faire queue à la porte de tes ignobles mairies, sous l'œil de tes sergents de ville, pour attraper un bon de pain, que d'aller manger ma soupe dans la cour d'un couvent, où je serais reçu avec honnêteté et servi avec respect? Et qui me garantit que vous ne vous lasserez pas de me nourrir? Le droit à l'assistance a perdu toute valeur, quand vous lui avez ôté la sanction du Ciel.

SPARTACUS. Nous lui donnerons celle de l'humanité et de la loi.

VINDEX. Oui, et, pour en régler l'exercice, il y aura des gendarmes. Seront-ils aux ordres de l'humanité ou de la loi?

SPARTACUS. La force ne sera plus nécessaire. Il suffira de la conscience publique, éclairée sur ses devoirs. Afin que personne n'ignore ses devoirs ni ses droits, nous proclamerons le droit à l'instruction.

VINDEX. Merci : j'en ai assez. A cet égard, je te l'ai dit : tu m'as, sans le vouloir, servi au-delà de tes désirs. Le jour où tu as défendu aux prêtres de m'instruire, j'ai été instruit. J'ai appris à ne plus craindre Dieu, j'ai méprisé toute autorité, et tu n'es pas né pour me faire craindre ni estimer les hommes. Je sais que j'ai des

besoins immenses, et, pour les satisfaire, une immense force : je sais tout ce qu'il me faut savoir.

SPARTACUS. Sans doute, tes besoins sont respectables, et satisfaction leur est due. Elle leur sera donnée. La terre est assez grande et assez féconde pour que tous ses enfants y vivent heureux. Il ne s'agit que de mieux ordonner les forces sociales. Nous voulons sincèrement réparer le mal qu'ont fait le monopole et le privilége, ces deux chancres monarchiques dont nous sommes à jamais délivrés. Tu n'ignores pas avec quel soin vigilant et tendre, je l'ose dire, nous étudions les questions sociales. Nous n'avons méprisé aucune des réclamations, aucune des utopies mêmes de la classe ouvrière. Prends un peu patience. Je ne dis pas que, dans un délai très court, le droit au travail, convenablement régularisé...

VINDEX. Farceur! De tous les droits dont tu me parles, le droit au travail est celui sur quoi je suis le plus blasé. Je l'exerce depuis que j'existe. *Sufficit!* Je demande à entrer en possession de mon droit au repos.

SPARTACUS. Sans doute... et c'est ainsi que je l'entends. Suis bien mon argumentation : le droit au travail...

VINDEX. Ne te mets pas en frais d'éloquence. Je vais te donner ma définition qui est la bonne ; et, en tous cas, je n'en veux point d'autre. Le droit au travail est le droit de vivre sans travailler.

SPARTACUS. Tu plaisantes mal à propos.

VINDEX. Je ne plaisante point.

SPARTACUS. Vivre sans travailler! et comment feras-tu?

VINDEX. Comment fais-tu toi-même?

SPARTACUS. Crois-tu donc que je ne travaille pas?

VINDEX. Montre tes mains, que j'y voie ces crevasses, ces callosités, stigmates hideux du travail.

SPARTACUS. Mes mains ne portent point ces nobles signes; mais je n'en suis pas moins un travailleur. Je travaille de la pensée.

VINDEX. Un bon métier! On n'y dépérit pas, si j'en juge à ta mine. Eh bien! s'il faut travailler, je travaillerai de la pensée. Nous deviendrons tous artistes, académiciens, receveurs des contributions. Travailleur de la pensée, j'en suis! Mais à ce métier-là, comme aux autres, il faut des outils, je présume?

SPARTACUS. J'allais te le dire.

VINDEX. Le penseur, ouvrier universel, pense à dîner. Pour faire du pain, il a trois outils principaux, le laboureur, le meunier, le boulanger; pour manger une côtelette, il emploie le berger, le boucher, le cuisinier, et ainsi de suite à l'infini. Cela fait bien des outils pour un seul travailleur.

SPARTACUS. Où veux-tu en venir?

VINDEX. A ceci, travailleur de la pensée : c'est que tu appelles droit au travail l'obligation pour moi et mes semblables de travailler, afin de te nourrir à rien faire.

SPARTACUS. Tu t'abuses étrangement sur les joies de ma condition et sur les misères de la tienne. Si tu voulais examiner.....

VINDEX. Non, je veux changer sans examen. Il y a trop longtemps que je suis outil; je deviens travailleur. Sois outil à ton tour. Pioche, cogne, sue, porte des fardeaux, cire-moi tes bottes. Et si tu crois que je ne suis pas le plus savant, sache que je suis le plus fort.

SPARTACUS. En d'autres termes, tu veux me réduire à l'esclavage.

VINDEX. Fi donc! Je veux te mettre en possession du droit au travail. Tu me bâtiras des maisons et des palais,

tu me planteras des jardins, tu me construiras des routes. Moi, je te prêcherai l'ordre, la morale, l'économie, le respect des lois, et je te promettrai la poule au pot. S'il te manque quelque chose, je te dirai que tu t'abuses étrangement sur les joies de ma condition et sur les misères de la tienne. Tu jetteras sur tes membres nus le voile divin de l'art, tu te nourriras du suffrage universel.

SPARTACUS. Et tu crois que je me laisserai dépouiller?

VINDEX. Pourvu que je te dépouille, il m'importe peu que tu y consentes ou non.

SPARTACUS. Tu ne le pourras qu'en m'enchaînant. Or, je brise mes chaînes, et, des tronçons qui me restent aux poignets, j'écrase le front des oppresseurs.

VINDEX. C'est précisément ce que je compte faire un de ces jours. Mais tu es bien gras, mon garçon, et il y a longtemps que tes prétendus restes de chaînes ne sont que des bracelets.

SPARTACUS. Reviens à la raison. Cette force dont tu te vantes avec des cris et des gestes sauvages, c'est la force du nombre. Elle te manquera le jour où tu voudras la confisquer pour toi. Tu ne peux réduire l'humanité à te servir qu'en l'opprimant.

VINDEX. Je l'opprimerai.

SPARTACUS. Elle se soulèvera tout entière.

VINDEX. Elle m'obéira, ou je l'écraserai, s'il le faut, tout entière.

SPARTACUS. Tu ne réussiras qu'à bouleverser la société.

VINDEX. Ce serait peu de la bouleverser : je veux la détruire.

SPARTACUS. Misérable!

VOIX AU LOIN. *Sentinelles, prenez garde à vous!*

VINDEX. Je te l'ai dit : sous cette forme d'esclave, je suis la Liberté. Oui, je suis cette captive des destins, cette victime éternelle des coalitions de la lâcheté et de la ruse. Le monde est à moi, c'est mon domaine ; on me l'a ravi. On m'a imposé le travail, la règle et la misère. On a posé sur mon âme plus de chaînes encore que sur mes membres frémissants. On m'a dit qu'il existait un Dieu ; que ce Dieu était mon maître ; qu'il m'avait fait une loi de la contrainte, du sacrifice et de la douleur. Toujours révolté, toujours vaincu, haï des puissants, trahi des opprimés lorsque je les avais menés au combat, enlacé de fers nouveaux jusque dans le sein de la victoire par les mains perfides à qui je l'avais donnée, détesté du stupide troupeau des hommes, j'avais fini par croire à ce pouvoir supérieur au mien qui me terrassait sans cesse, et qui semblait armer contre moi toutes les forces de la nature. Je me soumis. Je comprimai dans mon cœur l'immense ardeur du plaisir ; je pensai que cette aspiration indomptable vers des voluptés infinies, ce rêve éternel d'une liberté parfaite n'était que le pressentiment divin d'une autre existence, je ne sais quel regard de mon âme sur des régions meilleures où j'exercerais ma royauté. Mais tu vins, toi, plein d'ambitions mesquines et d'inextinguibles jalousies ; tu vins railler, intriguer, conspirer, travaillant sans cesse et par toutes voies contre toute autorité dans le ciel et sur la terre ; non pour anéantir l'autorité, c'eût été bien, mais pour la rabaisser à ton niveau et t'en emparer alors. Tu t'es dit que tu serais le roi et le dieu, et tu l'es devenu. Mais à renverser tant de choses et à ramper si haut, il te fallait ma main et mon épaule. Tu t'adressas à moi, tu me plaignis, tu me flattas. Tu mis un bâillon sur la bouche qui me prê-

chait la résignation et l'espérance; tu brisas ou tu paralysas la main qui me nourrissait, et qui portait la moitié de mon fardeau; tu me fis haïr le travail. Puis, m'enivrant et m'affolant du spectacle de mes misères démesurément accrues et devenues inguérissables, tu me crias que j'étais le maître et le dieu de la terre. Ah! tu ne savais pas sans doute à quel point je te croirais!

SPARTACUS. J'ai fait ce que tu dis, mais non dans l'intention que tu me prêtes; et tu as bien mal compris les grandes vérités que je te dévoilais pour t'affranchir.

VINDEX. Si tu t'es mal expliqué, tant pis pour toi. Cependant ne t'afflige point, car je suis, tu peux m'en croire, parfaitement affranchi. Je ne veux plus de maître, je ne veux plus de pauvreté, je ne veux plus de contrainte d'aucune sorte. Je suis souverain, je suis dieu; je veux régner, je veux dominer, je veux jouir.

SPARTACUS. Tu as raison. Mais tu n'entends pas sans doute t'élever au-dessus des lois éternelles imposées à l'humanité?

VINDEX. Quelles lois?

SPARTACUS. Celles de la morale.

VINDEX. Encore! Où prends-tu la morale? Qu'est-ce que c'est que cette fille-là? Où la voit-on? Y en a-t-il un modèle déposé dans la salle des Pas-Perdus à l'Assemblée constituante! Quel en est le père ou le fabricant? Quelles lois impose-t-elle à l'humanité?

SPARTACUS. La morale est dans mon cœur, et tu la trouveras dans le tien si tu veux y descendre. La nature l'y a mise pour nous éclairer sur nos devoirs. Nos devoirs sont d'aimer nos frères et d'observer les lois d'où dépendent le bon ordre et l'existence même de la société.

VINDEX. A travers cette logomachie, je vois que tu

deviens mystique, mon cher garçon. Si tu l'osais, au lieu de dire que la morale est un produit de la nature attaché aux fibres de l'un de nos viscères, une espèce de tubercule qui éclôt dans le cœur, tu me soutiendrais bel et bien que la morale est une loi de Dieu. C'est plus vieux, mais c'est encore moins bête. Tartufe! Après m'avoir tiré du catéchisme, tu voudrais m'y ramener. Il est trop tard!

SPARTACUS. Le catéchisme, débarrassé de ses superstitions, est un code parfait. Il renferme une morale fort pure, ou plutôt il exprime des sentiments qui sont, je le répète, dans nos cœurs, et que la nature y a gravés avec une prévoyance admirable, comme la loi de conservation des sociétés.

VINDEX. Je ne sens plus dans mon cœur que l'attrait du plaisir, et l'horreur de cette morale qui m'ordonne également de respecter vos joies et de subir mes misères. Je la trouvais pesante déjà lorsqu'elle venait du Ciel : juge de ce que j'en puis penser, à présent qu'elle vient de toi! J'abroge ce code d'iniquité, qui m'impose à ton profit une servitude infernale. Les prêtres ont pu me le faire accepter, en s'y soumettant les premiers. Quand je les voyais chastes, pauvres, obéissants, renoncer à tout pour me servir, il m'était moins malaisé de croire à ce que vous appelez la vertu; j'étais convaincu de leur bonne foi, et je sentais que j'avais des frères. Êtes-vous mes frères, vous autres, qui venez, couronnés de fleurs, riches, gras et bien vêtus, avec des armées derrière vous, me commander d'attendre et de souffrir? Êtes-vous chastes? êtes-vous sobres? respectez-vous les lois? Quelle est donc cette morale qui vous permet de mentir, d'avoir des maîtresses, de faire des révolutions; qui vous per-

met, en un mot, tout ce que vous prétendez qu'elle me défend?

SPARTACUS. Je vois que je perds mon temps à discuter contre toi. Tu es de l'école ingénieuse qui met l'homme à l'aise avec tous les vices, en disant : *Dieu, c'est le mal.*

VINDEX. Avant qu'un des nôtres l'eût dit, combien des tiens l'avaient insinué de mille manières, et par leurs livres, et par leurs leçons, et par leurs exemples! Mon ami Proudhon, contre qui vous criez tant, est tout simplement votre traducteur en langue vulgaire. Il n'y a qu'un an, Proudhon s'appelait encore Luther, Rousseau, Voltaire, Dulaure, Volney, Strauss, Béranger, Cousin, Quinet, Michelet : tous les noms que vous honorez! Depuis six mois, il n'est rien de plus, rien de moins. L'heure a sonné seulement, et il vient conclure.

SPARTACUS. Insensé! Proudhon lui-même te désavouerait, s'il savait quelles conséquences affreuses tu tires de ses déplorables sophismes.

VINDEX. J'y compte bien. Le pauvre Proudhon n'est pas sans défauts : il a l'âme tendre. Cette exécution qui doit se faire, cette mise en train du nouveau monde l'effare un peu. Et puis, il vous connaît; et pourquoi vous donnerait-il prétexte à le persécuter? Un peu de diplomatie n'est pas crime. Qui nous défend de mentir? N'as-tu jamais menti, toi, travailleur de la pensée? En attendant, Proudhon ne laisse pas de m'animer. Quand je serai prêt et quand j'aurai fait ce qu'il faut faire, il me remerciera. Le spectacle de notre bonheur le consolera bien d'un peu de dégât dans les personnes et dans les propriétés. Mais qui se plaindra? Ce ne sera pas toi, j'en réponds.

SPARTACUS. Bête féroce!

VINDEX. Voilà la première parole de bon sens que tu dis ce soir. Bête féroce; c'est cela même? Je serai exactement dans la situation d'un chien battu qui vient de briser sa chaîne. Ah! je passerai un agréable moment!... On me verra gai, on m'entendra rire. Je te ménagerai peut-être, pour te laisser contempler cela. Tu crois avoir vu des révolutions, et tu n'imagines même pas ce que c'est. Je me sens un génie dramatique supérieur à celui de Félix Pyat. Je rêve des choses qui surprendront Greppo, Bac, Deville et Joly père (1).

SPARTACUS. Tu es ivre.

VINDEX. Non, j'ai soif.

SPARTACUS. Soif de sang!

VINDEX. Soif de tout... excepté, bien entendu, d'ordre et de morale.

SPARTACUS. Et combien crois-tu que durera ton empire? Sans ordre et sans morale, on ne peut fonder que le chaos. L'esprit concevrait plutôt une ville bâtie en l'air...

VINDEX. Epargne-moi la suite. Je possède aussi mon Plutarque, et je connais ces rocamboles conservatrices. Ce que tu lui fais dire de la morale, Plutarque l'a dit de la religion.

SPARTACUS. Morale ou religion, c'est tout un.

VINDEX. Il s'en faut de quelque chose. La preuve en est dans le cas que tu me vois faire de ta morale, maintenant que tu m'as ouvert les yeux sur la religion. Au surplus, quand je me serai un peu rassasié, un peu diverti, j'établirai une morale. Je me souviendrai de toi. Cela ne sera pas aussi difficile que tu le penses. Lis Con-

(1) Représentants, de ceux que l'on appelait *montagnards*.

sidérant. Son style est mince, je l'avoue; néanmoins il te fera voir comment la morale doit naître tout naturellement de la liberté et du plaisir. Nous nous ruerons en cuisine, nous aurons beaucoup de femmes et nous n'élèverons point nos enfants, et ce sera la vertu.

SPARTACUS. Penses-tu donc que les phalanstères se bâtiront sans maçons, et qu'on y fera la cuisine sans cuisiniers?

VINDEX. Nullement.

SPARTACUS. Il y aura donc des gens de peine, des gens qui travailleront, pâtiront, souffriront pour d'autres?

VINDEX. Oui, certes!

SPARTACUS. De ces gens que tu nommes aujourd'hui des esclaves?

VINDEX. C'est bien cela.

SPARTACUS. Dis-moi donc alors ce que deviendra la liberté universelle?

VINDEX. Tu crois m'embarrasser, innocent civilisé? Connais la réponse du prophète, et vois ce que l'on gagne à lire Considérant : *Les attractions sont proportionnelles aux destinées*. Par conséquent, il naîtra des maçons, des cuisiniers, des cardeurs de matelas, des vidangeurs, des esclaves enfin, qui feront toutes les besognes serviles, et, chose admirable, qui s'y plairont, en vertu de la théorie du travail attrayant. Quant à moi, mon attraction n'est point là : elle est toute à la politique, aux bons repas, aux douces rêveries, au noble jeu de billard; en un mot, au travail de la pensée. Je n'ai point à m'occuper de ces manœuvres qui naîtront pour me servir et pour me désopiler la rate.

SPARTACUS. Tu parles d'un ton qui montre que tu ne crois pas toi-même à ces billevesées.

VINDEX. La vérité est que si j'y crois, je n'y crois guère. Ces diables de fouriéristes écrivent si mal! Ce sont des chevaux pour le style. Mais quel génie et quels grands principes! quel superbe dédain de la morale! quelle haute estime du ventre humain! Quand je les lis, j'éprouve je ne sais quoi qui m'allèche et qui semble déjà me remplir la panse. Ah! ah! les phalanstériens ne vous font point vivre de régime comme ces catholiques si justement bafoués par toi, mon ami, du temps de ton bon temps; ils ne vous nourrissent pas, comme la République, de petits papiers à l'usage du suffrage universel. Foin du pain quotidien et des abstractions démocratiques! Cinq repas par jour, la table pliant sous le poids des viandes, partout des farceurs et des bayadères, et enfin la liberté amoureuse : voilà une religion! Pourquoi cela ne serait-il pas la vérité? J'y sens quelque chose qui répond à mes vieux instincts mieux encore que l'évangile proudhonnique. A bas Proudhon! Il a des idées étroites sur le mariage. Je demande la tête de ce monogame. Comment! parce que je serais marié à l'une de ces quatre belles filles qui montrent ici leurs genoux et leur gorge à nos pudiques bourgeois, je ne pourrais pas encore épouser simultanément les trois autres; et il me serait défendu de mener à l'autel de la nature cette Vénus accroupie, ma charmante voisine, parce qu'elle serait unie légitimement à l'ami Spartacus?... Proudhon est un ladre. La grammaire l'a gâté. Mais toi, Cantagrel, et toi, Considérant, vous m'avez compris, et vous me plaisez, prophètes sans littérature! *J'aime de vos concerts la sauvage harmonie!...*

SPARTACUS. Dieux puissants, quel délire! Où allons-nous?

VINDEX. Mon ami, nous ne faisons pas même route : j'arrive, et tu pars; tu vas dehors, et je vais chez toi.

SPARTACUS. Tu n'y entreras pas si facilement que tu penses.

VINDEX. Je conçois ton déplaisir. Mais raisonne, réfléchis un instant, et dis-moi pourquoi je n'essaierais pas de l'utopie fouriériste? Elle est séduisante, elle répond à toutes les promesses que tu m'as faites si longtemps. Tu blâmes les procédés de réalisation que je compte employer : cependant ne sont-ils pas les plus efficaces? Ne sont-ils pas aussi les plus conformes, non-seulement au droit de la nature, mais même au droit politique, dont tu as fait tant et de si récentes applications? Tu as renversé les rois, les grands, les prêtres : je te renverse; tu as confisqué leurs biens, dont quelques-uns m'appartenaient, notamment les biens d'Eglise : je te les confisque; tu as nié la morale religieuse : en vertu du même principe, je nie ta morale; tu as prêché la doctrine du plaisir : je veux la pratiquer. Tu vois que j'ai pour moi des précédents très réguliers et très respectables. Une chose pourrait m'arrêter, une seule : mon intérêt. Or, il se trouve que je n'ai rien à perdre, et tout à gagner. Quoi que je fasse, je ne puis m'appauvrir. Quand même je ne m'enrichirais pas d'un sou, j'aurai toujours le plaisir de la vengeance et de la destruction. Tu ne le comptes pas pour rien, je pense?

SPARTACUS. Je vois que ce plaisir sauvage te séduit. Je ne le comprends pas.

VINDEX. Allons donc! Je t'ai vu, lorsqu'enfin enrichi et devenu un personnage, tu contemplas parmi tes clients les fils de tes anciens maîtres. De quels regards, tombés du haut de ta fortune, tu les écrasais dans l'abîme de

leur abaissement! Tu te vengeais, et c'était le plus cher trophée de ta victoire. « *Oui, monsieur le comte, oui, monsieur le marquis, oui, madame la baronne, c'est moi, le petit Spartacus, le poète, l'histrion à qui vous ne preniez point garde, ou que vous avez sifflé. Je suis un seigneur, je suis ministre, j'ai une armée : il fait bon de me plaire aujourd'hui. Cette canaille qui hurle aujourd'hui dans la rue est à mes ordres et n'attend qu'un mot de moi pour piller vos hôtels.* » Voilà ce que leur faisaient entendre ton attitude, tes gonflements et toute ta mine. Puis, te tournant vers Vindex : « *Peuple, du calme! ne déshonore pas ton triomphe; dépose tes armes, compte sur tes chefs!* » Et la farce était jouée. Trop heureux d'entrer en partage avec les vaincus et de les dépouiller à demi, tu te contentas de leur infliger le supplice de t'avoir pour égal. Ce qui fut bon pour toi ne me saurait suffire. Nobles, bourgeois, lettrés, exploiteurs du peuple ou détenteurs de sa fortune, je veux vous contempler à genoux devant ma fureur, tremblants, terrifiés, demandant grâce. Je veux des larmes, je veux des avilissements et des désespoirs infinis, comme la colère qui bout jusqu'au fond de mes os. Malheur à vous! malheur à vos enfants et à vos femmes! Malheur à la soie, à l'or et au velours! Malheur à qui m'a insulté par le commandement, par le mépris, par l'indifférence, par la pitié! Malheur à la main qui a tenu le bâton du maître, à celle qui a porté la verge de la loi, à celle qui m'a fait l'aumône! Oui, ceux-là mêmes qui sont venus m'apporter du pain quand je n'en avais pas, et qui ont ôté leurs vêtements pour couvrir mes membres nus, je les hais; car ils ont vu ma misère, car ils m'ont dit de l'accepter, car ils se sont arrogé le droit de me prêcher aussi leur mo-

rale, car ils ont cru peut-être me donner ce qu'ils me restituaient! Malheur à eux! malheur à leurs maisons, dont j'ai franchi le seuil en suppliant! Malheur à leurs cités pleines de monuments et de chefs-d'œuvre! J'entrerai dans ces palais que j'ai bâtis, et dont je n'ai vu que les murs; dans ces jardins que j'ai plantés, et dont la grille s'est ensuite fermée devant mes haillons. J'y porterai le marteau, la hache et la flamme : il n'en restera que des cendres.

SPARTACUS. Il y restera quelque chose de plus.

VINDEX. Quoi donc?

SPARTACUS. Ton cadavre.

VINDEX. Le tombeau du moins sera digne de moi.

SPARTACUS. Vandale!

VINDEX. Imbécile! Quel besoin ai-je de monuments, moi, et que m'importent les arts? Quels soulagements me procurent ces mollesses dont vous charmez vos lâches ennuis? Je porte tout le poids de votre civilisation, et je suis en dehors de tous ses plaisirs. Ce n'est pas moi qui viens rêver sous ces ombrages : à peine ai-je le temps de les traverser le dimanche, quand le patron que je sers veut bien me laisser un dimanche. J'y passe, traînant ma famille laide et mal vêtue, pour contempler l'insolente parure de vos femmes et l'insolente beauté de vos maîtresses, pour exciter le dédain des brillantes esclaves qui nourrissent vos enfants du lait dont elles sèvrent les leurs. Un équipage rapide, merveille de mes mains, vous amène et vous remporte, faisant étinceler le pavé que j'ai posé à l'ardeur du soleil. Vous allez vous asseoir, rassasiés d'avance, à des tables splendides; je vais dévorer, dans quelque infect cabaret des faubourgs, la maigre pitance qui ne fera qu'entretenir ma faim, ma faim éter-

nelle! Est-ce pour moi que les filles d'Opéra dansent le soir, et que les violons chantent toute la nuit? Ah! les oiseaux mêmes ne chantent pas pour moi, et les fleurs ne me laissent pas jouir de leurs parfums!

VOIX AU LOIN. *Sentinelles, prenez garde à vous!*

SPARTACUS. Je déplore vraiment que tu ne veuilles pas lire le *National*. De même qu'il médite sans cesse sur tes intérêts, il songe, avec un zèle digne d'éloge, à tes plaisirs. Il a demandé très instamment qu'on instituât des fêtes républicaines, où toutes les ressources et toutes les magnificences de l'art seraient déployées pour élever ton esprit et pour charmer tes yeux. Déjà même quelques essais ont été faits.

VINDEX. Oui, on a doré les cornes de huit bœufs, et on a promené ces bêtes au Champ-de-Mars, escortées de quelques centaines de filles du peuple, qui ont eu l'insigne honneur d'être lorgnées par la garde républicaine et par l'Assemblée constituante. Conviens-en, cela ne valait pas la Fête-Dieu.

SPARTACUS. Je suis d'un autre avis. Cette cérémonie, dont on se moque trop, ne manquait pas d'un symbolisme assez grandiose. C'était, en quelque sorte, la déification de l'agriculture et du travail.

VINDEX. C'est-à-dire le fétichisme et le culte de l'exploitation de l'homme... — Dans les processions chrétiennes, nous portions jadis des fleurs et des épis, non pas pour honorer stupidement ces produits de la terre, ni même le travail qui les fait croître et qui n'a pas besoin qu'on l'honore, mais pour rendre hommage au Dieu puissant et bon qui les avait donnés. Nous n'étions pas en spectacle à des législateurs, sortis comme des champignons du gâchis de nos discordes, après un

jour d'orage : nos magistrats, nos chefs marchaient avec nous, sous les mêmes bannières, inclinés devant la croix qui nous rendait tous égaux. Nos filles n'y étaient point des comparses de théâtre, mais des vierges environnées de respect. On n'y portait pas des fauteuils, des tables de nuit, des guitares, des savons et tout ce que le pauvre fabrique pour le riche, mais des corps saints dans des châsses d'or. Les premiers de l'Eglise et de l'Etat allaient chercher à son tombeau notre sœur Geneviève, la fille du paysan de Nanterre, et promenaient par la ville, sur leurs épaules, son cercueil, devant lequel l'archevêque marchait pieds nus. L'air ne retentissait pas d'imbéciles ritournelles patriotiques et guerrières, où l'on parle de mourir pour la patrie, et qui ne font éprouver que le désir de boire ; mais de chants vénérés que tous comprenaient, et qui n'étaient un mensonge pour personne. Voilà ce que tu veux remplacer par des bœufs et des saltimbanques !

SPARTACUS. Regrettes-tu donc les absurdes pompes de la superstition ?

VINDEX. Tiens ! laissons ce chapitre... Je suis content de n'être plus chrétien ; et pourtant, quand je pense que c'est par toi que j'ai cessé de l'être, j'éprouve une démangeaison de te casser les reins avant l'heure, pour ce fait seulement. En m'imposant son joug, le Christianisme avait tout fait pour moi, pour mon corps, pour mon esprit, pour mon cœur. L'art parlait une langue que je pouvais comprendre, m'offrait des consolations que je pouvais goûter. C'était pour moi qu'il bâtissait des cathédrales ; ces palais de Dieu étaient aussi mes palais, et la terre n'en voyait point s'élever de plus magnifiques. Huit jours ne s'écoulaient jamais, sans que la religion m'y donnât une fête pleine de leçons et d'espérances sublimes. Dès la

veille, les joyeux tintements de la cloche m'annonçaient le jour du repos et de la liberté. Je me rendais à l'église avec ma femme, avec mes enfants, avec mes voisins, avec mes maîtres; ou plutôt ce jour-là, et dans ce lieu, je n'avais pas de maîtres : Dieu ne recevait chez lui que des égaux. On me parlait, on nous parlait à tous de vertu, de charité, de gloire; et non-seulement je n'enviais point le sort des puissants de la terre, mais j'apprenais même à préférer le mien. Si la route où la Providence m'avait jeté semblait la plus âpre, elle était la plus courte aussi et la plus sûre pour arriver au ciel. Si j'étais pauvre, si j'étais humilié, je voyais mon Dieu dans la crèche, je le voyais battu de verges et couronné d'épines, je le voyais sur la croix. C'est de là que, plus opprimé que je ne pouvais l'être, lui, le Juste, m'appelant son frère et son enfant, me jetant de tendres regards et m'ouvrant ses bras, il me disait : *Heureux ceux qui pleurent!* Et de mon cœur, d'où la haine aujourd'hui déborde en larves ardentes, la prière et l'amour s'épanchaient, plus suaves que l'encens brûlé devant les autels. Cette douceur de Dieu me suivait partout. Monuments, tableaux, statues, l'art n'écrivait pas une page qui ne fût un écho des promesses célestes. Ici les combats et les victoires des saints, là l'aimable sourire et la souveraine assistance de la bonne Vierge; partout l'admirable image du Rédempteur, de l'Homme-Dieu, du père des pauvres, toujours humble, toujours doux, toujours miséricordieux, terrible aux seuls méchants, et dans sa sévérité encore ne leur demandant, pour les aimer, que de l'aimer lui-même et de se repentir. Voilà ce que tu m'as ravi. Ces chefs-d'œuvre de l'art chrétien, tu me les as fait briser et traîner par les ruisseaux dans des jours

d'ivresse et d'aveugle fureur; et ce qui en est resté, tu l'as acheté à vil prix des juifs, pour l'ornement de tes palais. Que m'as-tu donné à la place? Je ne parle pas de ces stupidités païennes, dont mes sifflets ont fait justice; tu les regardes tout le premier comme des mascarades; seulement, ton impertinence croyait que la populace aurait le mauvais goût d'y applaudir. Mais, dans les livres de vos poètes, dans les œuvres de vos artistes, sur les murailles de vos monuments, qu'y a-t-il pour moi? Ce que je vois ici, ce que je vois partout : l'enivrante peinture de vos délices, la joie, la volupté, la luxure, la richesse, l'orgueil; tant d'enchantements, tant de raffinements, que je ne les puis tous comprendre. C'est là ce que vous me faites contempler à travers les barreaux de ma misère maudite, comme du fond d'un cachot muré... Et d'inextinguibles convoitises s'allument en mon cœur!... Ah! ah! ce feu vous dévorera; il dévorera vos délices, dont je n'ai pas joui, dont je ne puis jouir, dont je ne veux pas jouir. Non, je n'en veux pas jouir! Je brûlerai Capoue sans y entrer, afin que Capoue ne puisse plus préserver Rome. Je mettrai la torche à ces merveilles énervantes. Plus d'un révolutionnaire, pour les conserver, a prêté sa main à refréner le peuple, que son instinct pressait de les anéantir. Si tu laisses un palais debout, ô peuple, il se trouvera dans tes rangs un traître pour s'en faire une citadelle... Plus d'art, plus de livres, plus de lois : la liberté! Que la seule liberté règne sur les religions bafouées, sur les codes pulvérisés, sur les arts proscrits, sur les sciences éteintes, sur l'universel débris de tout ce qui fut cette société misérable! Que la société elle-même soit foudroyée, qu'elle disparaisse! que le souvenir en soit effacé!

SPARTACUS. Si l'on pouvait raisonner avec toi, si tu voulais écouter la raison, je te prouverais que tu divagues.

VINDEX. Eh bien, après?

SPARTACUS. Il y a mille contradictions dans tes vœux et dans tes doctrines. Ces contradictions suffiraient pour te convaincre toi-même que tu luttes en vain contre la force des choses.

VINDEX. Ensuite...?

SPARTACUS. Eh bien! si tu te révoltes contre la société, qui doit en effet s'améliorer (nous y travaillons), et contre la morale, qui peut se modifier (nous y avons fait déjà bien des changements), soumets-toi du moins à la nécessité.

VINDEX. Que chante-t-elle cette nécessité? Une chanson, j'en suis sûr, que je connais depuis longtemps.

SPARTACUS. La nécessité te demande d'abord un peu de patience...

VINDEX. Nous y voilà.

SPARTACUS. Mais, mon cher, il y a des faits...

VINDEX. A bas les faits!

SPARTACUS. Oublie la tactique des clubs, laisse-moi te parler. Je t'écoute, moi!

VINDEX. Parbleu! tu as intérêt à m'écouter : je t'apprends des choses nouvelles, et tu me crains. Toi, tu viens me répéter de vieux refrains conservateurs dont tu te moquais hier, et des menaces dont je me ris.

SPARTACUS. Je ne te menace pas. Je vois en toi le peuple souverain, et je te respecte. Mais, souverain indigne de ta propre majesté, tu repousses, lorsqu'elles contrarient tes passions, les lumières que t'offrent tes plus fidèles serviteurs.

VINDEX. Je connais encore cette gamme. Tu l'as chantée à Charles X, à Louis-Philippe. Avec ces respects, ces tendresses et cette fidélité, tu voudrais faire de moi un roi constitutionnel, *qui règne et ne gouverne pas.* Sache, mon cher, que j'entends être roi absolu, tout ce qu'il y a de plus absolu. Mais c'est égal, tu viens de prononcer une phrase qui n'était point mal tournée, et je veux me reposer du style de Cantagrel. Parle, fidèle serviteur. Donne-m'en pour vingt-cinq francs.

SPARTACUS. Je te dois la vérité; tes ironies ne me décourageront pas.

VINDEX. Très-bien! Marques nombreuses d'approbation.

SPARTACUS. Il y a des faits, disais-je, des faits qui subsistent malgré tes dénégations et malgré mes désirs. Quoi que tu fasses, tu ne changeras pas la nature humaine...

VINDEX. Sensation prolongée.

SPARTACUS. Tu ne changeras pas davantage le monde matériel...

VINDEX. O Cantagrel, ô Considérant, vous l'entendez! Ce mécréant nie le pouvoir que j'ai sur mon globe. Il veut conserver la lune, honnie de Fourier et des chiens.

SPARTACUS. Si c'est un parti pris de m'interrompre, dis-le tout de suite, et cessons l'entretien.

VINDEX. Mais non, tu m'intéresses. Pardonne à de vieilles rubriques d'opposition que tu m'as toi-même enseignées, et continue.

SPARTACUS. Frère, il y faut pourtant songer. Avant de s'égorger, il faut pourtant savoir si l'on s'égorgera pour quelque chose. Avant d'anéantir la société, il est bon de

rechercher si on ne se propose pas de la reconstruire sur une base fausse et impossible. Nul n'a le droit de fermer l'oreille à la voix de l'humanité; les insensés seuls refusent d'écouter celle de la logique...

VINDEX. Passons le pathos. Au fait!

SPARTACUS. Le voici, le fait. Point de pain sans travail, point de travail sans société, point de société sans hiérarchie des capacités, point de hiérarchie et de subordination sans lois, point de lois sans gouvernement, point de gouvernement sans force...

VINDEX. Ainsi, tout se résume dans la force? (*Montrant son fer.*) Eh bien, la force, la voilà!

SPARTACUS. C'est la force matérielle : elle ne peut rien sans la force morale; et ce qui fait la force morale, c'est... (*Il cherche.*)

VINDEX. C'est...?

SPARTACUS. C'est d'abord la satisfaction des intelligences; car si elles ne sont pas satisfaites, elles conspirent. C'est ensuite le sentiment du devoir chez les gouvernants et chez les gouvernés; car... (*Il cherche.*)

VINDEX. Car...?

SPARTACUS. Car, par suite de l'infirmité humaine...

VINDEX. Tiens!... tu reconnais le péché originel, toi?

SPARTACUS. Assurément non... Mais enfin, ce phénomène est évident : les œuvres de l'homme, en dépit de ses plus grands efforts et de ses meilleurs désirs, sont toujours entachées d'une certaine imperfection. Il en résulte que la société n'est pas encore ce que l'on voudrait qu'elle fût, ce qu'elle devrait être, ce qu'elle deviendra, je l'espère. Il y a des injustices et des inégalités temporaires; il y en a de permanentes et de fatales. L'égalité

des droits compense et combat les premières : nous l'avons. Le sentiment du devoir adoucit les autres et enseigne à les supporter.

VINDEX. A merveille! Je n'ai point de propriété, mais je travaille à la tienne; j'ai une vieille femme, mais tu as une jeune maîtresse; je dîne fort mal, mais tu déjeûnes, tu dînes et tu soupes fort bien; mon intelligence de prolétaire murmure un peu, mais ton intelligence de lettré et de représentant du peuple est contente. S'il y a quelques petites inégalités entre nous deux, la garde bourgeoise et le suffrage universel compensent tout cela. Pour être aussi heureux que je puis raisonnablement y prétendre, il ne me manque plus que le sentiment du devoir. Tu l'as, toi, maître, je n'en doute point. Mais moi, je ne l'ai pas, je ne l'ai pas du tout! Je trouve même que c'est une vieillerie catholique, bonne, comme toutes les autres, à mettre au rebut. Ma conscience en est libre, et je ne l'en veux point charger de nouveau. Il n'entre aucunement dans ma tête que je doive être ton inférieur en richesse, en pouvoir, en plaisir, en liberté, en rien. Je n'entends pas que tu sois mieux habillé, mieux nourri, mieux ou moins marié que moi, ni que tu travailles moins, ni que, travaillant autant, tu gagnes davantage, ni que ton travail, également rétribué en argent, soit entouré de plus d'honneur. Je nie que ton intelligence, réelle ou prétendue, te crée un droit supérieur à mon appétit. Je veux une égalité absolue, évidente, qui ne fasse l'objet d'un doute pour qui que ce soit. Je veux une liberté pareille à cette égalité. Je suis le peuple souverain, telle est ma volonté souveraine... Et je crains qu'elle ne fasse chavirer l'ordre moral.

SPARTACUS. Non, ce n'est pas ta volonté; c'est un rêve

absurde, auquel tu renonceras. Proudhon et Considérant eux-même te diront...

VINDEX. Va te promener avec Proudhon et Considérant, et tous les oisons de leur espèce et de la tienne! Je les écoute comme je t'ai écouté, leur prêtant l'oreille et la main tant qu'ils parlent de détruire. Dès qu'ils s'aviseront de vouloir conserver quelque chose, je leur serrerai la gorge, et il ne sortira plus de leur bouche que des sons impopulaires. Je me retirerai, j'irai plus loin; je les abandonnerai, machines usées et ridicules, sur les ruines qu'ils auront faites. A ton exemple, ils s'efforceront, eux, et d'autres après eux, de consolider ce qu'ils auront miné. Ils verront tout crouler, et gare encore la lanterne! Que sont ces gens-là? Des bourgeois, des paperassiers, des écrivailleurs, des sots capables d'avoir un jour quelque remords. Mon véritable chef n'a pas encore paru. Il ne saura pas lire, il n'aura point de famille; ce sera quelque bâtard, quelque banni de bonne trempe, plein d'une irréconciliable haine pour ce monde, contre lequel il aura lutté partout et qui l'aura partout flagellé. La liberté sera son seul drapeau, la vengeance son seul évangile. C'est celui-là que j'attends et qui terminera l'œuvre commencée par toi. Me crois-tu si stupide et si lâche que de me laisser prendre au conte des fouriéristes? Cela est bon pour dissoudre la morale et travailler le bourgeois. J'y applaudis; j'aime à voir cette couvée de niais me mâcher si bellement la besogne, pour un peu de gros encens et quelques voix que je leur donne dans les élections. En attendant, je les apprécie; et je me soucie de leur ordre social comme de la bataille des petits pâtés! Ne parlent-ils pas de nous donner aussi des artistes, des littérateurs, de bâtir des

palais, de constituer des hiérarchies de cuisine, une première, une seconde, une troisième table? Les goinfres! Ils couronneraient empereur quelque gargotier qui leur aurait servi des sauces nouvelles. A bas le bouchon phalanstérien! A bas le dieu Ventre! à bas, comme les autres dieux! La liberté ne s'emprisonne pas d'un vêtement, ne s'enchaîne pas au tourne-broche. Elle est nue, elle boit l'eau du torrent, elle vit de sa chasse et des fruits que la terre a produits sans culture.

SPARTACUS. Ainsi, ce que tu rêves, ce que tu veux, c'est l'état sauvage!

VINDEX. Laisse-moi tranquille! Je veux avoir raison. Je me moque des faits, de la logique, de la raison même. Je me moque de ce qui fut et de ce qui sera. Je me moque du possible et de l'impossible; je me moque de tout, je nie tout. Je suis repu de misère, de servitude et d'affront; je suis ivre d'envie. Je veux être maître à mon tour; je veux régner, ne fût-ce qu'un instant; et si je ne puis régner, je veux mourir. Je tenterai cette entreprise immense. Une dernière fois, le fer et la flamme aux mains, j'interrogerai la destinée. Délivré, grâce à toi, de la crainte de Dieu, et, comme dit Proudhon, devenu sage, je verrai si je n'ai reçu la force que pour obéir à l'intelligence, c'est-à-dire à la ruse. Je verrai si vraiment il faut que tous mes instincts cèdent à de prétendues lois émanées de ce petit nombre d'hommes, de ce petit cerveau de l'humanité que je puis briser d'un seul coup de poing. Je verrai s'il est vrai que Dieu se soit laissé vaincre par vous, et si ce n'est pas pour vous punir, pygmées insolents, qu'il vous a permis de le chasser de mon cœur. Je changerai donc la face de ce monde. Je le bouleverserai jusqu'à ce qu'il n'y ait plus ni premier ni dernier, jus-

qu'à ce que toute trace d'inégalité, tout germe de despotisme, toute apparence d'injustice ait cessé d'offenser mon sublime orgueil... Si j'échoue... — Mais je n'échouerai pas; mais vous m'aiderez vous-mêmes par vos divisions, par vos jalousies, par votre impiété, par votre sottise; mais, dans l'espoir de me duper encore, dans l'espoir de me commander et de vous sauver, vous serez mes agents et vous vous entre-tuerez vous-mêmes... — Si j'échoue, eh bien, ce ne sera pas sans vous avoir fait d'irréparables blessures. Je m'ensevelirai, content et fier, dans la ruine de toutes vos prospérités. Je m'ensevelirai, poussant une imprécation qui retentira durant les siècles comme un éternel sujet d'épouvante. Alors ceux qui reconstitueront le monde se souviendront de nous et songeront à le faire meilleur.

SPARTACUS. Scélérat! tes désirs infâmes seront trompés. La société ne périra point, mais tu lui feras perdre les précieuses conquêtes de l'esprit moderne. La réaction seule profitera de tes crimes. Tu nous ramèneras au règne des castes et du privilége.

VINDEX. Que m'importe? Maître pour maître, j'aime autant un Montmorency que toi.

SPARTACUS. Je t'adjure d'y penser. Au nom de la patrie...

VINDEX. Je n'ai point de patrie.

SPARTACUS. Au nom de Dieu et de tes frères...

VINDEX. Il n'y a plus de Dieu, et nous ne sommes plus frères.

SPARTACUS. Tu te laisses emporter par une aveugle fureur. Descends en toi-même. Citoyen, ne hais-tu pas les tyrans?

VINDEX. Esclave, je hais les hommes.

VOIX AU LOIN. *Sentinelles, prenez garde à vous !*

VINDEX. Oui, PRENEZ GARDE A VOUS ! Mais vous veillez en vain. L'ange du ciel ne garde plus la ville. Il ne pose plus sa main sur le cœur du peuple, pour en comprimer les battements formidables; il n'y verse plus les paroles qui éteignent la haine et l'envie. L'ange s'est enfui du milieu de vos cités, et m'en a laissé maître. Veillez, prêtez l'oreille : tout est calme, je suis vaincu, je travaille... Je répare la brèche que j'ai faite sur les barricades à ce fer, mon gagne-pain et mon vengeur !...

En ce moment une vive fusillade éclata, mille cris déchirants et terribles s'élevèrent. C'était ce lamentable épisode des prisonniers échappés, qui coûta la vie à cent personnes. Je courus à nos faisceaux. Quel désordre ! le *loustic*, sans se rendre bien compte de ce qu'il faisait, mettait en joue son capitaine. Au milieu du trouble, je jetai un regard du côté des statues. Spartacus ne paraissait pas solide sur ses jambes; Vindex, silencieux et courbé, aiguisait sa serpe.

M. DE LAMARTINE ROMANCIER.

Les Confidences et Raphaël.

Mars 1849.

Ne séparons pas ces deux ouvrages. Sous des titres divers, ils forment le premier et le second volume de la même histoire ou du même roman. L'auteur de cette histoire, le héros de ce roman ne veut pas que le public s'y méprenne. La dernière ligne des *Confidences* renvoie le lecteur à *Raphaël*, la première ligne de *Raphaël* avertit que Raphaël est un nom supposé. Il n'y a là nul mystère. *Raphaël* est une suite des *Confidences;* le vrai nom de Raphaël est Alphonse de Lamartine.

S'il y a des lecteurs à l'oreille de qui rien ne soit encore venu du bruit que ces publications ont fait, ils vont imaginer quelque chose de sérieux. Depuis un an, M. de Lamartine a joué un grand rôle, et, de poème en poème,

de discours en discours, de printemps en printemps, il est arrivé tout près de la soixantaine. Bientôt les journalistes, grands consommateurs de périphrases, l'appelleront un *illustre vieillard*. Sur ce faîte d'années remplies de tant d'œuvres et chargées d'actes si graves, lorsqu'on a jeté dans les aventures révolutionnaires une société de trente-cinq millions d'âmes, lorsqu'on a vu cette société étaler tous ses maux, crier toutes ses misères, hurler tous ses délires, lorsque l'on a été son espérance et presque son idole, lorsque l'on est tombé dans son dédain, si on lui parle, c'est pour la consoler, probablement, ou tout au moins pour l'instruire. Voyons quels conseils M. de Lamartine nous donne, quels aveux il nous fait, quel pardon il nous demande.

M. de Lamartine ne nous fait d'autres aveux que celui de ses amoureux martyres, ne nous conseille que de bien aimer les dames, ne nous demande que d'acheter ses livres. L'ancien membre du Gouvernement provisoire, voyant qu'on ne veut plus de lui aux affaires de l'Etat, reprend simplement son métier d'homme de lettres. Il écrit, il bâcle des volumes, comme s'il n'y avait eu ni 24 février, ni 10 avril, ni 15 mai, ni 25 juin, ni 10 décembre. Vous songez à M. Sobrier, à M. Louis Blanc, à M. Proudhon, au général Bréa, aux quarante-cinq centimes, à la faillite, à la banqueroute, à la faim, aux torrents de sang dans les rues, aux torrents d'angoisses dans les cœurs, aux torrents de larmes dans les familles : il songe à la belle Mâconnaise, à la belle Procitane, à la belle Savoyarde, à la belle Parisienne, à toutes les belles qu'il a charmées. Il décrit leurs cheveux, leurs lèvres, leurs dents, leurs yeux tendres, l'herbe qu'elles ont foulée aux pieds, le vent qui dessinait ces jolies tailles; il

dit surtout comme il fut noble amant. Ces deux volumes ne renferment pas autre chose.

J'en éprouve plus d'étonnement et un étonnement plus pénible que je ne l'aurais pensé. Sans méconnaître le grand talent de M. de Lamartine, je n'ai pu faire jamais grand cas ni de lui ni d'aucun individu de l'espèce poétique. L'Apollon du Belvédère me paraît beau, c'est un dieu; mais ce n'est que le dieu des chansons, je n'en attends que des chansons. Il porte un arc pour lancer des traits de satire. C'est naïveté de lui demander des choses viriles, de lui mettre la cuirasse sur le dos et le sceptre aux mains. Néanmoins, la France s'étant oubliée à cette folie, de prendre un jour pour colonel le principal musicien du régiment, ce n'était pas au musicien de lui en faire honte. Puisqu'il se voulait remettre à chanter, ne pouvait-il au moins sonner la trompette, amplifier dans le patriotique, dans le philosophique, dans l'historique? Mais prendre le galoubet, à cet âge, et faire danser devant nous le fantôme fardé de la vieille Elvire! La France a subi depuis un an des humiliations notables. Elle s'est vue condamnée à connaître des hommes qui ne pouvaient pas même prétendre à l'illustration des sifflets; elle a dû prononcer leurs noms souvent, s'inquiéter de ce qu'ils pensent, discuter leurs idées, les combattre, les craindre: cependant la pire, la sanglante avanie est celle que lui fait M. de Lamartine, l'homme du 10 avril, s'avançant, guitare en main, pour lui conter ses amours et la distraire ainsi de l'auteur du *Chiffonnier* (1) et du créateur de la Banque d'échange (2), qui lui font peur.

Et c'est juste! La France s'est donnée au sophisme, il

(1) Félix Pyat. — (2) Proudhon.

est juste que les sophistes la gouvernent, la tondent, la méprisent, et qu'entre deux catastrophes, profitant des renversements qui les ont mis en évidence, ils fassent argent des moissons de leur esprit. Pauvre France! Trop heureuse encore d'en trouver qui sachent parler français! De ceux-là, elle n'en aura pas toujours. Il en vient d'autres, hideux et ineptes, qui lui feront des discours sans grammaire, qui lui donneront des lois sans orthographe, qui lui vendront des livres barbouillés de la même fange dont ils écriront leurs décrets.

Ecoutons les histoires amoureuses de M. de Lamartine. Nous l'avons bien mérité! Fermons les volets afin de n'entendre pas nos *frères* qui, là-bas, dans la rue, chantent la *Carmagnole*, demandant des autels pour le divin Robespierre, réhabilité par M. de Lamartine avant de l'être par eux. Nous aurons fini, peut-être, avant qu'ils ne viennent enfoncer la porte. Si Théroigne les accompagne, nous trouverons du moins quelque parole sentimentale à lui dire; Théroigne qui fait aussi des décrets et des histoires d'amour!

I. Il y a une préface aux *Confidences*, et c'est encore une confidence. M. de Lamartine répond à un ami qui a voulu savoir, comme tout le monde, quelle fâcheuse occurence le peut pousser à livrer au public les secrets de son cœur. Hélas! l'illustre auteur n'y met aucune fierté. Il avait des soucis d'argent, *res angusta domi;* il a vendu à la *Presse* les secrets de son cœur pour racheter la maison paternelle, que les huissiers assiégeaient. Le papier timbré a provoqué les *Confidences*. Et si l'on veut savoir pourquoi les huissiers cernaient le Poète, c'est un effet de son amour pour la vérité. Il aurait pu servir la

France « dans la carrière de ses négociations largement » rétribuées. » Mais il a préféré, « depuis 1830, servir à » ses dépens *dans l'armée de Dieu*, soldat sans solde des » idées qui n'ont pas de budget sur la terre. » Plus loin, M. de Lamartine prévient son ami que les *Confidences* seront d'ailleurs arrangées pour le lecteur et ne ressembleront pas trop à des confessions. Nous le croyons sans peine! Telles qu'elles sont, néanmoins, les *Confidences* lui pèsent encore. Il a besoin de s'en consoler. Il se console en regardant « l'ombre des tilleuls, qui le soir » grandit, s'allonger lentement jusqu'à lui *comme des* » *fantômes qui viennent lui lécher les pieds pour le bé-* » *nir*. » Il espère que, lorsqu'il retrouvera son père, sa mère, ses sœurs, « dans la maison du père de famille » éternel, ils le béniront peut-être pour ce qu'il a fait. » D'autres sentiraient là-dessus plus d'inquiétudes! M. de Lamartine nous peint ses parents sous la couleur de ces gens d'autrefois, fiers, qui ne faisaient point de négoce, qui ne concevaient même pas ces extrémités auxquelles on se résigne aujourd'hui, de garder la fortune préférablement à l'honneur. Ils auraient laissé faire les huissiers.

C'était une noble famille. M. de Lamartine y reçut une première éducation douce et rustique. Les pages où il décrit son enfance, quoique toujours trop apprêtées, sont attachantes. Sa mère y rayonne, pleine de bon sens, de modestie, de tendresse, de vertu. Elle avait été élevée à Saint-Cloud, avec les jeunes princes d'Orléans, dont l'un, rapprochement bizarre! était ce Louis-Philippe que M. de Lamartine, un jour d'improvisation politique, a détrôné. Fortifiée dans sa foi par les épreuves et dans ses devoirs par le malheur, toute à Dieu, toute à son mari, toute à ses enfants, cette admirable femme n'a nul

besoin du soin que prend son fils de l'embellir en lui donnant un grain de philosophie et en excusant sa dévotion, qu'il met sur le compte du sexe. Il la gratifie d'une *tendre admiration* pour Rousseau, « sans doute » parce que Rousseau avait plus qu'un génie, parce qu'il » avait une âme. Elle n'était pas de la religion de son » génie, mais elle était de la religion de son cœur. » Une mère, une chrétienne, de la religion du cœur de Rousseau ! C'est une cheville, évidemment. La prose de M. de Lamartine en est pleine. Toute sornette lui est bonne à combler les creux d'une période. Il écrit surtout pour les oreilles.

M. de Lamartine caresse moins son père, homme de grand sens, s'il a vraiment dit ce mot devenu célèbre : *Pauvre Alphonse ! il tourne même lorsqu'il ne fait pas de vent !* Il est effacé. C'est dommage. Quelques paroles de lui nous aideraient sans doute à saisir, dans l'enfant trop aimé de sa mère, les germes de l'homme et de l'écrivain que nous connaissons. Les *Confidences* n'ont pas la franchise, d'ailleurs regrettable, des *Mémoires d'outre-tombe,* auxquelles elles ressemblent par plusieurs mauvais côtés. Poète plus complet que M. de Lamartine, et surtout meilleur peintre, M. de Châteaubriand trace de son père un portrait peu filial assurément, mais plein de vie. Le vieux gentilhomme breton se dépitait d'avoir mis au monde ce je ne sais quoi d'aimable et d'insensé, qui paraît propre à tout et qui n'est bon à rien, qui veut tout entreprendre et dont on ne sait que faire, garçon par le sexe, fille par l'humeur, âme impétueuse et molle, esprit tenace et flottant... un favori des muses, enfin ! Le père de M. de Lamartine a dû éprouver ces étonnements-là.

On arracha M. de Lamartine à la vie agreste et aux

caresses de sa mère pour le mettre en pension. Il avait douze ans. La pension où il fut placé semblait offrir assez de garanties pour la religion. Le prospectus calma les scrupules maternels. Mais il paraît que l'art des prospectus n'était pas alors moins fallacieux qu'aujourd'hui. Voici la peinture de cette excellente pension :

« Elle était peuplée de deux cents enfants inconnus, railleurs, méchants, vicieux, gouvernés par des maîtres brusques, violents et intéressés, dont le langage mielleux, mais fade, ne déguisa pas un seul jour à mes yeux l'indifférence. Je les pris en horreur. Je vis en eux des geôliers... Les jeux de mes camarades m'attristaient; leur physionomie même me repoussait. Tout respirait un air de malice, de fourberie et de corruption qui soulevait mon cœur. L'impression fut si vive et si triste que les idées de suicide, dont je n'avais jamais entendu parler, m'assaillirent avec force. Je me souviens avoir passé des jours et des nuits à chercher par quel moyen je pourrais m'arracher une vie que je ne pouvais pas supporter. Cet état de mon âme ne cessa pas un seul moment tout le temps que je restai dans cette maison. »

Il parvint enfin à se faire chasser, après qu'on l'eut tenu deux mois au cachot, pour le punir d'une tentative d'évasion. Sa mère le conduisit au collége de Belley, dirigé par les Jésuites :

« En y entrant, je sentis en peu de jours la différence prodigieuse qu'il y a entre une éducation vénale vendue à de malheureux enfants, pour l'amour de l'or, par des industriels enseignants, et une éducation donnée au nom de Dieu et inspirée par un religieux dévouement dont le ciel seul est la récompense. Je ne retrouvai pas là ma mère, mais j'y retrouvai Dieu, la pureté, la prière, la charité, une douce et fraternelle surveillance, le ton bienveillant de la famille, des enfants aimés et aimants, aux physionomies heureuses. J'étais aigri et endurci; je me laissai attendrir et séduire. Je me pliai moi-même à un joug que d'excellents maîtres savaient rendre doux et léger. Tout leur art consistait à nous intéresser nous-mêmes aux succès de la maison et à nous conduire par notre propre volonté et par notre propre enthousiasme. Un esprit divin semblait animer du même souffle les maîtres et les dis-

ciples. Toutes nos âmes avaient retrouvé leurs ailes et volaient, d'un élan naturel, vers le bien et vers le beau. Les plus rebelles eux-mêmes étaient soulevés et entraînés par le mouvement général. C'est là que j'ai vu ce que l'on pouvait faire des hommes, non en les contraignant, mais en les inspirant .. Nos maîtres ne faisaient pas semblant de nous aimer, ils nous aimaient véritablement, comme les saints aiment leur devoir. Ils commencèrent par me rendre heureux, ils ne tardèrent pas à me rendre sage. La piété se ranima dans mon âme. Elle devint le mobile de mon ardeur au travail. Je formai des amitiés intimes avec des enfants de mon âge, aussi purs et aussi heureux que moi. Ces amitiés nous refaisaient, pour ainsi dire, une famille. Arrivé trop tard dans les dernières classes, puisque j'avais déjà passé douze ans, je marchai vite aux premières. En trois ans j'avais tout appris. Je revenais chaque année chargé des premiers prix de ma classe. Il ne manquait à mon bonheur que ma mère et la liberté. »

Cette description est plus longue et toujours aussi belle. On y reconnaît le cri de la vérité, l'accent du cœur. Nulle gêne, nul embarras, nul effort dans le style. M. de Lamartine la termine par ces mots : *Je n'aime point l'institut des Jésuites*. Et pourquoi? Il faut répondre par la sentence paternelle citée plus haut : il y a eu du vent! Le vent se nomme M. Sue. Après avoir fait « des adieux reconnaissants aux excellents maîtres qui » resteront toujours dans sa mémoire comme des modèles » de sainteté, de vigilance, de paternité, de tendresse et » de grâce pour leurs élèves, » M. de Lamartine, écoutant dans les journaux et à la tribune les écoliers de ses premiers pédagogues, apprend enfin à connaître les Jésuites.

« Elevé dans leur sein, je savais discerner, *dès cette époque*, l'esprit de séduction, d'orgueil et de domination qui se cache ou qui se révèle à propos dans leur politique, et qui, en immolant chaque membre au corps et en confondant le corps avec la religion, se substitue habilement à Dieu même et aspire à donner à *une secte surannée* le gouvernement des consciences et la monarchie universelle de la conscience humaine. »

Vous le voyez, c'est bien M. Sue qui souffle; le style même en rend témoignage. Voulez-vous entendre encore M. de Lamartine; mais M. de Lamartine perfectionné, appréciant tout à la fois les Jésuites et la Religion aux balances de sa suprême sagesse? Vous n'aurez pas besoin de tourner la page.

« Leur zèle ! le zèle de ces Jésuites qui veulent se substituer à Dieu même; était si ardent, qu'il ne pouvait s'allumer qu'à un principe surnaturel et divin. Leur foi était sincère, leur vie pure, rude, immolée à chaque minute et jusqu'à la fin au devoir et à Dieu. Si leur foi eût été moins superstitieuse et moins puérile, si leurs doctrines eussent été *moins imperméables à la raison, ce catholicisme éternel*, je verrais dans les hommes que je viens de citer les maîtres les plus dignes de toucher avec des mains pieuses l'âme délicate de la jeunesse; je verrais dans leur institut l'école et l'exemple des corps enseignants. »

Eh non, Monsieur! si les Jésuites avaient les qualités que vous leur souhaitez, vous verriez simplement en eux ce que vous avez vu vous-même dans votre pension de Lyon : des maîtres brusques, violents et intéressés; un air de malice, de fourberie et de corruption; des enfants méchants, railleurs, vicieux, impies, la graine qui lève en France depuis cinquante ans! Mais ne faisons pas tort à la fécondité d'esprit de M. de Lamartine. Il a trouvé un moyen de tout concilier, c'est-à-dire d'avoir pour la jeunesse d'excellents maîtres qui vaudront les Jésuites, et qui cependant ne seront ni Jésuites, ni religieux, ni prêtres. Voici cette découverte vraiment précieuse; nous la reproduisons avec les phrases qui l'entourent, la monture ajoute à l'éclat du diamant :

« Trois cents jeunes gens recevaient à Belley une éducation *à la fois pieuse et libérale*. Je ne suis pas un partisan de l'éducation du siècle par le clergé; je déteste la théocratie, parce qu'elle revendique la tyrannie au nom du Dieu de liberté et qu'elle la perpétue en la sacrant. Je

redoute pour l'esprit humain l'influence du sacerdoce dans les gouvernements; mais aucune de ces considérations ne m'empêchera de reconnaître et de proclamer la vérité. Tant que l'esprit du siècle *ne deviendra pas une foi religieuse* qui dévore à son tour les âmes, les établissements laïques lutteront inégalement avec les établissements du sacerdoce. IL FAUT QUE L'ÉTAT DEVIENNE UNE RELIGION AUSSI. »

Ce n'est pas plus difficile que cela!

Mais nous nous occupons ici de politique et nous faisons tort à l'amour. En quittant le collége, nous entrons dans les amours pour n'en plus sortir. Le héros des *Confidences* complète à la hâte son éducation par la lecture de tout ce qu'il peut trouver de poésies et de romans, et nous voyons paraître Lucy L***. « Des yeux d'un » bleu de pervenche, des cheveux noirs et touffus, une » bouche, etc., une taille, etc., un regard, etc. Elle sor- » tait d'un couvent de Paris, *elle savait par cœur les* » *poètes;* elle *adorait* Ossian. » Il n'y a que M. de Lamartine pour rencontrer des filles qui ont appris les poètes *par cœur* au couvent! On s'aime, on se décoche des vers, on se donne rendez-vous sur la terrasse du vieux château pour regarder la neige au clair de la lune; et cette première entrevue, troublée par un gros chien, n'a pas d'autre suite.

Je me demande pourquoi le fondateur de la République démocratique une et indivisible a pris la peine de nous raconter cette puérile aventure. A-t-il, comme Rousseau, dont c'était le métier, et comme M. de Châteaubriand, hélas! voulu nous amuser par le contraste de sa gaucherie adolescente avec tant de gloire dont il rayonne aujourd'hui! Mais, pour réussir en ces fadaises, il faut de la naïveté, de la fraîcheur, une pointe de raillerie et de bonhomie gauloise. M. de Lamartine est à cent lieues de tout cela. Vrai berger de l'Astrée, sa panetière

est ornée de perles, sa houlette est dorée, ses repas de pain bis sont servis sur des plats d'argent par des laquais galonnés; il parle à ses moutons comme au public. Qu'il laisse à d'autres les histoires pour rire; personne ne s'en tire plus mal. Cette corde franche manque à son violon.

A propos de Lucy, M. de Lamartine nous fait lire ses premiers vers, qui ressemblent bien aux derniers :

Sous sa robe d'enfant qui glisse des épaules,
A peine aperçoit-on deux *globes* palpitants,
Comme les nœuds formés sous la tige des saules,
Qui font renfler la tige aux sèves du printemps.

De Lucy nous passons à Graziella, et de seize ans à dix-neuf ans. Il y a ici une lacune importante, nous ne voulons pas dire regrettable, indiquée dans la *Presse* par la note que voici :

« Je n'ai rien écrit sur ces trois années de ma vie, où je vécus, loin de la maison paternelle, dans toutes les légèretés, dans toutes les dissipations, dans tous les désordres d'une jeunesse inactive, années qui ne laissent qu'humiliations et regrets à l'âge avancé, et dont on écarte de soi les souvenirs comme une amertume des lèvres qu'on voudrait pouvoir oublier.

» Peut-être les noterai-je un jour, comme on marque d'une croix la place du chemin où un voyageur est tombé, pour avertir ceux qui passeront après lui. »

Cette note, si instructive au point de vue philosophique, a disparu du volume. M. de Lamartine se contente de dire qu'il quitta la maison paternelle pour *achever son éducation*. Nous sommes autorisés à croire que ce complément d'éducation ne lui fut pas donné par les Jésuites. Il échappa ainsi à l'horrible malheur de confondre la religion avec une *secte surannée*, qui veut se substituer à Dieu même. Voyons ce que Dieu, le prochain et M. de Lamartine y ont gagné.

II. M. de Lamartine, ayant donc complété son éducation, fit le voyage de Rome. Il arriva dans la Ville éternelle en compagnie d'un vieux chanteur et d'une belle fille de théâtre, nommée la *Camilla*, qui se hâta de lui témoigner « une amitié un peu tendre; » mais lui n'aima point, à cause de sa voix de contralto. La Camilla le promena dans Rome.

« Elle était gaie et folâtre *comme une statue* de l'éternelle Jeunesse, au milieu de ces vestiges du temps et de la mort. Elle dansait sur la tombe de Cecilia Metella, et pendant que je *rêvais*, assis sur une pierre, elle faisait résonner de sa voix de théâtre les voûtes sinistres du palais de Dioclétien. »

L'auteur prend partout ce soin de *poser* en sujet de vignette. Les *Confidences* sont une réminiscence perpétuelle de Rousseau, de Châteaubriand, de Byron, de Goëthe, et plus particulièrement de Tony Johannot.

Il eut un autre *cicerone*, un professeur de langues, d'une figure superbe et d'un caractère antique, c'est-à-dire un républicain. Il avait harangué le peuple au Capitole durant l'exil de Pie VI. Nous connaissons cette espèce « antique. » Elle opère présentement, sous nos yeux, et elle fait une ample moisson des mépris du monde. M. de Lamartine n'en célèbre pas moins ce professeur, et il profite de l'occasion pour reculer indéfiniment la date de son propre républicanisme : « Ce Romain, dit-» il, adorait la France révolutionnaire et philosophique; » il abhorrait l'Empereur et l'Empire... Tout jeune en-» core, *j'avais les mêmes sentiments.* » Or, c'était vers 1811. Voilà ce que l'on peut appeler un républicain de l'avant-veille! M. Flocon lui-même n'a pas de si beaux quartiers. M. de Lamartine va encore plus loin. Il insinue qu'il est républicain de naissance, et par une rai-

son incontestable : parce qu'il a eu vingt ans! A vingt ans, selon lui, toute âme est généreuse, et toute âme généreuse est républicaine :

« La preuve que la liberté est l'idéal divin de l'homme, c'est qu'elle est le premier rêve de la jeunesse et qu'elle ne s'évanouit dans notre âme que quand le cœur se flétrit et que l'esprit s'avilit et se décourage. Il n'y a pas une âme de vingt ans qui ne soit républicaine. Il n'y a pas un cœur usé qui ne soit servile. »

Cette raison me paraît mathématique; j'ignore vraiment ce que j'y pourrais objecter si j'avais le cœur assez servile pour désobéir aux décrets qui m'ordonnent d'être républicain démocratique, et qui m'ordonneront un jour d'être républicain social. Je m'étonne seulement que M. de Lamartine n'ait pas fait plus d'efforts pour composer exclusivement la Constituante de législateurs de vingt ans. Devant une pareille assemblée, il aurait été plus sûr de faire accepter sa politique.

Quelles belles méditations républicaines ils faisaient, le professeur de langues et lui, en battant le pavé de Rome! Ils versaient « des *larmes amères* sur le sort de » ce monde, livré à toutes les tyrannies, où la philoso- » phie et la liberté n'avaient semblé vouloir renaître un » moment en France et en Italie que pour être souillées, » trahies et opprimées partout! » En effet, sous Robespierre, on avait vu renaître en France et un peu en Italie la philosophie des Césars et la liberté du Cirque; la philosophie rouge, qui abat les églises; la liberté rouge, qui fait des emprunts forcés et qui dresse des échafauds. Cette philosophie et cette liberté avaient travaillé d'un commun accord à la régénération du monde, lorsque Bonaparte était venu interrompre le cours de leurs bienfaits et « livrer de nouveau les peuples à tous les *préjugés*

» et à toutes les servitudes. » M. de Lamartine et le professeur se répandaient en imprécations « à voix basse » contre le soldat couronné. De cette époque date, pour M. de Lamartine, « l'amour de l'émancipation de l'*es-* » *prit humain* et sa haine raisonnée » contre Bonaparte. Il étudia Rome sous l'empire de ces impressions. « Ce fut, dit-il, *mon meilleur cours* d'histoire. » On le croira bien volontiers.

Dans ce cours d'histoire, commencé sous les auspices d'une comédienne et achevé sous la direction d'un libre penseur italien, le Catholicisme est passé sous silence. Mais qu'est-ce que le Catholicisme entre Tibère et Robespierre? Une défaillance, un sommeil de « l'esprit humain! » Durant ce sommeil, pourtant, un homme a veillé, qui a laissé un monument digne de toutes les admirations de « l'esprit humain. » L'homme est Michel-Ange, le monument est la basilique de Saint-Pierre.

Michel-Ange et son œuvre ont inspiré de belles pages et de grandes sottises. Il n'y a rien de comparable au pathos que M. de Lamartine leur dédie! Jamais personne ne s'est établi plus en plein sur l'extrême limite où la divagation, cessant de paraître intelligible, va passer de l'absurde au chaos. C'est un hymne à la « raison divinisée. » On y voit que Saint-Pierre « n'est plus un édi- » fice destiné à contenir un *vil peuple*, mais un temple » destiné à contenir toute la philosophie, toutes les » prières, toute la grandeur et toute la pensée de » l'homme; » que « Michel-Ange seul a compris le Ca- » tholicisme; » que « Saint-Pierre est véritablement l'a- » pothéose en pierre, la transfiguration monumentale de » la religion du Christ. » Si le Christianisme périssait, « Saint-Pierre resterait le temple universel, éternel,

» rationnel de la religion quelconque qui succéderait » au culte du Christ; » parce que « c'est le temple le » plus abstrait que jamais le génie humain, inspiré d'une » idée divine, ait construit ici-bas. » Enfin, « Saint- » Pierre est à lui seul un grand symbole de ce christia- » nisme éternel qui, possédant en germe, dans sa morale » et dans sa sainteté, les développements successifs de la » pensée religieuse de tous les siècles et de tous les » hommes, s'ouvre à la raison à mesure que Dieu la fait » luire, communique avec Dieu dans la lumière, s'élar- » git et s'élève aux proportions de l'esprit humain gran- » dissant sans cesse et recueillant tous les peuples dans » l'unité d'adoration, fait de toutes les formes divines un » seul Dieu, de toutes les *fois* un seul culte, de tous les » peuples une seule humanité. » Et pour conclure : « Michel-Ange a fait l'arche impérissable des temps fu- » turs, le Panthéon de la raison divinisée. »

Après ce ramage, M. de Lamartine quitte Rome et se rend à Naples, où il va faire mourir d'amour la fille d'un pauvre vieux pêcheur. Ne le suivons pas encore. Une voix s'élève dans mon souvenir, qui me parle aussi de Rome; de Rome aujourd'hui tombée au pouvoir des amis de M. de Lamartine; de Rome asservie, déshonorée et spoliée par les émancipateurs de « l'esprit humain. » Rome mérite bien que nous abandonnions un moment pour elle le tourtereau sexagénaire qui l'injurie entre deux roucoulements. Ecoutons M. de Maistre, écoutons un homme :

« O sainte Eglise de Rome! tant que la parole me sera conservée, je l'emploierai pour te célébrer. Je te salue, mère immortelle de la science et de la sainteté : *Salve, magna parens!* C'est toi qui répandis la lumière jusqu'aux extrémités de la terre, partout où les aveugles

souverainetés n'arrêtèrent pas ton influence, et souvent même en dépit d'elles. C'est toi qui fis cesser les sacrifices humains, les coutumes barbares ou infâmes, les préjugés funestes, la nuit de l'ignorance; et partout où tes envoyés ne purent pénétrer, il manque quelque chose à la civilisation. Les grands hommes t'appartiennent, *magna virum!* Tes doctrines purifient la science de ce venin d'orgueil et d'indépendance, qui la rend toujours dangereuse et souvent funeste. Tes pontifes seront bientôt universellement proclamés agents suprêmes de la civilisation, créateurs de la monarchie et de l'unité européennes, conservateurs de la science et des arts, fondateurs, protecteurs-nés de la liberté civile, destructeurs de l'esclavage, ennemis du despotisme, infatigables soutiens de la souveraineté, bienfaiteurs du genre humain. Si quelquefois ils ont prouvé qu'ils étaient des hommes, ces moments furent courts, et nul trône de l'univers ne porta jamais autant de sagesse, de science et de vertu. Au milieu de tous les bouleversements imaginables, Dieu a constamment veillé sur toi, ô VILLE ÉTERNELLE! Tout ce qui pouvait t'anéantir s'est réuni contre toi, et tu es debout; et comme tu fus jadis le centre de l'erreur, tu es depuis dix-huit siècles le centre de la vérité... »

Il y a un endroit des *Confidences* où M. de Lamartine rencontre M. de Maistre et le juge. Courons-y. Voyons comment l'oiseau jaseur apprécie l'aigle. Il commence par ces folles antithèses : « C'était une âme brute, mais » une grande âme; une intelligence peu policée, mais » une vaste intelligence; un style rude, mais un fort » style. » M. de Maistre daigna l'admettre à une lecture des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, encore inédites. Le chantre d'Elvire n'en est pas autrement embarrassé, et continue de cet air dégagé que rien ne déconcerte : « M. de Maistre ne savait rien que par les livres (parole » d'honneur), et il en avait lu *très peu*. Toute sa philo- » sophie n'était que la théorie de ses instincts religieux. » Les passions saintes de son esprit étaient passées chez » lui à l'état de foi. Il s'était fait des dogmes de ses pré- » ventions. C'était là tout le philosophe. L'écrivain était

» bien supérieur en lui au penseur. » Voilà, j'espère, M. de Maistre expliqué, jugé, réfuté, terrassé. Mais ce n'est rien. Ce morceau est calculé pour un trait final qui surpasse à lui seul ce qu'ont dit de plus ineffable sur M. de Maistre la multitude des feuilletonnistes qui ne l'ont jamais lu ou jamais compris : « Ce génie n'était » que dégrossi, mais il était à grandes proportions. Voilà » pourquoi il est *populaire* (en vérité!); plus harmo- » nieux et plus parfait, il plairait moins à *la foule*, qui » ne regarde jamais de près. C'est un Bossuet sauvage » et un Tertullien ILLETTRÉ. »

De Maistre *illettré!* le rire fou qui s'est élevé de toutes parts a cependant percé le nuage épais de vanité dont s'enveloppe M. de Lamartine, et cette dernière phrase a disparu de la seconde édition des *Confidences*. L'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* n'est plus *illettré* ni *sauvage;* il est simplement *alpestre :* « Un Bossuet al- » pestre. » Qu'est-ce que c'est qu'un Bossuet alpestre? La même chose apparemment qu'un De Maistre bourguignon. Cela n'a aucun sens, mais la période est pleine. Rendons grâce pourtant à M. de Lamartine. Il nous conserve un mot délicieux du Bossuet alpestre, sur le futur auteur de *Raphaël*. « Ce jeune Français, disait-il, a une » belle langue pour instrument de ses idées... Nous ver- » rons ce qu'il en fera QUAND L'AGE DES IDÉES SERA VENU! »

Quoiqu'il n'eût rien appris que dans les livres, je soupçonne M. de Maistre d'avoir prévu que le jeune rimeur, qu'il ajournait à l'âge des idées, resterait à l'âge des sensations.

III. Retournons aux amours.

M. de Lamartine, ayant fait amitié avec un vieux pé-

cheur de Naples, est introduit par une tempête dans la famille de ce bonhomme. Il y voit Graziella, enfant de quinze ans, belle, ignorante, naïve et pure. Il est lui-même fort beau, il lit des romans, il porte le deuil de la République, ses pensées s'attristent sur le sort de ce monde, où la philosophie et la liberté n'ont pu renaître. La petite fille, touchée de tant de grâces et de mélancolie, se prend à l'aimer violemment. M. de Lamartine n'y fait rien et n'en soupçonne rien. Lorsque Graziella lui avoue sa tendresse, il ne s'éloigne pas et se laisse adorer. Elle menace de s'enfermer dans un couvent s'il s'en va : c'est une extrémité où il n'ose pas la réduire. On veut la marier, elle s'y refuse, il ne l'y engage pas. Que veut-il donc qu'elle devienne? Sa femme? Pas précisément. Sa maîtresse? Fi donc! L'aime-t-il? Il ne sait. Il croit qu'il l'aime, il dit qu'il ne l'aime pas; mais il reste, et la malheureuse enfant s'habitue à penser qu'il ne partira jamais. A la fin, sa famille, lasse de le rappeler inutilement, le fait enlever par un ami. Graziella, devinant qu'elle sera oubliée, meurt au moment où l'ingrat commençait, en effet, de trouver que ce serait descendre un peu bas, d'épouser la fille d'un pêcheur. A quoi sert donc d'avoir l'âme si républicaine et d'aimer tant la philosophie et la liberté?

Cet épisode, qui tient la moitié à peu près du volume, est suivi d'une poésie descriptive à refrain, en l'honneur de Graziella. Tout finit par des chansons! La chanson est élégante, mais, en somme, longue et quelque peu sèche M. de Lamartine, toutefois, n'en est pas mécontent.

« C'est ainsi, dit-il, reprenant la prose, que j'expiai par ces *larmes écrites* la dureté et l'ingratitude de mon cœur de dix-huit ans. Je ne puis jamais relire ces vers sans adorer cette fraîche image que roule-

ront éternellement pour moi les vagues transparentes et plaintives du golfe de Naples... et sans me haïr moi-même! Mais les âmes pardonnent là-haut. La sienne m'a pardonné. Pardonnez aussi, vous!!! J'ai pleuré. »

Malgré ce beau repentir, les cœurs sensibles refusent d'absoudre M. de Lamartine. Un représentant du peuple (on ne dit pas si c'est M. Caussidière ou M. Greppo) aurait assuré ne pouvoir lui remettre deux choses : le 15 mai et la mort de Graziella. Je me sens moins rigoureux. Je ne crois point M. de Lamartine si coupable qu'il le prétend. On ne pourra m'ôter de l'esprit que Graziella n'est point morte de son amour. Je parie qu'elle est aujourd'hui une des plus respectables pêcheuses de la *Margellina*, mère de cinq ou six magnifiques lazzarons. Si elle était morte, morte d'amour, non! M. de Lamartine ne l'eût pas mise en feuilleton et vendue à la *Presse!* C'eût été assez de l'ingratitude, sans y joindre la profanation. Personne ne viole un tombeau, même pour dégager ses champs paternels.

Du reste, à part les vers qui sont de trop, et le *post-scriptum* qui est ridicule; à part aussi quelques écarts dans le sublime, l'histoire de Graziella est agréable. Avec le récit de la fuite et de la captivité du roi, dans les *Girondins*, c'est ce que M. de Lamartine a fait de mieux en prose. Il y a de jolies descriptions. Le caractère de Graziella ne manque ni de vérité, ni d'originalité, ni de grâce. Mais l'histoire gagnerait en vraisemblance et en émotion à n'être point contée par le héros. Ce qui fait le charme des héros de roman, c'est qu'on ne les rencontre jamais en dehors du roman. Leur amour n'est pas un épisode de leur vie, il est toute leur vie. Quand le roman s'achève, le héros disparaît. On ne le voit point député,

homme de lettres, membre du Gouvernement provisoire, libraire, changeant d'opinions, de fortune, de professions, de maîtresses. Au contact de cette réalité vulgaire, la fable romanesque s'évanouit, l'émotion s'éteint, ou même tourne au comique. Se figure-t-on Paul à la tribune, Werther amoureux d'une seconde, d'une troisième, d'une quatrième Charlotte, René briguant la présidence ou rédigeant le prospectus de ses Œuvres choisies? Quand Graziella parle à M. de Lamartine, plus elle est éloquente, plus je soupçonne M. de Lamartine d'avoir fait le discours; et je finis par y trouver un air de famille avec les harangues de l'Hôtel-de-Ville. Quand M. de Lamartine pleure Graziella et lui promet un éternel souvenir, je ne sais quel démon me le fait voir à son comptoir, promettant le même éternel souvenir, dans ce même tendre cœur, aux souscripteurs de sa nouvelle édition. « Pauvre Graziella! bien des jours ont passé depuis » ces jours. J'ai aimé, j'ai été aimé. D'autres rayons de » beauté et de tendresse ont illuminé *ma sombre route.* » D'autres âmes se sont ouvertes à moi pour me révéler, » dans des cœurs de femmes, les plus mystérieux trésors » de beauté, de sainteté, de etc., etc.; mais rien n'a terni » ta première apparition dans mon cœur... Il y a toujours » au fond de mon cœur une larme qui filtre, etc., etc. » Allez toujours, je suis de glace. Comment me pourrais-je attendrir? Ce langoureux est plus vieux que le siècle, il a barbe grise; avant et depuis Graziella, il a aimé à tort et à travers, c'est lui qui le conte, un tas d'espèces qu'il faut dissimuler sous des points de réticence. Il parle de Dieu et du ciel; mais quelle est sa croyance? Il parle de sa *sombre route :* quels sont ses chagrins? Il ne marche qu'entouré de thuriféraires et de laquais, et ce n'est pas

pour s'être abreuvé de larmes, qu'il est contraint de jeter aujourd'hui ses *Confidences* entre lui et les huissiers.

Graziella! pauvre fille! Je suppose que l'histoire en est vraie, rigoureusement vraie, que cet amour a existé, qu'il est resté pur, que l'enfant en est morte; savez-vous comment M. de Lamartine s'excuse? A travers le galimathias de ses *larmes écrites* ou *filtrées*, et l'emphase littéraire de ses remords, ce professeur d'amour, qui ne croit qu'à l'amour, qui nous chante en prose, en vers, en feuilletons, en volumes, l'amour; l'amour, seul bonheur, seule vertu, seul dieu, et qui se vante de quarante ans de service sous les drapeaux d'amour..., il assure qu'il ne pouvait pas aimer Graziella, parce que « l'homme » trop jeune est incapable d'aimer! » Là-dessus il fait une théorie qui semble avoir pour but de recommander ses cheveux blancs au club des Vésuviennes :

« L'amour vrai est le fruit mûr de la vie. A dix-huit ans on ne le connaît pas, on l'imagine. Dans la nature végétale, quand le fruit vient, les feuilles tombent; il en est peut-être ainsi dans la nature humaine. Je l'ai souvent pensé depuis que j'ai compté des cheveux blanchissants sur ma tête. Je me suis reproché de n'avoir pas connu alors le prix de cette fleur d'amour. Il y a plus de sève folle et d'ombre flottante dans les jeunes plants de la forêt; il y a plus de feu dans le cœur du chêne. »

Ainsi, on *naît* républicain, mais on *devient* amoureux. Tant pis pour les belles jeunes filles qui aiment les beaux jeunes gars! Si elles sont séduites, trompées, abandonnées, c'est l'ordre de la nature. Que ne s'adressaient-elles à des pères de famille? Elles auraient trouvé là des sentiments durables. A vingt ans, l'homme *imagine* l'amour, il ne le connaît pas. Vingt ans, c'est l'âge de la politique et de la philosophie; cinquante ans, voilà l'âge des amours!

Cette théorie ne s'accorde pas avec le proverbe arabe, qui dit *qu'autant la brebis craint le chacal, autant la jeune fille hait le vieillard;* mais elle a le mérite de nous faire bien comprendre M. de Lamartine, républicain de l'avant-veille et amoureux du surlendemain.

Où place-t-il l'âge de raison?

IV. Ramené de Naples, M. de Lamartine, qui n'avait pas encore de carrière, entre dans la maison militaire du roi Louis XVIII, quitte bientôt le harnais et se remet à voyager. En somme, c'était un grand garçon qui ne faisait rien que se livrer aux obsessions du génie poétique. Dieu lui manque; son âme, dépourvue de frein et par conséquent de force, est incapable d'aborder sérieusement les œuvres de la vie. Il en fait l'aveu :

« Les habitudes régulières de mes années d'étude et la douce piété de ma mère et de mes maîtres étaient loin de moi. Mes amitiés se profanaient au hasard comme mes sentiments. J'étais lié avec ce qu'il y avait de plus évaporé et de plus turbulent sous des formes heureuses dans la jeunesse de mon pays et de mon époque. J'allais aux égarements par toutes les pentes, et cependant ces égarements me répugnaient. Ils n'étaient que d'imitation et non de nature. »

Hélas! cette nature imitative cédait moins à d'autres exemples. La fréquentation du comte de Maistre, grand dans sa vie comme dans ses livres, ne lui inspira que des phrases ridicules. M. de Maistre n'entendait rien aux progrès de « l'esprit humain. » Le comte de Vignet, son ami de collége, sceptique à Belley, était devenu croyant: c'était, dit M. de Lamartine, par respect pour la mémoire de sa mère. Il en dit autant du comte de Virieu, autre ami de collége, autre sceptique converti. Quelque mérite, quelque vertu qu'il soit forcé de reconnaître aux vrais

chrétiens qu'il rencontre, leur dévotion n'est jamais à ses yeux que faiblesse de l'esprit ou illusion du cœur.

Pendant que ses amis se convertissaient pour faire plaisir à leur mère, l'auteur nous dit en peu de mots comment il occupait la sienne :

« Ici manquent les notes d'environ deux années, pendant lesquelles je n'écrivis pas, parce que je n'aurais eu à écrire que des déréglements, des fautes et des malheurs. Le jeu avait été ma principale occupation. J'avais tour à tour gagné et perdu des sommes considérables à Milan, à Paris, à *Naples* (1). J'étais rentré à la voix de ma mère, *qui était venue me chercher*, dans la maison paternelle presque ruinée aussi par des revers inattendus... »

La famille de M. de Lamartine, après cette équipée, le mit en pénitence à la campagne. Il s'ennuyait et il avait le cœur « plein de mépris pour le monde. » Sans trop chercher; il aurait pu, ce semble, trouver autre chose à mépriser que le monde! Il ne voyait dans sa campagne que deux hommes, qu'il estimait fort : lui, premièrement, et un curé, l'abbé Dumont.

Arrêtons-nous à cet abbé Dumont. C'est le prêtre selon le cœur de M. de Lamartine.

L'abbé Dumont ne croyait pas à la divinité de Jésus-Christ. Prêtre véritablement digne de célébrer la messe dans le Panthéon de la raison divinisée .

« On ne voyait chez lui ni bréviaire, ni crucifix, ni images de saint ou de sainte, ni vêtements sacrés. Il reléguait *tout cela* dans sa sacristie, aux *soins de son sonneur de cloches*. Il ne voulait pas que rien de son église le suivît dans sa maison et lui rappelât sa servitude et ses liens. »

(1) *A Naples!* Vous voyez bien que Graziella n'est point morte. Comment M. de Lamartine aurait-il pu se divertir, de la façon qu'il le confesse, sur cette cendre à peine refroidie? Ce court chapitre est sensiblement réduit dans la seconde édition. Il n'y est plus question de déréglements, ni de jeu, ni de Naples.

Cet homme de Dieu plut à l'amant de Graziella. Il était éloquent, érudit, grand chasseur, causeur aimable, penseur profond, *démocrate quoique royaliste*, contre-révolutionnaire et néanmoins partageant *toutes les doctrines et toutes les aspirations de la révolution;* enfin, un homme complet... et même double. L'auteur l'estime bien au-dessus des amis qui se sont laissé choir à prier le Dieu de leur mère. L'abbé Dumont avait une figure superbe; quatre lignes sont remplies de la seule description de son nez. Quel nez! « droit, modelé avec une extrême » pureté de lignes, renflé et palpitant vers les narines, » ferme, étroit et musculeux vers le haut, etc. » Possesseur d'un pareil nez, l'abbé Dumont devait être « sensible. » Il l'était, il avait aimé! rien ne lui manquait pour ressembler tout-à-fait au vicaire savoyard. Ah! le bon prêtre! M. de Lamartine, n'ayant aucune galanterie personnelle à nous conter pour le moment, fait un long détail des peines de cœur de l'abbé Dumont. Surpris par la révolution au moment de recevoir les ordres, il s'était mis à chouanner dans le Forez. Il avait trouvé un vieux château plein de demoiselles. L'une d'elles était « ravis- » sante. » Il avait fallu se sauver, courir les bois : « qui » peut les accuser sans accuser plutôt leur destinée? » La paix revenue, cette demoiselle, après six ans, accepta de soigner un vieillard. Son compagnon entra dans un séminaire, reçut les ordres sacrés et devint curé de Bussières :

« Les mystères du christianisme, qu'il accomplissait par *honneur* et par conformité avec son état, ne lui semblaient guère qu'un *rituel sans conséquence*, un code de morale illustré de dogmes symboliques et de pratiques traditionnelles qui n'empiétaient en rien sur son indépendance d'esprit et sur sa raison. C'était la langue du sanctuaire, dans laquelle il parlait de Dieu à un peuple enfant, disait-il. Mais, rentré chez lui, il en parlait dans la langue de Platon, de Cicéron et de Rousseau. »

Une chose manque à ce portrait. M. de Lamartine, qui décrit le nez, le génie, les mœurs, le costume et jusqu'à la cuisine de son pieux ami, oublie de nous apprendre pourquoi cet ami, cette belle âme, ce grand cœur, s'est fait prêtre sans croire en Dieu. Si c'était pour avoir de quoi vivre, le motif n'a rien d'illustre. Un amant délaissé par sa dame est sans doute digne de commisération; mais son malheur ne lui donne pas droit de trahir l'Eglise, de scandaliser le peuple, de refuser aux pauvres son amour et son temps. En vérité, quelles idées se fait donc M. de Lamartine du devoir religieux et même du simple honneur humain? Comment! il ne s'aperçoit pas que ce curé, bel esprit, esprit fort, qui court le gibier au lieu de visiter les malades, qui lit les philosophes au lieu de faire le catéchisme, qui ne prêche pas ses paroissiens ou qui leur prêche un Dieu qu'il ne croit pas, il ne s'aperçoit pas que ce curé souille l'autel dont il vit, insulte Dieu, ment à sa conscience, et fait enfin le plus abominable métier qu'il y ait sur la terre?

Il ne s'en aperçoit nullement, il ne s'en doute pas. Que peut-il reprocher à un homme qui était « un sourire » amer et résigné sur un abîme de sensibilité souffrante, » de souvenirs cuisants, de fautes chères, d'amour mal » éteint, de larmes contenues? » Mais il faut dire que l'abbé Dumont n'avait guère que quarante-cinq ans; c'est, on s'en souvient, l'âge de la *sensibilité*. Enfin, M. de Lamartine le pleure encore. Il va visiter sa tombe. « J'y donne, dit-il, un moment en silence, tout ce que » les vivants peuvent donner aux morts : une *pensée*... » une *prière*... une espérance de se retrouver ailleurs. » Grâce aux *Confidences*, il lui a désormais donné quelque chose de plus : une renommée selon ses mérites! Quel

besoin, grand Dieu! avait M. de Lamartine de montrer un tel personnage? Ne pouvait-il allonger le volume sans attacher scandaleusement la robe du prêtre à ce crochet où pend la défroque de sa jeunesse, pleine de fadeur et d'impiété?

L'histoire de l'abbé Dumont termine les *Confidences*. M. de Lamartine a vingt-quatre ans. Les conversations du curé philosophe ont sans doute orné son esprit, mais elles n'ont pas purifié son cœur ni raffermi son âme. L'abbé Dumont était un prêtre trop éclairé pour lui parler de confession, pour l'engager à chercher le bonheur dans la voie du travail et du devoir. Ce sont les curés fanatiques, les Jésuites qui donnent ces conseils-là; et la poésie les méprise, la philosophie les accable d'injures, en attendant que la liberté les pende. M. de Lamartine, après s'être occupé trois mois avec l'abbé Dumont à chercher dans l'histoire « des gouvernements dignes de l'humanité, » était affamé d'air, de lumière et « d'amour. » Il avait des spasmes. Un ami lui prête vingt-cinq louis pour aller aux eaux d'Aix, en Savoie; il part, et les *Confidences* sont finies. Mais elles finissent par un mot qui annonce une continuation : *Voyez Raphaël;* c'est-à-dire, *la suite au prochain numéro.*

Voyons donc Raphaël.

V. Si le lecteur ne savait pas déjà qui est Raphaël, il aurait bientôt percé le mystère. Dans un prologue de vingt pages, M. de Lamartine fait de cet inconnu un éloge et une description qui ne peuvent s'appliquer qu'à un seul homme au monde. Raphaël avait reçu ce nom de ses amis à cause de sa beauté. Le sentiment du beau se manifestait en lui si profondément qu'il ne pouvait man-

quer, quoi qu'il fît, de produire des chefs-d'œuvre. Il aimait la vertu, « non parce qu'elle est sainte, mais parce » qu'il la trouvait belle. »

Cette manière d'aimer la vertu, n'a pas empêché le beau Raphaël de se dérégler un peu. Il a vingt-quatre ans; il est à Aix, en Savoie, sur la fin de la saison, languissant, triste, *désenchanté*, importuné de quelques petits hoquets de conscience; mais si charmé de ses spasmes, de sa tristesse, de ses remords, qu'il ne voudrait pour rien au monde en guérir. Je n'aime pas ces mélancoliques de vingt-quatre ans. Je sais qu'ils mangent bien, qu'ils dorment bien, qu'ils boivent bien, et leur maladie n'est pas autre chose qu'une lèpre d'orgueil et de lâcheté, incessamment aggravée par de mauvaises mœurs. Ils accusent le monde et la destinée, ils ne devraient accuser qu'eux-mêmes. Le monde ne leur doit rien; ils n'ont rien fait qui les recommande à son estime, leur égoïste inutilité justifie tous ses dédains. Quant à la destinée, ce sont eux qui la trahissent, en étouffant dans la volupté les dons que le Ciel leur a faits.

Dans la maison que Raphaël habite, il y a une dame mystérieuse, une Parisienne, un miracle de beauté que tout le monde admire et qui n'est connue de personne. Raphaël, un soir, la salue sans lui parler. Elle avait « les » yeux couleur de mer claire ou de lapis veiné de brun, » le nez grec, le front élevé et rétréci comme le front » pressé par une forte pensée, les lèvres un peu minces, » les dents de nacre plutôt que d'ivoire.... En tout, » c'était l'apparition d'une maladie contagieuse de l'âme, » sous les traits de la plus majestueuse et attirante beauté » qui soit jamais sortie du songe d'un homme sensible. » Elle lève les yeux, rougit légèrement; c'est fait. L'amour

était là, sans qu'ils y prissent garde : il a saisi son carquois, il a percé ces deux cœurs. M. de Lamartine a une manière à lui de voyager dans le pays de Tendre. Il ne passe ni par *Petits-Soins*, ni par *Billets-Doux*. Il prend le railway de *Premier-Regard*, et il est arrivé.

On ne s'est point parlé, cependant; mais il y a un lac, et sur ce lac il y a des tempêtes. Un jour, la belle inconnue est en péril. Raphaël accourt. Il la sauve évanouie, la porte dans une chaumière, et, fort mouillé lui-même, passe la nuit en prières auprès d'elle. Après douze heures, décrites en douze pages, elle revient de son évanouissement, fraîche comme la rose. J'admire ces malades! Ils font des choses qui réduiraient M. Ledru-Rollin à l'état de squelette, et ils n'en sont que mieux portants.

L'inconnue ouvre les yeux, contemple Raphaël et s'écrie :

« O mon Dieu! je vous remercie, j'ai donc un frère. — Un frère, répond Raphaël, oh! non, Madame, mais un esclave, mais une ombre vivante de vos pas, qui ne demande pour bénédiction au ciel et pour félicité à la terre que le droit de se souvenir de cette nuit et de conserver à jamais l'image de cette apparition surhumaine qui lui fait désirer de la suivre jusque dans la mort, ou qui pourrait seule lui faire supporter la vie! »

Bref échantillon des harangues que ces deux amants vont se renvoyer durant trois cents pages.

L'inconnue, charmée de tant d'éloquence, adresse à Raphaël plusieurs questions. Elle lui demande « pourquoi, » si jeune *et si doux de physionomie*, il est si seul » et si triste; pourquoi il aime à s'égarer dans les sites « infréquentés, » et « s'il a un secret dans le cœur qu'il » ne confie qu'à la solitude? » C'est-à-dire : Monsieur,

auriez-vous, par malheur, un attachement? Raphaël, aussitôt, lui conte sa vie, telle que nous l'avons lue ailleurs, y compris « son *premier frisson sérieux de cœur* auprès » de la jeune fille du pêcheur de Naples; » y compris même les points de réticence. L'inconnue l'écoutait, « toute pâle d'émotion. »

« Dieu, s'écria-t-elle, que vous m'avez fait trembler! — Et pourquoi? — C'est, dit-elle, que si vous n'aviez pas été malheureux et isolé ici-bas, il y aurait eu entre nous deux une harmonie de moins. Vous n'auriez pas senti le besoin de plaindre quelqu'un, et j'aurais moi-même quitté la vie *sans avoir entrevu l'ombre de mon âme ailleurs que dans la glace* où ma froide image m'était retracée!... L'histoire de votre vie, poursuivit-elle, en changeant le sexe et les circonstances, est l'histoire de ma propre vie. Seulement, la vôtre commence et la mienne... »

Raphaël, éperdu, l'empêche d'achever. Il *colle* ses lèvres sur les pieds de cette dame. Elle lui dit « sans co- » lère » de ne pas adorer « une poussière mille fois plus » poussière que celle où il souille ses beaux cheveux. » Et elle lui rend incontinent confidence pour confidence.

Elle se nomme Julie, elle est créole, mariée à un vieux savant qui l'a épousée par charité et qui la traite, bien entendu, comme sa fille; homme excellent, aimable, délicat, vertueux... et athée; en un mot, le Wolmar de cette nouvelle Héloïse. Seulement, le Wolmar de Rousseau veut garder sa femme pour lui; le Wolmar de M. de Lamartine est infiniment plus libéral.

« Bien loin, dit-elle, de se montrer sévère ou jaloux de mes relations, mon mari recherchait avec une attention complaisante tous les hommes remarquables dont la société pouvait avoir de l'attrait pour moi... Il me reprochait quelquefois, en badinant, *mon indifférence*. Vous ne sentez donc rien, me disait-il, de tout ce que vous inspirez autour de vous? Votre cœur de vingt ans est donc né vieux comme le mien? Oh! que je voudrais vous voir préférer dans tous ces adorateurs *un être* d'une nature supérieure!... »

Impossible de parler avec plus de clarté que ce membre de l'Institut. Julie confesse qu'elle l'entendait très bien ; mais elle aurait craint « de déranger son bonheur » en y touchant pour le compléter. » Et puis, l'*être* d'une nature supérieure qu'on lui conseillait de chercher, elle ne l'a pas trouvé.

Cependant elle a fini par avoir des « spasmes de cœur, » c'est-à-dire par s'ennuyer si effroyablement, que sa vie est atteinte et que ses jours sont comptés. Mais elle aura du moins entrevu sur la terre « ce frère de son âme » que, jusqu'à vingt-huit ans (c'est son âge, un peu mûr), elle a vainement attendu. « Oui, dit-elle, en se voilant » les yeux de ses longs doigts roses, le rêve de toutes » mes nuits s'est incarné sous vos traits, ce matin, à mon » réveil !..... Oh ! s'il n'était pas trop tard pour vivre en- » core ! » Raphaël reste muet. Sa tête tombe, « anéantie » de félicité, » sur les pieds de Julie ; sa bouche s'y *colle*.

Pour un premier entretien, voilà bien des familiarités. Ce n'est rien encore. Ils retournent ensemble à Aix, dans la même barque. La soirée est douce, le lac est tranquille, l'entretien continue. Julie remarque que le moment serait beau pour mourir. Raphaël lui répond par une parole « profane » dont elle rougit. Elle lui dit que l'aimant, n'appartenant pas à son mari, et instruite par ce même mari à ne pas croire en Dieu comme tout le monde, la raison, le sentiment et la conscience, « qui » sont ses seules révélations, » ne lui défendent aucunement de disposer d'elle-même comme elle l'entendra ; mais que cela serait bien offenser l'immatérialité de leur amour, et qu'il faut encore lui laisser l'innocence, parce qu'enfin elle est malade et que son âme peut s'exhaler dans une seule sensation. Raphaël, « avec un

» soupir arraché du fond de sa poitrine, » proteste que « le serment de l'éternelle innocence de son amour est » juré dans son cœur. »

Tout le livre est là, il n'y a pas d'autre situation. Julie et Raphaël restent quelques semaines à Aix, courant la campagne et se lâchant réciproquement des bordées de galimathias qui ne sont encore que de la prose, si on les compare aux monologues où Raphaël décrit ses enchantements. C'est un déluge de mièvreries à faire pâmer Cathos et Madelon. Enjambez les pages, sautez les chapitres, partout vous voyez Raphaël le front *collé* dans l'herbe ou dans la poussière, en adoration devant sa dame, qui disserte sur l'amour pur et qui gémit d'être malade.

« Ses entretiens me révélaient des profondeurs, des étendues, des délicatesses, des élégances, des *divinités* de sentiment et de passion qui me transportaient dans des régions inconnues, où je croyais respirer pour la première fois l'air natal de mes propres pensées... »

Cependant Raphaël, qui a toute la piété que peut avoir un ami de l'illustre abbé Dumont, a remarqué que Julie ne prononce jamais le nom de Dieu. Il se hasarde à lui en demander la cause. — « C'est, dit-elle, que *cet être* » n'est pour moi et pour *les sages*, dont j'ai reçu les le- » çons, que la plus merveilleuse, mais la plus vide des » illusions de notre pensée. » Raphaël est un peu choqué. — « Quoi ! vos maîtres ne croient pas à un Dieu ? Mais, » *vous qui aimez*, pouvez-vous ne pas y croire ? Y a-t-il » donc une palpitation de nos cœurs qui ne soit une pro- » clamation de l'infini ? » Cette théologie de l'amoureux panthéiste accommode assez l'amoureuse athée.

« Oh ! se hâta-t-elle de répondre, n'interprétez pas en démence la sagesse des hommes qui m'ont soulevé les voiles de la philosophie et qui

ont fait briller à mes yeux le grand jour de la raison et de la science, à la place de la *lampe fantastique et pâle* dont les superstitions humaines éclairent les ténèbres volontaires répandues à dessein autour de leurs *puériles divinités*. C'est *au Dieu de votre mère et de ma nourrice que je ne crois plus*, ce n'est pas *au Dieu de la nature et des sages*. »

L'aimable créature !

« Je vous afflige, ajoute-t-elle; mais pardonnez-moi : la première des vertus, *s'il y a des vertus*, n'est-ce pas la vérité? » — « Je la comparais sans cesse, continue Raphaël, aux autres femmes que j'avais entrevues. Excepté Antonine (c'est le nom que Raphaël donne à la fille du vieux pêcheur de Naples), qui m'apparaissait comme l'enfance naïve de Julie, EXCEPTÉ MA MÈRE, à qui elle ressemblait *dans sa sainteté* et dans sa maturité, aucune femme ne supportait à mes yeux le moindre rapprochement. »

Et de ce rapprochement-ci, lecteur, qu'en pensez-vous?

Cependant le moment de la séparation approche. Le mari de Julie la rappelle. Les deux amants pensent qu'ils feraient aussi bien de mourir. Un jour qu'ils sont sur le lac, causant, suivant la coutume, de l'immatérialité du bonheur et de l'immortalité de l'amour, Julie se met tout-à-coup à tutoyer Raphaël. Elle lui dit qu'il sentira le besoin d'un autre bonheur, qu'elle mourra de jalousie s'il est heureux, de douleur s'il est malheureux; et, finalement, elle lui propose de se noyer de compagnie. Justement le pieux Raphaël y songeait. Il enlace « huit fois » une corde autour du corps de Julie et du sien, il la soulève, prend son élan... et la dépose évanouie au fond de la barque : « l'excès des émotions, le bonheur de mourir » ensemble, avaient devancé la mort même. » Revenue de son évanouissement, elle ne demande plus à mourir.

Avant de se quitter, les deux amants font un pèlerinage aux Charmettes, en l'honneur de Rousseau et de

Mme de Warens. On ne croit pas en Dieu, on n'entre jamais dans les églises, on ne parcourt qu'avec mépris pour les *pieux fainéants* qui les ont habitées les ruines des monastères, et l'on va pleurer dans un taudis obscène, illustré par les amours d'un cuistre et d'une prostituée! Raphaël honore Mme de Warens; Julie s'écrie en propres termes qu'elle la trouve heureuse et qu'elle voudrait l'imiter. A eux deux ils font de cette commère une réhabilitation qui est le comble du cynisme et du ridicule. « La postérité, dit Raphaël, doit être re-» connaissante et pardonner à *une faiblesse* qui *nous* » *valut* le prophète de la liberté. » O liberté! si ton berceau fut aux Charmettes, personne ne s'étonnera des lieux que tu hantes et des apôtres que l'on te connaît!

Ne pouvant supporter l'absence, Raphaël vient rejoindre Julie et vivre près d'elle, à force de contributions levées sur sa mère, dont il vend les derniers bijoux. La scène du retour n'est pas sans originalité. Julie est chez elle. Raphaël *colle* sa bouche sur le tapis, Julie tombe également sur ses genoux, et ils se regardent ainsi de loin... Cependant Raphaël se mine, Julie dépérit. Un jour, dans le bois de Saint-Cloud, elle étonne Raphaël en lui disant :

« Il y a un Dieu. — Et qui vous l'a enfin révélé? — L'amour! Raphaël! Ce n'est plus vous que j'aime! ce n'est plus moi que vous aimez! c'est Dieu que nous adorons désormais l'un et l'autre! Vous à travers moi! moi à travers vous! .. Dieu, c'est toi! Dieu, c'est moi pour toi! Dieu, c'est nous! Raphaël, vous ne serez plus Raphaël, vous êtes mon culte de Dieu!... »

Il y en a deux pages.

Enfin, Julie meurt. Par un dernier effort de son amour, elle a renvoyé Raphaël, lui promettant d'aller

bientôt le retrouver à Aix. Il y apprend qu'elle n'est plus, et il meurt lui-même..., mais quinze ou vingt ans après, et veuf. —Veuf! — Oui. Julie « lui a envoyé d'en » haut quelqu'un pour le consoler. »

VI. Les *Confidences* sont écrites mollement, mais non sans charme, jusqu'aux deux tiers du volume. Là, l'auteur commence à poser pour la postérité; l'agrément du style et la candeur de l'âme s'effacent à la fois. Le personnage ne s'avoue rien de ce qu'il est, il n'est presque rien de ce qu'il dit être. Attitudes étudiées, sentiments de parade, pensées fausses, phrases enflées. On croit voir ces très vieilles comédiennes qui jouent les ingénues avec toutes les rubriques de la coquetterie. La ride se devine sous le fard, la voix parodie la chanson, l'œil pleure sans larmes, les muscles seuls font le jeu des soupirs. A force d'art, elles sont plus vives, plus tendres, plus naïves, plus folles que la jeunesse; elles ne parviennent pas à paraître jeunes.

Raphaël est une extase. Trois cent cinquante pages d'extase, c'est trop. L'amitié, l'admiration même avouent que Raphaël fatigue. Jamais on ne vit pareil abus de la description, de l'énumération, de l'adjectif, de l'hyperbole. C'est la monotonie dans l'extravagance, la pire des monotonies. Vingt auteurs, coupables de galimathias et d'antithèses, pendent aux fourches de Boileau le cou serré d'un alexandrin, qui l'ont moins mérité. Le dialogue abonde en traits dignes du marquis de Mascarille. Raphaël prie Julie « de le *laver* dans une de ses larmes, » de le *brûler* dans une de ses flammes, de l'*aspirer* dans » une de ses respirations. » Veut-il nous dépeindre l'ardeur de ses lettres? C'était son *âme toute chaude versée*

sur le papier. Quand il avait fini d'écrire, la *sueur glacée* coulait de son front, et il allait jeter à la poste *cette moëlle de ses os*. Toute la sueur et toute la moëlle du monde ne valent pas une larme qui coulerait des yeux du lecteur. Il n'en coule point; les larmes ne s'arrachent pas de la même façon que les dents. Comprend-on qu'un amant se mette en nage, écrivant à sa dame, comme s'il pétrissait du pain? Evidemment Raphaël n'écrivait pas des lettres d'amour; il faisait de la littérature. En effet, quiconque lira ce livre y trouvera plus d'imagination que de sentiment, plus de son que de musique, plus de littérature que d'amour.

Il n'y a point d'amour, il n'y en a point du tout. Ces prétendues *pages de la vingtième année* sont un long rêve de sensualité impuissante. On y parle sans cesse de jeunesse, rien n'y est jeune; de chasteté, rien n'y est chaste; de fièvre et d'ardeur, et tout s'y passe en jeux de rhétorique. C'est l'effort d'un cœur fatigué, non assouvi, qui cherche à rentrer dans l'asile fermé des jeunes illusions pour y retrouver l'ombre des voluptés perdues; une science d'aimer pareille à celle des gourmands qui veulent flatter leur palais sans accabler leur estomac, et qui deviennent sobres par un dernier et révoltant prodige de leur abjecte passion. Le problème à résoudre, c'est d'esquiver le désenchantement qui suit l'amour impur et l'indigestion qui vient après les bons dîners. Raphaël n'aime pas; il regarde et il disserte. Les livres, quoi qu'on fasse, ont toujours l'âge de l'auteur. *Raphaël*, en dépit de ses fleurs et de ses guirlandes, est sénile; il a soixante ans. Jamais, jamais un jeune homme n'aurait inventé cette bizarrerie d'aimer une femme si complétement inépousable. Jamais une imagination de vingt ans

se serait figuré l'immatérialité de l'amour comme une palissadée d'ordonnances de médecins, au milieu d'un ave de tisane. Ces combinaisons trop ingénieuses dé- ent un âge qui a besoin de se résigner à l'innocence me expérience qui ne peut plus croire à la vertu.

J'ajouterai que, dans les nouveaux livres de M. de martine, et peut-être dans les anciens, ce qui manque plus, après l'amour, c'est le cœur. Les *Confidences* issent par une longue lamentation. L'auteur, âgé de gt-quatre ans, et qui n'a fait que jouer, aimer et rimer, désole de ne pouvoir encore étendre sur le monde ses es de papillon. Tout-à-coup une parole pleine de vérité échappe. « C'est ainsi, dit-il, que je me noyais dans e deuil de ma propre sensibilité *sans objet*. » Le voilà! se pleure, lui, et nul autre. Il ne plaint ni Graziella rte, ni sa mère alarmée, ni sa famille pauvre : il se int lui-même, lui seul, lui pour qui l'on souffre, ur qui l'on meurt, lui que Dieu a pourvu de dons gnifiques, lui à qui l'on se sacrifie! Et le grand, nique motif de sa douleur, c'est qu'il n'a pas de sou- ante en ce moment-là. Après que sa mère est venue Naples pour l'arracher de quelque tripot voisin de la nbe de Graziella, il a été contraint de passer trois mois a campagne, « affamé d'amour. » Pauvre jeune homme, igieux et sensible!

Comme M. de Lamartine, Raphaël nous montre quel- efois un personnage dont la douce et touchante figure te sur lui un reflet qui ne l'embellit pas : c'est sa mère. elle faible place cette mère si dévouée tient dans sa , et qu'il se soucie peu de son bonheur! Lorsqu'il va oindre Julie, sa mère devine ses angoisses. Elle ne les ribue qu'au chagrin de se voir inutile et lui glisse en

pleurant le dernier de ses bijoux. Ce que sont déjà devenus les autres, il le sait !

« J'avais toujours espéré, lui dit-elle, que les dons de Dieu que j'ai bénis en toi te feraient remarquer du monde et t'ouvriraient quelque carrière de fortune et d'honneur. La pauvreté avec laquelle nous luttons ne nous permet pas de te l'ouvrir nous-mêmes... Ton pauvre père a bien de la peine à élever ses six enfants et à ne pas tomber au-dessous de son rang dans la détresse de notre vie rustique... Voici mon dernier bijou. J'avais promis à ma mère de ne pas m'en séparer sans une nécessité suprême. Prends-le, vends-le; qu'il te serve à vivre quelques semaines de plus à Paris ! C'est le dernier gage de tendresse que je jette pour toi à la loterie de la Providence. »

Raphaël verse une larme et fait une phrase. Il a toujours des larmes, toujours des phrases. L'anneau me servit, ajoute-t-il, « à vivre trois mois de la vie divine » du cœur. » C'est-à-dire à rester trois mois de plus le front *collé* aux pieds de Julie. Si c'est le trait d'un amoureux, ce n'est pas celui d'un homme de cœur. Raphaël n'en éprouve ni remords ni regrets; il n'imagine même pas que son âge, ses talents, l'amour de sa mère, les nécessités de sa famille puissent lutter un moment contre la passion qui lui fait trahir tant d'espérances et déserter tant de devoirs. Tout au contraire, il se dresse en exemple au monde :

« Oh ! si vous avez un frère, un fils ou un ami qui n'ait jamais compris *la vertu*, priez le Ciel qu'il le fasse aimer ainsi ! Tant qu'il aimera, il sera capable de tous les dévouements, de tous les héroïsmes pour s'égaler à l'objet de son amour... O amour ! que les lâches te craignent et que les méchants te proscrivent ! Tu es le grand-prêtre de ce monde, le révélateur de l'immortalité, le feu de l'autel, et sans ta lueur l'homme ne soupçonnerait pas l'infini. »

Héros de boudoir ! c'est donc une grande lâcheté que vous auriez faite si, au lieu de vendre le diamant de

votre mère pour soupirer trois mois de plus sur un canapé, vous en aviez acheté des robes d'hiver à vos sœurs!

Sans user de tous les droits que M. de Lamartine donne sur lui à ses lecteurs, on peut dire qu'il s'est proposé principalement, en écrivant ces deux derniers ouvrages, de lever une contribution sur le public. Lui-même l'avoue, avec un peu de honte qui ne l'a pas arrêté. Du cimetière où dormaient les affections de sa jeunesse il a fait une exploitation de librairie.

Mais, en dehors du point de vue industriel, quel but M. de Lamartine a-t-il voulu atteindre? Nul autre que la glorification de l'amour. M. de Lamartine a aimé, il s'en souvient, il y croit être encore. Conclusion et morale : Il faut aimer. Aimer, bien entendu, non le prochain, non les pauvres, non la patrie, non Dieu, non rien de grand et de saint, mais les femmes; et les aimer non à titre de portion faible de l'humanité, non comme frère, comme fils, comme époux : cet amour-là ne mériterait pas qu'on en fît des livres. Il faut être amant, c'est-à-dire, dans l'amour, s'aimer soi-même.

Cet amour charnel, dont M. de Lamartine, accumulant à plaisir les impiétés et les blasphèmes, nous dit qu'il *est le grand-prêtre du monde, le révélateur de l'immortalité, le feu de l'autel, la lueur qui fait comprendre l'infini*, cet amour est tout simplement le plus implacable développement de l'égoïsme. — Celui qui aime, s'écrie M. de Lamartine, est capable de tous les dévouements, de tous les héroïsmes, pour s'égaler à l'idéal de son amour. — Cherchons la preuve dans les ouvrages de M. de Lamartine lui-même. L'auteur des *Confidences* sacrifie quelques mois de son oisive adolescence au devoir de se laisser adorer par Graziella, puis

il s'en va et laisse la pauvre enfant mourir. Quel dévouement! Mais c'était une fille de rien, et M. de Lamartine avait d'ailleurs le *cœur trop vert*. Voyons Raphaël. Raphaël sacrifie à Julie son temps, les espérances de sa mère, ses devoirs de frère aîné; il verse sur le papier la sueur de son front et la moëlle de ses os; il fait de longues courses à pied dans Paris; il attend tous les soirs sur le quai le signal qui lui annonce que Julie peut le recevoir. Si c'est de l'héroïsme, mille saute-ruisseaux en font tous les jours autant. Ils économisent sur leur maigre pitance, ils gardent le mulet à la porte d'un théâtre pour applaudir du fond du parterre une actrice qu'ils aiment de l'amour, certes, le plus désintéressé. Plusieurs même, faute de pouvoir engager le dernier bijou de leur mère, hasardent des emprunts anonymes. Que me parlez-vous de Raphaël? Voilà des héros! Ils s'exposent au bagne, quelquefois ils y vont. Venez, qu'on vous couronne, martyrs de l'amour pur! Le jury n'y entend rien. Vous vouliez seulement entretenir en vous « la lueur qui fait » comprendre l'infini! »

J'avoue que Raphaël se donne beaucoup de peine pour peu de soulas. Mais, premièrement, je n'ai point fait d'enquête; secondement, Julie est malade. Et si elle se portait bien? Si elle n'avait pour défense que sa vertu? Si son mari, ce podagre ignoble qui la presse de lui donner un coadjuteur, pensait tout simplement comme les autres, que l'adultère n'est pas une distraction à conseiller aux honnêtes femmes qui s'ennuient, que ferait Raphaël? Il sacrifierait toujours sa mère, toujours son avenir, toujours son âme,—et Julie par-dessus le marché! Il se rirait des remords de l'épouse, il se rirait de l'honneur du mari, il contenterait sa passion. Et, s'il ne le fai-

sait pas, c'est qu'il n'aimerait pas, c'est qu'il aurait en lui quelque chose de plus fort que son amour, et Julie s'en plaindrait la première. Car, chez l'homme, l'amour est plus égoïste, et chez la femme il est, je ne veux pas dire plus généreux, je ne profanerai pas aux emportements de la concupiscence les mots qui peignent les grands et saints mouvements de l'âme, mais plus fou. La femme a des faiblesses natives qui la menacent jusque dans la splendeur de son innocence et de sa vertu. Sexe infirme, dit Bossuet, l'homme l'attaque par toutes ses faiblesses. Il se pare, il se prosterne, il pleure, il ment; elle se livre, il l'abandonne. Il l'abandonne à ses remords si elle a l'âme assez noble encore pour se repentir, à un autre *idéal* si elle est définitivement corrompue. Voilà l'amour, non dans les romans, mais dans la vie, surtout dans la vie de ceux qui font les romans. Un livre sur cette passion ne peut venir que d'un esprit qu'elle obsède et d'un cœur où elle a longtemps régné. Or, que l'on regarde bien quels ils sont : je ne veux pas d'autres arguments contre l'amour que la biographie de ces docteurs amoureux. Que font-ils de grand? A quelle grandeur ont-ils jamais formé les hommes? La conscience païenne d'Ovide pousse un cri dont celle de M. de Lamartine s'étonnera :

..... *Teneros ne tange poetas.*

Non, n'y touchez pas! vous affaibliriez en vous toutes les forces de l'âme, et votre cœur, amolli par la volupté, ne saurait plus porter aucun des glorieux fardeaux de la vie.

Il y a une chose que les plus héroïques amants ne sacrifient pas d'eux-mêmes. Les parents, les amis, les de-

voirs ne leur pèsent rien; ce sont les ordinaires offrandes qu'ils portent « au feu de l'autel. » L'objet aimé n'est aimé que pour être savamment conduit ou violemment amené à brûler au même feu ses scrupules, ses craintes, son repos, son honneur et l'honneur d'autrui, bien qu'autrui n'y consente pas toujours. Mais que l'amant sacrifie l'espérance suprême de son amour ou même simplement sa vanité, c'est ce qui ne se voit pas. Je prends toujours pour exemple M. de Lamartine, Abélard volontaire, modèle de parfait amour, moins amant de Graziella et de Julie que gardien de leur vertu. M. de Lamartine ne songe pas plus à guérir Graziella de sa passion qu'à l'épouser. Quoi de plus simple, cependant, pour un cœur généreux, que de dire à cette petite fille : « Ma pauvre » enfant, nous ne pouvons pas nous marier; ainsi, prie » le bon Dieu et laisse-moi partir. » Raphaël ne dit pas davantage à Julie : « Madame, nous courons, vous et » moi, trop de risques! Tâchez de vous occuper en faisant quelques bonnes œuvres. Etudiez votre catéchisme, demandez secours à la sainte Vierge. Je m'en » vais travailler pour ma famille et prier pour vous. Je » souffrirai de ne plus vous voir, j'en mourrai peut-être; » mais vous resterez une honnête femme, et je ne crois » pas que nous puissions rien faire qui soit plus digne de » nous. » Et Julie, la femme forte, la déesse Raison, voyant ce grand garçon fainéanter à ses pieds, lui dit-elle : « Va-t-en, sois un homme, sois la consolation de » ta mère et l'appui de tes sœurs. Je t'aimerai davantage » et je serai plus fière de ton amour quand tu auras fait » quelque bel ouvrage ou quelque grande action? » Point! Il l'amuse, elle le garde et le vampirise à la platonique. Ange de l'amour immatériel, qui meurt de con-

somption en rêvant le bonheur et la gloire de Mme de Warens!

O amour! que les poètes te nettoient et que les bas-bleus t'encensent, tu n'es toujours que le vieux Cupidon païen, le grand suborneur, l'instigateur des hardiesses lâches, la grande lâcheté de l'âme devant les révoltes impures de la chair et du sang; tu n'es que le feu de la luxure, et sans ta lueur l'homme ne soupçonnerait pas la profondeur de son ignominie! O amour! pour tant d'âmes flétries et tant d'existences empoisonnées, tu nous as donné quelques rimeurs, funeste présent dont le monde aurait pu se passer! Ils sont devenus tes hiérophantes, ils ont travaillé, sous ton inspiration, à corrompre un nombre toujours plus grand d'enfants et de femmes, ils ont écrit des histoires qui enseignent à pécher, *peccare docentes historias;* et leur génie lascif n'a pas servi médiocrement à former ces générations décrépites, folles du plaisir des sens, dévotes à toi seul, impies envers tout le reste, sans talents, sans charité, sans sagesse et sans foi, qui laissent périr l'ordre social! A deux reprises en quelques mois, la gorge sous le couteau des barbares, ces générations ont montré de quelle résistance elles sont capables : la première fois, en plaçant leurs espérances de salut sur ton apôtre Lamartine; la seconde, en dévorant, au milieu des clameurs de la guerre civile, les pages fades où il te glorifie par lui, — ô amour! — et se glorifie lui-même par toi!

Et ce que l'on peut dire de plus fort en ta faveur, — amour! — C'est qu'il se trouve des créatures humaines pour t'immoler leur vie; en cela dignes d'autant d'admiration et de pitié que l'Indien qui se fait écraser aux pieds de son idole, ou que l'avare qui expire de faim sur

son or. Ces immolations coûtent moins à la nature corrompue qu'un seul acte d'obéissance au Dieu de toute charité et de toute pureté.

VII. Je finis; je ne m'arrête pas aux idées politiques, philosophiques, religieuses dont M. de Lamartine saupoudre ses souvenirs d'adolescence, et Raphaël son Phœbus amoureux. A quoi bon? Le républicanisme rétrospectif de M. de Lamartine et le panthéisme de Raphaël échappent également à la discussion. Cet auteur traite la France comme sa mère : elle est faite, à son avis, pour l'admirer; et les opinions comme les femmes, il est fait pour les flatter. Il a donc des compliments, des promesses, des phrases pour tout le monde. Il n'a, au fond, de foi qu'en lui et d'amour que pour lui. La vérité, le dogme, c'est ce qu'il dit; le bien, le beau, le sublime, c'est ce qu'il fait; l'infini qu'il contemple aux lueurs de l'amour, c'est lui-même. Il s'aime et s'admire d'une passion éternelle, où n'atteignirent jamais Graziella, ni Julie, ni M. Eugène Pelletan. Cette passion brave tout : elle est à l'abri des rides; elle ne craint ni le passé, ni le présent, ni l'avenir. Point de souvenirs qui l'étonnent, point d'accidents qui la fassent broncher. C'est elle qui donne une édition complète des œuvres de M. de Lamartine sous le titre d'*œuvres choisies;* c'est elle qui, pour achalander cette édition, promet d'y ajouter des commentaires où le public trouvera les épluchures des *Confidences;* c'est elle enfin qui, voyant M. de Lamartine républicain, se persuade qu'il l'a toujours été. C'est elle aussi qui me décourage de la combattre. M. de Lamartine assure qu'à l'époque où il adressait à M. de Bonald l'ode monarchique et chrétienne intitulée : *le Génie*, il était déjà républi-

cain. Je le crois. Et je crois aussi qu'il est aujourd'hui républicain et philosophe comme alors. Je n'objecte rien sur la date, rien sur la chose. Que répondre à un historien de la Révolution qui voit, dans la première République française, une renaissance de la philosophie et de la liberté, et qui ne le dit pas pour en dégoûter le lecteur? Que répondre à un incrédule qui ne donne aucune raison de son incrédulité, qui est manifestement incapable d'en rendre compte, qui n'en voit pas les conséquences les plus monstrueuses ou qui s'incline devant elles, tantôt au gré du vent politique, tantôt au gré de la fièvre érotique, tantôt au gré tout simplement de l'adjectif qui lui semble remplir l'oreille d'un son plus flatteur? La plupart du temps, d'ailleurs, M. de Lamartine, qui ne raisonne jamais, ne chante même pas, il vocalise. On cherche le sens, il n'y a que des syllabes. En le lisant avec un peu de soin, on se convainc que le bien et le mal, la vérité et l'erreur, et les mots eux-mêmes ne sont pas pour lui ce qu'ils sont pour tout le monde. Il n'en fait pas la distinction; s'il les distingue, il les place à rebours. Raphaël aimait la vertu non parce qu'elle est sainte, *mais surtout parce qu'elle est belle*. Reste à savoir ce que c'est que la beauté. Il en a cent définitions, toutes aboutissent au même mot : le plaisir. Un vice plaît, donc il est beau; il est beau, c'est l'attribut suprême de la vertu.

Jamais un terme grossier, jamais un mot choquant n'échappe à M. de Lamartine. Il déteste, dit-il, le parler cru de Montaigne. Il habille l'amour sensuel d'une longue robe blanche, comme il a couronné de myrte Danton, comme il a su dorer la guillotine. Nul cynique, toutefois, ne s'est emporté à plus d'excès contre la religion, contre

la morale, contre la pudeur. Seulement, ce que d'autres ont dit l'écume à la bouche, M. de Lamartine le dit avec politesse, le module avec poésie, le soupire avec sentiment. Il n'insulte personne. Il parle de M. de Maistre avec moins d'estime, mais avec autant de respect que de Robespierre. Il témoigne à M. de Bonald autant de considération qu'il vient d'en avouer pour M. Blanqui. Sous sa plume, Mme de Warens acquiert des vertus maternelles, Rousseau a des qualités de cœur admirées des plus saintes mères, le tripot des Charmettes se transfigure en *sanctuaire d'amour et de génie*, le vieux mari qui conseille à sa femme de se débaucher agit en père soucieux du bonheur de sa fille, le compère Mathieu devient l'abbé Dumont, un bon prêtre, plein de tendresse et de piété, quoiqu'il dise la messe sans croire en Dieu. Et Raphaël! Il est plus pieux encore que l'abbé Dumont, car il croit. Ce n'est pas lui qui niera Dieu : il a vu Dieu, il lui a parlé, il l'a prié et adoré... sous la forme d'une femme adultère!

Eh bien! j'aime mieux Rabelais, j'aime mieux Parny, j'aime mieux Pigault-Lebrun et tout ce qui se dénonce franchement obscène et franchement impie. J'aime incomparablement mieux Proudhon. Je préfère le forcené qui s'écrie : *Je hais Dieu, Dieu c'est le mal!* au sophiste élégant qui nous dit : *Adorons le mal, le mal est Dieu!*

LES CATHOLIQUES DÉMOCRATES.

31 mars 1849.

La circulaire du *Comité de la Liberté religieuse*, au sujet des prochaines élections, est généralement approuvée. Le Comité s'y montre énergiquement fidèle aux doctrines de conciliation dans l'ordre et dans la liberté qu'il a le premier mises en pratique, longtemps avant que cette conciliation n'apparût comme le dernier moyen de salut qui reste à la société. Alors, en effet, le Comité, formé d'hommes appartenant à toutes les nuances de l'opinion, ne repoussait personne. Il recommandait aux électeurs catholiques la droite, la gauche, le centre, l'extrême droite et l'extrême gauche, sous cette seule condition, que ceux qui sollicitaient leurs suffrages promettraient de défendre ou de ne point accabler la Religion et la Liberté. Il aurait aussi bien recommandé les républi-

cains, s'il avait eu la fortune d'en rencontrer d'assez hardis pour souscrire son programme. Aujourd'hui il fait de même, avec autant de raison et avec la même sincérité. Il dit aux catholiques : « Oubliez les partis, oubliez les antécédents politiques et littéraires ; ne vous souvenez que du péril de la société et choisissez vos représentants parmi ceux qui le comprennent. Point d'exclusion, hormis pour ceux-là seulement qui ne plantent pas leur drapeau sur ce terrain neutre et sacré qui s'appelait hier *Liberté religieuse* et qui s'appelle aujourd'hui *Maintien de la société*. Admettez d'anciens ennemis que la foudre a éclairés ; éloignez même des catholiques, s'il en est, que cette foudre aurait aveuglés ; éloignez ceux qui ne vous offrent la Liberté que pour en faire une arme à détruire tout ordre et toute liberté ; enfin, que votre main sèche plutôt que d'écrire sur vos bulletins ces prétendus conservateurs qui s'obstinent, en présence des calamités de notre temps, à tenir la vérité captive. Ce sont des hypocrites ou des insensés. »

Ce programme déplaît à l'*Ere nouvelle* (1). Elle n'y voit rien qui mérite l'éloge ou seulement l'indulgence, et elle se croit obligée de lui infliger « un blâme sévère. » Le Comité, dit-elle, « n'a pas tenu le langage de la jus» tice, ni celui de la charité. » Il calomnie les peuples « en présentant le mouvement qui travaille l'Europe » comme une conspiration d'athées et de voleurs ; » il calomnie la France, ou du moins les classes ouvrières, « en » méconnaissant ce qu'il y a de noble et de généreux » dans leurs sentiments. » Voilà pour la justice. « Le

(1) Sur l'*Ère nouvelle* et les dissentiments qui existaient entre ce journal et l'*Univers*, voir le 1er volume des *Mélanges : Questions controversées entre les catholiques*.

» manifeste du Comité n'a pas un mot de prévoyance, » de sympathie fraternelle, de charité intelligente : on » n'y sent pas d'entrailles; on n'y sent que la peur. » Voilà pour la charité.

Ce n'est pas tout.

L'*Ère nouvelle* cherche inutilement dans le manifeste du Comité une doctrine politique et un principe moral. Elle estime que ceux qui l'ont signé manquent de foi dans la justice, dans la charité, dans la liberté; qu'ils sont las, affaiblis, découragés, qu'ils se mettent à la remorque de tous les vieux partis usés, etc., etc. Refrain connu de nos lecteurs.

Après avoir formulé ce blâme, en effet « sévère, » l'*Ère nouvelle,* toujours à cheval sur la justice et sur la charité, prévient les catholiques qu'on les engage « dans une voie » funeste de rétrogradation, d'exclusion, de *violence;* » elle les prie d'examiner s'ils ne seront pas sacrifiés « à » d'autres intérêts que ceux de la justice et de la charité » sociale. » Le bon avis à leur donner eût été de dire quelle attitude ils doivent prendre en dehors de celle que le Comité leur conseille; mais l'*Ère nouvelle* a besoin de quelques jours pour y songer.

Si elle veut nous être agréable, elle se hâtera; nous n'attendons pas sans curiosité son programme. A la vérité, nous croyons bien en connaître d'avance les conclusions. Ce qui nous occupe, c'est la manière dont l'*Ère nouvelle* les formulera. Car, au fond, dans son article, d'ailleurs éloquent et même un peu furieux contre le manifeste du Comité, elle est tout-à-fait de l'avis de ceux qu'elle blâme. On y voit percer des transes et des angoisses qui ne laissent pas d'avoir un côté comique au milieu de ses airs de bravoure. Le Comité invite les ci-

toyens à se coaliser dans les prochaines élections pour défendre la famille et la propriété. « Oui, s'écrie l'*Ere* » *nouvelle*, la famille et la propriété doivent être défen- » dues contre les *fanatiques* qui ne voient dans ces ins- » titutions que des limites à la jouissance et qui, dans » leurs rêves coupables, ramènent l'espèce humaine à la » barbarie. Les dangers que ces hommes et ces doctrines » font courir à la société sont IMMENSES... » Sans appeler précisément le mouvement révolutionnaire une conspiration d'*athées et de voleurs*, comme l'assure l'*Ere nouvelle*, le Comité décrit en termes énergiques les conducteurs de ce mouvement et la situation qu'ils nous ont faite. L'*Ere nouvelle* n'a pas moins d'énergie. « Oui, le » mal se mêle à la révolution européenne; il s'y *mêle* » *dans une proportion effrayante*... Nous ne voulons » pas amnistier les insurrections ni absoudre les *spolia-* » *tions et les crimes* qui ont *déshonoré* les révolutions » que nous venons de voir s'accomplir. » Le Comité parle d'une religion de la destruction qui a parmi nous ses soldats, ses prophètes, ses apôtres, et ce qu'elle appelle ses martyrs. « Cette religion de la destruction, ce parti » de la spoliation, reprend l'*Ere nouvelle*, ne *sont pas*, » *hélas! des chimères*. »

Et l'*Ere nouvelle* n'a pas peur de tout cela? Non! Chacun de ces aveux est suivi d'un *mais*, d'un *si*, d'une petite distinction, d'une petite réticence qui ne lui laissent à blâmer que l'ignorance et l'abrutissement du vieux parti catholique. Les dangers que certains hommes font courir à la société sont *immenses*... MAIS, pour l'honneur de notre patrie, l'*Ere nouvelle* ne les croit pas nombreux. Le mal se mêle à la révolution européenne dans une proportion *effrayante*... MAIS est-ce une raison pour ne voir

ne le mal et le signaler seul ? L'*Ere nouvelle* aime mieux
voir et ne signaler que le bien ; il y a du bien partout,
uf dans les circulaires du Comité catholique. L'*Ere*
uvelle n'amnistie pas les insurrections ; à Dieu ne
aise qu'elle absolve les *spoliations et les crimes*... Mais
s désordres qu'elle déteste et qu'elle flétrit ne lui feront
mais oublier ou renier les droits des peuples.

Le Comité a donc oublié ou renié les droits des peuples?
le faut bien. Autrement, quelle raison aurait l'*Ere*
uvelle de lui infliger « un blâme sévère? »

Si l'on veut connaître quel est le droit des peuples,
est celui, auquel ils aspirent si visiblement, d'être gou-
ernés, en France, par Ledru-Rollin, en Italie par
. Mazzini, en Allemagne par M. Kossuth, en Angle-
rre par M. O'Connor, en Irlande par M. O'Brien, en
uisse par M. Ochsenbein, ou par les amis et compères
e ces Messieurs. L'*Ere nouvelle* ne le dit pas nettement,
cause de son goût pour les phrases à double fond, mais
le l'insinue d'une façon assez claire. Elle demande « si
la Suisse était donc si criminelle de vouloir retoucher
sa Constitution et de prétendre à une unité plus effi-
cace ; si l'Italie est coupable d'aspirer à devenir une
nation ; si l'Autriche, si la Prusse devaient porter
toujours le joug du pouvoir absolu? » L'*Ere nouvelle*
end de fortes licences avec les faits contemporains ;
le y voit uniquement ce qu'il lui plaît d'y voir. Il fau-
ait voir tout. Les radicaux suisses ont fait autre chose
ue retoucher la Constitution, et ces *retouches* qui abou-
sent à piller les couvents, à chasser les évêques, à per-
cuter et à dépouiller l'Eglise, devraient être moins
cilement acceptées par un journal catholique. L'Au-
iche et la Prusse pouvaient aspirer à la liberté sans

remplir l'Allemagne de troubles, de séditions et d'assassinats. L'Italie n'est pas extrêmement pressée de devenir une seule nation, et les diverses nations qui composent l'Italie pouvaient marcher à la vie politique sans les pillages, les assassinats, les persécutions, les révoltes ingrates et les ignominieuses désertions par lesquels se signalent en tous lieux ses libérateurs. Il nous semble que tout cela ne peut pas être contesté et mérite considération; il nous semble aussi que c'est une chose monstrueuse, une sorte d'impiété de mettre sur le même rang le généreux exemple donné par Pie IX, et les manœuvres abominables des Brofferio, des Canino, des Guerrazzi et des Mazzini. Si l'*Ere nouvelle* blâme ces hommes et ces œuvres, que reproche-t-elle au Comité? Si elle ne les blâme pas, où donc sont les insurrections qu'elle ne veut pas amnistier? Quels sont donc les spoliations et les crimes qu'elle ne peut pas absoudre?

Toutes les réticences du monde n'y font rien. Un danger *immense* est un danger immense, un mal *effrayant* est un mal effrayant, et les *crimes* enfin sont des crimes. Devant ces crimes adoptés, préconisés, célébrés par tout un parti, il n'y a pas à distinguer : on les réprouve ou l'on y applaudit; on est pour ou contre les hommes qui les commettent et qui les acceptent. Pour qui est l'*Ère nouvelle*?

Elle nous répondra qu'elle est pour la justice et la charité sociale. Nous le savons! Mais lorsqu'on en vient au vote, la justice et la charité prennent des noms et des visages. Quels noms et quels visages adoptera l'*Ère nouvelle*? Le Comité exclut trois sortes de gens : 1° Les catholiques qui ont subi l'influence de l'esprit révolutionnaire et socialiste : l'*Ere nouvelle* ne les exclut pas, mais elle

déclare qu'elle n'en connaît pas de ce caractère; donc, si elle en connaissait, elle les exclurait aussi. 2° Les socialistes purs qui ont pris pour devise l'organisation du travail et la désorganisation de la société : ceux-ci, l'*Ere nouvelle* les qualifie de *fanatiques dont les rêves coupables ramènent l'espèce humaine à la barbarie; et les honnêtes gens doivent*, dit-elle, *s'unir pour les conjurer*. Ainsi elle les exclut. 3° Les conservateurs aveugles, les hypocrites et les insensés qui osent songer encore à tenir la vérité captive : assurément, ce n'est pas parmi ces derniers que l'*Ere nouvelle* ira chercher ses candidats, et elle confirme de grand cœur l'exclusion que le Comité leur donne. En dehors de ces trois catégories, le Comité ouvre la porte à tout le monde. De quoi se plaint l'*Ere nouvelle* et que veut-elle de plus? Comment se nomment les innocentes victimes pour lesquelles elle revendique les suffrages des catholiques?

Elle veut des principes moraux! Le Comité proclame que l'oubli des droits et des vérités du Catholicisme fut sinon la seule, du moins la principale cause des catastrophes actuelles. Il croit que le remède à tous les maux, même politiques, de notre époque, réside dans la vérité catholique. Il croit que la liberté du bien, si follement refusée par la plupart des gouvernements, eût été la barrière la moins impuissante contre les effroyables débordements de la liberté du mal. Est-ce que l'*Ère nouvelle* a d'autres principes et d'autres croyances? Est-ce qu'elle professe que les peuples ont plus besoin d'une constitution démocratique, mazzinienne ou proudhonnienne, que de l'Evangile?

Elle ne trouve dans le manifeste du Comité ni prévoyance, ni sympathie fraternelle, ni charité intelligente!

Voulait-elle que ce manifeste électoral fût un programme de bonnes œuvres? Pense-t-elle qu'il y a moins de charité efficace dans le cœur des chrétiens que dans les discours et les harangues des clubistes? Est-ce qu'à ses yeux la première des bonnes œuvres à faire n'est pas de lutter contre le mal qui se mêle, *dans une proportion effrayante*, aux révolutions de l'Europe? Maintenir l'ordre aujourd'hui, c'est-à-dire maintenir la famille et l'autel contre les sectaires qui nient tout à la fois la famille et la propriété, est-ce que ce n'est pas témoigner quelque sympathie pour les pauvres et quelque intelligence de la charité?

Nous savons combien l'*Ère nouvelle* est délicate sur le chapitre de la charité. Au moindre mot, elle crie qu'on l'injurie, elle prend Dieu et les hommes à témoin du tort qu'on lui fait, et elle rend ainsi les discussions difficiles. Nous avons besoin, pourtant, de lui dire notre pensée. Il nous semble qu'en critiquant le manifeste du Comité, elle a moins consulté ses propres sentiments et sa pénétrante logique, que cédé à une certaine manie de dénigrement dont elle a toujours été un peu travaillée, mais qui empire depuis quelques mois. Rien ne vient du côté des catholiques qui ne lui semble mauvais et très mauvais. Elle n'aime point le Comité, elle n'aime point l'*Ami de la Religion*, elle n'aime point l'*Univers*. Tout le monde se trompe, tout le monde compromet ou trahit la cause de l'Eglise. Discute-t-on? elle est d'accord sur les faits, sur les doctrines, sur le but final, du moins elle n'en indique pas d'autres; et cependant elle conclut de telle sorte que tous les catholiques s'étonnent ou s'affligent et que leurs ennemis crient bravo. Elle a une manière de blâmer les révolutions qui ne lui fait point perdre

l'amitié des plus chauds révolutionnaires. Elle parle de la circulaire du Comité comme en parle la *Démocratie pacifique*, avec la même mesure de bienveillance et de bonne foi; et la *Vraie République* du citoyen Thoré, lequel ne croit pas en Dieu, reconnaît là le vrai langage des âmes pieuses.

C'est un mystère. Nous n'en chercherons pas le mot. Mais que l'*Ère nouvelle*, qui, dans le manifeste du Comité, ne voit que de la peur, nous permette d'ajouter ceci. En présence des révolutions et des révolutionnaires, il y a deux espèces de peur, toutes deux très naturelles : une peur qui résiste et combat, une autre qui s'incline et admire. Nous éprouvons la première. Que l'*Ère nouvelle* prenne garde aux conseils de l'autre : c'est celle qui sacrifie aux faux dieux!

LE PROGRAMME MONTAGNARD.

7 avril 1849.

Une cinquantaine de représentants, se qualifiant de *Réunion de la Montagne*, viennent de publier un manifeste électoral. La pièce est médiocre. C'est une suite du manifeste de la *presse socialiste*, suite boiteuse et pâle, et qui témoigne simplement de l'asservissement craintif du *Rollinisme* ou *Proudhonisme*. Le citoyen Pyat est l'auteur de cette déclamation. Mais le citoyen Pyat perd de son mérite lorsqu'il parle en nom collectif. A peine le reconnaît-on à deux ou trois éclairs. Que de belles choses ses timides collègues ont dû le prier d'effacer! Si on lisait le manifeste à l'Ambigu-Comique, le parterre ne reconnaîtrait plus son auteur.

Les signatures ne relèvent pas l'insignifiance de l'œuvre. Le citoyen Pyat, le citoyen Ledru-Rollin, le citoyen

re Leroux, le citoyen Greppo, le citoyen Lamennais, ı les plus illustres et les plus influents. Les autres se ment Fargin-Fayolle, Pégot-Ogier, Joly père, Dé-thènes Olivier, Germain Sarrut, Mie, Cholat, Ronjat etera. On n'y voit pas même M. Flocon. Il n'y a que ıssailles sur cette montagne. Néanmoins, nos mon-ıards ne manquent pas de confiance en eux-mêmes. ont forts, disent-ils, par le principe. Et ils rappellent les treize opposants de 1824 ont donné, en six ans, 121 de 1830.

ssurément, toute l'histoire du siècle est faite pour en-rager les plus folles et les plus coupables ambitions; : signe certain de notre misère, c'est qu'il n'y a pas faction décriée ni de prophètes ridicules qui ne se ısent promettre d'avoir, et prochainement, leur ins-: de règne. Cependant, au point où nous en sommes, citoyens montagnards ne s'applaudiront pas long-ps de l'avenir. Si le mouvement révolutionnaire va ıu'à leur programme, il ira plus loin, et ils seront les :tionnaires de la prochaine étape. Une seule ressource r restera; la nature de leurs talents ne permettra pas ils la mépriser : ils continueront de progresser, c'est-ire de se laisser emporter dans les ténébreuses ré-ns du pur socialisme, où trône Proudhon, leur maître. ıs, à l'exception du méritant Greppo, l'ont renié na-ıre; les voici maintenant à sa suite.

ls ne s'en cachent pas. M. Ledru-Rollin, renouvelant ılocauste de sa superbe, termine le manifeste de la ntagne par ce mot sacramentel : Vive la République *iale!* Certes! ces messieurs n'avaient pas besoin de le e. Le socialisme est au fond et à la surface de tout le ıgramme : *Droit à l'insurrection*, non seulement pour

le peuple français, mais pour tous les peuples d'Europe et aussi pour les autres (car la géographie montagnarde ne connaît point de distances); *Droit au travail; Droit obligatoire à la propriété et au capital*, etc., tout y est. Seulement, la Montagne, malgré ses airs farouches, a une façon douce de faire et de dire les choses. Elle proclame la guerre universelle : *L'armée de la France*, dit-elle, *est l'armée de la liberté;* par conséquent, *tout peuple qui aura besoin de nous, qui nous demandera du secours pour recouvrer sa nationalité et sa liberté, doit compter, dans la limite de nos ressources, sur notre appui matériel et moral, sur notre diplomatie et sur notre armée.* Cependant, rassurons-nous. En même temps qu'ils proclament la guerre universelle, MM. Pyat, Cholat, Ronjat, etc., promettent de diminuer notablement l'impôt, et de réduire l'effectif militaire et la durée du service. — Ils mettront la main sur les *chemins de fer, mines, canaux, assurances,* etc. (précieux etc.!). Mais ce ne sera pas pour nier et détruire la propriété; tout au contraire, ce sera pour l'*affirmer et l'affermir;* car, *à l'état de privilége pour quelques-uns, la propriété est sans cesse menacée; à l'état de privilége pour tous, elle est sauvée.* C'est mathématique. Où trouverait-on des voleurs s'il n'y avait rien à prendre? De peur de rien oublier et de ne pas être autant socialistes qu'il le faut, tout en transformant la propriété de manière à réaliser ce que M. Proudhon appelle « l'égalité devant la fortune, » nos montagnards annoncent qu'ils établiront l'impôt progressif et proportionnel sur le revenu net, immobilier et mobilier. A quoi bon, puisqu'on jouira de l'égalité devant la fortune? C'est égal. Impôt *proportionnel* et *progressif*, progressif surtout, cela ne peut man-

quer dans un programme républicain. Et cet impôt rendra tant, il sera si bien payé, que le gouvernement pourra faire des rentes à tout le monde, ou du moins mettre tout le monde en état d'en acquérir. On affectera *cent cinquante millions* à l'instruction publique. Avec cette somme, « non-seulement l'Etat pourra donner gratuite-» ment à tous l'éducation primaire et professionnelle, » *mais encore indemniser les enfants pauvres pour le* » *temps de la leçon.* » Nul ne contestera que ce ne soit le vrai moyen de réaliser cette grande théorie socialiste: l'instruction obligatoire.

Nous passons quelques autres conceptions des aigles de la Montagne; ce que l'on vient de voir suffit. Le citoyen Pyat est sans doute un peu au-dessous de lui-même pour le style, mais il s'est rattrapé et surpassé par l'imagination. Il est admirable particulièrement sur l'art de diminuer les impôts. Les cent cinquante millions de subvention annuelle à l'instruction publique, la guerre universelle, la création de deux ou trois cent mille fonctionnaires, nouveaux agents du monopole universel de l'Etat, ne l'empêchent pas d'abolir les octrois, les patentes, le timbre, l'enregistrement, cent autres choses. Bien plus, il encouragera l'agriculture et l'industrie, il abolira la peine de mort et il augmentera les petits traitements! Voici en quels termes il résume lui-même tout le manifeste. Nous y joignons les signatures; nos lecteurs seraient fâchés de ne pas connaître les profonds penseurs qui leur promettent tant de bienfaits :

« Suffrage universel et direct. Unité de pouvoir, distinction de fonctions; l'exécutif révocable et subordonné au législatif; point de président. La liberté de la pensée, quel que soit son mode de manifestation, individuel ou collectif, permanent ou périodique, par la parole ou par

la presse; liberté entière sans aucune entrave préventive ou fiscale, sans cautionnement, privilége, censure ou autorisation; liberté absolue sans autre limite que la responsabilité. Rehaussement des fonctions d'instituteur; émancipation du bas clergé. Application la plus large possible de l'élection et du concours à toutes les fonctions publiques. Réforme du service militaire. Abolition complète des impôts qui frappent les objets de consommation de première nécessité, comme le sel et les boissons; révision de l'impôt foncier et des patentes, établissement de l'impôt progressif et proportionnel sur le revenu net immobilier et mobilier. Remboursement des 45 centimes, exploitation par l'Etat des chemins de fer, mines, canaux, assurances, etc. Réduction des gros traitements, augmentation des petits. Réforme administrative, judiciaire et pénale. Abolition de la contrainte par corps. Abolition de la peine de mort. Amnistie. Encouragement à l'agriculture et à l'industrie. Enfin, droit à l'enseignement et droit au travail par le Crédit et l'Association.

» Voilà ce que nous voulons, ce que le peuple peut avoir, s'il le veut, avec le suffrage universel qu'il a déjà, et sans fusils, sans émeutes, sans secousses, en se barricadant dans la loi, en s'armant de son vote, par la seule force du nombre et de l'union. Il peut, s'il le veut, tirer de l'urne, pacifiquement et progressivement, toutes ces conséquences des trois grands principes de la révolution, c'est-à-dire le gouvernement de tous, par tous et pour tous, la République une et indivisible, démocratique et sociale. »

Les citoyens représentants du peuple formant la réunion de la Montagne :

« Astaix (Puy-de-Dôme), — Bac (Haute-Vienne), — Baune (Loire), — Bertholon (Isère), — Benoît (Rhône), — Bravard (Puy-de-Dôme), — Bremaud (Haute-Loire), — Brives (Hérault), — Bruys (Saône-et-Loire), — Buvignier (Meuse), — Calès (Haute-Garonne), — Cholat (Isère), — Clément (Isère), — Dacis (Guadeloupe), — Delbetz (Dordogne), — Demontry (Côte-d'Or), — Detours (Tarn-et-Garonne), — Deville (Hautes-Pyrénées), — Doutre (Rhône), — Dubarry (Hautes-Pyrénées), — Fargin-Fayolle (Allier), — Gambon (Nièvre), — Gent (Vaucluse), — Germain-Sarrut (Loir-et-Cher), — Greppo (Rhône), — Joigneaux (Côte-d'Or), — Joly (Haute-Garonne), — Joly (Aube), — Labrousse (Lot), — Lamennais (Seine), — Lasteyras (Puy-de-Dôme), — Ledru-Rollin (Seine), — Madet (Allier), — Maichain (Deux-Sèvres), — Martin Ber-

nard (Loire), — Mathé (Allier), — Mathieu (Drôme), — Ménand (Saône-et-Loire). — Michaud (Loire), — Mie (Dordogne), — Moréry (Côtes-du-Nord), — Mulé (Haute-Garonne), — Ollivier (Bouches-du-Rhône), — Pégot-Ogier (Haute-Garonne), — Pelletier (Rhône), — Perdiguier (Seine), — Pierre Leroux (Seine), — Pyat (Cher), — Raspail (Vaucluse), — Robert (Yonne), — Ronjat (Isère), — Schœlcher (Martinique), — Signard (Haute-Saône), — Terrier (Allier), — Vignerte (Hautes-Pyrénées). »

Nous croirions faire injure au bon sens public si nous discutions ces lieux communs de la politique révolutionnaire s'essayant à bégayer la langue du socialisme. Tous ont été longuement développés et délayés à la tribune ou dans la presse par tous ceux des signataires (le nombre en est petit) qui sont à peu près capables d'écrire un article ou de réciter un discours. Ces orateurs et ces écrivains n'ont jamais fait preuve que d'une ignorance égale à leur présomption. Si l'expérience n'a pas suffi, s'il existe en ce moment, dans le pays, une majorité ou seulement une minorité digne d'être comptée, que de telles pauvretés peuvent séduire, c'est que le génie du mal triomphe et ne saurait plus être vaincu que par sa propre victoire. Une doctrine qui peut être impunément soutenue par de si faibles apôtres, n'a plus à craindre les arguments de la raison.

En sommes-nous là? Dieu le sait! Le socialisme est le mot de la révolution de Février. La logique la fait aboutir à M. Proudhon, comme elle a fait aboutir la révolution de 1789 à Robespierre, comme elle a fait, dès l'origine, et par une conséquence que la vigueur catholique a pu détourner alors, aboutir l'hérésie de Luther à la guerre des paysans. Touchons-nous une seconde fois à ce dernier terme du formidable syllogisme qui s'est posé dans le monde toutes les fois que la conscience humaine a violé la vérité? C'est le secret de l'avenir et d'un ave-

nir prochain. Tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est que les députés de la Montagne, socialistes malgré eux, et tout pleins, quoi qu'ils en disent, de sang bourgeois et de faiblesses bourgeoises, n'ont pas cette confiance sauvage qui distingue les socialistes purs. D'une part, ils mitigent, ils adoucissent le principe, ils ont des explications qui sentent le remords et l'effroi; de l'autre, ils n'osent, excepté eux-mêmes, recommander personne aux électeurs. Les socialistes du lendemain, lorsqu'ils n'étaient que de simples républicains de la veille, faisaient des listes. Ils n'en font plus aujourd'hui. Le suffrage universel, contre lequel ils ont et ils avouent tant de rancunes faciles à concevoir, les déconcerte; et ils suivent humblement l'exemple que leur donnent les conservateurs, en protestant qu'ils ne veulent pas *imposer de noms*. Pour qui les connaît, pour qui sait à quel point M. Barbès a révélé le fond de la pensée révolutionnaire, lorsqu'il a proclamé à Bourges, non plus la souveraineté du peuple, mais la *souveraineté du but*, cette déférence forcée dit assez ce qu'ils sauront faire du suffrage universel, si jamais ils sont maîtres de la situation.

Quoi qu'il arrive, le devoir des conservateurs, à quelque parti qu'ils appartiennent, est désormais tracé. Les programmes de la Montagne, comme ceux de la presse socialiste, ont cela d'avantageux qu'ils indiquent et font connaître du moins les noms à exclure. Aucune conciliation n'est possible avec les hommes qui les ont signés ou qui les acceptent, et de grands sacrifices doivent être consentis pour les éloigner. C'est déjà un gain pour tout homme de bon sens que de contribuer à leur montrer le peu d'influence qu'ils exercent dans le pays, et à quel prix l'opinion les estime.

CANDIDATURE DE M. GUIZOT.

18 avril 1849.

Il nous paraît tout naturel que les amis de M. Guizot lui aient offert la candidature. N'y eût-il que l'ostracisme furieux dont les vainqueurs de février le frappent, ce serait assez pour que d'autres, ceux qui ont été les vaincus, désirassent le voir et l'entendre. En le proscrivant, ce sont eux, c'est leur opinion qu'on veut proscrire, ou du moins désarmer dans une certaine mesure. Après le 15 mai et le 25 juin, les socialistes et les révolutionnaires ont élu les candidats les plus socialistes et les plus révolutionnaires, M. Caussidière, M. Proudhon, M. Raspail. Par là, ils ont fait preuve de force, d'union, de courage, et, ce qui vaut mieux encore, de fidélité. Rien n'est plus permis que d'en appeler ainsi, après la

défaite, à la persévérance des convictions vaincues; rien n'est plus honorable et plus habile. C'est ainsi qu'on tient en respect un ennemi victorieux. Qu'importe qu'on l'irrite, si en même temps on le rend modeste et sage? En politique, la raison fait plus de concessions que la pitié. La grande chance d'une armée en déroute, c'est de former le carré et d'attendre l'ennemi.

Cette candidature offerte, il est tout naturel aussi que M. Guizot l'accepte. M. Guizot peut, sans trop de vanité, se compter du nombre de ceux qui représentent quelque chose et qui ont un avis à donner sur la conduite de nos affaires; la politique des hommes qui l'ont renversé peut lui donner à croire que la sienne n'est pas jugée sans appel; les principes qui se produisent en gouvernement, en législation, en morale, en droit national et international peuvent ne lui pas paraître tous meilleurs que les siens. Pourquoi se refuserait-il, lorsqu'on l'appelle, à défendre ceux-ci, à combattre ceux-là? Il croit que telle ou telle forme de gouvernement est meilleure en soi que celle que nous avons. Eh! mon Dieu, c'est l'opinion de beaucoup d'électeurs. A la république démocratique, qui est pour le moment la république orthodoxe, de très chauds républicains ne préféreraient-ils pas la république sociale? Pourquoi des républicains plus modérés ne donneraient-ils pas un regret à cette autre forme de la république qu'on appelait la monarchie constitutionnelle? Les uns et les autres ne sont tenus qu'à une seule chose, qui est de ne point conspirer contre la république démocratique. Sous cette seule réserve, ils sont parfaitement libres de tirer, qui vers le socialisme, qui vers le régime constitutionnel. Le gouvernement de la parole n'a pas été inventé pour autre chose. Il en résulte sans doute

des difficultés, des mécomptes, des ajournements. Tout ce que l'on voudrait abattre résiste; tout ce que l'on attaque se défend et tout ce que l'on veut sauver est compromis : l'*idée* stationne dans l'enceinte des clubs, et l'*infâme capital* fait encore des victimes; l'infâme religion, l'infâme famille, l'infâme propriété, plusieurs autres infamies sont ébranlées, mais elles se maintiennent. Quel remède? Nul autre que le coup de fusil, le couperet, le despotisme. Remèdes pires que le mal! Or, du moment qu'il faut se résigner à discuter, ce que chaque opinion peut faire de mieux, c'est de se choisir de bons avocats, qui sachent bien ce qu'elle veut et en qui elle ait confiance. La victoire, étant plus débattue, sera plus belle.

Nous sommes surpris que ces considérations ne se soient pas présentées à l'esprit des journaux révolutionnaires. La candidature de M. Guizot leur fait jeter les hauts cris. Ils méprisent, assurément, de tout leur cœur et sa personne, et son caractère, et son talent; et néanmoins on croirait qu'il leur fait peur. L'un d'eux, l'un des plus démocratiques et des plus fraternels, va jusqu'à traiter de *misérables* les électeurs qui pourraient lui donner une majorité. Tant d'effervescence étonne chez des gens qui ont tant de foi dans l'*idée*.

Mais ce qui étonne davantage, c'est l'accueil plus que froid que font à la candidature de M. Guizot les journaux conservateurs. Nous ne savons pas s'il en est plus de deux ou trois à Paris qui se montrent disposés à la soutenir. Les autres, ou la mentionnent sans commentaire, ou la combattent ouvertement. Sur quels motifs? Ils n'en donnent point de sérieux; cette candidature les gêne, voilà tout ce qu'ils laissent voir.

Nous nous bornons à signaler le fait. Désintéressés

dans les questions de parti, et encore plus dans les questions de nuances et de personnes, nous ne voulons pas diviser toutes ces fractions de l'opinion modérée, qui ont tant besoin de résister et de vaincre toutes ensemble pour n'être pas toutes ensemble vaincues et bientôt opprimées!

Mais leur désaccord nous impose une obligation. Nous avons accueilli la candidature de M. Guizot, nous ne comprenons pas qu'on la repousse. Ce n'est point, sans doute, dédain de son talent; ce n'est point qu'on se sente trop fort pour avoir besoin de lui. Est-ce rancune? Mais que devient la conciliation? Est-ce crainte d'irriter le parti révolutionnaire? On ne l'apaisera pas en lui jetant de telles victimes!

Il nous répugne d'attribuer cet ostracisme inexplicable aux calculs personnels de quelque notabilité du parti conservateur. On en désigne une cependant, influente, surtout dans les coulisses; un beau-père qui a un gendre à placer. Remuer tous les vieux ressentiments, réchauffer toutes les vieilles passions, faire appel à toutes les pusillanimités, jeter le doute et semer la crainte pour nous donner, à la place de M. Guizot, nous ne savons quelle vanité incapable et inconnue, ce serait quelque chose de monstrueux et d'effrayant. A qui et à quel titre, après cela, oserait-on demander n'importe quel sacrifice?

Nous ne parlons pas ici dans un intérêt particulier. Nous faisons de l'ordre pour l'ordre. Nous avons annoncé et accepté la candidature de M. Guizot, sans prévoir que nous aurions à la défendre. Il n'y a rien pour nous dans sa lettre à *ses amis*. C'est le programme de la rue de Poitiers, mieux motivé, plus libre, plus éloquent. Combien

de gens à qui les catholiques donneront leurs voix, qui n'auront d'autre mérite à leurs yeux et d'autre titre à leur suffrage que d'avoir souscrit ce programme ! Combien même dont la présence nous fera pratiquer l'oubli des plus amers griefs et des plus cruelles injures ! Lorsqu'on nous demande d'être si généreux, qu'on ne nous demande pas d'être injustes. Entre tous les hommes, nos anciens adversaires, dont la révolution semble avoir dessillé les yeux, M. Guizot est celui, peut-être, qui a le plus hautement reconnu la nécessité d'affranchir l'Eglise et de donner pour contrepoids à la liberté du mal la liberté du bien. Certes, nous n'avons pas encore et nous n'aurons probablement jamais la joie de le voir complétement d'accord avec nous. Son libéralisme en ces matières ne va pas jusqu'où va le nôtre. Mais, du moins, il s'est placé sur un terrain où la discussion est possible, où des conventions mêmes peuvent se signer. Puissions-nous en dire autant de beaucoup d'autres contre qui nous ne dirons rien et nous ne ferons rien, par la seule raison qu'ils ne se poseront pas en face de nous comme d'irréconciliables ennemis de la religion et de la société, mais qui, le cas échéant, ne sauraient ni ne voudraient peut-être prononcer une parole pour défendre la liberté chrétienne.

En combattant ou en abandonnant la candidature de M. Guizot, ses anciens amis feraient une mauvaise manœuvre à laquelle nous ne pouvons nous associer. Libre à eux d'oublier la puissance et l'éclat qu'ils lui ont dû, pour lui reprocher aujourd'hui des fautes dont la postérité pourra les charger plus que lui-même. Quant à nous, qui le combattions alors, nous ne nous souvenons que d'un mot qu'il a prononcé depuis 1848 : *Liberté de*

l'Eglise. Ce mot nous ne l'oublierons pas. Nous eng
geons formellement nos amis du Calvados à mainte
sur leurs listes l'homme éminent qui a résumé en de
paroles les conditions de la paix sociale : *Union
partis! Liberté de l'Eglise!* Le salut de la France est d
cette pensée (1).

(1) M. Guizot ne fut pas élu par ce suffrage universel qui en nos
tant d'autres

AFFAIRES D'ITALIE.

21 février 1849.

I. A force de fourrer ses rédacteurs dans les emplois, le *National* a un peu perdu de son esprit; il y supplée par un surcroît de vanité. C'est une chose prodigieuse que son pédantisme. Moins il voit clair aux événements, plus il met de suffisance à les apprécier; moins il sait combattre ses adversaires, plus il les méprise. Ses idées ne font pas fortune, et ses amis, pour avoir fait fortune, ne font pas figure. Ils sont battus partout; mais, dans ses colonnes, ils triomphent imperturbablement. C'est là que l'on voit Kossuth vainqueur, et l'Autriche abîmée; c'est là que Radetzky manque de vivres et que son armée est atteinte de la dyssenterie, tandis que Garibaldi, multipliant les victoires, s'acquiert une gloire durable; c'est

là que les cinq millions cinq cent mille suffrages de M. Louis Bonaparte sont réduits à leur juste valeur, et que les quinze cent mille voix de M. Cavaignac représentent la vraie majorité; c'est là que M. Clément Thomas reste l'idole de la Garde Nationale, et que MM. Bugeaud et Changarnier deviennent des militaires d'aventure. On a surtout beaucoup de dédain pour M. Changarnier. On l'appelle *cet homme*, on parle de sa *triste renommée*: « Cet homme n'a jamais eu d'autre but que de grandir » le piédestal sur lequel il a guindé sa triste renommée. » La première pierre de ce piédestal est d'avoir sauvé l'armée française d'une déroute totale à Constantine; la dernière, d'avoir empêché les barricades de janvier de déployer leur bravoure. Quoi de plus honteux! quoi de plus triste!

Une renommée qui ne sera point triste, c'est celle du *National*. L'histoire devra, lorsqu'elle parlera de lui, singulièrement adoucir l'austérité de ses pinceaux. Oui, Clio, la muse sérieuse, perdra sa gravité devant ce personnage qui ne perd jamais la sienne, et qui chaque matin, d'un style enduit de grosse gomme classique, nous conte les bouffonnes illusions dont il se repaît.

Il est tout triomphant, tout fier : on a proclamé la République à Rome, le Pape est déchu de sa souveraineté temporelle, il n'y a plus de Papauté. Grand sujet de joie! Le *National* estime que le Catholicisme est mort; il sait cela depuis le collége, il l'a toujours dit, et il est bien aise d'en avoir une preuve. Cette religion était mauvaise, elle entravait les développements de l'humanité, le temps est venu d'en faire une autre. Tout de suite après la révolution de Février, nos lecteurs peuvent s'en souvenir, le *National* s'est mis à la besogne. Il a inventé les pompes

du culte nouveau, qui ont été essayées avec tant d'applaudissements dans les fêtes de la Fraternité et de la Concorde. Voilà donc le Pape déchu, et un grand pas de fait pour arriver à la déchéance de Jésus-Christ. De plus, nous allons avoir aussi la République à Florence. Là-dessus le *National* se livre à des considérations qui rappellent bien celles de Picrochole et de Perrette. Il part de la république romaine, c'est son pot-au-lait. La république romaine s'adjoindra d'abord la république toscane; le gouvernement provisoire florentin en est déjà d'avis. Aussitôt les deux républiques, n'en faisant plus qu'une, absorberont la Lombardie et les duchés; « ceci est un fait hors de doute. » Puis Venise; « le choix de Venise n'est pas douteux. » Et Charles-Albert? On l'inquiétera, on le démembrera. « Que Garibaldi et ses braves légionnaires accourent, » Charles-Albert recule; on lui prend Gênes, on insurge le Novarrais et la Savoie; « car la Savoie est hostile à l'esprit monarchique. » Naples, délivrée de ses Bourbons, vient à son tour. Mais Radetzky? On le surveillera :

> Le renard sera bien habile
> S'il ne m'en laisse assez pour avoir... *la Sicile.*

Et c'est ainsi qu'atteindra son but « la démocratie uni-» taire, *laquelle* poursuit de ses vœux la formation d'une » vaste république dont la capitale serait Rome et dont » les limites seraient celles de la Péninsule italienne. »

Le *National* croit à sa république italienne, il la tient, il la gouverne. Il a si bien réussi dans le gouvernement de la république française! Une nation de plus à conduire, ce n'est rien pour lui. La république italienne doit faire ceci, puis cela, puis cela encore. Il manie les ar-

mées, il ajourne les entreprises, il étouffe les dissentiments; et toujours en style de César. Que Garibaldi gagne une bataille, qu'il en gagne deux, qu'il en gagne dix que l'on soit brave, que l'on soit dévoué; « point de violences, *mais* une inexorable fermeté; point d'exactions » *mais* qu'on demande aux citoyens tous les sacrifices » nécessaires. »

Le *National* dit aux républicains italiens d'avoir de vertus; il ne leur enseigne pas la manière de s'en procurer, cela est inutile : la vertu est naturelle aux âmes républicaines. Mais il leur enseigne, ce qui vaut mieux le moyen de se procurer de l'argent. Nous le trouvons un peu proudhonnique :

« Les abus du régime théocratique avaient enrichi » outre mesure une classe privilégiée. Le moment est » venu pour elle de *rapporter l'excédant* de cette opulence *illégitime*, illégitime *surtout devant Dieu*. En » revanche, pas une obole de ces *restitutions* ne doit être » détournée de l'usage qui les *sanctifie*, tout doit servir » à la défense du pays, à la délivrance, etc. »

En termes moins discrets, le *National* conseille aux patriotes italiens de confisquer les biens ecclésiastiques. Il n'y a rien à objecter; c'est la plus pure doctrine révolutionnaire. Ces biens sont aujourd'hui le patrimoine des pauvres; ils pourvoient aux frais du culte. On les vendra bon marché à des riches, puisqu'il n'y a que les riches qui achètent, à des étrangers peut-être; et les pauvres n'auront plus rien, ni l'aumône, ni même le culte, qui est encore un de leurs biens. Profit double! l'aumône avilit, le culte abrutit. Ces peuples sont trop heureux. S'ils s'ennuient, on leur fera voir des jeunes filles en blanc, comme à la fête de la Concorde; et même on pourra

tirer de l'étable les bœufs aux cornes dorées, que le *National* a inventés pour remplacer les ridicules cérémonies de l'Eglise.

Une seule observation. Pourquoi le *National* combat-il M. Proudhon en France, lorsqu'il le complète si bien en Italie? Dire : *La propriété c'est le vol*, ou qualifier le vol d'*action sainte*, cela revient à peu près au même.

Perrette, dans sa joie, fit un saut qui jeta bas sa fortune. Le *National* est trop grave pour sauter; il n'a pas assez les mains dans les affaires de la république romaine pour lui porter grand préjudice. Néanmoins, nous ne pouvons croire à cette république-là. Les républicains qui la mènent nous rassurent contre ses chances de durée. Laissons le *National* se réjouir. Si nous faisons mention du salut qu'il adresse à la création de Sterbini c'est presque pour procurer un plaisir à nos lecteurs. Dans quelques mois ils retrouveront ces belles prophéties, et elles les amuseront. Il n'y a rien d'amusant comme un vieil article du *National*. Il ne se prétendra point meilleur prophète que nous. Voici ce que nous lui disions le 28 novembre 1847 :

« Si le peuple romain se laisse séduire; si d'un autre point de l'Italie, si de la Toscane l'esprit révolutionnaire pousse jusqu'à Rome ses brandons impies, alors le monde connaîtra le courage de celui dont il admire la bonté. Au milieu de la tempête, Pie IX sera l'ancre de salut qui préservera du naufrage les fécondes vérités sur lesquelles il faudra bien, tôt ou tard, rétablir l'ordre social. Il les sauvera des mains sanglantes qui promènent le meurtre et la désolation sur la terre; il les sauvera de l'épée orgueilleuse qui viendra plus tard, quand l'œuvre des mercenaires sera finie, frapper ou plutôt flageller et repousser dans l'obscurité de leur bassesse native ces sauvages repus d'assassinats. Le *National* pourra annoncer un jour que le Pape est errant dans le monde, qu'il est captif, qu'il est mourant, qu'une fois encore, au jour des Rameaux a succédé le jour du Calvaire; il pourra bien avoir la joie

de contempler le vicaire de Jésus-Christ sur le gibet de son maître, et de trouver à lui dire quelques-unes de ces paroles dont ses pareils ont accoutumé de saluer les martyrs. Il ne sera pas le premier de sa famille à qui la terrible complaisance de Dieu ait accordé ce triomphe. Mais, comme tous ceux qui l'ont goûté avant lui, il n'en aura pas d'autre. Il croira qu'il outrage sa victime, et il saluera son vainqueur. Pie IX, dans l'exil, restera le chef puissant de l'immortelle Eglise; il ne cessera de répéter cette parole qui a coûté la vie au premier de ses prédécesseurs et qui sauvera le monde : *Ne vous y trompez pas; il n'y a de salut pour les hommes que dans le nom de Jésus : il n'y en a pas d'autre.*

Ce que nous disions il y a quinze mois, nous le disons encore. Nous ne voyons dans tout ce qui se passe aucune raison pour changer d'avis. Les succès du *National* n'abattent aucune de nos espérances, et les fiertés dictatoriales de son langage n'atténuent en rien nos sentiments.

22 février 1849.

II. Le *National* s'émoustille; il étale sa littérature, il est plaisant et nous dit cent choses nouvelles : que nous n'avons pas le sentiment de la fraternité; que cela ne surprendra point si l'on se rappelle le *Tante ne animis* de Virgile; qu'au lieu de piller les biens du clergé pour subvenir aux frais de l'indépendance italienne, nous aimerions mieux qu'on fît dire des messes, etc., etc. Nous lui avions cité une fable; mais il se connaît en fables, et il en cite quatre, toutes à l'appui de sa politique. Une de ces citations est vraiment bonne. L'histoire du *Meunier et son fils*, conduisant leur âne, nous remettra en mémoire, dit-il, qu'il ne peut prétendre à nos suffrages. Comment n'y avons-nous pas songé? On ne trouvera nulle part, en effet, un tableau plus achevé des

succès que le *National* a obtenus, tout le temps qu'il a gouverné la République. Il s'y est pris de toutes les manières, et toujours le public a sifflé ; tellement qu'à la fin le *National* n'a plus eu rien à conduire et s'est remis à l'école de La Fontaine. Au moins il profite de ses lectures. Après avoir un moment sacrifié aux grâces, il se souvient que le bonhomme a dit : *Ne forçons point notre talent*, et il demande que l'on s'attaque à ses idées, à ses convictions, à ses raisonnements. C'est là qu'il triomphe.

C'est là aussi, ce nous semble, que nous l'avons cherché, tout en nous amusant du contentement inaltérable avec lequel il reçoit les chiquenaudes que le bon sens donne à ses idées, la justice à ses convictions, le fait à ses raisonnements, et l'opinion à son importance. Il croit à la république italienne : nous ne le nions pas; nous disons qu'il y croit jusqu'à s'occuper déjà de la gouverner. Il croit que Garibaldi et quelques autres héros fonderont cette république par leurs victoires : nous ne nions pas que Garibaldi ne soit à ses yeux un grand général ; nous disons seulement que nous ne connaissons pas les victoires de Garibaldi. Il croit qu'il n'y aura plus jamais de pouvoir temporel du Pape, et probablement aussi, avant peu, plus de Pape et plus de Catholicisme : loin de mettre cette conviction en doute, nous la proclamons ancienne chez les écrivains du *National*, nous disons qu'ils l'ont puisée au collége. Quel hommage plus grand pouvons-nous rendre à leur sincérité? Le *National* déduit toutes ces certitudes d'une série de raisonnements. Nous n'avons pas tu ces raisonnements; nous les avons mis au contraire sous les yeux de nos lecteurs. Que veut-il de plus? Ce n'est pas notre faute s'il raisonne comme Perrette et Picrochole, et nous disons : Attendons la fin. Le

National, depuis un an, ne s'est pas fait distinguer par la justesse de son coup d'œil. Il a préconisé beaucoup de héros déconfits; il a déconfit beaucoup de gens qui se portent bien.

Aujourd'hui, laissant de côté les événements futurs, il nous interroge sur les faits accomplis. Il nous demande si Rome n'est pas en république par la volonté des députés que tous les citoyens ont librement élus? Si nous nions le droit dont ces députés ont usé? Si les deux républiques de Rome et de Florence ne feront pas bien de se réunir contre l'ennemi commun, et de s'accorder avec les républiques qui vont se fonder à leur exemple?

Nous ferons, à notre tour, des questions au *National*. Nous lui demanderons si le vrai fondateur de la république romaine n'est pas l'assassin du comte Rossi? S'il a vu réellement dans les différents peuples de la Péninsule un grand désir de se constituer en république? Si les soulèvements qui ont eu lieu tantôt ici, tantôt là, ne sont pas le fait d'une émeute ambulante, qui se promène semant partout la terreur au sein de ces populations énervées? Il plaît au *National* de dire que les députés de Rome ont été librement élus. Nous croirons que les peuples italiens font librement une chose, quand nous les aurons vus une bonne fois combattre l'étranger autrement que par des farandoles et des articles de journaux. Jusque là, nous serons persuadés que, tout en se décidant plus facilement à écrire un bulletin qu'à prendre un fusil, ils ont plus peur encore de leurs libérateurs que de leurs maîtres.

Et quand les Italiens nous auront donné cette preuve décisive de leur amour pour l'indépendance, nous contesterons encore formellement aux Romains, même

libres de toute influence démagogique, le droit d'abolir le pouvoir temporel du Pape. Rome appartient au monde catholique, et nullement à ses habitants. Le Pape la possède, indépendamment de ses autres titres, en vertu d'un contrat avec la famille chrétienne tout entière. Cette famille a besoin que son père spirituel soit quelque part, soit là plutôt qu'ailleurs, et y soit chez lui. Rome, portion du territoire catholique, n'a pas le droit de se donner des lois contre le vœu de la catholicité; elle ne peut pas plus se constituer en république que Bordeaux, par exemple, ne pourrait aujourd'hui, même à l'unanimité des suffrages, se constituer en monarchie.

Pour les autres Etats italiens, leur position est différente. S'ils veulent devenir des républiques, ou une république unitaire, qu'ils s'en passent la fantaisie. S'ils ne le veulent point, qu'ils s'en défendent. S'ils n'osent s'en défendre, qu'ils subissent la loi du plus fort, qu'ils portent le joug que leur préparent des maîtres capables de leur faire regretter ceux qui s'en vont. Ils s'y résigneront peut-être, mais certainement à regret; le *National* en est convaincu comme nous. C'est ce qu'il laisse assez voir lorsqu'il presse ses amis de là-bas de déployer *une inexorable fermeté* et d'exiger avec vigueur *tous les sacrifices nécessaires*. On ne peut avouer plus franchement combien ces pauvres Italiens ont besoin qu'un Comité de salut public leur fasse accepter les charmes du régime nouveau.

A propos de ces sacrifices nécessaires, le *National* exhorte de nouveau ses amis « à puiser, *sans trop de scrupules*, dans l'escarcelle du clergé. » Ce conseil ne pèse nullement à sa conscience. Nous en étions persuadés, et nous sommes persuadés que son conseil sera suivi. Non,

ces réformateurs n'auront point *trop de scrupules!* s'ils ne prennent point de terrain à l'ennemi, du moins, pour peu que le temps ne leur manque pas, ils n'en laisseront guère aux moines. Ils rempliront leur caisse, et, qui plus est, ils la sauveront. De notre part, point de contestation là-dessus.

Mais le *National* feint de s'étonner quand nous lui parlons de M. Proudhon. Le *National* est souvent plus innocent qu'il ne pense, mais il affecte ici plus d'innocence qu'il n'en a. Entre ses conseils aux chefs des révolutions italiennes et les doctrines de M. Proudhon sur la propriété, le rapport est intime et ne lui échappe pas. Si les propriétaires ecclésiastiques peuvent être dépouillés, on peut dépouiller tous les autres. Nous voudrions savoir en quoi la maison et la terre d'un citoyen français sont une propriété plus sacrée ou même plus utile que la cellule et le champ d'un moine italien? Le *National* se contente de nous donner une pointe de cet esprit qu'il emprunte aux héros de La Fontaine. La voici dans toute sa grâce : « La Fontaine n'a-t-il pas mis en lumière cette » grande vérité, que le Ciel aide surtout ceux-là qui s'ai- » dent eux-mêmes. » C'est très joli, et nous ne refusons pas nos encouragements à cet essai de voltige voltairienne. Cependant, ce serait ici le cas d'avoir des idées, des convictions et des raisonnements. Que le *National* nous explique donc comment le vol et la spoliation, qui ne sont pas encore en honneur dans la république française, contribueront au succès de la *sainte* cause italienne. Est-il bien sûr qu'un homme ou un parti qui en vole un autre ne fait qu'obliger le Ciel à aider le voleur? Suivant nous, les spoliations faites par la révolution française ne lui ont pas réussi, et la société en porte en-

core aujourd'hui la peine. En cela, nos révolutionnaires ont eu le destin que Luther prédisait aux révolutionnaires de son temps : ils ont fait comme l'aigle qui incendia son nid avec les viandes dérobées à l'autel. Le *National* a-t-il quelque bonne raison de penser le contraire? Nous le prions de nous faire connaître plus au long ses idées, ses convictions et ses raisonnements. Nous passerons sur le style.

26 février 1849.

III. Le *National* n'a point daigné nous expliquer la légalité des confiscations qu'il conseille à ses amis, ou, comme il les appelle, à ses *coreligionnaires* de Rome. Il adresse sa démonstration au *Siècle*, qui lui reproche une *politique insensée*. — Je voudrais vous y voir, s'écrie-t-il; que feriez-vous donc à notre place? Et il établit que, sans l'*inexorable fermeté*, sans les confiscations, sans la terreur, il n'y aurait point de république romaine. C'est naïf et vrai! Le parti révolutionnaire romain a besoin de tout cela pour se maintenir au pouvoir. Assurément, il y est arrivé par le vœu très ardent et très unanime des populations.....! mais, pourtant, il a fallu d'abord assassiner M. Rossi, puis braquer le canon sur le Vatican et chasser le Pape; et il faut aujourd'hui faire régner la terreur et dépouiller les gens : car ces populations, ivres d'amour pour les chefs du mouvement révolutionnaire, ne leur veulent donner de bonne grâce ni un homme ni un *paolo*. Si on ne les forçait pas un peu de manifester leur enthousiasme, il arriverait à Rome ce que l'on a vu ailleurs, au grand déplaisir du *National* : après avoir suffisamment éprouvé les talents et les vertus des fonda-

teurs de la République, la vraie majorité s'empresserait de les rendre aux douceurs de la vie privée.

Ne poussons pas plus loin une discussion où le *National* refuserait certainement de nous suivre. Ne lui demandons point s'il a jamais réfléchi non au caractère sacré, cela le ferait rire, mais simplement au caractère politique et social de la propriété ecclésiastique. Ne le prions pas de nous dire s'il connaît une propriété plus éminemment utile, dont le fonds et les revenus soient d'un plus grand secours au peuple et à l'Etat. Ne cherchons pas à savoir de lui comment ses amis subviendront aux frais du culte, aux frais de l'éducation publique, et ce qu'ils feront des nombreuses existences qui, se vouant à l'Eglise, se vouaient en réalité au service gratuit de l'Etat. Que lui importe ici l'intérêt de l'Etat ou l'intérêt du peuple? Ses amis sont les plus forts, ils ont besoin d'argent, ils peuvent s'en procurer en dépouillant l'Eglise, ils la dépouillent. Voilà le droit. Au moment qu'il leur conseillait la chose, ils l'avaient déjà faite. Suivant l'expression d'un *libre-penseur* très célèbre aux théâtres du boulevard, ils avaient « levé les derniers scrupules de la serrure, » au moyen de cet excellent passe-partout que l'on appelle un décret. Quand la serrure ne fait plus de difficultés, quelles difficultés peut faire encore la morale? Il y a décret, les biens du clergé romain sont sous le sequestre, tout autre raison serait superflue. Lorsqu'il s'agit de préparer une opération de ce genre, à la bonne heure! On élabore des sophismes; à couvert, par des chemins détournés, sous mille déguisements, on s'approche de la proie que protége encore la conscience publique. L'affaire terminée, elle devient une « mesure politique. » On lève alors le masque, on traite

de factieux les gens dépouillés, et, s'ils réclament trop, on leur montre le bagne. Ces messieurs de Rome avertissent les prêtres de ne point sortir en habit ecclésiastique, sous peine de recevoir en coups de couteau et en grêle de pierres le premier quartier de l'indemnité que leur promet la République pour les biens dont elle les a dépouillés. C'est la tradition. Ainsi furent soldées en France les indemnités de cette espèce.

Le *National* tient par les entrailles à la race des destructeurs. Là même où sa raison recule, son instinct reste complice de toutes les œuvres de destruction. Si cet instinct venait cependant à s'épouvanter, s'il comprenait que les révolutionnaires italiens posent à Rome les prémisses dont la conclusion est tirée en France contre toute propriété et contre toute société, ne croyez point qu'il changeât de route. Non! il irait en avant, poussé par deux mobiles incurables, la faiblesse et la vanité. Il craindrait d'encourir une impopularité dont il n'ignore pas les résultats, il se flatterait d'un retour de la fortune. Cette faible plume, parce que la tempête l'a jetée un jour au faîte du pouvoir, ne doute pas qu'elle ne soit le rocher où doit expirer la violence des flots.

P.-S. Nous lisons ce matin dans le *National* quelques lignes extraites du livre de M. Thiers sur la propriété. Ces lignes ont pour but de justifier la spoliation des biens de l'Eglise opérée en France par la première révolution. M. Thiers soutient, en effet, la doctrine du *National*. Nous n'avons pas à y répondre autrement qu'au *National* lui-même. Si le livre de la *Propriété* fait autorité pour quelqu'un en ces matières, ce n'est pas pour nous. Le *National* veut que nous ayons glorifié ce livre. Il se trompe.

Tout en rendant aux intentions de M. Thiers la justice qu'elles méritent, nous avons protesté à deux reprises contre le raisonnement faux de tout point que le *National* appelle aujourd'hui à son secours. A nos yeux, M. Thiers, comme aujourd'hui le *National*, donne complétement raison à M. Proudhon, et nous l'avons dit.

27 février 1849.

IV. La phase des républiques paraît à peu près terminée en Italie. Elle aura peu duré. La République piémontaise n'a été qu'un germe, éclos à Gênes pendant deux jours; la République toscane a vécu; la République sicilienne succombe; et si la République romaine tient encore au moment où nous écrivons, ce n'est pas grâce au génie de ses fondateurs : c'est que le vent aura retardé d'un ou deux jours la poignée de soldats que la République française envoie à l'embouchure du Tibre pour rétablir le Pape et payer sa bienvenue de rentrée dans le conseil des sociétés régulières.

Chacune de ces républiques s'est fondée suivant les règles très connues de l'art révolutionnaire. Durant le peu de temps qu'elles ont existé, elles ont multiplié les spoliations, accumulé les ruines, semé la terreur, répandu autant de sang que l'a permis le caractère des peuples au milieu desquels elles se sont élevées. Toutes ensemble, elles ont fait banqueroute à l'honneur italien.

A quelle cause faut-il attribuer la prompte chute de ces meneurs de populace, si versés dans la pratique des pamphlets, des conspirations, des émeutes, si favorisés des événements, si pourvus de tous les moyens d'action

peuples à s'en servir? Ils n'ont montré, il
ni talents politiques ni courage; mais de telles
ne leur étaient pas nécessaires : tout leur a cédé;
triomphé comme ils vont être vaincus, sans

soi n'ont-ils pu se maintenir? Par cette raison
décisive que les populations ne voulaient point
les ne voulaient ni de leurs personnes, ni de
trines. Partout elles les ont laissés seuls, les souf-
craignant et les méprisant, jusqu'à ce qu'enfin
et l'aversion, croissant chaque jour et l'empor-
la crainte, on ait osé, comme à Florence, les
ou, comme à Rome, former tout haut et malgré
ires, le vœu d'en être délivré.

ne les habiles combinaisons de Radetzky, ce sen-
influé sur le sort des armes à Novare. C'est lui
ablement, a détruit en quatre jours l'armée de
dance italienne; laquelle armée, purement pié-
et royaliste, ne se souciait ni de l'indépendance
lie. Voilà pourquoi quelques coups de fourche
n à la dictature florentine; voilà pourquoi les
s de la Sicile n'opposent aucun obstacle aux
Filangieri et les laissent foudroyer les villes,
seulement par des mercenaires ou par une
plus pressée d'y faire du butin que de les sous-
autorité royale; voilà pourquoi les légations se
contre le gouvernement intrus de Rome, pour-
sini et les siens s'évanouiront à la vue du dra-
olore. Ils jurent de périr. Ils ne périront que
op couru.

mouvement national, et non de lentes et habiles
ions, avait déterminé les événements de l'Italie;

si les peuples avaient voulu ce que l'on a dit qu'ils voulaient, qui eût contenu cette révolution et qui eût osé l'entreprendre? La supériorité des troupes autrichiennes, la fidélité des Suisses du roi de Naples n'auraient pas résisté au Piémont, à la Lombardie, à la Toscane, aux Duchés, à Venise, à Rome, à la Sicile, aux Calabres, résolus de faire une seule nation et une seule république. En France, une province a pu tenir en échec la Convention, victorieuse de l'Europe coalisée; la guerre, après avoir dévoré quatre ou cinq armées, n'a fini que par une transaction. Dans l'état présent du monde, aucune intervention étrangère n'eût été praticable contre une révolution véritablement nationale en Italie. L'intervention se fût faite, au contraire, pour l'appuyer.

Cette intervention, les révolutionnaires l'ont sollicitée. Après avoir amusé le public européen par leur jactance et découragé par leur couardise jusqu'à leurs amis, qui ne rougissent pas aisément; après avoir déclamé sur tous les tons : *Italia fara da se;* enfin, à bout d'expédients, d'exactions, de menaces, de larronneries et de bouffonneries, voyant qu'ils n'avaient ni talents, ni cœur, ni soldats, et que l'ennemi s'avançait, ils ont appelé à leur secours la République française. Au nom d'une communauté d'origine et de principes qu'elle répudie, ils lui ont demandé de tirer l'épée pour les aider à *affranchir* des peuples qui n'aspirent qu'à être affranchis d'eux. La République française, en effet, tire son épée, mais pour les chasser comme de vils malfaiteurs, et sans leur déguiser les sentiments qu'ils lui inspirent. Elle envoie aux bords du Tibre quelques milliers d'hommes pour faire rentrer dans la poussière les Triumvirs, le Sénat les Tribuns, toute la République romaine, et, avec

République romaine, l'espérance de toutes les républiques d'Italie.

En agissant ainsi, la France ne viole point sa Constitution récente et la forme de gouvernement qu'elle s'est donnée. Revenue à son bon sens, ou plutôt rendue à elle-même et maîtresse de ses actions, elle manque une fois de plus à la politique des clubs et des carrefours, qui n'a jamais été la sienne; elle rend la liberté à un malheureux peuple, tombé par surprise dans des mains qu'elle connaît et dont elle a su se tirer. Œuvre généreuse, qu'exigeait son intérêt propre et que lui conseillait sa justice. Son intérêt veut qu'elle rompe, dans le monde entier, avec ces révolutionnaires qu'elle a domptés chez elle; sa justice ne pouvait hésiter entre Mazzini et Pie IX, entre le dictateur d'une bande tyrannique dont les plus grands exploits ont été de dévaliser des églises et d'incarcérer des prêtres, et le chef et le père d'un peuple assurément peu énergique, mais digne cependant d'intérêt. Ne rien faire, c'eût été laisser à d'autres l'honneur et le profit d'un patronage que la France a toujours exercé; intervenir pour retenir Rome et les Romains sous le joug chancelant de leurs prétendus libérateurs, c'eût été la plus cruelle et la plus inique des dérisions. Tout homme de bon sens, quels que soient d'ailleurs ses sentiments religieux, hausse les épaules lorsqu'il entend parler du gouvernement national de Mazzini et de l'autorité que la Constituante romaine a puisée dans le suffrage universel.

Cette thèse était soutenable dans les moments d'enthousiasme ou de terreur qui ont suivi les événements inopinés de 1848. Alors on pouvait prendre au sérieux ces grands mots de nationalité, d'indépendance, de li-

herté, de rénovation qui retentissaient au milieu des villes insurgées. Aujourd'hui, la vérité éclate avec trop d'empire. Il n'y avait au fond de tout cela qu'un petit nombre de nobles pervertis, de bourgeois hébétés, d'avocats et de médecins ambitieux, et une populace urbaine toujours prête aux émeutes, toujours disposée à traîner quelqu'un aux gémonies, aujourd'hui le roi, demain les tribuns et le dictateur. Point de paysans, point d'ouvriers, point de rentiers, point de bourgeois laborieux, point de soldats, point de renommées autres que des renommées de plume déjà entachées d'apostasie et bientôt d'incapacité; rien, enfin, de ce qui constitue le grand et vrai peuple. Ce peuple-là ne savait pas qu'il existât des Gioberti ou des Mazzini, ne demandait qu'à être gouverné, se trouvait fort bien de rester toscan en Toscane, romain à Rome, napolitain à Naples. Tout en criant parfois : *Vive l'Union italienne!* il n'avait pas la moindre envie de tirer un coup de fusil pour réaliser cette union chimérique. On lui a prêché le droit à l'insurrection; il a laissé l'insurrection éclater, n'usant pour son compte que du droit de ne pas s'insurger. Les œuvres de ses prétendus libérateurs n'étaient pas de nature à modifier de tels sentiments. Les populations italiennes, jetées soudainement dans l'anarchie, n'ont pas eu le courage politique dont la France a donné l'exemple au lendemain de ses deux dernières révolutions; mais elles ne manquent ni de probité, ni de bon sens, ni surtout d'esprit. Celles-là mêmes que la phraséologie patriotique avait le plus abusées ont ouvert promptement les yeux. Elles ont senti tout de suite que les héros de l'indépendance n'iraient pas loin, que leur pouvoir ne tarderait guère à sombrer dans le ridicule, et que Dieu ne tarderait pas

beaucoup à abattre ces spoliateurs d'églises, frappés déjà les foudres spirituelles. En conséquence, elles ont attendu, trop molles pour rien essayer contre les démagogues, trop sensées, trop honnêtes et trop chrétiennes pour rien faire en leur faveur. Elles n'ont donné volontairement ni un écu ni un homme. On leur a offert à vil prix les biens dérobés au sanctuaire, elles les ont refusés; elles ont dit à Dieu, dans le secret de la prière : *Lève-toi et juge ta cause.* Dieu n'a pas trompé leur foi, et il a eu pitié de leur faiblesse. Il a rendu son arrêt. Afin de manifester cette puissance à qui rien ne résiste et qui prend où il lui plaît ses instruments, il a voulu que ce fût la République française qui, d'elle-même, restaurât le Pape.

Oui, ce que la France monarchique n'aurait pas osé peut-être, Dieu a voulu que la France révolutionnaire le fît, et elle la fait. Ah! malgré l'enchaînement logique et régulier des événements, malgré l'évidence matérielle des raisons et des intérêts qui font agir le gouvernement français, il faut ici s'incliner devant la merveilleuse ordonnance du plan divin! Longtemps l'illustre Mazzini anima de sa passion anticatholique et antipapale la rédaction du *National.* De concert avec M. Marrast, il prédisait la ruine prochaine du pouvoir pontifical, et tous deux applaudissaient aux harangues de M. Barrot en l'honneur des révolutionnaires italiens. En ce temps-là, qui eût dit à M. Mazzini, qui eût dit à M. Marrast, qui eût dit à M. Barrot qu'un jour la République française, présidée par un Bonaparte, M. Marrast étant président de l'Assemblée souveraine et M. Barrot président du conseil, enverrait à Civita-Vecchia une escouade pour faire cesser dans la chrétienté le scandale de la République

romaine, présidée par l'illustre Mazzini ! L'HOMME S'AGITE, DIEU LE MÈNE.

Que Dieu bénisse la République française en considération du bien qu'il la force d'opérer ! Elle l'opère, sachons le reconnaître, avec assez de bonne grâce pour y avoir quelque mérite. Il est probable que son intervention, si légitime, si rationnelle, mais en même temps si miraculeuse, n'affermira pas moins la foi parmi ces populations croyantes qu'elle n'y rétablira la vraie liberté. Les Romains verront là le doigt de Dieu, et certes ils auront raison de l'y voir, car rien ne pouvait être plus incroyable qu'un pareil événement. Le *National* se moquait agréablement de nous, il y a dix-huit mois, lorsque nous lui disions que ses amis, parvinssent-ils à détrôner Pie IX, n'en auraient pas fini pour cela avec la Papauté ; mais notre foi n'aurait pas été jusqu'à prédire que le Pape détrôné serait rétabli par la République française, même après que cette République aurait cessé d'être sous la direction exclusive du *National*. Nous ne nous en cachons pas : il y a là quelque chose qui enracine dans nos âmes toutes nos vieilles superstitions. Bien que la seule raison humaine nous rende parfaitement compte du miracle, nous y sentons encore l'élément divin ; nous restons convaincus que les foudres spirituelles portent coup, tout comme au moyen âge, et qu'il y a toujours dans l'air des souffles qui font bientôt rouler dans la poussière tout ce qu'elles ont frappé.

Ajoutons que ce qu'elles frappent aujourd'hui nous apprend à connaître ce qu'elles frappaient autrefois, et qu'en même temps que nous jugeons de leur puissance actuelle, nous pouvons apprécier leur justice passée. Ces grands hommes, ces héros de science et de vertu, que

t d'histoires calomnieuses pour la vérité nous ont fait
ıorer en dépit des légitimes malédictions de l'Eglise,
voilà! Ils revivent dans leurs descendants et dans
rs imitateurs. Plus ou moins savants, plus ou moins
quents, plus ou moins hardis, ils ne valaient en somme
plus ni moins que ceux qui viennent de nous donner
t de hideux spectacles de forfanterie, de mensonge,
rgueil et de scélératesse. Voilà les flatteurs de popu-
ɐ, les destructeurs, les hérétiques de tous les temps;
ıemis du ciel et de la terre, fléaux de l'imbécile hu-
nité qu'ils séduisent par l'appât du désordre et du
l; tyrans à qui Dieu laisse sur nous un moment d'em-
ɐ, pour nous punir d'avoir méprisé ses lois et pour
ıs faire comprendre ce que la société peut devenir,
squ'elle a secoué la protection du joug divin!

Puisse l'Italie profiter de la leçon! Elle l'aura payée
:r, et néanmoins elle peut se féliciter encore d'en être
ıtte à bon marché. Beaucoup de maux lui sont épar-
ɛs : qu'elle en rende grâce au caractère honorable et
igieux de ses princes. Le souvenir du libéral et pater-
l Léopold n'a pas peu contribué à dégoûter Florence
la dictature de Guerrazzi; l'énergie de Ferdinand a
evé l'honneur de la royauté dans ces jours fâcheux
ɛ couronnes; la piété qu'ils ont témoignée tous deux
vers Pie IX a ému en leur faveur l'opinion de tout ce
'il y a d'honnêtes gens dans le monde. Au milieu de
tempête des luttes italiennes, c'est du côté de ces sou-
rains qu'on a vu la bonne foi, la conscience, la fidélité,
respect des droits, l'amour de l'humanité. Ils ne se
ıt pas joués du repos des peuples, ils n'ont pas mé-
isé leur parole et abandonné leurs alliés; ils ont été,
ur tout dire en un mot, les dignes amis de Pie IX. Et,

quant à celui-ci, nous nous contenterons de le nommer. Que Rome bénisse le jour où cet ange lui fut donné pour roi! Qu'elle reçoive Pie IX, à son retour, avec plus d'allégresse qu'elle n'en montra le jour où le Sacré Collége mit dans sa main les clefs du royaume de la paix, et que l'Italie s'unisse tout entière à la joie de Rome! Si un homme, après Dieu, a sauvé la Papauté, c'est Pie IX; et si l'Italie entière est sauvée des longs malheurs de la discorde et de l'invasion; si des armes étrangères ne viennent pas sur son propre sol se disputer ses lambeaux après qu'elle se serait déchirée elle-même, il n'y en a pas d'autre raison humaine que l'accord de la conscience des peuples chrétiens à maintenir tout à la fois et la Papauté et le Pape : le Pape, parce que c'est Pie IX; la Papauté, parce que c'est la pierre angulaire de l'édifice social, et que la raison recule d'épouvante à la pensée de ce que deviendrait le monde, si cette pierre croulait ou était seulement déplacée.

Sans doute, les révolutions italiennes ne sont pas finies. La crise est passée, la convalescence sera longue et périlleuse; mais on peut espérer beaucoup, on peut espérer tout du bon sens des peuples et de la sagesse des souverains. Pie IX restera le guide des gouvernements italiens. Comme il a su donner, il saura pardonner. Il rétablira l'ordre dans l'Italie, en y faisant régner deux choses qui sont l'attribut des pouvoirs légitimes, deux choses que les révolutionnaires méprisent et qui réparent le mal qu'ils ont fait : la loi et la clémence.

LES CATHOLIQUES AUX ÉLECTIONS.

22 avril 1849.

La bataille électorale n'est pas encore engagée, mais les préparatifs se font de tous côtés avec ardeur. A la veille de cette grande affaire, les intérêts de parti sont abandonnés, les nuances s'effacent, deux immenses coalitions se forment et tous les drapeaux se rassemblent en deux camps. D'un côté se rangent ceux qui veulent maintenir la société sur ses vieilles bases, religion, famille, propriété; de l'autre se massent les sectaires de toute école qui ont résolu d'en finir avec les conditions de ce qu'ils appellent l'ordre ancien, et qui n'est que l'ordre éternel.

Avertis, depuis quinze mois, par de nombreuses défaites, que cet ordre repousse invinciblement leurs ambitions et leurs utopies et n'a point pour eux la place

qu'ils y veulent, ils renoncent à s'y introduire par la voie des essais pacifiques. Relevant comme des drapeaux de guerre toutes les théories subversives vaincues à la tribune, ils exigent fièrement de ceux qui sollicitent leurs suffrages le serment d'Annibal. Ce serment, les révolutionnaires politiques l'ont prêté. M. Ledru-Rollin et ses amis ont reconnu qu'ils n'étaient que des bourgeois et des conservateurs à côté des Cabet, des Raspail, des Proudhon. La logique les emporte, ils font amende honorable, ils se soumettent à la vraie force révolutionnaire qu'ils avaient cru posséder et qui ne réside plus en eux; ils se précipitent dans les vastes ténèbres du socialisme, pour éviter d'être une minorité ridicule entre deux armées. La Démocratie, dont on a essayé tant de définitions, a aujourd'hui un nom précis : c'est le Socialisme, — et le Socialisme, c'est la destruction de ce qui existe présentement. Destruction complète et radicale, car les socialistes, fort peu d'accord sur ce qu'ils veulent construire, s'entendent à merveille sur ce qu'ils veulent abattre. Ils veulent abattre tout.

Si la société actuelle se laisse vaincre, ce ne sera pas faute d'avertissements. Elle est avertie, non-seulement par ses amis, qu'elle pourrait accuser de s'alarmer sans motifs, mais par ses ennemis, qui, certes, n'ont pas intérêt à l'effrayer. Aucune illusion ne reste possible. Il n'est plus question de réforme, ni d'extension des droits politiques, ni d'économies, ni de liberté, ni de république : c'est la société elle-même, et on le lui avoue, qui est mise en question. Ceux qui ne le disent pas ouvertement le laissent dire par d'autres à qui ils tendent la main. Tous ensemble souscrivent le même programme; et la seule question réservée entre eux est de savoir qui

exterminera les autres, pour avoir la gloire de mener à meilleure fin le dessein de tous.

La société connaît-elle son péril? Oui et non. Elle entend, ou, pour mieux dire, elle sent qu'elle est menacée. L'accord qui se forme entre les partis modérés prouve qu'ils ont mesuré la force de leur ennemi commun. Cet accord survivra-t-il à la victoire dont il est le gage? Nous avons malheureusement beaucoup de raisons d'en douter. Nous ne signalerons que la principale : la société voit son mal et n'en apprécie pas la cause. En présence de l'action unanime, énergique, sauvage, de tous les ferments d'anarchie, elle a des instincts de résistance; elle n'a point de doctrines de gouvernement, et, ce qui est un péril plus grave, elle ne s'aperçoit point que ces doctrines lui manquent. Si elle s'en aperçoit, elle ne sait où les aller prendre, à qui les demander. Infatuée de sa puissance et de sa sagesse, elle n'a pas été assez secouée, assez battue, assez meurtrie encore, nous le craignons; elle n'a point assez éprouvé la vanité de sa force, assez mesuré l'étendue de ses erreurs pour embrasser complétement les grandes vérités et se résoudre aux grands repentirs d'où lui viendra le salut.

Le développement de cette pensée demanderait un long travail, sans utilité aujourd'hui. Nos lecteurs, d'ailleurs, nous comprennent. Cette pensée, depuis quinze mois, a inspiré toutes nos paroles, elle a réglé notre conduite, les catholiques l'ont retrouvée au fond de tous les conseils que nous nous sommes permis de leur donner; et nous pouvons dire qu'elle leur était déjà familière avant les événements terribles de 1847, lorsque nous regardions s'agrandir le formidable nuage qui maintenant lance la foudre sans s'épuiser jamais.

Cette même pensée explique l'attitude que nous avons prise au moment des élections générales. Parce que nous connaissons mieux que la société elle-même ses fautes, et, par le nombre de ses fautes, la multitude et la permanence de ses dangers, ce n'est pas une raison pour que nous nous mettions du côté de ses ennemis; tout au contraire. Nous lui donnions des conseils, nous ne l'attaquions pas; nous désirions sa conversion, non sa ruine. A l'heure du combat, elle a du moins commencé d'ouvrir les yeux. En se défendant, elle cherche aussi à rester chrétienne. C'est vertu à elle de comprendre qu'elle a des choses saintes à sauver et de ne pas vouloir périr; c'est devoir à nous de lui apporter notre faible secours; dussions-nous plus tard, et cela est indubitable, dans plusieurs, dans beaucoup de nos alliés de la veille, retrouver des ingrats, des adversaires et même des ennemis.

Nous sommes passagers sur un vaisseau dont les chefs nous ont longtemps, systématiquement, exclus du conseil et de la manœuvre. Cependant ils allaient aux abîmes. Nous l'avons vu, nous l'avons dit. On nous a repoussés, dédaignés, frappés même, et enfin le péril que nous annoncions a éclaté de tous les côtés à la fois. Péril de la mer et du vent, péril des rivages, péril au dehors, péril au dedans. La tempête souffle dans les voiles, la sédition mugit à bord. Que devons-nous faire? Nous joindre aux séditieux, ou prêter main forte à ceux qui entreprennent courageusement de lutter contre le naufrage? Il n'y a pas de moyen terme, et nous avons pris notre parti sans hésiter. Nous n'abjurons rien, nous n'abandonnons aucune de nos convictions, ce qui se passe les rend plus profondes. Plus que jamais nous croyons que l'ordre

matériel tout seul est impuissant et que son triomphe ne sera qu'à peine un triomphe. Et néanmoins, nous nous engageons, nous nous dévouons au service de l'ordre matériel. Pourquoi? Par la raison, hélas! trop simple, que si nous ne sauvons pas l'ordre matériel aujourd'hui, tout est perdu demain.

Cela ne veut point dire que nous n'avons aucune condition, aucun choix à faire, aucune part à prétendre avant l'ouverture du scrutin, et que nous devons adopter aveuglément tous les noms, quels qu'ils soient, qui se présenteront sous la bannière du parti modéré. Nous rappelons, nous maintenons l'exclusion donnée avec tant de justice et de sagesse, dans la circulaire du Comité électoral catholique, à cette classe de prétendus conservateurs qui restent stupidement fidèles à leurs préventions irréligieuses d'avant 1848 et aux plans de tyrannie contre l'Eglise qu'ils affichaient alors. Ces hommes-là sont les plus dangereux fauteurs du socialisme. Ce sont eux, ce sont leurs doctrines et leurs pratiques qui ont donné naissance aux sectes anti-sociales et qui en font la redoutable force. Que nos amis donc les combattent partout, qu'ils leur refusent absolument leurs suffrages ou qu'ils ne les leur accordent que contre des engagements positifs et de sérieuses garanties. Notre désintéressement offre beaucoup, et on peut beaucoup lui demander, mais non pas pourtant de trahir nous-mêmes et la société.

A cette exception près, on nous trouvera disposés à mettre la conciliation en pratique dans les plus larges limites.

Mais que nos alliés nous permettent de leur répéter ce que nous leur disions déjà lorsqu'ils étaient nos adversaires : les efforts du parti conservateur avorteront mi-

sérablement, et ses victoires ne porteront pas de fruits tant que la société française ne sera pas placée sous la loi de Dieu. Sans cette loi, qui est l'ordre même, sans les miracles de sagesse et de charité qu'elle inspire, tout ce que la société croira étouffer vivra plus fort sous la compression, tout ce qu'elle croira sauvé sera perdu.

Nous ne voulons pas que l'on puisse dire : La société était en péril, et les catholiques lui ont refusé leur concours! Nous ne voulons pas davantage que l'on puisse soupçonner les catholiques d'avoir un moment compté sur l'efficacité des œuvres purement humaines, pour assurer la conservation d'une société dont l'unique péril est d'avoir cru qu'elle se gouvernerait bien elle-même et qu'elle était à jamais émancipée des lois de Dieu.

IDÉES SOCIALES DE PHÉMIE PASSOT.

23 avril 1849.

Phémie Passot gouverne chez moi les tables de nuit
; les couches de ma petite fille. Je demande pardon de
ette périphrase, comment oser dire qu'une citoyenne
ançaise cumule les fonctions doublement avilissantes
e femme de chambre et de bonne d'enfant? Non, cela
e saurait s'avouer sous le régime de l'égalité. Cepen-
ant, ce n'est pas tout-à-fait ma faute si la révolution de
évrier, qui a changé tant de positions, n'a pas changé
ussi celle de Phémie Passot. Nos rentes se trouvant as-
ez réduites et nos contributions passablement accrues,
ous renvoyâmes notre cuisinière, désormais difficile à
ourrir, et Phémie eut son emploi. Elle y aspirait depuis
ongtemps à cause des relations extérieures, peut-être
ussi à cause des maniements de fonds. L'expérience ne

fut pas longue. Au bout de huit jours, nos estomacs refusèrent absolument les essais affreux de cette nouvelle cuisine. Phémie elle-même n'en pouvait plus; elle parut totalement incapable de surveiller le rôt, de conduire le pot-au-feu, surtout de rendre bon compte de ses trafics avec l'épicier et la fruitière. C'était pourtant l'endroit où elle prétendait briller. Elle aurait volontiers dit comme M. Garnier-Pagès : Je vous sauverai de la banqueroute. Il fallut la remettre au balai, de quoi elle ne témoigna pas moins d'humeur que M. Ferdinand Flocon lorsqu'on le fit, de ministre, simple législateur. Nous vîmes assez, ma femme et moi, que Phémie nous gardait rancune. Hélas ! elle avait tort. Nous ne demandions qu'à trouver un cordon bleu dans cette laveuse d'écuelles de la veillé. Pourquoi ne peut-on entrer à la cuisine aussi facilement que l'on monte à la tribune? Pourquoi faut-il plus d'études à combiner une sauce qu'à composer une constitution?

Phémie est une personne de dix-neuf ans, taillée en poutre. Larges pieds, larges mains, large nez, large bouche, avec de certains petits yeux picards pas trop timides, et un gros coloris rouge broyé à l'huile sur une peau noire. Elle n'est point mécontente de ce partage. A son compte, il se trouve des minois plus « désavantageux » que le sien. Elle ne sait ni écrire, ni lire, ni coudre, et n'est propre qu'à manier le torchon. Ma femme s'est estimée heureuse, après deux ans, d'avoir pu faire entrer dans ce crâne de fonte le *Pater* et l'*Ave Maria*. Néanmoins, Phémie se complaît en son esprit autant qu'en sa figure et ne se plaint que de n'être pas au rang où l'appelaient ses mérites. C'est une républicaine de naissance. Avant la révolution, nous avions déjà saisi

quelques lueurs de sa profonde aversion pour l'ordre social. Elle pensait, et le laissait voir, qu'il n'était pas juste que sa maîtresse eût des corsets mieux faits que les siens; car à quoi tient que *Madame* est svelte et fine, tandis que Phémie Passot casse tous les jours quelques annes de lacets sans pouvoir se dégrossir? La seule faiseuse de corsets en est cause, évidemment.

Phémie ressentait vivement cet abus de la richesse. Pour saluer avec enthousiasme la révolution de Février, elle n'eut besoin que de nos inquiétudes. L'impôt des quarante-cinq centimes lui fit un vrai plaisir, et je ne crois pas qu'une déclaration du valet de chambre du premier étage l'eût rendue aussi heureuse que de me voir porter à la Monnaie la moitié de mes douze couverts d'argent. Elle n'y gagna rien, elle y perdit même; car ma femme, obligée de faire offrande à la patrie de l'habit de printemps qu'elle voulait acheter, dut se condamner à porter jusqu'au mois de juin une vieille robe de mérinos destinée à Phémie. Mais Phémie aimerait infiniment mieux se promener en chemise que de voir à sa maîtresse une robe neuve. — Ma pauvre Phémie, je voulais faire arranger cette robe pour vous; je ne le puis en ce moment, patientez un peu. — Madame, je n'ai pas besoin de patience; je suis assez contente de voir ce qui se passe. — Comment, vous êtes contente de voir ce qui se passe! Mais cela, pourtant, vous prive d'une robe, bien malgré moi. — Ce n'est pas pour une robe de moins que la Révolution me fera de la peine, répondit Phémie. Puisque cette Révolution est au profit des pauvres domestiques, elle peut leur coûter quelque chose. — Vraiment, reprit la maîtresse étonnée, vous vous entendez mieux que moi à la politique; je ne vois pas du

tout que la Révolution se soit faite à votre profit. — Dans ce moment, Madame, ça n'en a pas l'air, peut-être; mais, à la fin, la République nous donnera l'égalité, et alors... — Et alors Phémie? — Alors, Madame, les pauvres seront riches à leur tour, et ça sera nous qui serons servis. Dam! c'est bien juste.

Ma femme jugea cette conversation assez grave pour m'être rapportée. Elle m'apprit en même temps que Phémie tenait différents autres propos sur le gouvernement, la philosophie, la religion et l'économie sociale; et que tout cela venait en ligne droite de la loge du citoyen portier, M. Chopin, grand lecteur de la *Vraie République*, lequel trouvait Phémie infiniment plus disposée à s'instruire que nous ne l'aurions jamais soupçonné.

— Et je t'assure, me dit ma femme, que c'est une langue bien pendue!

Je fis comparaître Phémie. Elle se présenta fièrement, un peu émue peut-être, ce que je vis à la façon dont elle tenait la corne de son tablier; mais d'ailleurs résolue à maintenir ses droits civiques, et même à me dire mon fait.

— Phémie! lui dis-je.

— Citoyen? me dit-elle.

— Est-ce que vous voulez que je vous mette à la porte, Phémie?

— Je ne demande pas ça, M'sieu.

— C'est que si vous en aviez envie, ma fille, votre départ m'accommoderait. Je commence à m'ennuyer de vous servir.

— Sans doute que Monsieur veut s'amuser, dit Phémie avec plus de majesté encore que d'embarras; ce n'est pas Monsieur qui sert ici.

— Vous vous trompez, ma fille; je suis à votre service autant que vous êtes au mien. Si vous travaillez pour moi, il me semble que je travaille pour vous.

— Comment ça, M'sieu? Moi je vous cire vos bottes, je vous allume votre feu, je vous porte votre enfant, je balaie votre maison, je vais où vous m'envoyez; du matin au soir je ne travaille que pour vous.

— Et moi, Phémie, je vous nourris, je vous habille, je vous loge, je vous blanchis et je vous paie. Croyez-vous que je gagne sans peine les huit ou neuf cents francs que vous me coûtez par an? Souvent, le matin, quand vous venez allumer le feu, vous me trouvez à mon bureau; le soir, quand vous allez vous coucher, vous m'y voyez encore. Que fais-je là? Je travaille pour moi, pour ma famille, et aussi pour vous.

La *question des domestiques* n'avait pas, sans doute, été considérée à ce point de vue dans la loge du citoyen portier; car Phémie, portant le coin de son tablier jusqu'à son menton, garda le silence.

— Eh bien! lui dis-je.

— Dam! répondit-elle enfin, je sais que Monsieur cause mieux que moi; mes parents n'ont pas pu payer pour me faire avoir une aussi bonne éducation. Je suis interloquée.... Ça n'empêche pas que j'aurais bien des choses à dire.

— Dites-les comme vous pourrez.

— D'abord, reprit-elle, vingt francs que Monsieur me donne par mois, ça ne fait pas huit cents francs par an. Il s'en faut!...

— Vous mangez, Phémie?

— Dam! parce que je suis une pauvre servante, faut-il que je meure de faim? Je ne suis pas la seule qui mange.

— Sans vous en faire reproche, vous mangez au moins comme deux. Combien payez-vous votre nourriture ?

— Je la paie à Monsieur par mon travail.

— C'est vrai. Mais, avant de vous la donner pour votre travail, il faut que je l'achète par le mien. Vous savez que le boucher, le boulanger, la blanchisseuse, le marchand de vin ne me font pas cadeau de leurs denrées et de leurs services. Je ne crois pas trop évaluer ce que tout cela me coûte, rien que pour vous, en le portant à quatre cents francs par an. Quatre cents et deux cent quarante, font six cent quarante, n'est-ce pas?

— Je ne dis pas non, Monsieur.

— Si je n'avais pas à vous nourrir, je n'aurais pas davantage à vous loger; mon appartement serait plus petit et mon loyer me coûterait deux ou trois cents francs de moins. Je n'en mets que cent. Madame vous fait cadeau tous les ans de bas, de mouchoirs, de robes; elle vous habille pour vos étrennes : cent francs encore; et, s'il y manque quelque chose, vous complétez bien la somme par les dégâts de tout genre dont votre maladresse est cause ici. Six cent quarante et deux cents, cela fait huit cent quarante.

— C'est drôle, dit Phémie, terrassée par cette arithmétique, je n'avais pas compté comme ça.

— Notez, poursuivis-je, que je n'évalue pas en argent les déplaisirs de toute espèce dont vous me comblez du matin au soir. Nous avons fait et nous faisons encore votre apprentissage, dont vous profiterez ailleurs. Pendant six bons mois, Madame a été véritablement votre servante, car vous n'entendiez rien, vous ne compreniez rien; et ce que vous faisiez, il fallait le refaire. Aujourd'hui encore, une grande patience nous est nécessaire

pour vous supporter! Vous êtes si inattentive, ou si bornée, ou vous mettez tant de mauvaise volonté à remplir votre devoir, que la seule charité nous empêche de vous renvoyer. Votre maîtresse a peur que, dépourvue comme vous l'êtes de tout talent et de toute religion, vous ne tombiez promptement de la misère à la mauvaise conduite. Voilà sur quels motifs elle plaide auprès de moi votre cause, et sur quels motifs moi-même je me condamne à travailler pour trouver vos huit cents francs. Certes! vous ne les valez pas, ma chère. Huit cents francs! savez-vous qu'il y a beaucoup d'hommes qui ne gagnent pas cela en se donnant bien de la peine? Savez-vous qu'on ne paie que cinq cents francs à une sœur de charité, pour servir les pauvres, instruire les enfants, soigner les malades et passer toute sa vie dans les hôpitaux?

Je vous étonnerais, sans doute, Phémie, si je vous disais que vous êtes plus riche que moi, et c'est pourtant la vérité. Vos robes et vos pommades payées (avec moins de coquetterie vous pourriez faire des économies là-dessus), il vous reste, à la fin de l'année, une centaine de francs que vous pouvez placer.

Phémie garda le silence. Je me sentis encouragé et je repris :

Je suis bien heureux, moi, lorsqu'à la fin de l'année je ne me trouve pas de dettes. Voulez-vous comparer vos travaux et les miens? Vous n'avez aucun de mes soucis, aucune de mes inquiétudes, votre journée est toujours finie avant la mienne.

— Je ne dis pas, M'sieu. Vous avez de l'éducation et vous raisonnez bien. Mais tout de même, au boût du compte, que vous commandez et que j'obéis, que vous

êtes libre et que je suis esclave comme une africaine. Voilà la chose, et ça n'est pas juste. Le grand Jean-Jacques Rousseau a dit que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes. Alors, tous les hommes et femmes sont pareils, tous égal... Eh bien! pourquoi y en a-t-il qui sont les maîtres et les autres domestiques? C'est l'exploitation de l'homme par l'homme. Nous demandons l'abolition de ça.

Je n'ignorais pas que Phémie, conduite par M. Chopin, avait fait de grands progrès dans les études sociales; mais j'étais loin d'imaginer qu'elle y fût si forte. J'entrepris de lui répondre avec le même soin et le même respect que si j'eusse eu l'honneur de parler à M. Considérant ou à M. Pierre Leroux en personne. Qui sait? me disais-je, si nous n'allons pas tout à l'heure arriver à l'organisation du travail, à l'harmonie sériaire, ou à la triade? Je commençais de croire que Phémie pourrait bien avoir dicté certains articles de fonds pour la *Démocratie pacifique*, ou s'être trempée, en faisant des commissions, dans quelqu'étuve de femmes libres.

— Phémie, ma fille, lui dis-je, je vois que vous réfléchissez beaucoup sur l'inégalité des conditions humaines. Je me suis aussi un peu occupé de cela, et, si vous le voulez, je vais vous présenter mes idées. Il est certain que Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort pour tous les hommes et que nous sommes tous égaux devant lui. Votre âme lui est aussi chère que la mienne; vous êtes, comme moi, son enfant. Je vous l'ai même répété assez souvent sans que vous vouliez l'entendre, parce que cette qualité d'enfant de Dieu vous impose des vertus et des devoirs dont vous ne vous souciez nullement. Mais l'égalité devant Dieu n'empêche pas qu'il n'y ait dans cette

différentes inégalités parfaitement inévitables, dont s sentons tous le poids et dont nous profitons tous. n que ces inégalités soient un mal, c'est par elles que hommes peuvent vivre en société, se deviennent né- saires et s'assistent réciproquement. Si je vous com- nde, j'obéis à d'autres.

— C'est possible, Monsieur; mais qui est-ce qui m'o- t à moi, malheureuse fille du peuple?

— Qui vous obéit, Phémie? plusieurs personnes, et i tout le premier.

— Par exemple, M'sieu! Vous me permettrez de dire : vous m'entortillez.

— A Dieu ne plaise, Phémie, que je vous entortille! veux trop vous laisser votre liberté, ma chère. Vous obéissez, et souvent très mal, quand je vous demande faire mon feu. Je vous obéis, et toujours très bien, nd vous venez, à la fin du mois, me demander vos ges. Tous les services que vous me rendez ne sont-ils un commandement que vous me faites de travailler, n de vous en solder le prix? Je ne suis pas maître de ister à cette injonction. Il faut, bon gré mal gré, que reste là, courbé sur mon ouvrage, au lieu d'aller me mener ou dormir. Vous voyez donc que je puis me e esclave tout aussi bien que vous, et même plus que us. Quand mon ouvrage est mauvais, ce qui n'arrive ère par ma faute, on me traite avec une dureté que us n'avez jamais à subir pour avoir volontairement gligé votre besogne. On me dit des injures, et on ne paie point. Vous êtes toujours payée, et jamais in- iée.

— Dam! M'sieu, il faut bien que j'aie quelque dé- mmagement. On est assez malheureux de servir.

— Je vous en dirai autant, Phémie. Il faut quelque dédommagement aux maîtres, ils sont assez malheureux d'être servis. Si vous souffrez de m'avoir pour maître, je souffre aussi de vous avoir pour servante. N'est-ce rien de garder chez soi une personne qu'on voudrait y considérer comme un enfant ou comme une sœur, et qui préfère s'y conduire en ennemie ; qui est envieuse, jalouse ; qui se réjouit de nos embarras, qui nous souhaite des malheurs et nous verrait avec joie devenir misérables ; qui, enfin, la bouche pleine de notre pain et le corps chargé de nos dons, va médire de nous et nous déchirer dans tout le quartier? Voilà ce que font les trois quarts des domestiques, et c'est ce que vous faites, pauvre fille. C'est pourquoi, si vous voulez partir, je ne vous regretterai point. Nous avons perdu de l'argent, et nous pouvons, à la rigueur, nous servir nous-mêmes. Mais, s'il nous fallait absolument une domestique, nous aurions bien du malheur de trouver pire que vous. Qui vous retient? Puisque vous estimez votre sort si misérable, pourquoi ne cherchez-vous pas une maison où l'on vous entretienne à rien faire, où vous serez payée, logée et nourrie sans servir?

A ces mots, Phémie perdit un peu de son assurance. Elle mâcha la corne de son tablier et crut même devoir essuyer quelques larmes.

— Je sais bien, dit-elle, qu'il n'y a point de maison où les domestiques ne fassent rien. D'ailleurs, j'avoue que M'sieu et Madame ne sont pas mauvais maîtres, et, servir pour servir, j'aime autant rester chez eux.

— C'est trop de bonté, Phémie. Mais vous n'êtes pas aussi absolument condamnée à servir que moi à être servi. Il nous faut quelqu'un qui surveille un peu les

enfants et qui fasse les gros ouvrages, pour que ma femme ait le temps de raccommoder son linge et de conduire nos affaires. J'ai besoin d'une domestique, vous pouvez vous passer d'un maître. Retournez à votre pays.

— Oh! non, M'sieu, je ne veux pas retourner au pays. Mon père me battrait et me ferait garder les vaches.

— Vous vous marierez.

— Je sais bien, M'sieu. De ce côté-là, je ne serais pas embarrassée. Pour sûr qu'on me rechercherait assez, avec les manières que j'ai à présent. Mais je n'aime pas les travaux de la campagne.

— Ah! ah! Mais alors, comment faudrait-il donc arranger les choses pour que vous fussiez contente?

— M'sieu, je ne demande que la justice. Ça serait qu'il n'y eût plus de pauvres, plus de maîtres, plus de domestiques; que tout le monde soye à son aise et égal les uns aux autres. On travaillerait de même, on gagnerait de même, et on serait habillé de même. Toutes les femmes en chapeaux ou en bonnets. Il n'y aurait plus de distinction que pour les couleurs, que chacune porterait à sa fantaisie.

— Et vous vous arrangeriez de ces lois-là, ma fille?

— Oui, M'sieu. Tout le monde s'en arrangerait.

— Et vous croyez, Phémie, que si vous étiez habillée comme une autre, vous seriez aussi jolie qu'une autre?

— P't'être plus, M'sieu.

— Et vous seriez aussi adroite, vous auriez autant d'esprit qu'une autre, Phémie?

— Sans doute, M'sieu, puisque tout le monde recevrait la même éducation *gratuitre* et obligatoire.

— Très bien, Phémie; mais vous ne pouvez pas vous dissimuler que certaines filles sont laides et bêtes de nais-

sance. Des peaux grasses, des esprits bouchés, des mains maladroites qui ne peuvent apprendre ni à coudre ni à faire la cuisine. Qu'est-ce qu'on fera de tout cela? Aujourd'hui ces personnes-là gagnent leur vie en servant, ou elles ont une fortune qui leur permet de se faire servir. Lorsqu'il n'y aura plus ni places ni fortunes, je ne sais pas comment elles se tireront de peine.

— M'sieu, tout cela s'arrangera.

— Vous me le promettez, Phémie?

— M'sieu, ça ne sera pas plus difficile qu'autre chose.

— Ah! tant mieux! J'espère, Phémie, que si cela se fait de mon vivant et que je devienne veuf, je ne serai pas obligé d'arranger une de ces personnes, dont nous parlons, en l'épousant. Mais, dites-moi, Phémie, quand tout sera bien arrangé, qui donc gardera les vaches?

— Les gens de la campagne, M'sieu, chacun à leur tour.

— Et qui voudra demeurer à la campagne, ma chère Phémie?

— Dam! M'sieu, *ceusses* qui en auront le goût.

Je restai coi sur cette dernière réponse.

Nous y voilà, pensai-je : *Les attractions sont proportionnelles aux destinées.* Non seulement Phémie est républicaine, démocrate, socialiste, une et indivisible, etc., etc., mais elle est encore phalanstérienne. Ne la poussons pas plus loin; elle arriverait au jeune hégélianisme, et il est inutile de faire dire à cette brute les impiétés qu'écrit M. Proudhon.

Je congédiai Phémie, après l'avoir avertie que si elle voulait garder son poste, elle causât moins avec l'électeur qui me tire le cordon; et je demeurai très convaincu que l'Académie des sciences morales et politiques, malgré

tout le talent de ses membres, aura beaucoup de peine à ramener dans l'esprit du peuple le bon sens que le règne du philosophisme lui a fait perdre.

Si j'ai écrit cet entretien, ce n'est pas avec une bien vive espérance de contribuer à éclairer les sœurs et les frères de Phémie Passot. Nulle parole humaine ne peut porter un flambeau assez puissant pour dissiper de si profondes ténèbres et pour chasser les fantômes redoutables qui s'y agitent. Ces esprits d'orgueil et de haine ne disparaîtront qu'à la voix de Dieu, secondée par les œuvres que Dieu même inspire.

Mais j'ai voulu donner aux riches, à ceux qui ont des domestiques et qui trop souvent sont mauvais maîtres, un faible aperçu des aventures auxquelles les exposent les idées de leurs gens. Qu'ils soient assurés que quiconque a dans sa maison un serviteur non chrétien, y a un ennemi implacable, et d'autant plus acharné qu'il est plus instruit et plus intelligent.

Que j'ai frémi de fois en traversant les antichambres où quelque laquais, un roman ou un journal aux mains, attend l'impérieuse sonnette de son maître! Et pourtant alors la société était paisible et pouvait paraître solide! Ah! me disais-je, malgré les tribunaux, malgré la garde nationale, malgré l'armée, que de choses peuvent arriver, qui n'arriveraient point si maîtres et domestiques faisaient seulement ensemble la prière du soir et entendaient le dimanche la messe dans la même église!

Quant à Phémie, elle s'observe un peu plus; mais je puis juger tous les jours que mes raisonnements n'ont pas fait plus d'impression sur son esprit que nos ménagements et nos respects n'en ont produit sur son cœur. Nous sommes venus trop tard pour suppléer à l'éducation

religieuse qui lui a manqué ; le pli est pris : elle nous hait toujours, elle envie toujours les chapeaux et les corsets de sa maîtresse, elle maudit toujours ses maîtres et son esclavage. Nous ne la chasserons point, mais elle nous quittera. Nos efforts mêmes pour lui inspirer quelque piété l'*embêtent ;* c'est le mot qui se dit chez M. Chopin, et notre dévotion est un de nos crimes. Elle se trouvera mieux d'un ménage de libres-penseurs. Fasse le Ciel que le développement de ses idées sociales ne la conduise pas à l'hospice de la Maternité !

DEUX PAMPHLETS POUR LES ÉLECTIONS.

La réunion du parti conservateur, qui siégeait dans la rue de Poitiers, avait organisé une vaste propagande de petits écrits pour lutter contre la multitude des pamphlets révolutionnaires et socialistes. Elle réussit au moins à donner un peu d'ouvrage à l'imprimerie parisienne. Les pamphlets conservateurs ne valaient pas grand'chose; et eussent-ils valu mieux, ils n'auraient pu combattre avec avantage des adversaires dont le talent était pour le moins aussi mince, mais dont les doctrines plaisaient infiniment plus. J'expérimentai, pour mon compte, la difficulté sinon l'impossibilité de répondre victorieusement devant le peuple aux écrits et aux harangues des révolutionnaires. On m'avait demandé de réfuter un discours de M. Félix Pyat, qui tenait tout entier sur trois petites pages, et qui était, quant à la littérature et quant à la raison, complétement inepte, mais qui n'en valait que mieux et qui se distribuait par millions. J'essayai, surtout pour obéir à M. de Montalembert; et je fis ce petit écrit intitulé : *Noir et Rouge*, qui fut abondamment distribué. Si j'apprenais qu'il a décidé un paysan à voter pour les conservateurs ou même qu'un paysan l'a lu tout entier, j'en serais bien étonné. Le discours de M. Pyat était lu, relu et appris par cœur. En écrivant, je sentais mon impuissance. Je raisonnais, je supposais des vertus, je demandais des sacrifices, j'étais long..... et le moyen d'être court? Dans une pareille situation, devant un pareil auditoire, la parole peut avoir des triomphes, la plume n'en a pas, et aucune nation ne se sauvera par l'imprimerie.

NOIR ET ROUGE.

LES GENS DE BEAUMONT EN GATINAIS

A M. Félix Pyat.

SALUT ET BON SENS,

Citoyen Félix Pyat, nous avons lu votre discours aux paysans de la France. Nous sommes paysans et Français; pourtant, ce discours ne nous va guère. Causons, expliquons-nous démocratiquement, socialement, et s'il se peut raisonnablement.

Une remarque préliminaire. Votre discours est orné de votre portrait. Vous êtes gentil, barbu, moustachu, l'air crâne; mais vous n'avez pas la mine d'un paysan. Qui êtes-vous? Vous nous recommandez de nous défier de nos *amis vêtus de noir* et qui n'en sont pas moins

blancs. Tous les noirs ne sont pas blancs. Il y en a de rouges. Nous avons méfiance de vous, vêtu de noir et qui dites du mal de votre habit.

A quel titre parlez-vous aux paysans? Vous n'êtes ni cultivateur, ni négociant, ni magistrat, ni ouvrier, ni prêtre, et votre moustache n'a point poussé en Afrique. Que faites-vous? On dit que vous écrivez. Mais quoi? Rien pour nous, gens de peine et de labeur; rien qui nous console, rien qui nous instruise, rien qui nous serve à rien. Vous composez des fariboles que des farceurs récitent sur un théâtre devant les gens de la ville. Sauf respect, vous êtes un amuseur du peuple.

Amuseurs du peuple, amuseurs des rois, même espèce : flatteurs!

Votre roi à vous, c'est le parterre; quelques milliers d'individus dont chacun a dans le cœur autant d'orgueil, dans la tête autant de folies que peuvent en contenir la tête et le cœur d'un roi. Vous leur plaisez comme on plaît aux rois, quand ils sont méchants, en flattant leurs passions, leurs erreurs, leurs vices. Vous leur dites qu'ils sont seuls sages, seuls bons, seuls généreux, seuls justes, qu'ils n'ont qu'à parler pour être obéis; qu'ils sont le peuple souverain.

Ils le croient, vous le croyez, et par Dieu! nous pouvons aussi le croire. Le peuple de Paris, votre maître, n'est-il pas, en effet, notre roi? N'a-t-il pas toute l'insolence et tous les caprices d'un despote? N'est-ce pas lui qui, sans consulter la France, lui donne et lui ôte des gouvernements, lui envoie des pachas, bouleverse tout, met partout la terreur et la ruine?

Nous travaillons pour acquitter nos charges et nourrir nos enfants. L'ouvrage est dur, le profit mince; mais en-

fin nous avons la paix, la moisson s'annonce bien, nous ne demandons que la santé et le temps propice. — Moi, dit Pierre, je défricherai ma lande; — Moi, dit Jean, je relèverai mon mur; — Moi, dit Jacques, je marierai mon garçon qui va revenir du régiment, et j'entrerai dans le repos de mes vieux jours. Un autre se promet ceci, et un autre cela. Le conseil municipal propose d'achever un chemin; M. le curé a parole du château pour bâtir une école de filles. Nous nous réveillons un matin: plus de projets! Tout est dans la douleur et dans l'épouvante. Une grêle? une inondation? une peste? la guerre? Non! pire! le peuple de Paris, *ce grand artiste en révolutions*, a exercé son talent. Il a mis pour nous gouverner des individus dont nous ne connaissons pas même les noms. Ah! nous apprendrons à les connaître! Ledru-Rollin, Louis Blanc, Caussidière et autres, nous ferons connaissance avec vous, à nos dépens! Tous les jours, nouvelles transes, nouvelles humiliations, nouvelles débâcles. Les affaires cessent, le travail tombe, chacun se resserre, les denrées ne se vendent pas, aucun débiteur ne paie. Voici les émeutes dans toutes les villes, les mendiants et les vagabonds dans toutes les campagnes; voici les commissaires et les émissaires; voici les mauvaises gens qui lèvent la tête et montrent le poing; voici pardessus le marché, les quarante-cinq centimes. Payons pour nourrir le peuple de Paris qui se repose dans les ateliers nationaux. Pierre, au lieu de défricher sa lande, cherche à vendre son pré. Adieu l'école de filles! M. le curé est chassé de la paroisse par une bande de chenapans aidés du citoyen banqueroutier et émissaire. Le château est menacé de pillage. Jean ne relèvera pas son mur. Jacques ne reverra pas son garçon : son garçon a

été tué dans la rue, l'arme au bras, par dix citoyens cachés derrière une barricade. Console-toi, vieux Jacques! épuise le reste de tes forces et vends une paire de draps pour payer les quarante-cinq centimes. Ton fils est mort, mais il n'a pas besoin de linceul, et ceux qui l'ont tué ont bien mérité de la patrie. Nous leur ferons des rentes...

Est-ce tout? Le peuple-roi est-il enfin content? Non! Ce *grand artiste*, enivré des applaudissements de ses flatteurs, continue ses aimables jeux. Il nous commande de faire des députés et nous enjoint de ne lui envoyer que des républicains de la veille. Nous lui obéissons de notre mieux; nous cherchons partout ces précieux républicains de la veille; nous les prenons partout; nous vidons les journaux, les estaminets, les prisons : tout y passe. Avez-vous conspiré dans les sociétés secrètes? Avez-vous fait le coup de fusil dans les émeutes et tiré sur nos enfants fidèles au drapeau? Avez-vous écrit des articles ou des livres que la justice a condamnés? C'est bien, vous êtes représentants du peuple. Vous ferez la paix, la guerre, les lois; vous ferez tout ce que vous voudrez, et vous toucherez vingt-cinq francs par jour. Où est-il le républicain de la veille, connu ou inconnu, qui n'a pas éprouvé la complaisance des électeurs? Tout s'est effacé devant eux. Il y a eu majorité pour vous, citoyen Pyat, auteur de trois mélodrames; il n'y en a pas eu pour le maréchal Bugeaud qui a gagné dix batailles et conquis l'Algérie.

Eh bien! le peuple de Paris n'a pas été content. Il a fait le 15 mai; après le 15 mai, le 25 juin, où tant de vieux généraux, où tant de pauvres soldats, braves enfants de nos campagnes, sont morts, grand Dieu, de quelle mort! Vaincu, intimidé, mais non pas devenu

raisonnable, ce peuple révolutionnaire s'agite encore, trouble encore la France, demande encore des révolutions. Il fermente dans ses clubs, que vous ne voulez pas fermer ; il y rêve plus de destructions monstrueuses qu'il n'a pu en accomplir. De ces antres s'échappent des paroles horribles qui roulent par tout le pays et par toute l'Europe comme les échos d'un tocsin sonné dans l'enfer : *Plus de Dieu! plus d'autorité! plus de famille! A bas les riches! A bas les prêtres! Vive la guillotine!* O peuple-roi, ces cris et ces vœux de ton délire résument la politique de tous les tyrans qui ont affligé la terre! Nous avons entendu parler de Néron, de Tibère, de Caligula : ces monstres ne voyaient qu'eux dans le monde, ne voulaient aucun frein à leur pouvoir et à leurs jouissances, ne respectaient aucune foi, aucune loi, aucun droit, brisaient toutes les volontés, pillaient toutes les fortunes, abattaient toutes les têtes; et ils avaient, comme toi, autour d'eux, des flatteurs, des écrivains, des représentants du peuple qui leur disaient comme à toi : Vous êtes l'image de Dieu, et tout ce que vous faites est bien ; exterminez qui vous résiste.

Citoyen Pyat, cent mille Néron ne valent pas mieux qu'un seul; leur tyrannie collective n'en est pas moins une tyrannie; leurs folies et leurs crimes n'en sont pas moins des crimes; et quiconque flatte les aberrations de cette populace, de ce tyran en guenilles, n'est que le flatteur du vice abruti. Voilà notre sentiment sur la fonction sociale des rouges habillés de noir. Ils peuvent être estimés dans les guinguettes où nous voyons qu'ils prêchent après boire; mais, dans nos campagnes, on est sobre, on aime le travail, on a du bon sens et du cœur : les flatteurs ne sont pas notre fait.

Vous voulez nous enjôler comme vos Parisiens. Vous nous appelez *canaille*, *manants*, et autres petits termes aimables que vous échangez là-bas entre amis. Ça ne prend pas, mon cher. Canaille et nous, ça fait deux. *Sainte canaille*, si fêtée à Paris, n'est pas une sainte de notre religion. Nous ne voulons pas nous associer aux hommages que vous lui rendez et encore moins les recevoir. Nous appelons *canaille* les voleurs, les banqueroutiers, les paresseux, les adultères, les menteurs, les gourmands, les flagorneurs, et tout ce qui vit sans vertu du bien, du travail ou du vice d'autrui. Ces garnements, comme il y en a tant sur le pavé et sur le haut du pavé, qui insultent tout, depuis le bon Dieu dans le ciel jusqu'au pacifique marchand dans sa boutique; ces perturbateurs de la paix et de la morale, qui écrivent à Paris contre la religion, contre la famille et la propriété, cherchant à nous les faire haïr; ces bandits qui se promènent dans nos petites villes en criant : *Vive la guillotine!* ces misérables de toute clique, qui veulent faire fortune par les révolutions, la voilà, la canaille! Rengaînez votre compliment.

Mais il ne vous suffit pas de nous appeler canaille et manants; vous nous dites tout ce que l'on pourrait dire, pour la flatter, à la vraie et pire canaille. Excepté nous, que vous prétendez estimer, vous ne voyez point de braves gens en France. D'après vous, il faut porter une blouse grise ou bleue pour être honnête homme et avoir de l'esprit : tout le reste vous paraît traître, ou lâche, ou imbécile, à commencer par le neveu de l'Empereur. Commencez, au contraire, par respecter celui-là! Nous l'avons élu, sachant bien ce que nous faisions, pour qu'il nous rende la paix; et il nous l'a rendue malgré vos amis, ce qui n'est pas si lâche ni si bête. Vous dites

qu'il ne nous faut pas la République des Rateau, des Barrot, des Bugeaud : apprenez-nous ce que nous trouverions de meilleur et de plus illustre dans la République des Pyat, des Cholat, des Ronjat, *et cœtera*. Nous connaissons Bugeaud : plus de balles ont sifflé autour de sa vieille tête que vos amis n'ont poussé d'ignobles clameurs quand vous l'insultiez. C'est un des nôtres, un soldat et un paysan : il a cinquante ans de services; cela vaut bien votre barbe et même la barbe de Barbès. Il était sergent à Austerlitz, et on l'emportait blessé du champ de bataille; il avait versé son sang pour la France avant que vous fussiez né. Savez-vous que, dans les montagnes de la Savoie, à la tête d'une petite troupe héroïque, il consolait par une dernière victoire le drapeau tricolore tombé à Waterloo? Vous tétiez votre nourrice en ce temps-là. Plus tard, de nos jours, le drapeau tricolore, porté par Bugeaud aux frontières du Maroc, s'y teignit d'un glorieux reflet d'Héliopolis, pendant qu'à grand renfort de claqueurs vous triomphiez sur les planches de la Porte-Saint-Martin. Ah! vous méprisez Bugeaud! Pourtant, nous avons ouï dire que les Piémontais, craignant d'être battus, nous demandaient Bugeaud pour les commander. Qui nous a demandé Félix Pyat? Quel peuple nous l'envie? Nommez-nous celui de vos triomphes, ô Pyat! qui a fait battre de joie trente-cinq millions de cœurs français, et fait flotter plus fièrement le drapeau tricolore partout où se déroulent ses nobles plis sans cesse agrandis par la victoire!... Mais le drapeau tricolore n'est pas le vôtre, vous le répudiez; vous suivez le drapeau rouge, le drapeau de l'émeute, qui n'est teint que du sang français, qui ne peut avoir pour piédestal que la barricade et l'échafaud.

Où nous conduisez-vous sous ce drapeau des fratricides?

Tout en nous recommandant de nous défier des riches, des nobles, des noirs, des blancs, des Bonaparte, des Bugeaud, on nous parle de fraternité. Il dépend de nous, dit-on, d'avoir la *vraie République*. Nous n'avons donc eu et voulu avoir jusqu'ici que la fausse République, malgré tant de républicains de la veille sortis de nos scrutins? Mais qu'est-ce que la vraie République? C'est, dit le citoyen Félix, la *démocratique et sociale*, où *nos femmes apprendront à nos enfants les mots si doux de liberté, égalité, fraternité*. Bien! nous comprenons. Et, pour mettre nos femmes à même d'apprendre à nos enfants ces *mots si doux*, que faut-il faire? Nous devons, aux prochaines élections, nommer exclusivement nos vrais amis, le vrai Ledru, le vrai Raspail, le vrai Proudhon et la suite, tout l'état-major rouge. Nous comprenons de mieux en mieux. Et quand ils seront nommés? Oh! alors, foi de Pyat, *ils extermineront à jamais la royauté, la misère et l'ignorance*. — Tope! j'en suis, dit Jérôme Couturier; mais comment que ça s'extermine, ces choses-là? — Eh! dit Louis Fabre, on extermine ceux qui sont suspects d'y tenir. — Ah! ah! dit François Lamarre, et qui sera suspect de tenir à tout cela? — Parbleu, dit Guillaume Tonnellier, quiconque ne paraîtra pas content quand ces messieurs seront les maîtres; quiconque trouvera qu'on fait trop la guerre ou qu'on met trop d'impôts. Tu te vexes d'ajouter un franc aux quarante-cinq centimes déjà payés : royaliste! Tu veux garder ton bien pour toi et tes enfants au lieu de le donner aux artistes en révolution : partisan de la misère! Tu ne veux pas proclamer que Dieu est le mal, ta pro-

priété un vol, ton mariage une prostitution : ami de l'ignorance! On t'extermine, toi et ceux qui pensent comme toi. — Diantre! reprend Couturier, voilà pas mal de monde à détruire. — Non, continue Jérôme; écoute l'ami Pyat : *Paysans, ouvriers, la République est dans vos mains; vous êtes les plus nombreux, vous êtes 24 millions sur 35, vous êtes les plus forts.* Calcule : qui de 35 ôte 24, reste 11. Ça ne te fait donc que onze millions d'individus à exterminer fraternellement.

Là-dessus, chacun de rire et de dire la sienne : — « On voit que le citoyen Pyat vient de dîner. — Il est fou. — Il a été mordu! »

Oui, mordu, mes compères, c'est le mot! Mordu d'orgueil, d'ambition, d'envie et de haine. Et comme il a été mordu, il veut mordre. Ecoutez encore comment cet apôtre de la fraternité nous parle de tous ceux qui ne sont pas paysans comme nous, ou clubistes comme ceux qui l'entourent, ou flatteurs de la populace des villes comme lui : « Quant aux seigneurs et maîtres, ils sont » les inutiles fardeaux de la terre; ils l'ont asservie et » non servie, ils l'oppriment quand ils l'habitent, ils en » jouissent en temps de loisir, ils l'abandonnent à l'heure » du danger; que dis-je? ils en montrent le chemin à » l'étranger : ils l'ont trahie, vendue... » Vous voyez qu'il s'agit tout de bon de piller et d'exterminer; car les gens dont on parle ainsi ne méritent-ils pas, dans l'opinion de ceux qui les dénoncent, d'être ruinés et mis à mort?

Voilà ce que c'est qu'un rouge habillé de noir, si vous ne le savez pas. Voilà comment ces flatteurs doivent parler aux gens des barricades pour obtenir leurs applaudissements. Voilà ce qu'ils osent nous dire, à nous hon-

nêtes campagnards, pour nous décider à leur donner le pouvoir.

Car nous leur donnerions le pouvoir, et nous ne l'aurions pas. Nous ne quitterons pas nos maisons et nos champs pour aller à Paris faire marcher la machine. Ils seront là-bas, démolissant tout, gâchant tout, se dévorant entre eux, déclarant la guerre au monde entier; — et nous paysans, nous fournirons l'argent et la chair à canon, trop heureux si nous n'en venons pas à gagner aussi le vertige révolutionnaire et à nous entre-déchirer nous-mêmes, jusqu'à ce qu'enfin l'Anglais et le Cosaque reparaissent dans nos pays abîmés.

Prenons garde, prenons bien garde aux rouges! Ils crient : Vive Robespierre! vive Marat! vive la Convention! Nos pères ont vu ces hommes et ces temps que l'on veut faire revivre. Aucun genre de malheur ne fut épargné à la France : les persécutions, les tueries, les assignats; et toujours dans la bouche des tueurs et des pillards les *mots si doux de liberté, égalité, fraternité!* Mais c'était, comme dans la chanson :

La liberté de ne rien faire,
L'égalité dans la misère,
La fraternité de Caïn.

Les paysans étaient libertifiés, égalifiés, fraternifiés tout comme les autres. Si la république rouge est proclamée, Paris ne sera plus trop loin et nous ne serons plus trop petits pour échapper à la danse. Nous savons tous ici qui sera maître dans la commune. Gare à ceux que ce citoyen-là n'aime pas!

Pour nous entraîner sur cette pente où nous nous casserons le cou, nos amis noirs qui sont rouges nous pro-

posent de dépouiller ceux qu'ils appellent nos *éternels ennemis;* de leur prendre, sous un prétexte ou sous l'autre, un milliard par-ci, un milliard par-là, et de faire de la sorte une répartition plus juste de la richesse.

C'est-à-dire qu'on nous propose tout bonnement un brigandage.

Supposons que nous sommes assez bêtes et assez scélérats pour faire un pareil coup; supposons que nous pourrons nous entendre; supposons que ceux qui possèdent se laisseront dépouiller; supposons que les répartiteurs de Paris feront une répartition équitable, et que les plus gros lots ne leur resteront pas aux doigts; supposons enfin que tout ce que nous aurons volé revienne, non à nous qui avons déjà quelque chose, mais à ceux qui n'ont rien; supposons tout cela. Que trouvons-nous ici à prendre? Le château. C'est une belle maison. Qui l'aura? Personne. Celui qui l'aurait serait le seigneur, et M. Pyat ne veut plus de seigneur. On démolit donc le château et on se partage les pierres. On arrache le parc, on laboure le jardin, on y sème des pommes de terre et des choux. Nous voilà tous voleurs et tous à notre aise, à l'exception de l'ancien propriétaire que nous envoyons mourir sur les routes ou dans les prisons, pour que sa présence n'éveille pas nos remords. Il n'y a plus de château. Ça fait bien des petites ressources de moins pour les ouvriers, pour les malades, pour tout le petit monde et même pour les gros. « Bah! dit M. Pyat, tout le monde pourra se » suffire; personne n'aura plus besoin de rien. » Vous le croyez? Nous vous disons, nous, qu'en rien de temps, et sans même avoir besoin de la misère générale qui paralyserait tout immédiatement, les plus ardents au pillage et les mieux pourvus auront joué, vendu, bu et mangé

leurs rapines. *Bien mal acquis ne profite jamais.* Ils redeviendront pauvres, plus pauvres qu'ils n'étaient, et plus socialistes aussi. Ils redemanderont encore leur part des biens de la terre; ils nous diront encore que nos propriétés sont un vol.

Pour le coup, ils n'auront pas tout à fait tort. Que leur répondrons-nous? Des coups de fusil? Ils en auront à nous rendre.

Encore une supposition. Supposons, contre l'expérience, que ce bien mal acquis nous profite et nous reste: nous n'en aurons pas moins violé la loi de Dieu : *Le bien d'autrui tu ne prendras.* Nous cesserons donc d'enseigner à nos enfants cette loi qui nous condamnerait à rougir devant eux. Nos femmes pourront bien leur apprendre les *mots si doux* de liberté, égalité, fraternité; mais ce qui est sûr, c'est que nous n'oserons pas leur parler de Dieu et leur dire : *Père et mère honoreras.* Pourquoi respecteraient-ils ce commandement plus que nous n'aurons respecté l'autre? Ils croiront ce qu'ils voudront, ils respecteront ce qui leur plaira, et ils nous nourriront dans nos vieux jours des restes de leur table.... si toutefois ils ne trouvent pas plus avantageux de les donner aux cochons.... sauf votre respect.

Ah! citoyen Pyat, nous nous rendons compte à présent de ce qui nous paraissait inconcevable; nous comprenons pourquoi vos amis parlent tant d'anéantir la famille et la religion : il le faut pour abolir la propriété! Ces choses-là, en effet, s'entre-soutiennent : pour en abattre une, on doit les abattre toutes. Ceux qui renoncent Dieu font plus aisément le mal : ils prennent sans remords le bien d'autrui. Ceux qui font le mal renoncent Dieu plus facilement : ils ont besoin de l'oublier pour

étouffer leur conscience. Dieu oublié, la conscience étouffée, on ne respecte plus rien, ni les cheveux blancs du père, ni la vieille et fidèle tendresse de l'épouse, ni l'avenir de l'enfant, ni les anciens services du supérieur et de l'ami. L'homme est libre alors, libre comme l'animal féroce dans les bois; et il ne craint rien.... que la rencontre d'un animal aussi féroce et plus fort que lui.

C'est ici que votre système social et fraternel, ami Pyat, n'est plus du tout séduisant, même pour ceux qu'il aurait enrichis. Quand nous serons tous des bêtes féroces, ne craignant point Dieu, ne respectant rien, n'ayant plus de famille à protéger et, par conséquent, plus de famille pour nous défendre; ne songeant chacun qu'à notre plaisir et, par conséquent, ne songeant qu'à faire le mal d'autrui, comment nous arrangerons-nous, non pour vivre en paix, mais simplement pour vivre?

Dans chacun de nos villages, où les gendarmes à présent ne passent jamais, il faudra une caserne de gendarmes, dès que le curé n'y sera plus.

Et que feront-ils vos gendarmes? Ils viendront nous enseigner, le sabre à la main, les codes que vous aurez faits pour remplacer le catéchisme, après l'avoir proscrit; ils viendront rétablir par la force la religion, la famille et la propriété, sans lesquelles nulle société n'est possible. Or, s'il faut rétablir un jour la société, la religion, la famille et la propriété, nous trouvons que le plus simple serait de ne pas les abolir.

Restons-en là; nous rougirions d'en dire davantage, et nous vous avons écrit à cette fin seulement de vous prouver que nous ne sommes pas aussi dépravés ni aussi sots que vous paraissez le croire. Nous savons bien ce que vous voulez; le fin fond du plan rouge ne nous échappe

pas. Vous et vos amis, vous voulez un grand bouleversement qui vous mette à la tête des affaires, où vos petits talents dramatiques ne vous feraient jamais arriver. Les clubs n'étant plus assez forts, et le bon sens du grand et vrai peuple de France vous ayant totalement aplatis le 10 décembre, vous cherchez à mettre les paysans de votre parti. Dans ce but, vous flattez bassement les mauvaises passions que vous leur supposez. Encore une fois, ces passions-là ne sont pas les nôtres; ce sont celles de la populace paresseuse, orgueilleuse, débauchée et affolée qui hurle autour de vous, et que vous enflammez d'envie et de convoitise par des discours qui nous font horreur.

Nous n'avons rien de commun avec vos émeutiers : la plupart d'entre eux vivent en concubinage, nous sommes mariés; ils mettent leurs enfants à la charge de la charité publique, nous élevons les nôtres; ils n'ont point de religion, nous croyons Jésus-Christ et son Eglise; ils ne demandent qu'à jouir sur cette terre, nous savons que nous y sommes pour travailler et même pour souffrir; la mort est pour eux la fin de tout, elle est pour nous le jour du jugement et le commencement de la vie éternelle, où toute bonne action sera récompensée et toute mauvaise action punie.

Vos gens donc ne nous ressemblent point, et le langage qui les séduit n'est pas celui qui peut trouver le chemin de nos cœurs. La République qu'ils veulent n'est pas celle que nous voulons. Il leur faut du désordre, du bruit, des bouleversements; il nous faut du travail, de la paix et de la durée. Moins on nous trouble, plus nous nous sentons libres, plus nous nous trouvons égaux, plus nous sommes frères. La Révolution a déjà produit parmi nous bien des divisions que l'on n'y connaissait

pas. De nouveaux changements nous rendraient ennemis, et, à force de discuter sur la fraternité, nous finirions par nous donner des coups. Tout ce qu'il y a dans nos cantons de coureurs, de mangeurs, de jaloux, de mauvais payeurs se range à votre avis. Ils se prétendent meilleurs républicains que nous; ils murmurent entre eux qu'ils sauront bien nous faire passer sous le niveau, nous étriller, nous râcler, nous raccourcir; car nous sommes déjà trop grands!... Que feraient de pis les Cosaques?

Mais, comme vous dites, la République est entre nos mains, grâce à Dieu! Nous veillerons à ce qu'elle n'en sorte pas pour glisser dans les vôtres. Nous choisirons avec soin nos représentants; nous ne prendrons pas les loups pour les bergers, l'ivraie pour le froment, les flatteurs pour les amis, les socialistes, les terroristes et les anarchistes pour les républicains. Nous prendrons des honnêtes gens, sensés, qui tiennent à quelque chose, qui soient connus de nous par leur droiture, ou de la France entière par leurs talents et leurs services. Nous leur dirons : « Tenez la patrie sur un bon pied dans le monde, » mais ménagez le sang et l'argent. Détrônez l'émeute » et faites régner les lois. Arrangez-vous pour que l'im- » pôt diminue, pour que la conscription ne soit plus si » lourde, pour que l'agriculture prospère, pour que cha- » cun, riche ou pauvre, soit libre et respecté; mais sur- » tout faites en sorte que nous puissions désormais nom- » mer nos mandataires sans sortir de chez nous. Réduction » des impôts, abolition graduelle de la conscription, vote » à la commune, voilà notre République. Qu'elle repose » tranquille à l'abri de nos haies; elle y sera plus en sû- » reté que derrière les barricades! Rouge ou Cosaque, » qui voudra l'attaquer, nous avons à son service des

» bâtons, des fourches, des faulx, pas mal de vieux » fusils remis à neuf, et jusqu'aux quenouilles de nos » femmes. »

C'est ainsi que nous parlerons à nos représentants, et c'est tout ce que nous avions à vous dire, citoyen Pyat, nous soussignés, qui ne sommes pas encore las du bon Dieu, ni de nos femmes, ni de nos enfants, ni de nos petits biens, ni de nos grands devoirs.

Fait à Beaumont, le dimanche de Quasimodo, l'an de grâce 1849.

Jérôme Couturier, Louis Fabre, Christophe Marteau, Guillaume Tonnellier, François Lamarre, Jean-Marie Loiseau, Claude Buisson, Sébastien Taillandier, Sylvain Lavigne, Pierre Dupré, Nicolas Laboureur, Paul Mercier, Gaspard Froment, Barnabé Meunier, Jacques Adam, ses fils, ses petits-fils, et vingt autres ne sachant signer.

Pour copie conforme :

Louis, petit-fils de Jacques Adam, écrivain public et sacristain.

LE FOND DES CŒURS.

I. — Jeune homme, où vas-tu si joyeusement?

— Je vais donner mon vote.

— C'est un acte sérieux, et tu sors à peine de l'adolescence.

— J'ai consulté les vieillards, car je sais que le sort de la patrie et mon propre avenir sont intéressés à ce que je fais. J'ai choisi des hommes d'un esprit ferme, d'un cœur généreux. Ils ne se joueront pas de la vie de leurs frères, et ils ne mettront leur orgueil que dans la prospérité publique.

— A ton âge on aime le bruit et le péril des batailles.

— Si la France est attaquée, de même que je donne aujourd'hui mon vote, alors j'offrirai mon bras. Mais je ne veux pas qu'on m'enlève sans nécessité à mes vieux parents, dont je suis l'appui, et j'ai écarté tous ceux qui ne m'ont parlé que de guerre et de révolutions. Je n'ai

pas besoin de tuer des hommes pour satisfaire mon ardeur. Contre d'autres ennemis j'exercerai ma force et mon courage. Comme le laboureur lutte contre la terre pour la forcer à se couvrir de moissons, ainsi je lutterai par le travail pour acquérir un peu de fortune et d'honneur. Mon vote est pour la religion, parce que la religion m'apprend à connaître mon âme et à pratiquer la vertu. Il est pour la famille, parce que j'ai un père, une mère et des frères, et que j'espère avoir un jour une épouse et des fils. Il est pour la propriété, parce que je veux que mes vieux parents meurent sous leur toit, entourés de leurs enfants, et non dans un hôpital, aux soins des mercenaires; et parce que c'est ainsi que je désire moi-même mourir.

— Va, jeune homme; tu seras fidèle à l'honneur, cher à ta famille, utile à ta patrie.

II. — Vieillard, où vas-tu?

— Je vais aux élections.

— Ton âge est avancé, ta marche est pesante, et la ville est bien loin.

— J'irai néanmoins. Je suis parti avant le jour, j'arriverai à temps. On comprendra, je l'espère, que ces longues courses ne doivent plus nous être imposées. Les malades ne les peuvent faire, les vieillards hésitent à les entreprendre. Il faudrait traiter avec plus de respect le peuple souverain, et ne pas mettre à l'exercice de son droit des conditions qui le suppriment. Le souverain doit voter chez lui. Pourquoi nous force-t-on d'aller à la ville?

— Tu connais ceux qui ont fait repousser le vote à la commune. Ils ne se fient pas aux électeurs des campa-

gnes, et ils craignent surtout les souvenirs et le bon sens des anciens. Afin de diminuer le nombre de leurs juges, ils ont décidé qu'on voterait à la ville. Là se tiennent leurs clubs; là s'agitent leurs partisans; là ils sont maîtres.

— C'est pourquoi, malgré mes soixante-quinze ans, je me suis mis en route après avoir écrit mon bulletin. J'ai vu la première révolution. Les tyrans d'alors semblent ressusciter plus méchants. Je vais voter contre eux. Je ferais davantage encore. Ce n'est pas tant pour moi, qui suis près de la tombe, que pour mes enfants, mes voisins et ma patrie. Je veux laisser aux miens le petit champ qui nous a nourris et que j'ai si longtemps arrosé de mes sueurs. Dans la première révolution, nous ne savions pas nous défendre. Nous nous laissions mener, tondre et manger comme des moutons. C'est bien le moins que cette expérience nous serve à quelque chose. Nous l'avons payée assez cher. Je vais donc voter contre les rouges; et, quand j'aurai voté, je dirai à nos compères : « Attention! ne laissez pas les mauvaises gens » prendre le dessus. Quand la peur s'en mêle, on ne sait » plus où ça va. Vous ne connaissez qu'un mauvais sujet » dans la commune : s'il prend le haut du pavé, dix hon- » nêtes gens deviennent méchants pour lui faire la cour, » et en moins de rien tout se met à trembler. C'est alors » qu'on voit des choses épouvantables, et que personne » n'est plus en sûreté chez soi. La probité chancelle dans » les cœurs. On fait de vilaines actions dont on porte » ensuite le poids toute sa vie, et plus loin. Croyez-moi, » il n'y a point de coquin qui ne se repente amèrement » d'avoir cessé d'être honnête homme. Ceux qui se sont » enrichis du bien des persécutés, vous les avez connus. » Ils ont tourné mal. La justice est une boiteuse qui ar-

» rive toujours. Il y en a que les juges n'ont pas mis au » poteau et qui, néanmoins, y sont pour jamais. On » traîne le boulet ailleurs qu'au bagne. Plusieurs, avant » de mourir, rendent le bien mal acquis, confessant les » supplices de leur conscience. Ceux qui ne le rendent » pas ne l'emportent pas en paradis. Rien pour rien. Si » tu ne paies pas vivant, tu paieras mort. Le ver cesse » de ronger le cadavre dans le cercueil et tombe lui- » même en poussière; mais ni l'âme ne meurt, ni le Dieu » qui la punit n'est mortel. Nul décret de la république » ne pourra tirer de l'enfer le républicain qui ne s'est » pas soucié d'être honnête homme, et ce n'est pas être » assez innocent que de voler conformément aux lois. » Nous savons que, pour faciliter les affaires et se créer » des amis, les démocrates, socialistes et autres, écrivent » des feuilles où ils disent que Dieu n'existe pas. Mais » nous voyons que les moissons poussent, que les saisons » reviennent et s'en vont, que le soleil monte et descend, » que les hommes naissent, vieillissent et meurent, que » les bons sont assistés, que les méchants sont punis : » nous en concluons que la Providence est toujours là » et que Dieu existe toujours. Bien d'autres que Proudhon » avaient supprimé Dieu. Ils sont morts. Aucun n'est » revenu de l'autre monde pour nous dire qu'il n'y a pas » trouvé Dieu. Proudhon, à son tour, paraîtra devant » Dieu. Nous y paraîtrons aussi : que ce ne soit pas pour » rendre compte du bien des orphelins et des veuves; il » en fait payer l'intérêt durant l'éternité! Voilà mon » avis, à moi, qui suis près du grand passage, et j'ai eu » le temps d'y réfléchir. Toute réflexion faite, après » avoir honnêtement gagné ma vie pendant soixante-dix » ans, j'aime mieux mourir volé que voleur. »

— Vieillard, tes enfants seront fiers de ton nom, et Dieu les bénira suivant sa promesse; car il l'a dit lui-même : *La postérité du juste sera bénie.*

III. — Pauvre, où vas-tu?

— Je vais assister à mon tour ceux qui m'ont assisté souvent. Par un jugement de Dieu, devant lequel je m'incline, je suis privé des biens de la terre, et mes membres débiles ne me permettent pas de travailler. Je voterai pour la société, qui n'est point coupable de mes infortunes, et qui, au contraire, les adoucit. Malheur à moi si j'usais contre elle du droit du suffrage qu'elle m'a généreusement donné! En votant pour la religion, pour la famille, pour la propriété, je vote d'ailleurs pour moi-même. La religion m'apprend que Dieu, du haut du Ciel, jette des regards de miséricorde sur moi, et que de la poussière où je languis je m'envolerai un jour pour jouir d'une paix éternelle dans la société des saints. La famille est l'asile des douces vertus qui me nourrissent. C'est au foyer domestique, à l'ombre du crucifix, que les petits enfants apprennent de leur mère à secourir les pauvres pour l'amour de Dieu.

— Mais pourquoi veux-tu défendre la propriété, toi qui ne possèdes rien?

— Que puis-je posséder? Aucune loi ne me donnera des bras qui me fassent vivre de mon travail. Quand le pays est tranquille, quand la prospérité règne, je possède ma part des biens de tous. Je reçois de l'un un vêtement, de l'autre un morceau de pain. Dans les temps de trouble et de malheur, je perds l'assistance de tous ceux qui deviennent alors aussi pauvres que moi.

— Si la nation t'assurait un droit au secours qu'à pré-

sent tu demandes, tu ne craindrais jamais un refus.

— Ce droit, Dieu me l'a donné. Dieu menace de sa colère ceux qui, pouvant venir à mon aide, ne le font pas; il promet le Ciel à quiconque me donnera pour l'amour de lui un verre d'eau. Et cependant beaucoup me refusent. Ceux qui résistent à la loi de Dieu sauront bien résister à la loi des hommes. Comment ferai-je respecter mon droit, lorsque Dieu sera partout méconnu?

— On craindra les punitions.

— J'aime mieux être assisté par amour que par crainte; j'aime mieux qu'on me reçoive comme ami que comme créancier.

— Ainsi, tu ne murmures pas contre les rigueurs de ta condition?

— Quel avantage tirerais-je de mes murmures? Si c'est Dieu qui veut que je sois pauvre, sa puissance et sa volonté n'en seront pas affaiblies. Le monde entier, d'ailleurs, ne pourrait pas mettre un seul homme dans une situation qui l'exemptât des chagrins et des peines de l'existence. Je ne demande pas à la société de se troubler pour moi. J'ai vu des riches pleurer quand j'avais le cœur plein de joie. Nous ne pouvons pas être tous dans un égal degré de force et de richesse. Il faut des chênes, il faut aussi des roseaux et des brins d'herbe. Que la politique nous donne la paix; la charité nous donnera la vie et même le bonheur.

— O pauvre résigné! tu seras riche et grand dans le Ciel.

IV. — Savant, pourquoi quittes-tu ton cabinet et tes livres?

— J'ai longtemps interrogé l'histoire et la science.

Toutes deux m'ont répondu que la patrie périra si elle tombe aux mains des ambitieux et des insensés qui essaient de séduire le peuple par tant de systèmes extravagants. Plusieurs fois déjà ces systèmes ont été essayés dans le monde. Ils n'ont jamais produit que honte, malheur et ruine. La société ne vit que de religion, de travail et de paix. Je vais donner mon suffrage aux amis de la religion, du travail et de la paix.

— Cours vite, ô savant! Tire-nous des mains de ceux qui ne savent pas ou qui ne veulent pas savoir que deux et deux font quatre.

V. — Prêtre, tu n'es pas sur le chemin de l'église. Où vas-tu ainsi, lisant tes prières?

— Je vais nommer les hommes que j'ai jugés les plus capables de servir le peuple dans l'Assemblée de ses représentants, et je prie Dieu de donner aux élus toute la lumière, tout le courage, toute la force dont ils auront besoin. Que leur sagesse éloigne de nous la guerre civile et la guerre étrangère; qu'ils fassent de bonnes lois; qu'ils cherchent la vérité, qu'ils aiment la liberté, qu'ils établissent le règne de la justice; et que, par leurs soins, la France, heureuse et paisible, devienne de plus en plus puissante au milieu des nations, grâce à la concorde de tous ses enfants!

— Puissions-nous voir tes prières exaucées, ô vrai prêtre du vrai Dieu!

VI. — Qui es-tu, toi, l'habit rapé? Tu n'as pas la mine avenante, et je ne puis deviner ton état.

— Je suis l'ami des ouvriers.

— Dans quel atelier travailles-tu?

— Dans aucun. Je suis l'ami des soldats.

— Dans quel régiment as-tu servi?

— Dans aucun. Je suis l'ami des paysans.

— Dans quel village es-tu né?

— Dans aucun. Je suis l'ami des pauvres.

— Dans quel hôpital vas-tu les soigner?

— Dans aucun. Je suis l'ami du peuple.

— Qu'as-tu fait pour le peuple?

— J'ai fait des articles de journaux; j'ai organisé des banquets, j'ai fondé des clubs et j'y ai prononcé des discours; j'ai dirigé la construction des barricades et j'y ai placé des gens pour les défendre.

— Pourquoi ne les as-tu pas défendues toi-même?

— Ma vie est trop utile au peuple; je ne l'expose pas. C'est moi qui enseigne au peuple ses droits et ses devoirs.

— Quels sont ses droits?

— D'être le maître.

— Quels sont ses devoirs?

— D'être le maître. Le peuple doit abattre l'autorité, renverser la religion, supprimer la propriété, bouleverser enfin de fond en comble la société actuelle, afin d'en établir une autre où il sera parfaitement heureux, puisque moi, son ami, j'y tiendrai le premier rang. Je n'ai ni enfants ni famille, je ne tiens à rien, je ne crois à rien, je ne crains rien. Je ne veux me donner aucune peine, je ne veux me soumettre à aucun devoir, et cependant je veux être puissant et riche. Adieu, je vais déposer dans l'urne le bulletin rouge où j'ai écrit mon nom.

— Malédiction sur toi!

LA LETTRE AU GÉNÉRAL OUDINOT.

9 mai 1849.

Nos soldats avaient éprouvé un échec devant Rome, où l'on avait cru qu'ils entreraient sans coup férir. Cette nouvelle, reçue par dépêche télégraphique, ranima chez nous les espérances du parti républicain. Il profita de la circonstance pour proposer dans l'Assemblée une décision qui rendît plus incertain encore le caractère ambigu et de pure expectative qu'il voulait maintenir à l'expédition. La proposition passa, mais sans être formellement exprimée. Le Prince président n'en tint aucun compte. Il écrivit au général Oudinot une lettre très courageuse, dans laquelle il lui annonçait qu'il recevrait des renforts, et que les armées de la France ne resteraient pas humiliées.

La Lettre du Président de la République au général Oudinot ne pouvait manquer d'avoir du retentissement dans l'Assemblée. Elle en aura partout. C'est un acte de gouvernement, un acte un peu irrégulier peut-être, un peu plus viril et hardi que ne le permet la fiction consti-

tutionnelle, mais qui n'en est pas moins très honorable pour son auteur et qui ne déplaira pas à l'opinion. En France, l'opinion est assez sujette à aimer les coups de tête, lorsqu'elle y trouve du cœur. De bonne heure donc, les bancs étaient garnis, les tribunes pleines. On comptait sur des interpellations. Elles ne se sont pas fait attendre. Au milieu du plus beau silence, un personnage mitoyen, rouge, mais d'un rouge changeant, qui se fonce ou se décolore suivant l'occasion, M. Grévy, s'adresse aux ministres; il leur demande ce que signifie la Lettre. Dans son opinion, cette lettre ne serait pas parfaitement conforme au vote d'avant-hier. Nous avouons que c'est aussi notre pensée. Entre le vote qui a désavoué nos soldats et la Letfre qui leur dit : « Courage, vous aurez du renfort, » la conformité ne nous semble pas parfaite. Eh bien! nous avons tort, et M. Barrot, non moins grave que M. Grévy, nous l'assure. O puissance de la fiction! Cette Lettre, dit M. Barrot, n'est qu'un acte privé. Les ministres la couvrent sans doute de leur responsabilité, néanmoins elle ne change rien à la politique du cabinet, qui est strictement celle du vote d'avant-hier. Forte rumeur. — Comment! comment! Mais M. Barrot est aussi bon avocat qu'un autre. Il entre dans une argumentation indescriptible, de laquelle il tire, après bien des évolutions, que le gouvernement et la majorité de l'Assemblée veulent absolument la même chose, c'est-à-dire ne pas attaquer la République romaine, et cependant mettre à la place de la République un autre gouvernement. Nous avons vu le moment que M. Odilon Barrot s'embarquerait à prouver que la seule consigne de nos soldats est d'aller maintenir à Rome tous les bienfaits de la révolution. Mais il coupe court, et,

après avoir annoncé qu'en exécution du vote d'avant-hier le cabinet a envoyé un agent à Rome, il conclut en priant l'Assemblée d'attendre, pour se prononcer sur l'interpellation, les dépêches officielles qui vont arriver demain. Que peuvent avoir de commun ces dépêches avec la Lettre du Président? M. Grévy le sait sans doute, car il trouve la réponse du ministre parfaitement catégorique, et il accepte le renvoi. La situation tourne à l'imbroglio. M. Ledru-Rollin vient mettre les points sur les *i*. Il argumente serré. Par la date de la Lettre du Président, par son texte, par la publicité qui lui sera donnée, puisqu'elle sera certainement mise à l'ordre du jour de l'armée, il prouve, et il prouve très bien que cette Lettre est une protestation du chef du Pouvoir exécutif contre la résolution de l'Assemblée. On ne saurait être plus net, c'est justice de le dire, et il n'a pas dépendu de M. Ledru-Rollin que la partie ne s'engageât très sérieusement entre les deux pouvoirs.

Il a paru moins clair lorsqu'il a voulu, à son tour, expliquer le vote de lundi. Ce vote, en effet, est un coup méchant porté dans l'ombre par des ennemis qui n'ont pas osé déclarer jusqu'où ils voulaient enfoncer le fer, et dont la main a tremblé, comme presque toutes les mains en ce temps-ci.

Et c'est là, précisément, ce qui fait que le Président a pu, sans risquer d'élever un conflit, écrire cette Lettre si désagréable à l'omnipotence parlementaire. Il a vraiment du patriotisme et il ne manque pas de résolution. Double force contre des déclamateurs et des ambitieux subalternes qui n'ont qu'une habileté secondaire au service de l'intérêt de parti!

Lorsqu'il s'est agi de conclure, M. Ledru-Rollin a

faibli. Au lieu de proposer un acte, il a prononcé des injures, et sa harangue n'a eu d'autre résultat que des applaudissements vains et retentissants comme elle. M. Odilon Barrot en a détruit tout l'effet en quelques mots pleins de dignité. L'éloquence de l'homme d'Etat manque souvent au président du conseil, mais il rencontre celle de l'honnête homme et de l'homme bien élevé, qui a son prix et qui gagne d'ailleurs à la comparaison. On applaudit le Ministre. La Montagne s'agite et lance ses aménités à poings fermés sur les amis du Ministère. Un montagnard se dresse et gesticule jusqu'à épouvanter ses voisins. Quel malheur ! ce galant homme, plein d'une si belle fureur, n'a point de voix !

Cependant il y a un membre qui trouve que l'on ne conclut pas et qui s'en impatiente. C'est M. Clément Thomas. Il paraît; les esprits s'apaisent. L'ex-général de la garde nationale de Paris a le don d'écarter les pensées trop sévères. Sa situation, d'ailleurs, inspire l'intérêt. Après avoir poussé si vite et s'être lancé en deux enjambées des bureaux du *National* jusqu'aux fonctions législatives et jusqu'au grade de commandant supérieur d'une armée de deux cent mille hommes, il va mourir. Mon Dieu, oui ! le 14 mai, c'est aujourd'hui le 9, il sera mort ! Comme ces géants que la pression d'un ressort fait surgir tout droits et tout terribles d'une petite boîte, mais qu'une pression tout aussi légère y fait rentrer, M. Clément Thomas va être inhumainement renfoncé dans sa tabatière et nous ne le verrons plus. Il nous rappelle le jeune malade de Millevoye : *triste et mourant à son aurore.* Il est grand, un peu pâle, il s'appuie mélancoliquement sur le bois de la tribune :

Bois que j'aime, adieu ! je succombe.

Mais M. Thomas y met de la rancune, et ne serait pas fâché d'entraîner avec lui quelqu'un dans la nuit éternelle. Il s'en prend d'abord au journal la *Patrie* qui s'est permis de commenter un peu sévèrement le vote nocturne de lundi dernier. Les rédacteurs du *National* sont étonnants par la faiblesse de leur mémoire. N'ont-ils donc jamais lu leur journal, du temps qu'ils le rédigeaient? Rien ne peut rendre l'accent avec lequel M. Thomas a lu l'article de la *Patrie*, le geste par lequel il s'est lui-même interrompu, la majesté avec laquelle il a froissé la feuille irrévérencieuse et l'a foulée aux pieds, littéralement, en pleine tribune. Rien ne peut rendre non plus le puissant éclat de rire qui s'est élevé de toutes parts. Passant de la *Patrie* au Président, M. Thomas a dit qu'il fallait peut-être excuser les actes *d'un homme étranger à nos mœurs;* mais que, néanmoins, il conviendrait de nommer une commission qui serait chargée de rédiger une adresse où l'Assemblée exprimerait au Président toute sa réprobation. Ce dernier trait n'a pas eu moins de succès que l'extermination de la *Patrie*.

Mais ce n'était pas là le succès que désirait la Montagne. M. Flocon a remplacé M. Thomas, tenant à la main une petite motion ainsi conçue :

« Vu l'art. 67 de la Constitution, qui déclare que tous » les actes du Président de la République autres que la » nomination des ministres sont sans effet s'ils ne sont » contresignés par un ministre,

» L'Assemblée nationale déclare que la lettre du Pré» sident de la République est nulle et de nul effet. »

A part la forme, par trop montagnarde, cette proposition n'est pas maladroite. Le Président semble, dans sa lettre, faire assez peu de cas de la résolution de l'As-

l'Assemblée, à son tour, déclare qu'il n'y a pas
ompte de la Lettre du Président. Partie et re-
Oui; mais quand on en est là, il faut jouer la
Hum! pense à part soi M. Jules Favre, c'est
it! Tandis que M. Senard et les autres habiles,
tendu le tapis et fourni les cartes, observent le
ond silence, M. Jules Favre vient, comme son
M. Grévy, demander l'ajournement. Ajournons,
ambre, fort perplexe; attendons les nouvelles.
it l'incident. Le tiers-parti l'a soulevé sans savoir
rait, la Montagne est intervenue, le tiers-parti
ayé, il a demandé du temps pour réfléchir. Ou
is trompons fort, ou ses réflexions sont faites.
it n'aura pas de suite, et le tiers-parti s'estimera
l'en être quitte pour une leçon dont il ne profi-

ésident seul a su ce qu'il faisait, seul a fait ce
ait faire. Il a vu, dans une question de politique
te, son ministère vaciller, et l'Assemblée, se
ant elle-même, se laisser entraîner par l'esprit
jusqu'à porter le découragement dans l'âme de
its. Il a compris quelle déplorable attitude ces
ns nous donneraient en Europe, quelle hardiesse
ireraient aux hommes de désordre, quel affai-
it elles feraient subir aux liens de la discipline
, quels sentiments amers et dangereux elles ex-
t dans l'armée, dont les chefs pourraient dès-lors
a à être toujours désavoués et devraient bientôt
avec les plus mauvaises têtes de leurs régiments.
lent a compris tous ces périls, et il y a pourvu.
lus ferme que son ministère, plus habile que les
s du tiers-parti, plus hardi que les tribuns de

la Montagne ; il a méprisé les clameurs et les intrigues des coalisés pour ne voir que le suprême intérêt de la France et pour le servir. En s'offrant nettement aux coups, il a déjoué l'entreprise et montré une fois de plus à la France qu'il y a un bras et un cœur au gouvernail. Nous ne craignons pas de le dire, c'est ce que la France veut avant tout. Cette action généreuse lui fera comprendre que l'Elu du 10 décembre accepte et peut remplir la grande mission qui lui a été donnée. La France s'en applaudira et laissera M. Thomas penser que l'homme qui agit ainsi est « étranger à nos mœurs. »

ÉLECTIONS DU 13 MAI 1849.

I.

LE SOCIALISME.

19 mai 1849.

os espérances sur le résultat des élections du 13 mai
nt faibles, nous le pensions du moins. Nous devons
avouer aujourd'hui que nous espérions trop encore.
ous unissant comme nous l'avons fait, et comme nous
applaudissons de l'avoir fait, à la fortune du parti
éré, nous ne nous sommes pas dissimulé l'impuis-
e de ses efforts et, dans le cas où il triompherait,
fficacité probable de son triomphe. Quand même les
s modérées auraient passé partout et tout entières, la
ation serait restée grave et difficile. Le plus complet

succès ne pouvait donner à la société qu'un temps de répit pour adoucir des catastrophes toujours imminentes. Ce temps de répit que nous espérions, sans trop croire qu'on en pût tirer bon parti, nous l'avons eu; cette trève suprême qu'il fallait conquérir au prix de tous les sacrifices, elle nous a été donnée, et, selon toute apparence, au lieu de commencer, elle expire. *Exspectavimus tempus medelæ, et ecce formido.*

Nous disons notre pensée. Nous ne pouvons prendre sur nous de chercher à inspirer des illusions qu'il nous est impossible de concevoir, et qui, d'ailleurs, obtiennent peu de crédit. Il n'y a au fond des cœurs que deux sentiments bien fondés. Dans les uns, une inquiétude douloureuse; dans les autres, une allégresse sauvage. Ces deux sentiments éclatent partout; on ne peut traverser la rue qu'ils ne frappent à la fois les yeux et les oreilles. Ils sont dans toutes les conversations, dans tous les journaux, dans toutes les lettres, dans tous les regards, dans tous les silences. Hier, on savait qu'on était sur une mine; aujourd'hui, on sait que la mèche est allumée.

Cette mèche, on peut encore, dit-on, l'éteindre. Oui, mais qui l'éteindra? La majorité le peut faire; car, après tout, il y a une majorité pour l'ordre, et même elle est forte. Il ne faut pas, d'ailleurs, compter comme socialistes tous ceux qui ont élu des socialistes. Les paysans ont été abusés par d'habiles mensonges; ils comprendront bientôt qu'on les a trompés; les ouvriers eux-mêmes refuseraient d'aller où les démagogues les voudraient conduire; le petit négoce, aigri par ses souffrances, a pu voter pour l'essai pacifique de quelque panacée nouvelle, cela ne veut point dire qu'il désertera en masse la cause de la société; les soldats, enfin, ont cru quelques embaucheurs

qui leur ont promis l'abolition du service militaire; mais vienne le péril, on retrouvera leur discipline et leur courage.

Ainsi parlent ceux qui prétendent n'être pas alarmés. Si de tels motifs, en effet, les rassurent, nous n'y voyons, pour notre part, qu'un danger de plus. Ils ne connaissent pas même la nature et la profondeur du mal.

Mais parviennent-ils réellement à s'abuser? Nous en doutons. Les faits sont trop évidents, l'origine en est trop connue, la signification et la tendance en sont trop claires. Qu'il n'y ait dans l'Assemblée législative que deux cents montagnards, c'est assez, en ce pays essentiellement gouverné par les minorités, pour opprimer quatre cent cinquante modérés. Que ces deux cents montagnards soient sans talent, sans services, contre les plus vives lumières, les plus éloquentes paroles, les services les plus éprouvés: ils n'ont besoin, leur succès le démontre, ni de talent, ni de lumières, ni de renommée. Moins ils seront pourvus de qualités intellectuelles et morales, plus ils auront de passion et de violence, plus ils seront débarrassés des scrupules ordinaires, plus aussi ils avanceront, ils vaincront. Regardez les élus, comparez-leur ceux à qui on les a préférés. Comparez M. Considérant et M. Thiers, M. Perdiguier et M. Molé, M. Lagrange et M. de Falloux, le sergent Boichot et le maréchal Bugeaud! Evidemment, ce que la majorité demande à ces législateurs, c'est d'avoir une pioche et non une truelle, c'est de détruire et non d'édifier. Qu'importe maintenant que les électeurs paysans, soldats, ouvriers, bourgeois et demi-bourgeois qui ont fait ces choix et d'autres encore pires, qu'importe que ces électeurs soient socialistes ou ne le soient pas? Ils ont la haine des supériorités

légitimes, l'ingratitude envers les vieux services; ils sont jaloux, ignorants, et l'on peut dire des meilleurs qu'ils appartiennent, force crédule et terrible, au génie sanguinaire de la destruction.

Après dix-huit mois de la polémique la plus franche et de l'expérience la plus instructive, après la suspension générale des affaires et de l'industrie, après les ateliers nationaux et les désastres de Juin, après les révélations des tribunaux et les discussions de la tribune, après la commission du Luxembourg, l'Icarie et la Banque du peuple, le socialisme a gagné un terrain immense. Il a fait ce progrès sans orateurs, sans écrivains, sans soldats, avec des discoureurs de club, des pamphlétaires et des émeutiers. Il a été vaincu d'une manière éclatante à l'Assemblée, dans la presse, dans la rue; mais, après chaque défaite, il s'est relevé plus insolent et plus fort. On ne dira pas qu'il a déguisé ses maximes. Non! il a tout avoué jusqu'à l'absurde et à l'impossible, et au-delà. Aucune folie monstrueuse, abjecte, obscène, ne s'est formée dans la tête du dernier adepte qu'elle ne se soit étalée au grand jour, sur un des mille drapeaux de cette armée de tous les délires. Le socialisme a dit en face à la société : Je suis la destruction et je te veux détruire; je t'arracherai des bases où tu as vécu et je te jetterai dans un gouffre de sang, de misère et d'ignominie. Tu n'auras plus de Dieu, ni de propriété, ni de famille; tu seras un troupeau sous le fouet de mes chefs et sous la dent de mes chiens, et je te mènerai au gré de mes caprices, à travers les ténèbres, sans que tu saches et sans que je sache moi-même où je vais.

A aucune société, depuis qu'il existe des sociétés sur la terre, il n'a été tenu un langage aussi insultant. Nous

défions qu'on en cite un pareil exemple. Jamais, jamais aucun despote n'a dit à un peuple : *Il n'y aura plus parmi toi d'autel, plus de famille, plus de foyer.* Jamais aucun conquérant n'a méprisé à ce point la nature humaine ! Ce langage, la fière et intelligente société française l'a entendu pourtant, et elle ne s'en est pas révoltée, et elle est en voie de s'y laisser séduire ! Nous savons combien il y a de citoyens en France dont le suffrage est acquis à la charte de l'impiété et du pillage. Ils sont en minorité, soit ! mais cette minorité se compte par millions. Voilà le fait formidable qui surgit des élections de 1849. Qu'on l'interprète comme on voudra, il n'y en a qu'une interprétation évidente : c'est une société qui périt.

Elle périt. Ce qui se prépare ne peut s'appeler une transformation. La veille et le lendemain de la révolution de Février, aux sourds murmures de la foudre, à la lueur de ces éclairs qui ont révélé le péril sans en montrer encore toute l'étendue, il pouvait être question de telle ou telle forme de gouvernement, de plus ou moins d'autocratie, de plus ou moins de démocratie : désormais, il s'agit d'autre chose ! Le socialisme est en dehors de toute civilisation, et par conséquent de toute forme de gouvernement. Le combat est sur le fond et non plus sur la forme. Les fondateurs de la République se voient, à juste titre d'ailleurs, rejetés des deux partis, de l'un comme révolutionnaires, de l'autre comme conservateurs. Pour détruire, ils sont suspects de scrupules; pour conserver, ils sont convaincus d'incapacité. Les lois qu'ils ont forgées à leur image sont naturellement estimées à leur mesure; elles disparaîtront comme eux. La société oscille entre deux despotismes, le despotisme de la conservation,

le despotisme de la destruction. A moins d'un miracle, elle sombrera dans l'un ou dans l'autre : probablement dans le dernier.

On cite souvent la prophétie de Bonaparte. Il avait pratiqué les démagogues, il savait jusqu'où vont leurs doctrines; il savait aussi jusqu'où l'instinct de la conservation et le besoin de vivre peuvent emporter les peuples travaillés et opprimés par le démon révolutionnaire, et il connaissait enfin quelle est la force des armées contre les nations livrées aux discordes civiles. Il a annoncé que, vers le milieu du siècle, c'est-à-dire aux jours où nous sommes, la France serait républicaine ou cosaque. Il y a une autre prophétie qui ne contredit point celle-là, et dont l'auteur, quoique bien vieux, peut voir l'accomplissement, c'est Louis-Philippe. Il disait : *Nous allons à l'anthropophagie.*

Une société qui a vécu si forte durant des siècles d'un mélange d'ordre et de liberté, et qui se sent chanceler sur le bord de deux abîmes, sans pouvoir même choisir celui où elle voudrait tomber, on ne peut pas dire que c'est une société qui se transforme, c'est une société qui périt.

Ces paroles sont dures. Nous les prononçons dans l'angoisse d'une douleur sans bornes. Mais si l'abîme est ouvert et s'il y faut tomber, pourquoi ne pas le regarder d'un œil ferme? pourquoi ne pas proclamer que tout se précipite vers des événements terribles, et que bientôt peut-être il n'y aura plus de paix et d'espérance que pour les cœurs armés de la grâce de Dieu?

La société française s'en va. Elle n'a plus de force qui lui soit propre. Elle a détruit elle-même sa splendeur et sa gloire. Ou le repos honteux de l'esclavage, ou les hon-

teuses convulsions de l'anarchie, tel est l'avenir que lui a préparé dès longtemps l'orgueilleuse et inepte impiété des sophistes auxquels elle dressait des statues hier et dont les enfants viennent de sortir de ses scrutins. Qu'auraient pu contre elle, contre son génie, contre son bon sens, toutes les grotesques et infâmes aberrations du socialisme, si, depuis un siècle, elle n'avait effacé ligne par ligne le code merveilleux dont elle avait, entre toutes les nations, spécialement reçu le dépôt?

Ah! comme le premier meurtrier qui, son crime fait, s'épouvanta d'avoir détruit la vie, beaucoup parmi nous regretteront d'avoir porté une main parricide sur l'Eglise! Déjà ils entendent les hordes socialistes leur demander, le fer au poing, tout ce qu'eux ou leurs pères ont aboli; déjà ils voient l'inflexible logique de la révolte tourner avec succès, contre toutes les institutions humaines, les sophismes empoisonnés sous lesquels ils ont fait crouler les institutions religieuses. On dit et on pratique contre la société tout ce qu'ils ont dit et pratiqué contre l'Eglise. La propriété civile est battue en brèche par les arguments qu'ils ont aiguisés contre la propriété ecclésiastique; le mariage et la famille sont niés comme ils ont nié les vœux de religion, et ils vont savoir ce qu'ils ont fait lorsqu'ils ont dit : Délivrons-nous de Dieu! Ils en sont délivrés, et les populations, à leur exemple, en sont affranchies.

Que leur en semble?

S'ils s'instruisent au feu dévorant de leurs propres œuvres trop tard pour s'en défendre, puissent-ils du moins s'instruire assez tôt pour se repentir!

II.

HORS L'ÉGLISE POINT DE SALUT.

23 mai 1849.

On se récrie contre notre découragement et on allègue pour nous rassurer : 1° que les modérés seront dans la future assemblée cinq cents au moins, contre deux cent cinquante socialistes au plus ; 2° que la garnison de Paris est animée d'un « esprit excellent. »

Ah ! si les socialistes étaient trois cents, et si les troupes, hier, n'avaient pas crié : *Vive Napoléon !* il y aurait de quoi s'alarmer !... Mais nous n'en sommes pas là, et, entre les deux abîmes ouverts sous nos pieds, la société, Dieu merci, peut trouver assez de place pour s'asseoir.

Les journaux très sérieux qui nous tiennent ce langage nous permettront de leur rappeler que, le 23 février 1848, il n'y avait point de socialistes dans la Chambre, et que l'on y comptait à peine deux républicains. Quant à l'esprit de l'armée, s'il est « excellent » aujourd'hui, qu'était-il alors? Cependant, déjà nous disions : La société est minée, elle se dissout, elle périt. On ne prenait pas la peine de nous rassurer, on ne daignait pas nous répondre. Les tribunaux, le jury, l'administration, la majorité fonctionnaient si parfaitement, l'armée était en si bonnes

mains, la rente montait si haut, l'Opposition la plus avancée affichait des sentiments si dynastiques!... Où était le péril?

Où était le péril, on le sait maintenant. Il y avait beaucoup d'aveuglement à l'ignorer et fort peu de mérite à le voir. Ceux qui trouvent nos alarmes excessives reconnaîtront du moins qu'elles ne sont pas nouvelles. Ils avoueront aussi que ce qui se passe n'est point de nature à les calmer. Quoi! lorsque l'ordre social est mis en question ouvertement et régulièrement, il faut compter dans les chances de victoire les acclamations poussées par quelques régiments un jour de revue!

Nous souhaitons que ceux qui nous rassurent ainsi ne soient pas plus effrayés que nous.

Certes, nos alarmes sont grandes! Elles ne vont pas, toutefois, jusqu'au désespoir et jusqu'au vertige. Nous étudions depuis trop longtemps l'abîme pour n'y avoir pas habitué nos regards. Les faits nouveaux qui en révèlent la profondeur n'ont plus le pouvoir de nous étonner; ils n'ajoutent pas à notre douleur ce surcroît imprévu qui abat l'âme et trouble le jugement. La société française est au dernier période d'une maladie mortelle, dont la révolution de Février n'a été qu'une crise inévitable. De jour en jour, d'heure en heure, la force baisse, la fièvre s'accroît, nous en sommes au délire et aux signes précurseurs de l'agonie. Nous le voyons; qui ne le voit pas? Et nous le proclamons, parce que nous avons l'honneur de parler à des hommes pour qui l'annonce et l'immensité du péril est un rappel au devoir. Est-ce à dire que notre raison désolée ne conserve aucune espérance? Non; mais cette espérance, nous la plaçons ailleurs que dans un caprice de prétoriens.

Une épreuve suprême reste à faire, même au sein du despotisme, même au sein de l'anarchie. Il s'agit de savoir ce qui reste du Catholicisme en France. Nous ne le savons pas. Dieu seul, qui sonde les cœurs, le sait. Notre mal n'est autre chose qu'une hérésie. Dieu a-t-il permis qu'il restât en France assez de vrais chrétiens, assez de vrais prêtres pour que l'hérésie soit combattue et vaincue? Voilà le doute. Si l'étincelle sacrée n'est pas éteinte et ne s'éteint pas au milieu des convulsions qui se préparent, si elle se rallume au souffle des persécutions, alors nous n'avons à subir qu'une crise formidable, mais la société s'en tirera pleine de force et de vie. Si, au contraire, les plans du philosophisme ont atteint l'exécrable but auquel toute la société officielle a, depuis près d'un siècle, stupidement donné son concours; si la foi chrétienne est définitivement éteinte dans la conscience du peuple, affamé comme la bourgeoisie de jouissances matérielles et comme elle ivre d'orgueil; si les vocations religieuses, comprimées et réduites, ne répondent pas aux besoins de l'humanité; si l'éducation sacerdotale, savamment énervée par la main de l'Etat, nous a donné plus d'honnêtes commis que d'apôtres, et si les chrétiens, enfin, n'ont que l'esprit du siècle, alors c'en est fait! Que ceux qui se sont réjouis de nous apprendre *comment finissent les dogmes,* s'apprêtent à voir comment finit une société.

Jouir et mépriser, c'est la doctrine du socialisme. Avec elle, il renverse tout; elle lui tient lieu de talent, de force, de tactique; elle lui vaut mieux que des bataillons; elle lui gagne les pauvres, et il y a longtemps qu'elle a désarmé les riches en les corrompant. S'abstenir et respecter, c'est la doctrine et la nécessité de l'ordre. Elle n'est

séduisante. Pour la faire accepter, il faut autre chose des brochures, des tribunaux et même des armées. ut des apôtres qui soient pauvres, qui soient dé- s, qui prêchent pieds nus cette loi sévère, non me faite par les hommes, mais comme imposée aux mes; non comme loi de colère, mais comme loi de ice. Il faut que ces apôtres puissent compenser la ri- ur de leur enseignement par la douceur et par l'abon- ce de leur charité. Il faut qu'ils puissent remplir de es multitudes au cœur desquelles crient aujourd'hui es les convoitises, s'enracinent toutes les folies, se jurent tous les désespoirs.

a société, dans sa plus grande sagesse, ne peut donner n code; dans ses plus grandes miséricordes, ne peut rir qu'un hôpital; dans ses plus grandes rigueurs, ne t que dresser un échafaud. Avec des lumières, des ources, une puissance fatalement bornées, elle doit endant satisfaire à des besoins sans nombre, com- re et réprimer des erreurs infinies. Pour suffire à la ie, elle a besoin d'un élément divin qui est en elle ce l'âme est dans le corps de l'homme : c'est la religion, beau des esprits, frein des passions, consolation des rs. Mais lorsque, en même temps, la religion man- , et toutes les erreurs, toutes les convoitises, toutes passions se soulèvent, que peut faire la société? Ap- t-elle à son secours les ressources du despotisme, il en aurait pas pour une génération. S'abandonnât- à tous les délires de l'anarchie, elle ne ferait que re- ir au despotisme pour le quitter encore et pour y trer encore, et toujours par un chemin de sang. Rien peut remplacer dans les sociétés humaines les conso- ons, les récompenses, les contraintes infinies de la

religion. Il faut que la société les possède ou qu'elle périsse. Si la société actuelle, qui ne les a plus, ne les peut pas recevoir de nouveau, comment se sauvera-t-elle? Quelle Constitution remplacera l'Evangile? quel régiment remplacera l'Eglise? Quel effort de bon sens et d'énergie étouffera l'esprit d'orgueil et l'appétit de jouissances qui tourmentent les peuples? Quel prodige d'équilibre nous fera vivre en sécurité sur l'étroit espace où nous frémissons entre le despotisme et l'anarchie?

Ces questions sont importunes, sans doute, mais à quoi servirait de vouloir les esquiver? Les événements de chaque jour et du monde entier les posent à la raison et à la conscience humaines. Ce serait un sot amour-propre de ne pas vouloir entendre, parce que naguère, sous des abris qui semblaient durables, et qui maintenant ne sont plus, on s'est vaniteusement engagé contre la Providence, protestant qu'on se pouvait passer d'Elle et qu'on ferait bien marcher le monde en dehors des lois qu'elle a tracées. Quant à nous, ferme qui voudra ses yeux, ses oreilles et son cœur! nous entendons la voix de Dieu dans ces tonnerres qui grondent sur l'humanité. Nous ne savons pas de plus grand service à rendre à la société, que de chercher par quelles déviations elle s'est attiré la colère divine et à quel état misérable et désespéré ses fautes l'ont réduite. De la connaissance du péril naîtra peut-être enfin le repentir, et du repentir la sagesse, la prière et la miséricorde.

DERNIÈRE SÉANCE

DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE.

---

26 mai 1849.

Une reine venait de mourir, et son roi disait : C'est le
emier chagrin qu'elle m'ait causé. Voici une autre
ne qui meurt, dame Assemblée nationale constituante,
ne de France. Combien de Français, rois mécontents
cette défunte, s'écrient : Elle se meurt, elle est morte!
st le premier plaisir qu'elle nous fait!

Elle est morte, bien morte, très morte, elle appartient
'histoire. L'histoire aura pour elle ce sentiment froid
i n'est pas la haine et qui est encore moins l'amour.
s tristes œuvres et sa triste physionomie n'échaufferont

jamais les pinceaux d'aucun peintre, sauf peut-être pour certains traits, hélas! les moins flatteurs. Sans doute, le fond du caractère n'était pas des plus mauvais; mais, en vérité, la déplaisante personne! Quelle humeur fantasque! Quelle mauvaise éducation! Quelles manières! Et combien elle avait peu gagné à vieillir! Mordue de M. Proudhon, elle n'a pas su cautériser la blessure. Une éruption formidable s'en est suivie; les Greppo (1) se sont multipliés dans son sein et elle a failli mourir enragée. Cette maladie redoutable se nomme la rougeole.

Depuis un mois surtout elle ne tenait plus que des discours de harengère et ne formait plus que des projets insensés. Il n'est sorte de mal que sa rougeole ne l'ait portée à faire avant de mourir. Elle en fait beaucoup, mais tout ce qu'elle a fait n'est rien en comparaison de ce qu'elle a désiré et tenté. On s'est demandé avec angoisse si elle n'expirerait pas dans le sang : elle est morte au milieu d'un éclat de rire.

Ce qui dominait en elle, c'était, en ces derniers temps surtout, la haine du mérite et l'horreur de la paix. Elle ne pouvait plus supporter la présence d'un homme raisonnable; tellement qu'à la fin, et malgré la pitié due aux mourants, quelqu'un est venu qui l'a traitée une fois suivant la justice. Il lui a signifié l'acte de répudiation que la majorité du pays vient de prononcer contre l'espèce de gens qu'elle avait particulièrement pris en goût et en estime : à savoir, les gens qui sont capables de tout et les gens qui ne sont capables de rien.

Ah! que M. de Falloux, en soulageant son cœur, en a soulagé d'autres! Que la France avait besoin d'entendre

(1) Le représentant Greppo devint célèbre pour avoir voté seul en faveur de M. Proudhon.

ces paroles! Qu'elle en avait besoin pour le passé, pour le présent, pour l'avenir!

Oui, sans doute, grâce à l'esprit de vertige et de désordre qu'elle a réchauffé, développé et envenimé, l'Assemblée constituante ne disparaît pas aussi complétement qu'il l'aurait fallu. Beaucoup des plus mauvais éléments qui la composent se retrouveront dans l'Assemblée prochaine. Mais ils ont donné leur mesure en tous sens : la mesure de leur incapacité, la mesure de leur violence, la mesure de leurs mauvais desseins, la mesure de leur impuissance aussi; et quelques hommes ont fait voir qu'une main ferme les peut dompter.

Oui, sans doute, le ravage est infini, le péril est immense, et il faut s'attendre à tout de la part de ceux qui sont capables de tout; mais aussi le péril est connu, et ceux qui font le péril sont connus; et la poitrine d'un seul homme peut encore arrêter le torrent.

Un dernier effort est possible. Si le parti mitoyen qui vient d'être si complétement écrasé par les électeurs ne se reforme pas, s'il ne vient plus travailler et dissoudre la majorité de l'ordre au profit de la minorité du désordre, la victoire peut rester à la paix et à la liberté. Sous ce rapport, la vie entière et les dernières convulsions de l'Assemblée actuelle tourneront au profit de l'avenir. Que ce soit là sa punition!

Rendons compte de la dernière séance. Les morts sont présents. Ils veulent dévorer leur pouvoir jusqu'aux épluchures. Voici M. Jules Favre. Qu'il est agréable à voir pour la dernière fois! Voici M. Flocon, voici M. Sénard, voici M. Sarrans, dit le *Jeune*, mais l'un des plus vieux mortels qui soient sur la terre. Il a proposé l'autre jour, avant de s'en aller, de déclarer la guerre à la

Russie. Est-ce qu'il voudrait prendre le mousquet? Oh! non; tout simplement il voulait se mettre en belle passe de retrouver ses électeurs. M. Sarrans jeune, l'ennemi de la Russie, foudre de guerre à la tribune, est un oiseau du Parnasse. Il fait des vers et il en inspire de meilleurs que les siens :

Des madrigaux sans que j'y pense,
Il m'en vient en grande abondance;
Des sonnets, il m'en vient aussi.
Juste ciel! que ma destinée
Serait plaisante et fortunée,
Si l'esprit me venait ainsi!

On voit encore M. Joly, mais il a jeté son dernier feu; M. Buvignier, mais il est morne; M. Marrast occupe le fauteuil, en cravate blanche, avec un air de mélancolie qui sied bien à son genre de beauté. On voit errer çà et là, seuls et par petits groupes, les autres gloires du *National*, deux fois défuntes. Qui tiendra le tapis, qui se présentera pour illustrer les derniers moments de l'Assemblée? Et quels seront ces derniers moments? L'heure suprême sonnera-t-elle aujourd'hui, sonnera-t-elle demain? La Montagne tient-elle en réserve quelque coup d'éclat? A-t-on découvert une septième conspiration du général Changarnier? Voilà ce que chacun se demande. M. Degousée monte à la tribune pour une motion d'ordre. Il voudrait que la Chambre siégeât demain. Pourquoi? Afin, dit M. Clément Thomas, de faire une adresse au peuple français et de voter des remerciements à la garde nationale et à l'armée. Cela se peut faire tout de suite, répond M. Baze. Et il présente un projet de décret auquel tout le monde applaudit. Mais M. Degousée insiste et veut prouver que le décret serait bien plus solennel s'il

était rendu un dimanche. On crie au bon M. Degousée qu'il voudrait siéger un jour de plus et qu'il n'est pas galant d'avoir la vie si dure. Il n'entend rien. On discute, on se passionne même, et M. Clément Thomas, qui veut jeter un dernier éclat dans cette dernière lutte, s'attire des applaudissements unanimes de la façon la plus inattendue et la plus bizarre. Il discutait si chaudement dans l'hémicycle qu'un huissier crut prudent pour son interlocuteur de le prendre un peu à bras-le-corps. Il se retourne, le repousse d'un geste qui arrache à la Chambre un cri d'indignation et au président un rappel à l'ordre. Notez que M. Clément Thomas venait tout justement de recommander à la Chambre d'avoir soin de sa dignité. Comment s'est-il fait applaudir? Eh! mon Dieu! par l'acte qui honore le plus l'homme : en reconnaissant et en regrettant son tort. Il l'a fait dans les meilleurs termes dont il se soit jamais servi, et l'Assemblée, entraînée par un mouvement sympathique, a battu des mains.

C'est l'épisode touchant; M. Antony Thouret en fournit un d'un autre genre. Ce représentant est fort gros, mais il jouit d'une telle considération dans le département du Nord, que si on voulait écrire sur lui le nom de tous les électeurs qui l'ont nommé, sa prodigieuse personne n'y suffirait pas; c'est le diamant des Flandres. Il connaît son importance et n'a pas une mince idée de son talent. Tout justement il avait préparé une petite pièce à l'adresse du peuple français, qu'il a demandé à lire. La Montagne n'en voulait point: elle connaît l'éloquence de M. Thouret, qui est de ses amis; mais la Droite en voulait bien : elle apprécie M. Thouret, qui est de ses adversaires. M. Thouret, se connaissant et s'appréciant mieux que personne, insistait pour lire son morceau, convaincu qu'il allait

mettre tout le monde d'accord. Il a tant pressé, tant sollicité, tant montré son papier pour séduire l'auditoire par le peu d'étendue de la chose, il est remonté tant de fois à la tribune, qu'enfin, pour en finir, on lui a crié de faire sa lecture. Mais le traître, une fois maître de la parole, s'est fait livrer par un ami une masse de feuillets qu'il avait dérobés à tous les regards, prenant soin de n'en montrer qu'un seul. Cris, réclamations, prières et rires, rien n'y fait. Il s'établit sur ses fortes jambes, boit le verre d'eau, tousse, se met d'aplomb et commence de lancer à pleine poitrine un pathos humanitaire, démocratique et paterne qui fait rire à pleine gorge amis et ennemis. Voilà la fusion désirée. Entre autres choses, M. Thouret nous recommande d'oublier les préjugés de naissance et d'opposer nos cadavres aux ennemis de la liberté. Assurément, il n'en faudrait pas beaucoup de sa taille pour former une belle barricade. M. Thouret a obtenu le dernier succès de rire de l'Assemblée nationale constituante et considérablement égayé ses derniers instants.

Après ce monologue comique, couronné par le rejet unanime de la prose de M. Thouret, l'Assemblée décide qu'elle ne siégera pas demain et adopte, à l'unanimité, le décret proposé par M. Baze. Quelques membres de la Montagne qui n'avaient pu se décider à voter des remerciements pour la garde nationale et pour l'armée, n'ont pas osé se lever à la contre-épreuve.

Préalablement, la Chambre avait étouffé, par un ordre du jour prononcé à la majorité de deux voix, une proposition d'amnistie générale faite par M. Flocon. Découragée par le succès de M. de Falloux, la Montagne n'a rien voulu entreprendre. Elle a laissé M. Thouret pérorer au chevet de l'Assemblée expirante.

Il ne restait rien à l'ordre du jour. M. Marrast s'est levé, et, d'une voix émue, il a lu un discours qu'il tenait d'une main tremblante. Ce n'était plus M. Marrast, c'était une rosière pâlissante, rougissante, attendrissante. Pauvre M. Marrast! avoir fait dans sa vie tant d'épigrammes contre les présidents qui s'en allaient et contre les députés qui n'étaient pas sûrs de revenir! Il a expié aujourd'hui bien des moqueries et vengé beaucoup de ses victimes. Ce que nous avons pu entendre de ce dernier chant, murmuré à voix basse et applaudi tout bas, ne nous a point semblé trop mal. Mais le triomphe de M. Marrast est dans l'invective. Dans le genre sérieux, il ne parviendra jamais qu'à rajuster assez proprement un petit nombre de lieux communs.

On s'est levé, on a crié : Vive la République! en agitant les bras en l'air..., et bonsoir!

PREMIÈRE SEANCE

DE L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

28 mai 1849.

Avant de nous occuper de la Législative, inaugurée aujourd'hui par l'émeute, disons encore un mot de la Constituante, morte officiellement samedi et enterrée avant-hier incognito. Cette piteuse séance de samedi nous a fait perdre le sérieux. Nous en avons regret. La plaque était prête pour un grave tableau; ce n'est pas notre faute, mais celle du personnage, si nous n'avons retiré du daguerréotype qu'une caricature. Hélas! hélas! par beaucoup de raisons, les assemblées délibérantes courent grand risque de n'obtenir jamais dans notre pays

espect auquel elles ont droit, sans doute, et dont il drait patriotiquement les entourer. Respecter l'auto- nous est déjà naturellement fort difficile; comment e quand l'autorité ne se respecte pas? Comment vé- er dans l'ensemble ce qui souvent, pris en détail, st point vénérable du tout et ne se soucie nullement re vénéré? Rien de plus auguste, si l'on veut, que le actère de représentant : quoi de moins auguste que le mun des hommes qui en sont investis? Voici d'abord quantité de sots et d'ignorants qui se devraient con- ner à un éternel silence et qui ont la manie de par- toujours. Ils enfourchent les questions les plus ardues, me s'il s'agissait de monter un cheval de bois à la e; ils attaquent, par les arguties les plus absurdes, les imputations les plus calomnieuses, des opinions ils n'entendent point; aucun mérite ne les intimide; pposent à l'éloquence et à la raison de sordides âne- grabelées dans tout ce qu'il y a de mauvais journaux le mauvais livres. Comment se retenir de leur dire r fait? Ce n'est rien encore. Au-dessous des ignorants les sots il y a les intrigants, les gens mal famés, les stats, les hypocrites, horrible espèce, intolérablement ontée. De la coulisse où leurs mystères sont connus, s'avancent à la tribune, ils s'y étalent en parangons patriotisme, colorant d'un mensonge pompeux et ré le mobile ignoble de toutes leurs actions. Leur au- e fatigue la patience et révolte la probité. Impossible e taire; c'est un devoir de parler. Comment parler amertume, sans percer le masque, sans déchirer le le? Et comment déchirer le voile sans attirer sur mme un mépris dont le poids s'étend vite au parti l'emploie, à l'assemblée qui l'écoute et qui le suit

souvent? Est-ce tout? Non pas! Il y a enfin les partis, qui ont à la fois toutes les plus mauvaises passions des hommes. Hypocrites, menteurs, ambitieux, cyniques, ne refusant aucun appui déshonorant, aucune arme empoisonnée, marchant à leur but par toute voie.

Audax omnia perpeti
Gens humana ruit per vetitum nefas.

Tel est honnête, scrupuleux même. Il rougirait, pour son compte, d'une ruse que l'honneur n'approuve point et ne se résoudrait jamais à calomnier un adversaire, à taire la vérité, à dire le contraire de la vérité. Mais son parti fait tout cela, et il le fait avec son parti. Ce que la probité lui défend, il se le laisse imposer par la discipline. Y a-t-il un parti timoré comme un homme de bien, plein d'aversion pour les manœuvres honteuses, qui ne fasse rien qu'au grand jour, qui n'ait de tactique que la vérité? On le nommera le parti des honnêtes gens, ou des imbéciles; mais tenez pour certain que ce parti des honnêtes gens lui-même n'aurait pas le courage d'exclure un collègue mal famé, qui, pour une raison ou pour une autre, viendrait voter avec lui. On est un parti pour avoir une force; toute force est bonne et bien accueillie, et l'on adopte ce malheureux, qui souvent devient une influence et ne tarde guère à engager nos honnêtes gens en toutes sortes de chemins par où leur vertu croyait ne jamais passer.

Ces partis se haïssent et se décrient mutuellement et sans relâche. Qui manque plus de respect à une fraction de l'Assemblée que toutes les autres fractions de cette même Assemblée? Qui insulte plus à la dignité, aux actes, aux intentions de l'Assemblée entière que ne le fait

chaque fraction prise isolément? Et l'on voudrait que le public, spectateur de tant de débats tumultueux et envenimés, spectateur tout rempli des passions qui les animent, fût docile et respectueux à ces rois d'un jour, qu'il a faits lui-même, qu'il a faits sans le vouloir, qu'il s'apprête à défaire?

Nous ne savons si ces considérations nous excusent d'avoir rendu compte de la dernière séance de l'Assemblée constituante dans un style qui n'est pas celui des oraisons funèbres. Il est vrai que cette pauvre Constituante, après de si redoutables menaces, a fini par être bien ridicule. Mais enfin, c'était l'autorité, et nous avions le désir de la respecter, à ce titre au moins. Nous conservons ce désir. Puisse l'Assemblée législative nous en rendre l'accomplissement plus facile!

La voici! Les nouveaux visages abondent. Il ne reste que trois cent cinquante membres environ de la Constituante. Parmi les nouveaux, quelques-uns ont paru dans les Chambres monarchiques. Peu sont illustres. Parmi ce peu d'illustres, beaucoup ont fini leur rôle. Restes flottants du passé, branches arrachées par l'orage et que la vague qui les emporte pour jamais roule encore une fois sous nos yeux. Nous doutons que, dans leurs rangs éclaircis, se trouvent les hommes du temps, ceux qui, soit pour attaquer, soit pour résister, auront vraiment la force de l'*Idée*. Cette Idée, dont on parle tant, à peine a-t-elle eu jusqu'à présent des précurseurs. La Constituante n'a rien produit, n'a rien montré. On n'y a vu que des contrefaçons pâles et incorrectes des grands lutteurs d'autrefois. Il a paru des hommes nouveaux, mais pas une parole, pas une pensée nouvelle. Aucun homme du peuple n'a fait entendre une voix vraiment

populaire; aucun tribun n'a dit un de ces mots qui font frémir les multitudes; aucun conservateur n'a posé vigoureusement la doctrine de l'autorité. Le talent a manqué, la science a manqué, le courage, oui, le courage a manqué; oui, même à ceux qui montraient le poing et qui sont parvenus souvent à faire trembler les autres! Ceux-là non plus n'ont pas eu foi en eux-mêmes. Hardis juqu'à l'injure, mais point dévoués jusqu'au péril. Une cohue qui se poussait dans toutes les ornières, en parlant de frayer des chemins nouveaux, telle a été la Constituante. Révolutionnaires mesquins, ne voyant rien au-delà du désordre; conservateurs effrayés, s'enfonçant dans l'ordre matériel jusqu'à la vase; également en doute, les uns et les autres, et de leur cœur et de leurs droits. O vaniteux qui parlez d'idées, la discussion n'a pas été un seul moment entre vos idées, mais entre le couperet des terroristes et le fusil de la garde nationale! Il n'y a dans toute la vie de l'Assemblée nationale constituante que deux discours, l'un qu'elle n'a pas voulu entendre, l'autre qu'elle n'a pas su comprendre : l'un est le discours de M. de Montalembert sur l'enseignement, l'autre le discours de M. Proudhon sur les loyers et fermages. M. de Montalembert a dit : Il nous faut des vertus chrétiennes; M. Proudhon a dit : Nous voulons des jouissances matérielles. On leur a répondu à tous deux : Nous resterons ce que nous sommes. Vous êtes des utopistes également effrayants, chacun en votre genre. Vous chrétien, et vous socialiste, tous deux vous demandez trop à l'homme. Vous lui demandez une affirmation. Le monde n'a pas besoin d'affirmation. Il peut vivre sans cela; le monde est sceptique comme nous.

Et, sous prétexte d'éviter l'utopie, on a bâti une Cons-

titution stable sur une double négation, celle de toutes les vieilles vérités et celle de tous les mensonges nouveaux.

Nous avons lu à tête reposée le discours de clôture de M. Marrast. C'est une suite de grandes pauvretés exprimées en français très médiocre. Cet illustre écrivain dit de la France que « la paix n'a pas amorti son *être*. » O Vaugelas! quel ÊTRE! Il ajoute que « la *France* ne *faillira* pas au dedans aux espérances *du peuple*, » et « ne *faillira* pas au dehors à ses alliances. » En attendant, le discours de M. Marrast *faut* à la langue française. Mais c'est là son moindre défaut. Il assure que la Constituante a abordé sous toutes leurs faces les problèmes du temps : elle n'y a pas seulement touché.

L'Assemblée législative les résoudra-t-elle? Nous le saurons quand les nouveaux membres auront parlé. C'est la troisième épreuve que nous faisons du suffrage universel. La première n'a eu aucune signification; la seconde a été une manifestation éclatante en faveur de l'ordre matériel; la troisième est encore pleine de mystère. Elle pourrait bien prouver, contre l'attente des théoriciens, que le suffrage universel n'est pas du tout pour un pays le meilleur moyen de faire connaître sa volonté, et que ce qu'il montre surtout par là, c'est purement et simplement qu'il ne sait pas ce qu'il veut.

Cette première séance a été d'ailleurs fort calme. On a remarqué sur les bancs de la Montagne, M. Boichot, en grande tenue, et M. Rattier, en grand négligé. M. Commissaire, autre sous-officier élu deux fois, était, dit-on, au bureau. MM. Ledru-Rollin, Lagrange et autres citoyens de la même nuance s'empressaient autour des deux sergents, qui attiraient tous les regards. M. le ma-

réchal Bugeaud, M. le général Changarnier et quelques autres militaires moins distingués par le suffrage universel, se perdaient modestement dans la foule. Le privilége de l'âge appelait au fauteuil M. Kératry, ancien pair de France. Ce patriarche conservateur nous a été envoyé de Bretagne. Il est auteur d'un des plus détestables livres qui aient été faits depuis cinquante ans, et, à ce qu'on assure, d'une traduction en bas-breton de certains opuscules de Voltaire.

Pendant que M. Kératry récitait son discours d'installation, la trompette sonnait, et des cris inintelligibles arrivaient du dehors. C'était la température étouffante et les sourds murmures du 15 mai. Le peuple, ce qu'on appelle le peuple, entourait le palais. Une grande foule de blouses et de casquettes, semée d'habits et de chapeaux plus sinistres, encombrait la rue de Bourgogne et déversait son trop-plein sur la place et sur le quai. Cette foule demandait l'amnistie sur l'air des Lampions et entreprenait de faire crier : Vive la République! à ceux qui entraient dans le palais et en qui elle croyait reconnaître des représentants. Vers deux heures, un certain déploiement de forces a paru nécessaire. Il est arrivé des dragons et des lanciers qui ont dispersé sans peine les rassemblements. La foule se proposait-elle autre chose que de pousser des cris? Nous ne savons, mais tout l'état-major de l'émeute était là, reconnaissable aux visages et aux discours. Quels discours, grand Dieu! et quels visages!

Pendant que ces mouvements s'accomplissaient au dehors, l'Assemblée, n'ayant rien à faire, levait la séance et se retirait dans ses bureaux pour procéder à la vérification des pouvoirs.

Autrefois, le Parlement inaugurait ses travaux par une messe du Saint-Esprit. On se mettait sous la protection de Dieu, on lui demandait de bénir la grande et effrayante entreprise de gouverner un peuple et de lui donner des lois. Temps de barbarie! coutume vraiment sauvage! Béranger en a fait des chansons que toute la France libérale a répétées avec délices, et enfin les flons flons ont étouffé la prière. Alors nos concitoyens, qui demeurent au-delà du Pont-Neuf, ont pris l'habitude de venir de temps à autre jusqu'au pont de la Concorde, pour voir comment se font les lois; alors l'air des Lampions s'est fait entendre au lieu du *Veni Creator;* alors les dragons avec leurs longs sabres, et les lanciers avec leurs longues piques, et les fantassins avec leurs longues baïonnettes, ont remplacé les surplis et les cierges qui insultaient à la raison publique.

Et puis, niez le progrès!

SITUATION MORALE DES CAMPAGNES.

29 mai 1849.

Le *Constitutionnel* entreprend de prouver contre les socialistes que le bien-être matériel du peuple a fait de grands progrès depuis soixante ans, et que, par conséquent, la société n'est pas aussi coupable que ses adversaires le prétendent. Il appuie sa thèse, en ce qui concerne l'amélioration du sort des paysans, sur un passage de La Bruyère que nous citerons tout à l'heure. En ce qui concerne l'amélioration du sort de l'ouvrier des villes, il fait remarquer que la vie moyenne en France s'est accrue de dix ans depuis 1790. Elle était alors de vingt-sept ans; elle dépasse trente-sept aujourd'hui. Le *Constitutionnel* ajoute que l'ouvrier est plus libre, n'étant plus astreint

t prescriptions étroites des maîtrises et des jurandes; il est mieux logé, mieux vêtu, mieux nourri; qu'il a s de distractions, qu'un plus large avenir est ouvert vant lui, etc.

Voici le passage de La Bruyère dont nous venons de ler :

« On voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répus dans la campagne, noirs, livides, nus et tout brûlés du soleil, chés à la terre, qu'ils fouillent et remuent avec une opiniâtreté incible. Ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur rs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet, ils sont des mmes; ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain r, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine de ser, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

« Reconnaît-on là, poursuit le *Constitutionnel*, la population robuste et intelligente de nos campagnes? Est-ce là cette race d'hommes qui peuple notre armée de vaillants soldats, qui nous a donné des capitaines, des savants, des industriels, des agronomes, et plus récemment les électeurs du 20 avril, du 10 décembre et du 13 mai? »

On voit tout ce qu'il y aurait à dire contre ce raisonnement, et combien il est faible en tous sens. La France a pas attendu 1790 pour avoir de beaux et braves soldats, et pour voir des hommes intelligents et distingués toute sorte de mérite sortir de ses fécondes campagnes, qui n'étaient point les lieux d'horreur et de misère ut peuplés de brutes et de sauvages, que La Bruyère amuse à dépeindre. Le *Constitutionnel* qualifie La ruyère d'observateur consciencieux, de philosophe clairé, de chrétien fervent. La Bruyère n'est rien de

tout cela. C'est tout simplement un artiste, un homme de lettres, faible moraliste, car il est plein de misanthropie, et qui, comme tous ceux de sa profession, aurait donné cent vérités pour une antithèse. Il suffit d'ouvrir son livre charmant et faux pour reconnaître un de ces esprits qui jouent à la surface des choses, ne cherchant dans les spectacles et dans les misères de la vie que des effets de littérature. L'ancienne société française, forte de son expérience, de son bon sens, et tranquille sur les larges bases où elle était assise, n'ignorait pas ce qu'elle renfermait de misères, mais elle se sentait le temps, les moyens, la possibilité d'y pourvoir. Elle travaillait à les adoucir, et faisait en souriant des pensions aux beaux esprits qui prétendaient connaître l'art de les supprimer. Elle les eût mis aux Petites-Maisons avec beaucoup de justice, s'ils avaient proposé dès-lors les moyens auxquels ils sont arrivés aujourd'hui.

Le paysan n'était pas le seul qui travaillât pour tout le monde. Il y avait le prêtre qui priait pour tout le monde, le juge qui siégeait pour tout le monde, le soldat qui mourait pour tout le monde. Personne n'y voyait rien d'étonnant ni d'injuste, sauf peut-être quelque philosophe tourmenté d'orgueil et d'envie, qui trouvait mauvais qu'on eût beaucoup de grec et un beau style, et que cependant on ne fût point appelé à gouverner l'empire.

C'était un peu le cas de La Bruyère. S'imaginant n'être pas traité suivant son importance, il se plaignait volontiers de tout, et il avait des idées sociales comme en eut plus tard Rousseau, comme en eurent, après Rousseau, mille carabins philosophes, et comme en ont finalement aujourd'hui tous les portiers, tous les ou-

vriers, tous les valets de ferme qui lisent des feuilles démocratiques. Ils ne sont pas au premier rang; ils connaissent des hommes plus riches et mieux placés qu'eux : c'est assez; et tout n'est qu'iniquité dans le monde.

Pour en revenir au texte allégué par le *Constitutionnel*, La Bruyère a fait un dessin de fantaisie qui n'est d'aucune valeur dans une discussion sérieuse, et qui surtout ne prouve pas ce que le *Constitutionnel* veut prouver. Ni le paysan français du XVII^e^ siècle ne ressemblait à ce monstre, ni celui du XIX^e^ siècle n'en diffère au point où on le croit. Et peut-être, hélas! le modèle, au lieu de s'éloigner du portrait, s'en est-il rapproché. Physiquement, il est probable que le soleil fait toujours les mêmes effets, et il en sera ainsi jusqu'à ce que l'on ne remue plus la terre qu'à l'abri des parasols de soie du fouriérisme, ou que les légumes et le blé poussent d'eux-mêmes et sans culture aux accents de M. Considérant. Que les paysans parlent leur patois ou qu'ils s'expriment en français, leur voix n'est pas douce et n'a nul besoin de l'être : ce n'est pas de leur voix qu'ils vivent; ils n'ont de discours à faire qu'au conseil municipal, lorsqu'ils y sont élus; et si cette voix ne débite ni calomnies, ni impiétés, ni sottises, elle est plus agréable à entendre que celle de tous les parleurs d'Académie, de tribune et de tribunaux. Ils vivaient de pain noir, d'eau et de racines : ils en vivent encore. L'avarice y contraint ceux que la nécessité n'y condamne pas, et ils en vivront de plus en plus, car c'est un résultat nécessaire de l'extrême division des propriétés, qui réduit de plus en plus les troupeaux. Quel moyen de nourrir des moutons et des bœufs sur des parcelles de terre qui, bientôt, n'auront plus la longueur de la charrue, et qu'il faudra travailler à la

bêche et féconder d'engrais humains? Enfin, les paysans continuent et continueront d'épargner aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre; car c'est à cette condition seulement que les autres hommes leur épargneront la peine de se battre pour se défendre, de tisser pour se vêtir et de manipuler le fer et le bois pour travailler. Ils continueront aussi de payer l'impôt, le fermage, l'intérêt des sommes qu'ils auront empruntées; ils continueront d'avoir des charges à supporter, des enfants à nourrir, des maladies à souffrir; ils continueront de craindre la grêle, la gelée et la sécheresse; et, pour tout dire, comme tout homme en cette vie, ils continueront de porter le poids de la vie. Si c'est une destinée trop fâcheuse, le *Constitutionnel* y connaît-il un autre remède que de réaliser au plus vite, non l'utopie purement politique de M. Proudhon, mais l'utopie charnelle de Fourier?

Voilà l'état physique des paysans, tel à peu près que le dépeint La Bruyère. En quoi donc s'est-il tant amélioré, comme l'assure le *Constitutionnel*, et en quoi pouvons-nous dire, nous, que La Bruyère n'a pas été un peintre exact? Des deux côtés l'erreur est dans l'état moral des populations de la campagne, dont ni La Bruyère ni le *Constitutionnel* ne tiennent compte. Ce qui empêchait le paysan du XVII^e^ siècle d'être si malheureux, malgré l'apparence, c'est qu'il était chrétien. Ce qui fait que, malgré les améliorations alléguées, en les supposant réelles, le paysan du XIX^e^ siècle peut se trouver mille fois plus misérable qu'il ne le fut jamais et devenir l'effroi du monde, c'est qu'on l'a rendu socialiste ou révolutionnaire.

Le paysan du XVII^e^ siècle, ce sauvage ouvrier de la terre

dont La Bruyère n'a voulu voir que le rude visage, s'élevait communément à la plus grande hauteur morale où l'homme puisse parvenir : il croyait en Dieu, il croyait en la justice et en la miséricorde de Dieu, et il acceptait sans murmure l'humble rang où il était placé; en cela très supérieur, nous osons le dire, au philosophe qui prenait plaisir à le peindre sous des traits si repoussants. La société ne l'abandonnait point, et lui ne la poursuivait point de sa haine. Il n'ignorait ni ses devoirs en cette vie, ni les espérances de l'autre vie, et il coulait ses jours, voués au travail, dans la crainte et dans l'amour de Dieu. C'était à la campagne qu'on respectait les lois, c'était à la campagne qu'on avait du bon sens et de bonnes mœurs. Si La Bruyère, au lieu de regarder de loin le paysan courbé sur la glèbe, l'avait vu le dimanche dans l'église, auditeur intelligent de la parole catholique; s'il l'avait vu dans ses travaux se fortifiant, dans ses afflictions se consolant par la prière; s'il l'avait vu à son lit de mort, déjà tout rempli, grâce à sa vie simple et pure, des lumières et des espérances de l'éternité, le bel esprit eût tenu sans doute un autre langage. Tout bel esprit qu'il était, il n'aurait pas laissé de remarquer plus de différence qu'il n'en avait notée entre le paysan et la brute, et il aurait compris que la part assignée par la Providence à ces hommes de labeur n'était pas la plus mauvaise, quoiqu'ils ne fussent point appelés, comme aujourd'hui, à donner leur avis sur les affaires de l'Etat.

Nous voudrions que La Bruyère pût contempler le paysan de nos jours dans toute la splendeur de ses progrès politiques, intellectuels et moraux, n'écoutant plus son curé, ne connaissant plus Dieu, n'y croyant plus, esprit fort, lisant au cabaret le journal de M. Proudhon

ou celui de M. Thoré, et allant porter au scrutin la liste rouge, dans la conviction profonde qu'il pourra ensuite jeter sa griffe avide sur quelque bon lambeau du bien d'autrui.

Nous voudrions en même temps que le *Constitutionnel* pût considérer le paysan d'autrefois, ce sauvage que les révolutions n'avaient pas encore élevé au degré de perfection où nous le voyons arriver; ne sachant pas toujours lire, mais sachant que le travail est une loi de Dieu; docile à son curé, c'est vrai, mais par-là même indocile à la voix des passions; persuadé que Dieu a parlé aux hommes, mais aussi se souvenant de ce que Dieu leur a dit; ne sortant point du *Credo* et du Décalogue, mais inabordable dans ce rempart à tous les dogmes de mort qui l'ont envahi depuis que le *Credo* et le Décalogue ont été foulés aux pieds par les journalistes, les maîtres d'école et les cabaretiers.

Oui, nous voudrions que ces deux types pussent paraître devant ces deux juges, le paysan d'aujourd'hui devant l'observateur d'autrefois, le paysan d'autrefois devant l'observateur d'aujourd'hui. En étudiant l'homme de 1680, le *Constitutionnel* dirait : Voilà le fils de la civilisation! à l'aspect de l'homme de 1849, La Bruyère s'écrierait : Voilà le sauvage!

Les remarques du *Constitutionnel* sur l'amélioration du sort des ouvriers ne sont pas non plus fort positives. La statistique dit là-dessus ce qu'elle veut et fournit des armes à tout le monde. C'est une grande question de savoir si l'ancienne organisation du travail était aussi mauvaise qu'on l'affirme. Il a été facile de la détruire; il est moins facile de la remplacer. Elle empêchait, dit-on, l'ouvrier d'obéir à l'instinct de sa vocation. Oui,

sans doute, il y avait là une gêne. C'est aussi une gêne qu'un garde-fou, mais il empêche les gens de se tuer. En somme, les ouvriers trouvaient dans ce système une protection qu'ils n'ont plus; et il faut convenir que si les vocations en étaient contrariées, ce qui est un malheur inhérent à la condition humaine, les talents du moins n'en souffraient pas. Tout ce qui nous reste du temps des corporations a un caractère de perfection comme main-d'œuvre et un mérite de solidité, c'est-à-dire de probité, qui ne distingue plus ce que l'on fait aujourd'hui. La liberté que l'industrie a conquise est un peu celle que l'on va chercher dans les bois. Quelques mains habiles et hardies y font fortune aux dépens de la masse des producteurs et des consommateurs. L'ouvrier était un artiste, il est un manœuvre; l'acheteur était bien servi, il est communément volé. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, la révolution a été un fort mauvais médecin. Sous prétexte de combattre l'abus ou la maladie, elle a tué le malade, ou du moins elle a remplacé ses maux anciens par tant de maux et de plaies et d'ulcères nouveaux, elle a tant coupé et amputé où il fallait guérir, elle a tant démoli où il suffisait de balayer, qu'enfin les douleurs et le péril se sont accrus dans une proportion immense.

Mais, ces améliorations si contestables et si contestées, supposons-les certaines. Reste ceci, que ceux à qui on assure qu'elles profitent les nient, les tiennent pour non avenues, et demandent tout autre chose. Qu'ils aient tort ou raison, ils sont en position de se faire écouter, de se faire obéir, ou tout au moins de se faire craindre. Ils en veulent à la société, ils la veulent détruire, voilà le mot; et ils marchent à l'accomplissement de leur dessein avec

l'impétuosité que l'on connaît et avec des succès qu'il serait fort inutile de mettre en doute. Que faut-il faire pour les arrêter, pour les éclairer avant le combat, si on peut l'éviter, pour les adoucir et les soumettre après le combat, si on peut les vaincre? Le *Constitutionnel* se propose de les réconcilier à la société en leur racontant ses bienfaits. Soit! le projet a du bon, mais nous craignons que le remède n'aille pas au mal. Il faut considérer que le socialisme est plein d'arguments contre l'ordre social, que ces arguments ont leur valeur, et surtout qu'il est lui-même le plus terrible et le plus formidable des arguments. Comment! la société a fait tant de choses, elle a été si bonne, si prévoyante, si pure, si chrétienne, et cependant voilà qu'elle se trouve en présence de plusieurs millions d'hommes, ses enfants, qui la traitent de marâtre et qui lui déclarent une guerre à mort! Si elle a eu soin d'eux matériellement, il faut reconnaître que du moins, sous le rapport moral, elle les a bien mal élevés, et qu'au milieu de tant de progrès de tout genre, — progrès dans l'alimentation, le logement, le vêtement et les plaisirs, — progrès dans les études littéraires, philosophiques et scientifiques, — progrès dans la législation et dans les machines, — le progrès moral, ce premier de tous les progrès, s'est fait en sens inverse.

Il résulte de l'article du *Constitutionnel* que le peuple, en France, paysans et ouvriers, est mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé, plus libre, plus éclairé, plus riche, plus heureux et mieux gouverné qu'il ne le fut jamais.

Mais il résulte aussi de tout ce que nous voyons et de tout ce que nous faisons que ce même peuple est ingouvernable.

Il y a là un mystère que le *Constitutionnel* n'a pas sondé. Nous l'engageons à l'étudier. Tant qu'il ne l'aura pas pénétré, il ne saura rien, fût-il le plus habile statisticien du monde; et il ne pourra rien, eût-il entre ses mains, dociles comme un seul homme, tous les soldats de la république.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

---

7 juin 1849.

Le Message du Président se distingue tout d'abord par le double mérite d'une grande simplicité et d'une grande franchise. Les couleurs n'en sont pas riantes; elles auraient pu être plus sombres encore, mais le premier magistrat de la République, s'il est tenu de montrer la situation telle qu'il la voit, doit cependant veiller à ne pas trop frapper l'opinion. Les modérés, en ce temps-ci, sont d'une telle espèce que tout ce qui les alarme les décourage, et tout ce qui les décourage accroît l'audace, c'est-à-dire la force de leurs redoutables ennemis.

Néanmoins la triste vérité se fait assez jour dans le

passage pour que la société soit avertie et ne passe point un excès de peur à un excès de confiance. L'industrie souffrance, les finances en désordre, le déficit agrandi les moyens d'y pourvoir diminués, la guerre pouvant rgir à chaque instant des mille complications du de- rs; par-dessus toutes ces difficultés, la lutte, au moins rlementaire, devenue inévitable à l'intérieur contre les tions, voilà les masses du tableau. Si la société peut pérer de suffire à tant d'œuvres, elle ne peut ignorer e c'est seulement à force de persévérance, de sacrifices d'énergie.

En deux courts paragraphes, le Message fait l'histoire la révolution de Février. Cette émeute ou ce duel, dans rues de Paris, entre quelques milliers de soldats et elques milliers d'hommes du peuple, coûte à la France : *Cinquante-six millions cinq cent un mille huit cents ncs* DE RENTES nouvelles ajoutées à la dette publique; une dépense extraordinaire de *deux cent soixante-cinq llions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre t vingt-huit francs*, qui a été soldée par le produit s quarante-cinq centimes, par des emprunts, et enfin r un déficit de soixante-douze millions cent soixante ille francs.

Moyennant toutes ces dépenses, nous avons pu lire le *rnal de la Canaille.*

On frémit quand on pense à la perturbation que ces rtes énormes ont jetée dans une foule d'existences. is les situations détruites, mais les maisons ruinées, t cela n'est rien encore, si l'on songe aux consé- ences politiques et morales que produit dans notre ciété et dans notre siècle tout matériel ce que l'on peut peler la plaie d'argent. Ceux que la révolution a en-

richis sont en petit nombre, et nous avons, comme tout le monde, les meilleures raisons de douter que ce changement de fortune leur ait donné des vertus que, pour la plupart, ils n'avaient pas. Quant à ceux qu'elle a appauvris, le nombre en est considérable, et qui dira combien de ces malheureux auront perdu leur probité en même temps que leur aisance! Sans être prophète, nous pouvons, dès aujourd'hui, annoncer le résultat des statistiques du temps présent. Elles diront que la morale est en baisse comme la rente, et que la formidable et régulière inondation du crime a monté de plus d'un degré. Pour le résultat politique, on le connaît. Le succès des candidats socialistes aux dernières élections n'est plus un mystère. Il est dû aux quarante-cinq centimes et à un progrès simultané de la misère et des impôts. Le peuple ignorant des campagnes, n'ayant pas obtenu de l'élection du 10 décembre les allégements qu'il en attendait, a demandé à la république rouge ce que la république modérée n'a pu lui donner. Les comptes de la Révolution de 1848 le dégoûteront-ils de travailler à une révolution nouvelle? Nous ne l'espérons pas. Le peuple aimera mieux s'en rapporter aux législateurs qui lui promettent l'abondance en lui faisant restituer le milliard des émigrés.

Le langage du Président sur les questions de politique étrangère est convenable et juste. Au milieu de la conflagration européenne, la France ne peut donner que des avis sans exiger qu'ils soient toujours écoutés. Par suite des événements, sa politique est liée en quelque sorte à celle des révolutionnaires qui agitent le monde entier; mais sa raison, son intérêt, sa volonté la détachent de cette cause que la révolution de Février lui a fait em-

brasser par surprise et plus qu'elle ne le souhaitait. Ainsi divisée en elle-même et poussée en sens contraires, elle s'abstient. C'est ce qu'elle peut faire de mieux dans cette situation complexe. Un rôle si modeste n'est pas, sans doute, à la hauteur de ses souvenirs; mais il convient à sa force actuelle et peut-être, hélas! à sa destinée. Cependant l'avenir peut encore récompenser magnifiquement la sagesse que le présent lui impose. En ne s'engageant pas à l'aventure dans les complications du moment et en travaillant avant tout à rétablir chez elle-même l'ordre et la paix, la France fait la seule chose qui puisse lui permettre de tirer plus tard l'épée avec fruit et avec honneur.

On attendait avec curiosité ce que le Président dirait des affaires de Rome. Nous n'avons rien à objecter contre la manière dont il traite cette grave question. Il la pose et il la résout mieux que ses ministres ne l'ont su faire: ramener Pie IX, et avec lui la conciliation et la liberté, et par là prévenir l'occupation de la Romagne, tel était le but de l'intervention française. Cette intervention toute amicale a été repoussée par des hommes qui ne veulent ni de Pie IX, ni de la conciliation, ni de la liberté. Le guet-apens qui a pu arrêter quelques jours nos soldats sous les murs de Rome ne peut nous faire abandonner le résultat que nous y voulions atteindre. La question est la même qu'avant le 30 avril, il n'y a de plus qu'un outrage à venger.

Divers projets d'amélioration administrative sont énoncés dans le Message. L'importance qui leur est donnée n'est pas exagérée. Elle prouve que le premier magistrat de la République s'occupe sérieusement de la grande tâche que le pays lui a confiée. Néanmoins nous devons,

dès à présent, déclarer que, dans toute cette longue partie de son Message, le Président s'exprime plutôt en économiste, et même en utopiste, qu'en véritable homme d'Etat. Il y a d'autres questions dans le monde et en France que des questions de *poule-au-pot*. Ces autres questions sont à peine effleurées en passant. Depuis cinquante ans nous devrions avoir appris que le progrès matériel, tant qu'il n'aura pas supprimé tous les maux, toutes les maladies, et satisfait toutes les passions, sera compté absolument pour rien. Les gens qui vont pieds nus ne demandent pas qu'on leur donne des souliers, ils demandent des voitures. Il faut leur donner des souliers, sans doute, mais aussi il faut les guérir de cette maladie ou plutôt de cette fureur d'esprit qui les anime contre les voitures.

Le Message se prononce avec fermeté contre l'amnistie tant réclamée, ou plutôt si impérieusement exigée par les journaux et les orateurs rouges : il annonce que le Gouvernement relâchera successivement les transportés; il ne promet aux condamnés par les conseils de guerre qu'un adoucissement à leur peine. Les injonctions du parti révolutionnaire ne permettent malheureusement rien de plus. Quelque coupables que soient les soldats des barricades, l'indulgence à leur égard est dans le cœur de tout le monde; mais il ne faut pas que le pardon de la société puisse être considéré comme une victoire, et une victoire menaçante, de ceux qu'elle a vaincus. Les amis des condamnés le savent parfaitement et s'en soucient fort peu. Ils pourraient, par leur attitude, hâter la délivrance des captifs; ils aiment mieux user d'une arrogance qui oblige le Gouvernement à se montrer sévère, mais qui a pour eux l'avantage de perpétuer tous les ressentiments. Cette tactique impie est invariable.

Enfin, le Message annonce que le Gouvernement présentera des lois contre les clubs et contre la presse. Il suffit de lire seulement les journaux socialistes qui se publient à Paris pour comprendre que l'on songe à porter de telles lois et combien elles seront impuissantes! En somme, le Message est d'un esprit ferme et sensé. Nous trouvons, pour notre compte, ce document bien supérieur, sous tous les rapports, aux pompeuses balivernes que l'Assemblée constituante a saluées de ses premiers applaudissements et qui ont prêté à rire à tous les hommes sérieux de l'Europe.

MORT DU MARÉCHAL BUGEAUD.

10 juin 1849.

M. le maréchal Bugeaud a rendu le dernier soupir ce matin. A minuit, l'espérance de le sauver n'était pas complétement perdue; à six heures et demie, il a succombé. La nouvelle s'en est répandue promptement dans Paris. Elle a été accueillie avec un sentiment de douleur et de consternation que toute la France éprouvera. Le pays fait une perte immense. Chacun le sent. Mais Dieu seul, qui a frappé ce coup soudain, en connaît la portée.

Par l'énergie de son âme, par l'ascendant qu'il exerçait sur l'armée, par la confiance qu'inspiraient son caractère et ses talents, M. le maréchal Bugeaud était du petit nombre de ces hommes qui peuvent, au moment donné, servir de rempart à une société tout entière. On

lt que ni la tête ni le cœur ne leur manquent devant le ril, et on leur obéit avant même qu'ils aient pris le mmandement. Quand ils tombent, une brèche de plus t ouverte.

Le voilà tombé, cet homme calme et fort, vers qui us les yeux se tournaient dans l'attente pleine d'an- isse où nous vivons; le voilà tombé sans effort, sans mbat, sans bruit! Son épée était une frontière, son m un drapeau. Un souffle a traversé l'air, et il n'est us. Le rempart s'est écroulé, la puissante épée est ren- e au fourreau pour jamais.

La place de ce grand homme reste vide. Pour la rem- ir, il faut des combats et des années. Parmi nos vieux néraux; acteurs illustres des guerres de l'Empire où jeunesse s'est glorieusement passée, aucun n'a plus sa gueur. Parmi les jeunes, aucun n'a son expérience et n autorité.

Tous le connaissaient, tous l'avaient vu à l'œuvre et admiraient; presque tous l'aimaient; aucun ne lui eût ésobéi. Il n'est pas un officier-général dans l'armée ançaise, pas un qui n'eût en son génie militaire la nfiance la plus profonde. Et, quant aux soldats, ils appelaient leur père, et ils avaient raison. Rien ne mplacera, au jour de la première bataille, la foi dont s animait cette tête blanchie dans les périls, et cette enommée qu'aucun revers n'avait atteinte, et ce cœur lein de tendresse pour eux.

Et nous qui l'avons connu, nous qui cent fois et mille is l'avons entendu parler avec tant de bon sens et de atriotisme des maux de la France; nous qui savons uelles étaient la puissance de sa raison et l'étendue de

son dévouement, nous disons que la société civile perd encore plus que l'armée. Il pouvait quelque chose de plus grand et de plus précieux pour la France que de gagner des batailles contre l'ennemi du dehors : il pouvait empêcher les Français de se déchirer entre eux. C'était le rêve de ses derniers jours : imposer la paix et cependant ne pas tirer l'épée. Hélas! comment ne point se troubler en le voyant mourir? comment ne point voir dans cette mort inattendue une de nos dernières ressources emportée, une de nos dernières espérances anéantie?

Ainsi Dieu frappe et brise les liens qui semblaient nous retenir encore sur la pente de l'abîme; ainsi les forces morales et matérielles de l'ordre social disparaissent de jour en jour. En moins de deux ans, la société française aura vu se renouveler en quelque sorte le personnel tout entier de ceux qui ont une action sur ses destinées. Elle est attaquée par des ennemis qu'elle ne connaissait point, et, si elle trouve un défenseur, il sera nouveau comme ceux qu'il devra vaincre. Que Dieu fasse justice ou miséricorde, il se manifestera par un miracle aux yeux de cette société naguère si fière de sa force : il suscitera du néant ses bourreaux ou ses sauveurs.

Dieu ne m'a pas jugé digne de rester ici-bas pour vous aider, a dit le maréchal Bugeaud au Président de la République. La France ne ratifiera pas cette humble et noble parole. Elle sait que le vainqueur d'Isly était digne de la défendre. Elle connaît les services qu'il lui a rendus; elle sera, nous l'espérons, unanime à les honorer, maintenant que les clameurs ingrates et sauvages qui bourdonnaient autour de ce glorieux nom, n'ayant plus de prétexte, vont s'éteindre. En sept années, à force de courage et de persévérance, le maréchal Bugeaud a

conquis l'Algérie. Lorsqu'il fut nommé gouverneur-général, nos possessions se bornaient à quelques villes, où nos soldats captifs étaient décimés par la fièvre et par la faim. Ce qu'on appelait alors *le territoire français* n'était qu'un hôpital dans une prison. Le maréchal nous a laissé un royaume plus vaste et plus soumis que les Turcs ne l'avaient jamais possédé. Ce royaume, créé par ses armes, est défendu et sera gardé par ses traditions.

On écrira sans doute un jour cette histoire. Si l'historien est digne du sujet, la postérité n'aura pas assez d'éloges pour l'homme qui a su accomplir en si peu d'années un si grand ouvrage; et, quel que soit le mépris qu'inspire à nos descendants le temps où nous sommes, ils s'étonneront des injures et de l'impopularité que cet homme a subies.

Quelle honte, grand Dieu! le maréchal est mort frappé en quelque sorte d'ostracisme. Le département qu'il habitait, et dont il était le plus ardent bienfaiteur en même temps que le plus illustre citoyen, lui a préféré, aux dernières élections, des hommes qui n'ont pas même l'honneur d'avoir un nom dans cette foule qui se rue avec une fureur ignorante à l'assaut de l'ordre social.

Rien n'excusait cette monstrueuse aberration. Les qualités privées de M. le maréchal Bugeaud étaient au niveau de son courage et de ses talents. Il avait le cœur aussi droit que l'esprit, l'âme pleine de bonne foi et de générosité. Peu d'hommes ont fait plus d'ingrats, ont moins voulu croire à l'ingratitude; forcés d'y croire, en ont moins tenu compte. Il faut dire tout de suite, pour l'honneur de la nature humaine, qu'il rencontra aussi dans sa longue carrière des cœurs dignes du sien. On peut voir et recueillir partout les témoignages de la dou-

leur publique. L'affliction et les regrets de ceux qui l'ont particulièrement connu ne se peuvent exprimer.

Sa mort a été chrétienne. Dieu n'a pas oublié que le vaillant soldat avait travaillé à agrandir l'empire de la Croix; il n'a pas oublié surtout les œuvres de charité dont il s'était toujours montré prodigue, et il l'a prévenu de toutes les grâces qu'il accorde à ceux qu'il veut récompenser et bénir. Calme comme en un jour de bataille, le vieux guerrier a vu s'avancer d'un œil ferme le dernier ennemi dont il dût triompher. Il a reçu avec la foi et la simplicité d'un enfant les secours de la religion, et c'est après avoir suivi avec toute la liberté de son esprit les prières des mourants qu'il a rendu à Dieu son âme purifiée par le sacrement de pénitence. Spectacle auguste, dont ceux qui l'ont vu ne parlent pas sans pleurer; consolation suprême et la seule que puissent goûter les cœurs dévoués que ce malheur public atteint plus particulièrement.

Le maréchal adorait sa famille. La plus grande de ses douleurs a été de n'avoir auprès de lui ni sa femme ni ses enfants. On a pu le deviner, il n'en a point parlé. Aucun de ces noms chéris n'a passé de son cœur jusqu'à ses lèvres. Il craignait de faiblir en les prononçant. Seulement, on le voyait parfois lever les yeux et les mains au ciel, un soupir aussitôt étouffé s'échappait de sa poitrine, et une ombre de tristesse voilait ce mâle visage, sur lequel ni la vie ni la mort n'ont pu faire passer un moment l'expression de l'effroi.

LA PETITE JOURNÉE DE JUIN.

12 juin 1849.

I. Le sinistre anniversaire de Juin s'approche, précédé de sinistres clameurs. Il y a un parti qui trouve que nous n'avons pas assez de la peste et qui veut y ajouter la guerre civile. On ne s'explique guère pourquoi les barricades ne sont pas dressées au moment où nous écrivons, pourquoi la fusillade n'éclate pas dans les rues. On a entendu hier le chef du parti appeler aux armes du haut de la tribune; mais cette manifestation audacieuse n'était encore qu'un faible écho des déclamations et des provocations dont les journaux rouges sont remplis depuis huit jours tous les matins. Là, les passions et le langage de 93 se donnent carrière avec une frénésie indescriptible. On s'était habitué à dire et à croire que nos mœurs,

adoucies par une longue paix, ne permettraient plus le retour des forfaits qui ont épouvanté la terre, il y a soixante ans. Nous ne saurions, pour notre compte, imaginer rien d'affreux que ne puissent faire ceux qui parlent ainsi. Evidemment tout moyen de persuasion leur manque; évidemment ils se proposent un but qu'aucun moyen pacifique ne peut atteindre; évidemment ils ne peuvent régner que par la terreur et ils se l'avouent sans remords.

Ils n'ont de foi qu'en la force. Ils ont élevé le drapeau socialiste, mais ils ne croient pas aux idées que ce drapeau représente, et c'est l'esprit révolutionnaire seul qui les dirige. Proudhon est mis à l'écart pour avoir voulu arriver par la discussion. Point de discussion! Un coup de main et la terreur. Mais, lorsqu'ils auront le pouvoir, qu'en feront-ils? Ah! ils ne sont pas embarrassés. Ils ont faim et soif, et ils aiment à détruire. Ils boiront, ils mangeront, ils détruiront. Ils ne peuvent faire autre chose, ils ne se soucient pas de faire autre chose, ils ne sauraient pas faire autre chose. Leurs caractères, leurs talents sont connus. Ils peuvent bien mettre la France au pillage; comment veut-on qu'ils la gouvernent? Leur ambition est immense, mais elle ne va ni ne peut aller jusqu'à se proposer quoi que ce soit de raisonnable et de grand.

Voilà où nous en sommes. La société est en face de quelques individus dont deux ou trois à peine ont pu arriver à un rang médiocre dans le barreau, dans la philosophie et dans la littérature. Ils la tiennent en échec et lui disent, non pas : Cède-nous! mais : Péris! Car voulût-elle entrer en arrangement, elle ne le pourrait pas; ils refusent. En vain elle a courbé la tête sous leurs volontés

les plus insolentes et acquiescé à leurs propositions les plus insensées. Ses promesses de tout essayer, même l'impossible et l'absurde, ses concessions les plus larges et les plus visiblement funestes, l'impossibilité manifeste où elle est de manquer à ses promesses et de retirer ses concessions, rien ne suffit, rien ne les désarme. La société ne leur demandait en quelque sorte qu'à mourir doucement. Ils ne le permettent pas; il faut qu'elle expire de mort violente, la gorge ouverte, sous leurs pieds.

Ils lui ont signifié le jour et l'heure du combat; ils lui ont donné le signe, et elle attend.

Ce devait être hier. On dit maintenant que ce sera pour ce soir ou pour demain. Ce sera quand ils voudront, car le jour leur appartient. Tout le monde est convaincu que ce jour ne peut tarder.

Il existe un homme dans Paris qui n'a qu'un mot à dire, qu'un geste à faire pour qu'aussitôt la capitale de la France, la ville qu'on a appelée la capitale de la civilisation, soit hérissée de barricades et de fusils; pour que le canon tonne, pour que les citoyens s'égorgent, pour que l'incendie se propage du centre jusqu'aux frontières, pour qu'une guerre imbécile et impie fasse en un jour plus de victimes et plus d'irréparables ravages que n'en a fait en trois mois le choléra.

Et cet homme n'est lui-même que l'instrument de quelques ténébreux et abjects meneurs, dont les passions basses et les hideux projets le terrifient. Il marche à contre-cœur, poussé par la peur encore plus que par la vanité. Perdu s'il recule, perdu s'il avance, perdu surtout s'il triomphe, il sait bien ce qui l'attend. Il sait bien qu'il serait débordé à l'heure même de sa victoire, et que

de l'exil, et que des prisons, et que des barricades et de partout surgiraient mille compétiteurs dont il ne pourrait éviter les embûches et qui s'uniraient contre lui, sauf, lui défait, à se dévorer entre eux.

De telle sorte que le grotesque dominerait dans ce chaos de sang et de fange, et que le tribun vainqueur, en franchissant le seuil de l'Hôtel-de-Ville, envierait les vaincus devant qui les portes de Vincennes s'ouvriraient au même instant.

Nous connaissons d'honnêtes gens qui aiment à espérer toujours, parce que l'espérance les dispense d'agir, de se défendre, de se compromettre. Ils disent que c'est trop s'alarmer d'une éventualité qu'ils n'osent envisager. Ils répètent que le chef actuel du parti révolutionnaire n'est pas si terrible, que c'est un bourgeois, qu'on peut s'entendre avec lui. Les révolutionnaires n'en pensent pas autre chose, et c'est précisément pourquoi ceux qui voient en lui une suprême ressource s'abusent. Malgré eux, malgré lui, il ne sera pas leur bouclier. Il ne peut triompher qu'avec le mal, et le mal triompherait de lui le même jour. En vérité, pourquoi donc ce personnage aurait-il l'honneur de sauver la société? Il faut le combattre avec la même ardeur que si l'on avait en face ceux qui se cachent derrière lui et qui le font mouvoir.

Que les honnêtes gens donc prennent leur fusil au premier coup de rappel et quittent leur maison avec la résolution de n'y rentrer que vainqueurs. Lorsque la guerre, et une telle guerre est déclarée, il n'y a rien de mieux à faire et de plus sûr que de la soutenir bravement. Le dernier bouclier qui reste aux honnêtes gens, c'est leur courage. S'ils manquent de courage, ils subiront le sort qu'ils auront mérité. Quel que soit leur amour

ir la vie, leur sort sera tel qu'ils auront regret de re.

fais, tout l'annonce, ce n'est pas à la société que le rage manquera, et peut-être même n'aura-t-elle qu'à loir résolument se défendre pour avoir vaincu. Elle a jours le droit, elle a encore la force, et, comparée à adversaires, elle a même l'intelligence et la vertu. elle comprenne et honore plus qu'elle n'a fait depuis siècle les vérités dont elle garde le dépôt et qu'elle ne t perdre sans périr : non-seulement elle sortira victo- ue des périls d'aujourd'hui, mais encore elle les at- dra et les vaincra jusque dans l'avenir.

14 juin 1849.

I. On raconte des choses grotesques de la réunion représentants montagnards au Conservatoire des Arts Métiers. Voici les détails que nous tenons d'une per- ne qui prétend avoir vu et entendu, et dont nous vons aucune raison de suspecter la sincérité.

ls étaient quatre-vingts, environ, avec quelques jour- istes et quelques clubistes, dans la salle des cours. On préparait à tenir séance et à nommer un président. elques artilleurs de la garde nationale et des hommes peuple veillaient au-dehors. Ce que l'on se proposait faire, nous l'ignorons. Pas un, peut-être, des insurgés le savait bien; mais enfin, ils voulaient être hauts de t coudées. Tout-à-coup :

A la porte de la salle
Ils entendirent du bruit.
Monsieur Deville détale,
Son camarade le suit.

C'était un régiment de ligne qui venait troubler la fête. On se lève avec émotion. M. Rattier seul ne désespère pas de sa majesté et de son éloquence. Il se jette au-devant des soldats, et, se souvenant de la pantomime consacrée par les lithographies qui racontent le retour de l'île d'Elbe, il ouvre sa tunique, demandant aux fusiliers s'ils veulent percer la poitrine d'un représentant du peuple et d'un frère d'armes. Cette charge n'eut point de succès. Les soldats, parfaitement froids, croisèrent la baïonnette au commandement de leurs officiers, et pénétrèrent dans la salle d'un pas lent et irrésistible. A mesure qu'ils avançaient, les représentants reculaient, M. Rattier comme les autres. Les tristes montagnards grimpèrent ainsi leurs Thermopyles jusqu'au dernier couloir. Là, ils trouvèrent des portes par où ils s'écoulèrent tous, plusieurs oubliant leur chapeau. M. Rattier laissa son képy au pouvoir de la force brutale. On dit qu'avant de disparaître, cet illustre représentant de l'armée, pleurant de rage, se jeta dans les bras d'un écrivain rouge, et, montrant les soldats, s'écria : « Ils veulent rester esclaves ! » Chacun tira ensuite de son côté, qui par les corridors, qui par les lieux secrets, les moins ingambes faisant merveille ; M. Rattier comme les autres.

III. L'Assemblée, qui était en permanence, un peu pour la forme, a repris séance à midi. Au dehors, tout annonce une sécurité presque railleuse. Point de faisceaux, point de troupes, à peine quelques sergents de ville, rien enfin de tout cet appareil dont les élus du suffrage universel ont besoin de s'entourer si souvent. A l'intérieur les conversations sont vives, mais point effarées. On se donne des nouvelles, on s'étonne, on hausse

s épaules, les physionomies sont animées tout à la fois
e joie, de tristesse, de mépris. Joie d'avoir traversé
ns malheur encore ce péril; tristesse de voir que le
éril, toujours franchi, se renouvelle toujours; mépris
e ces ennemis qui ont affiché tant d'audace et qui ont si
eu soutenu leur personnage. Ils croyaient, disait-on,
iompher avec des articles de journaux, avec des pla-
ards anonymes. Les journaux et les placards ayant
anqué leur effet, tout a manqué. Il n'y a plus d'insur-
s, il n'y a que des avocats qui vont équivoquer, épilo-
ier, jurer qu'ils sont calomniés et qu'ils ignorent même
r quel prétexte on les accuse.

Pendant que les bancs se garnissent avec une rassu-
nte lenteur, nous regardons la salle, l'ancienne salle
s chambres monarchiques.

C'est aujourd'hui que les murs ont leur éloquence!
ombien de nouveautés, et combien de choses anciennes
evenues nouvelles! Combien de visages étonnés de la
lace où ils sont, et de celle où ils ne sont plus! Voici les
ommes de la Gauche dans les profondeurs du Centre!
'oici l'Opposition au banc des ministres, contrainte à
es entreprises qui dépassent toutes celles qu'elle fou-
roya dix-sept ans! Un voile vert cache la peinture de
ourt, représentant le serment de Louis-Philippe à la
harte, qu'il n'a pas violée : que de réflexions ferait
aître ce tableau, si l'on déchirait ce voile! On verrait la
ène de l'intronisation bourgeoise, trouée après dix-huit
ns par les balles de quelques hommes du peuple incon-
us, qui ont renversé la monarchie, et qui probablement,
cette heure, sont sur les pontons ou dans les bagnes de
a République. On verrait Lafayette, calme et content,
royant bien avoir fondé par l'insurrection ce qu'on ap-

pelait alors le gouvernement national. On verrait... que ne verrait-on pas? Et, toutefois, on ne verrait rien, si, dans ce souvenir de 1830 et de 1848, on ne voyait pas que la pauvre France n'a plus de lois, plus de but, plus de boussole; qu'elle est un navire abandonné aux hasards d'un orage éternel.

On cherche M. Ledru-Rollin à sa place. Il n'y est pas. De cette place on le vit descendre, il y a dix-huit mois, pour aller à l'Hôtel-de-Ville prendre la dictature. Il venait de dresser un acte d'accusation contre M. Guizot, et on avait ri de son accusation. Deux jours après, la France apprenait qu'elle était constituée en République, et quinze jours après M. Ledru-Rollin, membre du gouvernement provisoire et ministre de l'intérieur, lui adressait les *fetfas* fraternels que Messieurs Jules Favre et Georges Sand rédigeaient. Puis nous avons eu le 15 mai, puis le 24 juin, puis le 10 décembre, puis le 13 mai, où M. Ledru-Rollin s'est trouvé l'élu de cinq départements. Puis la Législative est venue siéger pour quelques jours dans cette salle que M. Ledru-Rollin avait quittée pour parcourir une carrière si curieuse et si peu en rapport avec sa valeur personnelle. Il a dressé encore un acte d'accusation, mieux justifié peut-être que celui de 1848; on en a ri encore; il est descendu encore de son banc... Pour aller où? Dieu le sait! pour aller quelque part d'où il n'est pas encore revenu. Et le voilà mis en accusation à son tour.

Le président, M. Dupin, lit un réquisitoire du procureur-général de Paris, demandant l'autorisation d'exercer des poursuites contre MM. Ledru-Rollin, Considérant, Boichot et Rattier. Il résulte d'une information judiciaire sur les événements d'hier que ces quatre représentants

se sont rendus coupables d'excitation à la guerre civile. En même temps le procureur-général fait toutes réserves contre d'autres représentants inculpés d'avoir signé des proclamations séditieuses, l'une publiée dans les journaux, l'autre datée du Conservatoire des Arts et Métiers et affichée sur les murs de Paris. M. Grandin réclame lecture de cette dernière pièce. Elle est lue. C'est un appel direct à l'insurrection immédiate. On demande les noms; le président les lit. Pendant cette lecture, des dénégations violentes éclatent sur les bancs de la Montagne, beaucoup plus garnis qu'hier. Un montagnard ingénieux s'écrie que la pièce est l'œuvre de la police. On lui répond : *Commu!* Aussitôt vingt, trente, quarante montagnards se précipitent vers la tribune, protestant qu'ils n'ont point signé cela, et fort indignés qu'on les en accuse. Quels beaux mouvements, quelles nobles fiertés, quelles mains sur la conscience! Plusieurs déclarent que le pauvre M. Grandin est certainement le dernier des hommes, d'avoir pu les croire capables d'une telle noirceur. —Nous, provoquer à la guerre civile! Nous, signer un appel aux armes!!! On ne le croira pas!!! L'un allègue qu'on veut lui nuire dans son département, l'autre qu'il était malade; un troisième atteste sa vie passée, ses amis, la bénignité de ses mœurs. Ceux qui n'abordent pas la tribune, nient de leur place, à tours de bras; ils montrent le poing à quiconque fait mine de ne pas croire qu'ils sont pacifiques et doux.

Ainsi personne n'a signé ni cette dernière proclamation, ni l'autre, celle qui a paru dans les journaux, qu'il était si facile de démentir et contre laquelle cependant personne n'a protesté.

Eh bien! nous le croyons presque. Nous croyons que

ces fiers montagnards n'ont pas matériellement apposé leurs signatures sur les proclamations qui en ont été revêtues. D'autres l'ont fait pour eux, sans leur autorisation; et eux, ils n'ont pas voulu ou ils n'ont pas osé démentir les faussaires. Voilà la mesure des hommes et du parti! Il y a des inconnus, des invisibles qui mènent tout; et les prétendus chefs n'ont pas assez de force et de courage pour empêcher qu'on ne les lance, malgré eux, dans des entreprises au bout desquelles se trouvent la mort et la ruine pour des milliers de citoyens.

Nous craindrions d'affaiblir, en essayant de l'exprimer, le sentiment qu'a fait naître en nous ce spectacle. Parmi tous ces hommes pleins de jactance et d'arrogance, aucun ne s'est levé pour déclarer qu'il n'avait pas signé, et qu'on pouvait l'en croire, parce que si on lui avait proposé de signer, il l'aurait fait.

Cet incident s'est prolongé jusqu'à devenir inextricable. M. Dufaure a pressé l'Assemblée de se prononcer sur le réquisitoire du procureur-général, attendu qu'en ce moment même, un des représentants qui en font l'objet, est sur la route de Lyon. Cette déclaration a mis fin au débat. La Chambre s'est retirée dans ses bureaux pour examiner s'il y avait lieu d'accorder l'autorisation demandée.

A cinq heures, la séance est reprise. M. le Président donne lecture des protestations de divers représentants, dont le nom a été induement mis au bas du placard affiché au Conservatoire des Arts et Métiers.

M. Paillet présente son rapport. Après de courtes explications, il propose de déclarer l'urgence et d'autoriser les poursuites. L'urgence, mise aux voix, est prononcée à la presque unanimité. La Chambre immédiatement

passe à la discussion du fond. M. Tamisier fait l'éloge de M. Victor Considérant, M. Théodore Bac défend les représentants accusés et les recommande à l'indulgence. L'autorisation de poursuivre est accordée à une immense majorité.

M. Dufaure présente un projet de loi sur les clubs et les réunions politiques. Le Gouvernement aura pendant un an le droit d'interdire les réunions qui paraîtraient dangereuses et de nature à troubler la sécurité publique. A la fin de l'année, le Gouvernement rendra compte à la Chambre de la façon dont il aura exécuté la loi. L'Assemblée, malgré l'opposition de M. Crémieux, décide qu'elle examinera demain, dans ses bureaux, l'urgence du projet. M. Crémieux réclamait l'impression et la distribution préalable de l'exposé des motifs. L'exposé des motifs est très court et n'avait pas besoin d'être long; il ne contient que quelques phrases sur la triste situation où l'explosion du socialisme jette la France, et sur la nécessité où est le Gouvernement de s'armer de lois énergiques pour répondre à une attaque insensée. La Chambre a senti l'inopportunité du moyen dilatoire imaginé par M. Crémieux et l'a repoussé à une très grande majorité.

DÉVOTIONS PHILOSOPHIQUES

en temps de choléra.

16 septembre 1849.

Une feuille rouge de province essaie quelques plaisanteries sur les « superstitions » qui se réveillent, dit-elle, dans les campagnes et dans les villes, à l'occasion du choléra. Les neuvaines et surtout les processions déplaisent à la feuille rouge; elle trouve que les prêtres, les dévots, les nonnes exploitent trop les calamités publiques. La vérité est que ces gens-là ne s'y épargnent pas! Dans beaucoup de lieux d'où le fléau fait souvent fuir les esprits forts et même les esprits rouges, on voit rester le prêtre, on voit les religieuses accourir. Déjà,

sans que personne prenne soin de les compter, beaucoup de sœurs de la Charité sont mortes au milieu des malheureux qu'elles assistaient, et leur mort n'a point effrayé celles qui vivent.

Quant aux neuvaines et processions, il est certain qu'on en use. La religion les conseille, les chrétiens y ont recours. Que le journal rouge leur passe cette faiblesse! Chacun a peur à sa façon, se rassure comme il peut. Les uns se serrent près de Dieu, les autres se tiennent à portée de l'apothicaire. En temps de choléra, les libres-penseurs ont leurs dévotions. Ceux-ci se fient à tel ou tel médicament, ceux-là font exorciser tel ou tel mets, jettent l'interdit sur tel ou tel légume. La population philosophe de Paris s'est vouée cette année à des privations, à des abstinences, à des jeûnes héroïques. Point de prières, point de neuvaines; mais quelle vigilance à se tenir les pieds chauds et le ventre libre! On en voit qui n'entrent plus au théâtre, d'autres laissent vieillir les primeurs et passer les fruits, d'autres ne vont jamais sans une amulette de flanelle ou de camphre, et gardent pieusement chez eux, en guise d'eau bénite, quelque précieux flacon recommandé au prône des pharmaciens, c'est-à-dire à la quatrième page des journaux. Certes! ils laissent les confesseurs tranquilles! mais, à la moindre recrudescence, les médecins sont sur les dents. On les appelle, on accourt, on les accable. Est-on malade? Non, on a peur de l'être. Et que faut-il boire et que faut-il manger? et sur quel côté faut-il dormir? — Docteur, une pénitence! J'ai péché, je ressens déjà un peu de coliques; hélas! hélas! j'ai eu la faiblesse de manger du melon!... Le médecin condamne le melon, ils n'y tou-

cheront plus. Si le médecin leur défendait de mar
gras le vendredi, se trouverait-il dans toute la bouti
de Chevet un gibier capable de les séduire? Si la Fac
déclarait qu'il est bon de prier à genoux tous les j
pendant deux heures sur les dalles d'une église, n
battraient-ils pas aux portes de Notre-Dame?

L'*ORDRE*, JOURNAL CONSERVATEUR.

18 septembre 1849.

L'*Ordre* est un journal modéré, rédigé sous l'influence de M. Odilon Barrot, par M. Chambolle, ancien rédacteur du *Siècle*. C'est encore l'ancien *Siècle*, qui ne diffère du nouveau que par une nuance, la nuance délicate qui sépare M. Chambolle de M. Perrée. Il faut des yeux exercés pour la saisir! En de certains moments, quand, par exemple, le jour vient de Rome, les deux nuances se confondent parfaitement, et les plus fins connaisseurs s'y trompent : les vieux abonnés du *Siècle* croient que M. Chambolle est de retour; ceux qui l'ont suivi dans son hégyre et qui lisent l'*Ordre*, disent : Perrée vient à nous.

Sous la monarchie, M. Chambolle était grand enne de l'Eglise enseignante. Il donnait l'hospitalité du *Si* à M. Cousin, à MM. Quinet et Michelet. On voit enc M. Cousin dans l'*Ordre;* M. Michelet et M. Quinet paraissent point. Pourquoi? Peut-être qu'on les tro un peu trop républicains maintenant. Du temps de Lo Philippe, ils n'étaient qu'anti-catholiques : c'est b différent.

L'anti-catholicisme, voilà le premier des dogr chambolliens. Les rédacteurs de l'*Ordre* arrivent t les matins au bureau de leur journal avec cette gra pensée, qu'il faut lutter contre les envahissements l'Eglise, et qu'à ce prix seulement on pourra donner République l'attitude correcte et les allures douces lui mériteront enfin les beaux surnoms d'honnête et modérée.

Mais prévenons d'avance une réclamation de l'hor rable rédacteur en chef de l'*Ordre*, et rendons-lui to justice. Anti-catholique, moi! va-t-il nous dire; je s plus catholique que vous. Je hais, il est vrai, le *pa clérical*, l'*ambition cléricale*, la *stupidité cléricale*, *tyrannie cléricale*, et par-dessus tout, les journaux c ricaux; mais, quant à la religion catholique, je l'ain je l'honore, je la défends, je la protège.... Lors l'*Ordre* parle ainsi, rien ne nous prouve qu'il ne c pas dire la vérité. Il prend au sérieux son titre. L'or ne va pas sans morale, la morale ne va pas sans religi donc un journal qui s'appelle l'*Ordre* doit vouloir et v une religion. Seulement, dans l'esprit de l'*Ordre*, au chose est la religion, autre chose est l'Eglise. Il ne v pas que l'Eglise soit absolument nécessaire; il la c serve parce qu'il est conservateur, mais il lui sem

qu'il ne faut pourtant la conserver qu'à une condition : c'est qu'elle ne sera rien et ne pourra rien faire.

Avant la révolution, le rédacteur en chef du *Siècle* faisait déjà grand cas des sentiments religieux et moraux. Mais, lui demanda-t-on, vous ne voulez pas que l'Eglise enseigne; qui donc inculquera ces bons sentiments à la jeunesse? — Nous aurons, dit-il, des professeurs de morale. Réponse que ferait, assurément, le *Siècle* aujourd'hui, si on lui posait la question.

M. Brucker, un homme d'esprit, veut lancer le prospectus d'une feuille nouvelle, dont le besoin, selon lui, se fait vivement sentir. Il l'intitulerait : *Le Républicain malgré lui, journal de presque tout le monde.* Si M. Chambolle voulait orner son *Ordre* d'un second titre, il pourrait l'appeler *le Proudhonnien sans le savoir,* et ce serait encore le fidèle organe d'une grande fraction du parti conservateur.

Pour prouver tout ce que nous venons de dire, nous n'avons qu'à laisser parler l'*Ordre*. Voici un article qu'il publie ce matin, à propos du concile de Paris. Après avoir reconnu que les évêques ont le droit de se réunir, il fait ses conditions :

« Nous ne demanderons qu'une seule chose, mais nous la demanderons avec de vives instances et dans l'intérêt de la Religion elle-même : c'est que le clergé se garde bien, dans ses conférences, de sortir de son domaine et de vouloir arriver, par l'éducation de la jeunesse, au gouvernement de la société.

« Par une telle prétention, aujourd'hui, ce n'est point un roi, un gouvernement, une classe qu'il blesserait, c'est la nation elle-même; la lutte ne serait pas entre lui et l'Université, comme il paraît le croire, mais entre lui et l'Etat; s'il poursuit donc la croisade qu'il a commencée sous la monarchie, il la poursuivra à d'autres conditions et il s'exposera à des périls dont rien jusqu'à présent ne lui a donné l'idée.

» De toutes les considérations qui peuvent lui conseiller la prudence, nous n'en connaissons pas de plus graves et qui méritent plus que celle-là d'être posée mûrement par ses représentants. C'est surtout dans des temps de lumières et d'égalité; c'est surtout à une époque où toute doctrine est discutée et tout privilége contesté, qu'il doit se tenir plus discrètement dans le domaine qui lui est attribué.

» S'il veut étendre son enseignement plus loin que les matières religieuses, et que, dans ces excursions sur un sol étranger, il lui arrive de s'égarer, ses erreurs philosophiques, littéraires ou scientifiques compromettront les vérités de la foi; il fera douter de tout ce qu'il dit, quand, sur un seul point, il aura été réfuté.

» S'il trahit d'autre part des instincts dominateurs, il se fera repousser au-delà des limites mêmes de son empire par une autorité d'autant plus jalouse qu'elle est nouvelle et suprême.

» Mahomet, dit M. de Tocqueville, a fait descendre du ciel et a placé dans le Coran, non-seulement des doctrines religieuses, mais des maximes politiques, des lois civiles et criminelles, des théories scientifiques. L'Evangile ne parle, au contraire, que des rapports généraux des hommes avec Dieu et entre eux; *hors de là, il n'enseigne rien et n'oblige à rien croire.* Cela seul, entre mille autres raisons, suffit pour montrer que la première de ces deux religions ne se soutiendrait pas dans des temps de lumières et de démocratie, tandis que la seconde a un règne aussi assuré dans ces temps que dans tous les autres. Confier l'instruction publique au clergé, c'est donc nuire à la religion qu'on prétend servir.

» Pourquoi, d'ailleurs, le clergé ambitionnerait-il une mission à laquelle il n'est ni appelé ni préparé, quand, pour s'en charger, il serait obligé d'en refuser une autre plus élevée et que lui seul peut remplir?

» Sous l'influence des idées démocratiques qui pénètrent aujourd'hui dans les monarchies elles-mêmes et qui tendent à envahir le monde, les barrières qui séparaient les nations, les castes, les conditions et les fortunes s'abaissent ou disparaissent; l'idée d'un seul Dieu est mieux comprise des hommes d'aujourd'hui, amenés peu à peu à ne plus former qu'une même famille, partout soumise aux mêmes lois et conduite par la Providence aux mêmes destinées.

» Quelle vaste perspective est donc ouverte aux travaux évangéliques! Quels succès sont promis à ceux qui essaieront de rapprocher, dans la foi religieuse, ceux qui se rapprochent d'eux-mêmes dans la

foi politique! Et c'est à ce noble emploi de son zèle que renoncerait le clergé de France! Pourquoi? pour donner un enseignement profane ou pour administrer le matériel des pensionnats universitaires! Comment une Eglise qui embrasse le monde peut-elle vouloir être une corporation de Jésuites ou d'Oratoriens?

» L'Amérique, qui est la contrée la plus démocratique de la terre, est aussi la contrée où le Catholicisme fait le plus de progrès. Pourquoi? Parce que le clergé n'y a d'autre ambition que celle des apôtres. Parce que, arraché aux préoccupations du siècle, il marche dans sa force, dans sa liberté, et les yeux levés vers les hauteurs. Ne peut-on citer au clergé son propre exemple pour lui faire voir ce qu'il gagne à rester dans sa sphère? Tant qu'il a été le patron de Saint-Acheul et des autres écoles des Jésuites, tant qu'il a été l'auxiliaire politique de la monarchie des émigrés, il a été haï en haine de ses protégés, qu'en définitive il n'a pu sauver; au contraire, depuis qu'il a perdu toute influence politique ou universitaire, il est aimé et respecté : *l'émeute elle-même s'est tue en sa présence.* Par là il doit voir où est le principe de sa force, par là il doit reconnaître qu'il ne doit ambitionner d'autre enseignement que celui de la religion. »

Nous avons reproduit cet article comme document et pour tenir les catholiques au courant des opinions du parti modéré. Ils ont besoin de savoir ce qu'on y pense, puisqu'ils ont l'honneur d'y tenir leur place. Qu'ils connaissent donc la portée du concours qu'on leur demande et la récompense qu'ils peuvent en espérer. C'est à prendre ou à laisser, car il n'y a pas là matière à discussion. Nous nous reconnaissons, pour notre compte, parfaitement incapables de répondre à des écrivains qui assurent que le clergé n'est ni appelé ni préparé à distribuer pour sa part l'instruction publique, et qu'on ne saurait lui donner cette charge sans nuire à la religion. Ces assertions ne nous laissent que le pouvoir de les

LE GRAND PARTI DE L'ORDRE.

29 septembre 1849.

L'Assemblée reprend lundi ses travaux ou plutôt ses séances. On se demande ce qu'elle fera du ministère, ce qu'elle fera d'elle-même. A ces questions, chaque parti, chaque fraction de parti fait une réponse; de l'ensemble de ces réponses il résulte la plus grande obscurité possible. S'il y a quelque chose de certain, c'est que personne, à proprement parler, n'a de politique, ni le ministère, ni l'Assemblée, ni les partis. On attend d'être réunis afin de se tâter et d'essayer des combinaisons; on portera à la tribune ce qu'on trouvera dans les couloirs.

La difficulté de la situation, c'est l'espèce de calme qui règne dans le pays; le péril du moment consiste dans l'absence même du péril. Quand le parti révolutionnaire

e rien à faire au parti de l'ordre, le parti de
e sait que faire et, pour s'occuper, il se défait.
spectacle qu'il va nous offrir probablement, à
an malheur imprévu. Dans la situation où nous
il n'y a jamais lieu de désespérer de cet im-

triste! il faut que le fluide révolutionnaire cir-
cette violence qui entraîne les masses et soulève
; il faut que le mot de ralliement soit donné tous
s par le tocsin et par le tambour, pour que l'on
que l'on voie réellement en France un parti de
Alors une union puissante se forme : elle tient
ne dure la bataille; la victoire rompt l'accord.
la division éclate sur les sujets où il semble
vrait le mieux s'entendre, et le moindre motif
an objet de chaudes querelles. Il y a quinze
Lettre du Président, relative aux affaires de
révélait une scission profonde sur le point le plus
it de la politique extérieure; aujourd'hui, on se
avec une chaleur égale à propos d'un change-
préfets. Avant l'échauffourée du 13 juin on ne
uit guère; depuis le 13 juin, on ne s'entend
fond, s'est-on entendu jamais? Excepté sur le
riel et éphémère du rétablissement éphémère de
atériel, peut-on s'entendre?
térêts ne deviennent vraiment communs que par
unauté de foi et de principes. Sous le rapport de
des principes, il n'y a pas deux fractions du
l'ordre, ni deux subdivisions de la même frac-
puissent marcher deux jours d'accord. Non
néral les principes soient fermes et arrêtés, mais
ire parce qu'il n'y a pas de principe qui ne flé-

chisse et ne se prête, dans l'esprit des individus, à accommodements et à des contradictions d'où les d sions naissent à l'infini. Tel est anti-révolutionn jusqu'à souffrir malaisément que l'on conserve à poste un préfet de Février, et voudrait qu'on la Rome au pouvoir des lieutenants de Mazzini; tel libéral jusqu'à regretter la fécondité tarie de la pr rouge et peut-être les clubs, qui s'indigne à la pe que cinq ou six évêques vont se réunir en concile vincial.

Mais si les principes s'endorment, les amours-pro ne s'endorment pas. Aucun accommodement, aucu crifice, aucune fusion sur ce chapitre. Celui-ci, tri phant des embarras de la République, y voit la pr qu'on a renversé en 1830 le meilleur des gouvernem et s'écrie : Enfin le jour de la justice est venu! Celu qui combattait ce meilleur des gouvernements, ne pas convenir qu'il a trop réussi, et ne voit rien à gretter dans le passé de l'Opposition dynastique. autre ne résiste pas au plaisir de faire entre 181 1830 des comparaisons humiliantes pour les deux cédents. Tous trois se prétendent des droits particu sur le gouvernement du 10 décembre, qu'ils ont trois contribué à faire; et le gouvernement du 10 cembre, prétendant s'être créé lui-même par une f secrète qui était en lui (en quoi, certes, il n'a pas tort que les autres), manœuvre suivant ses vues d manière qui mécontente presque toujours quelqu'u souvent tout le monde.

Le parti de l'ordre n'a pas eu besoin d'autant d'ef qu'il le croyait pour remporter la victoire, mais il voir que cette victoire risque de n'être pas durable.

mêmes raisons qui lui ont valu son triomphe l'empêchent et l'empêcheront toujours, nous en avons peur, de le consolider. Pris dans sa masse, le parti de l'ordre a le nombre, le talent, la richesse, l'influence, il est la France entière. Il est la France sachant ce qu'elle ne veut pas, repoussant avec horreur la stupide frénésie démagogique; la France honteuse de s'être laissée surprendre, humiliée d'avoir courbé la tête sous la botte éculée des parvenus de l'émeute. C'est pourquoi il a facilement dispersé dans l'exil ou fait rentrer sous les pavés l'avant-corps de la cohue révolutionnaire. Mais si le parti de l'ordre est la France sachant ce qu'elle ne veut pas, il est aussi la France ne sachant pas ce qu'elle veut, ou le sachant et n'en connaissant pas les conditions nécessaires, ou connaissant ces conditions et refusant de les accepter. Il est la France sceptique, dévoyée, morcelée en sectes infinies, aussi révolutionnaire par habitude et par ignorance qu'elle est anti-révolutionnaire par instinct et par intérêt. Voilà ce qui rend l'avenir si sombre et laisse peser à l'horizon ce formidable nuage que n'ont pu dissoudre ni le canon de juin, ni le scrutin de décembre, ni la risible aventure du Conservatoire des Arts et Métiers.

Les socialistes, battus sur tous les terrains qu'ils ont choisis, battus dans la rue, à la tribune, dans la presse, jugés, emprisonnés, ridicules, espèrent toujours, espèrent tout et n'ont pas tort. Il y a une dernière et décisive victoire que le parti de l'ordre, tel qu'il est constitué et tel qu'il se gouverne actuellement, ne paraît pas devoir remporter sur eux : ce serait de se vaincre lui-même, de se discipliner, de se donner le lien d'un principe, de défendre ce principe fidèlement et unanimement, d'en

développer et d'en subir les conséquences. Mais rêv cela, si même on le rêve, n'est-ce pas simplement rêv l'impossible?

Une fraction considérable de l'Assemblée, assez con dérable, dit-on, pour former à elle seule la majorit serait disposée, suivant quelques nouvellistes, qui s'ava cent peut-être beaucoup, à tenter l'entreprise. Elle co mencerait par constituer un ministère homogène, ministère actuel lui paraissant avoir, par quelques-u de ses membres, des tendances et des accointances pl que suspectes. En un mot, il s'agirait d'éliminer M. D faure et tout ce que l'on appelle le tiers-parti. C'est grand projet. Il ne reste plus qu'à savoir trois chose premièrement, si cette fraction est assez forte; second ment, si elle a réellement formé le projet qu'on lui prêt troisièmement, ce que fera le ministère homogène u fois constitué? Nous croyons, nous, que ce ministèr d'où l'on aurait exclu le tiers-parti pour le rendre h mogène, serait essentiellement du tiers-parti.

Ce n'est pas, certes, par amour pour le tiers-par que nous parlons de la sorte. Mais nous disions, lors la formation du cabinet, que le tiers-parti, qui n'a p d'autre plan que de se rendre nécessaire, y travaillera de façon à ce que bientôt on ne pût se passer de lu C'est là, ou peu s'en faut, que nous en sommes. Les A semblées se prêtent toujours admirablement au succ de ces manœuvres; l'Assemblée législative n'y a p manqué. Entrée dans ces voies obliques qui offrent l'ambition, au calcul, à la faiblesse, tant de perspectiv séduisantes, elle n'en sortira pas aisément. Et qui sait ceux que l'on parle d'éliminer ne sont pas en état parler en maîtres?

Pour dire toute notre pensée, il nous semble qu'une Assemblée délibérante est l'instrument le plus incapable de rétablir la paix dans une société troublée. Lorsque les honnêtes gens y sont en nombre et assez énergiques pour ne pas se laisser opprimer par une minorité violente, ce que l'on peut en espérer de mieux, c'est précisément ce que nous voyons : des transactions, des compromis, des arrangements éphémères, des faveurs à ceux-ci, des concessions à ceux-là; et l'on va ainsi... on ne sait où! En France, généralement, les gouvernements succombent tout florissants d'une bonne majorité parlementaire qu'ils doivent au tiers-parti. L'histoire tendrait à prouver que les sociétés se sauvent par un seul fondé de pouvoir qui n'a pas reçu son mandat du suffrage universel tel que nous le pratiquons. Mais cela est contraire à la Constitution de 1848.

En somme, s'il nous est permis d'avoir aussi notre avis sur les futures résolutions de l'Assemblée, nous avouons que nous en sommes encore au refrain de M. Desmousseaux de Givré. Nous croyons qu'il n'y aura rien, rien, rien; que les difficultés seront non pas résolues, mais étouffées, celle de Rome comme les autres; qu'on fera mauvais ménage sans se résoudre au divorce; qu'on se chicanera sur des lois d'administration, où l'on introduira sans le savoir et sans le vouloir le plus possible d'ingrédients socialistes; qu'on attendra les nouvelles de la rue, et que le ministère, après avoir duré sans raison, tombera par hasard.

NOUVEAUX JOURNAUX ROUGES.

30 septembre 1849.

I. On annonce la prochaine apparition de plusieurs journaux rouges. MM. Raspail et Blanqui cherchent un imprimeur, M. Marrast taille sa plume, M. Proudhon a lancé son prospectus. Cette activité n'est pas flatteuse pour les feuilles du parti qui ont résisté à l'état de siége, mais il faut convenir qu'elles méritent un peu l'affront qu'on leur fait. Le journalisme révolutionnaire, qui n'a jamais eu beaucoup de talent et dont les meilleures réputations ont été immensément surfaites, ne fut jamais plus faible qu'aujourd'hui.

Le *National*, écrasé par le souvenir encore vivant des hommes d'Etat en tout genre dont il a doté la France, aurait grand besoin de finesse et de modestie : il redouble,

u contraire, de pédantisme et de morgue. Les vaincus euvent soutenir et quelquefois prouver qu'ils avaient aison, mais affirmer qu'ils sont les plus forts, les plus abiles, et ne parler qu'avec un dédain suprême des pyg- ées qui les ont battus partout, c'est maladroit. A cette aladresse, le *National* ajoute une rare indécision de octrine. Les socialistes suspectent, non sans raison, la idité de sa nuance écarlate. Ils y voient des reflets roses i'ils haïssent, et auxquels, cependant, les démocrates odérés ne se fient pas. En somme, le *National* n'est ni cialiste, ni terroriste, ni modéré; mais un mélange de ut cela, qui n'a de nom nulle part et qui n'a de figure ue sur les frontières.

L'aspect de la *Réforme* est maladif. Elle amplifie tou- urs, en phrases mal portantes, sur les beautés et les randeurs de « nos pères de 93. » Ce genre a vieilli, le *a ira* ne va plus, la torche qui brûlait fume et semble rès de s'éteindre. Se ranimera-t-elle au vent de la mon- agne qui va souffler tout à l'heure? Il y a des voix qui baissent quand ceux qu'elles effrayaient cessent de trem- bler.

La *Démocratie pacifique* semble atteinte des mêmes angueurs que la *Réforme*. Cela pourrait s'appeler une naladie de la moëlle épinière. Nous croirions volontiers ue la rente sociale a baissé sensiblement, et que les randes et nouvelles révélations de l'abbé Léone, lequel onne le plan secret et authentique de la Compagnie de ésus, avec une préface de M. Considérant, ne font pas enir l'eau des fidèles au moulin sociétaire. Ce qui est ertain, c'est que le flambeau de l'école ne lance plus que les lueurs affolées. A peine, de loin en loin, réveille-t- l par quelques soudainetés *cocasses*, il faut nous passer

le mot, l'attention de ceux qui la suivent encore avec l'intérêt triste qu'on apporte à ces sortes d'études. Néanmoins la *Démocratie pacifique* ne laisse pas d'annoncer le salut du monde par une mixture des idées de Fourier et de celles de Robespierre. Tout porte à croire qu'elle ne l'annoncera pas longtemps et que les « civilisés » finiront par être délivrés de l'amertume de ses railleries. Beaucoup sont capables de dire comme M. Considérant : *Ça me va.*

Il n'est pas jusqu'à la *Presse*, devenue aussi une espèce de journal rouge, qui ne se fatigue par trop de variété, et qui, résultat bizarre, ne fatigue en même temps ses lecteurs par trop de monotonie. La *Presse* a d'ailleurs son *idée*, qui n'est pas en tout l'idée démocratique, malgré le soin qu'on prend de la rendre accessible à tout le monde, par une exposition brève en cinquante-deux volumes, avec cette épigraphe : *Simplifier.*

Il y a quelques autres journaux plus ou moins démocratiques et sociaux, mais qui ne méritent guère qu'on les nomme. La bonne envie de bien faire ne leur manque pas, assurément, ni la confiance en eux-mêmes. Seulement, le parti pris d'ignorance et de violence où ils se renferment, l'entêtement morne avec lequel ils s'obstinent dans l'extravagante adoration des dogmes et des œuvres terroristes sans en rien excepter, et la couleur macaronique qu'ils donnent à tout cela, les tiennent en dehors de la polémique. On ne peut discuter, quelque bonne volonté qu'on y mette, contre des adversaires qui vous opposent constamment une logique, une morale, une histoire et souvent une grammaire inconnues. Tous ceux qui l'ont entrepris y ont renoncé.

Ce n'est donc pas sans raison que divers personnages

importants du parti songent à reprendre la plume; d'autant plus que, n'ayant aucune place en ce moment sur la scène politique, ils courent grand risque, en même temps que les principes se décolorent, de tomber eux-mêmes dans l'oubli. Les partis politiques cultivent volontiers la mémoire des morts, mais ils négligent les absents. Quel silence déjà sur M. Marrast, sur M. Blanqui, sur M. Raspail, et même sur le grand Proudhon!

Si ces Messieurs ne trouvent point leur compte à ce qu'on ne parle plus d'eux, la société n'a pas trop lieu de redouter qu'ils reparaissent. Elle doit tenir à les vaincre plus qu'à les faire oublier. Son intérêt est de les combattre; et puisse-t-elle, en les combattant, sentir assez tôt le défaut de son armure pour y mettre la pièce nécessaire à son salut. Nous la féliciterons d'avoir fait un grand progrès le jour où elle se demandera enfin comment il se peut que de si faibles sophistes et de si pauvres écrivains, sans se donner la peine de rien étudier et sans même lui faire l'honneur de chercher à déguiser ni leurs passions, ni le but où ils tendent, la mettent dans un si grand péril. Mais songera-t-elle à se poser cette question dans le temps très court qui lui est encore donné pour la résoudre? Nous en doutons. Il lui est réservé d'apprendre à quel usage peuvent servir contre elle les armes qu'elle a elle-même forgées contre Dieu. Elle a hardiment usé du scepticisme, de la négation, de la révolte : elle saura ce que c'est!

1er octobre 1849.

II. Nous exprimions hier quelques inquiétudes sur la santé de la *Réforme*. Se ranimera-t-elle, disions-nous, au vent de la montagne? Et nous doutions. La *Réforme*

répond aujourd'hui même à ce doute assez général. Elle annonce d'une façon triomphante qu'elle change de rédacteur en chef. M. Ribeyrolles « s'exile, » M. de Lamennais lui succède.

A nos amis.

« Notre ami Ribeyrolles a dû s'exiler pour éviter les poursuites des royalistes qu'il avait si énergiquement combattus. Il s'est éloigné; mais, sur la terre étrangère, il ne faillira pas à la *Réforme* et ne cessera de lui prêter son concours.

» Nous nous sommes adressés au plus illustre écrivain de la démocratie; nous avons fait appel à son dévouement à la cause sacrée dont il est le glorieux apôtre. M. de Lamennais a compris ce que le peuple attendait de lui; il s'est arraché au repos avec ce zèle qui n'a jamais reculé devant les sacrifices, il a cédé à nos sollicitations, et nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qu'à compter de ce jour, M. de Lamennais est le rédacteur en chef de la *Réforme*.

Après cette annonce, M. de Lamennais entre modestement en scène : « Comme au jour du combat, quand un » soldat tombe, un autre le remplace, » il « n'a point » calculé ses forces; » il a voulu « accomplir un devoir, » achever de vivre dans la religion... du dévouement à » la patrie, au peuple, à l'humanité, à l'avenir. » Son programme est simple :

« Les principes constamment soutenus par la *Réforme* indiquent suffisamment la route que nous suivrons. Nous voulons la démocratie, nous la voulons sérieuse, *avec ses conséquences politiques et économiques*, seul fondement aujourd'hui d'un ordre réel et d'une paix durable. Tout autre programme serait superflu. »

En effet, cela est si clair!

Il y avait dans l'ancien programme de la *Réforme* un article observé avec scrupule dès le temps du citoyen Flocon, et non moins scrupuleusement accompli sous la direction de « notre ami Ribeyrolles. » C'était l'aboie-

ent à la soutane, la chasse aux prêtres. Pas un journal y a mis, avant et depuis la République, autant d'âpreté. Aucune injure à l'habit religieux, aucune invention des feuilles rouges des départements, si fécondes en ce genre, aucune correspondance anonyme n'a manqué à trouver dans les colonnes de la *Réforme* un asile et souvent des commentaires. Nous espérons que M. de Lamennais, par respect pour lui-même, ne permettra pas à ses collaborateurs de continuer cette misérable guerre, et se souviendra assez de son ancien état pour leur faire comprendre qu'on peut être prêtre avec honneur.

Même date.

III. Le journal de M. Proudhon a paru ce matin. Il est intitulé : *La Voix du Peuple*. Les démocrates n'oseront plus dire que la voix du peuple est la voix de Dieu ; ce serait manquer de respect envers M. Proudhon. Du reste, M. Proudhon n'accepte dans cette *Voix du Peuple* que le titre de collaborateur et que la responsabilité de ses articles signés. On peut croire qu'il ne laissera pas de mettre quelque chose dans les autres. Mais les démocrates étant sujets au mauvais style, M. Proudhon, qui a une réputation à garder, ne veut point qu'on lui attribue leurs ébauches ni qu'on le frustre de l'admiration due à ses chefs-d'œuvre. Parce qu'on insulte Dieu, ce n'est pas une raison pour laisser croire qu'on insulte la grammaire.

Tout en prenant ces précautions, M. Proudhon se fait simple et bon homme. Il ne faut pas, dit-il, attendre grand'chose de lui, car « un journaliste en prison est comme *un aigle* à qui l'on a coupé les ailes. » L'état pré-

sent de la presse démocratique donnerait à croire qu'elle est exclusivement desservie par des amputés. Quoi qu'il en soit, la vérité nous oblige à dire que le programme de M. Proudhon est assez insignifiant. Il veut que la *Voix du Peuple* soit un journal de discussion et de combat : il proteste qu'elle ne sera jamais, quoi qu'il arrive, un journal de vengeance. Nous soupçonnons là-dessous quelque antinomie, ou M. Proudhon a bien changé. S'il a changé, nous lui en faisons nos compliments; il ne peut changer qu'à son avantage. Malheureusement, il parle un peu plus loin de la « conspiration bancocratique, » et il finit par donner en post-scriptum une liste de suspects. Voilà comme il se pique de rassurer les gens. Nous le prédisons à M. Proudhon; l'habitude et la vaine gloire seront plus fortes que ses résolutions pacifiques, et il ne se passera pas huit jours avant qu'il n'essaie de faire peur.

Ce qui n'indique pas non plus un parti bien arrêté de se renfermer dans une discussion amicale et de n'être « ni un journal de combat, ni, quoi qu'il arrive, un » journal de vengeance, » c'est le dernier mot de M. Proudhon à ses collaborateurs. La phrase est curieuse par le mélange de la griffe et de la patte de velours :

« Permettez, en finissant, chers citoyens, que je réclame encore une fois votre indulgence pour ce qu'il y aurait de trop débonnaire dans mes nouvelles inspirations. Je suis mal placé pour conserver la liberté de ma raison, la rectitude de mon jugement. Mais vous avez plein pouvoir sur mes feuilles et sur vous-mêmes; et je vous dirai comme ce général à ses soldats : « *Si j'avance, suivez-moi; si je recule, tuez-moi; si je meurs, vengez-moi !* »

» Salut et fraternité. »

Fraternité est bon en cet endroit-là.

Nous ferons encore une petite remarque. *Ce* géné-

al dont parle M. Proudhon, c'était Larochejaquelein. M. Proudhon ne choisit pas mal quand il se compare. Mais ne pouvait-il se contenter de l'aigle? De bonne foi, entre Larochejaquelein et lui, que voit-il de commun?

Nous recommandons à l'*Ordre* et au *Journal des Débats*, si passionnés l'un et l'autre pour l'amnistie à Rome, tout ce que dit M. Proudhon de la nécessité d'une amnistie en France, « d'une grande et généreuse amnistie, honorable pour les vaincus autant que pour les vainqueurs. » Nous pensons qu'ils ne manqueront pas de se rendre à ses raisonnements et de l'appuyer avec zèle dans cette politique toute chrétienne qu'ils reprochent au Pape de n'avoir pas su pratiquer... Mais, peut-être, penseront-ils que le général Changarnier et M. Carlier gênaient la liberté de nos proscrits, si nos proscrits étaient de retour? On peut lever cette difficulté qui n'existe pas à Rome. Destituons M. Changarnier, mettons M. Carlier à la retraite, et rappelons ensuite les proscrits, pour montrer au Pape ce que c'est qu'un gouvernement prudent et généreux.

IV. Le *National* est tout gracieux pour l'*Univers*. Il nous fait la moue de pédagogue, qui est son sourire. Il trouve que nous courons après l'esprit et que nous l'attrapons quelquefois. Dans une autre bouche, le compliment pourrait nous plaire. Les éloges d'amateurs ne doivent être reçus qu'avec humilité. Ils ont aussi l'inconvénient de ne pas prêter à la réplique. Nous prions le *National* de nous excuser si nous ne lui rendons que la moitié de sa politesse. Lui aussi court après l'esprit. Quand il aura pris quelque chose, nous ne manquerons pas de le dire.

AFFAIRES DE ROME.

Le 7 septembre parut au *Moniteur* une lettre adressée par le Président de la République à M. le colonel Ney, son aide-de-camp en mission à Rome. On y qualifiait, avec une sévérité injuste, la conduite des cardinaux délégués par le souverain Pontife pour gouverner en attendant son retour, et les Catholiques y lurent, avec alarme, ce programme de réformes à établir dans le gouvernement romain : *Amnistie générale*, — *Sécularisation de l'administration*, — *Code Napoléon*, — *Gouvernement libéral*.

Des mouvements en sens contraire se produisirent énergiquement dans l'opinion. Le parti révolutionnaire conçut des espérances qui furent partagées jusque dans le parti conservateur; et le *Journal des Débats*, entr'autres, laissa voir encore cette fois des tendances analogues à celles du *National*.

Il appartenait à l'*Univers* d'exprimer les sentiments avec lesquels les Catholiques devaient repousser la politique posée par le Président de la République à l'égard du gouvernement pontifical. Il le fit en termes que je n'ai point à regretter, mais qu'il ne conviendrait pas aujourd'hui de reproduire. Quand on improvise sous le coup d'une impression si vive et dans l'habitude d'une liberté aussi étendue que celle dont on

jouissait alors, il peut échapper quelques paroles de trop, et il est permis de les retirer lorsque, d'ailleurs, les suites que l'on appréhendait ne se sont pas manifestées.

Malgré l'écart du *Journal des Débats*, l'opinion conservatrice, unanime pour laisser au souverain Pontife sa liberté, parut faire une impression favorable sur l'esprit juste et prudent du Président de la République. La lettre à M. le colonel Edgard Ney, à peu près désavouée par le conseil des Ministres, fut à peu près retirée; et peut-être n'avait-elle été qu'un coup de politique calculé uniquement pour tenir les esprits en suspens et ne trop rassurer ni trop désespérer personne.

Je donne ici divers articles sur la lettre du 18 août. Ils constatent l'état général des opinions. Celle du parti conservateur se déclara quelques jours plus tard, d'une manière éclatante, en faveur de la liberté du souverain Pontife, dans la discussion qui eut lieu à l'occasion des crédits extraordinaires pour l'expédition de Rome, et son premier organe fut M. Thiers.

I.

LA LETTRE DU 18 AOUT.

10 septembre 1849.

I. La lettre du 18 août ne fait pas fortune. Les passions mêmes qu'elle flatte en sont embarrassées. Plusieurs journaux en admirent encore les maximes, mais ils ne répondent que fort peu ou fort mal à ceux qui demandent où l'on en veut venir. Devant ces questions, poussées avec une logique accablante, le feu de l'enthousiasme tombe et les espérances un moment excitées pâlissent. Que fera-t-on? On est arrêté de tous côtés par l'odieux, par l'absurde, par l'impossible.

C'est très facile de menacer le Pape, et c'est bientôt fait d'écrire quelques phrases : *Amnistie, sécularisation de l'administration, Code Napoléon, gouvernement libéral;* quoi de plus simple? Il n'y a là rien qui soulève

moindre objection. — Comment! le Pape n'a point d'ar-e, nous tenons sa ville, et il nous résisterait! Il récla-ra, il gémira; nous le laisserons réclamer et gémir. Il lera, ou il ne rentrera pas chez lui. Qui prendra sa ense, qui s'intéresse au Pape? — On écrit en toute con-nce, on se tient sûr du succès, et on se trouve en pré-nce d'une question européenne. Le monde ne proteste int ou ne proteste que mollement contre l'insulte au n droit, au bon sens, à la justice, à la majesté; mais, la conscience se tait, les intérêts se soulèvent, et la rce des choses a raison toute seule contre ceux qui ne nt point calculée.

Il n'y a pas de force au monde qui n'échoue devant la nscience d'un seul homme. Si le Pape dit *non*, c'est en in que, pour le contraindre, on remporterait des vic-ires. Et puis, il faut les remporter, ces victoires. Il y a ı parti de l'ordre qui n'est pas d'humeur à courir les sards. Ce parti, pris dans sa majorité, n'aime point le pe, c'est vrai; la sécularisation du pouvoir temporel l'épouvanterait pas. Si on lui dit que l'abolition de la pauté en sera la conséquence, il répond : Raison de us! Par malheur, la suppression de la Papauté, consé-uence de la sécularisation du pouvoir temporel, c'est la publique à Rome; la République à Rome, c'est la publique en Italie; la République en Italie, c'est la erre. Le parti de l'ordre n'aime point la République ı Italie, bien entendu), il n'aime point la guerre. Si n était convaincu que la guerre sera heureuse, que ntes les puissances alliées du Pape seront battues, que Rouges ne profiteront point de ces succès, que partout républiques nées ou à naître seront très honnêtes et s modérées, qu'elles respecteront la famille, la pro-

priété, la banque; oh! alors, certainement, il y aurait une notable portion du parti de l'ordre qui se résignerait à sacrifier le Pape.... Mais il n'est pas prouvé qu'on peut sacrifier le Pape sans s'exposer à faire une quantité d'autres sacrifices infiniment plus sérieux.

Cependant, disent quelques logiciens, nous avons fait l'expédition de Rome; nous l'avons faite pour quelque chose, apparemment. Quel a donc été notre but, et quel prix obtiendrons-nous de notre bon office?

Nous regrettons de n'être point riches, nous offririons volontiers un prix à celui de ces logiciens qui pourrait nous dire pourquoi la France a fait l'expédition de Rome, le résultat qu'elle s'est proposé d'en tirer, la récompense à laquelle elle croit pouvoir prétendre.

En vain nous scrutons les documents officiels, les instructions, les discours, les décrets; nous ne voyons que contradictions et obscurités : des gens qui ne disent pas ce qu'ils veulent, qui ne veulent pas ce qu'ils font, qui parlent pour ne point s'entendre, qui s'agitent en sens contraire, et qui arrivent à faire la volonté de Dieu, en protestant avec beaucoup de sincérité que c'est la chose à quoi ils tiennent le moins.

Au fond de tout cela, la vérité est qu'on a voulu écraser la République romaine, non pas parce qu'elle avait détrôné le Pape, mais parce que c'était la République. Voilà le sentiment primitif et général. Intérieurement humilié de restaurer le Pape, embarrassé d'employer le glaive de la République française pour exécuter la République romaine, on a fait protestations sur protestations en faveur de la liberté. Si l'on avait été sincère, y aurait-il aujourd'hui tant de doutes! Dieu, qu'on ne trompe pas, s'est servi de ces trompeurs. Il a détruit par eux

nce des persécuteurs de son Vicaire. L'œuvre
ie, ceux qui en ont été les instruments aveugles
nprennent pas le résultat. Délivrés de la Répu-
omaine, ils ne seraient pas fâchés de se délivrer
a Pontife romain. Après avoir dit que le peuple
e ne voulait pas des triumvirs, ils disent que ce
euple ne veut pas davantage des cardinaux, ou,
tres termes, ne veut pas du Pape. Que veut-il
e peuple? Ils affirment que c'est un peuple cons-
el, qui demande le gouvernement de la bour-
et ils cherchent à lui faire ce cadeau. Nous con-
eurs désirs. Ils parviendraient, en les exécutant,
e d'accord leurs pratiques et leurs maximes; et
r importe ce que la Papauté deviendra!
alheur, c'est que ni le Pape, ni les révolution-
ni les puissances italiennes n'acceptent ce juste-
Nous affirmerions volontiers que la Providence
nt pas davantage. Le Pape, la Révolution, l'Au-
t Dieu, ce sont bien des forces à la fois contre le
e nos ministres et de nos aides-de-camp, même
i du courage des bourgeois de Rome. Nous osons
qu'il en sera très prochainement de cette seconde
es affaires romaines comme de la première, et
s s'y être engagé sans savoir où l'on irait, on ar-
récisément où l'on ne voulait pas aller.
e Dieu se contenter de bafouer une seconde fois
es intelligences qui complotent contre son Eglise,
as briser la verge rebelle dont il a châtié ses
s!

12 septembre 1849.

e la lettre du Président, de la polémique qui s'en

est suivie, de la crise qu'elle a provoquée, de la solution intervenue, il résulte :

Premièrement, que tous les coups de tête ne sont pas également heureux, et que c'est une ressource dont il ne faut user qu'avec mesure, en faveur de la justice, du bon ordre et de la paix.

Secondement, que, dans ce qu'on appelle la question romaine, la justice, le bon ordre et la paix sont du côté de Pie IX, et nulle part ailleurs; que l'opinion veut en vain l'ignorer, que les préjugés et les passions veulent en vain l'oublier; que, dès que la politique s'écarte de cette voie pour conquérir une popularité mauvaise, aussitôt l'instinct de la conservation s'éveille, faisant sentir, même à ceux qui ne s'en rendent point compte, que le salut du monde est compromis.

Troisièmement, que le pouvoir temporel du Pape ne doit être défini et limité que d'accord avec le Pape lui-même, agissant en pleine liberté; que ce pouvoir doit être un pouvoir réel et indépendant; qu'il n'y a pas place à Rome, plus qu'ailleurs, pour deux souverainetés; que le Pape ne peut pas plus être sujet du peuple romain que de tout autre peuple; que l'installer au Vatican avec une administration séculière, une Charte imposée, une presse libre, ce serait absolument la même chose que de l'installer à Avignon ou à Fontainebleau.

Quatrièmement, que c'est là précisément et de leur propre aveu, proclamé bien haut, le plan de tous ceux qui, en Italie, en France, en Angleterre, demandent la sécularisation du pouvoir temporel.

Cinquièmement, que c'est là ce que le Pape empêchera toujours en disant : *Non.*

Sixièmement, qu'à toute demande de ce genre ou for-

nelle, ou pouvant, dans un délai déterminé, le conduire à, le Pape, quelle que soit sa faiblesse et quelle que oit la force de ses ennemis, répondra toujours : *Non*.

Septièmement, que la force, en admettant que Dieu oulût en permettre l'emploi; que la victoire, en admetant que Dieu la donnât à ses ennemis; que le monde ntier, en admettant que le monde devînt assez fou et fût ssez abandonné à sa folie pour se conjurer contre le ernier élément d'ordre et d'autorité morale qui lui reste, e sauraient jamais faire du Pape qu'un martyr. Pour orcer sa conscience, pour le contraindre à une abdication riminelle, il n'y a pas assez d'armées sur terre ni de éductions dans la vie. Un jour peut-être, à l'instant nconnu marqué de Dieu dans ses desseins éternels, le enre humain, irrité contre la Papauté, comme le coupable s'irrite contre sa conscience, pourra bien en finir vec cette importune. Il le pourra, comme le frénétique e peut donner la mort. La Papauté est l'âme du genre umain. Ou il faut vivre avec elle, ou il faut périr en 'en séparant.

Le monde, sans doute, est bien malade; une plaie rofonde et invétérée le tourmente; il a la fièvre, il a le élire, et nous voyons la raison publique chanceler à out moment sous l'empire des dépravations qu'on lui a ait subir. Cependant le moment ne semble pas arrivé où oute espérance sera perdue, où toute justice sera éteinte, où la haine de l'ordre moral émoussera jusqu'au dernier instinct de l'ordre matériel. Mais nous rasons de près l'abîme, si nous n'en descendons pas la pente. Déjà beaucoup d'esprits en sont à ce dernier degré du mal où la société verra encore le remède et n'en voudra plus. Que les conservateurs qui ne veulent point conserver

l'Eglise se le tiennent pour dit : il n'y a plus d'expériences à faire. Les conservateurs ne sont rien que par le nombre et leur union. Le jour où ils se prononceront contre l'existence libre et indépendante du suprême pontificat, le jour où ils porteront une main imbécile et impie sur l'Arche sainte, ce jour-là leur union sera rompue et leur nombre notablement diminué. Tout cœur vraiment chrétien, tout cœur catholique se retirera d'eux. Nous ne considérerons pas si la persécution, la ruine et la mort nous attendent hors de leur camp maudit. Regardant leur attentat comme le signe de la fin et le prélude de la séparation éternelle, nous les laisserons livrer d'inutiles combats contre des ennemis dont nous ne pourrions plus rien craindre qu'ils n'eussent déjà fait eux-mêmes. Sans prendre part à ces luttes stupides, nous irions nous ranger du côté de l'Eglise proscrite, combattre pour elle et tomber dans son sein, où nous voulons rester vivants et morts.

II.

LA POLITIQUE DES CONSERVATEURS.

I. LE *JOURNAL DES DÉBATS*.

13 septembre 1849.

Le *Journal des Débats* poursuit, avec autant d'habileté que de persévérance, le plan qu'il s'est dès longtemps

formé au sujet des affaires de Rome. Organe de la haute bourgeoisie et ennemi passionné de l'Eglise, il veut établir à Rome un gouvernement bourgeois, qui, sans secousse et dans un temps donné, le délivre du Pape. Nous croyons pouvoir dire que c'est à ce dernier résultat surtout qu'il vise. Sans doute, il ne serait pas fâché d'inaugurer l'ère des fondations et des restaurations constitutionnelles là même où les révolutionnaires, dont il se croit et dont il est à certains égards l'ennemi, s'étaient flattés de commencer pour l'Italie l'ère des républiques; mais il préférerait de beaucoup le Pape de moins à cent rois de plus. En politique, le *Journal des Débats* est accommodant et résigné. Il n'a point le culte du malheur, ni celui des principes; il est trop bon universitaire pour trouver jamais de bien graves objections contre le fait et contre la force. Les triomphateurs, quels qu'ils soient, peuvent compter sur sa prudence : il ne les mordra point plus haut que le talon, et encore de manière à leur prouver, s'ils se fâchent, qu'il les mord pour rire. C'est le type de l'homme du lendemain, de ceux dont les événements font ce qu'ils veulent. La République l'a fait républicain, la monarchie le ferait monarchiste, l'absolutisme même se l'assimilerait. République, monarchie, absolutisme, ce sont des formes, moins que des formes, ce sont des mots. Sous ces formes, sous ces mots, il y a ce que le *Journal des Débats* appelle *des intérêts*. Voilà ce qui l'attache. Que lui importe le pavillon, pourvu qu'il mette la marchandise à couvert des voleurs. Il est conservateur né de tout drapeau qui sera conservateur de la marchandise.

Mais ce sage et parfait éclectique n'a pu comprendre encore que la Religion aussi conserve quelque chose. A

cet égard, les leçons les plus positives ont échoué sur son esprit, ou n'ont fait que l'aveugler davantage. Il a vu partout la guerre contre l'autorité politique commencer par la guerre contre l'autorité religieuse; partout les démagogues crier : A bas le prêtre! avant de crier : A bas le roi! et A bas le riche! Il a vu la dernière révolution suisse, où il a été lui-même contraint de défendre les Jésuites; il a vu la révolution de Février, où ses alliés dans les questions d'enseignement lui ont fait une si belle peur; il a vu toutes les révolutions d'Italie, où les révolutionnaires ont essayé leur force par des persécutions religieuses : expérience perdue! Sa passion l'emporte. Sur toutes les questions qui touchent l'Eglise, il donne obstinément la main à ceux qui veulent opprimer et détruire.

Son langage est moins furieux; sa haine n'est pas moins tenace, et elle est plus adroite. Il ne se met pas en avant. Il n'intervient qu'à longs intervalles et avec une grande modération de langage; mais ses correspondants savent ce qu'il faut dire, et ses ciseaux quels journaux il convient de citer. La presse protestante d'Angleterre, la presse révolutionnaire d'Italie lui fournissent exclusivement les documents, les nouvelles, les appréciations qu'il met sous les yeux du public. C'est par ces dignes et véridiques témoins seulement que l'on sait ce que pensent, ce que disent, ce que font, ce que veulent Pie IX, les cardinaux et les populations romaines. Si Pie IX parle, ses paroles officielles ne sont point jugées dignes d'être enregistrées à côté des lettres du *Times* et des articles des journalistes italiens. Que penserait le *Journal des Débats* de la loyauté d'une feuille étrangère qui, pour juger notre gouvernement, passerait sous silence les actes

les discours des ministres, et s'en tiendrait aux
ions de quelque scribe rouge ou blanc? Il ne fait
même autre chose à l'égard du gouvernement
il. Ses correspondants, le servant à son goût,
t ensuite, pleins de calme, attester la sincérité de
mnies et la rectitude de ces mensongères inter-
ns. Ils le font avec une hypocrisie consommée,
qu'ils sont au comble de la douleur d'avoir de
noses à dire. Personne n'a joué avec plus d'art
nteuse comédie qui consiste à représenter le Pape
l'imbécile jouet de son entourage, voulant faire
que la France lui demande et n'osant rien re-
la rage de despotisme qui anime les cardinaux.
nd de ce machiavélisme un double profit. Les
ux, le clergé romain, tout ce que l'on appelle les
és de Gaëte » sont décriés; on les dévoue à la haine
ire, dont on amasse sur eux le redoutable fardeau :
quand le moment sera venu, quand les cardinaux
ergé auront expié le crime qu'on leur a fait, alors
. : Décidément Pie IX est l'auteur de tout; c'est
inspirait ceux qu'on accusait de l'inspirer; les
ux étaient libéraux et innocents, Pie IX est le
t le coupable. Et l'on tournera sans peine contre
uné Pontife l'ignorante fureur si savamment
e contre ses conseillers.

ppellent les trois cardinaux les *triumvirs rouges*.
s cardinaux portent une robe rouge pour expri-
l'ils doivent défendre la liberté de l'Eglise jusqu'à
on de leur sang. C'est la signification de cette
e. Le Pape porte la robe blanche, parce qu'il n'est
r la terre un homme, mais un délégué du Ciel, qui
s à défendre ni sa vie ni aucun intérêt qui lui soit

propre, mais simplement à proclamer et à faire la volonté de Dieu. Et il n'y a pas un plus beau spectacle au monde que la constance avec laquelle ces princes et ce chef de l'Eglise acceptent leur devoir et remplissent leur mission au péril de tout ce que peuvent imaginer et faire contre eux la force, la ruse et la haine conjurées.

Le jeu méchant et exécrable que nous dénonçons commence à se dévoiler nettement aujourd'hui dans une correspondance du *Journal des Débats*. Les assertions hostiles au souverain Pontife, les insinuations venimeuses contre son esprit, contre ses intentions, contre son caractère y sont moins déguisées qu'à l'ordinaire. La ligne de circonvallation tracée depuis longtemps autour de lui se rétrécit et l'enferme; sa personne ne sera pas longtemps respectée. Quant à l'art d'accommoder les faits, il est poussé au comble. On s'arrange, pour accuser «l'entourage» du Saint-Père, «d'une ingratitude criante» envers la France. Il y a une rupture, ce n'est pas la Lettre de M. Bonaparte qui l'a provoquée, c'est la Commission des trois cardinaux. Cette Commission, nommée par le Pape, ne veut pas sacrifier l'autorité du Pape, elle n'obéit pas aux injonctions de l'aide-de-camp du président de la République : « C'est un scandale. » Le correspondant du *Journal des Débats* ne pensait pas que les trois cardinaux osassent sitôt « jeter le voile. » Il ne peut en croire ses yeux. Insultée grossièrement et gratuitement, dépourvue de toute autorité matérielle par suite de cette insulte, chassée enfin par la France et en même temps rappelée de Gaëte, la commission va sans doute se retirer : le *Journal des Débats* demande si l'on conçoit rien de plus audacieux et de plus ingrat.

En même temps qu'il donne à la Lettre du Président

une approbation complète, le *Journal des Débats* reproche au Saint-Père d'avoir songé à se réfugier dans les Légations au moment même où nos soldats se faisaient tuer sous les murs de Rome *pour la cause pontificale!* On voit que ses interprétations sont libres, car certainement il ne doute pas que la Lettre du Président n'ait été écrite aussi *pour la cause pontificale*. Ce point de vue nous dispense d'entrer en discussion.

Nous ne ferons au *Journal des Débats* qu'une seule observation; elle portera moins sur la lettre de son correspondant que sur l'ensemble de sa politique dans les affaires de Rome.

Nous ne savons s'il tient à ce qu'il existe en France un parti modéré et à ce que ce parti soit le plus nombreux et le plus uni possible. S'il y tient, nous le prévenons, pour tous les catholiques, que le nœud qui les rattache au parti modéré est à Rome, et qu'il le brise.

Le monde est dans un tel état qu'aucun chrétien, aucun homme de cœur ne peut se soucier beaucoup aujourd'hui de défendre purement et simplement ses intérêts matériels. Les uns ne jugent pas possible de les sauver, les autres n'estiment pas qu'ils en valent la peine. Les événements ont mis les âmes fortes à l'école du sacrifice, et la France tout entière n'est pas tombée à ce point, de se lever pour combattre autour d'une écuelle. C'est une écuelle, et rien de plus, que le *Journal des Débats* appelle la civilisation. Nous appelons de ce nom et nous croyons défendre sous ce nom autre chose. C'est cette autre chose que le *Journal des Débats* attaque et que la Lettre du Président menace. Que la guerre soit déclarée, nous laisserons là l'écuelle et nous défendrons l'Eglise.

Nous pouvons le dire sans craindre de trop nous avancer : les catholiques ne le veulent-ils pas, le jour où la politique du parti modéré abandonnera la cause du Pape, ce jour-là ils seront contraints ou d'apostasier ou d'abandonner le parti modéré.

Ils y seront contraints de différentes manières : par la conscience, d'abord : et, si leur conscience pouvait s'endormir dans de telles conjonctures, par la persécution.

Toutes les têtes ne se plieront point. Il y aura des protestations et des résistances généreuses. Il y aura des ordres de ce Pontife proscrit, exilé, dépouillé, auxquels il faudra obéir comme s'il était sur son trône; auxquels on obéira. Pour vaincre ces résistances, il faudra des rigueurs...

Le *Journal des Débats* croit-il le parti modéré de taille à s'épurer sans péril par une persécution religieuse?

Croit-il qu'il pourra, sans péril, réclamer pour cette opération le secours des bras nus du socialisme, de ces autres rouges dont le *Journal des Débats* préfère la pourpre à celle des cardinaux?

Croit-il sincèrement que, parmi ces entreprises, les quelques centaines d'avocats, de médecins et de piliers de café qui forment le juste-milieu romain, fonderont, sans péril et sans embarras pour la France, leur république honnête, modérée et voltairienne?

Tout cela vaut bien la peine que le *Journal des Débats* y réfléchisse un peu. Nous lui conseillons d'y réfléchir. Ce n'est pas tout de haïr le Catholicisme, il faut tâcher de ne point renverser l'écuelle.

II. L'*ORDRE*.

30 septembre 1849.

Suivant le journal de M. Chambolle, tout le monde est mécontent de l'amnistie accordée par le Pape, hormis *quelques fanatiques* qui la trouvent bonne telle que le Saint-Père l'a donnée. Nous pouvons prendre pour nous ce compliment, il est certainement à notre adresse, et dans tous les cas nous le méritons. Ce que le Pape fait nous paraît fort bien fait, et jamais on ne nous persuadera que l'esprit et le cœur de Pie IX ne valent pas l'esprit et le cœur de M. Chambolle. Nous ne pouvons croire que Pie IX sache moins ce qui convient au peuple romain, s'en soit moins occupé, désire moins la paix dans ses Etats, soit moins porté à la clémence que les publicistes éminents qui l'accusent, et entre lesquels M. Chambolle occupe un rang si distingué. Nous persistons à croire que Pie IX a fait pour l'amnistie, comme pour le reste, ce qui était sage, juste et possible, et qu'il n'a pas été mu un seul instant par le désir qu'on lui suppose, ou l'entretenir les troubles ou de venger ses injures. Nous sommes persuadés que si une amnistie complète, entière, sans limite aucune avait pu être proclamée, elle le serait déjà, et que Mazzini lui-même, pour obtenir son pardon, n'aurait qu'à le demander. Nous sommes également persuadés que Mazzini et aucun des siens ne songent à rien de semblable, et M. Chambolle, par le seul effet de l'estime qu'il doit avoir pour eux au fond du cœur, en est

tout autant persuadé que nous. Pourquoi donc M. Chambolle tient-il si fort à ce que le Pape, lorsqu'il ne juge pas opportun de rentrer lui-même dans ses Etats, tout remplis encore des soldats de la sédition, s'y fasse précéder par des hommes qui ont multiplié contre son autorité les protestations les plus obstinées, qui les ont accompagnées des actes les plus coupables, qui ne se repentent de rien, qui s'en louent au contraire et qui sont prêts à recommencer? Il nous semble que c'est M. Chambolle qui est fanatique et qui raisonne mal, ou qui, par esprit de parti, fait violence aux lumières de son bon sens. A-t-il vu chez les fauteurs de la révolution romaine des traces de repentir? Qu'il le dise. Croit-il que ces hommes sont pourvus de cœurs si faciles à se laisser toucher par un bienfait publiquement imposé au bienfaiteur? Qu'il le prouve. Veut-il simplement que le Pape, à peine de retour, soit de nouveau renversé, et par les mêmes ennemis, aussitôt que l'armée française aura quitté le territoire romain? Qu'il l'avoue. Mais, s'il ne croit pas au repentir des séditieux et s'il ne désire pas le succès d'une sédition nouvelle, que veut-il?

Il veut, comme beaucoup d'autres, quelque chose qu'il n'ose pas dire, car c'est le rêve d'une politique sans bonne foi, sans courage et sans raison. Cette politique a peur de la République romaine, et le Pape lui pèse; elle souhaiterait à Rome quelque chose qui ne fût ni la Papauté ni le Triumvirat; elle a espéré un moment se débarrasser de l'un par l'autre, elle y a travaillé, elle n'a pas réussi, elle s'irrite; et elle demande à Pie IX de faire lui-même contre son pouvoir ce qu'elle n'a pas pu, ou ce qu'elle n'a pas osé. Voilà ce qu'elle veut de Pie IX, ce qu'elle demande avec menace, avec insolence, avec hypocrisie.

Elle lui dit : Soyez docile, car vous êtes faible ; soyez hrétien, et remettez le poignard aux mains de ceux qui ous ont déjà frappé ; soyez prudent, et rallumez la torche ui vient de brûler Rome ; soyez reconnaissant, et abdi- uez entre les mains de nos amis le pouvoir que, malgré ous, nous leur avons repris pour vous le rendre.

Et comme le Pape n'a ni la docilité, ni la prudence, i la reconnaissance qu'on exige, comme il se trouve ırassé d'un devoir et muni d'une volonté plus forte ıe les armées, on se fâche, on l'injurie, on proclame ı'il donne un grand scandale au monde, on se récrie ntre son ingratitude et sa dureté ; bref, on s'arrange du ieux que l'on peut pour irriter contre lui l'opinion ro- aine et pour créer des obstacles à son gouvernement.

Politique misérable, politique sans bonne foi, sans urage, sans raison ! Le Pape, chef de toute la famille tholique, en demandant secours n'a pas spécialement clamé le bras de la France. Si le gouvernement fran- is avait affiché la prétention de ne le rétablir à Rome ıe comme évêque et non comme souverain, bien loin accepter un pareil appui, il l'aurait repoussé par une rotestation solennelle. Argumenter de cette intention ıcrète après le fait accompli, et l'invoquer comme une ırte de traité, c'est agir sans bonne foi. Elever la diffi- ılté et ne la point soutenir, affirmer le traité et aban- onner les conséquences, c'est agir sans courage. Couver ous la cendre les séditions qui ne demandent qu'à s'é- ;indre, dire aux populations qu'elles avaient droit à lus de libertés, qu'on voulait obtenir davantage, leur emander en quelque sorte pardon du tort qu'on leur ait en les replaçant sous le joug de l'Eglise, c'est agir ans raison. Par là, certainement, on suscite au Pape des

difficultés qui retomberont sur le monde, et la France en aura sa part.

Politique d'autant plus inexcusable que ceux qui la soutiennent en pratiquent une, pour leur usage particulier, absolument contraire. On s'explique cette mauvaise humeur, ces emportements, ces exigences, ces menaces et ces grossièretés dans les feuilles démagogiques. Elles raisonnent, elles suivent leur voie. Elles avaient protesté contre l'expédition de Rome, elles ont toujours voulu une république romaine, elles n'ont jamais reconnu à la population des Etats romains un autre droit que celui d'être gouvernée par Mazzini. Mais dans l'*Ordre*, dans le *Journal des Débats* et dans les autres feuilles vouées à la défense « des principes conservateurs de la société, » tout cela dénote des passions qui consternent et une irréflexion qui étonne. Sous le rapport des institutions, pourquoi veulent-ils que le Pape donne à son peuple une constitution que la France n'a pu porter vingt ans sans crouler en république? Ils sont enchantés d'être républicains, eux, n'en doutons pas! Ils y aspiraient secrètement sans oser le dire, et le 24 février a comblé leurs vœux! Cependant, jusqu'ici, personne ne les a vus s'empresser beaucoup de procurer aux autres peuples ce même bonheur. Ils se sont refusés aux ardentes prières de ceux qui paraissaient en être jaloux. Ni Venise, ni la Hongrie, ni le pays de Bade, ni le Piémont, ni la Lombardie, ni la Toscane n'ont reçu d'eux le moindre secours pour chasser leurs princes ou pour en obtenir des lois plus libérales. A peine leur a-t-on accordé, avec bien des réserves, la faveur légère de quelques premiers-Paris. Le peuple romain, lui, n'a rien demandé, et voilà qu'on veut lui donner à tout prix ce qu'on a si nettement

refusé aux autres! Pourquoi, sinon que ce peuple a pour souverain le chef du Catholicisme? O journaux voués à la défense des principes conservateurs de la société, journaux de la propriété, de la famille et de la religion, combien il faut que le préjugé anti-catholique vous aveugle! L'intérêt européen que le Pape représente, vous le voyez et vous le respectez dans tous les souverains; vous ne l'attaquez que dans celui-ci, qui est la pierre angulaire de l'édifice, et qui, s'il tombait, ne laisserait rien debout. Vous êtes d'accord contre lui avec vos ennemis les plus ardents et les plus implacables. En les entendant crier : A bas le Pape! vos entrailles s'émeuvent et vous éprouvez ce que vous n'avez point senti lorsqu'ils ont crié : A bas l'étranger!

Sur la question de l'amnistie, la contradiction est encore plus flagrante, et nous sommes obligés de faire à l'*Ordre* la même question que nous avons adressée au *Journal des Débats*, qui n'y a pas répondu. En France aussi il y aurait une amnistie à faire. Il y a des déportés sans jugements; il y a des exilés, soupçonnés plutôt que convaincus de sédition, ou même seulement de tentative de sédition; il y a des écrivains détenus pour fait de doctrine et qui peuvent, avec autant de droit que Galilée, se dire victimes de l'inquisition : car quelle différence voit-on entre des jurés et des inquisiteurs, si ce n'est, du côté des jurés, plus de passion et moins de science? Il y a de malheureux ignorants entraînés par les violences de la prédication démagogique légalement déchaînée : le plus coupable de ces proscrits n'a pas fait la moitié des actes dont se glorifie le plus innocent des héros romains. Pourquoi M. Chambolle ne joint-il pas ses efforts à ceux de M. Lagrange et ne réclame-t-il pas du gouvernement

français cette large amnistie qu'il exige du Pape? Est-ce que M. Boichot, M. Rattier, M. Commissaire, pauvres cervelles tournées, ont commis un plus grand crime que ces lâches officiers romains qui ont abandonné leur Souverain menacé du poignard? Nous voudrions que l'*Ordre* nous répondît à ce sujet, puisque le *Journal des Débats* ne juge pas à propos de s'en expliquer. L'amnistie étant une chose si juste, si légitime et qui promet de si bons résultats, pourquoi serait-elle moins juste, moins légitime et moins féconde à Paris qu'à Rome?

Nous ferons en outre remarquer aux journaux du « grand parti de l'ordre » une circonstance dont ils devraient tenir plus de compte. Le Pape aurait pu suivre le vœu de son cœur et étendre davantage l'amnistie s'il n'avait pas institué, par son *motu proprio*, des conseils assez nombreux et assez importants pour avoir grand besoin, quant à présent, d'en garder la porte. Les journaux du « grand parti de l'ordre » peuvent fort bien désirer que les ennemis acharnés du pouvoir pontifical, tirant double parti des concessions du Saint-Père, profitent de l'amnistie pour entrer dans ces conseils ou pour y introduire leurs créatures, puis, une fois là, reprendre leur œuvre interrompue et la mener à fin. Pie IX a dû calculer autrement. Le plus simple bon sens lui commandait ou de restreindre l'amnistie ou d'ajourner les institutions qu'il jugeait bon de créer. Mais les institutions intéressent le pays, et l'amnistie n'intéresse que les particuliers. Il a fait ce qui était de beaucoup le plus pressé et le plus important. Le pays lui saura gré et des institutions qu'il donne et de la prudence avec laquelle il cherche à éviter que l'esprit révolutionnaire ne les fausse dès l'origine et ne les emporte bientôt comme il a em-

porté celles que le libéral Pontife avait déjà précédemment essayé d'acclimater. Les journaux de l'ordre pourraient admettre qu'il y a d'autres hommes dans l'Etat romain que ceux en faveur desquels ils revendiquent si chaudement le droit à l'insurrection et le moyen de l'insurrection. Il y a aussi ceux qui réclament le droit de ne pas s'insurger; ils sont les plus nombreux, s'ils ne sont pas les plus bruyants, et un souverain est excusable de veiller à l'intérêt de leur sécurité. Attaquer le Pape parce qu'il y songe, lui reprocher une prudence si nécessaire et si cruellement justifiée, c'est quelque chose de plus que de l'irréflexion et de la déraison, c'est de l'iniquité pure et simple. A notre avis, les journaux de l'ordre feraient une chose tout aussi politique et beaucoup plus loyale en disant au Saint-Père, comme M. de Lamennais : *Plus de tiare!* votre présence nous gêne, allez-vous-en. Le grand parti de la propriété, de la famille et de la religion est de taille à se sauver sans votre Dieu, sans vos prêtres et sans vous!

Et, véritablement, est-ce que le Pape emporterait les professeurs de morale de M. Chambolle, qui remplaceraient le sacerdoce catholique avec tant d'utilité pour l'Etat et tant d'agrément pour les populations?

III.

RAPPORT DE M. THIERS.

15 octobre 1849.

Nous l'avons dit plus d'une fois et nous aurons souvent l'occasion de le répéter : Le monde civilisé tout entier travaille à une apologie de la Religion catholique. Les peuples ne frémissent, les trônes ne sont renversés, les sociétés ne croulent, le genre humain n'est dans l'angoisse et la terreur que pour justifier la sagesse des enseignements et des œuvres de l'Eglise, et pour ramener les générations futures à ses lois, si déplorablement méconnues de nos pères et de nous. Plus le travail de destruction commencé dans le dernier siècle s'élargit et s'accomplit, plus aussi la lumière se fait. Les causes de la mort révèlent les sources de la vie. Nous apprenons comment une société peut vivre, lorsque nous voyons pourquoi elle meurt. Qu'est-ce que la société à l'heure présente? Un cadavre, dont la science politique fait l'autopsie en cherchant inutilement à le galvaniser. Or, partout où le scalpel découvre une lésion, un désordre, une cause de mort, que voit-on? Un principe chrétien faussé, une loi religieuse violée, une force mystérieuse et divine, qu'on a pu supprimer, mais qu'on n'a pu remplacer, et faute de quoi tout manque. En apparence ce n'était rien, en réalité c'était la vie.

Les problèmes sociaux abondent; l'ignorance et la mauvaise foi seules les disent nouveaux. Il n'en est pas un, d'aucun ordre, que l'Eglise n'ait prévu et résolu dès le commencement. Tous ces problèmes sont nés avec l'homme; les sociétés chrétiennes ne les connaissent qu'aux époques où elles ont méprisé, abrogé les lois morales qui les empêchaient de se poser.

Nous sommes dans une de ces époques dures, mais fécondes, que l'on appelle « époques de transition, » et qu'il faudrait appeler époques de punition, ou, d'une façon plus haute et plus chrétienne, époques de rénovation. Car Dieu punit en père; de cette main qui secoue et broie les insolentes conceptions de l'erreur, il met à nu et montre à tous les yeux les lois transgressées, les lois véritables dont il faut reprendre le joug.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les petits haïssent les grands. La sujétion a rugi quand la domination a été superbe; la richesse avare a toujours vu près d'elle le spectre de la pauvreté jalouse. Job se louait devant Dieu de ce que ses domestiques, au temps de sa prospérité, n'avaient pas dit de lui: *Qui nous donnera de sa chair, afin que nous soyons rassasiés?* C'est précisément l'imprécation que poussaient les blessés des barricades de Juin.

Qu'avait fait Job pour mériter l'affection de ceux qui lui étaient soumis? Il le dit lui-même: « J'ai été bon à » mes serviteurs, les considérant comme créés par le » même Dieu que moi. Je n'ai pas mangé seul mon » pain; la compassion est sortie avec moi du sein de ma » mère. » Et il prononce encore ces paroles, qui pourraient apprendre aux propriétaires d'aujourd'hui pourquoi il y a des socialistes :

« Si la terre que je possède crie contre moi et si les » sillons pleurent avec elle ;

» Si j'en ai mangé le fruit sans donner d'argent, et si » j'ai affligé le cœur de ceux qui l'ont cultivée :

» Qu'elle produise pour moi des ronces au lieu de fro- » ment, et des épines au lieu d'orge ! »

L'Eglise, qui en sait plus qne Job, l'Eglise, dépositaire et interprète d'une loi destinée à fonder et à maintenir sur la terre une loi vraiment fraternelle, a étendu les devoirs de la puissance et les droits de l'infériorité. Elle a prescrit au grand, non-seulement d'assister le petit, en lui faisant une part de ses biens, mais encore et surtout d'user de son pouvoir pour que tout homme, à quelque bas degré que Dieu l'eût fait naître, connût ses priviléges et pratiquât ses devoirs d'enfant de Dieu ; pour qu'il fût protégé, aimé, respecté ; pour qu'instruit de son origine auguste et de sa fin divine, il se respectât lui-même, défendant son âme des conseils de la haine et de l'envie.

A force de persévérance, à force de luttes contre toutes les passions, à force d'inspirations célestes obéies avec un courage plus qu'humain, l'Eglise était parvenue à faire passer l'Evangile dans les mœurs et dans les lois ; elle avait établi la société entière sur cette base. Si l'œuvre n'avait pas encore toute la beauté possible aux œuvres humaines, ce n'était que l'imperfection d'un édifice inachevé ; le plan se développait visible et magnifique, et l'active ouvrière travaillait partout. Quel droit ne possédait pas sa sanction ? Quel besoin n'avait pas sa satisfaction assurée ou prochaine ? Qu'a-t-on défait qui n'ait pas été, depuis, reconnu nécessaire et indispensable ? Qu'a-t-on refait qui ne soit pas une reprise maladroite

t insuffisante du grand travail abandonné? Et qu'es-aie-t-on d'impossible et de funeste qui ne soit pas une eprise aussi, la reprise de quelque folie arrêtée à ses ébuts ou étouffée dans sa vigueur par la main vigi-ante et forte qui disciplinait le genre humain?

Dans cet amas de contradictions où tout se brouille our notre esprit, où le sophisme a souvent l'air de la érité, où la vérité apparaît avec la physionomie du ophisme; dans cet amalgame effrayant, qu'on nous dit ecéler les principes d'une constitution et d'où tous nos fforts ne tirent jamais que des ferments de guerre civile, a sagesse catholique faisait deux parts. Elle admettait, espectait et adorait comme droits de Dieu même tout ce ui est le droit véritable de l'individu dans la société, out ce qui est le droit véritable de la société sur l'indi-idu, et elle le faisait admettre, respecter et adorer de hacun. Le reste, ce que nous appelons tantôt le droit le l'Etat, tantôt le droit de l'homme, elle le rejetait et e frappait d'anathème. C'était une hérésie. Qu'on ouvre e vaste recueil des hérésies foudroyées par l'Eglise, on n'en trouvera pas une, pas une seule qui ne soit ou le erme ou le développement des principes morbifiques ous lesquels nous succombons.

Nous nous sommes dit que l'erreur était la vérité; ous avons admiré les hérésiarques, et nous les avons ppelés les libérateurs de la raison humaine; nous avons violemment tourné contre l'Eglise le mépris et l'adver-sion que méritent ses adversaires et ses calomniateurs; nous avons méconnu ses conseils, proscrit ses lois, haï ses œuvres et fait une immense part d'honneur, de gloire et de puissance à tout ce qu'elle condamnait : l'heure de la justice est arrivée, mais c'est aussi l'heure de la lu-

mière. Tombée dans l'abîme, l'orgueilleuse humanité reconnaîtra qu'elle s'est trompée de chemin.

Rien de plus curieux à lire maintenant que les confidences échangées entre les hommes qui ont sérieusement commencé chez nous l'attaque contre les vérités et les institutions catholiques. Frédéric de Prusse écrivait à Voltaire que la religion chrétienne ne *portait que des herbes venimeuses* (an. 1766), et Voltaire le félicitait d'avoir, par-dessus tous les princes, l'*âme assez forte, le coup-d'œil assez juste, et d'être assez instruit pour savoir que, depuis dix-sept cents ans, la secte chrétienne n'avait jamais fait que du mal.* Ces deux grands hommes reconnaissaient qu'il fallait, pour le bonheur et le progrès de l'espèce humaine, abolir une *secte* ennemie des plaisirs. Frédéric surtout plaint la France d'y être encore attachée. « Si la *secte* est conservée et protégée en France, » c'en est fait des beaux-arts et des hautes sciences; la » rouille de la superstition achèvera de détruire un *peuple* » *d'ailleurs aimable et né pour la société.* » Il espère que le triomphe de la « philosophie » ne tardera pas : « Quel » malheureux siècle pour la cour de Rome ! On l'attaque » ouvertement en Pologne; on chasse ses gardes du corps » de France et de Portugal, et il paraît qu'on en fera au- » tant en Espagne. Les philosophes sapent ouvertement » les fondements du Trône apostolique; on persiffle le » grimoire du magicien; on éclabousse l'auteur de la » secte; on prêche la tolérance, tout est perdu; il faut un » miracle pour sauver l'Eglise. »

Infiniment plus habile dans sa haine que les faquins lettrés dont il encourageait l'audace, Frédéric leur indiquait où ils devaient porter leurs coups. Voltaire, pour en finir plus vite, souhaitait une destruction par les

armes : « Hercule allait combattre les brigands, et Bellé-
» rophon les chimères; je ne serais pas fâché de voir des
» Hercules et des Bellérophons délivrer la terre des bri-
» gands et des chimères catholiques (13 mars 1767.) »
Frédéric lui répond (14 du même mois) :

« Il n'est point réservé aux armes de détruire l'*infâme;* elle périra par le bras de la vérité et par la séduction de l'intérêt. Si vous voulez que je développe cette idée, voici ce que j'entends : J'ai remarqué, et d'autres comme moi, que les endroits où il y a le plus de couvents et de moines sont ceux où le peuple est le plus aveuglément attaché à la superstition. Il n'est pas douteux que si l'on parvient à détruire ces asiles du fanatisme, le peuple ne devienne un peu plus indifférent et tiède sur ces objets, qui sont actuellement ceux de sa vénération. Il s'agirait de diminuer les cloîtres, au moins de diminuer leur nombre. Ce moment est venu, parce que le gouvernement français et celui de l'Autriche sont endettés. L'appât des riches abbayes et des couvents bien rentés est tentant. En leur représentant le mal que les cénobites font à la population de leurs États, en même temps la facilité de payer une partie de leurs dettes en y appliquant les trésors de ces communautés qui n'ont point de successeurs, je crois qu'on les déterminerait à commencer cette réforme; et il est à présumer qu'après avoir joui de la sécularisation de quelques bénéfices, leur avidité engloutira le reste.

» Le *patriarche* (Voltaire) m'objectera peut-être ce qu'on fera des évêques; je lui réponds qu'il n'est pas temps d'y toucher, qu'il faut commencer par détruire ceux qui soufflent l'embrasement du fanatisme au cœur du peuple. Dès que le peuple sera refroidi, les évêques deviendront de petits garçons dont les souverains disposeront, par la suite des temps, comme ils le voudront. »

Deux mois après avoir écrit cette lettre, Frédéric apprend l'expulsion des Jésuites d'Espagne; sa joie éclate :

« *A quoi ne doit pas s'attendre le siècle qui suivra le nôtre!* La cognée est mise à la racine de l'arbre; d'une part, les philosophes s'élèvent contre les abus d'une superstition révérée; d'une autre, les abus de la dissipation forcent les princes à s'emparer des biens de ces reclus, les suppôts et les trompettes du fanatisme. Cet édifice, sapé par

ses fondements, va s'écrouler, et les nations transcriront dans leurs annales que Voltaire fut le promoteur de cette révolution qui se fit au XVIII^e^ siècle dans l'esprit humain. » (Lettre du 5 mai 1767.)

Le plan de Frédéric et de Voltaire a été exécuté; les moines ont disparu; leurs biens, d'abord confisqués par les gouvernements, l'ont été ensuite par les particuliers; les évêques ne sont plus, pour les potentats, un sujet de crainte; le siècle qui devait voir ces merveilles est venu, il est accompli, et, sauf que l'Eglise n'est pas enterrée, il a tenu et au-delà toutes ses promesses. Qu'en est-il résulté? Qu'en penseraient Frédéric et Voltaire s'ils pouvaient revoir, l'un l'Allemagne, l'autre la France? Reconnaîtraient-ils ce peuple *d'ailleurs aimable et né pour la société*? Trouveraient-ils que les gouvernements ont fait une bonne opération en s'emparant des biens d'Eglise? que les souverains sont fort heureux d'avoir remplacé les évêques par les journalistes, les couvents par les sociétés secrètes, et la secte *christicole* par les socialistes? Nous croyons que ces hommes d'esprit, comme la plupart de ceux qui réimprimaient pieusement, il y a quelques années, leur correspondance, seraient au moins « du grand parti de l'ordre, » et songeraient à écrire quelque chose en faveur de la religion, de la famille et de la propriété. Voltaire, comme membre de l'Académie des sciences morales et politiques, donnerait une édition de la Profession de foi du vicaire savoyard, et conseillerait à Frédéric de faire pendre les disciples de Jean-Jacques : « Je ne serais pas fâché de voir des Hercules et » des Bellérophons délivrer la terre des brigands et des » chimères philosophiques. »

Vœux impuissants! Sagesse tardive et inutile! Et Frédéric pourrait encore répondre avec beaucoup plus de

ison : « Il n'est point réservé aux armes de détruire l'*infâme;* ELLE PÉRIRA PAR LE BRAS DE LA VÉRITÉ; » par bras de cette vérité que nous avons méconnue, que ous avons outragée, désarmée et, à certains égards, aincue, mais que la miséricorde divine, trompant nos upides espérances, ne nous a pas permis de détruire et 'enterrer. C'est elle qui, après nous avoir punis, humiés, terrassés, sauvera le monde en y ramenant la justice la charité. Ce que nous avons abattu était nécessaire; le seule le peut reconstruire. Ce n'est ni le sarcasme de 'oltaire, ni l'épée de Frédéric qui materont la frénésie niverselle des peuples. Elle s'allume à des foyers de ice, de misère, d'erreur, que la force et la sagesse huaines, livrées à elles-mêmes, n'éteindront jamais. Il y aut des mains bénies et saintes, et des paroles qui vienent du Ciel, et des œuvres, non pas de politique, mais le vertu et de piété. Nous avons encore des évêques, ardons-les précieusement, quoi qu'il en puisse coûter à otre orgueil; nous avons encore un Pape, c'est pour ui, c'est pour le maintenir sur le trône qu'il faut dépenser de l'or et au besoin du sang, car, sans le Pape, e monde croule! Maintenons-le pour que le Catholiisme lui-même se maintienne; car, sans le Catholiisme, non-seulement la société succombe, mais la noion même d'un ordre social quelconque est perdue.

Voilà ce que Frédéric de Prusse, avec le sens supérieur de l'homme d'Etat, écrirait aujourd'hui à Voltaire. Si quelqu'un en doute, ce n'est pas l'auteur du rapport lu samedi dernier à l'Assemblée législative, sur les crédits demandés par le gouvernement de la République française pour subvenir aux frais de l'expédition de Rome.

Quelle leçon pour le monde que ce rapport, d'ailleurs

digne d'éloges! La cohue des publicistes se répand en ridicules injures contre l'homme éminent qui, se voyant conduit par la raison aux mêmes conclusions politiques où la foi amène les fils de l'Eglise, n'a pas reculé devant cette nécessité sévère et a fait avec courage le sacrifice que lui demandaient la vérité et l'intérêt de son pays. Ils l'appellent jésuite, capucin, sacristain, apostat. Ils ne comprennent pas que plus ils l'accusent et plus ils s'étonnent du démenti qu'il a voulu se donner, plus ils font ressortir la force des arguments auxquels il a dû céder. Pour qu'un homme qui n'a point fait profession d'humilité revienne ainsi sur ses pas et prenne en quelque sorte à rebours la route de toute sa vie; pour qu'il se décide à provoquer cette rumeur et ces colères d'une passion qu'il a jadis éprouvée et qu'à coup sûr il connaît bien, il faut que la vérité, si nous pouvons nous exprimer ainsi, l'ait pris à la gorge et l'ait contraint de parler comme il l'a fait, sous peine de l'abandonner à l'éternelle réprobation de sa conscience et de son bon sens.

« POUR LE PONTIFICAT, IL N'Y A D'INDÉPENDANCE QUE LA » SOUVERAINETÉ MÊME. C'EST LA UN INTÉRÊT DE PREMIER » ORDRE, QUI DOIT FAIRE TAIRE LES INTÉRÊTS PARTICULIERS » DES NATIONS, COMME DANS UN ÉTAT L'INTÉRÊT PUBLIC FAIT » TAIRE LES INTÉRÊTS INDIVIDUELS. » Certes! Voilà un grand aveu en même temps qu'une grande vérité. Nous concevons que beaucoup de gens soient désagréablement surpris et prodigieusement humiliés de trouver cette vérité et cet aveu dans la bouche de M. Thiers; nous concevons que ces gens-là crient au capucin, au sacristain, au jésuite. Mais quoi! quand ils crieraient cent fois plus fort, l'aveu n'en sera pas moindre, et ils sont d'avance condamnés à en enregistrer beaucoup d'autres.

Capucin, sacristain, jésuite, ces injures attendent tous les enfants de Voltaire qui ont un peu de bon sens, de courage et d'esprit.

Nous honorons ces retours; ils ne nous étonnent pas. Puisse Dieu les multiplier assez pour qu'ils opposent au flot de ses vengeances la digue du repentir! *Car la terre a crié contre ses possesseurs, et les sillons ont pleuré*, et il est temps que ses maîtres apprennent pourquoi *elle leur donne des ronces au lieu de froment. — La terre est aujourd'hui dans les larmes et dans le deuil, sa faiblesse est visible. Tout ce qu'il y avait de grand parmi ses peuples est tombé, parce que ses lois ont été transgressées, son droit a été changé, son pacte éternel a été brisé* (Isa., 24, 4).

IV.

DISCUSSION PUBLIQUE.

18 octobre 1849.

I. Enfin, cette grande question de Rome a été abordée! et, quoique la discussion n'en soit qu'à peine commencée, nous croyons pouvoir dire qu'elle est dès à présent réso-

lue par l'Assemblée dans le sens sérieux, pacifique et raisonnable qu'indiquait le rapport de M. Thiers. Depuis la trop fameuse Lettre du 18 août, un grand doute existait, non pas sur ce qu'il conviendrait de faire, mais sur ce qui serait fait. Ce doute avait pris, depuis trois ou quatre jours, le caractère le plus grave. Entre les conditions posées par la Lettre et les concessions faites par le *Motu proprio*, quel parti prendrait le Ministère? Accepterait-il la Lettre comme base de la politique française? C'était se séparer de la majorité. Accepterait-il le *Motu proprio*? C'était se séparer du Président. On le disait du moins. Les journaux qui passent pour recevoir les confidences de l'Elysée s'efforçaient de faire croire que le Président, s'enfermant dans les termes de sa Lettre, son *Motu proprio* à lui, refuserait d'en sortir et briserait plutôt son ministère et la majorité.

Les partis s'inquiétaient, espéraient, formaient conjectures sur conjectures. Quelques politiques seulement secouaient la tête, disant : Ce n'est rien! Au temps où nous sommes, il n'y a point de résolutions héroïques; on fait de grosses erreurs, point de grandes folies; on s'avance, mais on recule; on ne se heurte pas, on se frotte et on s'use; rien ne se brise, tout se dissout; ne craignez point les périls, redoutez les accidents; les ministères résistent aux maladies et meurent d'une indisposition.

Ces politiques voyaient juste. Au commencement de la séance, M. de Tocqueville est venu détruire ou écarter toutes les difficultés, en adoptant et la Lettre du Président et le *Motu proprio*. Il a déclaré aussi habilement qu'il le pouvait, en termes d'ailleurs respectueux pour tout le monde, que, dans l'opinion du cabinet, ces deux choses

accordent suffisamment. Nous ne pouvons pas dire u'il nous ait fait partager sa conviction; mais, enfin, ous n'avons nul intérêt à la combattre. Nous pensons ujours que la Lettre du Président exigeait beaucoup op; il est moins nécessaire de le démontrer, si l'on ouve qu'elle a assez obtenu. L'essentiel est que le cabi- et français laisse au Saint-Père sa liberté. Personne ne ut trouver mauvais qu'il se réserve d'agir sur lui par oie de conseil, « en ne lui demandant que des choses justes, et en ne les lui demandant qu'avec respect. »

Cette déclaration ministérielle n'a point plu à la Mon- gne. Elle a constamment poursuivi M. de Tocqueville e ces interruptions, de ces interjections, de ces rires nt on connaît le goût. M. de Tocqueville n'a manqué de dignité, ni de courage. Aucune injure n'a arrêté r ses lèvres les paroles de respect qu'il prodiguait au ape et à la Papauté. Il n'a pas balancé non plus à faire tendre aux citoyens romains que renferme l'Assemblée elques vérités désagréables sur le compte de leurs nis de Rome. Il a terminé par un trait qui résume en u de mots toute l'histoire de la révolution romaine : a République a commencé par la violence et par l'as- ssinat; la restauration s'est accomplie sans coûter à un ul homme ni sa vie, ni ses biens, ni sa liberté.

M. Mathieu (de la Drôme) a parlé après M. de Toc- neville. Il a surpris tous ceux qui ne le connaissent que r ses discours, en déclarant qu'il n'est pas avocat. Il vrait l'être. Nul avocat, dans l'Assemblée, n'a la phrase us libre et plus vide, la voix plus creuse, l'émotion us feinte, le lieu-commun plus abondant. Il a tenu la ibune pendant une heure; il a vidé le verre d'eau, il est essuyé le front, il s'est enroué, il a crié, menacé,

invoqué la postérité et l'histoire; il a eu même le petit mot pour rire; il a été applaudi comme un premier sujet; il n'a pas dit un mot de la question. Seulement, comme il s'était posé en syrène pour attirer le Président vers les eaux où nagent les opinions rouges, il a procuré à ses amis l'occasion d'acclamer quelques ronflements de réthorique en l'honneur du génie impérial. Ces fiers démocrates ne se sont pas fait prier; ils ont eu des battements de mains à l'adresse de l'élu du 10 décembre. Le reste de l'Assemblée en a ri puissamment. Ils en ont ri eux-mêmes. Qu'est-ce que cela leur fait?

Nous ne pouvons passer sous silence un petit détail du discours de M. Mathieu. Il venait de parler, avec l'accent montagnard, du gouvernement clérical. Quelques exclamations se font entendre; il s'interrompt : « Je ne suis » point, dit-il, ennemi des prêtres; j'ai été élevé dans » une famille pieuse, et le peu que je sais, je le dois à » de vénérables prêtres dont mon cœur n'oubliera jamais » les soins et la bonté..... Mais la reconnaissance ne m'a- » veugle pas. » Trouvez quelque chose de plus joli! — Dans un autre endroit, M. Mathieu s'est répandu en sarcasmes passablement aiguisés contre les voltairiens qui, s'apercevant des périls qu'ils courent au milieu d'un peuple devenu trop attentif à leurs leçons, reviennent à la religion et la préconisent comme une serrure de sûreté. M. Mathieu peut n'avoir point tout-à-fait tort, et nous ne prétendons nullement défendre contre lui ces voltairiens; ce sont de grands hypocrites, s'ils restent voltairiens. Mais les démagogues qui, faisant tout au monde pour détruire la puissance pontificale, jurent que le zèle de la religion les anime, est-ce qu'il n'y a pas dans leur fait un peu et beaucoup de tartuferie?

La Montagne, enchantée du discours de M. Mathieu, i a voulu faire les honneurs d'une petite suspension. ous ses amis, quittant leurs places, se sont précipités ns les couloirs comme pour se rafraîchir des flammes éloquence qui venaient de brûler les vainqueurs de ome et de calciner le *Motu proprio*. Malheureusement ur M. Mathieu, ce n'est pas de son discours que Paris ccupera demain. On a vu monter à la tribune après i un nouveau, un homme jeune, frêle, embarrassé, i ne savait point mettre sa main dans son habit bou- né, ni croiser les bras en attendant le silence, qui n'a- it pas l'air tranquille et superbe, qui ne ressemblait s au portrait de M. Ledru-Rollin.

Ce débutant a timidement demandé pardon de faire n essai sur une question si grave; il a dit que les con- ls de ses amis l'avaient seuls décidé à aborder la tri- ne; il a prié qu'on voulût bien l'écouter avec indul- nce, parce qu'il croyait connaître la question, l'ayant ıdiée de près et sous de bons maîtres. Le voyant si odeste et si poli, la Montagne l'a hué et l'Assemblée ıtière l'a pris en défaveur. Un homme qui a des formes nnêtes, qui n'est point sûr de lui! On demandait son m. Il se nomme La Rosière. Et de rire! Mais voilà l'il s'affermit; voilà qu'il se redresse; voilà que sa voix end de l'accent et que son œil s'allume; voilà qu'il se pêtre de ses compliments trop longs et de sa modestie p courtoise. Il pose bien la question; il a déjà lancé à Montagne quelques interrogations nettes et vives qui t retenti comme un coup de fouet : le novice est tout nplement un orateur, et il n'y en a pas dix dans cette semblée où déclament tant d'avocats.

Le seul défaut du discours de M. de la Rosière est

d'être trop savant et trop complet. Une assemblée composée d'esprits d'élite l'eût entendu d'un bout à l'autre avec plaisir et profit; mais, dans une réunion composée d'élus du suffrage universel, il faut éviter de toucher à trop de choses que tout le monde sait, car le grand nombre de ceux qui écoutent ne savent rien, et ils pensent qu'on les abuse. M. de la Rosière a cru qu'il était bon de rappeler les précédents historiques de l'Etat romain, de dire comment, dans quel but et à quelles conditions cet Etat a été formé, défendu, maintenu par l'Europe catholique; pourquoi il a dans le monde une situation exceptionnelle qui lui assure des avantages tout spéciaux, mais qui lui impose en même temps des conditions de gouvernement particulières. Or, à mesure que l'orateur développait cette thèse et l'appuyait des faits les plus certains et les plus admis, M. Nadaud, M. Ronjat et beaucoup d'autres s'indignaient, ne sachant que répondre, mais bien convaincus que l'orateur se permettait les plus extravagants paradoxes. Cependant ces messieurs, qui s'étaient promis de tant rire, et qui riaient encore, ne riaient plus de si bon cœur. M. de la Rosière les étonnait et les embarrassait étrangement, au point qu'ils s'oubliaient, dans certains moments, jusqu'à l'écouter en silence, négligeant même de s'associer aux ricanements isolés qu'essayait çà et là quelqu'un des leurs. Ils se sont réveillés, mais comme on se réveille sous l'aiguillon, lorsque l'orateur, abordant le vif de la question, a fait en traits éloquents et sanglants la peinture de cette prétendue République romaine, qui n'était ni gouvernée, ni administrée, ni défendue par les Romains; qui ne fut autre chose, en réalité, que le triomphe de la république sociale réfugiée à Rome après avoir été chassée de Paris.

Ce discours, qui révèle un grand talent et un grand courage, deux choses également rares et dont la réunion surtout est rare, ne laisse dans l'obscurité aucune des faces de la question romaine; mais il la traite surtout à un point de vue essentiel pour notre pays. Il établit de la manière la plus péremptoire l'impossibilité où se trouvait la France de prendre sagement un autre parti que celui vers lequel ses bons instincts, plus encore que la raison incertaine de ses hommes d'Etat, l'ont entraînée. Il démontre parfaitement que la neutralité était onéreuse et dangereuse; que créer une république avec le Pape était une chimère irréalisable; que fonder une république sans le Pape, c'était, l'Europe l'eût-elle pu faire, fonder un chaos où la nationalité romaine elle-même aurait promptement disparu.

19 octobre 1849.

II. Les orateurs montagnards jouent de malheur. Hier, c'était M. Mathieu qui voyait ses laborieuses périodes se dégonfler et tomber à plat devant l'excellent discours de M. de la Rosière. Aujourd'hui c'est le pauvre M. Hugo, qui brille une minute pour disparaître dans le rayonnement incomparable de la parole et du succès de M. de Montalembert. On demande de quel Hugo nous voulons parler? toujours du même; mais maintenant il est montagnard. Il a quitté la plaine; il a gravi la Montagne. Hélas! Pégase est arrivé fourbu, et le poète a dégringolé des hauteurs.

Il s'était bien appliqué, il avait bien ajusté ses antithèses; tout était reluisant, chevillé, graissé d'adjectifs,

et jouait à merveille. Le voilà en scène, avec une mémoire sûre et des poumons pleins de vent. La Droite l'écoute, la Montagne l'applaudit. Il est presque aussi fort que M. Mathieu (de la Drôme); il a des intonations presque aussi glorieuses que celles du citoyen Frédéric Lemaître. Que dit-il? Nous venons de le dire : la Montagne applaudit. Il parle du gouvernement clérical comme il en faut parler pour charmer M. Nadaud et pour chatouiller M. Ronjat; il parle de l'inquisition, « qui ne » peut être qu'une mauvaise chose, parce qu'elle a un » nom mauvais; » il parle de la papauté, qui ne connaît plus sa mission; et de Rome, qui n'est pas libre, puisque l'on n'y joue pas le *Roi s'amuse;* il parle de la honte acquise à nos drapeaux si nous n'établissons pas à Rome un gouvernement qui donne aux Romains les beaux jeux du théâtre; il parle du triumvirat rouge, de ces cardinaux qui... de ces cardinaux que... enfin, de ces horribles cardinaux. Point de faits, mais M. Nadaud se pâme, et les lettrés de la Montagne se renvoient, d'un banc à l'autre, ces regards et ces airs de tête qui révèlent que leur goût est satisfait. Nous saisissons une exclamation : *C'est tapé, ça!* Et le voisin, caressant sa moustache : *Oh! oui, que c'est tapé!* Bref, la Montagne applaudit, elle est contente, elle est heureuse. Dans le reste de l'Assemblée, là où sont les têtes, les intelligences, les lumières, un silence glacial, des haussements d'épaule, et tout au plus — quand l'orateur, qui ne se pique pas moins d'habileté que d'éloquence, souffle quelque grosse flatterie en l'honneur de la Lettre du 18 août, — tout au plus des dénégations légères et des murmures aussitôt contenus. On voit le piége, on sent qu'il serait par trop ridicule d'y tomber poussé de cette main maladroite; et on rit de cette vanité

qui croit remuer une assemblée politique avec des ficelles de théâtre. Impossible de donner une idée de tous les lieux communs, de toutes les pauvretés insignes, de tous les grossiers flons-flons qui composent ce discours. Une phrase nous revient : « L'ennemi de la Papauté n'est » pas l'esprit révolutionnaire, c'est l'esprit clérical. » Ce qui veut dire, dans l'opinion de M. Hugo, que Mazzini est évidemment plus ami de la Papauté que M. de Montalembert. Encore, s'il y avait une raison, un sophisme, quelque chose, n'importe quoi, derrière ces axiomes fanés d'une polémique ridicule? Mais rien, rien, absolument rien. Tout juste ce qu'il faut pour fournir à la Montagne un prétexte d'applaudir.

Elle s'en est bravement acquittée. Elle allait quelquefois jusqu'à deux salves. Le plus beau moment a été quand M. Hugo s'est mis en devoir de flétrir le gouvernement autrichien. Ces tendres cœurs, qui boivent entre eux à « leurs Pères de 93, » et parmi lesquels une voix s'est élevée dans le cours de la séance pour applaudir au meurtre de Louis XVI, ont éclaté en transports de sensibilité, les bras tendus et menaçants vers ceux qui n'applaudissaient point.

Voilà donc M. Hugo parvenu au comble de la gloire; on crie, on se précipite pour le féliciter, on suspend la séance... Mais, avant de quitter la salle, s'il a jeté un regard sur la tribune ébranlée de ses coups de poing, il y a vu la figure émue et grave de M. de Montalembert. Olympio! Olympio! je vous le dis, dépêchez-vous, saisissez vite ces mains qui cherchent les vôtres, ouvrez bien vos oreilles aux félicitations de M. Pascal Duprat, savourez, avalez votre triomphe et mettez les morceaux doubles! Tout ce grand succès, votre premier

succès de tribune, ne sera tout à l'heure qu'un échec de plus.

M. de Montalembert n'a encore prononcé qu'une phrase, et déjà justice est faite. « Le discours que vous venez d'en-» tendre a reçu le châtiment qu'il mérite : je parle des » applaudissements qui l'ont accompagné. » Un hourrah d'acclamations éclate d'un côté, un hourrah d'imprécations de l'autre. D'un côté, c'est la conscience et le bon sens qui se sentent vengés et soulagés; d'un autre côté, c'est la vanité, l'ignorance, la passion démagogique qui se sentent jugées et flagellées. Une première tempête suit ce premier mot. La Montagne crie, s'agite; quelques-uns font mine de descendre vers la tribune; quelques-autres veulent quitter la salle; ils exigent un appel à l'ordre; la Droite proteste contre ces violences; la voix du président se perd dans le bruit; l'agitation gagne les tribunes; mais ce n'est rien encore. On en verra bien d'autres. M. de Montalembert, calme au milieu de ce tumulte, demande à s'expliquer. Saisissant un moment de silence, il retire le trait qui fait bondir la Montagne, mais pour l'enfoncer plus avant, d'une main plus vigoureuse, armé d'une pointe nouvelle : « Vous ne me per-» mettez pas de dire que ce discours a reçu son châti-» ment? Disons seulement qu'il a reçu sa récompense. » Le tumulte redouble, c'est en vain! Le mot est dit, l'incision est faite, la belle harangue du pauvre M. Hugo s'écroule. Il n'en restera que la phrase de M. de Montalembert.

Nous n'analyserons pas le discours de M. de Montalembert; il n'est point de ceux qu'on est tenté de ne point lire ou de ne connaître qu'en abrégé. Ce discours est un des chefs-d'œuvre de la parole humaine, une des impé-

ssables gloires de la tribune française, et nos annales rlementaires ne gardent pas le souvenir de beaucoup succès comparables à celui qu'il a obtenu. M. de Montlembert a parlé, comme toujours, en catholique; mais rec un courage, avec une audace, avec un enthousiasme 'amour pour l'Eglise qu'il n'a jamais fait lui-même tentir si haut. Et l'Assemblée législative l'a écouté rec plus d'attention, avec plus d'honneurs, avec plus 'applaudissements que ne l'a fait la Chambre des Pairs, rsqu'il prononça cette mémorable et prophétique orai- n funèbre du Sonderbund, où il annonçait à la monarchie sa défaite, parce qu'elle venait de laisser opprimer innocence, vaincre le droit et accabler la liberté.

Ce qui manquait à M. de Montalembert lorsqu'il illustrait cette tribune du Luxembourg, où allaient paraître s vainqueurs dont il prédisait l'approche, ce qui lui anquait, c'était la violence et la grossièreté de l'audi- ire; c'était cette rumeur, ces interruptions haineuses et tupides, ces injures ramassées on ne sait où, mais si as, qui contraignent l'orateur à lutter comme sur un hamp de bataille. Elles lui ont été prodiguées depuis ue nous avons des assemblées républicaines; jamais omme aujourd'hui. Ceux qui applaudissaient tout à heure M. Hugo se sont donné carrière. Ils l'appelaient ésuite, sacristain, capucin; tous leurs arguments, toutes eurs raisons, toute leur science, tout leur vocabulaire! I. Ronjat lui criait de parler sérieusement! M. Ronjat! ls n'ont réussi qu'à lui donner des forces nouvelles, à ui inspirer des paroles plus vengeresses. Sa voix, étouffée un moment dans un tourbillon d'injures, éclatait oute chargée d'un nouveau tonnerre. On les lira, on les épétera, elles seront entendues de la France et du monde,

ces nobles paroles; elles exciteront dans tous les esprits sérieux et dans tous les cœurs bien faits cet amour de la justice et cette sainte passion de la vraie liberté qui remplit l'âme de l'orateur. Puissent-elles armer tous ceux qu'elles enflammeront du persévérant courage dont ils ont besoin pour arracher des mains de la démagogie le drapeau de la liberté; ce drapeau sacré, hier l'espérance, aujourd'hui l'effroi du monde; ce drapeau que la démagogie a usurpé, qu'elle a souillé dans le sang, qu'elle n'a fait flotter que sur des ruines, qu'elle déshonore en y attachant son poignard!

Nous renonçons à décrire l'attitude de l'Assemblée. Jamais nous ne l'avons vue si émue, si frémissante, si prompte à éclater en cris d'admiration et de fureur. A mesure que la Montagne multipliait ses injures, la majorité redoublait ses applaudissements. Que M. de Montalembert soit fier de ce triomphe, aussi fier que nous! Qu'il en lègue à ses enfants le pur et glorieux souvenir! Jamais il ne le regrettera; jamais les haines implacables auxquelles il s'est si vaillamment dévoué, quoi qu'elles entreprennent et quoi qu'elles puissent faire, ne le feront repentir de les avoir au moins une fois démasquées, matées et flétries. Il n'a pas triomphé pour un parti, pour une cause humaine : avec lui triomphent la justice et la vérité; il apporte une victoire à la cause pour laquelle il est doux et glorieux de mourir.

Nous ne pouvons nous défendre d'espérer quelque chose d'heureux pour la France, quand nous songeons aux sentiments que M. de Montalembert a fait éclater et qu'il a comme arrachés du cœur de l'Assemblée. Il parlait de la force de l'Eglise, de cette force invincible, éternelle, qu'elle puise dans sa faiblesse même, et qui n'a

mis à aucune puissance, dans le cours des siècles, de taquer impunément. Il comparait ceux qui frappent glise à ceux qui frappent une femme. Mais, s'écria-t-l'Eglise n'est pas une femme, c'est bien plus, c'est MÈRE! A ce mot, des bravos, des adhésions, de bles larmes, des applaudissements que rien ne peut ıdre ont éclaté partout, comme une profession de foi la France catholique, reconnaissant et honorant le n qui l'a nourrie.

Nous savons ce que peut obtenir l'éloquence d'un mme convaincu; si nous l'avions ignoré jusqu'à pré-ıt, nous l'aurions appris tout à l'heure. Néanmoins, nous est impossible de croire qu'une nation qui cède de tels, à de si nobles mouvements, et qui les mani-ste avec tant de force par l'organe, par le cœur de son ssemblée souveraine, puisse de si tôt devenir une na-ɔn d'apostats. Ni M. Hugo, ni M. Ronjat n'ont encore droit de prétendre qu'ils parlent et qu'ils pensent pour le. Nous verrons ce que dira demain M. Savatier.

20 octobre 1849.

III. Hier soir, après le discours de M. de Montalem-ert, lorsque l'Assemblée s'écoulait émue et encore fré-ıissante, chacun emportant un lambeau, chacun répé-ınt une parole de ce grand discours, un homme, une mbre dolente errait dans la tribune et semblait la sentir aciller sous ses pas : c'était le favori des muses, le pau-re M. Hugo, qui demandait en grâce à ne point passer ı nuit sous sa harangue éboulée. Sans pitié pour ce Du-ıvel parlementaire, englouti dans les débris du tunnel u'il avait creusé pour arriver au ministère en passant

par la Montagne, l'Assemblée ne l'avait pas vu seulement. Il s'agissait bien de lui, et de ses opérations, et de ses poussées de rhétorique! La Montagne même, l'ingrate Montagne n'a pas fait mine de vouloir l'entendre. Il a pu toute la nuit méditer à son aise et se rendre compte de son aventure. Le voici. Voyons s'il a appris en quoi les idées diffèrent des dogmes, et si l'amertume de la défaite l'inspirera mieux que le noble désir d'enlever les suffrages de M. Ronjat.

Il assure qu'il est très content du châtiment qui lui a été infligé par les acclamations de la Gauche, qu'il en est fier, qu'il méprise une autre fortune et une autre gloire, que M. de Montalembert s'est mis du parti des bourreaux, et que, quant à lui, il reste du parti des victimes. Pour victime, certes, il l'est! La Gauche lui envoie quelques bravos négligents, la Droite sourit; il n'obtient point de réponse.

C'est M. Emmanuel Arago qui va répondre à M. de Montalembert. Il l'annonce formellement. Son grand argument, c'est que la France et l'Europe ont une autre mère que l'Eglise, à savoir, la liberté. Mais, quoiqu'il prononce le mot de liberté avec toute l'emphase et toute l'émotion de gosier requise, il manque cet effet; il en essaie un autre, il le manque; un troisième, il le manque; il manque tous ses effets. Et pourtant quelle bonne volonté de bien faire, quels grands bras, quels yeux jetés au plafond, quels accents de dédain, et de mépris, et de pitié pour ce grand talent qui s'égare! Il n'oublie aucune des ritournelles patriotiques de l'an passé. Toutes ratent piteusement. Il va jusqu'à faire honte à M. de Montalembert et à lui reprocher le temps où il défendait si glorieusement la liberté. Chose admirable! Lorsque

lontalembert, hier, parlait avec tant de confiance
l'éloquence de ce passé si pur d'où il n'a point
a Gauche criait de toutes ses forces; elle niait que
lontalembert eût jamais aimé, jamais défendu la
Aujourd'hui elle applaudit M. Arago, qui accuse
lontalembert d'apostasie. Fi! Monsieur de Mon-
rt, ne rougissez-vous point d'avoir tant changé!
mmanuel Arago s'est abandonné encore à de bien
ouvements sur le *gouvernement clérical*. Mais il
t entendre comment il prononce ces deux mots-là,
e la force de l'argumentation montagnarde y est
ée. Nos montagnards eux-mêmes n'y peuvent
uter, et ils sont convaincus qu'il n'y a rien à ré-
. Suivant M. Emmanuel Arago, le joug clérical
plus lourd, le plus implacable de tous et le plus ab-
Notez que le même M. Emmanuel a été commis-
la République à Lyon sous le règne des Voraces.
t'est-ce que cela auprès du *gouvernement clérical*?
it trop peu de M. de Montalembert pour un
aussi sûr de son fait. Se souvenant à propos qu'il
plomate, en vertu d'une pancarte du Gouverne-
rovisoire, M. Arago, en passant, a détruit en-
. de la Rosière. Point de faits, point de raisons,
e principes, rien du tout. Il s'est contenté d'ex-
le peu de cas qu'il fait, pour son compte, des
s ès-droit international et de leur grimoire, où
ement il n'a jamais jeté les yeux; ce qui ne l'a pas
é d'être un très fameux ambassadeur.
ance languissait. M. Barrot monte à la tribune.
silence. Situation bizarre. Le ministère a déjà
ar la bouche de M. de Tocqueville, et cependant
e encore, sauf peut-être quelques initiés, n'est

sûr de connaître la pensée du Cabinet. On sait bien qu'il accepte et la Lettre du 18 août et le *Motu proprio*, qu'il déclare trouver dans les concessions du *Motu proprio* le germe des libertés beaucoup plus étendues énoncées dans la Lettre. Cependant la discussion n'a-t-elle rien changé? n'y a-t-il pas sous jeu quelque combinaison pour faire apparaître plus visiblement ce germe et le développer plus vite? La majorité paraît sûre de son fait, mais la Gauche semble n'avoir pas perdu toute espérance; et les orateurs qui, à divers points de vue, ont si parfaitement démontré l'incompatibilité radicale, absolue, qu'il y a entre l'existence nécessaire du pouvoir pontifical et l'existence simultanée d'un gouvernement constitutionnel, ces orateurs ont-ils fait pencher l'opinion du Cabinet vers les conditions du Président, ou vers les conditions du Pontife? Quelle est l'opinion du Président lui-même? Si on veut obtenir du Pape beaucoup plus qu'il croit pouvoir donner, voudra-t-on le contraindre? Et comment s'y prendra-t-on?

M. Odilon Barrot a longtemps laissé les esprits en suspens. Son discours a duré deux heures. Il avait déjà parlé pendant une heure, et personne encore ne savait où il en viendrait. La Gauche le ménageait. Point d'interruptions de son côté, quelquefois même des murmures approbateurs. La Droite se tenait attentive et silencieuse. Enfin, après beaucoup de circonlocutions qui n'étaient pas toujours claires, après beaucoup d'hésitations, M. Barrot s'est déclaré. La Lettre lui paraît très bonne et demande, suivant lui, ce qu'il faut obtenir; le *Motu proprio*... le *Motu proprio* laisse à désirer, mais enfin il est bon aussi, et on espère arriver à le faire compléter par voie de négociation respectueuse, au nom des services

ndus au Pape et en invoquant près de lui le suprême
êt de l'Eglise.

Tenons-nous-en là. C'est en moins bons termes, avec
oins de clarté, avec moins de convenance politique et
iplomatique, tout ce que M. de Tocqueville a dit. Si
on n'entreprend point de contraindre le Pape, si l'on ne
it pas cette folie et cette indignité, s'il ne s'agit que de
gocier, que de le presser, que de l'importuner même
ur lui apprendre quels sont les besoins de son peuple
de l'Eglise, nous n'avons rien à objecter. Sur ce ter-
in, nos négociateurs aussi ont à apprendre quelque
ose; et nous ne désespérons point de leur raison, du
oment qu'il ne leur sera pas enjoint de faire prévaloir
r la force des exigences inacceptables.

S'il s'agissait d'accepter le discours de M. Odilon Barrot,
serait autre chose. Il y a bien du Victor Hugo dans
. Odilon Barrot; nous l'avons toujours dit, nous l'a-
ns vu aujourd'hui pour la centième fois. Il a blâmé
s tendances de la commission des Cardinaux (car, dans
ute cette discussion, personne n'a trouvé à leur repro-
er autre chose que des *tendances*), et il l'a fait dans les
rmes les plus amers et les moins mesurés. D'une façon
i sentait son vieil avocat libéral, il s'est lamenté sur le
rt des Etats romains, condamnés à ne pas jouir encore
n gouvernement constitutionnel. M. Hugo n'aurait pas
ieux dit. Enfin, comme s'il avait voulu se faire par-
nner le respect qu'il fallait bien avoir et professer pour
souveraineté temporelle du Pape, il s'en est vengé sur
discours de M. de Montalembert, mais si malheureuse-
ent et moyennant des contre-sens si visibles, que la ma-
rité n'y a pu tenir : sortant une fois de son généreux
lence, elle a fait entendre la moins équivoque des pro-

testations. Mais il ne s'agit pas du discours de M. Odilon Barrot, il s'agit de la déclaration du Cabinet, et encore une fois, cette déclaration suffit. Elle fait le plus grand honneur particulièrement au Président de la République et à ceux de ses conseillers qui l'ont déterminé à ne point pousser les conséquences de sa Lettre jusqu'à un conflit dont le résultat en Europe et chez nous ne se peut calculer.

L'Assemblée était pressée d'en finir. Elle a, d'accord avec le Cabinet, repoussé en bloc divers ordres du jour ou résolutions motivées qui lui étaient proposés. Il y en avait un de M. Hugo, qui a fait rire, et plusieurs de la Montagne, qui ont fait hausser les épaules. Le vote qui accorde purement et simplement les crédits a été pris à une immense majorité.

En somme, l'Assemblée a voté le rapport de M. Thiers. Nous ne craignons pas de dire plus : elle a voté le discours de M. de Montalembert. Quiconque aura suivi avec attention cette discussion si grave et quelquefois si belle, se convaincra qu'il n'y avait pas raisonnablement d'autre parti à prendre. Les ordres du jour proposés par la Montagne et par le Tiers-Parti, ordres du jour dont le Cabinet lui-même n'a pas voulu, en sont une preuve décisive. Il reste acquis que la France, de son propre aveu, dans son propre intérêt, sous peine d'arriver, à travers les difficultés les plus formidables, aux avortements les plus ridicules, doit rester fidèle à ses vieilles traditions catholiques et maintenir l'œuvre de Charlemagne contre la politique des protestants, des voltairiens, des rhéteurs et des routiers. Voilà ce qui a été décrété aujourd'hui par l'Assemblée nationale législative, agissant au nom de la République française et sachant fort bien ce qu'elle faisait.

C'est un grand fait dans l'histoire du monde.

21 octobre 1849.

IV. Nous revenons un moment sur cette grande dis-ussion. Dans la rapide appréciation des séances, nous 'avons pu en préciser à notre gré tous les traits.

Nous ferons d'abord remarquer que la discussion a té soutenue et tranchée au point de vue catholique et ans l'intérêt catholique. Le droit du Pape, la nécessité e maintenir le Pape, l'obligation de consacrer l'indé-endance du Pape, l'impossibilité de faire autrement ns compromettre la paix et l'avenir du monde, voilà e que M. de Tocqueville et M. Odilon Barrot lui-même nt déclaré, comme M. de la Rosière et M. de Monta-mbert; voilà ce que l'Assemblée a voté.

A cet égard, l'Assemblée a fait un progrès sur le rap-ort déjà si net de M. Thiers. Personne ne niera que les iscours de MM. de la Rosière et de Montalembert ont ngulièrement accentué la signification de ce rapport, ngulièrement accru la portée du vote. La France a esoin d'être catholique, elle veut l'être; tel est, tel sera l'Europe le sens du vote d'hier et de la mémorable iscussion qui l'a précédé.

La France a besoin d'être catholique, elle veut l'être : est-elle? Nous serions tentés de répondre avec la ma-rité elle-même : Oui! dans le cœur, au fond des ntrailles, la France est catholique. Parmi nous, les ophistes, les sectaires et les malfaiteurs seuls renient baptême tombé il y a quatorze siècles sur le front e Clovis et qui fonda la puissante unité française pour tre, parmi les peuples, la colonne et le bras de l'E-lise. Quand Clovis fut baptisé, le monde était arien.

l'Asie, l'Afrique et l'Europe échappaient à la royauté spirituelle de Rome. Le Pape pouvait promener ses regards sur la terre : la force était partout contre lui. Il n'avait d'ami que ce Sicambre indocile encore, plein de fureurs païennes et qui frémissait de brûler ce qu'il avait adoré. Pour les politiques, peut-être, le baptême de Clovis n'était que la superstition d'un sauvage qui prenait le Dieu de sa femme; en réalité, ce baptême fonda la France et changea les destins du monde. Tandis que l'arianisme, frère aîné de la philosophie moderne, préparait les voies au mahométisme, religion de la destruction et de la volupté, semblable à tout ce que nous proposent aujourd'hui d'impurs sectaires, la main de Dieu déposait, invisible sur l'autel de Reims, l'épée de Charles-Martel, de Charlemagne et de saint Louis.

C'est l'épée que nos pères tiraient à demi du fourreau, lorsque, debout, en habit de guerre, dans le temple de Dieu, ils écoutaient la lecture du saint Evangile, se souvenant de cette parole du vainqueur de Tolbiac au récit de la passion du Sauveur : *Que n'étais-je là avec mes Francs?*

Cette épée a été l'arc-boutant du monde. D'ineptes ennemis de la vérité, comme il y en eut toujours, des païens, des mahométans qui se disent patriotes par excellence et qui semblent n'avoir pas dans les veines une goutte de sang français, car le sang français est catholique, sont venus avec des clameurs stupides nous demander de briser l'épée française, l'épée de Tours, de Bouvines, de Tunis et de la Massoure, et d'en faire nous ne savons quel tronçon hideux, nous ne savons quel arme courte, bonne à tuer les prêtres et à déchirer l'Evangile. Nous ne l'avons pas voulu.

Ah! sans doute, ces clameurs n'étaient qu'un écho.

Sous cette enveloppe brutale, plus d'un a pu reconnaître le sarcasme et le blasphème élégant qu'il avait jadis applaudis et qui, probablement, certainement même, se sont échappés maintes fois de ses lèvres. Mais un homme s'est levé ; il n'a jamais blasphémé, celui-là, il a toujours parlé comme il parle, et Dieu avait réservé ce grand triomphe à sa constance éprouvée par tant de railleries. Il a dit : On vous propose de frapper votre mère ! A ce cri d'un fils, le cœur des fils a répondu : Oui, oui, l'Eglise catholique, l'Eglise romaine est une mère ! nous ne la frapperons pas ! nous ne l'outragerons pas ! nous ne l'abandonnerons pas !

Nous voudrions que tout ce qu'il y a d'hommes intelligents en Europe eussent assisté à ce spectacle mémorable, eussent entendu ces cris, eussent vu ces visages enflammés et ces mains frémissantes. L'éloquence toute seule n'obtient pas de tels triomphes. Il faut qu'elle porte sur ses ailes de feu la vérité ; il faut qu'elle touche aux fibres les plus intimes du cœur. Une faible partie de l'Assemblée n'a pas applaudi. Elle est restée muette et embarrassée, sinon froide. Etait-ce que l'orateur ne lui semblait pas éloquent, ou qu'elle ne le croyait pas convaincu ? Non ! mais, en lui disant que l'Eglise est une mère, on ne lui disait rien. Elle ne comprenait pas. Ceux qui ont compris ont l'âme catholique. Sans doute, il est facile de faire des objections ; les arguments abondent pour démontrer que, dans ces âmes, le sentiment catholique est bien attiédi, bien affaibli. Nous accordons tout, nous disons seulement que l'étincelle n'est pas éteinte, et que ceux qui l'ont conservée ne veulent pas l'éteindre, et qu'il ne faut point jurer que les orages préparés de toutes parts l'éteindront.

Nous écrivions, il y a huit jours, que l'humanité tout entière travaille présentement à une grande apologie de la vérité catholique et de l'Eglise romaine, qui est le gouvernement temporel et perpétuel de cette vérité. Assurément, le fait accompli hier est loin de nous donner un démenti. Se souvient-on de cette correspondance entre Frédéric de Prusse et Voltaire, dont nous avons donné de si curieux fragments? « Quel malheureux » siècle pour la cour de Rome! écrivait Frédéric; on » l'attaque ouvertement partout; les philosophes sapent » ouvertement les fondements du trône apostolique; on » persiffle le grimoire du magicien, on éclabousse l'au- » teur de la secte. . A quoi ne doit pas s'attendre le siècle » qui suivra le nôtre! » Le siècle qui a suivi voit et verra ceux qui se sont eux-mêmes appelés les fils de Voltaire, un fils des Croisés à leur tête, relever de leurs mains le trône apostolique renversé. C'est à quoi, sans doute, Voltaire et Frédéric et le siècle lui-même ne s'attendaient pas; mais c'est à quoi s'attendaient, dans l'ombre et dans le silence, les adversaires désarmés qu'ils dévouaient à une chute irrémédiable. Un autre philosophe de ce temps-là, Duclos, s'amusait beaucoup de la simplicité d'un cardinal qu'il avait vu à Rome et qui, pour toute réponse aux menaces des philosophes et des princes, disait : « Nous avons la parole de Jésus-Christ; l'Eglise » est immortelle. » Duclos, peut-être, serait fort étonné de ce qui se passe aujourd'hui. Le cardinal rendrait grâce à Dieu et s'étonnerait moins.

Ce que la Religion a gagné depuis quelques années est immense. Le nombre des blasphémateurs infimes s'est accru; mais la proportion, quelque formidable qu'elle soit, ne l'emporte pas sur celle des intelligences conver-

ties. Les pieds sont encore dans la boue, la tête se relève vers le ciel, et, pour retrouver son chemin, elle s'oriente sur cette étoile de Béthléem dont l'inaltérable éclat avait jadis fatigué son orgueil. On laisse le blasphème à l'ignorance et à la sottise. Le bon sens des hommes d'Etat, l'instinct même de la grande foule parlent un autre langage; l'instinct et le bon sens sont déjà respectueux, lorsqu'ils ne sont pas encore chrétiens. Ce n'est plus que dans les cabarets, dans les cabanons, dans les taudis infimes où complotent le crime et la folie, qu'on outrage le nom de Jésus. Au commencement du siècle, Bernardin de Saint-Pierre fut presque chassé de nous ne savons quelle réunion de lettrés, pour avoir dit qu'il croyait en Dieu. Que le grand blasphémateur de ce temps-ci se permette de répéter quelque part les impiétés qu'il ose écrire, ses disciples eux-mêmes le renieront. Sa bravade leur ferait honte si elle ne leur faisait horreur. Ecoutez-les, ils ne veulent ni de Pape, ni de prêtre, ni d'Eglise; ils protestent qu'ils ne sont pas catholiques; mais Proudhon se raille en vain de leur hypocrisie : ils affirment qu'ils sont chrétiens; et Proudhon lui-même, l'écume du blasphème sur la bouche, traite de calomniateurs ceux qui l'accusent de ne pas croire en Dieu.

Là est le courant du siècle. Nous nous refusons à croire qu'une nation intelligente, la nation française surtout, puisse s'arrêter en un tel chemin. Nous aimons à savoir où nous allons, et les événements nous pousseraient en vain vers la Religion, si nos esprits et nos cœurs n'y voulaient point aller. Nous savons déjà que le Catholicisme est utile et nécessaire à l'ordre social : nous voudrons savoir pourquoi il est utile et nécessaire, et nous découvrirons que c'est parce qu'il est vrai. Dès que nous

aurons su cela, nous serons catholiques comme nous l'avons été, comme il faut l'être. L'entrave des sophistes n'y fera rien. Le moment approche où tous les yeux verront la corrélation intime qui existe entre le catholicisme et l'ordre social, et qu'on ne peut blesser l'un sans ruiner l'autre. Cette lumière déjouera tous leurs efforts et fera crouler tout leur édifice. Rien ne tombe, depuis deux ans, qui ne les écrase. Et quand tout sera tombé, ce ne sont pas eux qui reconstruiront, ce sera l'Eglise. Le jour n'est pas loin, peut-être, où les chefs des peuples conjureront l'Eglise de se mettre à l'œuvre. Quand on voit certaines branches bourgeonner au premier soleil de mars, on peut annoncer que bientôt les champs seront verts.

La question du monde n'est pas de savoir à qui sera la vie. La vie est à « Celui qui est. » Seul il crée et seul il ressuscite; c'est lui qui créera et qui ressuscitera par la force de la seule parole et de la seule doctrine ce que les siècles et les hommes ont pu ébranler. Le vaste débris qui couvre la terre n'est que l'amas épars de ses matériaux; il ne changera point d'architecte. L'unique question est de savoir ce que les hommes, nous hésitons à dire encore la société, s'épargneront d'attente, d'angoisses et de douleurs par l'usage tardif et lent, mais inévitable, qu'ils feront de sa miséricorde offerte à leur repentir, et nous oserons dire à leur raison.

Eh bien! nous espérons que les hommes ne se laisseront pas trop accabler par l'expérience et trop solliciter par la miséricorde. Ce qui vient de se passer, nous le répétons, est pour nous un grand signe. Nous avons foi malgré tout, dans le bon sens de la France, parce qu'il nous est impossible de ne pas reprendre foi en son cœur

28 octobre 1849.

V. En rendant compte de la discussion sur les affaires de Rome, nous avons dû souvent parler des interruptions de la Montagne. Ce parti discute à peu près comme il saurait gouverner. Au lieu de conduire, il contraindrait et frapperait ; au lieu de raisonner, il crie et il insulte. Double aveu d'impuissance. Nous avons relevé quelques-unes de ces interruptions. Si nous voulions les donner toutes, il nous faudrait les suppléments du *Moniteur;* l'Etat seul est assez riche pour recueillir ces aménités républicaines et parlementaires. Mais, puisque nous sommes condamnés à les entendre, ne nous plaignons pas de ce qu'il en coûte pour les imprimer. L'avenir en fera son profit.

Les interruptions qu'on va lire sont des révélations et des confessions. Hélas! ce n'est rien de lire; il faut entendre et voir. Il y a sur la Montagne des visages, des tournures, des barbes, des accents, surtout un rire aussi impossibles à décrire qu'à oublier. Quel rire! Si une pensée noble ou touchante se produit, si un argument neuf et fort vient à paraître, c'est alors que ce rire éclate. Le *Moniteur* se contente de dire : *Rire ironique.* Cela de l'ironie! Nous plaignons le *Moniteur*, lui qui est la vérité même, d'être contraint à de tels euphémismes.

Le premier orateur entendu est M. de Tocqueville. Il est interrompu dès le premier mot. Le président demande aux interrupteurs s'ils veulent une discussion ou une dispute : « *A gauche :* Murmures. » Ils préféreraient la dispute, et ils le feront bien voir.

M. de Tocqueville avance que la Papauté est un pouvoir immatériel, incompressible : *Rumeurs à gauche.* Sur quoi se fondent ces rumeurs? Les montagnards connaissent-ils un moyen de comprimer le pouvoir pontifical, que vingt martyrs, à commencer par le premier Pape, se sont passé de main en main avant de sortir des catacombes? N'importe! Ils grognent en attendant de trouver des raisons.

Mais le Gouvernement, qui sait l'histoire et qui n'y a point trouvé le secret de contraindre le Pape à donner ce qu'il ne peut pas donner, le Gouvernement agit par la voie des négociations. M. de Tocqueville expose ce que le Gouvernement a fait : « Telles sont, Messieurs, les » demandes que nous avons portées respectueusement » aux pieds du Saint-Père. — RIRES IRONIQUES *à gauche.*» Un mot de M. Dupin explique cette *ironie.* — « *M. le* » *président :* Vous voulez donc qu'on ne respecte rien? » — *M. Heeckeren :* Ils ne veulent pas même qu'on soit » poli. »

Si fait, certes! ils veulent qu'on soit poli; mais tout dépend des gens et des choses dont on leur parle. M. de Tocqueville ne peut dire un mot du Pape ni de la Papauté qui ne soulève aussitôt des clameurs, des invectives, des gestes furieux, des rires *ironiques.* Il parle des hommes qui ont assassiné Rossi, renversé le Pape, tiré sur nos soldats, mis Rome au pillage. Il les appelle, avec beaucoup de réserve, « la faction démagogique. » — « *Une voix à gauche :* Républicaine! — *Le ministre :* » Le parti démagogique... — *Voix à gauche :* Républi- » cain! — *Le ministre :* La France ne pouvait livrer ceux » qu'elle avait vaincus, même lorsqu'ils étaient indignes » de son pardon. — *A gauche :* Vous ne devez pas les

» insulter ! — *Le ministre :* ... Cette révolution romaine, » qui a commencé par la violence et par l'assassinat... » *Violentes réclamations à l'extrême gauche :* Non ! » non ! c'est une calomnie ! — *Le ministre :* Par la vio- » lence et par l'assassinat... — *Nouvelles réclamations;* » *bruyantes interpellations à gauche. — M Testelin :* » VOUS MENTEZ ! »

Vous voyez qu'ils veulent qu'on soit poli.

Ils veulent aussi qu'on écoute en silence, pourvu qu'un des leurs soit à la tribune. Voici M. Mathieu (de la Drôme). Ils vont être pleins d'attention, pleins de bienveillance, sensibles à la phrase; et comme M. Mathieu (de la Drôme) est une sorte de mystique, ils vont avoir même de la religion; et comme il veut flatter le Président, ils seront bonapartistes. Signalons d'abord un échantillon des définitions qui les chatouillent plus particulièrement. — « *M. Mathieu :* L'esprit révolution- » naire, qui, après tout, n'est que l'esprit du progrès... » *Réclamations à droite. — A gauche :* Oui ! oui ! » Mais le « oui ! oui ! » du *Moniteur* ne dit rien. Ce « oui ! oui ! » se prononce les bras tendus, les poings fermés, l'œil étincelant, la mine provoquante. — Ah ! ah ! royalistes, nous saurons bien vous le prouver que l'esprit révolutionnaire n'est, *après tout*, que l'esprit de progrès ! Laissez-nous seulement lâcher les faubourgs, et vous verrez !

Un peu plus loin, M. Mathieu est amené à reconnaître certains échecs récemment subis par l'esprit révolutionnaire : « Mais, dit-il, les peuples se relèveront, cela est » écrit au Ciel (*Vive approbation à gauche*). » Les peuples se *relèveront*, c'est-à-dire que l'esprit révolutionnaire reprendra sa marche bienfaisante. *Cela est écrit au*

Ciel, où nos Montagnards le lisent pieusement; et ils offrent à la Divinité l'hommage reconnaissant de leurs cœurs libres et attendris. O Dieu, soyez béni, parce que vous nous délivrerez de l'Autorité, de la Paix et du Catéchisme!

A cette condition, la Montagne est disposée à fraterniser même avec les prêtres. « *M. Mathieu :* La place du » prêtre est à l'autel, au chevet du malade. Là, il ren» contrera toujours les sentiments de gratitude du peuple; » ailleurs, il ne rencontrera que des sentiments hostiles. » (*Approbation.*) *M. Mathieu :* Le royaume des prêtres » n'est pas de ce monde (*Très bien! très bien!*). »

Mais ce que la Montagne a dit de plus beau pendant le discours de M. Mathieu, le voici : — « *M. Mathieu :* » Nous n'avons pas élu M. Bonaparte, et cependant nous » sommes prêts à défendre sa Lettre. — *Une voix à* » *droite :* Vous l'avez mis en accusation! — *A gauche :* » N'INTERROMPEZ PAS! »

M. Mathieu descend de la tribune, M. de la Rosière y monte, le charme cesse. La Montagne trouve, premièrement, M. de la Rosière trop poli et trop modeste. C'est un débutant, les interruptions peuvent le déconcerter; elle s'y emploie, elle y met tout son art. L'orateur méprise ces avanies, se rassure, se redresse, s'avance d'une allure libre. On s'aperçoit qu'il pourrait bien avoir quelque chose à dire; raison de plus pour l'empêcher de parler. Il veut combattre les entraînements irréfléchis, il demande qu'on se méfie de la politique d'opinion. « *A gauche :* Qu'est-ce que c'est que ça? » Il caractérise l'Etat romain, « création conventionnelle, diplomatique et catholique du Catholicisme. » Mais, s'écrient les législateurs de la gauche, à qui croyez-vous parler? « Nous ne

ommes pas juristes! — *A droite :* On le voit bien! »

L'orateur, tout-à-fait raffermi, poursuit son discours. Nous venons de le relire, il est vraiment très fort, très beau, très concluant, d'une bonne littérature, d'une science parfaitement parlementaire, nous voulons dire à la portée de tout le monde. La Montagne elle-même pourrait le comprendre. Elle s'en garde! Dépitée de ces faits si heureusement enchaînés et qui, du fond des siècles, apportent aux amis du Pape des arguments si solides; sentant qu'ils entrent dans les esprits, sentant qu'elle n'y peut répondre et qu'elle n'y répondra pas, la Montagne se hue : — *Rires bruyants. — Rires nombreux. — Rires ironiques. — Oh! oh! — Ah! ah!* Ce sont tous les bons endroits qu'elle a marqués de la sorte. M. Dupin crie aux interrupteurs : « Vous êtes les plus grands ennemis de » la tribune. Il est impossible à aucun talent de se déve- » lopper sous le coup de pareilles interruptions (*Rires* » *et bruit à gauche*). Vous êtes les ennemis de la liberté, » les grands ennemis de la discussion (*Nouveau bruit*). »

Quelquefois la parole soutient les rires. Un athlète se lève pour adresser à l'orateur un mot, une phrase où se trouve la preuve claire que l'interrupteur n'entend rien à ce qu'il interrompt. — « *M. de la Rosière :* Sans les » Papes, il n'y aurait pas de nationalité romaine. Rome » même n'existerait pas. — *Une voix à gauche :* Et Ro- » mulus? » M. de la Rosière établit un cas manifeste où la souveraineté des peuples catholiques prévaut sur la souveraineté du peuple romain. — « *M. Bourzat :* » La souveraineté romaine est supérieure à la souve- » raineté catholique. » Nous voudrions voir un traité de M. Bourzat sur cette matière. M. de la Rosière tire un argument excellent de la situation particulière faite dans

la confédération américaine à la Colombie, qui n'a pas de constitution, parce que le Congrès y siége. « *Hilarité bruyante à gauche.* » Pourquoi cette hilarité? Le président dit à l'orateur : « Il y a un parti qui ne veut rien » écouter et un autre *qui vous comprend.* » M. de la Rosière parle de la prudence à laquelle sont obligés les législateurs dans une République qui vous montre au bout de chaque vote ou la pointe d'un poignard ou la démonstration de 200,000 hommes. — « *Un membre de* » *l'extrême-gauche :* Ce qui prouve que vous êtes essen- » tiellement républicain. » M. de la Rosière répond qu'on peut être républicain sans aimer les républiques qui égorgent! L'interrupteur se tait. C'est une faiblesse. L'orateur continue et dit que la république sociale s'était réfugiée à Rome. — « *M. Bourzat* (déjà nommé) : L'a- » venir le démontrera! » L'orateur reprend : « La répu- » blique sociale voulait faire de Rome sa métropole. Quel » aurait été le Pontife de cette religion nouvelle? » — « *Voix à gauche :* C'est vous! » Qu'ils ont d'esprit!

M. de la Rosière, après les avoir encore beaucoup divertis en leur donnant le détail des persécutions et des extorsions exercées contre les prêtres (ils rient), contre les religieuses (ils éclatent), contre les chanoines de Saint-Jean-de-Latran (ils se pâment), cite une proclamation du Triumvirat : « Aux défenseurs de la République, la » République donne des terres, de l'argent, des honneurs, » aux tièdes l'infamie et aux traîtres la mort. » Ce document les abat un peu, ils ne rient plus, ils n'applaudissent pas; mais cette légère atteinte de respect humain ne durera guère. L'orateur arrive aux exécutions de Saint-Calixte; les rires recommencent. On demande ce qu'il y a là de si risible? — « C'est, disent-ils, que ça

» n'est pas vrai. » Ce qui est vrai, c'est qu'il y avait des victimes et des tortures dans « les cachots de l'inquisi- » tion. » Parlons-en, s'écrie M. de la Rosière. Et il fait l'histoire de la plus notable de ces victimes, mise en liberté avec beaucoup d'autres par la fraternité républicaine. C'était un escroc sacrilége. — « *Une voix à l'ex-* » *trême-gauche :* Et M. de Praslin? » Eh bien! voix de l'extrême gauche, est-ce que la monarchie l'a rendu à la société, M. de Praslin? Est-ce qu'elle l'a laissé se promener dans les rues comme on y a vu l'assassin de M. Rossi? Est-ce qu'après l'avoir admiré, on lui a permis d'aller jouir de ses rentes en Amérique? Nous ne connaissons que deux ou trois émules de l'héroïque Alibaud à qui, de nos jours, la monarchie ait fait cette grâce.

Nous ne disons rien du discours de M. Cavaignac. L'Assemblée est indécise comme l'orateur. La Gauche voudrait bien l'applaudir; elle n'en trouve qu'une fois l'occasion. M. Cavaignac s'étend sur le respect que mérite la Constitution et sur la nécessité de ne pas même parler de la révision à laquelle elle doit être soumise. « *A gauche :* Très bien! très bien! » La veille, M. de la Rosière avait fait une allusion aux futurs présidents de la République, et nos Montagnards, aujourd'hui si jaloux de maintenir la Constitution, s'étaient écriés : « Nous » espérons bien qu'il n'y aura plus de président! » Mais c'était hier, et un autre orateur parlait.

Nous sautons par-dessus le discours de M. Hugo, nous l'avons caractérisé au passage. Le fait est que M. Hugo manquait à la Montagne. Il a toute la science politique, tout le bon sens, toute la délicatesse qu'il faut pour porter un lambeau de l'héritage de M. Ledru-Rollin : « *L'épée* » *de la France, le sabre de l'Autriche!* » — « *Il y a trop*

» *longtemps que les Papes s'isolent de la marche de l'es-*
» *prit humain et de tous les progrès du continent.* »
Combien nos Montagnards sont heureux d'entendre ces belles choses! Et ceci : « *A Rome, deux censures pèsent* » *sur la pensée, la censure politique et la censure clé-*» *cale; l'une garotte l'opinion, l'autre bâillonne la pen-*» *sée....* » Comme ils engloutissent tout cela! quelles délices! quels épanouissements! Ne croyez pas que M. Bourzat objecte le moindre mot. M. Bourzat sent, déguste, se régale.

M. de Montalembert paraît. Il déplace et replace, comme vous savez, sur le front de M. Victor Hugo, la couronne que celui-ci vient de gagner. La Montagne tressaille jusqu'en ses profondeurs, et donne à M. de Montalembert une leçon de style parlementaire. — « *Un* » *membre à gauche :* Vous êtes un insolent! — *Voix* » *nombreuses à gauche :* A l'ordre! à l'ordre! — *M. Ar-*» *naud* (M. Arnaud (de l'Ariége), le catholique) : Pour-» quoi de telles provocations de la part d'un chrétien? » Nous avons applaudi aussi nous! » M. de Montalembert s'explique. — « *Voix à gauche :* Il aggrave l'injure! » — A l'ordre! à l'ordre! — Nous ne laisserons pas par-» ler l'orateur! » L'orateur parle, cependant, et même il parle de façon à se faire entendre. La Gauche, reconnaissant l'inutilité de ses colères, essaie tour à tour le rire, le sarcasme et le raisonnement. M. de Montalembert demande où l'on a vu les gibets dont M. Hugo attribue la plantation au gouvernement clérical. — « *A* » *gauche :* L'histoire est là! — *M. de Montalembert :* » Oui, l'histoire est là. Elle dit que, depuis trois siècles, il » n'y a pas eu à Rome un seul Pape cruel, dur ou tyran-» nique. Voilà ce que dit l'histoire. — *M. Antony Thou-*

» *ret :* Et l'histoire du Père Loriquet? » — M. Antony Thouret est un des esprits les plus éclairés de la Gauche. Il fait des vers. M. de Montalembert touche, en passant, à la première amnistie de Pie IX. Il prononce ses nobles paroles sur la gloire de ceux qui font des ingrats. On écoute, on admire; on croirait que le cœur de l'Assemblée bat dans la poitrine de l'orateur. Une voix s'élève de la Montagne. — « *Voix à gauche :* Il se croit en ca- » rême! » M. de Montalembert compare ensuite Pie IX à Louis XVI, qui fut adulé, flatté, séparé de ses amis les plus fidèles et jeté ensuite au bourreau sous le nom de Louis Capet. — « *Voix à gauche :* ON A EU RAISON! » L'Assemblée proteste contre cette parole; la Montagne l'accepte.

Et ils déclament contre les Haynau et les Radetzky!

Toutes les interruptions adressées à M. de Montalembert sont dans le goût de celles que nous venons de citer, ou ineptes, ou grossières. M. de Montalembert accuse les démagogues qui ont souillé la liberté. — « *A gauche :* » Ce sont les Jésuites qui l'ont salie! » Il dit que les rois remontent sur leurs trônes, mais que la liberté ne regagne pas les cœurs qu'on lui a fait perdre. — « *Voix à* » *gauche :* Nous avons la première manche, vous avez la » seconde; nous verrons qui aura la belle. » Il dit que personne ne voudrait employer la violence contre le Saint-Père, et, se tournant vers la Montagne, il ajoute : « Ne me démentez pas, je vous en supplie. » — « *A gauche :* Ah! comme c'est gentilhomme! » Il dit qu'il ne faut pas attaquer l'Eglise, parce qu'elle a des ressources infinies pour la défense. — « *M. Charras :* Nous le sa- » vons bien; demandez plutôt à Ravaillac. »

Ne demandons pas à M. Charras s'il n'a jamais en-

tendu nommer Pepin, Morey, Alibaud et autres saints du calendrier de ses frères et amis. Restons sur ce trait d'histoire, et terminons par une courte allocution de M. Dupin, qui caractérise parfaitement l'attitude de la Montagne durant toute cette mémorable discussion :

« Je dois constater à la charge de qui il appartiendra » QU'ON N'A PAS PU ATTAQUER L'ASSASSINAT, L'ANARCHIE ET » LA DÉMAGOGIE SANS EXCITER LES RÉCLAMATIONS, et qu'on » ne peut pas rendre hommage à ce qui est respectable » SANS EXCITER LES RIRES ET LA DÉRISION (*Vifs applaudis-* » *sements sur tous les bancs de la droite. — Rumeurs à* » *l'extrême-gauche*). VOUS BLESSEZ TOUS LES SENTIMENTS » PUBLICS » (*Nouveaux applaudissements*).

M. PELLETAN ET L'USURE.

D'échelons en échelons, comme beaucoup d'autres, M. Eug. Pelletan, ivain plein de prétentions et de simagrées, était arrivé aux doctrines ialistes ou dans les environs. Il tenait le feuilleton de la *Presse* et il ıgina de s'y distinguer en soutenant que l'Eglise chrétienne avait mencé par le communisme. A la vérité, sa principale intention, qui inue un peu sa faute, était de jouer un bon tour aux publications i-révolutionnaires de la réunion de la rue de Poitiers. Il se flattait tout d'atteindre M. de Montalembert, l'un des chefs très importants cette réunion, et celui de tous, peut-être, que les révolutionnaires ssaient le plus. M. Pelletan comptait embarrasser beaucoup M. de ıtalembert, ainsi que tous les catholiques, en prouvant que les caliques ne pouvaient pas défendre la propriété sans une sorte d'apose. Cette visée ridicule ne méritait pas grande attention. Néanmoins *ivers* crut devoir expliquer les textes fort mal compris et très viotés dont M. Pelletan prétendait s'appuyer Il en résulta une polémique assez terne, de part et d'autre, d'où le rédacteur de la *Presse*, arrassé de ses textes, se tira vaille que vaille en faisant une pointe les prohibitions dont la discipline catholique a frappé l'usure, proitions qu'il voulait entendre du prêt à intérêt. Une seconde polémique ivrit, qui donna occasion de résumer la première. Cette seconde poique me semble plus intéressante. Elle donnera une idée des argus que les révolutionnaires et les socialistes prétendaient trouver s les doctrines catholiques.

LE COMMUNISME ET L'ÉGLISE.

29 octobre 1849.

I. Nous revenons au théologien de la *Presse*, M. Pelletan; lui-même nous y invite. « Remarquez-vous, écrit-il à un sien ami de la *Voix du Peuple*, théologien aussi, que l'*Univers*, qui a la langue si bien pendue quand il s'agit de débiter de dévotes polissonneries aux hommes les plus éminents de notre pays, n'a pu trouver un mot de réponse à notre article sur l'usure? » Ce mot de réponse réclamé avec une fatuité si impertinente est là, sur notre bureau, depuis longtemps. Puisque M. Pelletan veut l'avoir, il l'aura. Mais le théologien de la *Presse* nous paraît beaucoup trop content de sa science et de son esprit pour que nous ne lui donnions pas d'abord une petite leçon préliminaire. Nous l'avions laissé très empêtré de ses interprétations et de ses découvertes

sur la façon dont l'Eglise entend le droit de propriété. Il abuse de notre silence. Nous allons, s'il lui plaît, résumer cette polémique.

A écouter les fanfares de M. Pelletan, il aurait prouvé par des textes positifs de l'Ecriture et des Pères que la primitive Eglise était communiste. Dans notre conviction, il s'est avoué que son système est absurde, que ses idées sont embrouillées, que ses textes, quelquefois faux, sont presque tous appliqués faussement. Nous ajoutons qu'il n'a pas plus inventé sa thèse que trouvé les textes dont il prétendait l'appuyer. Voilà ce que nous allons prouver, pour aujourd'hui. Mais qu'il soit tranquille! Nous ne lui enlèverons ni l'admiration de la *Presse* ni celle de la *Voix du Peuple*. Il ne dira rien de nos arguments, ou il dira que nous lui donnons raison. Ne peut-il pas d'ailleurs toujours nous appeler dévots et jésuites? Les gens d'esprit comme lui ne sont jamais embarrassés, et cinquante mille lecteurs de la *Presse* continueront de le croire un très savant homme, un Saumaise léger! Seulement, ce succès remporté, il vivra sur sa gloire et ne s'avisera plus de faire le théologien. L'ingrat! il ne nous saura jamais gré du service que nous voulons lui rendre!

M. Pelletan, principalement pour affliger le comité de la rue de Poitiers, s'était donc mis dans l'esprit d'établir que l'apôtre saint Pierre, les Papes ses successeurs et les principaux Pères de l'Eglise ont été autant de chefs de communistes, condamnant la propriété et obligeant tous les fidèles à mettre leurs biens en commun. A l'appui de cette thèse, il aventura quelques textes que nous contestâmes. Il jura que nous partagerions le triste sort de la rue de Poitiers. Avalanche de textes pour prouver : 1° que la primitive Eglise était réellement communiste ;

2° par conséquent, que des écrivains catholiques ne peuvent pas défendre le droit de propriété sans abjurer le catholicisme et sans se révolter contre l'enseignement des Pères. En terminant, M. Pelletan nous adressait les trois questions que voici :

« L'*Univers* adopte-t-il, maintenant qu'il a pu vérifier l'authenticité de nos textes, les doctrines des Pères de l'Eglise?

» Croit-il que l'Eglise, pendant toute la durée du moyen âge, les ait sanctionnées par les bulles des Papes et les décrets des Conciles?

» Pense-t-il enfin que le prêt à intérêt est un péché qui nous met sous le coup de la perdition? »

C'était, en un seul feuilleton, demander bien des choses. Voici notre réponse : « Nous adoptons les doctrines des Pères telles que l'Eglise les adopte, les approuve et les entend. Nous croyons que, pendant la durée du moyen âge, l'Eglise a sanctionné ces doctrines, mais non pas les visions du feuilletoniste de la *Presse*. Nous pensons, d'après les enseignements de l'Eglise, qu'il y a des prêts à intérêt qui sont usuraires et coupables, et d'autres qui ne le sont point. » Pour faciliter les recherches de M. Pelletan, nous lui indiquâmes le livre où il trouverait ces renseignements et le libraire où il trouverait ce livre.

M. Pelletan réplique. Il ne dit rien sur la réponse à la première question. C'est cependant le point capital. La règle des catholiques, aussi bien pour la doctrine en elle-même que pour l'interprétation de l'Ecriture et des Pères, est l'autorité toujours vivante de l'Eglise. Il faut donc nous permettre, à nous autres catholiques, de nous en rapporter là-dessus à l'Eglise, ou nous prouver que nous ferions mieux d'en croire la *Presse*. Saint Augustin, qui est fort bien dans les papiers de M. Pelletan, va jusqu'à dire qu'il ne croirait pas même à l'Evangile si l'au-

torité de l'Eglise ne l'y déterminait : *Ego nec Evangelio crederem, nisi catholicæ Ecclesiæ me commoveret auctoritas.*

Sur le troisième point, touchant le prêt à intérêt, même silence. Nous avions renvoyé M. Pelletan à la *Théologie morale* de Mgr l'archevêque de Reims. L'archevêque de Reims est, sans doute, un auteur assez compétent et dont les études valent au moins celles d'un feuilletoniste. M. Pelletan répond qu'il n'a pas besoin d'aller « chez le libraire de M. Veuillot » pour savoir ce qu'il faut penser de l'usure. La vérité est qu'il n'était pas encore en possession de ses textes. Maintenant il est pourvu. Nous y viendrons. Avant de traiter la question, nous avions bien le droit d'attendre que notre savant adversaire en connût le premier mot.

Mais, jusque-là, le grand objet de M. Pelletan a été d'établir que l'Eglise institua la communauté des biens et la rendit obligatoire. Il a beaucoup cité, beaucoup épilogué, beaucoup subtilisé. Qu'a-t-il prouvé ? Où est le passage de l'Ecriture qui institue la communauté des biens et la rend obligatoire à tous les fidèles? Il a arraché précipitamment d'une douzaine de Pères, qu'il n'a point lus, des textes qu'il n'a point compris. Quelques-uns de ces textes n'appartiennent point à l'auteur qu'il en gratifie ; aucun n'a le sens qu'il lui prête. Il enrichit de cette façon saint Augustin et le pape saint Clément ; il fait mentir saint Jérôme ; il fait extravaguer les autres, en leur prêtant la confusion qui règne dans son esprit sur les obligations communes à tous les chrétiens et les obligations spéciales de ceux qui ont embrassé la vie religieuse. Nie-t-il que ses textes les plus importants ne soient tirés de sermons adressés à des moines, c'est-à-dire

à des hommes qui ont fait vœu de pauvreté et pour qui c'est, dès lors, un crime de posséder ce que d'autres peuvent avoir et garder très licitement?

Il a allégué le fait d'Ananie, où, suivant lui, on voit très visiblement la loi imposée aux premiers chrétiens de vendre tous leurs biens pour entrer dans l'Eglise; il comptait sur ce fait, il s'y est longtemps cramponné, entouré comme d'autant de bastions des textes de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Ambroise, etc. Au moyen de ces mêmes textes, traduits seulement avec plus d'exactitude, nous l'avons délogé de là. Il a fini par comprendre, sinon par reconnaître qu'Ananie et Saphire étaient obligés de vendre leur bien et de le donner aux pauvres non pas pour recevoir le baptême ou en vertu des engagements de ce baptême, mais en vertu du vœu particulier qu'ils en avaient fait librement et qu'ils auraient pu ne pas faire.

A ce propos, et à propos du jeune homme riche à qui Notre-Seigneur dit : « *Si vous voulez être parfait*, ven» dez vos biens, donnez-en le prix aux pauvres et sui» vez-moi, » nous avons distingué, avec l'Ecriture et les Pères, deux états de chrétiens. Les uns, comme les pères et mères de famille, se bornant à observer avec amour les commandements de Dieu et de son Eglise, pouvant posséder les biens de ce monde sans y attacher leur cœur, et secourant les pauvres suivant leurs moyens; les autres, à l'exemple des Apôtres, des anachorètes et des cénobites, faisant les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance religieuse, et, à cause de leur vœu, tenus à une vie plus parfaite. La distinction est familière à tous les catholiques; elle est marquée dans l'Evangile par un exemple frappant et que nous citerions s'il ne fallait

bréger. M. Pelletan, qui n'en sait pas si long, trouve laisant que nous distinguions ces choses. A son aise! lous prétendons montrer qu'il ne sait pas ce qu'il dit, t nullement l'empêcher d'étaler ses grâces.

Même remarque sur l'assistance des pauvres. Les Pères t les théologiens ont soin de distinguer la nécessité ordinaire d'avec la nécessité extrême, où tout devient commun. M. Pelletan a soin de confondre, afin de pouvoir ppliquer à la situation ordinaire ce que les Pères ne isent que de la dernière extrémité.

Dans un article (27 septembre) intitulé : *La propriété t la communauté des biens suivant l'Evangile*, nous vons observé que, parmi ceux qui possèdent les biens e ce monde, beaucoup en usent mal, mais que cependant, par la miséricorde de Dieu, plusieurs en usent aintement; que, d'un autre côté, parmi ceux qui ont mbrassé la perfection, tels que les apôtres et les premiers chrétiens de Jérusalem, tous n'y ont pas été fidèles, émoins Judas, Ananie et Saphire.

« Or, dit M. Pelletan, voici la traduction nette de cet argument : De ar Judas, qui fut un voleur, il vous est permis, au nom du Christ, 'être propriétaire; et de par Ananias, qui fut un fraudeur, il vous est ermis de croire à la légitimité de la propriété. Vous autres propriétaires, ous n'étiez pas représentés dans les premiers temps de l'Eglise; mais e Christ a mis bon ordre à tout cela. Judas s'est fait voleur pour tenir u pied de la croix la place de la propriété; et Ananias s'est fait frauleur pour aller plaider vos droits en enfer. »

Que prouve ce ramage? Il prouve, dit-on, l'esprit de f. Pelletan. Qu'à cela ne tienne!

Parlerons-nous d'une petite excursion que M. Pelleran a faite, en désespoir de cause, dans l'ancien Testament, pour attaquer la propriété au moyen des lois de

Moïse, et (ce qui est le fond de son dessein) attaquer l'Eglise en défigurant ses sentiments sur la propriété? On a prouvé à M. Pelletan que le jubilé territorial des Juifs, où il se flattait de trouver un peu de communisme, était la plus haute preuve de respect que la propriété ait jamais reçue, puisque, par ce jubilé, la loi annulait toute vente faite dans l'intervalle et rendait au propriétaire son champ, dont il s'était lui-même dépossédé. M. Pelletan n'est pas revenu sur ce chapitre; il n'y reviendra pas, et c'est en quoi il fera vraiment preuve d'esprit.

Au surplus, comme nous l'avons dit, M. Pelletan lui-même a reconnu la fausseté ridicule de son système. Après avoir aligné ses textes et déclaré que tous concluent évidemment au communisme, il proteste que, dans sa pensée, ce qu'il appelle le communisme chrétien ne se confond pas avec le communisme actuel, et qu'il y a, pratiquement, entre ces deux communismes, la *distance de l'infini*. Il ajoute, à la vérité, que la distance de l'infini, tout en séparant les deux communismes, ne les empêche pas « de se rapprocher par le point de départ et par le principe. » Nous avons confessé que nous n'entendions pas ce mystère. Car enfin, si les deux communismes découlent du même principe, comment se peut-il que l'infini les sépare? et si l'infini les sépare, de l'aveu même de M. Pelletan, à quoi bon colliger tant de textes pour constater leur identité? M. Pelletan a fait beaucoup de pirouettes pour se tirer de là, mais il y est encore.

Nous n'accusons pas M. Pelletan d'avoir pillé son système. Il est bien capable de le croire tout nouveau et de son invention. Nous allons lui faire connaître ses ancêtres, qui étaient plus forts que lui.

Il y a trois siècles, un personnage qui ferait aujour-

ui un très bon journaliste rouge, et même quelque se de mieux, s'adressait en ces termes à la populace emblée.

Nous sommes tous frères, disait-il; nous n'avons qu'un commun en Adam. D'où vient donc cette différence de rangs et de biens la tyrannie a introduite entre nous et les grands du monde? Pour- i gémirons-nous dans la pauvreté et serons-nous accablés de maux, lis qu'ils nagent dans les délices? N'avons-nous pas droit à l'é- té des biens, qui, de leur nature, sont faits pour être partagés sans inction entre tous les hommes! Riches du siècle, avares usurpateurs, lez-nous les biens que vous retenez dans l'injustice. Ce n'est pas lement comme hommes que nous avons droit à une égale distribu- i des avantages de la fortune, c'est aussi comme chrétiens.

A la naissance de la religion, n'a-t-on pas vu les apôtres n'avoir rd qu'aux besoins des fidèles dans la répartition de l'argent qu'on ortait à leurs pieds! Ne verrons-nous jamais renaître ces temps reux? Et toi, infortuné troupeau de Jésus-Christ, gémiras-tu tou- rs dans l'oppression sous les puissances ecclésiastiques?

Le Tout-Puissant attend de tous les peuples qu'ils détruisent la nnie des magistrats, qu'ils redemandent leur liberté par les armes, ils refusent le tribut et mettent leurs biens en commun.

C'est à mes pieds, ajoutait ce fondateur de la première *Banque du ple*, que vos biens doivent être apportés, comme on les entassait refois aux pieds des apôtres. Oui, mes frères, n'avoir rien en propre, st l'esprit du christianisme à sa naissance, et refuser de payer aux nces les impôts dont ils nous accablent, c'est se tirer de la servitude it Jésus-Christ nous a affranchis. »

Voilà un système! L'homme fut conséquent avec le stème. Il ne protesta point qu'entre sa doctrine et celle s apôtres il voyait la distance de l'infini, il ne jura pas l'il était loin de vouloir, sous la robe des Pères de l'E- ise, porter secours à l'esprit de révolte qui frémissait rtout. C'était Muncer, premier chef des anabaptistes. prêcha hardiment, et le peuple de Mulhausen, le re- rdant comme un prophète, le nomma juge, chassa les

magistrats et mit les biens en commun. M. Pelletan connaît le reste de l'histoire; mais il est bon de la conter au public, qui ne sait jamais où vont les bouffonneries dont on l'amuse.

Par ses prédications, par ses lettres, par ses émissaires, Muncer, établi juge, alluma la sédition dans la plus grande partie de l'Allemagne. Dieu, disait-il, lui avait ordonné d'exterminer tous les tyrans et de faire gouverner les peuples par des gens de bien. Les gens de bien qui brûlaient de gouverner les autres, et qui ne manquaient pas plus en ce temps-là qu'en ce moment-ci, accoururent de tous côtés pour se joindre à Muncer. Il se vit bientôt à la tête d'une nombreuse armée. Nous laissons à penser ce que faisaient les gens de bien de Muncer partout où ils passaient. Une guerre effroyable éclata. Les prisonniers, lorsqu'il en restait, étaient pendus le long des routes ou périssaient dans d'affreux supplices; plusieurs villes furent saccagées et livrées au feu; bref, Menzel, historien protestant, évalue à *cent mille* le nombre des victimes de cette insurrection. Muncer, pris et mis à la question, déclara que le but de son entreprise était d'établir l'égalité entre les chrétiens et d'expulser ou de tuer les princes et les seigneurs qui refuseraient d'accéder à la confédération. Son point capital était la communauté des biens et le partage de tout entre tous, suivant les occasions et les besoins; — car, disait-il, si les luthériens ne voulaient autre chose que vexer les prêtres et les moines, ils auraient mieux fait de rester tranquilles. Cela se passait en 1525. Les anabaptistes ne périrent pas de ce coup. S'étant réunis de tous les coins de l'Allemagne à Munster, en Westphalie, ils y fondèrent un royaume tenant fort du phalanstère, et ils élurent un

utur omniarque du globe, expressément couronné dominer sur tous les empereurs, rois, princes, sei- rs, etc. On voit qu'ils avaient foi dans l'*idée*. Tout onde connaît les excentricités du tailleur Jean de e, devenu roi de Munster. C'était un habile inter- de l'Ecriture. Il y trouva l'ordre d'épouser dix-sept nes et surtout de dépouiller les croyants. A côté de rillait le théologien Knipperdolling, lequel, consi- nt qu'il est écrit que tout ce qui s'élève doit être sé, proposa d'abaisser les flèches des tours, et en vint i honneur. Après quoi, et en vertu du même prin- Jean de Leyde enleva au théologien Knipperdol- la première charge, celle de bourgmestre, pour lui ner la dernière, celle de bourreau, de laquelle il s'ac- a fort bien. Le tout dura un an, avec beaucoup de ; de meurtres, de vols, de débauches, et finit par la laison du roi Jean de Leyde et du théologien Knip- lolling. Il resta des anabaptistes, mais en petit nom- impuissants et ridicules. Dans notre siècle, tout tant des lumières de la raison et tout fier de sa gloire, sectaires idiots reparaissent, et ce sont de beaux its. Jetant par hasard les yeux sur les Livres Saints, e tournent avec mépris vers l'Eglise et lui disent : Voici ue porte l'Ecriture; vous ne l'avez donc pas lue? s ne la comprenez donc pas?

'auvres gens! l'Eglise connaît l'Ecriture, elle vous naît aussi. Vous croyez l'étonner, elle vous a déjà , déjà jugés; elle a déjà subi vos injures, elle a déjà omber la puissance éphémère de vos sophismes, elle jà guéri de sa main maternelle les peuples infortunés vous entraînez à de nouvelles catastrophes après les ir de nouveau rendus sourds et ingrats. Allez, le

[illegible] des feuilletons, et [illegible] vous n'empêcherez pas le [illegible] à l'Église, lui demandant à [illegible]

[illegible] M. Pelletan et ses amis proudhoniens [illegible] à l'Église sur le prêt à intérêt mieux [illegible]

[illegible] octobre 1849.

[illegible] M. Pelletan ne se borne pas à illustrer de broderies [illegible] de la *Presse*; il donne des [illegible]. Les proudhoniens, charmés [illegible] la propriété, leur ennemie particulière, [illegible] la mitraille de ses textes et [illegible] une autre plaie sociale, le [illegible] l'usure. Il a cocis le prêt [illegible] des réserves. Les proudhoniens [illegible] l'un d'eux le presse : « Vous [illegible] point : vous nous paraissez [illegible] dire, inconséquent ; car enfin, [illegible] la propriété si l'on respecte la [illegible] Expliquez-vous! » M. Pelletan minaude : Hélas! [illegible] Pourquoi le provoquer à une nouvelle [illegible] lorsqu'il revient du champ de bataille la figure encore toute noircie de la fumée des arguments? » Il a autre chose à faire; il est, de son métier, écosseur de livres frais et peseur juré de diphtongues; vingt volumes nouveaux attendent mélancoliquement qu'il les pousse dans le monde.... Cependant, on invoque ses lumières, il répondra. Et il commence, quoi? un di-

be au capital, père de la civilisation, et une apo-
ı prêt à intérêt, parangon du capital. Nous devons
me qu'il bat assez convenablement son proudho-
ni prouvant par mainte bonne raison qu'il est
niste, ce que le proudhonien paraît vouloir nier
nt.

ı n'avons point à intervenir dans ce débat. Si nous
ı occupons plus tard, ce sera pour protester contre
ı trop étendu que M. Pelletan rend au capital. Il
! Et ce n'est pas fleur de style : sa dévotion est
ée, fondée sur la logique et sur les miracles. Le
! « Le capital, dit-il, est le second rédempteur,
ond médiateur de notre destinée. » C'est par lui
ertain nombre d'hommes peuvent vivre de la
la pensée ; et, « quant à moi, je vois dans un écu
la loi de l'histoire, enfermée sous une parcelle
ent. Je regarde ce symbole de toute civilisation
lis : *C'est toi qui as racheté le monde,* c'est toi qui
racheté par la vertu de mes ancêtres... Je compte
ement tout ce que ma généalogie de pères incon-
ı apporté là, réalisé là de sacrifices et d'économies
me transmettre, à travers les temps, la *possession*
on âme dans cette monnaie.... Passe donc de main
ain, toi qui nous as *rachetés du péché originel,* de
ı du travail purement physique, *qui tollis peccata*
di, Christ matériel de notre destinée, etc., etc. »
cteurs connaissent déjà ce *credo.* M. Pelletan le
d d'un ancien feuilleton, cité par nous en son
comme un type de matérialisme blasphématoire
ttérature ridicule.

ı on se demande comment, avec une dévotion si
pour la pièce de cent sous, M. Pelletan a pu

écrire contre le prêt à intérêt, ou même contre l'usure; l'usure, après tout, n'étant qu'un moyen énergique de conquérir la liberté de l'âme et d'attirer à soi le « Christ » matériel qui enlève les péchés du monde? » Il faut s'expliquer : M. Pelletan, bourgeois jusqu'à la moëlle des os, fait deux personnages différents, et c'est pourquoi l'on trouve souvent dans ses articles deux doctrines contraires, qu'il raccroche comme il peut par le point de départ, sauf à les séparer ensuite, pour tout accommoder, par la distance de l'infini. Au fond, sur la question du droit de propriété, il n'a point voulu écrire contre le droit de propriété; et sur la question du prêt, il ne conteste point la légitimité de l'intérêt, au contraire, puisque c'est l'intérêt qui sauve le capital, lequel sauve le monde! Nous croyons même qu'en bonne logique, il ne se fâcherait pas trop contre un peu d'usure. Nous verrons lorsqu'il en sera là.

Mais, en même temps qu'il est bourgeois, partisan de la propriété, adorateur du capital, apôtre du cinq pour cent, adversaire du communisme, etc., il est employé de M. de Girardin, et personnellement ennemi du Catholicisme ou des écrivains catholiques. Comme employé de M. de Girardin, il doit vexer le parti modéré, qui n'a point voulu nommer M. de Girardin représentant du peuple, et il doit caresser le proudhonisme, qui semble mieux comprendre ce publiciste éminent. Comme ennemi des écrivains catholiques, ce qu'il peut faire de mieux pour les humilier, c'est de leur prouver qu'en vertu des doctrines mêmes de l'Eglise, ils sont proudhoniens. Voilà le jeu multiple que l'on peut saisir dans ses feuilletons, fort emmêlés jusqu'à présent, mais qui commencent à se débrouiller. Il a dit au Comité de la rue de

Poitiers : — Vous prétendez maintenir la religion, mais vous êtes des propriétaires et des négociants, et la religion ne veut point de vous; elle vous rejette et vous condamne. Il a dit aux catholiques : — Vous n'avez pas le droit d'être du parti modéré; vous ne pouvez défendre la propriété ni le capital que par ignorance ou par apostasie; l'Eglise est communiste; elle vous enjoint expressément de combattre la propriété, le capital, le prêt à intérêt. Votre place est à côté de M. Proudhon, où sont déjà Moïse, les Apôtres, les Pères, les Conciles, etc., etc. Et comme là-dessus les proudhoniens sont accourus, lui criant : Vous êtes des nôtres! il leur a dit : Point du tout! J'adore la Monnaie, je vénère la Banque; l'écu de cinq francs est Dieu et M. de Girardin est son prophète. En sorte qu'il a remué ciel et terre, fouillé l'Ancien et le Nouveau-Testament, compilé les Pères et les Conciles, cabriolé dans les scolastiques et dans les économistes pour dresser un monument de dix feuilletons à M. de Girardin, sur le piédestal duquel il écrit de tous côtés, avec une satisfaction sans pareille : Pelletan *scripsit, sculpsit, incisit, fecit!*

Voilà les proudhoniens bien avancés!

Quant aux catholiques, si hautement sommés de répondre, on trouvera sans doute qu'à la rigueur ils pourraient se taire. Les monuments érigés en l'honneur de M. de Girardin sont sujets à se détériorer d'eux-mêmes; la *Presse*, uniquement occupée à les reconstruire, n'a jamais fini, et dans celui que M. Pelletan achève de maçonner, beaucoup de lézardes se laissent déjà voir. Il n'est pas impossible que le public intelligent n'aperçoive, sans qu'on le presse de s'y appliquer, la ruse de ce bon serviteur qui s'est dit : Je vais écarter la rue de

Poitiers par l'Eglise, je vais écarter l'Eglise par le Communisme, je vais écarter le Communisme par la logique, et il ne restera que M. de Girardin. — Pelletan *fecit*.

Mais il y a trop longtemps que, sur cette question du prêt à intérêt, si grande dans la société moderne, les socialistes prétendent se faire une arme des décisions de l'Eglise et se flattent principalement de constituer les catholiques en flagrant délit d'apostasie, parce qu'ils n'adoptent pas avec eux une thèse qui va droit au bouleversement le plus radical. M. Pelletan, qu'ils ont bourré de tous les textes qu'on lui a vu dégorger, exprime leur opinion dans ce *post-scriptum* de son dernier feuilleton : « Il reste donc *bien avéré* que l'Eglise catholique *interdit* » *le prêt à intérêt sous peine d'excommunication*, et que » dans la rue de Poitiers M. de Montalembert a vendu » au diable le salut de son âme pour le salut de ses » écus. »

C'est pour débiter ces gentillesses que le théologien ordinaire de M. de Girardin (ô rigorisme, où vas-tu te nicher !) a refusé obstinément d'ouvrir la *Théologie morale* de Mgr l'archevêque de Reims, sur la règle catholique touchant le prêt à intérêt. Puisqu'il n'a pas voulu consulter ce livre, nous allons lui apprendre ce qu'il aurait pu si facilement savoir. Il verra que ses fournisseurs proudhoniens ont abusé de sa crédulité, et que, sans permettre aux fidèles d'adorer l'écu de cinq francs et la rente, l'Eglise cependant ne leur interdit pas, sous peine d'excommunication, de tirer profit de leur argent.

Si l'Eglise portait cette prohibition, les catholiques obéiraient plus vite, probablement, que les proudhoniens (s'il en est) qui ont des fonds à placer.

Nous avons à prouver aujourd'hui que le prêt à intérêt, dans une certaine mesure, n'est pas interdit et ne l'a jamais été.

Nous disons le *prêt à intérêt*, non pas l'*usure*. Les proudhoniens et M. Pelletan font entre ces deux choses, dont l'une peut être légitime, dont l'autre ne l'est jamais, une confusion perpétuelle qui leur est fort nécessaire, il est vrai, et sans laquelle ils n'auraient rien à dire, mais que nous devons d'abord signaler. Usure ou intérêt, intérêt ou usure, ils emploient indifféremment ces mots l'un pour l'autre. La synonymie cependant n'est pas parfaite.

Oui, chez les Romains, la signification latine d'*usure*, qui n'est jamais prise en mauvaise part, équivalait à celle de notre mot *intérêt;* chez les théologiens, il n'a pas la même acception. Et comme le genre de crime, qu'à l'exemple des Pères de l'Eglise ils poursuivent dans la personne des *usurarii manifesti*, est ce crime que, d'après eux, nous appelons encore *usure*, ainsi que nous qualifions d'*usuriers* ceux qui le commettent, force a été d'appeler *intérêt* ce qu'ils nomment *usuræ licitæ*, *usuræ legitimæ*, etc., par opposition aux *usuræ illegitimæ*, *illicitæ*, *gravissimæ*, *manifestæ*, etc., etc., dans l'embarras où ils se trouvaient d'inventer des termes conformes à leur véritable pensée pour définir ce qui est défendu et le distinguer de ce qu'ils estiment permis.

L'usure sera donc un *intérêt exorbitant* tiré de l'argent à un taux illicite; mais, canoniquement, l'intérêt en principe n'est point une *usure*. L'Eglise n'a point méconnu ce qu'il y a au fond de juste, d'équitable et de raisonnable dans le fruit que l'on perçoit d'un capital ou d'un héritage prêté à autrui en se conformant aux con-

ditions prescrites par les lois civiles. Ce qu'elle a toujours entendu proscrire, c'est cet épouvantable trafic pour lequel les termes de *crime*, *brigandage*, *vol*, *meurtre*, *ordure*, *monstre*, semblent avec juste raison à peine encore assez forts à saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise, saint Chrysostôme, saint Bernard, dans les sombres peintures qu'ils nous ont tracées de ce qui se passait de leur temps. C'est là ce qu'elle a voulu détruire dans ces mille pratiques de l'usure, ces artifices, ces ruses, ces fraudes dont, à diverses époques, elle a entrepris vainement de dresser l'inventaire. Tâche interminable, grâce à la féconde imagination des trafiquants; tâche dans laquelle elle a été contrariée comme en toutes ses œuvres, par tous les ennemis ordinaires de son action et de sa puissance, lesquels ne sont pas seulement les trafiquants, les avares, les usuriers; tâche, enfin, où le droit civil lui-même l'a souvent entravée par des prescriptions devant lesquelles la sévérité des canons a dû s'arrêter pour éviter de plus grands maux.

Néanmoins, même en dehors du fait d'usure proprement dite et manifeste, sur la question du prêt légal, il y a controverse, nous ne le nions pas. Cette controverse que nos journalistes tranchent en un ou deux feuilletons, trois tout au plus, pour ne pas fatiguer le lecteur, est ancienne dans le monde. L'Eglise ne l'a pas tranchée. Elle a eu ses raisons, sans doute, pour ne pas porter une sentence définitive; et quelles raisons, sinon des raisons de profonde justice et d'ordre social, peuvent avoir suspendu son jugement, elle qui, toujours pleine de confiance dans l'assistance divine, n'a jamais hésité, quand la volonté de Dieu voulait être obéie, à la proclamer au mépris de tous les périls?

Dans le courant du siècle dernier, Bergier, qu'on n'accusera pas d'être facile ou trop ignorant, résumait en ces termes la controverse. Moins hardi que M. Pelletan et ces messieurs de la *Voix du Peuple*, il ne décide rien, mais il laisse voir son sentiment.

« Nous ne prendrons pas sur nous de décider la question célèbre qui est encore agitée entre les théologiens pour savoir si l'*usure légale* ou l'intérêt tiré du prêt de commerce est légitime, ou si c'est une injustice qui emporte toujours l'obligation de restituer. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'après avoir lu plusieurs traités composés sur ce sujet par des hommes très instruits, nous n'avons pas été satisfait et qu'aucun des arguments avancés par ceux qui condamnent le prêt à intérêt ne nous a paru démonstratif et sans réplique.

1° La plupart des raisons sur lesquelles ils se fondent nous semblent prouver autant contre les intérêts d'une rente perpétuelle, que contre ceux que l'on tire d'un prêt passager dont le terme est fixé.

On sait avec quelle rigueur les casuistes s'élevèrent d'abord contre les contrats de constitution de rente; lorsque le débiteur remboursait de son plein gré au bout de vingt ans, il paraissait fort injuste que le créancier reçût son capital entier et gardât encore une pareille somme qu'il avait reçue pour les intérêts; cependant personne n'est plus tenté de regarder cet intérêt comme usuraire et illégitime.

2° Nous ne voyons pas qu'on puisse tirer beaucoup d'avantage du passage de l'Evangile (*Luc.* VI, 35) : *Faites du bien et prêtez sans en espérer*. C'est un précepte de charité, sans doute, en faveur de ceux qui sont dans le besoin et qui empruntent pour se soulager; mais ce n'est plus le cas du négociant, qui emprunte une somme pour en tirer profit. Si on veut l'entendre autrement, on aura de la peine à concilier ces paroles avec les suivantes : « *Donnez, et on vous donnera;* » avec la parabole des talents (*Math.* XXV, 27 et *Luc.* XIX, 23); enfin, avec la loi du *Deutéronome* (XXIII, 19) : « Vous ne *prêterez point* USURE à vos *frères*, *mais aux étrangers*. » Si toute *usure* était un vice, Dieu ne l'aurait pas plus permise aux Juifs à l'égard des étrangers qu'à l'égard de leurs frères. Lorsque David (*Ps.* XIV, 5) met au rang des justes celui qui ne trompe point son prochain par de faux serments, qui ne prête point son argent à *usure*, qui ne reçoit point de présents pour opprimer un innocent; par *prochain*, il entend évidemment un

juif. D'autre part, l'auteur de l'Ecclésiastique condamne ceux qui refusent de payer des intérêts à leurs créanciers : « Plusieurs, dit-il, ont regardé l'usure comme une mauvaise intention et ont chagriné ceux qui les ont aidés dans leurs besoins. »

» 3° Les passages des Pères, qu'on peut citer en grand nombre, ne paraissent plus applicables au temps présent ni à l'état actuel des nations. Plusieurs de ces saints docteurs ont condamné le commerce, en général, aussi rigoureusement que l'*usure*, parce que, de leur temps, le commerce ne se faisait pas avec autant de fidélité, de police et d'ordre qu'aujourd'hui. Mais, depuis que le commerce maritime et la Banque sont établis dans toute l'Europe et assujettis à des réglements très multipliés, l'argent a une valeur qu'il n'avait pas autrefois ; il est devenu une marchandise et non un simple signe de valeurs. Si l'on proposait à un riche marchand de lui faire présent d'une somme de cent écus ou de lui prêter vingt mille francs à intérêts, il préférerait certainement ce dernier parti. Il est difficile de comprendre que le débiteur serait injuste lorsqu'il recevrait les intérêts que l'emprunteur consentirait à lui payer.

» 4° On convient que l'*usure* est légitime dans trois cas : lorsque le prêt ôte un profit réel au prêteur, lorsqu'il lui porte du préjudice, lorsque le capital est en danger, c'est ce qu'on appelle *lucrum cessans*, *damnum emergens*, *periculum sortis*. Or, vu l'instabilité des fortunes, les révolutions du commerce, l'incertitude du véritable état des affaires de l'emprunteur, il est rare de trouver des cas dans lesquels le capital ne court aucun danger.

» 5° En matière de justice, il faut avoir de fortes raisons pour condamner dans le for de la conscience un usage permis ou toléré par les lois civiles. Comme elles sont censées avoir été établies pour l'intérêt général de la société, il ne s'agit plus de décider une question sur les seuls principes du droit naturel de chaque particulier, puisqu'il est impossible que ce droit ne soit pas restreint en plusieurs cas par l'intérêt général de la société. Dès que le législateur civil a le droit de mettre des impôts sur les biens des particuliers, on ne voit pas pourquoi il n'a pas celui de taxer le prix des intérêts de l'argent prêté, comme celui de tout autre marchandise. Si donc aujourd'hui le législateur décidait que, pour le maintien du commerce national, tout argent prêté dans le commerce doit porter intérêt, qui oserait s'élever contre cette loi et la déclarer injuste ? Il ne sert donc à rien d'argumenter uniquement sur la justice commu-

ative, ou sur le droit des particuliers considérés comme abstraction hors e la société civile.

»Ces considérations nous paraissent assez graves pour ne pas condamer absolument et sans réserve le prêt de commerce, et ce seul exemple uffit pour montrer l'ineptie des philosophes qui ont soutenu que la loi aturelle, le droit naturel sont clairs, évidents, sensibles à tout homme ui fait usage de sa raison. Ils demanderont peut-être pourquoi l'Evanile n'a pas formellement décidé la question. Parce que le divin auteur e cette loi savait très bien que l'état, les intérêts, les droits de la soété civile ne pouvaient pas toujours être les mêmes qu'ils étaient de n temps et chez la nation à laquelle il parlait. Mais il nous a donné s préceptes de charité qui peuvent nous guider dans tous les temps et ns tous les lieux et qui suppléent à la lumière naturelle à l'égard des estions mêmes de justice les plus compliquées et les plus obscures.

» Sur celles-ci, nous ne voyons d'autre parti à prendre que celui du ute et de l'incertitude, nous n'oserions conseiller à personne le prêt commerce, puisqu'il est condamné par des auteurs très instruits; mais, l était arrivé à un homme d'en faire usage et d'en tirer des intérêts, us n'oserions pas non plus l'obliger à les restituer, nous craindrions commettre une injustice à son égard. »

Voilà l'opinion de Bergier sur les *opinions* émises jusu'à lui contre le prêt à intérêt. Depuis l'époque où Bergier écrivait, le Saint-Siége a été consulté. A-t-il donné es réponses définitives? a-t-il porté des condamnations, ılminé des excommunications? C'est ce que nous exaınerons prochainement, après avoir vérifié si, comme n l'assure, à défaut de Moïse et de l'Evangile, qui n'ont as défendu le prêt à intérêt, les Pères et les Conciles ont unanimes pour le flétrir.

3 novembre 1849.

III. Dans l'intention secrète d'humilier la sagesse de Eglise, M. Pelletan, adorateur du capital et de la rente,

s'est donc muni de quelque demi-douzaine de textes contre le capital et la rente. Ses pourvoyeurs ont été chiches. L'art des citations, tel surtout qu'ils le pratiquent, leur permettait de trouver davantage. Voyons si Bergier a tort de dire que « les passages des Pères » qu'on peut citer en grand nombre ne paraissent plus » applicables au temps présent et à l'état actuel des » nations. »

Voici quelques lignes de saint Ambroise :

« Ils épient, par leurs affidés, les jeunes gens riches... et tendent leurs filets pour les mieux dépouiller de ce qu'ils possèdent. »

Reconnaît-on là le simple prêteur à intérêt, ou l'immonde usurier qui s'enrichit du libertinage des jeunes gens de famille? M. Pelletan fait de l'épargne un éloge si senti, qu'il doit avoir de l'argent placé : croirons-nous qu'il a tendu des filets et que ses affidés rôdent autour du *Jockey-Club*?

« Combien se sont étranglés à cause de l'usure!..... J'ai vu un père traîner ses fils au marché, disant : Par votre propre servitude, rachetez la liberté de votre père! »

Le saint évêque aurait-il tracé de telles peintures, si, de son temps, l'intérêt de l'argent eût été à cinq?

Saint Augustin :

« Celui qui vole un riche est-il plus barbare que celui qui *égorge* le pauvre avec l'usure? »

Est-ce le prêt à intérêt ou l'usure, *meurtre du pauvre*, que le saint condamne?

Saint Grégoire de Nysse ayant prêché vivement contre la pratique excessive de l'usure :

« Les gens pécunieux dirent publiquement qu'ils ne prêteraient plus aux pauvres. »

avaient donc compris qu'il ne leur était pas inter-
prêter à intérêt aux riches?

s saints moralistes de la primitive Eglise, passons
siècles de la scolastique. Malgré toutes les sévérités
éologiens, que voyons-nous dans toutes leurs dis-
tions de constitution de rentes perpétuelles, du lucre
nt, du risque à courir, *periculum sortis, damnum
rgens, lucrum cessans,* sinon l'aveu de ce que l'inté-
en soi de légitime?

travers ses restrictions, saint Thomas ne veut pas le
onnaître :

Celui qui prête peut, sans péché, après convention avec celui qui
nte, déduire une compensation du dommage qu'il encourt en prê-
— Ce n'est pas vendre l'usage de l'argent, mais éviter un dom-
. »

illeurs :

Si vous comptez votre argent à un marchand, à un artisan, en vous
iant avec lui, la propriété de l'argent n'est pas transportée, et
, comme les négociations ou les fabrications se font au péril de
société, vous pouvez honnêtement exiger une partie des bénéfices. »

ut-on, après cela, condamner les actions indus-
les? Si, parmi les actionnaires des mines de Saint-
ain, du physionotype, du paracrotte, et autres *af-
es* de M. de Girardin, se trouvaient des catholiques,
Pelletan estimera-t-il qu'ils ont perdu leur âme en
me temps que leurs écus?

utre le droit qu'a le prêteur de réclamer le gain qu'il
ait réalisé lui-même, il peut y ajouter une compen-
on légère. — *Quia minus est habere aliquid in virtute
m in actu,* dit encore saint Thomas, reconnaissant
l'égalité exigée dans les conditions du *mutuum*
iste pas entre la situation de Pierre qui prête aujour-

d'hui mille francs à Paul, et celle de Paul qui souscrit à Pierre un billet payable dans un an.

Saint Antonin qualifie d'usure mentale le fait de celui qui prête sans intérêt, avec l'espoir de déterminer l'acheteur à se fournir dans son magasin. Que dit-il de celui qui paie avant terme et retient l'escompte?

« Ce n'est point alors *usure*, parce qu'il n'en retire pas un gain, mais se conserve seulement sauf dommage, *se indemnem conservat*. »

On nous cite encore Gerson. A-t-on lu son traité : *De Contractibus*? En prescrivant l'usure, il admet l'intérêt de l'argent dans les contrats de rentes qu'on peut racheter après un temps déterminé : *Facultas redimendi ad certum tempus*, ou quand on le veut : *Facultas redimendi toties quoties*. Et, pour le dire en passant, si l'Eglise proscrivait l'intérêt de l'argent, quelle usure effroyable elle eût cependant tolérée dans ces contrats de rente perpétuelle qui, après vingt ans, rendent l'intégrité du capital, le double après quarante, le quadruple après quatre-vingts, et ainsi à l'infini! Convenez donc, en dépit de tous vos textes, que, plus ou moins large, toujours a été faite par les théologiens la prudente distinction que vous voulez contester, témoin l'encyclique de Benoît XIV, en 1745 :

« On ne nie pas qu'il y ait des contrats différents du *mutuum*, qui fournissent les moyens de placer son argent, soit pour se procurer des revenus annuels, soit pour participer à des négociations ou autrement. »

Nous savons maintenant comment il faut entendre les canons des Conciles. Mais ici nous avons une observation à faire : « On ne peut, sans se lasser, nous disent les proudhoniens, énumérer toutes les condamnations canoniques... » La vérité est que les décisions canoniques sont sans nombre contre les *clercs* qui se livrent à l'usure,

omme à toutes les affaires séculières; mais on peut fort ien, « sans se lasser, » énumérer les Conciles qui, dans es prohibitions, mentionnent les laïques. Cette lacune, u'il faut déjà noter dans le premier corps de législation anonique recueilli et décrété par le pape saint Clément, xiste dans les huit premiers Conciles œcuméniques, de- uis celui de Nicée, en 325, jusqu'à celui de Latran, en 123. Elle existe également dans la foule des Conciles articuliers, et c'est sans doute pourquoi nos adversaires, près nous avoir jeté la date problématique d'Elvire, font ne enjambée de sept siècles, jusqu'au Concile de Reims, n 1049.

Observons encore que, durant cette période de sept iècles, la loi civile, si souvent inspirée par l'Eglise et ui fait tant d'efforts pour se mouler sur la loi religieuse, utorise et fixe elle-même l'intérêt de l'argent. Justinien romulgue, sous l'invocation de la Sainte-Trinité, ses *Novelles* réglant le taux de l'intérêt. Abolies à l'époque u schisme par la rigidité de l'empereur Basile, qui veut mposer le crédit gratuit, les Novelles de Justinien sont établies, *in nomine Christi, summi hominum legisla- toris,* par Léon, avouant la misère effroyable qu'a causée l'édit de son père.

C'est en 1139 que, pour la première fois, un Concile général, renouvelant les canons contre les clercs, au sujet des affaires séculières et des métiers à eux interdits, lance l'anathème contre le *laïque* usurier. Il faut extirper l'in- satiable rapacité des usuriers, *Insatiabilem fœneratorum rapacitatem;* il faut prêter force à l'impuissance de la loi civile contre l'usure, ce chancre qui força tant de princes chrétiens à expulser les juifs. L'abus va faire oublier, mais non pas méconnaître le principe.

Ainsi, en 1179, troisième Concile général de Latran, sous Alexandre III, anathèmes les plus sévères contre les *usurarii manifesti*. Qu'il ne soit pas même permis de *prêter à usure, dans l'idée de racheter un prisonnier*, répond l'inflexible Alexandre III, redoutant d'ouvrir une issue à la subtile cupidité des usuriers; que les *clercs* surtout s'abstiennent de toute espèce d'usure, « si ce » n'est pourtant lorsqu'il s'agit de racheter un bénéfice » ecclésiastique des mains d'un laïque : *Nisi forte bene-* » *ficium Ecclesiæ fuerit redimendum ei de manu laicali.*» Tant il est vrai qu'il ne s'agit, au fond des plus sévères décisions, que d'abolir l'usure et non de réprouver le principe de l'intérêt.

An 1215, 4e Concile général de Latran :

« Plus la religion veut comprimer les *exactions usuraires des juifs*, plus ils en *surchargent* les chrétiens, au point d'*épuiser* leurs facultés. Afin de pourvoir à ce qu'ils n'en accablent aussi cruellement *(immaniter)* les chrétiens, par ce décret nous avons résolu que si les juifs, de quelque façon que ce soit, *extorquent* des chrétiens d'*excessives et intolérables usures*, etc..., qu'on les expulse de tous pays. »

De quels laïques usuriers, de quel genre d'intérêt ou d'usure est-il ici question?

De 1545 à 1563, dernier Concile général, à Trente. Point de décret universel, pour ainsi dire. Comme les banquiers et les juifs de Trente profitaient de l'affluence des étrangers pour hausser outre mesure le prix de l'argent, les Pères firent publier un décret où étaient énumérés *quædam hujus generis delicta* condamnés *nominatim* par les canons. Cette énumération n'est point venue jusqu'à nous.

Mais en 1565, Concile de Milan, nous lisons :

« Il nous a paru bon, d'après les saintes Ecritures et les Pères, d'an-

er certains délits de ce genre qui se commettent çà et là dans la vince... Qu'on ne prenne point plus que le capital prêté, même pour iers de pupilles, de veuves, etc., si ce n'est autant que cela est inalement permis par le droit : *Nisi quatenus id a jure nominatim mittitur.* »

Or, le droit exige des tuteurs qu'ils placent à intérêts gitimes les deniers des pupilles et les deniers dotaux. qui prouve combien le principe de l'intérêt est ici avegardé, c'est le 69e canon du même Concile : Que évêques prennent soin d'établir dans les villes imrtantes *loca pia, quæ montes pietatis appellantur*, des onts-de-piété, où les pauvres puissent emprunter à inrêt. « *Car ce que l'on y perçoit au-delà du principal est pas une usure.* »

Comment, en effet, établir des monts-de-piété avec pprobation des Souverains Pontifes, si au fond, dans sure, l'Eglise entend proscrire tout intérêt de l'argent? épétons-le : les distinctions infinies où les théologiens nt déployé tant de sévérité et de subtilité d'esprit n'attstent que leurs glorieux efforts pour empêcher la cupité d'abriter ses criminelles pratiques sous un principe connu par eux légitime, mais à la condition d'être cirmscrit par certaines limites que l'Eglise, suivant les mps et les lieux, s'est toujours réservé le droit de resrrer et d'étendre.

De cette distinction mal faite, provinrent tant de lois viles mal rédigées et contradictoires, promulguées par s rois. Un édit de saint Louis interdit l'usure, et d'aes édits fixent pour les foires de Champagne l'intérêt e l'argent à 12 ou 15 p. 100. Des édits chassent les ifs et les Lombards, et d'autres édits les rappellent, vu disette de numéraire, en leur accordant un intérêt gal de 15 ou 20 p. 100 qui ne les satisfait pas encore.

On peut compter dans Duvergier la liste des édits qui règlent le taux de l'argent, depuis 1576, où il est fixé au denier 12, jusqu'aux approches de la Révolution, où il tombe au denier 20. La loi civile, qui ne cesse de proscrire l'usure, ne cesse aussi de reconnaître un intérêt légitime de l'argent. Le langage de Louis XIV, dans le préambule de l'ordonnance qui institue les monts-de-piété, paraîtra sans doute assez formel :

« Les rois nos prédécesseurs ont, par plusieurs édits, infligé des peines sévères à ceux qui faisaient le trafic illicite de prêter de l'argent à *excessif intérêt*... Nous voulons employer tous les efforts de notre autorité royale pour renverser tout à la fois et les fondements et les ministres de cette criminelle pratique d'*usure* qui s'exerce dans les principales villes de notre royaume ; et d'*autant que ce trafic de l'emprunt et du prêt d'argent est très utile et très nécessaire* dans nos Etats, nous avons voulu établir des monts-de-piété, abolissant de cette sorte le *pernicieux trafic des usuriers* et le criminel usage des usures, dont le taux arbitraire amène la ruine des familles. » (Ordonnance de 1643.)

Nous n'étendrons pas davantage ces notes. Nous craindrions nous-même d'errer et de prononcer quelques paroles qui iraient au-delà de notre pensée, entièrement soumise dans le présent et dans l'avenir au jugement de l'Eglise. Nous avons voulu seulement prouver à M. Pelletan que l'érudition socialiste ne mérite pas la foi qu'il lui accorde. Nous croyons avoir atteint notre but, qui est d'établir que l'Eglise, comme la langue et le bon sens, distingue entre le *prêt* et l'*usure*, entre le *prêteur* et l'*usurier*. Il n'en coûte rien aux socialistes de damner les gens, et M. Pelletan assure agréablement que les catholiques, qui ne pensent pas à cet égard comme M. Proudhon, « vendent au diable le salut de leur âme pour le salut de leurs écus. » L'Eglise et les catholiques y regardent de plus près.

Benoît XIV termine son encyclique du 1er novembre 5 en enjoignant à ceux qui *osent* décider sur ces ières, d'éviter les deux extrêmes, qui sont toujours eux :

Car quelques-uns jugent des choses avec tant de sévérité, qu'ils ennent tout profit qu'on tire de son argent comme illicite et usu- ; quelques autres, au contraire, sont si indulgents et si relâchés s se persuadent que tout profit est exempt d'usure. » « Qu'ils ne chent pas trop à leurs opinions particulières, poursuit ce grand ; qu'avant de donner des décisions, ils consultent plusieurs auteurs mmés, et qu'ils suivent les sentiments les plus conformes à la n et à l'autorité. S'il s'élève des contestations sur la légitimité de ques contrats particuliers, on doit s'abstenir de toute censure et oute qualification injurieuse à l'égard des opinions contraires. »

L'Eglise pousse loin la réserve sur ce point. La ques- n de savoir si la loi civile suffit, indépendamment de t autre titre extrinsèque au prêt, pour permettre de cevoir quelque chose en plus du capital, a été cent s tranchée par la négative :

Cependant, depuis un certain temps, depuis que l'industrie et le mmerce ont pris de l'accroissement, que l'état de la société n'est plus même qu'autrefois, les esprits se sont partagés sur la question dont agit, au point de la rendre douteuse et problématique. Dans ce doute, s'est adressé au Souverain Pontife; et il résulte de plusieurs ré- ses du Saint-Office et de la Sacrée-Pénitencerie, la plupart approu- s par les papes Pie VIII et Grégoire XVI : 1° Qu'on ne doit point *uiéter* au tribunal de la pénitence le prêtre qui, malgré la connais- ce qu'il a de la doctrine de Benoît XIV et des autres Papes au sujet l'usure, enseigne *(docet)* que la loi civile, sans être accompagnée ucun titre extrinsèque au prêt, suffit pour légitimer le prêt à intérêt; ue rien ne s'oppose à ce qu'on donne l'absolution sacramentelle à prêtre, jusqu'à ce que le Saint-Siége ait donné une décision défini- , s'il est d'ailleurs décidé à se soumettre à ce qui sera décidé. Qu'un confesseur agirait trop *durement* et trop *sévèrement* en refu- t l'absolution à ceux qui croient pouvoir retirer l'intérêt du prêt

sans avoir d'autre titre que la loi civile. 3° Qu'on peut absoudre sacramentellement, sans imposer aucune restitution, les pénitents qui, étant de mauvaise foi, ont perçu des intérêts du prêt aux termes de la loi, s'ils sont repentants d'avoir agi contre leur conscience et se montrent d'ailleurs disposés à s'en rapporter à ce qui pourra être décidé par le Saint-Siége (1).

Quant aux catholiques « qui vendent le salut de leur âme pour celui de leurs écus, » on voit bien que les socialistes et les adorateurs de la pièce d'argent ne connaissent pas les scrupules auxquels sont sujets ces pauvres « dévots. » Qui consulte le Saint-Siége pour savoir s'il est légitime de placer à 5 p. %? Qui demande aux confesseurs si l'on peut recevoir l'intérêt de ce que l'on a prêté? Qui s'inquiète de savoir si l'on est dans les conditions requises pour toucher cet intérêt et s'il faut le garder ou le restituer? Sont-ce ceux qui adorent l'écu de cinq francs comme le second rédempteur de l'humanité, ceux qui ne croient posséder leur âme qu'autant qu'ils la tiennent dans leur bourse sous forme de monnaie; ou ceux qui ne croient, ne confessent et n'adorent que Jésus-Christ?

Nous le demandons à M. Proudhon lui-même : Qui serait plus promptement conduit à devenir un usurier manifeste, ou de l'homme qui adopterait le *credo* de son auxiliaire M. Pelletan, ou de l'homme qui reste fidèle au *credo* de l'Eglise?

Il nous reste un dernier mot à dire. En traitant cette question du prêt, comme précédemment en traitant celle de la propriété, nous avons eu simplement en vue d'établir les principes et le droit, nullement de nous constituer les champions des propriétaires et des banquiers. M. Pel-

(1) *Théologie morale*, par l'archevêque de Reims, t. 1

etan, pour faciliter l'éclosion de ses bons mots, a voulu nous attribuer ce rôle; nous ne l'acceptons point. Ce rôle ui appartient mieux qu'à nous. Dans le parti bourgeois, l représente une fraction considérable, celle qui ne sait ni ce qu'elle croit ni qui elle veut, mais qui adore la nonnaie; nous n'en représentons aucune; et si nous dé- endons beaucoup de choses que la bourgeoisie défend, e n'est ni par les convictions ni avec les passions et les lesseins qui l'animent. Nous sommes à cet égard fort lésintéressés. L'*Univers* est, grâce à Dieu, une Répu- olique de pauvres; nos propriétés, nos capitaux, nos entes, n'enrichiront jamais le trésor socialiste. Mais des rérités nécessaires, mais des principes indispensables à la ociété sont méconnus, voilà ce que nous défendons. Nous croyons avec l'Eglise, contre M. Proudhon, que la ropriété est sacrée, qu'elle a son droit dans la loi de Dieu. M Pelletan ne croit point cela, et il se flatte de roire autre chose. Nous lui disons que si le droit de la ropriété ne repose pas sur la loi divine, il n'existe plus; t ceux qui veulent le conserver, en lui ôtant ce fon- lement, auraient besoin de ressources d'esprit infiniment upérieures à celles que M. Pelletan a déployées, pour viter, non pas de tomber dans l'absurde, la chute est nfaillible, mais d'y tomber ridiculement. Sur la ques- ion de l'intérêt de l'argent, M. Proudhon affirme que 'Eglise proscrit l'intérêt, et conclut qu'elle fait bien. M. Pelletan affirme la même chose, et conclut que l'E- glise fait mal. Nous disons à M. Proudhon que l'Eglise ne mérite pas ses compliments, et à M. Pelletan qu'elle ne justifie pas ses critiques. L'Eglise réprime l'abus et permet l'usage. Attentive à la marche du temps, aux besoins des sociétés, elle élargit ou resserre les liens tou-

jours sages de la discipline, et laisse ses enfants libres d'agir, après les avoir avertis, dans le cercle de la tolérance, entre ce qu'elle approuve et ce qu'elle défend. Ils connaissent la limite où elle aime qu'ils se renferment et celle qu'elle leur interdit de franchir. Cette limite, nous l'avons indiquée pour répondre, comme catholiques, aux questions et aux injures qui nous étaient adressées. C'est à M. Pelletan et à M. Proudhon de décider entre eux ce qui adviendrait si l'Eglise, qu'ils méprisent également, n'était plus là pour modérer dans le cœur des hommes les élans de la cupidité. Nous croyons, quant à nous, que M. Proudhon triompherait d'abord, et que le capital serait anéanti; mais quelle belle revanche prendrait plus tard et bientôt la thèse de M. Pelletan! Avec quel enthousiasme les gens d'esprit, les travailleurs de la pensée se précipiteraient vers les autels de la pièce d'argent, ce dieu qui s'est appelé jadis le veau d'or! Que de proudhoniens se convertiraient! Que de pauvres seraient immolés aux pieds de l'idole!...

7 novembre 1849.

IV. La *Presse* publie une défense de M. Pelletan, sous forme de lettre au rédacteur de l'*Univers*. Cette façon épistolaire plaît à notre théologien. Par là, ses articles se rapprochent encore plus des *Provinciales*, et il devient insensiblement un petit Pascal au service des jansénistes du temps présent, qui sont MM. de Girardin et Proudhon.

M. Pelletan touche d'abord la question de propriété, simplement pour résumer nos dernières observations. Voici comment il s'en soulage :

« Vous avez émis sur la propriété des arguments entièrement inédits, qui nous paraissent plus fins que fleur de farine.

» Vous m'avez appris que le Sauveur, voulant se montrer agréable aux propriétaires, avait envoyé Judas se pendre, uniquement pour qu'il y eût dorénavant de la corde de pendu dans la question de propriété.

» Vous m'avez appris que, Notre-Seigneur étant propriétaire principal de tous les immeubles, je ne possède, moi qui vous parle, un champ de luzerne dans la commune de la Tremblade, qu'en vertu d'une donation sous seing-privé que Notre-Seigneur a bien voulu faire à mon intention au bonhomme Jarousseau, mon grand-père, dans la personne de mon autre grand-père, le patriarche Abraham, etc., etc. »

Cela dit, M. Pelletan, plus léger que sa plume, se sauve de cette question de propriété, où il ne semble plus si à son aise, et s'enferme dans la question du prêt à intérêt. Là il se sent invincible, grâce à son système de défense. Sous ses airs folâtres, c'est un homme prudent et qui sait se servir d'un texte. Il a un texte; il le tourne, le retourne, le manie en tous sens et ne le voit jamais que d'un côté.

On lui montre l'endroit où il l'a pris, on étale sous ses yeux ce qui suit, ce qui précède, tout ce milieu de pensée dont le texte cité ne se peut disjoindre. Il est aveugle.

On lui dit : Mais écoutez donc le sens que l'Eglise, invoquée par vous, donne à ce que vous citez. Il est sourd.

Si on le pousse, il crie qu'on épilogue sur les virgules.

S'il fait enfin retraite et qu'on le suive, il crie qu'on le fuit.

On lui ôte des mains un passage de saint Jérôme manifestement falsifié et pris à contre-sens. Toute équivoque, tout faux-fuyant est impossible. Il n'en parle plus.

Il prie qu'on lui réponde spécialement sur deux passages de saint Chrysostôme et de saint Clément, qui ont, dit-il en son beau style d'huissier-priseur du Parnasse, « une énorme importance. » On lui répond. Il n'a pas compris saint Chrysostôme; le texte de saint Clément n'est pas de saint Clément; il n'y a d'*énorme* que sa bévue. Il se tait.

On le laisse; il revient, refait sa toile avec d'autres textes, raccommode, rapetasse, bouche les plus gros trous avec l'étoupe de ses bons mots et chante victoire.

C'est ainsi qu'il a triomphé sur la question de propriété, c'est ainsi qu'il va triompher sur la question du prêt à intérêt; mais, nous le répétons, cette polémique finie, il n'y reviendra plus.

Sa défense consiste à reproduire ses arguments, à se taire sur les nôtres et à nous faire dire un peu quelquefois ce que nous n'avons pas dit.

Il veut faire de nous un défenseur de l'usure et il veut prouver que l'Eglise interdit le prêt à intérêt. Voilà sa thèse. Nous disons que l'Eglise réprouve l'*usure* et ne réprouve pas le prêt à intérêt, voilà la nôtre. Ou plutôt nous n'avons pas de thèse ici. Nous condamnons ce que l'Eglise condamne; ce qu'elle n'aime pas, nous ne l'aimons point; ce qu'elle approuve, nous le trouvons bon, comme elle, dans la même mesure, et jusqu'au jour où elle décidera autrement. M. Pelletan ergote tantôt pour plaire aux proudhoniens contre les banquiers, tantôt pour plaire aux banquiers contre l'Eglise, tantôt pour mettre son propre esprit devant le miroir et le contempler à loisir. Nous n'écrivons ni pour les proudhoniens, ni pour les banquiers, ni pour étaler notre science. Elle est petite sur ces matières « qui demandent, dit le Pape Be-

» noit XIV, une grande connaissance de la théologie et » des sacrés canons; » et nous ne les entendrions pas mieux que M. Pelletan lui-même, si nous n'y apportions point la soumission qu'un catholique doit aux décisions de l'Eglise. Nous écrivons pour répéter ce que l'Eglise enseigne et pour admirer sa sagesse infinie.

Ce que l'Eglise enseigne, c'est que l'usure est un crime; c'est qu'il y a des cas où l'intérêt du prêt, même modéré, est usuraire; c'est qu'il y en a d'autres où il ne l'est pas. M. Pelletan allègue force textes, et des Pères et des Conciles, pour établir que tout intérêt du prêt est toujours usuraire. Nous avons expliqué dans quel sens, dans quel temps, au milieu de quels crimes et de quelles rapines, les Pères avaient élevé la voix; M. Pelletan ne conteste pas ces explications. Il n'y touche point. Nous avons remarqué le silence des huit premiers Conciles œcuméniques sur le prêt à intérêt pratiqué par les laïques : M. Pelletan n'explique pas ce silence, qui serait bien inconcevable, si le prêt à intérêt était en soi, toujours et en tous cas, une *usure* dans la force du mot.

Nous lui avons indiqué la longue suite de lois civiles rendues, dans les siècles les plus chrétiens, par les princes les plus chrétiens, qui fixent le taux de l'intérêt. Il nous répond, avec l'Assemblée du clergé de France (1682), la Faculté de Paris et Bossuet : « Que l'intérêt du *pur prêt* est contre la loi naturelle et la loi divine, auxquelles la loi civile ne peut déroger, sous quelque prétexte que ce soit. » Où avons-nous prétendu le contraire? Nous avons dit, d'après Mgr l'archevêque de Reims, que la loi civile toute seule, et sans autre titre légitime, n'autorise pas le prêteur à exiger un intérêt de l'argent qu'il a prêté. Cependant, même en ce cas, l'Eglise, considérant les

temps, use encore de tolérance. Au prêteur qui s'en tient à la loi civile, elle n'impose pas la restitution de ce qu'il a perçu en vertu simplement de cette loi.

M. Pelletan comprend-il bien la question? Nous allons l'éclaircir par un exemple.

Nous supposons que le rédacteur de la *Voix du Peuple* ait besoin d'une somme et qu'il vienne l'emprunter à M. Pelletan. M. Pelletan livre ses écus; cela se fait comme entre gentilshommes, sans spéculation, sans convention: c'est un simple prêt. Au bout d'un an, le rédacteur de la *Voix du Peuple*, devenu ministre, rend la somme. Mais M. Pelletan, s'appuyant de la loi civile, exige en sus un intérêt au taux légal. Voilà l'usure. Dans le for intérieur, M. Pelletan n'a pas droit à cet intérêt-là. Du temps de Bossuet, son confesseur l'aurait obligé à restitution. De notre temps il pourrait, à la rigueur, garder le trop perçu; ce ne serait point de la perfection, mais enfin le confesseur n'exigerait de lui autre chose, sinon qu'il s'en rapportât pour l'avenir à la décision du Souverain Pontife.

Autre cas. C'est M. Pelletan qui emprunte : il est homme d'honneur, il est économe, il a son pré de la Tremblade, il pourra rendre. Néanmoins le prêteur, considérant : 1° qu'il se prive momentanément d'un argent dont il a besoin et dont il tire profit, *lucrum cessans;* 2° que son argent, après tout, ne sera plus en sa possession, *damnum emergens;* 3° que la république sociale peut venir avant l'échéance du billet et emporter M. Pelletan et sa luzerne, *periculum sortis;* le prêteur, disons-nous, considérant ces choses, accepte le 5 p. % que M. Pelletan lui offre. Est-il excommunié ce prêteur? Quelques casuistes le pensent, M. Proudhon l'affirme,

M. Pelletan le soutient; mais il n'y a point de concile, point de décision canonique, point de pape qui le dise. Il n'y en a point.

Comment, point de Pape! s'écrie M. Pelletan; et Benoît XIV, dont je vous cite un texte? — Benoît XIV, comme les autres, Monsieur Pelletan, reconnaît que certains titres, qui ne sont pas intrinsèques au prêt, ni intimement unis à sa nature, peuvent donner un droit *juste et légitime* (vous comprenez bien?) d'exiger quelque chose au-delà du capital. — De plus, le même Benoît XIV vous invite expressément à vous taire.

Et Léon X? — Léon X, Monsieur Pelletan, autorise formellement l'intérêt perçu par les monts-de-piété, comme vous l'auriez pu voir dans le canon du concile de Milan cité par vous. Vous dites que c'est bien différent. C'est ce que vous voudrez, mais c'est aussi le prêt à intérêt. Si la gratuité du prêt était un précepte aussi absolu que vous le prétendez, l'Eglise n'y dérogerait en aucune occasion ni en vue d'aucune nécessité. Elle exposerait plutôt, comme elle l'a fait durant dix-huit siècles, sa paix et sa vie; elle se priverait de l'adhésion des hommes qui ont de l'argent à placer, comme elle s'est passée de celle des orgueilleux, des débauchés, des adultères et des *usurarii manifesti*.

Mais les distinctions gênent M. Pelletan, il n'en veut point, et continue de produire des autorités avec cette belle assurance d'un homme qui ne sait rien au-delà de ce qu'il vient d'apprendre tout à l'heure. Il nous apprend, non sans beaucoup de fanfares, que la Faculté de théologie de Paris s'opposa, sous Colbert, à la création d'une banque. Nous lui apprenons que la même Faculté ne fit aucune opposition à l'établissement de la banque de Law,

déclarée banque royale par un édit enregistré au Parlement.

Rien n'égale l'amour de M. Pelletan pour les textes, si ce n'est le mépris qu'il fait de ces mêmes textes redressés, ou de ceux qu'on leur oppose. N'a-t-il rien à dire de saint Antonin, qui permet l'escompte; de saint Thomas qui autorise le prêteur à déduire une compensation du dommage qu'il encourt en prêtant; de Gerson, qui approuve les contrats de rentes rachetables à volonté; enfin de Benoît XIV, qui, proscrivant l'intérêt du prêt, spécifie cependant les cas où cet intérêt peut être *justement et légitimement exigé*?

Il se tait sur tout cela; mais il nous demande « à qui nous espérons persuader que Bossuet, que l'assemblée générale du clergé, qu'avant eux, qu'après eux tant d'évêques, tant de conciles, tant de professeurs en droit canon, *tant de Papes* ont pu si grossièrement se tromper sur le sens de l'Ecriture. » M. Pelletan affectionne cette sorte de plaisanterie. Comment! vous soutenez que l'Eglise n'entend pas l'Ecriture comme je l'entends! A qui espérez-vous persuader qu'elle tombe dans cette erreur grossière?

M. Pelletan nous promet, en terminant, de réfuter Bergier et « notre arrêt tronqué de la Pénitencerie. » Il paraît qu'à son avis Bergier aussi et la Sacrée-Pénitence se sont trompés sur le sens de l'Ecriture.

Et, ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que l'Ecriture elle-même, d'après M. Pelletan, s'est trompée; car, lorsqu'il nous aura prouvé, à sa manière, que l'Ecriture et l'Eglise interdisent et condamnent toujours toute espèce d'intérêt du capital, alors M. Pelletan, développant tous ses moyens, fera voir que l'Ecriture et l'Eglise n'ont rien

compris aux besoins de la société, et que l'intérêt du capital est l'instrument principal et nécessaire de la rédemption de l'humanité.

Nous espérons bien qu'il en trouvera l'aveu dans l'Ecriture, dans les Pères et dans les Conciles.

LE ROI DE PRUSSE ET LA RÉVOLUTION (1).

13 novembre 1849.

On nous écrit de Berlin :

« Il me semble que vous vous faites, en France, de graves illusions sur l'état de l'Allemagne et sur la marche future des événements. Les uns annoncent des catastrophes très prochaines et un triomphe complet et presque immédiat de l'esprit révolutionnaire; les autres s'attendent à une restauration également imminente et non moins soudaine de l'autorité, par l'accord des trois grandes puissances, l'Autriche, la Prusse et la Russie. Ceux qui parlent ainsi se croient les plus sûrs de voir juste, et je m'explique leur conviction. Elle serait fondée

(1) Cet article, sous forme de lettre, a été écrit après une conversation de Donoso Cortès, qui revenait de son ambassade à Berlin.

es trois puissances étaient vraiment d'accord. Mais cet ord n'existe pas. Les deux empereurs peut-être s'en- dent; mais le roi de Prusse s'est affranchi de l'al- nce et en paralyse l'effet actuel.

» Le roi de Prusse est l'homme le plus capable de vaincre révolution et qui la hait le plus : c'est par lui qu'elle ɔmphera; c'est par lui qu'elle aura son jour, terrible ur l'Allemagne et pour tout le monde. Elle l'aura, non ; peut-être demain, comme quelques-uns le disent, ais infailliblement et assez tôt.

» Vous ne connaissez point le caractère du roi de Prusse. oyez-en un témoin qui l'a vu de près et souvent. Fré- ric-Guillaume est un homme admirablement doué. Il t très éloquent, très instruit, sachant presque toutes s langues d'Europe et les sachant bien. Ses connais- nces, très variées, vont jusqu'à l'érudition; son goût ur les arts est exquis, magnifique, vraiment royal. erlin est devenu par lui l'Athènes de la civilisation. ous l'impulsion, il faudrait presque dire sous la direc- n du monarque, on y crée tous les jours des merveilles. t orateur, ce savant, cet artiste est de plus un noble eur, plein de sentiments religieux et d'idées hautes. Il a dans sa piété une teinte de mysticisme; il croit à son torité, à son droit, comme Louis XIV; à sa mission, mme Jeanne-d'Arc. On n'en demande pas tant au- urd'hui pour faire un homme de génie, et Frédéric- uillaume serait, en effet, un homme de génie s'il ne lui anquait une petite chose : le bon sens.

» C'est l'absence de cette humble qualité qui le perdra. ante de bon sens, il est devenu le serviteur, il deviendra vaincu et la victime de cet esprit révolutionnaire qu'il éprise, qu'il se croit appelé à vaincre, qu'il pense avoir

dompté, et qui déjà l'enlace dans cette captivité dont les rois ne sortent que pour l'exil ou pour l'échafaud.

» Frédéric-Guillaume est absolutiste et l'a toujours été. Comme prince royal, il faisait de l'opposition au gouvernement du feu roi, qu'il accusait d'employer trop d'intermédiaires entre le peuple et lui. Il trouvait, non sans raison, que l'autorité royale s'amoindrissait par la prépondérance de son principal et plus sûr instrument, l'administration. Tout le monde connaît la perfection de l'administration prussienne. Nulle part la bureaucratie, cette main avilissante du despotisme moderne, ne s'applique plus souple et plus large sur la liberté humaine, et ne l'étreint plus complétement. Mais de tous les agents que peut employer le pouvoir, le bureaucrate est le plus prompt à se rendre nécessaire, à connaître le moment où il l'est devenu, à abuser du besoin qu'il sait qu'on a de lui. Ainsi arriva-t-il en Prusse. Véritable servante-maîtresse, la bureaucratie avait fait, comme chez vous, passer dans la bourgeoisie la réalité du pouvoir, et, sans disputer au Roi aucune de ses prérogatives, l'obligeait de compter avec elle. La bourgeoisie n'est propre qu'au règne des bureaux; vous savez si elle s'y entend, de quelle façon dure, taquine, irritante elle l'exerce, et comme elle a bien vite fait de corrompre et de désaffectionner les populations. Vous savez également si cette influence, qui pèse partout, est facile à détruire.

» Voilà pourtant ce que le prince de Prusse rêvait. Il se promettait, quand le jour serait venu, de chasser la servante et de se rendre maître chez lui. On ne pouvait l'en blâmer; c'était l'intérêt de son peuple et le sien. Dieu l'appela au trône; mais alors, par un de ces calculs dont il ne faut chercher le secret que dans la haute opinion

r'il a de sa finesse et de son habileté, Frédéric-Guillaume emprunta, pour se défaire de la bureaucratie, le cours de la révolution. A la vérité, ce n'était pas seulement de la bureaucratie qu'il voulait se délivrer, il yyait encore en Prusse quelque chose qui choquait sa ɛrté, un reste de pouvoir ou plutôt d'influence aristoatique, il crut que la révolution seule serait assez forte our tout abattre du même coup : il la lâcha contre ses areaux et contre sa noblesse, se réservant de la mater suite avec son armée, qui est belle, puissante, parfaiment organisée, disciplinée admirablement et tout entère royaliste.

» Cet arrière-dessein du Roi, cette volonté de tout abattre ntour de lui pour rester seul maître et tenir réellement ns intermédiaire les rênes du gouvernement, vous xplique des mouvements et des manœuvres autrement mpossibles à comprendre, malgré les raisons plus ou oins ingénieuses que la presse en a données. C'est ainsi ue le Roi, après avoir vu sa capitale au pouvoir de émeute et s'être lui-même trouvé dans la situation la lus cruelle et la plus humiliante, a néanmoins, l'émeute ne fois vaincue, abandonné le gain de la bataille et estauré pour ainsi dire la révolution. Il voulait qu'elle ût son cours et qu'elle ne s'arrêtât qu'au pied du trône, près y avoir roulé les débris de tout ce qu'il lui donnait renverser.

» La révolution lui a obéi. Elle a brisé le réseau bureauratique, et emporté ce qui restait de pouvoir et d'inluence à la noblesse; puis, lorsqu'enivrée de ses triomhes, elle a voulu porter une main insolente sur la ouronne et dire au Roi qu'il régnerait désormais par la

grâce du peuple, au lieu de régner par la grâce de Dieu, le Roi a tout simplement signé une ordonnance, et le Parlement prussien a été dispersé comme un rassemblement des rues. Ensuite, un *Motu proprio* royal a donné à la Prusse la Constitution que ses députés ne savaient pas lui faire. En même temps l'armée prussienne est allée mettre le holà dans l'Allemagne, sans phrases et de façons que s'il n'y avait jamais eu en Europe ni tribune, ni presse révolutionnaire.

» Le Roi n'est pas médiocrement fier de ce résultat. Il se vante d'avoir donné à son peuple une constitution des plus démocratiques et d'être cependant souverain beaucoup plus absolu que ne l'était son prédécesseur, qui n'avait ni Chambres, ni constitution. Les deux choses, jusqu'à un certain point, sont vraies. Lisez cette constitution octroyée : la démocratie y coule à pleins bords; le peuple est tout, peut tout, fait tout; les franchises populaires sont sans bornes. Dans cet océan de droits civiques, le Roi ne s'est réservé que quelques petits articles. Mais, par l'un de ces articles, il peut, en l'absence des Chambres et dans les circonstances qu'il appréciera, s'attribuer le pouvoir législatif. En vertu d'un autre article, il peut, en l'absence des Chambres, suspendre telles et telles dispositions constitutionnelles. Comme la couronne, dont elle garantit les prérogatives, cette Constitution malléable est placée sous la garde de l'armée la mieux tenue de l'Europe et que l'esprit révolutionnaire a le moins entamée.

» Néanmoins, la constitution, telle qu'elle est, n'en est pas moins une constitution; ces Chambres que l'on renvoie si aisément, et en l'absence desquelles on a la facilité et le droit de faire tant de choses, n'en sont pas

moins des Chambres, et le tout est vu de fort mauvais œil par la Russie. Le czar a dit au roi : Prenez garde ! A la place de la bureaucratie, vous allez avoir le constitutionalisme. Vous ne gagnerez point au change, et pour moi, je m'en inquiète. Je n'aime point une tribune, une presse et des élections quelconques si près de moi. Par le duché de Posen, vous faites entrer en Pologne des coutumes et des idées que j'ai lieu de redouter. N'ayez point de constitution, vous deviendriez un mauvais voisin; n'ayez point de constitution, car vous pouvez remarquer que, quand le constitutionalisme a pris racine dans un pays, rien ne l'extirpe plus... que la République !

» Frédéric-Guillaume était beaucoup trop content de son adresse pour écouter de tels conseils. Il en est résulté entre les deux gouvernements une extrême froideur. Le czar n'est plus pour le roi qu'un voisin trop jaloux d'imposer sa gênante tutelle; le roi n'est plus pour le czar qu'un voisin fantasque, téméraire et ambitieux.

» Ambitieux ! c'est le mot de la situation. Frédéric-Guillaume, qui croit que la révolution l'a fait maître absolu dans ses Etats, veut encore qu'elle le fasse empereur d'Allemagne. Comment ! dites-vous, mais tout récemment il a refusé l'empire ? Oui, quand le parlement de Francfort le lui offrait. Il ne veut pas devenir empereur par la grâce du peuple et de la révolution; il veut l'être par la force de son génie et de son épée. Voilà, entre la Prusse et l'Autriche, une cause de discorde non moins féconde et non moins durable que celle qui existe déjà entre la Prusse et la Russie. Le jeune souverain de l'Autriche peut avoir abdiqué toute prétention sur la couronne impériale allemande ; mais, très certainement, il

est plus décidé à ne pas la laisser poser sur le front du roi de Prusse qu'à l'écarter du sien.

» Or, afin de poursuivre ce grand but auquel vous pouvez être assuré qu'il ne renoncera pas, le roi de Prusse n'a pas assez de son armée; il faut qu'il s'appuie encore une fois sur l'esprit révolutionnaire. C'est ce qu'il fait, et plus qu'il ne pense, en évitant déjà de regarder au prix dont il achète ce concours périlleux. L'esprit révolutionnaire demandera un jour plus que Frédéric-Guillaume ne voudra donner, et ce jour sera celui où l'infortuné souverain ne pourra plus rien refuser. En attendant, l'esprit révolutionnaire travaille à gagner l'opinion et à dissoudre l'armée. Il a pour cela bien des ressources, qu'il emploie avec son habileté et sa persévérance ordinaires. Lorsqu'il aura fait son œuvre, il lèvera la tête; je devrais dire plutôt il lèvera le pied, car il s'agira moins pour lui d'abattre que d'écraser le roi, tombé par des chutes inaperçues, mais successives et constantes, jusqu'à ce niveau où le démagogue des rues n'a plus qu'à sortir de son bouge et qu'à allonger la main pour prendre et pour emporter la couronne.

» Voilà ce que le roi de Prusse, tout homme de génie qu'il est, ne soupçonne pas; et si ces pages, par hasard, passent sous ses yeux, elles le feront rire. Il est très convaincu qu'il a mission de Dieu pour être maître absolu dans ses Etats, pour y ajouter l'empire, pour étouffer la révolution par les mains mêmes de la révolution. A mon avis, sa vraie mission, celle qu'il remplit dès à présent avec un aveuglement prodigieux, est et sera bien différente. Pas plus que Caussidière n'est parvenu à faire de l'ordre avec le désordre, Frédéric-Guillaume ne fera du pouvoir avec la révolution, qui est la destruction sys-

ématique de tous les éléments et de la notion même du pouvoir. Il n'arrivera qu'à paralyser l'action encore possible, et à certains égards encore pacifique, de la Russie et de l'Autriche reconstituée. Quelque désir et quelque besoin qu'aient ces deux puissances de rétablir en Allemagne l'autorité et la paix, elles ne peuvent rien sans lui, ni surtout contre lui. Et c'est ainsi que le socialisme aura son jour, entendez *ses années*, dans cette Allemagne que Dieu semble préparer de longue main pour être le théâtre de sa plus sévère et de sa plus mémorable justice. Il n'y a point d'esprit si résigné ni si hardi qui ose penser à ce que sera cette nouvelle guerre de trente ans, allumée par le fanatisme de la destruction.

» Vous demandez ce que fera la Russie? la Russie attendra. Prenant son parti de la défection de la Prusse, elle a déjà changé ou plutôt ajourné ses plans. Elle était prête à la guerre, elle saura assez volontiers se résigner à la paix. C'est une erreur de croire qu'elle ne cherche qu'une occasion d'intervenir en Europe. Pour intervenir en Europe sans la Prusse, et même contre elle, la Russie aurait besoin de s'être assimilé entièrement la Pologne, ce qui n'est pas, et que sa grande entreprise du panslavisme fût en meilleure voie de réalisation. La Russie attendra donc; elle sera patiente, et on la verra même, s'il le faut, dévorer un affront, car elle est malheureusement en état aujourd'hui de dédaigner les offenses avec cette fierté de la force qui sait que l'offense n'ira jamais trop loin. Elle laissera l'Europe se dissoudre dans le chaos de la guerre et de l'anarchie. Que sont, aux yeux de la Russie, les armées européennes? ce sont les armées de l'Angleterre, et rien de plus. Toute bataille donc entre armées européennes est un gain pour elle, et toute

dissolution par la guerre civile également. Aussi verrez-vous le czar s'obstiner dans la paix avec la même résolution que l'Angleterre, qui a un intérêt tout différent, met à souffler la guerre. Quand les armées du continent seront épuisées et que l'Angleterre n'aura plus que ses flottes, alors le monde sera mûr pour une humiliation suprême, et l'empire britannique, inutilement engraissé de la ruine universelle, recevra sa large part du formidable châtiment. Ce marchand ne s'enrichit que pour les voleurs.

» Je terminerai cette longue lettre comme nous terminions toujours nos entretiens. Aux yeux mêmes de ceux qui ne croient pas, pourvu d'ailleurs qu'ils aient suffisamment de jugement et d'intelligence, la civilisation européenne, vaincue par les monstres enfantés dans ses corruptions, ne peut espérer de salut que d'un miracle. Dieu paralyse immédiatement toute force purement humaine qui s'annonce capable de la sauver. Les uns meurent comme Bugeaud, les autres sont frappés de cécité intellectuelle, les autres reçoivent des circonstances et des événements l'impérieux conseil d'attendre et de laisser faire. L'empereur de Russie n'est pas populaire en France ni en Europe, et c'est à juste titre. Dieu sait cependant si la France et l'Europe n'auront pas lieu de le regretter. Quelle que soit l'aversion de ce prince pour les institutions dites libérales, il a vécu trop longtemps en présence de la vie constitutionnelle pour n'être pas lui-même, relativement et de quelque façon, libéral. Mais quel sera son sentiment ou celui de son successeur, et quel sera le sentiment du monde européen dans dix ou quinze ans, lorsque l'esprit révolutionnaire se sera développé, aura triomphé et régné partout? Voilà une

question que l'on ne peut se poser sans épouvante. Comprenez-vous bien la haine, l'horreur qu'inspirera la seule idée de liberté, devenue inséparable de l'idée d'anarchie? Comprenez-vous bien cette inassouvissable soif le despotisme qui enflammera tous les intérêts, toutes es passions, toutes les intelligences? Et si quelques âmes, qui aimeront encore la liberté, parce qu'elles en seront estées dignes, veulent stipuler pour elle, comprenez-ous bien l'impuissance ridicule où elles se trouveront 'obtenir les moindres garanties, et le mépris sans bornes vec lequel d'insolents vainqueurs et de lâches vaincus epousseront leurs prières? Tout sera abandonné, déesté, foulé aux pieds. On se prosternera devant le maître, n lui demandera l'esclavage : on l'aura tel qu'il n'a pas ncore existé sur la terre.

» Qui empêchera l'humanité de se replonger et de renrer pour jamais dans la barbarie? Ce ne seront ni les rivains, ni les artistes, ni les orateurs, ni les soldats, i les magistrats, et bien moins encore les démagogues. a tyrannie trouvera parmi eux plus d'agents empressés ue d'adversaires. Mais la conscience chrétienne, encore ne fois sommée d'abjurer Dieu, se révoltera encore une is, et l'ère des martyrs recommencera l'ère de la liberté.»

LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT.

Le projet de loi sur l'enseignement secondaire, présenté par M. de Falloux, fut le thème de la plus longue et de la plus douloureuse polémique que l'*Univers* ait dû soutenir. Elle dura près d'un an, et, comme on l'a pu voir, le ressentiment n'en est pas encore éteint.

Après l'avoir relue, deux choses me consolent.

La première, c'est que cette discussion ne pouvait être évitée; la seconde, c'est que l'*Univers* n'a rien fait pour changer la discussion en dispute et le dissentiment en division.

Il y avait toujours eu parmi nous un parti pour la transaction, et il s'était manifesté à l'occasion du projet Salvandy (Voy. t. III *d'un écrit de M. l'abbé Dupanloup*). Ce parti se montra plus puissant et bientôt tout-puissant au milieu des troubles que suscitaient les affaires politiques. Je ne condamne personne. Je crois à la sincérité des raisons auxquelles nous n'avons pu nous rendre. Ceux qui trouvaient la transaction nécessaire et qui croyaient la faire bonne pour l'Eglise devaient la proposer et la soutenir; ne la trouvant ni opportune ni profitable, nous devions la repousser.

Nous la repoussâmes sans nous donner le tort d'accuser les intentions, sans employer ces armes qui font d'injustes et malignes blessures. On pourra deviner par quelques-unes de nos réponses que les mêmes égards n'étaient point gardés envers nous.

L'*Ami de la Religion* était le principal apologiste du projet, et seul approuvait absolument. Les hommes qui l'inspiraient, connaissant sa importance, à laquelle je me flatte d'avoir toujours rendu hommage, indignaient un peu plus que de raison d'être contredits par des écri-ins comme nous, qui n'étaient rien en dehors de leur journal. Ils nous ccusaient d'indiscipline et nous contestaient jusqu'au droit de les com-ttre. Ce sentiment naturel, se communiquant à leurs moindres secré-ires, explique et fait excuser l'emploi d'un certain ordre d'arguments ui ne pouvaient avoir aucune influence sur nous. Nous ne doutions pas notre droit d'examen, et d'ailleurs, il s'en fallait que nous fussions uls contre le projet. C'est de quoi nos adversaires, qui le savaient très en cependant, ne tenaient pas assez compte. Plusieurs évêques, entre utres le vénérable évêque de Chartres, feu Mgr Clausel de Montals, étaient prononcés publiquement dans le même sens que nous. Mgr Pa-sis s'abstenait. Les démarches les plus habiles et les plus empressées our obtenir des adhésions n'en rallièrent qu'une trentaine, qui encore estèrent confidentielles. Révélées seulement vers la fin de la lutte par ne sorte d'indiscrétion, elles parurent incertaines et douteuses, se ornant à dire que le projet valait mieux que le *statu quo*. En tout, ette loi inspirait de graves inquiétudes à l'Episcopat, et les auteurs le uvaient si bien, quoiqu'ils n'eussent pas consulté les évêques, qu'ils raient formé le dessein de faire voter d'*urgence*, en quinze jours, resque sans discussion. L'Episcopat laissa faire. Rome consultée, non ur nous, mais par nos adversaires, garda le silence et ne parla qu'a-rès le vote pour rassurer les consciences et rétablir la paix.

Dans la réponse que j'ai faite à M. de Falloux (t. Ier) j'ai esquissé histoire de la discussion. Voici une partie de mes preuves sur les oints où j'ai dû le réfuter. Il y en a d'autres, et en abondance; mais elles-ci suffiront, et j'aurais voulu pouvoir me dispenser de les pro-uire.

I.

APERÇU DU PROJET.

29 juin 1849.

Une phase nouvelle et douloureuse commence dans la longue histoire de nos luttes pour la liberté d'enseignement. Nous n'y entrons pas sans regret et sans inquiétude. L'Université se retrouve devant nous, telle qu'elle fut, telle qu'elle restera, sourde à la leçon des événements, vouée aux plus mauvais entraînements du siècle, irréconciliable à l'Eglise et à la liberté; mais elle n'est plus seule! A côté d'elle se présentent quelques-uns de nos plus chers amis et de nos chefs les plus illustres, ceux que nous avons suivis, ceux que nous aimons, les cœurs les plus droits, les intentions les plus pures, les dévouements les plus éprouvés; des hommes de talent, des hommes graves et qui peuvent prétendre à parler et

stipuler pour les catholiques. Quelque étonnés qu'ils n soient, leur étonnement n'égale point le nôtre, ni urtout notre affliction.

Si l'on nous avait révélé, il y a deux ans, qu'à la suite 'une révolution prochaine, une loi serait portée au ouvoir législatif, conseillée par M. Dupanloup, préentée par M. de Falloux, appuyée par M. de Montalemert, nous aurions dit : Cette révolution et cette loi saueront la France. M. Dupanloup, M. de Falloux, M. de lontalembert, tous les catholiques auraient parlé comme ous. Si l'on avait ajouté que nous combattrions cette loi, ous ne l'aurions pas voulu croire. Et si, complétant la évélation, on nous eût appris ce que serait cette loi, lors, nous ne craignons pas de l'affirmer, nos amis, 'unissant à nous, auraient nié comme nous.

Qu'avons-nous demandé, toujours et unanimement? a liberté! Que nous offre le projet? Une faible part du onopole!

Le projet organise et fortifie le monopole; il n'institue as la liberté.

Il donne au clergé, aux citoyens, plus de facilité peut-tre qu'ils n'en avaient pour créer des établissements *niversitaires;* il ne permet ni à l'Eglise ni aux particuers de créer des établissements réellement *libres*. Dans exposé des motifs, comme dans tous les exposés de moifs et rapports que nous avons lus depuis bientôt dix ans, est question de liberté; dans les articles, dans la praque, cette liberté n'est autre chose qu'une complète et adicale absorption. L'Université gouverne les établissements libres, autorise les livres et les méthodes, confère s grades. En outre, le projet ne reconnaît le droit de istribuer l'enseignement qu'aux congrégations *autori-*

sées par l'Etat. Ainsi, pour l'instruction primaire, point d'autres congrégations que celles qui existent, et qui sont insuffisantes; pour l'instruction secondaire, aucune, sauf les Lazaristes, qui n'y sont pas spécialement voués et qui s'en occupent à peine.

Il ne sera que trop facile de le prouver : ce qu'on nous offre, nous l'avons toujours refusé; ce que nous avons toujours demandé, on nous le refuse.

Dans la vaste enceinte du monopole, on trace un petit enclos dominé de toutes parts. On y place des sentinelles universitaires, une douane à l'entrée pour les livres, une douane à la sortie pour les examens, on y envoie des inspecteurs, et on nous dit : Plantez-là votre drapeau; c'est le terrain libre !

Par un scrupule que nos lecteurs comprennent, nous avons jusqu'à ce moment gardé le silence; nous avons publié sans commentaires le projet et les premiers débats qu'il a soulevés (1). Consternés de notre isolement, nous attendions que ceux de nos amis qui se sont ralliés au projet nous donnassent quelque bonne raison de les imiter. Ils ont parlé; leur accord aurait de quoi troubler notre conscience, s'ils se montraient aussi satisfaits du projet que disposés à l'adopter. Mais tous ont des doutes, et les graves réserves de Mgr l'évêque de Langres nous prouvent que nos appréhensions étaient fondées.

Nous examinerons, nous discuterons avec soin les motifs de nos amis. Aucune des raisons qui les décident sur un tel sujet ne peut nous sembler futile; la moindre sera sérieuse pour nous. Cependant, nous ne croyons pas analyser inexactement celles qu'ils ont alléguées

(1) Le projet était connu depuis le 18 juin.

ans les bureaux, en disant qu'elles se résument à ceci : 1° le *projet n'est pas bon;* 2° il *faut essayer de l'améliorer;* 3° il faut l'accepter, *même non amélioré*, comme une ransaction nécessaire, et *parce qu'il est urgent d'en finir.*

Sans doute, il est urgent d'en finir; mais avec le monopole et non avec la liberté! Il est urgent de vaincre, il n'est pas urgent de transiger.

Nous n'avons, pour nous, jamais combattu en vue l'une transaction future, c'est-à-dire en vue d'obtenir noins que nous demandions. Nous ne reconnaissons pas que nous ayons jamais rien réclamé au-delà du juste et au-delà du nécessaire, rien au-delà des droits de l'Eglise et de la famille, rien au-delà du droit de la conscience chrétienne, rien au-delà du besoin pressant de la société. Nous avons demandé la liberté, rien de plus; nous demandons la liberté, rien de moins.

Comment se peut-il que la liberté d'enseignement, cette partie si précieuse et si essentielle de la liberté religieuse, paraisse aujourd'hui à des catholiques avoir moins besoin de sa plénitude qu'il y a dix-huit mois? La situation morale du pays s'est-elle améliorée? Les doctrines que nous voulions combattre envahissent-elles moins les consciences? Les périls que nous voulions conjurer sont-ils moindres? Quel est celui de nos anciens arguments qui ne peut plus servir, et dont les événements n'ont pas, au contraire, centuplé la force? En ce temps-là, d'une voix unanime, fidèles échos de la grande voix de l'épiscopat, nous annoncions quels fruits mûrissaient à la chaleur malsaine de l'éducation universitaire. Les fruits sont mûrs, et nous en goûtons, et toute la France en est nourrie. Sont-ils moins amers que nous ne l'avions annoncé?

D'une voix unanime nous disions : « L'esprit de l'Université est mauvais, il doit l'être, il l'est fatalement; et le monopole qui assure à cet esprit fatalement mauvais la domination presque exclusive des consciences, ce monopole est un fléau public. C'est lui qui tue en France toute foi, tout dévouement, toute soumission; c'est par lui que la société croule comme une muraille sans ciment; c'est par lui que nous périssons. » Nous le disions, nous le prouvions; nos amis le disaient et le prouvaient; les événements l'ont dit et l'ont prouvé avec l'éloquence de la foudre, que tout le monde entend. Les oreilles les plus fermées se sont ouvertes, les voix les plus imposantes et les plus inattendues se sont élevées. Oui, l'enseignement public, c'est-à-dire le monopole universitaire, est un fléau : M. Guizot l'avouait dans son dernier écrit, M. Thiers le reconnaissait en face de M. Cousin, M. le maréchal Bugeaud le proclamait peu de jours avant sa mort, comme le testament de son bon sens et de sa probité. Pas une voix universitaire n'a osé contredire ces éclatants témoignages.

L'esprit de l'Université n'a pas changé, sans doute. Personne, du moins parmi nous, ne le pense, personne ne le dira; et si quelqu'un le disait, l'Université prendrait soin de le contredire. On sait que l'esprit révolutionnaire ne lui est point ennemi, et que le mouvement actuel développe en elle plus de tendance vers le bonnet rouge que vers la croix. Puisque l'esprit universitaire ne s'est pas amélioré, le monopole qui répand cet esprit est toujours un fléau. — Pourquoi pactisons-nous avec le fléau?

L'espérance d'améliorer la loi est chimérique. Pour améliorer une loi mauvaise, il faut d'abord n'être pas

utement résigné à l'accepter telle que le Gouverne-ent la propose. On n'améliore pas un pacte de façon le rendre insupportable à ceux avec qui on le fait. r, nous ne comprenons pas comment un pacte que sprit et le monopole universitaires trouveront accep-ble, pourra jamais favoriser l'esprit et la liberté catho-ques.

Nous n'accusons pas nos amis. Nous savons qu'ils dent à des raisons puissantes. La question de la liberté enseignement n'est bien comprise que des universi-ires et des catholiques en trop petit nombre qui ont vré pour elle tant de combats. La majorité conserva-ice de l'Assemblée législative n'y entend rien, pas plus u'au péril qui la menace. Elle a été élevée par l'Uni-ersité; elle est pleine de préjugés et d'ignorance. As-iégée et dévorée par les sept péchés capitaux, elle n'a eur que des trois vertus théologales. Elle dirait volon-iers, comme M. Hugo, ce type gonflé et tuméfié de la anité bourgeoise, que si l'éducation avec l'Université 'est pas assez religieuse, avec le clergé, en revanche, lle ne serait pas assez nationale, en d'autres termes pas ssez voltairienne, ce qui est le plus effroyable malheur u'un républicain honnête et modéré puisse apercevoir ans l'avenir. Donc, on ménage la susceptibilité de l'As-emblée. Elle ne voudrait pas, dit-on, d'un projet plus *ibéral*, et bienheureux serons-nous si celui-là passe! ar l'Université aussi veut l'*améliorer*, dans son sens à lle. Les concessions obtenues sont un présent, un don ratuit que nous font les accommodants et les sages, ux qui, satisfaits d'opprimer les catholiques, ne tien-ent pas absolument à les humilier.

Eh bien! que nos amis nous permettent de le dire avec

autant de franchise que nous en mettrons plus tard à reconnaître notre erreur, si la discussion nous apporte des lumières nouvelles : nous croyons qu'ils font une faute. Ils ne grefferont pas la liberté sur le monopole; ils ne grefferont pas le fruit de vie sur l'arbre de mort, et ils perdront sans profit la grande position que leur constance nous avait faite. Nous doutons que la loi soit votée. Ils la rejetteront eux-mêmes, après l'avoir discutée. Ils n'y introduiront pas assez d'améliorations pour en compenser les dangers; et les universitaires la rejetteront aussi, parce que l'apparence même d'un avantage fait à la liberté leur déplaît et les blesse. Mais, dans la suite, cette loi sera acquise; elle nous sera opposée comme un engagement que nous aurons pris au nom des catholiques, et peut-être, à la fin, passera-t-elle; peut-être cet esprit d'accommodement et de tiers-parti qui attiédit en France toutes les volontés et toutes les convictions honnêtes, et qui les incline devant la persévérance du mal, peut-être cet esprit malheureux la fera-t-il prévaloir. Les catholiques alors gémiront et réclameront. Il sera trop tard. On leur dira : C'est votre ouvrage, de quoi vous plaignez-vous? *Subissez en silence le sort que vous avez voulu et que vous avez mérité.*

Ce sort, nous le subirons comme nos amis, mais nous ne pouvons nous résigner à le mériter. Nous ne voyons pas qu'on nous ouvre une voie préférable à celle où nous avons marché jusqu'à présent. Nous y restons, affligés de notre isolement, fortifiés par notre conscience et par nos souvenirs. Nous restons attachés aux principes que nous avons défendus et auxquels il est impossible de croire que l'opinion n'aurait pas fini par se rallier. Peut-être n'aurait-il fallu qu'attendre et dire encore quelques

a vérité. Quelles que soient les préventions de la
et l'habileté des sophistes, la vérité ne succombe
ix mains de ceux qui l'abandonnent. Les vaincus
a temps ne relève jamais, sont ceux qui ont douté de
:ause. Puisse ce triste sort ne pas nous être réservé!
x vaudrait pour nous être battus sous nos drapeaux
riompher sous ceux de l'ennemi.

II.

L'ESPRIT POLITIQUE.

1er juillet 1849.

es partisans du nouveau projet de loi nous repro-
t des idées trop absolues et pas assez d'esprit poli-
e. Nous voudrions qu'ils méritassent eux-mêmes ce
oche.

lût à Dieu qu'on eût, en ce temps-ci, plus d'idées ab-
es, c'est-à-dire plus de convictions et de principes
tés! Les convictions fermes croient à l'avenir; elles
ient volontiers leur triomphe à la justice, à la dis-
ion et au temps. Elles n'ont point recours à la vio-

lence, elles ne se laissent point amoindrir par ce que l'on appelle « l'esprit politique, » c'est-à-dire l'esprit de transaction, dont le caractère est de combiner sans cesse entre le vrai et le faux de mensongères alliances, bonnes à produire de perpétuels avortements.

Si les idées absolues, si la foi ne manquait pas aux socialistes, ils procéderaient par la discussion pour arriver à la création, au lieu de procéder par la conspiration et l'émeute pour arriver à la destruction. Si les idées absolues, si la foi ne manquait pas aux conservateurs, ils sauraient trouver l'ordre ailleurs que dans l'état de siége, et le progrès ailleurs que dans le socialisme.

Le ministère actuel nous offre sans doute le type de l'esprit politique. Son action la plus claire consiste à faire au socialisme toutes les concessions que la révolution obtenait du dernier règne. Il les fait de la même manière, avec le même résultat; il sert, sans la satisfaire, la cause qu'il veut et qu'il doit combattre.

Chaque jour est signalé par quelque nouveau plan de monopole, par quelque nouvelle tentative d'envahissement au profit de l'Etat contre la liberté, contre l'intelligence, contre les droits acquis, contre les droits naturels, contre tout ce que le socialisme veut proscrire. Ces plans sont le fruit des méditations de nos politiques. Le public les regarde opérer, avec une sorte d'hébétement gai ou triste, selon qu'il a ou n'a pas l'esprit politique; incapable, lorsqu'il applaudit à leurs manœuvres, de dire ce qu'il en espère; incapable, lorsqu'il s'en alarme, de s'y opposer. Le public n'a pas d'idées absolues à opposer au socialisme.

Le monstre nous fascine : faute d'une vérité à laquelle elle puisse se retenir et qui rompe le charme, la société

jette en gémissant dans sa gueule béante, arrachant nme de faibles roseaux tous les principes auxquels e s'accroche en passant. Ces principes pouvaient la dé- ndre; mais le scepticisme les a dès longtemps minés; sève religieuse ne les pénètre plus; ils sont pourris, se brisent, et ceux qui tiennent encore reçoivent des eintes mortelles.

Il y a une chose qui n'a pas été essayée, il y a un incipe auquel la société ne demande pas le salut. cialistes et politiques repoussent également et la chose le principe : les socialistes, parce que la chose détruit irs systèmes; les politiques, parce que le principe hu- lie leur orgueil. La chose, c'est la religion catholique; principe, c'est la prédominance des lois de Dieu sur ı lois et les institutions humaines.

Pour nous, toutes nos idées politiques découlent de ce incipe. Il ne dépend pas de nous de les modifier ou de ı taire. Elles sont absolues comme la vérité qui nous ı impose, comme le but qu'elles veulent atteindre, nme le mal qu'elles doivent guérir. Si, cependant, l'esprit politique » en appelle de la doctrine aux faits de la théorie à l'expérience, nous demanderons quelle périence de ce temps et de tous les temps infirme nos nvictions?

Est-il démontré que la décadence, puis le mépris, puis haine des croyances religieuses dans une société, soit ı bien ou seulement ne soit pas un mal pour cette so- été? Est-il démontré que les lois faites en dehors des ıs de Dieu ou au mépris des lois de Dieu, puissent être ıs lois conciliatrices, fortes et durables?

Est-il démontré que, la croyance religieuse s'étant af- issée et perdue dans une société, cette société peut

néanmoins conserver encore une foi quelconque en quoi que ce soit?

Est-ce qu'il n'est pas en même temps manifeste que l'accomplissement général d'un seul des devoirs que la religion catholique prescrit à tous les hommes, suffirait pour écarter promptement tous les périls où l'ordre social est près de succomber? Est-ce qu'un seul acte de foi, d'espérance et de charité formulé le même matin dans tous les cœurs, ne ferait pas à l'instant, briller le soleil depuis si longtemps éclipsé de la paix sociale?

Ce que nous savons que la religion peut faire, et seule peut faire, pourquoi le demanderions-nous à la politique qui ne le peut pas? Pourquoi feindrions-nous tout ensemble moins de foi en ce que nous savons vrai et fort, plus de foi en ce que nous voyons si faible et si menteur?

Un étranger illustre écrivait récemment que le Catholicisme seul résout le profond mystère des destinées de l'humanité, et que le monde est aujourd'hui en mesure de juger la solution contraire donnée par la philosophie. Nous croyons avec M. le marquis de Valdegamas que la civilisation catholique contient le bien sans mélange du mal, que la civilisation philosophique contient le mal sans mélange de bien, que toutes les tentatives de transaction entre ces deux solutions absolues, tous les essais éclectiques n'aboutissent à rien, ou aboutissent au mal (1).

Les partisans les plus zélés du nouveau projet de loi, l'homme éminent lui-même qui le présente et qui dé-

(1) Lettre de M. le marquis de Valdegamas à M. le comte de Montalembert.

clare ne l'avoir point *rédigé*, mais seulement *accepté*, avouent qu'il porte partout le cachet de l'éclectisme. Ils le qualifient de transaction, ils le comparent au *Concordat*. Dernier terme contre lequel, pour le dire en passant, nous protesterions, s'il fallait le prendre dans sa rigueur. Quand l'Eglise fait un concordat, quand elle aliène quelque chose de la souveraineté de la vérité, elle est dans son droit, elle sait ce qu'elle fait, elle ne va que jusqu'où elle veut aller. Les hommes ne possèdent ni les mêmes droits, ni les mêmes lumières, ni la même force. Ils concluent, à leurs risques et périls, des transactions politiques; ils n'ont pas qualité pour lier et limiter d'une manière quelconque le droit d'enseignement, qui appartient en propre à l'Eglise. La première condition requise pour la légalité d'un arrangement de cette nature, c'est que l'Eglise soit consultée, intervienne, stipule dans sa parfaite indépendance. Sa résolution prise, les laïques n'ont plus qu'à obéir. L'Eglise ici n'est pas consultée, n'intervient pas, ne stipule pas. On ne lui propose pas un traité, on lui impose une loi, et une loi contraire à ses demandes les plus formelles.

Eloignons donc ce mot de *concordat*, dont les universitaires modérés s'emparent, tout en se réservant d'ajouter au prétendu concordat autant d'articles organiques qu'il en faudra pour consolider l'esclavage de l'enseignement chrétien. Ce mot donne la plus fausse idée de ce que veulent et de ce que peuvent les catholiques qui se sont rattachés au projet. Tous les travaux, toute la vie de l'homme illustre (1) qui l'a prononcé sans y prendre garde, protestent contre le parti qu'on en tire déjà. Il n'y a point, il n'y aura jamais de concordat. Il y aura

(1) M. de Montalembert.

simplement, si la loi passe, transaction laïque sur une question à la fois politique et religieuse.

Transaction intempestive, à notre avis; trop dangereuse, quant au but religieux, pour n'être pas entièrement inefficace quant au but politique, qui est de terminer une longue querelle et de rétablir la paix.

De semblables transactions, les catholiques peuvent les subir, jamais les accepter.

On objecte l'esprit du temps, l'impossibilité des solutions complètes, la nécessité des concessions. Nous répondons que le temps manque de foi et que l'occasion était bonne pour lui en montrer. Nous ajoutons qu'il y a quelque chose de plus impossible que les solutions complètes; ce sont les solutions mitigées, les mélanges de faux et de vrai, qui dissolvent la vérité sans donner aucune cohésion à l'erreur. Enfin, sur le chapitre funeste des concessions, nous disons qu'il n'y a qu'une concession à faire, et cette concession est faite depuis longtemps. En demandant le droit d'enseignement pour la vérité, nous n'avons jamais contesté l'existence et l'indépendance de l'Université, c'est-à-dire le droit d'enseignement pour l'erreur. Que pouvons-nous faire de plus, nous qui avons une religion, que d'admettre la liberté des doctrines anti-religieuses et d'en solder même l'enseignement? Respecter un pareil fait, renoncer contre lui à l'usage des armes politiques, ne le combattre que par la discussion et non comme fait, mais au seul point de vue des doctrines, c'est pousser assez loin l'esprit de concession. Pour aller jusque-là, les consciences chrétiennes ont besoin, ce nous semble, d'y mettre une condition indispensable : il faut que la pleine liberté du bien contrebalance au moins la pleine liberté du mal. S'il y a

les maisons d'enseignement où l'erreur règne sans partage, qu'au moins il y en ait d'autres où, sans partage aussi, règne la vérité! qu'il soit également facile de fonder les unes et les autres; qu'on y entre avec la même liberté, qu'on y travaille avec la même sécurité, qu'on en sorte avec les mêmes droits! L'enseignement de l'Université est diamétralement l'opposé du nôtre. Elle nie ce que nous croyons, elle renverse ce que nous adorons; elle attaque notre histoire, notre morale, nos dogmes; elle ne partage nos sentiments sur rien de ce que nous considérons comme vrai, comme utile, comme juste, comme nécessaire. Nous ne pouvons faire avec elle d'autre pacte que de nous séparer d'elle absolument.

Qu'on nous dise si c'est là ce que le nouveau projet nous offre, ou si c'est là trop exiger?

Qu'on nous dise si tout arrangement, autre qu'une liberté entière et réciproque, met en sûreté la foi des jeunes générations chrétiennes? Et si un père est trop absolu dans ses idées, de vouloir que ses enfants apprennent à croire en Dieu?

Autrefois, en France, un citoyen pouvait aspirer à fonder un nom. Il avait une ambition glorieuse et légitime, un but à atteindre jusques par-delà le tombeau. Il léguait à ses enfants une propriété de gloire qui les élevait dans le monde; et son nom nouveau, s'il était dignement porté pendant quelques générations, devenait l'égal des plus anciens et des plus vénérés. Cet abus est détruit. Un Français ne peut plus devenir un ancêtre et laisser à ses fils l'injuste privilége des grandes actions qu'il a faites et des services qu'il a rendus. Bientôt il ne pourra plus même léguer même une fortune. Combien de temps encore aura-t-il le droit de leur laisser un Dieu?

Notre cœur saigne de dire ces choses, songeant à qui nous les disons. Aussi, avons-nous hésité à les dire, et personne, nous l'espérons, ne nous accusera de n'avoir pas longuement considéré la bonne foi, le dévouement pour l'Eglise, la parfaite volonté de tout faire pour le mieux qui caractérisent la plupart des catholiques dont le projet de loi semble obtenir l'appui. Nous n'avons pas légèrement pensé qu'ils se trompaient; nous étions plus disposés à croire que nous nous trompions nous-mêmes. Mais quoi! le projet est là; ni le nom de M. Falloux, ni aucun autre nom ne peut faire que ce projet ne restreigne considérablement la liberté et que l'Université n'y soit fortifiée de toutes les concessions auxquelles elle prétend descendre. Dans la commission au sein de laquelle il a été préparé, les grands sacrifices ont-ils été faits du côté de ceux qui ont toujours voulu le monopole, ou du côté de ceux qui n'ont jamais réclamé que la liberté? Non, ce n'est pas pour ce projet-là que nous avons combattu! Si, au lieu d'être présenté par un de nos amis, il nous était offert par M. Barthélemy Saint-Hilaire, par M. Cousin ou par M. Barrot, nous le verrions alors tel qu'il est, et nous le repousserions à peu près unanimement. La présence de trois prélats dans la section inactive du conseil supérieur, ne nous semblerait qu'une de ces hypocrisies familières au monopole, et qui nous ont si souvent indignés. Nous reconnaîtrions l'adresse universitaire dans l'abondance de ces restrictions ménagées partout autour de quelques semblants de liberté. Nous verrions s'il est facile de créer des colléges communaux à condition d'acheter, par la présence de deux licenciés, la subvention des communes. Nous saurions ce que devient la faculté de fonder des écoles libres, à côté des écoles

gratuites de l'Etat. Nous mesurerions d'un coup-d'œil la réduction qui s'opèrera dans le nombre des vocations sacerdotales, lorsque l'on aura décidément fondé et appointé le sacerdoce des instituteurs.

Tous ces inconvénients, toutes ces difficultés, tous ces périls, ne sont-ils plus renfermés dans le projet, parce qu'au lieu d'être signé d'un nom universitaire, il est signé d'un nom catholique? Eh! mon Dieu, l'Université a été gouvernée par un saint évêque et n'en a pas moins été l'Université. Les ordonnances de 1828 ont été proposées par un autre évêque très respectable; un roi pieux les a signées; elles n'en ont pas moins blessé la religion et la liberté. Le nouveau projet de loi, pour être présenté par une main loyale, n'en est pas moins un présent funeste. Ou M. de Falloux le retirera, ou il le justifiera par de si bonnes raisons que nous devrons nous y rendre. Nos intentions sont pures comme les siennes. Dieu sait si nous combattons par entêtement pour de vieilles opinions que notre conscience nous conseillerait de modifier! Il est vrai que nous préférons ce qui nous semble être l'intérêt éternel de l'Eglise et de la liberté à l'*intérêt politique* du moment et au plaisir très vif de nous trouver d'accord avec tous nos amis. Nous ne leur demandons pas grâce pour le sentiment qui nous force à les combattre; ils ne peuvent que l'honorer.

III.

LE DROIT DE DISCUTER.

29 juillet 1849.

L'*Ami de la Religion* soutient que la liberté d'enseignement est écrite dans le projet de loi présenté par M. de Falloux; nous affirmons que nous ne l'y voyons pas. L'*Ami de la Religion* l'indique alors sous les *blancs*, où, dit-il, elle est cachée entre deux articles qui la nient. Il nous révèle à regret la cachette, craignant que M. Cousin, qui, lui non plus, n'a pas vu la liberté, ne l'aperçoive enfin et ne la pourchasse. Nous regardons, nous sondons ces *blancs* mystérieux; nous ne voyons rien, nous ne sentons rien, si ce n'est le visage voilé d'un futur ministre de l'instruction publique qui fera ce qu'il voudra, et qui pourra fort bien n'être pas M. de Falloux.

Ce qui n'est pas en blanc, ce que nous trouvons parfaitement visible, ce sont ces vieilles chaînes du passé, très propres à servir encore : diplômes, brevets, certificats, stage, inspections, directions, autorisations, interdictions, enfin tout le monopole. Mais cela, l'*Ami de la Religion*, à son tour, ne le voit pas. Nous disons : Otez ces engins de servitude. Il nous demande où nous avons les yeux. Nous mettons le doigt sur l'article. —

Fantôme! dit-il, chimère! Vous croyez toujours avoir affaire à la loi Villemain. Vous oubliez perpétuellement que cette loi-ci est une loi de liberté, puisque c'est nous qui l'avons faite. Ce qui vous offusque n'existe plus. Tout cet attirail est abrogé ou va l'être. Lisez, sondez, scrutez les blancs!

A moins qu'on ne nous accuse absolument de mauvaise foi ou de stupidité, on conviendra que de tels doutes, et si persévérants, valaient la peine d'être éclaircis. C'est une question qui a sa gravité, de savoir si la liberté se trouve ou ne se trouve pas dans le projet qu'on nous propose; et peut-être avons-nous aussi quelque droit de nous en enquérir, sinon comme anciens champions de la liberté d'enseignement, titre dont on ne semble pas disposé à nous tenir compte, du moins comme citoyens et comme catholiques. Pour dissiper nos doutes, nous les avons formulés. L'*Ami de la Religion*, dont la modération n'est pas sans âpreté, s'est chargé de les réfuter. On connaît ses arguments; nous les citons textuellement, autant que possible. Ce matin encore, nous les reproduisions, numérotés de un à seize; et comme l'ordre, dans la polémique, est le complément de la loyauté, nous avons distingué ses seize arguments en seize paragraphes. Il nous semble impossible d'apporter dans une discussion plus de mesure et plus de véritable désir de produire la lumière.

Nos lecteurs, sous les yeux desquels nous mettons avec tant de scrupule toutes les pièces du procès, seront étonnés d'apprendre que notre polémique est *violente;* qu'elle tend à *soulever les esprits*, à *agiter les consciences*, à *gêner la liberté de l'Episcopat*; qu'elle est *un péril pour l'Eglise et pour la société;* qu'en nous livrant à cette discussion, nous avons enfin *outrepassé nos droits et peut-*

être les leurs! Tel est du moins l'avis de l'*Ami de la Religion*. Non content de foudroyer nos objections contre les articles et les *blancs* du projet, il transporte le débat sur un terrain plus large; et, pour mettre le projet tout-à-fait à couvert, il nous interdit de l'attaquer. Sa raison est simple. Parmi les auteurs et défenseurs du projet, on voit, chose incontestable et incontestée, « des publicistes éminents, » des hommes d'Etat généreux, des catholiques illustres. » Nous autres, que sommes-nous? « Quelques écrivains. » Nous n'avons pas mission. Nous devons admirer et nous taire, et si nous discutons (mais mieux vaudrait ne pas discuter), que ce soit alors d'une manière *grave*, *paisible*, *modérée*, en nous abstenant de tout *jugement*, de toute *décision*, de toute *condamnation;* car si nous jugeons, si nous décidons, si nous condamnons, ou si on peut le croire, alors, « c'est un extrême désordre; » la sagesse est méprisée, l'Episcopat est intimidé, l'Assemblée législative elle-même n'est plus libre; tout est compromis, tout est perdu. Voilà le grand mal que peuvent faire « quelques écrivains, » et l'*Ami de la Religion* estime que nous l'avons fait. Il le prouve en dix pages. C'est beaucoup plus de place qu'il ne lui en faudrait pour donner à ses lecteurs une au moins des deux lettres de Mgr l'évêque de Chartres (1).

La théorie de l'*Ami de la Religion* nous mènerait loin. Nous pourrions la réfuter sans y employer dix pages. Mais à quoi bon? L'*Ami de la Religion*, rédigé aussi par « quelques écrivains, » se réfute en continuant de paraître. Comme nous, il a eu son opinion sur le projet de loi;

(1) L'illustre évêque s'était fortement prononcé contre le projet. L'*Ami de la Religion* n'en disait rien.

mme nous, il l'a produite; comme nous et même avant ous, il a essayé de prévenir le jugement de l'Episcopat; r savait-il, ce que personne ne sait encore, si l'Epis- pat approuve ou désapprouve le projet de loi? Comme ous, les quelques écrivains de l'*Ami de la Religion* ont rien fait qu'ils n'aient eu parfaitement le droit de ire, et à titre de citoyens et à titre de chrétiens. Le droit olitique en vertu duquel nous discutons tous la loi, est même que celui en vertu duquel les membres de l'As- mblée législative vont la voter. Le droit religieux n'est s plus incontestable; et si les « quelques écrivains » de *Univers* avaient le malheur de ne pas l'exercer en toute curité de conscience, parce qu'il s'agit d'une chose qui téresse l'Eglise, nous voudrions savoir pourquoi les elques écrivains de l'*Ami de la Religion* se trouve- aient moins à plaindre et moins répréhensibles que nous! s diront qu'ils approuvent, et que nous blâmons; qu'ils nt doux, et que nous sommes violents; qu'ils ont raison, t que nous avons tort. Ont-ils un décret des évêques de rance qui déclare le projet bon, excellent, et, comme ous l'avons entendu dire à un de ses plus éminents pa- ons, *le meilleur que l'on pût désirer, lors même qu'il rait voté* TEL QU'IL EST ET SANS AUCUNE AMÉLIORATION? Car oilà jusqu'où vont ceux qui se félicitent d'être accom- odants avec la même passion qu'ils nous reprochent de ous dire intraitables.

L'*Ami de la Religion*, pour soustraire son cher projet nos critiques, nous dit qu'il est maintenant « devant deux grands tribunaux : — l'*Episcopat*, le tribunal religieux, de qui dépend la question de conscience pour les catholiques; — l'*Assemblée législative*, de qui dépend la question de fait pour tout le monde. »

Soit! devant ces deux tribunaux, on ne peut nous empêcher de plaider. Nous plaidons devant l'Episcopat: sans accuser personne, nous lui disons que le projet, tel que nous le voyons, opprime nos consciences, et que, pour être soulagées, elles ont besoin que l'Eglise leur ordonne d'obéir. Nous plaidons devant l'Assemblée: nous lui disons qu'on lui propose une prétendue loi de liberté et de concorde où, suivant nous, la liberté n'est point, et d'où la concorde ne sortira pas.

En quoi manquons-nous de respect aux juges en leur disant cela, et qui les outrage le plus, ou de nous, qui leur portons franchement nos griefs, ou de ceux qui prétendent que nous pouvons troubler leur jugement?

Nous sommes, du reste, enchantés de voir que l'*Ami de la Religion* en appelle à l'Episcopat. Il n'est donc plus du nombre de ceux qui, le projet préparé en secret, se sont promis de le soutenir et se sont proposé de le faire voter d'urgence, presque sans discussion, avant, pour ainsi dire, que personne en connût rien, l'Episcopat pas plus que le reste du troupeau catholique! Quant à nous, jamais nous n'avons hésité sur ce point. Il a été l'objet de nos plus ardentes réclamations; nous avons demandé que l'Episcopat fût consulté, nous le demandons encore. Nous croyons par là donner à nos évêques un témoignage de notre confiance et de nos respects. Difficilement on nous persuadera que nous leur rendrions un plus bel hommage en nous associant à ces muets qui ne voulaient livrer la loi à leurs méditations que déjà sanctionnée par le tribunal politique, c'est-à-dire toute faite, et faite irrévocablement.

L'*Ami de la Religion* nous reproche à peu près de ne point entendre la question. Il est certain que nous ne

endons pas comme lui. Il trouve que nous nous mes prononcés avec trop de promptitude. Il s'abuse. s avons attendu, moins peut-être qu'on ne l'aurait u, mais autant qu'on l'a demandé. Il est vrai, quand s avons parlé, nous ne connaissions la loi que depuis ques jours; mais le système, nous le connaissions de- plus longtemps. Nous l'avions étudié et même déjà battu. Sans vouloir trop rappeler ce que peut-être ublie trop, il nous est au moins permis de dire que s n'en sommes ni à nos premières études ni à nos nières luttes. On sait sous quels maîtres nous avons ris à défendre la liberté. Nous regardons quelquefois rmes qu'ils nous ont laissées avec une tristesse que s ne pensions pas éprouver jamais, et avec un regret ernel qui nous défend encore de nous en servir.

IV.

RÉPONSE A M. L'ABBÉ DUPANLOUP.

1er août 1849.

Igr l'évêque nommé d'Orléans nous permet de deviner il est l'auteur de certains articles publiés par l'*Ami la Religion* en faveur du projet de loi sur l'enseigne- nt. Cette découverte peut gêner la liberté de notre

polémique, elle ne change rien à la question. Nous n'ignorions pas la part active que M. l'abbé Dupanloup a prise aux travaux de la commission instituée par M. de Falloux; nous savions aussi qu'il n'y était pas seul de nos amis. D'autres encore se trouvaient là, dont les noms nous sont chers et respectables, dont la sincérité, la droiture, les bonnes intentions nous sont connues. Nous avons toujours cru qu'ils avaient voulu faire le bien, nous le croyons encore, nous n'avons pas attendu la déclaration de M. Dupanloup pour être convaincus qu'ils croient l'avoir fait. Aucune affirmation n'est nécessaire à cet égard. Si les catholiques qui ont contribué à la préparation du projet partageaient nos doutes, M. de Falloux ne l'aurait pas présenté, M. de Montalembert ne le soutiendrait pas, M. Dupanloup ne le défendrait pas. Avons-nous jamais dit que ces hommes éminents voulussent nous tromper ou se laisser tromper? On nous en accuse dans le feu de la polémique, on ne le prouvera point. — Nos amis se trompent, le projet ne répond pas à nos besoins, à nos espérances, à nos droits. — Il est mauvais dans les détails, très mauvais dans le principe. — Cette transaction ne devait pas être acceptée, elle sera fatale; ce que les catholiques gagnent nous y paraît peu de chose et peu sûr, ce qu'ils y perdent nous semble immense et certain. Voilà, en peu de mots, toute notre polémique.

Sans doute, c'est beaucoup d'audace à nous d'avoir écrit que les auteurs si distingués du projet pouvaient se tromper. On nous le répète sur tous les tons. Nous en sommes d'accord. Mais on va plus loin, on s'écrie que c'est trop d'audace. Nous n'en convenons pas. Nous sommes restés dans notre droit, et il a fallu que le devoir

i bien pressant pour nous déterminer à user du droit.
n Dieu! sans nous vanter de posséder une perspicacité
-dessus de la mesure ordinaire, nous savions où nous
nerait ce débat; nous avons déploré l'émotion qu'il
serait, les divisions qu'il susciterait. Un intérêt supé-
ur l'a emporté sur toutes les considérations de per-
nnes ou de parti. Cet intérêt, nous ne gagnons que de
es attaques à le défendre; c'est l'intérêt de l'Eglise et
la liberté. On nous assure que nous le comprenons
rt mal. Nous le comprenons ainsi, et nous croyons le
mprendre fort bien. Les hommes éminents qui le com-
ennent d'une autre façon, n'ayant pu nous ramener à
ur opinion, nous permettront de leur dire que c'est
n procès à juger. Ils peuvent avoir raison et nous tort;
ais ils sont parties et non point juges.

Il nous en coûte de le dire à M. l'abbé Dupanloup :
ous trouvons dans sa nouvelle lettre plus d'affirmations
e d'arguments, et plus de vivacité que de dialectique.
se propose d'y démontrer deux choses : 1° l'excellence
la loi, même telle qu'on la propose et sans améliora-
on; 2° « la *témérité de conduite de ceux qui, par un acharnement aveugle et profondément inintelligent* contre le projet, s'exposent à le faire périr. »

Sur le premier point, M. l'abbé Dupanloup affirme
e la loi *passe tout ce qu'il avait espéré des temps où nous sommes;* qu'avec elle, *il peut tout le bien qui a été le rêve et l'ambition de sa vie;* que les embarras signalés
r les adversaires du projet *ne sont rien;* qu'à supposer
mauvais vouloir d'un ministre, ce mauvais vouloir
rait aussi entravé qu'il peut l'être; qu'enfin, si le clergé
veut, « avant dix ans, chaque département pourrait
voir s'élever et prospérer dans son sein une, deux,

» trois maisons d'éducation, et que la France ne tarde-
» rait pas à jouir, dans la bonne éducation de la jeunesse,
» des bienfaits déposés dans la loi de M. de Falloux, et
» bénirait un jour la mémoire du jeune et courageux
» ministre qui, au milieu des difficultés et des obstacles
» de toute nature, aura su marcher d'un pas ferme au
» but et l'atteindre. »

Nous avons si souvent et si longuement discuté ces différentes assertions, que M. l'abbé Dupanloup nous permettra de n'y point revenir, malgré tout le poids que leur donne l'autorité de son nom et la chaleur de sa reconnaissance. Nous sentons que nos objections ne sont point renversées, du moins dans notre esprit. Nous croyons toujours que les embarras dont nous nous sommes préoccupés sont quelque chose. Nous croyons toujours qu'un ministre malveillant et un conseil non moins malveillant pourront mettre de grands obstacles à la loyale exécution de la loi. Nous supposons toujours que ce ministre malveillant se rencontrera. Nous croyons toujours que le clergé, le voulût-il, cette loi, même loyalement exécutée, ne nous donnerait pas en dix ans une, deux, trois maisons libres et florissantes par diocèse. Nous ajoutons que ces maisons, fussent-elles créées par un double prodige d'énergie dans le public et de bonne volonté dans le Gouvernement, la direction et l'inspection universitaires finiraient par les tuer, ou par les assimiler si complétement à l'Université, qu'il n'y aurait aucune différence pour l'enseignement et pour l'éducation entre ces établissements prétendus libres et les établissements actuels de l'Etat. Enfin, comme notre rêve (et nous n'étions pas seuls à le faire) a été plus ambitieux que celui de M. Dupanloup, nous maintenons que la

iberté pure et simple, la liberté comme en Belgique, la iberté, en un mot, qui est la liberté, nous semblerait ncore préférable à toutes les ingénieuses combinaisons, à tous les sous-entendus, à toutes les promesses du nouveau projet non amendé, comme M. Dupanloup l'accepte, st même amendé, comme il affirme qu'il le sera. On aura beau multiplier les affirmations et nous en accabler : nous resterons persuadés qu'une liberté qui exige de la part de ceux qui en veulent jouir tant de conditions, et de la part de ceux qui la doivent protéger tant de loyauté et de complaisance, n'est pas la liberté. Nous préférerions la conquête nue de la vraie liberté, dût-elle ne nous donner en dix ans que dix colléges, nous la préférerions à cette faculté de nous greffer sur le monopole comme des excroissances qui ne vivront que de sa sève ou qui ne vivront pas. Cette stérile abondance séduit Mgr l'évêque nommé d'Orléans; elle en a séduit bien d'autres. Elle ne vaut pas le droit laborieux que nous cédons en échange et qu'elle anéantit. Mieux valait un coin de terre à nous, une cabane, mais dont nous aurions seuls la clé, que cette demeure en apparence si vaste, en réalité si étroite, dans le domaine de l'ennemi.

Du reste, en critiquant le projet, nous n'avons jamais nié qu'il ne donnât une certaine facilité de créer des établissements universitaires; et M. l'abbé Dupanloup, en le défendant, reconnaît aujourd'hui que nous avons eu raison de n'y pas voir certains avantages dont on se targuait trop, car ils n'y sont point; — mais, dit-il, on les y mettra.

La seconde partie de la lettre de Mgr l'évêque nommé d'Orléans, nous concerne et n'a d'autre but que de blâmer notre conduite.

Après avoir dit que la France un jour bénira la mémoire de M. de Falloux, Mgr l'évêque nommé d'Orléans poursuit en ces termes :

Telle est ma conviction profonde; aussi vous comprenez, Monsieur, ma tristesse, et je dirais ma douloureuse indignation, si ce sentiment était compatible avec l'amitié et avec l'estime que je veux garder envers ceux qui, par un acharnement aveugle et profondément inintelligent contre ce projet de loi, s'exposent à le faire périr, et avec lui nos premières et peut-être nos dernières espérances de salut pour l'éducation chrétienne de la jeunesse française.

» Qu'ils me permettent de le leur dire, ils ont mis dans tout ceci une témérité de conduite, et quelquefois, dans la violence de leurs attaques, une légèreté railleuse qui allait mal à la difficulté des temps et à la gravité des périls.

» Il était naturel, sans doute, de signaler dans ce projet de loi les lacunes, les imperfections, les vices mêmes, si l'on en voyait, ou si l'on croyait en voir.

» Il était légitime, comme l'a fait Mgr de Langres, comme le font NN. SS. les évêques, de demander des améliorations.

» Mais était-ce une raison pour rompre violemment... pour faire ce que saint Paul déclare que les catholiques ne doivent jamais faire entre eux, à moins que l'Eglise ne le leur commande, pour *se séparer*... *Segregant semetipsos*... et cela en jetant l'anathème à ceux qui ne pensent pas comme eux?

» Etait-ce une raison pour mettre au ban de l'opinion des hommes comme MM. de Montalembert et de Falloux, les héros de notre cause?

» En vérité, devant de telles divisions, devant une si étrange conduite, il y aurait de quoi décourager les âmes les plus fermes et désespérer à jamais du succès de tous les efforts; les anges eux-mêmes, descendus du ciel, devraient craindre de se charger des affaires des catholiques. Etre exposé aux attaques et aux coups du dehors, c'est la loi du combat; mais subir en même temps les incriminations, les défiances, les violences du dedans, n'est-ce pas trop?

» Heureusement, les injustices et les ingratitudes les plus sensibles ne rebuteront pas les hommes de cœur qui se sont voués avec tant d'abnégation aux intérêts, non d'un parti ou d'une école, mais de

lise elle-même ; et l'Eglise a pour eux, contre ces amertumes, de ondes et intimes consolations.

Quant à ceux qui ont donné le signal de ces tristes attaques, je sans doute que ce sont des catholiques sincères et dévoués ; mais je suis pas moins alarmé, parce que je trouve aussi qu'ils prennent s les affaires de l'Eglise une initiative et une direction qui ne leur rtiennent pas.

Je trouve qu'ils ont agi dans cette circonstance avec une précipi- n, avec une véhémence, avec une injustice inexplicables.

Je trouve qu'ils ont trop compté sur eux, en dehors de nos seuls s et de nos seuls guides, et qu'ils décident, approuvent et con- ment comme si NN. SS. les évêques n'étaient pas chargés de le s.

Malgré mon estime pour eux, il m'est impossible de voir dans les eaux d'un journal quelconque le concile permanent des Gaules.

On me permettra, Monsieur le Rédacteur, de préférer, comme vous ne vous l'avez toujours fait, l'examen, les décisions et l'autorité de piscopat lui-même. »

M. l'abbé Dupanloup n'a point lu les articles de l'*Uni- rs*, et on lui en aura fait quelque rapport infidèle. *Univers* n'a contesté aucun service, ni mis personne han de l'opinion, ni jamais prétendu s'ériger en con- s permanent des Gaules. Des critiques de ce genre aient tout-à-fait contraires à nos sentiments, et une le prétention absolument en dehors de nos usages. ns doute, à nos yeux, M. Thiers et M. Cousin, deux s principaux auteurs du projet, ne sont pas des anges scendus du ciel pour donner de bonnes lois aux catho- ues ; mais si une seule de nos paroles a paru contester bonnes intentions de nos amis, c'est sans le vouloir ; s'ils l'ont cru, c'est par méprise. Quoi qu'il en soit, vant ce pressant appel à la modération, nous voulons us rendre, et nous nous taisons.

V.

AUTRE RÉPONSE.

2 août 1849.

L'*Ami de la Religion* refait l'examen du projet de loi sur l'instruction publique. De plus en plus charmé des perfections qu'il y remarque, il s'étonne de plus en plus que ces perfections ne frappent point nos yeux. Il en trouve la cause, non dans aucune des convictions que l'on nous connaît, non dans cet aveuglement *profondément inintelligent* que Mgr l'évêque nommé d'Orléans voulait bien nous reprocher, mais dans un mauvais sentiment qui se cache au fond de nos cœurs : sentiment d'orgueil et de jalousie contre la gloire des auteurs du projet. On a vu en quels termes tout-à-fait conciliants la modération nous était prêchée; voici maintenant sous quels traits, toujours du même style, on s'applique à nous peindre :

« Non, ce n'est point là une polémique telle qu'on aurait dû la faire, fût-ce contre des ennemis.... Toutefois, n'en soyons pas étonnés. Voilà plus de soixante ans qu'en France les choses se passent ainsi. Les plus honnêtes gens du monde, ceux qui se croient les plus conservateurs des principes de l'ordre social, agissent presque toujours de cette façon. Eux aussi, trop souvent, sont plus révolutionnaires qu'ils ne le croient. Car trop souvent ils ne s'entendent, ils ne sont puissants que pour détruire, *ils ne savent*, ils ne peuvent rien faire pour édifier.

» Et pourquoi donc? C'est d'abord qu'ils sont hommes autant qu'il est possible, *et plus peut-être qu'il ne leur est permis de l'être.* C'est ensuite parce qu'ils participent *autant que qui que ce soit* à la manie du XVIII^e^ et du XIX^e^ siècle, laquelle consiste à discuter toujours sur des plans, sans consentir à mettre jamais la main à l'œuvre; c'est qu'on aime surtout à troubler, à inquiéter, à entraver ceux qui travaillent. L'édifice ne semble pas assez magnifique, on le dénigre à l'avance, on le détruit quand il est à peine sorti de terre, et pourquoi? *C'est qu'au fond chacun voulait être l'architecte, que personne n'a le courage de se résigner à n'être qu'un simple et laborieux ouvrier.* »

Nous nous vantions hier d'avoir su jusqu'où nous mènerait cette polémique. Nous nous trompions grossièrement. Nous pensions bien qu'on nous accuserait d'un peu d'entêtement et de beaucoup de stupidité; nous n'imaginions pas qu'on nous attribuerait des sentiments ignobles. L'esprit de modération, dont l'*Ami de la Religion* se fait gloire d'être rempli, a certainement ses priviléges, mais franchement il les pousse trop loin. Comment arrange-t-il la tirade qu'on vient de lire avec le reproche que nous faisait hier Mgr l'évêque d'Orléans, d'être ingrats, véhéments, injustes, de ne pas tenir compte des bonnes intentions ni des anciens services, de condamner les gens à tort et à travers, de contrister les cœurs, de mettre au ban de l'opinion les héros de la cause? Ne se donne-t-il pas tous les torts qu'on nous reproche, et avons-nous jamais rien dit qui approche de l'excès que nous signalons?

On nous ouvre une voie où nous refusons d'entrer. Elle est bien large déjà; on peut la faire plus large encore et nous y pousser par de plus sensibles outrages, nous n'y entrerons pas. Nous refusons des satisfactions déplorables, funestes à l'intérêt qui nous veut unis et qui nous réunira un jour en dépit de nous-

mêmes, quand la loi sera faite et qu'il faudra la défaire. Nous ne voulons point de ces satisfactions. Une fois encore (car celle-ci n'est pas la première) nous donnerons l'exemple de n'attaquer que dans leurs œuvres, lorsqu'elles nous sembleront mauvaises, ceux qui veulent se donner le plaisir de nous blesser au cœur. Mais, qu'ils le sachent bien, ce triste plaisir, ils ne l'auront pas. Nos cœurs sont trop hauts pour ces sortes de coups. Ils ont déjà servi de but, ils n'ont pas été atteints. A l'avantage de n'avoir jamais rien fait, jamais rien demandé, jamais rien reçu pour nous, nous ajoutons l'avantage encore plus précieux de ne rien désirer, pas même l'amitié de nos amis. Il n'y a point de caresse qui nous séduise, ni de mauvais procédé qui nous irrite; et l'on peut être à notre égard, si l'on croit nous devoir quelque chose, ingrat en toute sûreté de conscience, comme on serait, le cas échéant, caressant et poli en pure perte. Ce que nous paraissons faire pour les hommes ou contre les hommes, nous ne le faisons, en réalité, ni pour eux ni contre eux, mais pour la vérité. C'est à elle que nous nous sommes donnés, et non pas à ceux qui la servent avec nous; c'est elle que nous considérons et non pas ce qui nous touche. Cependant nous défendrons notre honneur, car il importe à notre cause que nous le défendions. Nous ne jugeons pas à propos de le faire ici. Le public peut juger sur pièces.

L'article qui nous commande ces observations est intitulé : *Le possible*. Nous l'examinerons. Mais il nous semble que le *possible* serait d'abord de répondre à nos critiques autrement que par ces odieuses inculpations, et qu'on pourrait, à la rigueur, se contenter, comme Mgr l'évêque nommé d'Orléans, de nous reprocher « une

ièreté railleuse » et « un acharnement aveugle et pro-
ıdément inintelligent. » N'est-ce pas assez pour les
'enseurs du projet de démontrer que ses adversaires
ıt à la fois moqueurs et stupides, et faut-il encore
'on les croie de malhonnêtes gens?

VI.

LES AUTORITÉS.

2 août 1849.

Il y a cinq ans, au moment des luttes les plus vives
r la question d'enseignement, l'Episcopat a déclaré
ıne voix unanime qu'il demandait pour tous le droit
fonder des écoles absolument indépendantes des écoles
icielles. Il s'est prononcé pour la *séparation*, ne trou-
nt pas ailleurs la vraie, l'indispensable garantie de la
ıerté.

Aujourd'hui, on propose un projet qui met tout l'en-
gnement sous la dépendance de l'Etat et fait de
'glise l'auxiliaire subalterne de l'Université.

Nous disons qu'entre ce projet déclaré excellent par

une partie des combattants de 1844, et le principe proclamé alors par l'Épiscopat, il y a un abîme. Pour justifier notre assertion, nous puisons de nombreuses preuves dans les *Actes épiscopaux*.

L'*Ami de la Religion* ne discute pas nos preuves, et il se garde bien de les reproduire; mais il déclare que tout ce que nous disons n'a aucun rapport avec la loi actuelle.

Une pareille réponse dispense de toute raison; car à quel argument ne peut-on l'appliquer? Nous aimerions mieux néanmoins une réfutation motivée. En attendant, nous répéterons :

1° Que le principe de la séparation a été proclamé en 1844 par l'Episcopat comme pouvant seul donner la liberté de l'enseignement et comme étant applicable dès cette époque;

2° Que le projet de M. de Falloux est la négation absolue de ce principe.

Nous ajouterons que la composition de l'Assemblée et les événements qui se sont accomplis depuis dix-huit mois rendaient la séparation bien plus facile aujourd'hui qu'il y a cinq ans. Et cependant, qu'on ne l'oublie pas, dès cette époque, les chefs augustes que nous suivions la jugeaient non-seulement possible, mais urgente, mais indispensable, et des hommes que notre confrère ne désavouera pas disaient, en rapportant ce jugement : *Le devoir et le droit sont nettement définis.* Ils disaient vrai.

VII.

LA THÉORIE, LA PRATIQUE ET L'HYPOTHÈSE.

3 août 1849.

Les partisans du projet demandent que la discussion sorte du domaine illimité de la théorie pour entrer dans celui de la pratique. C'est là qu'ils espèrent triompher; car, s'ils n'ont pas unanimement la prétention d'avoir obtenu le *mieux*, ils affirment avoir réalisé du moins le *possible*, et ils ont fait, disent-ils, justement ce *qu'il fallait faire*, parce que c'est *tout ce qu'on pouvait faire*.

Cette assertion se produit dans l'*Ami de la Religion* en paragraphes impétueux, où les hommes d'affaires sont relevés comme il convient et les théoriciens traités suivant leur mérite. On fait leur portrait : Ils ont la manie de critiquer et le goût sauvage de détruire. Ils sont hommes, même plus qu'il n'est permis de l'être. Ne sachant, ne voulant qu'abattre, toujours abattre, ils haïssent le brillant et souple génie des affaires, démolissent ses combinaisons bienfaisantes et cherchent constamment à l'empêcher d'édifier. Quelle différence, si l'on regarde les hommes pratiques! quelle différence dans le caractère! quelle différence dans les cœurs! Ceux-ci sont doux, accommodants, amis de tout le monde. Ils pro-

duisent sans cesse, ne détruisent rien, bâtissent tout, transforment tout, accommodent tout. En un tour de main, ils trouvent le joint des choses les plus contraires. Avec un peu de badigeon, ils font d'un sépulcre une maison de plaisance : l'odeur du cadavre y reste, ce n'est rien; tout à l'heure il n'y paraîtra plus. Ils n'ont besoin que d'une entrevue, d'un entretien pour marier le Grand-Turc à la République de Venise. On objecte que c'est un mariage mixte, très mixte : ils répondent que les enfants seront élevés dans la religion romaine. Cependant le contrat n'en dit rien? — Laissez donc! nous connaissons les secrets sentiments du fiancé : au fond, il soupire après le baptême.

Dit-on qu'il vaudrait mieux que le Turc fût baptisé d'abord, et qu'en attendant la République gardât ses forts, son arsenal, sa dot enfin? Alors, déposant le sourire des paranymphes, les hommes pratiques, songeant au bien qu'on veut les empêcher de faire, s'emportent un peu. Ils se tournent vers l'indiscret : — D'où venez-vous? De quoi vous mêlez-vous? Qui êtes-vous? — Je suis un vieux soldat de la République. J'ai combattu pour son indépendance et pour sa gloire; j'ai été blessé, j'ai été prisonnier; je reconnais le Turc et sa perfidie; je crains que ce mariage ne tourne mal. — Vous êtes un vieux soldat, vous êtes un ennemi de la paix : les ennemis de la paix sont des impies. — Je ne suis pas ennemi de la paix, je suis ennemi de ce mariage. Ne peut-on faire la paix sans se marier? Ne peut-on, en tout cas, mieux rédiger le contrat? — Non! il faut le mariage; le mariage seul est une œuvre digne de nos talents. Certes, nous avons pris assez de peine à le conclure! et le Turc, d'ailleurs, ne veut pas entendre parler d'autre chose.

Quant au contrat, il est bon; nous avons tout ordonné, tout prévu; notre sagesse n'a point failli, elle a fait tout ce qui est prudent, tout ce qui est désirable, tout ce qui est *possible*.

Cela dit, l'homme pratique, qui est un composé admirable de douceur et de fermeté, et qui sait bien qu'il n'a pu se tromper, si on insiste, se fâche. Las de donner d'inutiles raisons, il lance la foudre. Quel bon motif peut avoir le théoricien de contrecarrer le praticien, et le soldat de penser autrement que le négociateur? Le théoricien, évidemment, n'est mû que par le fol amour de sa théorie; le soldat est un mercenaire qui veut la guerre pour avoir la solde. Voilà ce que l'homme pratique découvre au fond des cœurs; voilà ce qu'il proclame tout haut, de la part des sages, et au besoin de la part du Ciel, qui l'a envoyé expressément pour marier le Grand-Turc et la République de Venise.

A l'*Univers* et dans la presse catholique, en général, nous sommes des théoriciens, des soldats; nous n'avons pas le beau rôle. On aspire aux noces; les paroles sont données, la corbeille prête. Sans être invités, sous prétexte que nous sommes de la famille, que nous avons notre avis à donner, notre intérêt à défendre, nous venons nous enquérir du contrat. Il ne nous satisfait point. Nous trouvons qu'on devrait donner moins, exiger davantage, ou rompre la négociation. Notre intervention, sans doute, est fâcheuse. Eh oui! l'on se serait fort bien passé de nous. Mais enfin nous voici, et l'on ne devrait pas nous faire ce méchant accueil. Les théoriciens roides, les polémistes intraitables ont leurs défauts : soit! Toujours est-il que les gens pratiques n'auraient jamais le plaisir délicat de frétiller dans les affaires, et de négocier,

et de régler, et de conclure, si d'abord les rudes champions de la théorie n'avaient conquis et déblayé le terrain. Comment! nous aurons combattu pendant de longues années et mis dans cette cause la meilleure part de notre vie, et nous ne serions pas reçus à contrôler un peu ce que l'on fait du résultat de nos fatigues et de nos labeurs? Mais ni le droit, ni le fait, ni la force de notre opposition ne sont contestables; il s'agit seulement de savoir si nous avons tort ou raison, si nous demandons le possible ou l'impossible.

Franchement, ce point nous semble difficile à vider. Ce que nos adversaires appellent le domaine du possible, ce qu'ils opposent à nos théories, nous paraît ressembler singulièrement au domaine des hypothèses, et même des hypothèses les plus contraires au fait et les plus contradictoires entre elles. Le fait, c'est le projet tel qu'ils le proposent, tel qu'ils l'acceptent. Rien de plus n'était *possible*, et ils ne tarissent pas sur les efforts qu'il a fallu employer pour obtenir de l'Université qu'elle y donnât les mains. Mais, ajoutent-ils aussitôt, ce projet n'a besoin que d'être loyalement exécuté pour nous donner tout ce que nous pouvons désirer. Et qui sera chargé d'exécuter, qui fera la jurisprudence, plus forte que la loi? L'Université! C'est l'Université qui sera la protectrice loyale des établissements libres et catholiques; c'est l'Université, c'est le ministre de l'Université qui mettra la liberté dans ces *blancs* où l'on peut mettre aussi bien l'arbitraire; c'est l'Université qui choisira des inspecteurs jaloux de développer et de fortifier les maisons rivales des siennes. L'Université libérale et catholique, quelle hypothèse! Et cependant tous les bienfaits possibles de la loi reposent sur cette hypothèse.

Nous aurions voulu dans le projet des garanties moins hypothétiques. — Impossible ! — Pourquoi ? — Parce que l'Assemblée aurait rejeté le projet. — C'est une hypothèse !

Nous disons qu'une hypothèse de cette nature n'aurait pas dû effrayer le courage et la foi des amis de la liberté. On bataille, on chicane, on soutient que les garanties données par le projet sont suffisantes, on finit par avouer qu'elles ne suffisent pas, et on promet que des garanties plus positives seront introduites. — Par qui ? — Par l'Assemblée. — Autre hypothèse !

On nous prie de remarquer que le projet dissout l'Université par le mécanisme ingénieux qui la fractionne en quatre-vingt-sept conseils, y compris le conseil supérieur, et par la superposition dans chacun de ces conseils d'un certain nombre de mitres et de soutanes. Nous objectons que ces combinaisons difficiles, au lieu de dissoudre l'Université, pourraient bien la fortifier. Erreur, nous dit-on ; l'Université est transformée, brisée, mutilée, détruite. Nouvelle hypothèse, et qui ne s'accorde guère avec l'hypothèse de l'exécution large, sincère, libérale de la loi par l'Université.

La loi est une loi de pacification ; grande consolation pour ceux qui la présentent ! La pacification ne résultera pas, bien entendu, du complet asservissement de la petite minorité libérale et catholique à la grande majorité universitaire ; personne n'en voudrait à ce prix. Elle résultera de l'accord qui ne manquera pas de s'établir dans le grand conseil de Paris et dans les conseils particuliers des départements entre les représentants ecclésiastiques de la liberté et les représentants universitaires du monopole. Ils s'entendront sur toutes les questions d'enseignement, de direction, de discipline. Ils approu-

veront réciproquement leurs doctrines et leurs livres. Quelle harmonie..., et quelle hypothèse!

Dans la partie qui concerne l'enseignement primaire, on allègue l'inamovibilité retirée à l'instituteur, par suite de quoi il est placé dans l'entière dépendance du curé et du maire, lesquels pourront le faire placer ailleurs, quel avantage! et s'entendront toujours sur ce point..., quelle hypothèse!

Toutes ces hypothèses ne sont pas les seules que nous aurions à relever, mais il n'est pas nécessaire d'en allonger la liste. En voilà, ce nous semble, bien assez pour montrer que ceux qui se félicitent d'avoir réalisé le *possible*, n'ont réalisé que ce que l'Université a bien voulu leur concéder, l'estimant avec raison sans danger pour son monopole. Or, ce qui n'est pas dangereux pour le monopole, c'est ce qui ne lui enlève rien. Si nous n'enlevons rien au monopole, pourquoi chanterions-nous victoire? Si nous avons toujours la même proie à lui ravir, pourquoi poserions-nous les armes? Où est le gain de la paix? Quelle est cette paix? *Quod bellum servavit, pax ficta non auferat.* C'était la devise d'un noble écrit de M. de Montalembert.

Ah! nous ne savons pas s'il était possible d'obtenir de ce pays l'entière, la vraie et loyale liberté que nous avons demandée toujours, comme l'air et le pain dont nous voulons vivre. Nous ignorons si environ trois cents députés, notoirement dévoués à la liberté de l'enseignement, n'auraient pas trouvé dans toutes les parties de l'Assemblée assez d'hommes intelligents pour former avec eux une majorité capable de détruire enfin l'odieux monopole, l'odieuse conscription des âmes. Nous ignorons s'il était possible de faire cette grande chose! Mais ce que

nous savons bien, c'est qu'il était possible, glorieux, utile de la tenter; car la tentative elle-même était une victoire, et le résultat, quel qu'il fût, nous laissait plus nombreux et plus honorés autour de nos principes. Nous n'aurions pas fait à nos vieilles idées l'injure de douter d'elles, à nos vieux ennemis l'honneur de traiter avec eux, démentant, pour tomber dans leurs filets, quinze années d'une polémique plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Le *possible* était de déclarer, de prouver que rien n'est possible, sinon la liberté! C'est là ce que nous avons toujours cru, toujours dit; c'est ce que nous croyons encore, c'est ce que nous dirons toujours, jusqu'à ce que nous ayons atteint notre but ou que l'Université ait consommé son œuvre. Point de pacte! Nous méprisons les pusillanimes conseils de la sagesse humaine, et nous ne voulons pas nous asseoir, parce que d'autres sont fatigués. Nous défendrons en leur absence, et s'il le faut, contre eux-mêmes, ce qu'ils ont gagné avec nous : *Quod bellum servavit, pax ficta non auferat.*

VIII.

NÉCESSITÉ DE LA LIBERTÉ.

27 octobre 1849.

La retraite de M. de Falloux et la crainte de voir éclater de nouveaux dissentiments dans la majorité font

penser à ajourner le nouveau projet de loi sur l'enseignement. Nous n'en sommes point surpris ; nous avons toujours cru que du moment qu'on n'avait pu *enlever* cette loi et qu'il faudrait non plus seulement la voter, mais la discuter, d'inextricables difficultés se présenteraient.

Nous n'avons point encore discuté le rapport de M. Beugnot, nous ne savons si nous en viendrons là; nous ne le souhaitons pas. Nos lecteurs, qui le connaissent et qui en connaissent aussi la conclusion pratique, c'est-à-dire le projet de loi amendé par la commission législative, ne nous accuseront assurément ni de présomption ni d'entêtement en voyant qu'il ne fait pas tomber notre opposition.

Le principe de la loi est toujours le même, la cause est toujours dans le même état; quelques améliorations de détail ne modifient en rien le principe dangereux que nous repoussons. Nous n'avons qu'un adversaire de plus. Un adversaire sérieux, sans doute, mais dont l'autorité, quelque grave qu'elle soit, est moins grave aux yeux des catholiques et surtout nous est moins chère que beaucoup d'autres, auxquelles nous avons dû refuser notre assentiment.

Après comme avant le rapport, le projet de loi ne compte guère d'approbateurs décidés que parmi ses auteurs. L'incertitude qui plane sur sa destinée fait assez voir que, s'il a gagné quelques partisans, il a cependant perdu beaucoup de terrain. Nous croyons que, dans le cas où l'on s'obstinerait à le faire passer, on verrait apparaître de nombreux adversaires, là où l'on s'était flatté de ne trouver que des neutres et peut-être des amis.

Cependant cette œuvre malheureuse n'en a pas moins

roduit le résultat qu'il fallait craindre : elle a jeté parmi es catholiques beaucoup de doutes et d'hésitation. Entre eux qui acceptent décidément le projet et ceux qui, non noins décidément, le repoussent, il y a de bons esprits ui s'y résignent avec une tristesse découragée. — Ce n'est pas ce que nous avions demandé, disent-ils; ce n'est pas ce que nous espérions, ce n'est pas la liberté, et nous ne savons pas même si l'on offre quelque chose de préférable au *statu quo*. Mais comment croire que, si nous avions pu obtenir davantage, tant d'hommes sincèrement dévoués à la cause catholique se seraient arrêtés là? Prenons cette loi, puisque nos chefs nous la présentent; efforçons-nous de l'améliorer; essayons-en. Nous tâcherons, sous son empire, d'accroître nos forces pour obtenir mieux. Peut-être n'y a-t-il pas, quant à présent, assez de zèle et assez de lumières parmi nous pour que nous puissions faire un utile usage de la liberté.

On va loin sur ce thème. On dit que le clergé ne pourrait pas soutenir la concurrence de l'Université, que les familles catholiques sont en trop petit nombre pour retirer leurs enfants des colléges de l'Etat et alimenter les colléges libres; bref, on emprunte, sans le vouloir, à l'ancienne polémique universitaire, quelques-uns de ses plus injurieux arguments, ceux-là mêmes qu'on a cent fois combattus et réfutés.

Si l'on avait toujours tenu ce langage, le parti catholique n'aurait eu ni chefs ni membres; il ne se serait pas formé; il n'existerait pas. Son existence, le rôle qu'il a joué, l'influence qu'il exerce au moment même où il se laisse si déplorablement morceler, tout prouve qu'il n'avait rien demandé au-delà de la raison, du bon droit et de ses propres forces. Ceux qui doutent aujourd'hui

de ce qu'ils affirmaient ou laissaient affirmer naguère, se convaincront que la vraie sagesse leur a manqué le jour où ils ont enfin cédé aux conseils si souvent repoussés des prétendus sages. Nous tremblons seulement que, pour eux aussi, il ne soit *trop tard*. Dieu veuille leur épargner l'amertume de ces repentirs qui viennent, aussi infailliblement que tardivement, venger le bon droit sacrifié à la politique! Néanmoins, ils regretteront le temps où ils se faisaient gloire de n'obéir qu'à leur foi et de ne pas même savoir sur quelle misérable hauteur tournait la girouette de l'opinion.

Plusieurs de ces incertains dont nous parlions tout à l'heure nous ont écrit. Nous avons lu leurs lettres avec l'extrême attention qu'exigeaient et le sujet si grave dont ils voulaient bien nous entretenir, et le but louable qu'ils se proposaient, et notre amitié pour eux. Leurs arguments ne sont point ceux que nous avons abordés dans le cours de la polémique. Ils ne cherchent pas à nous montrer dans le projet ce qui n'y est pas, ce qu'ils n'y voient pas, ce qu'aucune interprétation n'y peut voir. Ils laissent de côté les subtilités, et, parfaitement dégagés de cet amour-propre d'auteur qui oppose à nos critiques son incurable aveuglement, ils vont au fond des choses. Le motif qui les inclinerait à la transaction est celui que formulait un jour devant nous et devant beaucoup d'autres un protecteur éminent du projet. Dépouillé des formes oratoires, il se réduit à ceci : N'exigeons pas la liberté, de peur qu'elle ne tourne à notre honte. Deux choses manqueraient à nos colléges : des familles pour les alimenter, des prêtres pour les diriger. En d'autres termes, la France n'est pas catholique et elle n'a plus de clergé.

Eh bien! nous admettons cette argumentation, et, au fond, elle a quelque chose de vrai. Il est vrai que tous les catholiques sont loin de comprendre l'importance suprême de la question de l'enseignement; il est vrai qu'en dehors des catholiques, on la comprend moins encore. Mon Dieu! nous n'avons jamais dit autre chose : si cette question était comprise, si les catholiques savaient bien quels devoirs ils négligent, et la société quels périls elle court, il y a longtemps que la question serait tranchée; il y a longtemps que la liberté fleurirait sur les ruines du monopole. Il est vrai aussi que le clergé, savamment atteint dans ses sources, énervé dans son éducation, gêné dans son action, n'est pas, malgré ses éclatantes vertus, ce qu'il pourrait être dans notre pays, ce qu'il devrait être dans notre temps. Le grand effort de l'Eglise, en France, la constante préoccupation des évêques, le but toujours présent de la tribune et de la presse catholiques, est précisément de sortir de cette situation. C'est pour cela que, dans la plus haute comme dans la plus humble sphère, dans le cabinet de l'obscur écrivain comme dans la cathédrale où se rassemblent les conciles, on déploie cette sainte ardeur à renouer les liens antiques et à briser les chaînes modernes. Toutes les intelligences sentent l'amoindrissement que l'Eglise a subi. Elles ne le contestent pas, elles le déplorent, et elles se dévouent à le réparer.

A Dieu ne plaise qu'en reconnaissant cette situation si triste, si douloureuse, et qui est le grand péril non-seulement de l'Eglise, qui s'en tirera, mais de la société tout entière, à Dieu ne plaise que nous l'exagérions au point de dire qu'il n'y a plus en France ni catholiques,

ni clergé. Allons jusque-là, cependant. L'argument, au lieu d'être contre nous, est pour nous; au lieu de militer en faveur du projet, il se dresse contre lui.

Qui donc conclura d'une pareille situation qu'il faut la rendre définitive? Il faut, au contraire, en sortir immédiatement, entièrement, et à tout prix. Mais quel moyen d'en sortir? Eh mon Dieu! considérons comment nous y sommes arrivés.

Ce n'est pas par un vice qui lui soit propre que le clergé a subi le redoutable affaissement dont on s'arme avec tant d'injustice contre lui et contre la liberté. C'est l'action lente, continuelle, séculaire de la main de l'Etat qui a fait ces ravages. En s'immisçant partout dans l'Eglise, en lui donnant ceci, en lui retirant cela, en lui imposant ses conseils et son autorité, en lui infligeant ses faveurs, l'Etat l'a réduite, autant qu'il l'a pu, au rang d'une administration civile. Tous nos amis sont, à cet égard, pleinement d'accord avec nous, et notre pensée n'a besoin ici d'aucun développement.

Maintenant, que nous propose-t-on? De consommer, par une sorte de concordat laïque, l'alliance imposée qui a fait à l'Eglise tant de mal.

On nous propose d'accepter pour l'Eglise, non consultée, un traité de paix et d'alliance avec l'Université semblable à ceux que l'Angleterre impose dans l'Inde aux souverains qu'elle veut définitivement déposséder, et qu'elle ne juge pas nécessaire d'exterminer publiquement à force ouverte. — Mais, dira-t-on, si le souverain n'a plus aucun moyen de se défendre, il fait mieux encore de traiter que de mourir. La raison nous paraîtrait bonne tout au plus si l'Eglise était un souverain mortel.

On lui a, il est vrai, retiré la force. Quel catholique croira cependant que ses persécuteurs auraient le pouvoir de lui retirer la vie?

C'est parce que l'Eglise est affaiblie, qu'il lui faut la liberté. C'est parce que la liberté seule peut lui rendre sa splendeur, que nous ne devons ni ne pouvons transiger en rien sur sa liberté. Nous disons aux politiques : « Vous êtes les plus forts, vous nous imposez des lois, c'est tant pis pour vous. Quant à nous, nous les subissons, nous ne les acceptons pas. Si vous voulez quelque chose de plus que notre obéissance passive, si nos réclamations et nos protestations vous importunent, adressez-vous à l'Eglise, vous savez où la trouver; qu'elle sanctionne vos lois, qu'elle signe à vos concordats. Alors notre raison s'inclinera devant notre foi. Nous cesserons de combattre, par tous les moyens en notre pouvoir, la paix que vous nous infligez, ou plutôt que Dieu, méprisant notre lâcheté et ne nous voyant pas dignes de résister jusqu'au bout, nous infligera pour notre opprobre et pour le malheur de nos descendants et des vôtres. »

Comment! nous ne croyons pas que l'Eglise, en France, soit assez forte, nous ne croyons pas qu'il y ait assez de prêtres et assez de laïcs pour fonder et soutenir quelques colléges, assez de sève catholique pour que les colléges catholiques grandissent et se multiplient, et nous nous jetons dans les bras de l'Université en faisant ce public aveu de l'impuissance où elle nous a réduits! Nos prêtres n'auront ni le courage, ni le talent d'être libres, et ils auront le courage et le talent de se défendre contre l'Université dans son sein! La loi proposée fera ce miracle, que nous recouvrerons la santé précisément dans l'air

vicié qui nous mine, et ce qui était la source de mort deviendra la source de vie !

Pour nous, nous ne l'espérons point; notre raison se refuse obstinément à reconnaître la possibilité d'un tel résultat. Nous disons que le projet, s'il est voté, créera en peu de temps un clergé universitaire qui deviendra vite la pire, la plus terrible et la plus inguérissable de nos plaies ; nous disons que les élèves de ce clergé universitaire seront des enfants de l'Université, tout comme ceux que nous connaissons et que nous voyons à l'œuvre. Nous disons que ce clergé universitaire sera l'ennemi de la liberté; qu'il élèvera des ennemis de l'Eglise. Nous disons qu'on ne peut attendre autre chose, et que l'amélioration, qui semble aujourd'hui si difficile, deviendra totalement impossible avant dix ans. Loin d'ajouter à ce que l'on pense gagner, on perdra ce que l'on n'a pas encore perdu; loin de voir renaître la foi, on la verra s'affaiblir et décroître; car la foi, aujourd'hui, se soutient encore par la lutte, et il n'y aura plus de lutte.

Non, après ce grand abandon, il n'y aura plus de lutte. De deux choses l'une : — Ou la bourgeoisie tiendra quelque temps encore contre le socialisme, et dans ce cas elle reprendra toutes ses allures, tout son orgueil, toute son incrédulité et aussi tout son aveuglement d'avant Février. Victorieuse des hordes démagogiques, elle oubliera comment elle a failli se perdre; elle n'a jamais su comment elle pourrait se sauver. Alors l'Université, triomphante avec et par la bourgeoisie, sera ce que nous la connaissons, ce qu'elle a toujours été, ce qu'elle ne veut ni ne peut cesser d'être, l'ennemie acharnée et persévérante du Christianisme. Elle nous appliquera le frein que nous lui aurons fourni et que nous porterons sans murmure

ssible, nous façonnant ainsi à la tyrannie que nous
aposeront tour à tour le despotisme et l'anarchie. — Ou
société sera emportée prochainement, et quand tout
mbera, l'Université, qui restera debout parce qu'elle
t un instrument de despotisme admirablement com-
iné, mais dont le gouvernement sera confié à tout ce
u'elle renferme de passions plus brutales et plus sau-
ages, l'Université socialiste respectera-t-elle le pacte
ue nous allons faire? Nous laissera-t-elle lutter? Assu-
ément, on n'y compte pas.

Où donc est l'avantage de cette transaction? Pour quel
ain abandonnons-nous nos principes et sacrifions-nous
e que nous n'avons pas le droit de sacrifier?

Souvenons-nous de nos anciens combats; souvenons-
ous de la parole quasi-unanime des évêques de France;
ouvenons-nous de l'approbation répétée du souverain
ontife; souvenons-nous que Grégoire XVI, avant de
onner le chapeau de cardinal au défunt archevêque
'Aix, Mgr Bernet, exigea que ce prélat fît un acte pu-
lic d'adhésion aux manifestations de tous ses collègues
n faveur de la liberté d'enseignement.

Et, devant ces souvenirs toujours présents, qu'on cesse
e nous accuser de passion et d'injustice, d'entêtement
t de stupidité, parce que nous restons dans la voie où
eux qui nous accusent ont marché avec nous. Nous n'a-
ons abandonné personne; on nous a quittés. Plusieurs
isent qu'ils n'ont fait la guerre que pour arriver à la
aix. Oui, mais nous n'avions pas lieu de penser que
'était pour arriver à la paix qu'on nous propose. Nous
vons quelque droit aussi, peut-être, de dire, sans vou-
ir sortir de l'humilité qui convient à nos faibles services,
ourquoi nous avons combattu. Voilà bien des années

que nous ne cessons de veiller sur le rempart, frappés par nos amis et par nos ennemis. Nous n'avons point passé un jour sans souhaiter le repos, sans appeler la paix, mais nous n'avons jamais désiré ni ce repos ni cette paix. Nous avons combattu pour la séparation, non pour l'alliance; pour la liberté, non pour un faux et dangereux allégement de servitude. Nous n'avons pas douté un instant que la pleine liberté ne fût désirable; nous ne doutons pas encore aujourd'hui qu'elle ne soit possible et seule possible. En dépit de l'allanguissement dont on parle et que nous reconnaissons, mais que nous n'exagérons pas, nous croyons que nous avons tout ce qu'il faut pour user grandement et utilement de la liberté. S'il n'existait pas assez de familles chrétiennes en France pour alimenter les colléges libres, les familles incrédules y enverraient leurs enfants. S'il n'y avait pas assez de maîtres, et nous le nions, les maîtres se formeraient vite. Et nous ajoutons que, s'il fallait des miracles pour suppléer à notre bonne volonté impuissante, Dieu ferait et multiplierait les miracles.

On nous dit qu'il ne faut pas tenter la Providence. Au contraire, il faut la tenter et ne pas craindre de porter à Dieu un confiant défi; il faut, comme saint Pierre, s'avancer sur les flots lorsqu'il nous y appelle, dût notre foi s'alarmer à moitié chemin. Quand Dieu donne un ordre, notre faiblesse ne nous regarde plus; c'est, qu'on nous passe l'expression, l'affaire de la Providence. Notre affaire, à nous, est d'obéir. Que font donc nos missionnaires, lorsqu'ils se jettent seuls à la poursuite des sauvages? Que faisons-nous tous, lorsque nous entreprenons n'importe quoi contre l'incrédulité du siècle et contre la frénésie de nos passions? Nous tentons la Providence par

une entreprise au-dessus de nos forces naturelles. L'acte de foi est une sommation à Dieu de faire un miracle. Lorsqu'on fut au tombeau de Lazare, le Sauveur prononça une parole dont tous les chrétiens devraient faire l'objet de leurs méditations et la règle de leur conduite. Il commanda à ceux qui l'entouraient d'enlever la pierre du sépulcre : *Otez cette pierre*. Nos politiques auraient dit : La pierre est trop lourde; et, quand même nous pourrions l'ôter, à quoi bon? Pourquoi ouvririons-nous ce sépulcre? Le cadavre est là depuis trois jours, il sent déjà, l'infection se répandra sur tout le pays et nous aurons la peste. Les amis de Lazare se montrèrent plus sages. Ils ôtèrent la pierre. Il restait un miracle à faire : Dieu le fit, et le sépulcre ouvert rendit sa proie.

Certes, ce n'est pas un moindre miracle à faire, de rendre aujourd'hui la France chrétienne et d'ôter au sépulcre tant d'âmes qu'il renferme déjà; mais enfin Dieu est parmi nous. Il sait si la foi est morte ou si elle n'est qu'endormie; il peut la réveiller comme la fille de Jaïr, ou la ressusciter comme Lazare; ce grand ouvrage n'est pas au-dessus de sa puissance. Nous pouvons aller à lui en pleurant comme Marthe et Marie : Seigneur, si vous aviez été là, nos frères ne seraient pas morts! Doutons-nous qu'il ne soit touché, qu'il ne pleure? Le commandement qu'il nous fait, est-il d'ôter la pierre ou de graver sur cette pierre scellée à jamais la sentence de l'éternelle mort?

IX.

APPEL AU VIEUX DRAPEAU.

13 janvier 1850.

Demain commence au sein de l'Assemblée législative la discussion du projet de loi sur l'enseignement, et jamais le détestable caractère du temps où nous vivons, le désordre, l'impossibilité de tout accord, la décadence de toute doctrine, le dégoût de tout combat pour la vérité, l'affaiblissement de toute espérance dans le triomphe de la liberté et de la justice, ne se seront manifestés plus hautement et plus tristement : les catholiques eux-mêmes vont en donner le spectacle !

Ils vont, à leur tour, étaler ces divisions par lesquelles tous les partis s'affaiblissent, former ces alliances auxquelles tous les partis s'abaissent; faire ces concessions, recourir à ces habiletés, proférer même ces reniements qui, dans toute opinion et sous tout drapeau, ont successivement trahi les secrètes défaillances de la raison et du cœur.

Nous avons dû, poussés par notre propre conscience, accepter une séparation qui nous navre. Au moment où elle va éclater, nous protestons devant Dieu et devant les hommes que nous n'en avons pas la responsabilité.

En conscience, nous n'avons pas pu, nous ne pouvons pas nous rallier au projet de loi. Dans son ensemble, il nous semble funeste; nous doutons des avantages de détail qu'il pourrait offrir : nous nions formellement les uns, nous trouvons que les autres ne valent pas le prix effrayant qu'on y met.

Ce n'est pas nous qui avons changé de voie.

Avant et depuis la Révolution, et jusqu'au moment où, contre nos désirs, un catholique est arrivé au ministère de l'instruction publique, nous avons unanimement réclamé la liberté d'enseignement. Nous entendions par liberté d'enseignement, non pas une part quelconque faite à l'Eglise dans le monopole universitaire, mais la destruction du monopole.

Nous considérions la liberté d'enseignement comme le droit le plus incontestable et le plus sacré du monde. Réclamer, obtenir, conquérir ce droit dans l'exercice duquel nous placions toutes les espérances de l'avenir, c'était à nos yeux le plus pressant des devoirs.

Quand quelques voix, aujourd'hui prépondérantes, produisaient parmi nous, sous les voiles épais de la rhétorique, des projets de pacification qui ne laissaient pas debout le grand principe de la liberté, leur isolement suffisait à leur imposer silence.

Nous ne faisions pas de la politique; nous n'étions pas des gens d'opposition, qui n'attaquent les abus que pour mériter l'honneur de les conserver et de les aggraver à leur tour. Nous étions des gens convaincus de ce que nous disions, dévoués à ce que nous voulions. Convaincus que le monopole universitaire a fait à la France des maux incalculables; convaincus que la liberté d'enseignement seule peut réparer ces maux; dévoués à com-

battre le monopole sous tous les régimes, en dépit de toutes les forces qu'il pourrait acquérir et de tous les déguisements qu'il pourrait prendre.

Quelques-uns de nous ne pensent plus ainsi. Nous ne croyons pas qu'ils haïssent moins le monopole, mais ils n'aiment plus autant la liberté, ou ils ont cessé de comprendre la liberté comme ils l'avaient, avec nous, toujours comprise, de la vouloir comme ils l'avaient toujours voulue. Assurément, leur bonne foi est à l'abri de tout soupçon : ils veulent faire le bien, ils veulent éviter le mal; mais nous croyons qu'ils n'éviteront pas le mal et qu'ils ne feront pas le bien.

Le monopole sortira de leur loi restauré, rajeuni, consacré; ils auront considérablement amoindri et diminué, sinon la force des principes qu'ils abandonnent et qui sont éternels, du moins le nombre de voix et de volontés qui s'étaient rattachées à ces principes et qui avaient juré de les faire triompher.

Notre foi, qui n'a point faibli et qui s'est, au contraire, fortifiée au spectacle des événements, résiste à leur exemple. Plus que jamais nous croyons au droit que nous avons invoqué et nous sommes dévoués au devoir que nous avons rempli; plus que jamais nous trouvons nécessaire d'invoquer ce droit, de remplir ce devoir. Dussions-nous rester seuls, dussions-nous y succomber, nous embrassons le vieux drapeau de la liberté d'enseignement.

Point d'alliance avec l'Université, point de surveillance de l'Université; arrière ses livres, ses inspecteurs, ses examens, ses certificats, ses diplômes! Tout cela, c'est la main de l'Etat mise sur la liberté des citoyens, c'est le souffle de l'incrédulité sur les jeunes générations,

t l'énervante action de l'indifférence religieuse sur chrétiens et sur le sacerdoce lui-même!

Comment se fait-il que des hommes si pieux, si sin-ss, si éloquents, qui ont si bien vu tout cela et qui it si bien dit, et qui se sont acquis, en le disant, tant utorité et tant de gloire; comment se fait-il que ces nmes ou ne le disent plus, ou disent même le con-ire?

Nous nous préparons avec douleur à les entendre, et re douleur est à peine diminuée par la conviction pro-de où nous sommes qu'ils se contrediront en vain. Ils ont moins puissants contre la vérité qu'ils ne l'ont été ir elle. Mais, s'ils ne peuvent détruire ce qu'ils ont fait, peuvent se détruire eux-mêmes, et c'est une perte éparable pour la cause de la religion et de la liberté. Nous les conjurons, une dernière fois, d'y songer. ant de parler, qu'ils se relisent.

Nous ne remettrons pas sous leurs yeux ces discours ces écrits que nous n'avons point oubliés. On nous en ressés plus d'une fois, et nous avons été souvent tentés le faire. Nous résisterons encore. Si le parti catholique rd ses chefs, ce sera par un suicide et non par nos ips. Nous aimons mieux mal soutenir le combat que ompher à ce prix. Que nous importe d'être battus? Les incipes resteront tant qu'il restera pour les proclamer e voix, si faible qu'elle soit.

Seulement, nous signalons à nos amis le sophisme qui abuse. Ils se sont piqués d'agir en hommes politiques. , qui dit politique dit transaction. Ils transigent donc. répètent qu'il faut faire comme Solon, et donner à un uple non pas tant de bonnes lois, que des lois qu'il isse accepter.

C'est là un raisonnement de la sagesse païenne; des catholiques ne le devraient point adopter. Des catholiques doivent savoir ce que Solon ne savait pas, et ce qu'ignore plus encore la foule et la tourbe des législateurs modernes, qui ne sont point des législateurs. On ne transige pas impunément avec l'erreur, et la vérité, pour triompher, n'a besoin que du courageux respect de ceux qui la possèdent. Le rôle des catholiques n'est pas de faire des lois moins mauvaises, mais de poser hardiment les principes sur lesquels seuls on édifiera de bonnes lois.

Les chrétiens ont transformé le monde, non par des transactions, mais par des actes de foi. L'inébranlable constance de leur doctrine, au milieu des perpétuelles variations et des inutiles entreprises de la force et de la politique, a appris au monde où étaient les vérités nécessaires à son salut.

Faisons de même, en des temps si semblables à ceux où la vérité s'annonça pour la première fois. Le moment n'est pas venu pour nous de participer au gouvernement. Il serait sans utilité pour la religion et pour la patrie que nous missions la main aux affaires. Notre main n'y serait pas chrétienne. Ce que nous ferions là, tout incrédule suffisamment honnête et sensé le pourrait faire comme nous et plus facilement que nous. Mais il importe extrêmement que, dans ces jours de doute universel, nous, chrétiens et catholiques, nous ne laissions pas supposer que nous doutons aussi.

La société périt pour avoir méprisé, puis oublié les enseignements divins. En s'affranchissant de la loi de Dieu, elle a brisé tous les liens sociaux, elle a rompu avec l'ordre; tous ses maux et tous ses dangers viennent de là. Il reste encore dans son sein des chrétiens pour lui

r et lui prouver qu'il n'y a point d'adresse, point de ce, point de combinaisons, point de mécanisme qui ssent remplacer cette sève divine qui circulait jadis elle et qu'elle a tarie.

)ue les chrétiens ne disent point qu'on ne les écou- t pas. On ne les écoutera pas aujourd'hui, peut-être, peut-être encore demain; mais après-demain on les ıtera et on les croira. Car quel est le principe chrétien it la démonstration ne court pas les rues? Parvenue comble du pouvoir, l'erreur enfante l'absurde avec e fécondité et un égoïsme qu'on ne lui connut jamais. raison publique attend une lumière qui l'aide à dis- ser ces monstres. Que ne pourrait-on pas espérer de liscussion qui va s'ouvrir, si les orateurs catholiques, lieu de donner la main aux anciens défenseurs du ıopole, rejetaient le pacte malheureux qu'on leur)pose et disaient au pays ce qu'a produit et devait fa- sment produire le système d'éducation que l'on veut server!

Ils se tairont, l'esprit politique le commande; et ils ıdamneront même, en la qualifiant d'entêtement, cette élité que nous gardons aux doctrines d'autrefois. Déjà us avons lu plus d'une lettre et plus d'une page contre esprits *absolus* qui ne savent rien concéder aux né- sités du temps, contre les *obstinés* et les *intraitables* e la passion pousse à rompre tous les arrangements et rouiller toutes les affaires.

Qu'on nous permette, en terminant, de défendre un ı ces esprits absolus qui vont être si maltraités. Nous oquerons en leur faveur une autorité respectée de us tous :

« Il est commun, écrivait M. de Bonald, d'entendre » blâmer les emportements de quelques sages du dernier » siècle. Mais en même temps on rejette, par forme de » compensation, les doctrines opposées, comme un autre » extrême qu'il faut éviter. Les opinions qu'on décore » du nom de *modérées* sont commodes, parce qu'elles » sont toutes faites, et que, pour trouver le point où il » faut s'arrêter, il suffit de se tenir à égale distance des » deux autres points. Les opinions modérées, et qui ne » sont que *mitoyennes*, s'accommodent d'elles-mêmes » aux esprits *moyens* et médiocres, comme les partis » *moyens* aux caractères faibles. Les bons esprits savent » que la vérité est absolue, qu'elle n'est pas, comme une » quantité, susceptible de plus ou de moins, qu'elle est » ou qu'elle n'est pas, et qu'elle redoute moins les enne- » mis que les neutres. »

Nous prions nos amis de peser ces paroles et de réfléchir que tout ce qu'on a pu dire et tout ce qu'ils ont pu dire eux-mêmes jusqu'à présent de plus favorable au système qu'ils adoptent, se réduit à ce seul point, savoir: Que désormais l'enseignement public, en ce qui concerne la religion, cessera d'être ennemi et deviendra neutre. Mais nous croyons, nous, que, dans le nouveau monopole, la partie ecclésiastique seule sera neutre, et que la partie universitaire restera ennemie.

X.

DISCOURS DE M. DE MONTALEMBERT.

La discussion, à la fois laborieuse, bruyante et assez peu sincère, dura ngtemps. Les universitaires feignirent de croire que l'Université allait rir. M. Thiers les rassura sans peine. M. de Montalembert n'eut pas aucoup plus d'efforts à faire pour obtenir l'assentiment des catholiques, n général légitimistes, et qui voyaient surtout dans la loi l'œuvre de l. de Falloux et une œuvre de politique, ce qu'elle était en effet. l. l'abbé de Cazalès proposa des amendements excellents, qui ne furent oint adoptés. Mgr Parisis, après avoir développé avec toute l'autorité e son talent et de son caractère des pensées qui étaient les nôtres, ut devoir s'abstenir, à cause des dissentiments qu'il connaissait dans Episcopat. En somme, la coalition qui avait combiné la loi la fit asser avec quelques améliorations dont une, à la vérité, était considérable et de nature à faire tomber une partie de nos objections; c'est a disposition par laquelle les Jésuites eurent le droit d'ouvrir des établissements. On la dut principalement à M. Thiers. Ainsi l'orateur des adicaux contre le *Sonderbund*, participa d'une façon directe et pour insi dire souveraine aux deux actes législatifs les plus catholiques, eut-être, de la République et de notre époque, tous deux bien honoralement contraires à ses vues les plus accoutumées. Il fit reconnaître, propos de l'expédition de Rome, l'indépendance temporelle du Souvein Pontife; à propos de l'enseignement, le droit des corporations regieuses et spécialement de la Compagnie de Jésus. Quelquefois la rovidence daigne se jouer des sages qui lui font la guerre. M. Thiers 'y prêta de bonne grâce. Dieu veuille lui en savoir gré! personne ne ' souhaite plus sincèrement que moi. Quant à la politique, qui nous a

valu ce bénéfice, elle nous a d'un autre côté occasionné assez de dommages pour que nous ne la bénissions point. Nous prêtant M. Thiers, elle nous ôta M. de Montalembert. Il entra à pleines voiles dans les voies de la transaction et fit contre nous la moitié de son principal discours. Il appela le projet un « projet de conciliation, » un « concordat, » une « œuvre sacrée. » Il se plaignit de nous amèrement. Il nous accusa d'avoir voulu le faire passer « pour un traître ou pour un imbécile. » Il nous peignit comme des soldats rebelles qui s'étaient tournés contre leur chef, qui lui prodiguaient « l'ingratitude, l'impopularité et l'injustice, » qui l'avaient dénoncé à Rome; comme des esprits intraitables, des journalistes que domine le besoin d'un aliment quotidien de polémique, etc. Tout cela fut douloureux à entendre et l'est encore à répéter. La séparation nous coûta moins avec d'autres, et leur amertume nous parut moins pénible. M. de Falloux, M. Beugnot, etc., n'étaient, à différents degrés, que des alliés politiques. M. de Montalembert était tout autre chose à nos yeux et pour nos cœurs.

Nous publiâmes en entier le discours de M. de Montalembert, avec les courtes réflexions que voici :

19 janvier 1850.

Nous donnons, d'après le *Moniteur*, le discours prononcé hier par M. Montalembert. On nous permettra de ne le point combattre. Pour ce qui regarde le projet de loi, M. de Montalembert n'a fait valoir en sa faveur aucun argument qui nous paraisse exiger une réfutation nouvelle. Si nous nous trompons en ceci, nous le saurons bientôt. Les arguments dont nous aurions méconnu la force seront certainement repris par d'autres partisans de la transaction. Nous les retrouverons alors.

Pour ce qui nous regarde personnellement, nous nous en remettons au jugement de nos lecteurs. Ils ont suivi toute notre polémique, ils savent si M. de Montalembert a lieu de se plaindre de nous depuis l'avénement inopiné de cette malheureuse pensée de transaction, à laquelle

nt de catholiques ont cru devoir refuser leur assenti-ent. Nous ne pensons pas que ses griefs datent de plus oin.

Nous dirons seulement que nous sommes affligés et nême un peu étonnés de retrouver dans le texte revu du *Moniteur* certains mots que nous aurions voulu mettre ur le compte des entraînements de l'improvisation. Ces nots seront assez remarqués sans que nous nous con-lamnions à les signaler. Nous ne voulons pas courir le isque de blesser tout à la fois M. de Montalembert et ious-mêmes en les relevant. Une discussion entre nous ie doit rouler que sur des choses sérieuses; pour que ious répondions à ses reproches, nous les voulons dignes le lui. Ce n'est pas là le caractère de ces accusations d'in-ratitude et d'injustice sur lesquelles il a tant appuyé. Puisse-t-il se sentir toujours lui-même, autant que ious, engagé envers ses services et sa gloire!

XI.

VOTE DE LA LOI.

16 mars 1850.

La loi de l'enseignement est votée. Nous l'avons com-battue sans relâche, avec toute la vigueur que nous pou-

vions y mettre et avec une persévérance égale à notre conviction. Nous aurions voulu la faire rejeter, car nous la croyons mauvaise; nous n'avons pas même pu l'améliorer. Elle sort du scrutin pleine de toutes les obscurités, de tous les inconvénients, de tous les périls que nous y avions signalés. Elle fait à l'Eglise une situation difficile et dangereuse; elle consolide l'Université; elle recule, pour bien longtemps peut-être, ce jour de la liberté, dont nous avons cru un moment saluer enfin l'aurore.

Si nos tristes prévisions sont trompées, si celles de nos amis, qui ont autrement jugé, se réalisent; si la liberté peut naître de cette loi qui n'est, à nos yeux, que la forteresse restaurée et agrandie du monopole, nous n'aurons nul droit aux louanges et aux bénédictions que mériteront ses auteurs. Ils ont, certes, emporté ce succès malgré nous, et leur triomphe ne nous convertit pas plus que ne l'ont fait leurs arguments. A l'heure qu'il est, nous sommes encore aussi étonnés du parti qu'ils ont pris qu'attristés et inquiets du résultat.

Mais nous n'aurons pas davantage la responsabilité de ce résultat, s'il est tel malheureusement que nous l'avons toujours redouté. Qu'il soit bien entendu que cette loi n'est pas notre ouvrage, que nous ne sommes pas de ceux qui l'ont voulue, que nous l'avons combattue depuis le premier jusqu'au dernier jour, et dans son principe, et dans son ensemble, et dans ses détails. Que cette dernière protestation soit écoutée; car nous ne protestons pas seulement en notre nom, et la majorité des catholiques est avec nous. Non, cette liberté qu'on prétend nous donner n'est pas la liberté, et surtout n'est pas la liberté que nous demandions pour nous et pour les autres; ce

n'est pas la liberté de l'enseignement, ce n'est pas la liberté de la conscience, ce n'est pas la liberté de la famille, ce n'est pas la liberté de la commune, ce n'est pas la liberté de l'Eglise, ce n'est pas la liberté! C'est un compromis plein de piéges, un pacte avec des adversaires à la loyauté desquels nous ne croyons pas. Ce compromis, ce pacte nous est imposé. Proposé par l'Université toute seule, les catholiques l'auraient repoussé comme nous, absolument, unanimement, persévéramment, eût-il été identiquement le même. Pour le faire passer, il a fallu que quelques-uns de nos chefs et de nos amis, s'exagérant d'inutiles avantages et pressés d'en finir, lui donnassent leur patronage respecté; il a fallu enchaîner les esprits par cette autorité considérable et les aveugler en leur jetant cette raison toute faite dont on a tant usé et abusé : La loi est mauvaise, mais elle vaut encore mieux que le *statu quo*.

Plaise à Dieu que nous n'en soyons pas bientôt à regretter le *statu quo!* On pouvait sortir du *statu quo;* comment et à quel prix sortira-t-on de la loi?

Enfin elle est faite, cette loi, et ce n'est plus le temps de récriminer. Nous supprimons des plaintes superflues. En présence du vote d'hier, il ne nous reste plus que deux choses à faire : dégager notre responsabilité et attendre.

Notre responsabilité est dégagée. Nous proclamons une dernière fois que nous croyons avoir rempli notre devoir. Nous sommes contents et de l'avoir rempli et de la façon dont nous l'avons rempli. Jetant un regard sur cette longue polémique, nous n'y trouvons rien, — sauf peut-être quelques vivacités de langage dont nous demandons volontiers pardon à ceux qu'elles auraient

pu blesser et à qui nous remettons de grand cœur des torts semblables, — nous n'y trouvons rien à regretter. Nous l'avons commencée, poursuivie, terminée avec une entière bonne foi ; nous n'avons esquivé aucun argument, supprimé aucun document, ni cherché à surprendre d'aucune manière l'adhésion d'aucun personnage ou la raison d'aucun lecteur. Dans une matière si grave, nous aurions rougi de nous appuyer sur une autorité douteuse, d'employer un subterfuge, de n'être pas en tout et toujours clair, exact et précis. Nous avons toujours eu présente à l'esprit cette pensée, que ce serait pour nous une grande honte et un grand remords si, par de misérables habiletés de parole ou de plume, nous obtenions de l'erreur ce qu'il ne faut demander qu'à la conscience et à la raison, aussi parfaitement éclairées qu'elles peuvent l'être dans les ténèbres de ce monde. C'était le triomphe de la vérité que nous voulions, et non pas celui de nos conceptions et de nos vanités. Notre scrupule a été tel, qu'avec la seule collection de l'*Univers*, un esprit sérieux pourra toujours écrire une histoire complète et impartiale de la discussion.

Maintenant, donc, nous attendons. Il faut présentement exécuter la loi. Ce soin ne nous regarde pas. Nous n'avons ici ni à provoquer la résistance, ni à conseiller ou à imposer l'obéissance. Nous avons dit tout ce que nous pouvions dire, donné tous les avertissements que nous pouvions donner : c'est à d'autres de tracer la voie, de dire ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, d'indiquer ce qu'il faut faire et de quoi il faut s'abstenir. Notre rôle, à nous, devient plus aisé ; il consiste purement et simplement à obéir. Nous obéirons.

Nos évêques sont les gardiens des consciences chré-

ennes. La loi sera pour nous ce qu'elle sera pour eux. . Dieu ne plaise que nous manquions jamais de docité et de courage pour accomplir les résolutions qu'ils rendront dans leur sagesse inspirée par la foi.

Les liens si forts et si chers qui nous attachaient à uelques-uns des auteurs de la loi ne sont point brisés. ous sommes prêts à marcher d'accord avec eux, soit our réformer cette loi, si, à l'expérience, elle se trouve écidément mauvaise, ce qu'ils reconnaîtront aussitôt ue nous; soit pour en tirer le meilleur parti possible, si lle est exécutable, ce que nous verrons aussi bien qu'eux; oit pour la défendre, si enfin nous nous sommes déciément trompés. Et puisse cette dernière éventualité se aliser préférablement à toutes les autres! Notre amourropre ne peut pas recevoir de blessures, quand l'intérêt e l'Eglise est sauvé.

L'ÉLECTION DE M. SUE.

30 avril 1850.

Voilà M. Sue représentant de Paris; voilà le parti de l'ordre battu pour la seconde fois par le parti du désordre, et battu d'une façon signalée. Nous engageons les journaux conservateurs à ne pas essayer, comme ils l'ont fait trop souvent, de pallier leur défaite par des explications plus ou moins ingénieuses. La défaite est claire, entière, incontestable, de quelque façon qu'on y regarde; il n'y a point de calculs, point de ressources d'esprit qui puissent la déguiser ou seulement l'atténuer.

Le candidat modéré était le meilleur que l'on pût choisir, un homme de bien, un bon citoyen dans toute la force du mot; un enfant du peuple entré dans la bourgeoisie par la porte d'honneur, un grand caractère avec une grande simplicité; inoffensif d'ailleurs et n'ayant

as même attaqué la République; tel, enfin, que toutes es fractions d'opinion, parmi ceux qui tiennent encore un ordre social quelconque, ont dû se rattacher à lui, t l'ont fait, et que personne, dans la bigarrure infinie lu parti modéré, n'a pu le rejeter que par stupidité pure. Cette candidature si bien inventée, a été soutenue avec oute l'ardeur et toute la science possibles. L'effort pour a faire réussir a été constant, vigilant, unanime. Soumis avec rage à ce baptême d'injures et de calomnies par lequel tout citoyen doit passer chez nous avant d'être admis à l'honneur de nous gouverner ou de nous donner des lois, M. Leclerc, grâce au zèle de ses amis, prompts à tout démentir et à tout expliquer, est resté aussi pur que s'il n'avait pas été exposé aux ignominieuses enquêtes du suffrage universel. Au moment de voter, personne, ni ceux qui l'acceptaient, ni ceux qui le repoussaient, n'a pu douter de son origine, de son intégrité, de ses mérites. Il ne s'est pas trouvé une tare dans cette vie examinée à la loupe, pas un mensonge dans cet état de services passé au crible. C'était bien l'enfant du peuple, le soldat volontaire blessé à Badajoz, le sergent blessé à Waterloo, le garde national, défenseur pendant dix-huit ans de l'ordre et des lois, le négociant probe et laborieux, le citoyen héroïque qui, aux journées de Juin, sans faste et sans demander de récompenses, après avoir donné un de ses fils à la société menacée lui avait offert le second, continuant de s'offrir lui-même. Telle était donc cette candidature, qu'il ne semblait pas qu'elle dût échouer; en sorte qu'elle avait encore pour elle la force et l'enthousiasme qu'inspire la certitude du succès.

Et comme si ce n'était pas assez, les meneurs du parti

contraire, un moment divisés, s'étaient mis d'accord, non sans peine, sur un nom qui ressemblait plus à une bravade insolente qu'à un choix politique. A l'enfant du peuple monté d'un échelon dans la société par la persévérance et par l'honnêteté du travail, ils opposaient M. Sue, un bourgeois épicurien, auteur d'immondes et sots romans, qui a mis au service des doctrines les plus contraires sa plume, de laquelle aucune doctrine n'a pu faire tomber un livre qui ne fût pas corrupteur ou qui fût écrit en bon français. Injuriant ou flagornant le peuple, mais le calomniant et l'avilissant toujours soit qu'il le flagorne ou l'injurie; sectaire, lors même qu'il osait se proposer de défendre la vérité, si cet écrivain, à travers les misérables voyages que son esprit a faits dans les idées humaines, conserve un caractère qui lui soit propre, c'est la puanteur ignoble du style, d'abord, et ensuite l'ignorance ou la haine brutale de toutes les vertus que le Christ a recommandées au monde dans sa miséricorde pour les pauvres et pour les petits du monde. A la fin, connaissant sa vocation, il a compris qu'il y avait en lui quelque chose qui l'empêcherait de conquérir un nom et de se créer une importance dans les classes supérieures de la société; et, laissant là son petit bagage d'idées honnêtes, qui ne pouvait lui ouvrir la porte des salons, il a cherché la popularité des carrefours, des bouges et des clubs. Il a fait un livre, il en a fait deux, il en a fait trois, il en a fait dix pour outrager la religion, le dévouement, la charité, pour nier la famille, pour avilir toutes les vertus, pour réhabiliter tous les vices. Il y a un livre de lui en l'honneur de la luxure, il y en a un en l'honneur de la paresse; tous ses livres sont en l'honneur du luxe, de l'adultère, de la volupté. Que dirons-nous? Il est dou-

leux que jamais homme, dans les sociétés chrétiennes, ait fait pareille gageure et l'ait soutenue avec une plus sordide impudence contre tout l'ensemble des préceptes chrétiens. Aucune parole n'est tombée du ciel et ne s'est adressée à l'âme humaine de la part de Dieu, aucun dogme religieux n'a été promulgué sur le Calvaire, aucun dogme civil n'a été inscrit dans le code des sociétés, que cet écrivain n'ait souillés de son encre fétide, n'ait livrés à la haine des brutes ou à la risée des goujats. Et cela, non pas avec adresse, non pas avec esprit, non pas avec quelque semblant de fausse science et de philosophie, comme on le faisait pour pervertir nos pères; mais brutalement, mais bêtement, dans la fièvre d'une ivresse stupide, à la façon des vainqueurs des rues, lorsque, maîtres d'un palais, ils se hâtent de le détruire, sachant bien qu'ils ne pourront pas l'habiter.

Voilà l'homme que les meneurs socialistes opposaient à M. Leclerc; voilà l'homme qu'ils désignaient aux électeurs de Paris comme le plus digne de les représenter : — et c'est l'homme que les électeurs de Paris ont adopté et dont ils ont fait un législateur!

M. Sue l'emporte sur M. Leclerc à une majorité de 10,000 voix.

Il n'y a pas deux manières d'expliquer ce fait; il ne faut pas le rejeter sur la sottise et sur la lâcheté des abstenants. Sots ou lâches, les abstenants sont le butin des socialistes, et tout ce qui s'appelle le parti de l'ordre doit les compter contre lui.

Les socialistes, plus ardents, plus résolus, mieux disciplinés que les modérés, sont aussi plus nombreux dans Paris, et c'est un terrible indice de la force qu'ils ont ailleurs.

Or, les socialistes veulent détruire la société; ils la veulent détruire de fond en comble, et leur héros d'aujourd'hui les représente à merveille. La valeur ou plutôt la signification du nouvel élu de Paris, c'est un double blasphème : blasphème contre Dieu, blasphème contre l'ordre social.

Le dimanche 28 avril, 128,000 voix s'élevant au sein de la capitale de la civilisation, ou plutôt au sein « du club central de l'Europe (1), » ont poussé ce blasphème qui retentira dans le monde entier, qui retentira jusqu'au ciel.

C'est la réponse de Paris au cantique d'actions de grâces que les chrétiens élèvent vers Dieu pour bénir sa providence, qui, en rétablissant sur son siége le chef visible de la civilisation chrétienne, donnait au monde un nouveau signe de miséricorde, une nouvelle espérance de salut.

Daigne Dieu, dans sa clémence, mépriser ce défi! Nous tremblons qu'il ne l'accueille et qu'il n'y réponde.

Les conservateurs, effarés de leur défaite du 10 mars et tremblant d'en essuyer une seconde, disaient : « La candidature de M. Leclerc est providentielle! » La candidature de l'auteur du *Juif-Errant* était providentielle aussi.

Car enfin, il faut pourtant le dire et ne pas le laisser oublier : Conservateurs, ce candidat des socialistes, c'est vous qui l'avez fait. Il vous appartient, il est vôtre, et par son origine, et par ses goûts, et par ce talent grossier qui vous a tant amusés, et par cette renommée dont il vous écrase; il est vôtre encore par ce secret sentiment

(1) Expression de M. Donoso Cortès.

ui fascine un si grand nombre d'entre vous, et qui esormais vous attachera, quoique propriétaires, à toutes s entreprises que la cohue socialiste voudra faire contre . propriété : ce sentiment est l'abjecte adoration de la rce et s'appelle la peur.

Il est vôtre; c'est vous qui l'avez fait! Il a pressé la ain de tous vos chefs, il a été leur plus utile auxiliaire ans la guerre qu'ils ont déclarée à l'Eglise au profit de otre Université. Tous ces socialistes de la veille, conser- ateurs du lendemain, l'ont encouragé, l'ont fourni d'ar- uments, ont travaillé pour lui comme les jansénistes ravaillaient pour Pascal. Il a été votre Pascal, à vous, votre Voltaire; Pascal et Voltaire bien dignes de vous! uelle gloire n'avez-vous pas faite à cet insulteur de la eligion, de la morale et de la langue française! Il y a ois ans, vos journaux s'arrachaient à prix d'or ces pages mpures dont le venin court maintenant dans les veines e vos vainqueurs, et vous communique, à vous, cette pathie hébétée avec laquelle vous vous regardez mourir.

Triste troupeau, qu'on ne sait comment instruire et u'on a peine à plaindre, même en mourant avec vous, omprenez-vous seulement la justice qui vous écrase? u moment d'être si sévèrement punis, savez-vous seu- ment que vous avez péché?

Dans l'Apocalypse il est dit que, quand les anges ré- andirent sur la terre les sept coupes de la colère de ieu, les hommes blasphémèrent contre Dieu qui les appait de tels fléaux. « Et le cinquième ange répandit sa coupe sur le trône de la bête, et son royaume devint ténébreux, et les hommes se mordirent la langue dans leur douleur. Et ils blasphémèrent le Dieu du ciel à cause de leurs douleurs et de leurs plaies, et ils ne

» firent point pénitence de leurs œuvres. » Ce fut alors qu'un ange parut, criant à haute voix et disant à tous les oiseaux qui volaient au milieu de l'air : « Venez et assem-» blez-vous au grand souper de Dieu, pour manger la » chair des rois et des officiers de guerre, et la chair des » forts, et la chair des chevaux et des cavaliers, et la » chair de tous les hommes libres et esclaves, petits et » grands. »

1er mai 1850.

Le *National* aussi se félicite du succès de M. Sue. Parce que, contraint et de mauvaise grâce, il a porté son petit appoint de quatre mille voix à l'élu rouge, il s'écrie : « La victoire est *à nous !* »

La victoire est aux socialistes, et nous déclarons au *National* qu'il n'est point socialiste. Ses airs vainqueurs sont trop plaisants. Nous savons bien qu'il a sollicité le baptême, mais nous savons aussi qu'il ne l'a point reçu, et nous ajoutons que lui-même en est très persuadé. L'homme du *National*, c'était le vénérable Dupont (de l'Eure), repoussé pour des griefs qui pèsent sur le *National* lui-même et qu'il n'aura jamais le pouvoir ni le talent de faire oublier.

Le *National* est un bourgeois, le plus vaincu et le plus abîmé des bourgeois; il représente la fraction de la bourgeoisie la plus ruinée politiquement et la plus effacée qui existe. Rien n'est aussi radicalement fini en France que le rôle du pédantisme républicain, qu'il a joué d'ailleurs si pauvrement. Dans la suite des années, quand cette grande révolution ne sera plus qu'un sujet de romans et de drames, le *National* y fera le personnage comique; et ce sera un comique triste, comme tout ce spectacle de

adence qui nous est donné depuis deux ans. On le ra précieux, présomptueux, sententieux, incapable, ijours pris au dépourvu par le succès et par le revers, ijours repoussé, toujours défait, toujours secrètement milié de sa fortune et ouvertement fier de son génie. mme on rira de ce pas raide qui va d'une doctrine à utre, de Washington à Proudhon, et qui arrive tou-ırs juste pour qu'on lui ferme la porte au nez! Où est jourd'hui la place du *National*? Que va-t-il faire de la victoire » qu'il se vante d'avoir remportée? A quoi mploiera la république sociale, si elle vient? A quoi mploiera la réaction, si elle triomphe? Il ne peut pas ême prétendre à faire une belle mort. Il est du nombre ces mitoyens dont tous les partis dédaignent également se servir et de se venger. Il s'éteindra dans la solitude, lisant amoureusement la Constitution de 1848, qui ne ra plus connue que de lui, comme un ci-devant jeune mme, qui s'éteint, en pleurant ses innocentes infidé-és, devant le faux portrait de sa vieille Cidalise.

Il demandera pardon à l'ombre du vénérable Dupont e l'Eure) d'avoir brûlé quelques grains d'encens devant minois chiffonné de la république sociale, cette inhu-aine qui repoussait ses soupirs et qui n'accueillait bien ıe M. Colfavru.

RÉFORME DU SUFFRAGE UNIVERSEL.

I.

1er mai 1850.

La Constitution protége le suffrage universel par de grandes sévérités; elle défend de l'attaquer, et c'est un crime de dire qu'il peut produire de mauvais résultats ou qu'il n'en peut pas produire de bons. Son excellence est un dogme; il y a une inquisition et des pénalités contre qui la contesterait. Que personne donc ne la mette en doute! car ce doute, fût-il écrit dans le cerveau même de l'humanité, tous les bons républicains, M. Hugo en tête, y feraient des ratures. C'est très bien, et nous nous soumettons; le suffrage universel est une invention agréable, heureuse, parfaite; il ne peut manquer de conduire les peuples qui le pratiquent au plus haut degré

de paix, de sécurité, de moralité, de splendeur. Voilà la foi républicaine.

Cette foi, l'usage que nous avons fait jusqu'à présent du suffrage universel la confirme amplement; mais, surtout, la dernière élection de Paris est décisive. Il n'y avait que le suffrage universel qui pût faire de M. Sue un législateur.

Mais, avant de cueillir ce beau fruit, que de précieux gages de repos, de prospérité, de justice, rien que dans la culture de l'arbre qui nous l'a donné!

Depuis quatre ou cinq semaines la population était divisée en deux sortes de gens, les électeurs de M. Leclerc et les électeurs de M. Sue. Avant d'en venir au vote on s'adressait, on se renvoyait les calomnies, les injures, les menaces, chacun traînant de son mieux dans la boue le candidat du voisin. — Quelle école de politesse!

De ces deux candidats, l'un n'a donné que de bons exemples, l'autre n'a donné que de mauvais enseignements. Les bons exemples de l'un étaient diffamés, les mauvais enseignements de l'autre étaient glorifiés. — Quel exercice de morale!

Si deux citoyens entraient en relations, l'un pour faire nettoyer sa chaussure, l'autre pour gagner quatre sous en lui rendant ce service, et que ces deux citoyens vinssent à causer, ils se déclaraient infailliblement, l'un électeur de Leclerc, l'autre électeur de Sue; et c'était comme s'ils se fussent dit, l'un : Je nommerai Leclerc pour te tenir en bride; l'autre : Je nommerai Sue pour te prendre tes bottes et te forcer à les cirer lorsqu'elles seront à mes pieds. — Quelle leçon et quelle semence de fraternité!

Enfin, après s'être entendu appeler père dénaturé,

janissaire, intrigant, banqueroutier, menteur, aristo, jésuite (hélas oui!), Leclerc, qui a servi son pays humblement et héroïquement, qui s'est dévoué, qui a fait plus que se dévouer, qui a été trouvé pur et honnête en toute sa vie, Leclerc a échoué. Le citoyen modeste, l'homme des grands services et des bons exemples, s'est vu préférer l'auteur effronté des mauvais livres! — Quel encouragement à la modestie, aux bonnes mœurs! quelle juste récompense du patriotisme et de l'amour des lois!

Ce n'est pas: tout ce résultat obtenu, on s'injurie, on se menace de plus belle. Hier, on se divisait en deux camps ennemis, aujourd'hui on se partage en vainqueurs et en vaincus; l'histrion qui dansait hier devant moi à la foire est un de mes vainqueurs; je suis le vaincu de mon domestique, de mon décrotteur, de mon portier. Ils me font entendre que mon règne expire; je leur fais entendre que je ne suis pas encore décidé à me laisser dépouiller. Ils me disent que les rues sont pavées; je réponds que ma giberne est pleine.

Le moyen de douter que tout cela ne finisse par un embrassement général, et que nous ne devenions promptement, grâce à la pratique et aux résultats du suffrage universel, le peuple le plus poli, le plus juste, le plus fraternel et le mieux uni qui soit sur la terre?

En vérité, les glorieux inventeurs du suffrage universel ont été bien simples de le mettre sous la protection des amendes et de la prison. Comment ces sages législateurs n'ont-ils pas compris la fortune qui attendait un si merveilleux moyen d'assurer parmi les hommes le règne de la morale, de la justice et de la concorde?

II.

PRÉSENTATION DU PROJET.

8 mai 1850.

Grande et belle foule dans les tribunes; frémissements, agitations sur les bancs de l'Assemblée. C'est un grand jour! Le projet de loi destiné à réglementer le suffrage universel est prêt; le ministre va l'apporter tout à l'heure. Il n'y a d'attention que pour M. Baroche, et il n'est pas là. C'est dire assez le triste sort des orateurs qui sont à la tribune, discutant le budget des travaux publics. A peine M. Berryer même se fait-il écouter; l'Assemblée est inattentive malgré toute l'estime que l'on a pour lui. Un patriote corse s'évertue en faveur du port de Bastia : il faut le plaindre! Certes! et nous en sommes garants auprès de ses électeurs, ce n'est pas sa faute s'il n'obtient pas ce qu'il demande. Il paraît sentir vivement l'injustice que l'on fait à la Corse et au port de Bastia; il s'agite, il invoque l'honneur national et l'intérêt de notre puissance maritime; il va jusqu'au tremblement oratoire. Peine perdue! On attend M. Baroche; M. Baroche ne paraît pas. Mais voici M. Denjoy, et il parle d'interpellations. Ecoutons! M. Denjoy dit ordinairement quelque chose. S'il pouvait agacer la Montagne, cela ferait passer

le temps! M. Denjoy profite habilement du bénéfice de sa renommée; il tient la Chambre en suspens durant une minute au moins, et même le silence redouble. Mais enfin, il est bien forcé de laisser entendre qu'il veut, lui aussi, s'occuper de l'affaire en discussion, du budget des travaux publics. Le premier mot n'en est pas lâché qu'on ne l'écoute plus; quelques-uns, qui allaient lui prêter l'oreille, rient de leur simplicité; le bourdonnement renaît. Est-ce que M. Baroche ne viendra pas? Est-ce qu'il y a remise? Non, c'est pour trois heures. Il n'est que deux heures encore. Bon courage, valeureux orateurs qui discutez le budget! Au milieu de ce bruit et de cette inattention, M. Berryer, en dépit du ministre, ampute un million sur nous ne savons quel chemin de fer. On n'y prend pas garde; c'est autre chose qu'il s'agit d'amputer. Il faut opérer le suffrage universel, sur lequel, décidément, poussent trop de loupes et de tumeurs.

Un vif mouvement de curiosité se manifeste dans l'Assemblée et se communique aux tribunes. Les têtes s'allongent, les lorgnettes s'ajustent et cherchent leur point de mire. Est-ce M. Baroche? Pas encore, mais c'est l'objet de la loi, c'est la tumeur · M. Sue fait son entrée. Un Arago le conduit avec un sentiment d'orgueil visible. Il le mène d'abord au sommet où siégent les Burgraves rouges. Le citoyen Sue salue premièrement les citoyens Michel de Bourges et Joly père. A tous seigneurs, honneur! Puis, à travers un beau concours de saluts et de sourires, il descend à M. de Lamennais, dont il reçoit une poignée de main fraternelle. Sue et Lamennais, quelle sauce! Et, pour parler le langage des héros de M. Sue, quel *arlequin!* Combien ces deux hommes-là doivent s'estimer! Cependant l'Arago ne laisse pas longtemps

ensemble ces réformateurs. Il grille de promener son homme et l'enlève. Après un moment d'éclipse dans les couloirs, M. Sue reparaît; il vient s'asseoir définitivement dans le groupe des socialistes, entre M. Vidal et M. Esquiros. Aimable trio! M. Sue est un quinquagénaire gros et gris, habillé sans recherche, mais non sans élégance. Il pourrait passer pour un membre du conseil des manufactures, et n'a point l'air cancre et pingre de beaucoup de ses confrères montagnards, lesquels, d'ailleurs, semblent tout fiers de lui. L'un d'eux, surtout, ne pouvait assouvir ses regards voilés de besicles bleues, et semblait un chat-huant qui devient amoureux de la lune. C'est un maître d'école grêle, chétif, difforme, affreux. Je crus voir Marat admirant Lepelletier Saint-Fargeau. La présence de M. Sue met le public en fièvre de curiosité. On veut contempler les élus rouges de Saône-et-Loire; malheureusement une grande incertitude règne sur l'identité de ceux-ci. Il y a de faux Colfavru, on montre deux Charassin et une foule d'Esquiros; on présente comme Esquiros un gilet rouge qui se trouve être le citoyen Clavier, du Var. O suffrage universel, tiens-toi bien!

Enfin, voici M. Baroche et la réforme électorale. Le ministre lit au milieu d'un grand silence son exposé des motifs, qui est bien fait, sauf trop d'affectation à répéter que les mesures proposées ne touchent pas à la Constitution; car, après tout, et quoique la chose soit tournée adroitement, en bonne foi, la Constitution est touchée! Le projet demande que nul ne puisse être électeur s'il n'a trois ans de domicile au lieu où il vote. Cette disposition principale aura certainement pour résultat de priver du droit de suffrage un certain nombre de gens à

qui la Constitution a voulu le donner. Pourquoi n'être pas sincère! Les autres dispositions se défendent mieux au point de vue où l'on se place. Ce sont celles qui étendent le cercle des incapacités légales. Sont écartés les condamnés pour vol, immoralité, etc., quelle qu'ait été la durée de la peine. Rien de plus légitime. On écarte également les condamnés politiques, tels que rebelles, émeutiers, conspirateurs. Heureusement qu'il y a amnistie pour tous les délits de ce genre antérieurs au projet; autrement, nombre de personnages importants, le Président de la République tout le premier, se trouveraient n'être plus éligibles. Mais quel argument contre les mesures proposées! Voilà la grande fatalité ou, pour mieux dire, la grande justice qui s'élève contre ceux qui ont joué le terrible jeu des révolutions : parvenus au pouvoir, ils sont obligés de qualifier crimes les mêmes méfaits qui ont servi leur ambition et fondé leur fortune.

Le ministre demande l'urgence; la Montagne s'y oppose. C'est M. Michel (de Bourges) qui a parlé pour elle. M. Michel (de Bourges) a une grande renommée, dont nous confessons ne l'avoir jamais trouvé digne. Il est emphatique, sans souffle, il avocasse extrêmement. Ses amis l'appellent un vieux lion. Un lion blanchi, qui a le ventre pesant, la dent branlante, la griffe usée, et dont le rugissement fait rire, en quoi diffère-t-il du caniche? Que le citoyen Michel ne questionne personne de trop sincère : on lui avouerait qu'il baisse; car enfin, il a dû avoir du talent, et jamais on ne l'eût tant vanté s'il n'avait été autre que nous le voyons. Sa thèse contre l'urgence de la loi, c'est qu'elle provoque le peuple au moment où il est calme, où il se renferme dans la légalité, où il se montre animé pour la légalité d'un « atta-

chement *viscéral*.» Voilà le rugissement et le français de ce lion berrichon et montagnard.

M. Michel (de Bourges) s'est pourtant fait reprendre par M. Bedeau, et il a occasionné un petit tumulte que nous croyons bien qu'il cherchait. Il a dit que le parti de l'ordre, en adoptant la candidature de M. Leclerc, avait relevé les barricades sanglantes de Juin. Et qu'ont donc fait ceux qui ont inventé la candidature de M. de Flotte? Ah! ceux-là, ils ont proposé et cimenté une alliance entre le prolétariat et la bourgeoisie! Voilà comme ils raisonnent sur la Montagne. Ce qui surprend, c'est moins cette audace que la simplicité de ceux qui les écoutent à s'en laisser piquer. Ne voient-ils point qu'on ne dit cela que pour les mettre en colère et se faire interrompre?

M. Bedeau a fort bien réprimandé l'orateur en lui enseignant de respecter un brave citoyen qui a défendu l'ordre et les lois. Il aurait pu lui demander si le sang de Leclerc ne vaut pas l'encre de Sue.

A la Montagne a succédé le tiers-parti, en deux moitiés, l'une représentée par M. de Beaumont, qui laisse espérer qu'elle votera la loi, l'autre, par M. Lefranc, qui laisse espérer qu'elle ne la votera pas. M. de Beaumont, après avoir posé son importante personne, s'est tu; il a su du moins être court. M. Lefranc s'est embarqué dans une harangue. Il est de ceux qui excellent à esquiver le mot propre. Ayant filé et embrouillé leur phrase comme un cocon, ils finissent par y faire un trou pour en sortir, sans vouloir jamais prononcer le mot qui l'aurait éclairée et que tout l'auditoire leur souffle inutilement.

Ces préliminaires terminés, l'urgence a été décrétée à une majorité très forte.

La discussion, selon toute apparence, sera chaude et

compliquée. Ce qui nous étonnerait bien, serait que la Constitution en sortît vierge; ce qui nous étonnerait davantage, serait qu'il fût démontré que le suffrage universel, organisé comme il l'est, n'emportera pas la Constitution et tout ce qui s'en suit. Avant le 10 décembre, M. Jules Favre disait : Votons pour le prince Bonaparte, c'est le seul moyen de conserver la République! Sage raisonnement, que les partisans du suffrage universel feront bien de ne pas oublier.

III.

DISCUSSION.

21 mai 1850.

Durant toute la semaine qui vient de s'écouler, deux citoyens ne se sont pas abordés dans Paris sans s'adresser cette question aimable : *A quand les coups de fusil?* Il y avait discussion sur l'époque, il n'y en avait point sur la chose. Les uns disaient que ce serait pour demain, les autres qu'on attendrait huit jours; plusieurs affirmaient qu'on attendrait la fin du mois. Personne n'allait jusqu'à prétendre qu'on achèverait paisiblement l'année, ni même la saison.

Aujourd'hui l'atmosphère est plus calme; non pas que les nuages manquent, mais on les sent moins chargés

ectricité révolutionnaire. Ce qui rassure les esprits, t que les Montagnards, qui voulaient se renfermer s un silence menaçant et farouche, s'inscrivent par zaines pour tonner à la tribune. Ah ! ils veulent par- on respire. Lorsqu'ils demandent la parole, chacun prend qu'ils s'arrangent d'être battus.

Ainsi la partie est remise, les coups de fusil sont arnés. Pour combien de temps? Pas pour longtemps, n toute apparence. Voilà déjà cinq ou six mois que sonne n'a été tué pour cause politique dans les rues Paris; voilà bientôt un an qu'aucune révolution n'a essayée; voilà deux ans que nous n'avons rien fait de ve. Deux ans sans barricades sérieuses sous la Répu- que. Nous dormons! Nous n'aimons plus la patrie, ni liberté, ni nos frères!

Voilà notre état social! Nous nous étonnons sérieuse- nt d'avoir passé deux ans sans en venir aux mains, et sages disent aux empressés : Attendons 1852 : en 52, ce que vous désirez ne peut manquer; tout sera leversé nécessairement et totalement.

Mais c'est trop demander, c'est exiger trop de patience; s n'irons pas jusque-là. Lisez les journaux, écoutez discours, observez les mouvements très peu dissimulés socialistes et des révolutionnaires. Si le Gouvernement fait rien contre ces manœuvres habiles et hardies, les itieux auront bientôt autant de force que d'audace; ils ont les maîtres. Si le Gouvernement se met en défense, e peut prendre aucune mesure un peu efficace qui ne le la Constitution ou qui ne serve de prétexte à le dire. voilà traître, parjure, provocateur; l'insurrection est premier des droits et le plus saint des devoirs. Aux nes, citoyens!

Telle est la situation. S'il y a quelque moyen pacifique d'en sortir, nous ne le connaissons pas. On parle sans cesse de légalité, nous avons cent avocats aux affaires; mais où est la légalité? Où trouvera-t-on une loi qui ne soit pas contredite par une autre? C'est en vertu d'une loi, et assez éclatante, que la presse est libre et que la censure est abolie; c'est une loi aussi qui permet au ministre de supprimer un journal et d'en soumettre quelques autres à la censure des imprimeurs. Le Gouvernement, pour protéger la paix publique, invoque des lois incontestables et qui sont en pleine vigueur; pour exciter le trouble et l'émeute, pour allumer la guerre civile, pour renverser l'Etat, quelles armes emploient les factieux? Des lois.

Le pouvoir est une citadelle démantelée par ceux qui l'occupent; ils n'y sont entrés qu'à condition et sous serment de laisser libres les brèches qu'ils ont faites pour y pénétrer, et par où d'autres, après eux, doivent monter pour les chasser à leur tour. Ceux-ci disent que la brèche doit rester ouverte devant eux, en quelque équipage et dans quelque but qu'il leur plaise de s'y présenter; les autres, qui ont dit cela aussi, ne prétendent pas avoir le droit de fermer la brèche; mais, ajoutent-ils, s'il nous est défendu d'y faire de la maçonnerie, la légalité nous permet d'y placer du canon.

Et quand même la légalité serait claire, positive, toute d'un côté, qui se piquerait de l'observer? Chacun invoque bien haut la légalité, qui donc y croit, qui donc la respecte? Aux mains de ceux-ci, aux mains de ceux-là, ce que l'on appelle « la légalité » ressemble bien à une fausse clef : ceux-ci et ceux-là ne tâchent de l'employer qu'en se réservant de forcer la serrure si la fausse clef ne

réussit pas. Aujourd'hui on lutte de ruse, demain on luttera de force. Quelque clubiste inconnu, qui aura le gousset vide, c'est-à-dire le cœur plein de convoitises, s'ennuiera des lenteurs de ceux qui s'endorment auprès de la légalité, peut-être sous l'influence des vingt-cinq francs. Il jurera de sauver la liberté, c'est-à-dire de devenir un personnage ou de périr; et, s'écriant avec le sublime dédain de M. de Lamartine : *Alea jacta est!* en français : Je m'en moque! il descendra dans la rue. Et il peut arriver que ce héros nous gratifie enfin de la République sociale ou de la dictature. Qui empêche que ce ne soit demain? Tout dépend de la première compagnie de trente hommes qui sera engagée contre l'émeute. Si elle tourne, c'est fini; si elle tient bon, la société vivra là-dessus six mois, peut-être un an. Ensuite il se présentera quelque autre question de légalité, et on jouera une autre partie. C'est un compte fait. Il nous faut tous les ans, tous les deux ans au plus, tuer quelques centaines d'hommes pour avoir quelques mois de repos. Les pays où les choses se passent de la sorte, sont atteints d'une maladie dont les sociétés meurent.

Nous ne croyons pas que la réforme électorale soit à cette maladie un remède fort efficace.

La discussion a commencé aujourd'hui. Tout ce que les adversaires du projet ont dit touchant la légalité nous a paru faible; mais ils ont dit autre chose, à quoi l'on fera bien de prendre garde : c'est que la loi n'aura pas le résultat qu'on en espère; c'est que, supprimât-on quatre, cinq, six millions d'électeurs, n'en restât-il qu'un million, ce million suffirait pour donner gain de cause à l'esprit révolutionnaire, pour former bientôt une assemblée composée de tous ceux qu'on en voudrait écarter,

une grande majorité rangée derrière MM. Bourzat, Ronjat, Duprat, Colfavru, Hugo, Esquiros. Rien de plus vraisemblable, et ceux qui prophétisent ainsi connaissent à merveille le bourgeois français.

Est-ce à dire qu'il faut rejeter la réforme proposée? Non. Il est bon d'en essayer. Nous sommes en cours d'expériences, faisons celle-là. Ce ne sera pas la dernière. Si elle réussit, elle pourra procurer à ceux qui tiennent au gouvernement parlementaire le plaisir d'en jouir plus longtemps; car, du train dont il va, il aura bientôt vu le terme de sa course!

On a entendu aujourd'hui contre le projet M. Lagrange, M. de Flotte, M. le général Cavaignac, M. Victor Hugo, M. Pascal Duprat. Sauf M. le général Cavaignac, dont le langage, quoique toujours obscur, est convenable et lui fait assez adroitement la position indécise qu'il veut prendre, que signifient tous ces orateurs, d'où sortent-ils, quelle bonne raison y a-t-il pour qu'ils représentent le peuple et lui donnent des lois? Leur seule présence est déjà une violente satire du suffrage universel dont ils sont les défenseurs ardents et on pourrait dire enragés. Mais qu'est-ce encore que leur présence à côté de leur attitude et de leurs discours! M. Lagrange est l'un des fondateurs de la République; on a lieu de croire que c'est lui plus qu'aucun autre qui nous l'a donnée, et sans avoir beaucoup consulté le suffrage universel. Que veut-on que la République fasse de M. Lagrange? A quoi peut-il servir dans un état social quelconque, où il ne consentirait pas à se laisser oublier? Il ne peut servir qu'à nous montrer toujours sa barricade prête à surgir des pavés; sous la république et sous la monarchie, il ne signifie qu'une chose, le *droit* d'insurrection.

M. de Flotte, autre constructeur de barricades, a surris l'Assemblée. On s'attendait à voir un énergumène : est un idéologue froid, compassé, sans geste, sans gure, qui gasconne fortement. Les bras croisés sur son entre, il récite un discours dont il traîne le commencement et dont il bredouille le reste. Ce discours est un chevêtrement de lieux communs ambitieux que M. Pasal Duprat n'aurait pas voulu recevoir dans la *Revue ndépendante*. Par quels mérites M. de Flotte a-t-il conuis les bonnes grâces du suffrage universel? Par les nérites qui l'ont fait envoyer sur les pontons. On a élu n lui un chef militaire, ce qui prouve bien la thèse de I. Hugo, que le suffrage universel détruit jusqu'à la ossibilité de la guerre civile!

M. Hugo est l'orateur de la Montagne. Il a des phrases ui l'enlèvent, qui la font mugir. On l'a plusieurs fois pplaudi de ce côté. De l'autre côté on riait. Des deux ôtés on était sincère. Cette éloquence tuméfiée a un goût le gros vin qui charme les uns, qui donne aux autres les nausées. M. Hugo s'écrie : *Le peuple laissera vos lois nfoncer leurs paivres petits ongles dans le granit du uffrage universel!* La Montagne pousse deux hourrahs, a Droite rit à deux volées. M. Hugo se fâche d'entendre ire. Il s'en plaint, mais sans esprit, et l'on rit encore. Vos rires seront au *Moniteur*, dit-il; *Greffier, écrivez u'on a ri.* Et on pouffe. Il a eu quelques autres beaux noments, toujours très goûtés des démocrates. Venant l'accuser la loi d'ingratitude envers le peuple, il a tout ussitôt parlé avec un profond mépris des hommes d'Eat du dernier règne. Ces hommes, pourtant, l'avaient ommé, lui, vicomte Hugo, pair de France. En cela, ls ont bien pu justifier quelques dédains, mais pas les

mépris du citoyen Hugo. Il a tiré un effet d'éloquence de cette considération, que Voltaire, sous le régime actuel, serait condamné pour outrage à la morale publique et à la religion, et que, par conséquent, on fermerait donc l'Assemblée législative « au repris de justice Voltaire. » Tonnerre d'applaudissements à Gauche. M. de Montalembert, songeant que Voltaire a écrit la *Pucelle*, sans compter le reste, et que c'est M. Hugo, ci-devant poète monarchique et religieux, qui le loue, se met à rire; il rit deux fois; car en effet Voltaire, aujourd'hui, serait envoyé au bagne. M. Hugo voit ce rire, saisit cette pensée, et il ajoute finement : *Ce qui ferait grand plaisir à Loyola.* Voilà de ses traits. Avouons que sur le dos de cet aigle, il y a des plumes d'oie.

Ajoutons, en l'honneur du suffrage universel, que M. Hugo, par ce discours, se rend possible même dans le collége pur entre tous, qui nous a donné MM. Charassin et Colfavru.

M. de Lasteyrie s'est chargé de lui répondre. Il l'a fait sans art, mais avec du bon sens et de l'esprit, et en homme de cœur. Toute son inhabileté n'a pu empêcher que M. Victor Hugo n'attrapât quelques épigrammes acérées et pénétrantes, applaudies sans équivoque. Qu'est-ce que cela fait à M. Antony Thouret? Il complimente M. Hugo (1).

(1) Le journal l'*Evénement*, fondé en 1848 dans l'intérêt du parti modéré, fut acheté par M. de Girardin et devint révolutionnaire, sans changer de rédacteurs. M. Hugo donnait l'inspiration à la rédaction, qui était composée de ses fils et de ses plus privés disciples et amis, tous jeunes ou incapables de vieillir. Jamais M. Hugo ni M. de Girardin, qui ont eu pourtant bien des flatteurs, n'ont été nulle part plus étonnamment flattés. *Si tu veux être bien servi, sers-toi toi-même!* L'article

Nous avons laissé M. Duprat à la tribune. Il était cinq heures et demie, M. Duprat ne voulait point se faire entendre. Il craignait que l'Assemblée, médiocrement attentive, ne vînt à perdre un peu de son discours. Elle en avait quelque désir, et elle a voulu s'en passer la fantaisie. Contraint par un vote exprès de perdre sa harangue dans le rayonnement de M. Hugo, M. Duprat s'est exécuté de mauvaise grâce. Au bout d'un instant, on ne se serait pas douté du désagrément qu'il venait d'éprouver. Il roulait comme une machine bien montée, bien chauffée, bien huilée. M. Duprat est le plus étonnant des orateurs : d'autres parlent sans boire, il parle sans respirer. Des personnes devant qui il a pris la parole au milieu d'une séance, assurent qu'il va ainsi deux heures et plus.

suivant, sur le discours dont je viens de parler, mérite d'être conservé. C'est un *specimen* du temps, du genre, de la famille et des individus.

« L'Europe va lire encore une de ces solennelles protestations qui » flétrissent l'imbécillité des gouvernements et qui acquittent la cons- « cience des peuples.

» Etrange toute-puissance du génie! Cette question débattue depuis » un mois, épuisée sous toutes ses faces, usée à force d'avoir passé de » mains en mains, rayée par tous les sophismes, est redevenue toute » neuve, et le feu de cette parole ardente y a fait brusquement saillir » l'effigie resplendissante de la vérité.

» On lira le brûlant et sanglant portrait que M. Victor Hugo a tracé » de ces habiles politiques qui ont perdu tous les pouvoirs qu'ils ont » soutenus, de ces nains qui « enfoncent leurs malheureux petits ongles » dans le granit du suffrage universel, » de ces conservateurs qui sont » les révolutionnaires de la plus dangereuse espèce, « les révolution- » naires de l'*espèce naïve*, » Le mot restera.

» Au sujet des incapacités qu'établirait la loi nouvelle, M. Victor » Hugo a démontré que, comme Voltaire, s'il vivait de nos jours, serait » assurément condamné pour attaques aux mœurs, Voltaire ne voterait » pas. Et, voyant M. de Montalembert rire de ce rire idiot dont il a

22 mai 1850.

« S'il ne s'agissait que d'interpréter la Constitution, plus d'un auditeur aurait, aujourd'hui, quitté la séance grandement embarrassé. Deux discours techniques, bien étudiés, bien prononcés, moins bien écoutés, ont défilé en sens contraire. M. Béchard a parfaitement prouvé que les réformes proposées ne violent la Constitution ni ici, ni là, ni nulle part. M. Canet a parfaitement prouvé que par les mêmes mesures, la même Constitution est violée en cet endroit, en cet autre, en ce troisième, et ailleurs encore; violée partout, violée en tout, violée exactement, consécutivement, délibérément. Cependant M. Canet n'a

» l'habitude quand il entend des choses sérieuses, l'orateur a ajouté : « Ce qui ferait plaisir à Loyola. »

» M. de Montalembert n'en a pas été quitte pour ce mot. Après avoir » démontré les hypocrisies du projet. M. Victor Hugo a ajouté : « Je » n'affirme pas que c'est Tartuffe qui a fait la loi, mais c'est Escobar » qui l'a baptisée. »

» Le grand poète a eu un mouvement superbe en énumérant les » électeurs que la loi ne retranchera pas, les fautes du pouvoir, l'hor- » reur que cause l'avenir aux hommes du passé, l'incompatibilité radi- » cale entre leurs doctrines et ses instincts, le contre-sens stupide de » ces aveugles qui cherchent l'aube du côté du couchant.

» La loi des dix-sept ne survivra pas à ce discours décisif. La ma- » jorité ne voudra peut-être pas en avoir le démenti, elle fera bonne » contenance, mais elle est touchée au cœur. Il arrive quelquefois » qu'un homme frappé de la foudre ne s'affaisse pas sur le coup; il » reste debout dans la position qu'il avait, les yeux ouverts, ayant l'air » de vivre; seulement, au premier passant qui le touche du doigt, il » tombe en poussière.

» Quand tombera la loi Faucher? nous ne le savons pas; — mais » elle est foudroyée. »

réfuté aucun des arguments de M. Béchard; mais aussi M. Béchard n'avait infirmé d'avance aucun des arguments de M. Canet. Voilà l'art des avocats. Tous deux sont gens de mérite. M. Béchard a une abondance nîmoise qui n'est pas sans charme; M. Canet a une fougue de Castres qui n'est pas sans saveur. L'un allègue des pièces, des titres, des autorités; l'autre n'en manque pas. Qui a raison? Peut-être qu'ils ont raison tous deux. Le plus certain, c'est qu'à gauche on ne s'en soucie pas, et qu'à droite on ne s'en occupe guère. Et au fond, ni la Droite ne trahit son devoir, ni la Gauche n'oublie le sien. L'Assemblée ne va pas juger un point de légalité, elle va trancher un point de politique. Elle laisse ces excellents avocats se développer, s'échauffer, se passionner; elle attend avec patience que d'autres orateurs viennent l'aider à débrouiller ce grand problème, savoir : si l'interprétation littérale de la Constitution et l'organisation actuelle du suffrage universel sont compatibles avec l'existence de la société.

Pour tout dire, M. Béchard y songe un peu, et c'est ce qui nous fait préférer son discours, indépendamment de son accent plus civilisé. Quant à M. Canet, il n'y songe pas du tout. Il a voué à la Constitution un amour immodéré et même légèrement sauvage. Il va jusqu'à dire qu'il respecte le Président, parce que le Président est dans la Constitution. Pour un montagnard, c'est bien vif, et ses amis de la Montagne font quelque grimace. Mais telle est l'intempérance de sa flamme, qu'il ne veut point s'en dédire; il le répète jusqu'à s'enrouer, il le crie à coups de poing; le verre d'eau chancelle sur la tribune, le sténographe recule épouvanté, M. Canet cherche encore des hyperboles et des gestes qui peignent mieux sa ten-

dresse. La Constitution n'a pas beaucoup de tels amants. Puisque M. Canet lui passe le Président, que ne lui passera-t-il pas? Elle peut bien faire ce qu'elle veut, couver n'importe quoi; M. Canet trouve trop bon tout ce qui éclot sous ses ailes: socialisme, guerre civile, n'importe: le mal n'est pas que la société périsse, il serait que la Constitution fût violée. Or, qui peut douter que la Constitution ne soit violée, quand toute la Montagne le dit et quand M. Canet le prouve?

L'Assemblée attendait donc un orateur qui, sans s'arrêter aux broussailles inextricables de la question légale, l'introduisît dans le grand et vrai domaine de la politique. Cet orateur est venu. Amis et ennemis l'ont vu paraître avec un égal intérêt; c'était M. de Montalembert.

Tout le monde reconnaît à M. de Montalembert un grand courage et un grand talent. Il a été aujourd'hui au niveau le plus élevé de son talent, il a surpassé toutes les preuves qu'il avait déjà données de son courage. Dans un temps comme le nôtre, où presque chaque jour voit éclater une sédition, où une sédition n'éclate guère sans laisser après elle le souvenir d'un assassinat; lorsque le poignard venge dans la rue les vaincus de la tribune; lorsque l'on a devant soi des gens qui, d'avance, dévouent leurs adversaires aux *dieux infernaux de la révolution*, et qui, faisant une guerre sans foi, annoncent des victoires sans pitié, ce n'est pas une figure de rhétorique de découvrir sa poitrine et de dire à ces gens-là : « C'est » moi; je réprouve vos doctrines, je vous combattrai jus» qu'à ce que je sois mort ou que vous soyez défaits. » En lisant le discours de M. de Montalembert, on comprendra la sensation qu'il a produite et les haines qu'il a bravées. Ce que la lecture ne fera pas sentir, c'est cet

ccent indigné, c'est ce mépris, tantôt sanglant, tantôt alme, et alors plus écrasant; c'est cette passion de l'hon-ieur qui venaient tour à tour démasquer les hypocrisies. lageller les lâchetés, prêcher les devoirs; qui vengeaient a conscience publique des misérables applaudissements ju'obtiennent certains serviles quêteurs de popularité. Il ' en a un de ceux-ci que M. de Montalembert a nommé. Quelques paroles seulement, car il n'était pas là; mais es quelques paroles lui ont mis sur la tête une montagne le mépris, qui sera son plus visible monument dans la ostérité.

M. de Montalembert a traité la question comme il la aut traiter. Il a franchement déclaré qu'il s'agissait de enter une grande expérience; qu'il fallait voir si l'exis-ence de la Constitution est compatible avec l'existence le la société. Il a exhorté les amis de la Constitution à 'unir au parti modéré pour faire cette épreuve; car nfin, si la Constitution, telle qu'elle est pratiquée, ouvre la porte au socialisme; s'il faut choisir entre elle et la ociété, vous comprenez, a-t-il dit, que ce n'est pas la ociété que nous laisserons périr. Or, le socialisme fait des progrès rapides et immenses. M. Proudhon, qui n'a-vait sous la Constituante d'autre adhérent que M. Greppo, a fait entrer dans la Législative non-seulement ses doc-trines, mais, ce qui est pire, ses candidats. Luttez donc contre ce flot qui monte; luttez par tous les moyens que vous permettent l'honneur, la force et les lois; luttez, car vous avez encore le nombre, le talent et, j'espère, le courage, mais bientôt vous n'aurez plus le temps. Prenez l'offensive; faites à l'intérieur, contre le socialisme, cette campagne de Rome que l'on voulait empêcher aussi, en disant qu'elle violait la Constitution. La loi que vous

rendrez ne sera pas inefficace : si elle devait l'être, on la combattrait moins. En tout cas, le vote de cette loi sera pour vous une victoire morale dont vous avez besoin.

On peut imaginer les cris, les frémissements, les étonnements de l'Assemblée. Cependant la Montagne, soit qu'elle fît effort pour observer en cette grave circonstance la discipline que ses chefs lui recommandent presque toujours inutilement ; soit, ce qui est plus probable, qu'elle fût déconcertée par tant de hardiesse et de franchise, la Montagne s'est assez contenue. Quelques applaudissements ironiques, quelques ricanements, ordinaires réparties de ces messieurs qui n'ont point d'orthographe, quelques apostrophes stupides, qui s'éteignaient aussitôt dans le silence, ont seuls témoigné de leur colère et de leur stupeur. Ils ont reçu en face, aujourd'hui, des paroles qu'ils n'avaient pas encore entendues. M. de Montalembert avait d'ailleurs, au commencement de son discours, répondu à une interruption de M. Lagrange, de façon à glacer même la verve de M. Duché.

La majorité a davantage laissé voir ses sentiments. C'étaient ceux d'une adhésion et d'une admiration non équivoques. Toutefois, M. de Montalembert, qui a su donner aussi à ses amis des avertissements sévères, n'a-t-il pas trop présumé, nous ne dirons pas de leur courage, mais de leur résolution ? Et, s'ils ont la fermeté qu'il leur conseille, auront-ils plus tard la haute intelligence qu'il sera forcé alors de leur demander ? Après avoir su réprimer le socialisme par les lois, sauront-ils, par d'autres lois, combattre le mal profond, la plaie envenimée dont le socialisme n'est, si nous osons parler ainsi, que la suppuration et la douleur ?

Un avenir prochain résoudra ces questions. La société,

peut-être, est encore à temps pour se sauver; mais il faut premièrement qu'elle le veuille. Nous saurons bientôt si elle le veut. En attendant, M. de Montalembert a grandement et noblement rempli son devoir de citoyen. Nous l'avons souvent loué pour de beaux discours, nous le félicitons aujourd'hui d'une belle et mémorable action. Les paroles qu'il a prononcées sont de celles qui s'inscrivent d'elles-mêmes dans l'histoire; elles y resteront pour sa gloire et pour la punition de ces cyniques qui, dans les désastres où nous courons et où nous sommes déjà, ne demandent à leur talent avili que de provoquer les applaudissements dont se repaît leur vanité.

23 mai 1850.

La séance a duré six heures. Bienheureux les provinciaux qui l'ont vue, malheureux le greffier qui doit en dresser le procès-verbal! On y a fait de tout, on y a parlé de tout. Pugilat, drame, politique, comédie, histoire, rires, frémissements, interruptions, grands tapages, grands silences. Ce serait une belle scène, si l'on pouvait n'y prendre que l'intérêt du philosophe et n'y pas porter les préoccupations plus graves du citoyen. O gouvernement de la parole et de la plume, gouvernement du mensonge, qui te prétends le gouvernement de la vérité! que peut-il sortir de tes tumultes, sinon le trouble, la passion, le scepticisme et l'instabilité même? Et cependant la séance a été bonne, il s'y est fait de sévères justices, il s'y est dit des vérités utiles; mais quoi! quel est le poids de la vérité? que devient-elle au laminoir des interprétations et des calomnies? qu'en

reste-t-il déjà ce soir? Personne ne s'est rendu à l'évidence. Aucune parcelle de toutes ces vérités ne parviendra jusqu'à l'oreille du peuple. Cinquante plumes sont occupées en ce moment à les contrefaire, à les falsifier; la vérité qui devrait éclairer tous les esprits et faire tomber toutes les armes, n'est que la bourre du fusil qui sera dirigée demain contre la poitrine d'où elle s'est élancée. Voyez ce qui arrive ce matin à M. de Montalembert. Dix journaux sur vingt, dix journaux dont les rédacteurs l'écoutaient hier, affirment non-seulement qu'il a parlé sans talent, mais encore qu'il a parlé sans franchise et sans courage; qu'il a été lâche, méchant, féroce; qu'il a demandé la guerre civile et provoqué au massacre des citoyens. On les croira; ce sont des journaux vertueux, pleins de mépris pour Tartufe et pour Escobar. Esquissons la séance d'aujourd'hui; vous verrez ce que ces gens véridiques en feront demain.

Voici d'abord M. Hugo; nous l'attendions, nous étions sûr qu'il viendrait. Pourquoi? vous allez le savoir. Le poète a toute la figure d'un homme qui n'a pas bien dormi. Il a fait de mauvais rêves; un cauchemar affreux a troublé sa nuit. Chose étrange! il était brillant, vivant et immortel, immortel comme académicien, immortel comme personnage politique. Il avait sur la tête une couronne à sept rayons, dont trois se nommaient Vacquerie (1), et trois Esquiros, et le plus beau Girardin. Autour de lui, quatre personnages politiques, les citoyens Bourzat, Ronjat, Duprat et Sauteyra, balançaient les cassolettes où brûlaient des parfums choisis par l'*Événement*. Derrière lui se tenait le citoyen Emmanuel Arago, superbe, en habit asiatique, armé d'un chasse-mouche d'or. Et cepen-

(1) Poète ridicule, élève de M. Hugo et rédacteur de l'*Événement*.

ant, malgré cette pompe, l'*esprit clérical* procédait à on enterrement. Oui, l'esprit clérical enterrait Olympio ! Et même il n'y faisait point d'effort. Cela se passait 'une manière humiliante. L'esprit clérical disait quelues mots, et voilà une fosse profonde ; l'esprit clérical isait quelques mots encore, et Olympio glissait dans cette osse. Et on ne voyait plus les rayons Vaquerie ni les ayons Esquiros, et le rayon Girardin lui-même ne paaissait plus qu'un lampion sur le bord d'un trou. Puis, nfin, le rayon Girardin s'éteignit dans quelque chose de iquide et d'épais, et l'esprit clérical éloigna, sans même hanter victoire, comme s'il venait d'enterrer un de ces ndividus qui ne sont personne. Seulement, quelqu'un rint, qui écrivit :

Le 22 *mai*
fut enterré le citoyen HUGO
ci-devant seigneur du Bartas.
Il avait du talent
pour les vers
mais point d'instruction,
ni de jugement,
ce qui lui attira des disgrâces.
Il voulut paraître dans la politique
et ne s'y fit point estimer.
On a de lui
quelques bonnes rimes, quelques jolies antithèses
noyées
dans un fatras immense.
Il fut l'un des quarante.
IL AIMAIT LE PATHOS, C'EST CE QUI L'A TUÉ.

M. Hugo vient protester contre son rêve et se prouver

à lui-même qu'il est vivant. Il fait toujours ce rêve-là quand M. de Montalembert a parlé; il a toujours besoin de se tâter et de se frotter à la tribune. La Montagne le frictionne et le panse de son mieux; on l'enveloppe de couvertures, on le couvre de cataplasmes. Ne prenez pas garde à ce que dit ce Tartuffe, cet Escobar, ce sacristain! Il vous a éclopé, c'est vrai; mais vous avez notre estime et les médailles de la *Presse!* Quant à lui, laissez-nous faire! En 1852, nous saurons bien l'empêcher de vous répondre.

M. Hugo n'a pas de scrupules, pas de modestie, pas de mémoire, quoiqu'il ne trébuche jamais en ses improvisations. A tout ratelier où il voit pendre le foin des applaudissements, il mange. Au ratelier du roi légitime, au ratelier du roi constitutionnel, au ratelier de la réaction, au ratelier de la République il a trouvé sa botte; il s'est attablé. Et autant il a salué et festoyé le ratelier garni, autant il a honni et conspué le ratelier vide. Il se dérobe au service de toutes les causes vaincues; il a des chants pour toutes les fortunes, des insultes pour tous les malheurs; il ne doute jamais de son génie, et quand la foule des esprits et des cœurs d'élite le siffle, il n'entend que les hourrahs de l'*Evénement* et ne sent que les poignées de main de la *Presse*. Voilà des qualités politiques; mais il n'a point d'esprit. Nul n'est parfait! S'il avait eu de l'esprit, il aurait bien pu encore tremper de rouge ce vieil oripeau blanc, déjà teint de tant de couleurs. On connaît les poètes! Il faut au poète les grâces de la cour, quelle que soit la cour; les éloges de la puissance, quel que soit le puissant; les sourires de la princesse, que la princesse soit Marie-Antoinette, ou Madame Dubarry, ou Théroigne. Son air vital est l'air des

ıtichambres, même quand l'antichambre est le boudoir
: la courtisane; même quand elle est l'antre enfumé des
ıbs. Dans l'antichambre de Madame de Montespan, on
yait La Fontaine et Molière; dans l'antichambre de
adame de Pompadour, Voltaire s'épanouissait; Parny
Joseph Chénier respiraient à l'aise dans le prétoire san-
ant du tribunal révolutionnaire. M. Hugo, même avec
: l'esprit, pouvait donc grimper sur la Montagne. C'est
vocation poétique. Là est la popularité, là sont les
uanges, et, de plus, là sont les sots, qui prennent pour
ɔnnes raisons les sornettes et les antithèses. Dans le
ırti de l'ordre, on lui disait : Taisez-vous, ne nous
ndez pas ridicules! Sur la Montagne, on lui dit : Parlez,
ites-nous reluire! Dans le parti de l'ordre, il faut du
on sens; sur la Montagne, il faut des phrases. Que peut
ire M. Hugo, quand Berryer, Thiers, Montalembert et
ınt d'autres ont parlé? Mais, après MM. Michel (de
ourges), Joly père, Arago fils, M. Hugo a toujours de
uoi se faire admirer. Ainsi M. Hugo est à sa place sur
ı Montagne. Il y est bien, il y est naturellement, il y
oit être; mais pourquoi n'a-t-il pas d'esprit? S'il avait
e l'esprit, rien qu'un peu d'esprit, il ne s'attaquerait
as à M. de Montalembert; il abandonnerait à d'autres
ette faible victime. Ce n'est pas malaisé de battre M. de
lontalembert. On n'a qu'à l'appeler Escobar ou Tartuffe,
t, si l'on veut innover, on peut dire encore Torquemada
u Loyola. Rien de plus simple; le premier venu des
ɔontagnards pourrait s'en tirer avec honneur; il y a le
ıune M. Arago, qui fait si bien cela et qui aime tant à
: faire! Mais ce que peut le jeune M. Arago, M. Hugo
e le peut pas. Entre le jeune M. Arago et M. de Monta-
ɛmbert, aucun terme de rapprochement n'est possible;

on n'en essaie aucun. Entre M. Hugo et M. de Montalembert, il y a des comparaisons à établir qui sautent aux yeux. Comment M. Hugo ne voit-il pas cela, lui qui a le don des antithèses? M. de Montalembert n'a servi qu'une cause et n'en a flatté aucune; M. Hugo n'a servi aucune cause et les a toutes adulées. M. de Montalembert a passé sa vie dans les études les plus sérieuses; M. Hugo n'a jamais fait que râcler sa guitare. M. de Montalembert a écrit avec amour et avec respect, il a présenté à l'admiration et à l'imitation des heureux de ce monde la vie d'une sainte princesse qui aima et servit les pauvres; M. Hugo a pris à tâche, dans son théâtre, de réhabiliter les filles perdues, et l'une de ses créations les plus pures est une reine qui, pour relever sa couronne, devient amoureuse d'un laquais. Pendant que M. de Montalembert, par ses travaux, par ses veilles, se mettait en état de servir son pays, étudiait la politique, l'administration, l'histoire, M. Hugo, comptant sur l'amitié du prince royal pour faire sa fortune, chantait *Gastibelza, l'homme à la carabine*. M. de Montalembert est un des hommes les plus considérables de ce pays; M. Hugo n'y a pas l'importance de M. Colfavru. M. de Montalembert est le plus simple et le plus émouvant des orateurs; M. Hugo est de tous les rhéteurs le plus boursoufflé et le plus risible. M. de Montalembert porte à la tribune des idées et une âme; M. Hugo n'y porte que des breloques et des poumons. Quand M. de Montalembert parle, c'est un acte; quand M. Hugo mugit, c'est une parade. M. de Montalembert joue sa vie; M. Hugo fait la roue; et, pour tout dire, M. de Montalembert brave les menaces et les fureurs du parti dont M. Hugo ne craint pas d'affronter les applaudissements

N'importe! M. Hugo veut qu'on juge entre M. de Montalembert et lui, et que l'opinion les compare. Il est satisfait maintenant. Il est venu attaquer M. de Montalembert, et M. de Montalembert a daigné lui répondre. Il n'y a pas deux opinions sur le résultat de cette lutte corps à corps : ç'a été proprement un aplatissement et un plaisir. Ah! la belle chose! les belles huées! la mémorable déconfiture! Il n'est guère fait mention, dans l'histoire des Assemblées, d'une exécution pareille. Autant de mots, autant d'entailles. Jamais M. de Girardin, qui aime bien M. Hugo, pourtant! ne pourra faire frapper d'assez larges médailles pour couvrir tant de larges blessures et d'éternelles cicatrices. Le pauvre M. Hugo a voulu répliquer. Il est naïf aussi! Il n'y était plus du tout. Enfin, après avoir longtemps cherché une antithèse, il a fini, n'ayant trouvé qu'une apparence de calembourg. M. de Montalembert regarda tranquillement cet oiseau déplumé battre inutilement l'air de ses ailes nues, et, après de vains efforts, regagner cahin-caha la coulisse.

Un autre poète est venu; mais celui-ci est un orateur, et quoique battu de bien des orages, où il a perdu beaucoup de plumes aussi, il fait encore une autre figure que le triste Olympio. C'est le chantre d'Elvire, le père de la République, l'un des créateurs du suffrage universel. Il vient défendre son œuvre. Quel poète a jamais cru qu'il a pu se tromper? Il ne croit pas qu'il se trompe, lors même qu'il le dit.

On a remarqué quelques belles parties ou plutôt quelques belles paroles dans le discours de M. de Lamartine; mais l'ensemble est d'ailleurs embarrassé et même vulgaire. Au fond, avec plus de fo[illegible]

compliments à tout le monde et de feintes sévérités à l'adresse des agitateurs révolutionnaires, aussitôt contrepesées et neutralisées par les déclamations ordinaires contre les agitateurs du parti modéré, M. de Lamartine n'a guère soutenu que la thèse montagnarde, à savoir : les services que le suffrage universel a rendus au parti modéré lui-même, la sagesse du peuple, l'ingratitude de lui retirer le droit de suffrage, le péril de lui rendre, pour ce droit enlevé, le droit de murmure et de plainte qu'il n'avait plus; enfin, la paix rétablie, la prospérité renaissante et tous les biens reconquis que la loi proposée va compromettre de nouveau. M. de Lamartine a mêlé dans tout cela une critique du socialisme qui était un éloge. Il trouve du bon dans le socialisme. Le socialisme, suivant lui, se compose de trois éléments : deux qui sont mauvais, et un troisième qui est bon. Les mauvais éléments sont le jacobinisme et la fureur des utopies; le bon élément, M. de Lamartine ne l'a pas nommé; mais, à la façon dont il l'a décrit, on pourrait l'appeler le *lamartinisme*. Si ce troisième élément est plus estimable que les autres, à coup sûr il n'est pas moins dangereux; car il tient singulièrement des deux premiers, et, dans son optimisme indolent ou dans sa complicité aveugle, il leur laisse tout entreprendre.

Par malheur pour M. de Lamartine, un incident a coupé son discours et l'a réfuté d'avance de la façon la plus éclatante et la plus cruelle. M. le général Bedeau a été amené à dire pourquoi et comment il a dû, le 25 février, donner l'ordre à un régiment de livrer ses armes. Cette explication l'a obligé de faire l'histoire de la Révolution. Il l'a contée en homme de Plutarque, avec une dignité, une sincérité, une élévation de langage infini-

nt honorables pour lui, mais avec une vérité de pein-
e accablante pour ceux qui ont osé mettre la France
s cet état et dont l'incurable orgueil ou la stupide
ie nous vante encore l'ordre, la modération, la ma-
é des victoires populaires. Ce sont des faits qu'il faut
er, et puissent-ils n'être pas écrits de nouveau dans
e histoire en traits plus funestes et plus humiliants!
désarmait les casernes et on ne se contentait pas de
dre à nos soldats leurs fusils, on vidait aussi leurs
. Paris était au pouvoir des bandits. On voulait ou-
les portes de Melun et de Gaillon; on avait déjà dé-
é *nos frères* de la Conciergerie et *nos sœurs* de Saint-
are; il fallut que les soldats se laissassent désarmer
oler pour éviter des massacres et que l'armée ne fût
èrement dissoute. Après cette digression, après cette
e d'histoire, M. de Lamartine lui-même n'avait pas
ez d'éloquence pour plaider le maintien de l'œuvre
olutionnaire : il a terminé son discours par une belle
de contre « l'exécrable » droit d'insurrection. Hélas!
Mais ce que M. de Lamartine a dit de meilleur, c'est
Baroche qui l'a prononcé, et ç'a été la partie comique
cette grande séance. Il y a quelque temps M. de La-
rtine, ne prévoyant pas sans doute qu'il voudrait dé-
dre l'organisation actuelle du suffrage universel, a
it dans son journal des pages très vives et très vraies
le mensonge des élections, monopolisées par les
nités de Paris. Ces sarcasmes si amers et si justes ont
duit une sensation profonde. M. Baroche, ministre
l'intérieur, les a commentés avec un remarquable
nt et une rare énergie. Nous ne savons pas ce que
Baroche a dans l'esprit, mais il faut louer et honorer
courage. Il s'est offert à nous comme la figure irritée

de la bourgeoisie acculée dans ses derniers retranchements et qui, résolument, veut bien se modifier, mais ne veut pas périr. Si le socialisme est sage, il y prendra garde. Il a trop laissé voir que sa victoire serait sans merci; la défaite, s'il est vaincu, lui sera dure!

24 mai 1850.

La discussion de la loi électorale s'échauffe singulièrement, non que le parti qui la combat fasse de grands frais d'éloquence : ses orateurs, jusqu'ici, n'ont eu ni verve ni vigueur, et, quoique M. Jules Favre ait parlé, la palme est encore à M. Canet; mais, à défaut de raisons, la Montagne fait entendre chaque jour des clameurs plus nombreuses, plus intolérantes, plus intolérables. La séance d'aujourd'hui, qui a duré près de sept heures, n'a été, dans sa dernière partie, qu'un long tumulte. Il est vrai que M. Thiers parlait, qu'il était plein d'éclat, plein de dédain, plein de bon sens, et tout cela pour répondre à M. Jules Favre, qui avait été plein d'ennui. Sur le terrain de la discussion, la Montagne est habituée à être battue. Elle n'a point d'orateurs remarquables. M. Michel (de Bourges) n'est qu'un souvenir et peut-être qu'une fiction, M. Hugo n'est prêt que tous les trois mois, M. Bac sent encore sa province, M. Crémieux n'est pas flatteur à montrer, M. Emmanuel Arago, on s'en lasse, M. Pierre Leroux est long, M. Duprat est court, M. de Flotte ne donne que des espérances, M. Joly père n'en donne plus. Assurément, toute la Montagne est peuplée de grands citoyens, mais elle est aussi une volière de petits talents. Dans ce fourré, dans ce taillis, il n'y

n'une fauvette qui sache quelquefois chanter son air, est M. Jules Favre. Aujourd'hui, par malheur, la fauette n'était pas en voix. M. Favre est resté deux heures la tribune, et, durant deux heures, nous n'avons eu ue le plaisir de le voir. Rien de plus monotone !

Il y a nous ne savons quoi, depuis la présentation de réforme électorale, surtout depuis le mémorable disours de M. de Montalembert, qui gêne la Montagne et ui la prive de ses moyens. Qu'est-ce donc? M. Thiers n a touché un mot. Il a dit à ceux qui reprochent au arti modéré d'avoir peur, que, dans ce temps-ci, les timidités pouvaient se remarquer de plus d'un côté. Serait-e vrai? Y aurait-il aussi des timidités de ce côté terrible, ù l'on a de si grands gestes et de si formidables forces le gosier? Un jour que M. Jules Favre n'était pas socialiste, ou l'était moins qu'aujourd'hui, il a comparé le nonstre du socialisme à ces pantins qu'un ressort lâché ait sortir tout hideux et tout hérissés du double fond l'une tabatière. N'ayez pas peur, disait-il, appuyez un eu sur le monstre, il disparaîtra aussi vite, aussi facilement qu'il est apparu. Est-ce que vraiment il suffirait l'appuyer?

Cette Montagne, si menaçante il y a quinze jours, paaît revenir à des sentiments plus conciliants. N'était la haleur des interruptions, la violence des apostrophes, es rumeurs toujours grondantes, ce serait une Montagne onnête et modérée, et point du tout socialiste. Ceux de es membres qui prônaient si fort et si haut dans les lubs, en mars et en avril dernier, les candidats *démorates socialistes*, laissent les orateurs de la majorité raiter le socialisme comme bon leur semble; ils font plus : ils s'associent aux duretés que plusieurs des leurs

ou de leurs alliés se permettent contre ce socialisme brutal et hébété; on pourrait croire que M. Greppo est encore le seul sujet de M. Proudhon; que dis-je? aucun n'a protesté quand, hier, M. de Lamartine a maudit l'*exécrable* droit, le *prétendu* droit d'insurrection. Est-ce une conversion soudaine? est-ce une hypocrisie effrontée? est-ce une timidité jusqu'à présent étrangère à ces grands cœurs?

En tous cas, leur éloquence en est notablement entravée. Cette belle éventualité de l'insurrection, cette belle image du peuple irrité, soulevé, vainqueur, faisait bien dans une période! C'était assez de l'indiquer pour soulever les cris, pour enlever les applaudissements; et quel argument a-t-on besoin d'introduire dans un discours applaudi?

M. J. Favre n'a pas été applaudi. Il n'a pas même été méchant. Nous ne l'accusons pas, ce n'est pas sa faute, il a voulu l'être; mais enfin il ne l'a pas été. Il a encore moins été neuf. Rapetassage et patelinage, voilà tout son discours. Il a ennuyé. Ses amis disaient, pour l'excuser, qu'il ne voulait que manger la séance, et que son seul but était d'empêcher M. Thiers de parler aujourd'hui. Tout simplement, sans avoir pu se tirer encore de son exorde, il cherchait sa péroraison et ne la trouvait pas. Il a fini par attraper ceci : que la réaction ne se fait si audacieuse que parce qu'elle se sent appuyée au dehors, et que la loi en discussion est présentée à l'Assemblée législative (une Assemblée française, Messieurs!!!) à la pointe d'une épée ennemie. On a haussé les épaules. La pièce est d'un homme d'esprit qui prendra sa revanche.

M. Faucher a demandé la parole pour répondre demain. C'est faire bien de l'honneur au discours de M. Jules

Favre, et à M. Favre lui-même. Oui, malgré la prodigieuse imbécillité de ce grand auditoire qu'on appelle le public, qui croit tout et qui oublie tout, la meilleure réponse qu'on puisse faire à certains orateurs, la plupart du temps, c'est de ne leur répondre pas. Que dire à un homme qui a fait les circulaires de M. Ledru-Rollin et rédigé les *Bulletins de la République*, et qui ose reprocher à ses successeurs de fausser le suffrage universel? Que dire à un homme qui appelle Louis Blanc « un mal-» heureux proscrit » et qui a dressé l'acte d'accusation de Louis Blanc? Que dire à un homme qui, pour repousser la responsabilité que font peser sur lui et sur les siens les écrits des communistes, demande à M. de Montalembert s'il voudrait bien accepter ce qu'écrivent les exagérés de son opinion, entr'autres M. de Maistre, « lequel fait » reposer tout l'ordre social sur le bourreau? » Tous ces arguments de M. Favre, nous parlons des bons, ont précisément la valeur de ceux que nous venons de rappeler. Mais sa froide assurance à débiter tout cela, l'aplomb de sa feinte ignorance, la sécurité de son mensonge, cette physionomie morne, cette passion jouée, ces lèvres blêmes d'où coule un doucereux venin, tout cela irrite; il vient des envies d'écraser le scorpion dans sa morsure, et il y a toujours quelqu'un qui demande à répondre.

Nous n'osons pas aborder le discours de M. Thiers. Après ce caquet d'avocat empêtré qui l'avait assoupie, l'Assemblée était réveillée par la parole d'un homme d'Etat, d'un homme d'esprit, d'un véritable orateur; par une parole sensée, vive, pittoresque, éloquente. Ah! si cette société succombe, combien il faut qu'elle ait péché, étant ainsi attaquée et ainsi défendue! M. Thiers n'a

laissé debout aucun des faibles arguments qu'on oppose à la loi ; il l'a justifiée sur tous les points avec une force invincible, présentant dans une argumentation rapide et complète les périls de la société, les projets, la folie et la puissance de ses ennemis, la latitude dont la Constitution permet de profiter, la nécessité d'en profiter tout de suite, l'espérance fondée de ne pas l'essayer en vain. La cause que M. Thiers défendait est une grande cause, et, à beaucoup d'égards, une cause sainte ; sainte, surtout si on la compare à celle de ses ennemis. Pour cette cause il a trouvé les plus belles et les plus nobles inspirations où son facile talent se soit haussé jamais. Nous, peut-être, nous aurions quelque chose à lui dire ; nous aurions des récriminations trop légitimes à élever, et puissions-nous avoir sujet de les étouffer toujours, comme nous les étouffons en ce moment-ci ! Mais ni les socialistes, ni nous, personne n'a rien à répondre au tableau qu'il a fait des hommes que la nouvelle loi veut exclure du droit de suffrage ; de ces troupes vagabondes, sans relations, sans domicile, sans responsabilité et sans moralité qu'on ose appeler le peuple et qui ne sont que la multitude, *la vile multitude*, instrument et complice de toutes les tyrannies. Le tableau était si beau ; les couleurs en étaient si puissantes et si vraies, que l'Assemblée entière a éclaté en applaudissements.

M. Thiers a terminé, en rassemblant dans une péroraison pressante et magnifique, tous les souvenirs de ruine, d'alarmes et de deuil, toutes les inquiétudes, toutes les angoisses dont, depuis deux ans, les démagogues abreuvent et excèdent notre malheureux pays. Il leur jette comme une malédiction ce poids des malheurs publics, et il leur crie d'être *sages*, parce que la société ne

veut pas périr. Tout annonce, en effet, qu'elle ne se laissera pas détruire sans combattre, non comme on combat contre des opinions, mais comme on combat contre le déshonneur et contre la mort.

En sortant, le public payant, et un peu le public payé, se félicitaient de la beauté de la scène. Oui, heureux républicains, la scène était belle et émouvante! mais c'est un combat de mer, et nul de vous ne sait si le navire qui doit couler, n'est pas celui qu'il a sous les pieds.

25 mai 1850.

On a refait aujourd'hui les discours d'hier. A présent, quoique la loi ne soit pas votée, la discussion est véritablement finie. Tous les arguments sont épuisés, il n'y aura plus que des exercices parlementaires. On ne verra plus paraître que des gens qui croiront avoir quelque chose à dire et qui se tromperont; ou des habiles, des hommes de tiers-parti qui croiront avoir quelque chose à prendre. Fasse le Ciel que ceux-là aussi, ceux-là surtout se trompent! Fasse le Ciel qu'ils ne parviennent pas à rassembler autour d'eux ce groupe de petites ambitions et d'incurables indécisions qui s'offre à tous les postes difficiles, qui croit avoir seul la science de les garder, mais qui n'a jamais su que les livrer à l'ennemi!

L'Assemblée veut aller au plus court. Elle a coupé la parole à M. de Lamartine, elle l'a refusée à M. Pierre Leroux. L'Assemblée n'est pas curieuse de philosophie. Nous sommes tenté de regretter que M. Pierre Leroux n'ait pas pu prendre la parole. Il est l'un des hommes intellectuels de l'Assemblée, celui de tous les révolution-

naires qui possède le mieux la théorie de la révolution, qui explique le mieux et par des raisons plus solides, comment l'état où nous sommes est devenu inévitable, comment et pourquoi nous y restons et nous l'aggravons. Mais M. Pierre Leroux ne sait pas dorer ses pilules. Il arrive, selon sa coutume, avec un faix d'écriture; il présente un amendement qui est un contre-projet, et il a soin d'en avertir; il demande qu'on écoute *ses dé-ve-lop-pe-ments;* après une semaine de harangues, à la fin d'une séance de redites, il annonce qu'il va rentrer dans la discussion générale! L'Assemblée éclate en cris de détresse. On se jette sur le réglement, on y trouve un article qui peut servir de lacet, on le passe au cou de M. Pierre Leroux et on l'étrangle.

Au bout de la séance, M. de Flotte avait répondu à quelques paroles de M. Thiers sur le caractère du scrutin qui l'a fait législateur. Il a dit qu'il ne représentait pas l'insurrection. — N'êtes-vous pas un combattant de Juin? — Oui. — De quel côté étiez-vous? — De quel côté ai-je été pris?... Après cette démonstration de son origine pacifique, M. de Flotte entre dans une théorie qui déconcerte ses *frères*. Il déclare que le parti extrême où il figure n'a de succès que par l'aversion qu'inspire au pays l'autre parti extrême, celui qui gouverne; que les socialistes ne sont point propres aux affaires et n'y prétendent pas, mais que les modérés n'y sont plus bons et n'y doivent plus paraître; que, par conséquent, le pouvoir doit être exercé par un parti de milieu qui ne soit ni si avant que les socialistes dans le mouvement, ni si loin que les modérés dans la résistance. Assurément, cela est aimable pour M. Cavaignac. Devenir l'idéal de M. de Flotte est un rôle qui ne lui semblait pas réservé.

Du reste, M. de Flotte, nous l'avons dit, est un idéologue. Sous ce rapport, il a quelques traits de ressemblance avec M. le général Cavaignac lui-même. Tous deux aiment, lorsqu'ils parlent, à s'envelopper d'une métaphysique où ils ne réussissent pas à porter la lumière, et où nous croyons que leur propre esprit ne voit pas toujours clair parfaitement. Dans le fond, soldats, hommes d'exécution et d'autorité, dont les circonstances ont fait deux personnages révolutionnaires, embarrassés et comme ahuris de leur situation; natures honnêtes, auxquelles il a manqué de savoir assez le catéchisme. Sortez-les du combat, ils n'ont plus que des méditations de quart et de bivouac, échauffées par du levain de sectaire et par des lectures de journaux.

A M. de Flotte succède M. Grévy. Nous l'avions oublié en énumérant les quelques orateurs de la Montagne. M. Grévy est un avocat disert, qui se guinde entre M. Favre et M. Canet. Il prend de l'un et de l'autre. Le calme fatigué de l'Assemblée lui fait un équitable partage du double insuccès qu'ils ont obtenu. Ainsi personne, parmi les Montagnards, n'aura abandonné cette thèse hypocrite! Plus ou moins, tous auront soutenu qu'ils combattent la loi pour conserver à la paix publique des garanties que le parti modéré veut lui ravir. Comment! les modérés, ceux qui ont déjà tant perdu et qui ont tout à perdre, ce sont eux qui, n'ayant pas assez de l'état révolutionnaire, veulent encore la guerre civile? Mais à quoi donc sert la parole humaine, qu'est-ce que c'est que la conscience, où est la bonne foi? Soyez donc francs, vous qui vous dites si braves! Ou taisez-vous, ou abjurez hautement la folie de vos systèmes et la violence de vos menaces, ou répondez un mot qui signifie quel-

que chose à la démonstration qui vous était hier donnée, et qui est restée sans réplique, de l'esprit qui a fait les deux dernières élections de Paris. Voyons, est-ce que M. de Flotte n'a pas été élu comme *insurgé*? Est-ce que M. Sue n'a pas été élu comme *socialiste*? Et M. Charassin, et M. Esquiros, et M. Colfavru, et M. Hennequin, est-ce qu'ils ont d'autres titres, d'autres mérites que ceux de socialistes et d'insurgés! Vous avez fait ces choix, ils ont réussi, vous les avez appuyés, vous en avez vous-mêmes déclaré le sens, et vous dites que l'esprit de conciliation vous animait et que le socialisme n'est pas ce qu'il s'annonce dans les écrits, dans les déclarations, dans les actes de ces étranges mandataires! Mais quelle idée voulez-vous que nous prenions de vous, quels fonds pouvons-nous faire sur vos paroles? Ou vous avez menti à vos crédules électeurs, ou vous nous mentez. Ou vous avez excité leurs convoitises en leur promettant des améliorations auxquelles vous-mêmes ne croyez pas, ou ces effroyables chimères que vous ne savez ni n'osez défendre, vous êtes résolus d'en poursuivre l'exécution, dès que vous serez les plus forts, et vous chercherez à remplir, par le crime, une parole qui ne cessera pas d'être un mensonge!

Ces modérés que vous feignez de mépriser, et que vous méprisiez peut-être il y a quelques jours encore, sont à la fois plus honnêtes, plus sincères et plus hardis que vous. Plus honnêtes par le but, plus sincères et plus hardis par les moyens. Ils détestent ce que vous avez fait, ils le disent, et cependant ils aiment mieux le conserver que de risquer la vie des citoyens pour s'en délivrer; ils réforment le suffrage universel sans violer la Constitution, mais sans cacher qu'ils profitent de son si-

lence plutôt que de son aveu; ils conviennent que si on ne peut, par cette porte heureusement entr'ouverte, expulser de la Constitution une partie de vos garnisaires, l'existence de la société n'y est plus possible, et qu'alors il faut débattre le problème, d'avance tout résolu pour eux comme pour vous, de savoir qui, de la Constitution ou de la société, doit périr; ils vous signifient qu'ayant commencé cette entreprise de salut public, ils ne l'abandonneront point. Et vous, vous ergotez, vous déclamez, vous poussez à la tribune des avocats, des sonneurs de métaphores, des rêveurs; vous vous déguisez, vous vous reniez; les révolutionnaires et les conspirateurs ne sont plus que des hommes de légalité, les socialistes ne sont plus que d'innocents philanthropes.

Vous demandez qui l'on trompe? On ne trompe personne, grâce à Dieu; mais tout le monde est en état de dire qui veut tromper.

Ah! il y a un reproche à faire au suffrage universel, et plus amer que tous ceux qui lui ont été faits! C'est de n'avoir pas trouvé un homme, pas un seul, pour porter à la tribune, avec la voix, avec la franchise, avec le bon sens du peuple, les véritables souffrances, les véritables misères, les véritables besoins du peuple. Si cet homme avait paru, s'il avait, dans sa droiture et dans sa simplicité, présenté à l'Assemblée, non une ignorante interprétation des dogmes socialistes, mais le tableau réel de l'abandon où le peuple est laissé; s'il avait dit que les corps souffrent, mais que les âmes souffrent davantage; s'il avait réclamé contre l'aveuglement moral où l'on fait tomber tant d'intelligences créées pour la lumière; s'il avait montré les ravages, les ravages matériels qu'exerce dans la masse des citoyens une éducation cor-

ruptrice ; s'il avait revendiqué, comme membre de la famille chrétienne, les droits qu'il tient de la charité du Seigneur Jésus, que d'entraves seraient tombées aussitôt! que de plaies saignantes, inguérissables, auraient été fermées en peu d'instants! Car quelle n'eût pas été la force de ce véritable homme du peuple, et qu'eût-il demandé de juste sans l'obtenir ?

Mais le suffrage universel n'a envoyé que des politiques, des hommes de parti, des avocats, des rhéteurs ; ces envoyés ont représenté tous les drapeaux, toutes les ambitions, toutes les classes, tous les systèmes, toutes les folies, tout, excepté le peuple! Parmi eux, nul n'a vu l'homme qui aurait pu pleinement et avec une autorité entière parler pour le peuple, parler comme lui, prendre en main et porter toute sa cause.

Non, cet homme n'existe pas! cherchez dans l'Assemblée, et prononcez le nom dont il se nomme. Est-ce M. de Flotte? est-ce M. Sue? est-ce M. de Lamennais? est-ce M. Esquiros? est-ce M. Pierre Leroux? est-ce M. Agricol Perdiguier, le menuisier publiciste, ou M. Nadaud, le maçon penseur? Nous ne voyons là que des bourgeois, et de la pire espèce, plus ignorants, plus sceptiques que les autres, ou plus envieux.

Le suffrage universel n'a pas su trouver un homme du peuple, ou il l'a trouvé et il l'a écarté au profit des journalistes, des avocats et des intrigants. Qui pèsera cette raison la trouvera forte ; et qu'on la pèse ou non, le suffrage universel devra compter avec elle quelque jour. Dieu aura pitié du peuple, il lui donnera un mandataire, et celui-là sera souverain.

LA FUSION.

La maison de Bourbon et M. Thiers.

A travers les expédients plus ou moins chimériques qui s'offraient aux esprits comme solution du problème républicain, le principal, le plus raisonnable et en apparence le plus praticable était une restauration monarchique par l'accord des partisans de la maison de Bourbon, branche aînée et branche cadette. L'idée se présentait comme d'elle-même à tout ce qui n'était pas républicain ou bonapartiste, et c'était la grande majorité dans cette petite minorité qui avait été jusqu'en 1848 et qui croyait être encore la classe dominante. Faute d'habitude, on faisait abstraction du suffrage universel et de l'état révolutionnaire. On se déclarait donc tout d'abord pour la fusion ; mais, lorsque l'on y regardait d'un peu plus près, on s'apercevait qu'il y avait bien des manières de l'entendre. Les uns la voulaient au profit de la maison d'Orléans et du régime de 1830; les autres pensaient que la fusion devait

être une reconnaissance pure et simple du droit de M. le comte de Chambord par les princes d'Orléans, et par suite une restauration véritablement monarchique, qui mît le vrai pouvoir royal dans les mains du vrai Roi Le régime à donner à la France eût été tel à peu près que celui qui a été institué en 1852. C'est là le sens où l'*Univers*, pendant quelques mois, entendit et soutint la fusion. Premièrement, que la branche cadette de la maison de Bourbon rentrât dans l'ordre; secondement, la reconstitution sérieuse et sincère du Pouvoir en dehors des voies révolutionnaires.

On a voulu méconnaître cette attitude, et, comme sur beaucoup d'autres points, l'*Univers* a été diffamé sur celui-ci. Je crois cependant que nous n'avons rien fait et rien dit dont nous puissions rougir. Nous respections le pouvoir du Président jusqu'au terme qui lui était assigné, la Constitution jusqu'à ce qu'elle fût modifiée légalement. En dehors de cela, nous avions parfaitement le droit de prévoir l'avenir et de chercher à le préparer; nous pouvions être monarchistes d'une certaine nuance plutôt que de certaine autre, et rien ne nous obligeait à préférer plutôt le maintien de la République ou l'établissement du régime impérial. En 1850, on ne connaissait pas Louis-Napoléon. Malgré les services qui le recommandaient à tous les hommes d'ordre et que nous reconnaissions plus hautement que personne, on était en doute sur le fond de sa pensée et l'on ne savait point s'il ne s'appuierait pas sur la révolution. De plus, la lettre du 18 août, quoique sagement abandonnée, inquiétait toujours les catholiques.

Ce fut dans le courant du mois de juin 1850 que je formulai nos idées sur la Fusion. Je le fis en forme de lettres écrites de Londres, avec les renseignements que me donna un homme plein de cœur et d'idées généreuses, ancien serviteur de la branche cadette, très chaleureusement rattaché à la branche aînée. Les faits sont de la plus scrupuleuse exactitude, et ils n'ont pas été invalidés par les démentis que l'on a essayé de leur opposer. Si les dispositions que les princes d'Orléans montraient alors n'étaient point sincères ou ne sont plus les mêmes, ce n'est ni la faute de mon ami, ni la mienne. A mon avis, l'influence de M. Thiers a été funeste en cette rencontre. Il a empêché sinon un grand et heureux succès, du moins un noble effort.

13 juin 1850.

I. Nous recevons de Londres la lettre suivante :

Voici, selon votre désir, des nouvelles de Claremont. ous ne craindrez pas plus de les publier que je n'ai raint de les écrire, quoiqu'elles montrent Louis-Philippe us un jour où vos lecteurs n'ont pas l'habitude de le ntempler. Nous ne sommes sans doute tenus envers ex-roi à aucune réparation; nous n'avons été ni ses alomniateurs, ni ses ennemis; mais nous avons été sou- ent ses adversaires et jamais ses apologistes. Or, la tricte équité ordonne de payer à un adversaire le tribut 'estime qu'il peut mériter et d'effacer par là l'idée trop éfavorable qu'on aurait pu donner de lui. Si nous soup- onnons maintenant des circonstances atténuantes là où adis notre conscience n'en admettait pas, pourquoi ne oint l'avouer? Si seulement nous trouvons qu'un homme, ût-il ennemi, est devenu meilleur dans l'adversité, pour- uoi hésiterions-nous à le dire? Cette justice est en même emps un hommage au Dieu clément qui envoie l'ad- ersité.

Toute la famille déchue est réunie en ce moment. f^me^ la duchesse d'Orléans a amené ses enfants à Clare- ont, pour que le comte de Paris, qui va faire sa pre- ière communion, y fût préparé sous les yeux de sa rand'mère. En même temps que les leçons nécessaires, e jeune prince reçoit de sa pieuse aïeule et de toute sa amille paternelle les exemples les plus capables de lui aire comprendre et aimer la religion. Après de longues t difficiles négociations, Marie-Amélie a pu enfin obte-

nir du gouvernement anglais la faveur de faire célébrer le saint sacrifice dans le château royal de Claremont. La messe est dite tous les jours, et chaque jour la famille entière y assiste. J'ai vu s'incliner devant l'autel tous ces fronts qui ont perdu la couronne. C'est une grande scène; je ne l'oublierai jamais. Je me rappelais deux autres messes très solennelles auxquelles j'ai assisté aussi, les messes célébrées sur la place de la Concorde pour les funérailles de Juin et pour la promulgation de la Constitution. Je songeais encore que, probablement, à la même heure, Dieu voyait au pied de l'autel un autre prince, un autre Bourbon, un autre exilé. Voilà ce culte que l'on dit mort. Ceux qui sont tombés lui demandent la résignation, ceux qui vivent lui demandent la durée, ceux qui s'élèvent lui demandent l'accroissement. Il est le même pour le passé, pour le présent, pour l'avenir; le même pour la défaite, pour le triomphe, pour l'espérance. Entendre la messe est le principal signe, la principale garantie morale que donnent à la société la monarchie constitutionnelle exilée à Claremont, la république modérée régnante à Paris, la monarchie pure disponible à Frohsdorf. En dehors de ces trois grandes fractions qui entendent la messe, que reste-t-il en France? Par qui voudraient être gouvernés ce qui nous reste de voltairiens conservateurs?

Les lois de l'Eglise, si largement accomplies à Claremont quant au culte, y sont observées sur tous les autres points. Le médecin seul en dispense, et la table de Louis-Philippe, sobre comme celle d'un bourgeois, est orthodoxe comme celle d'un curé. Cette régularité est l'ouvrage de la reine Marie-Amélie; elle jouit délicieusement de la docilité avec laquelle s'y sont soumis son

mari et ses fils. Cette vénérable princesse est vraiment une chrétienne. Elle aime Dieu de toute l'ardeur dont il sait remplir les cœurs qu'il éprouve. Lorsqu'elle prie dans cette chapelle accordée par grâce à ses importunités, n'ayant plus rien autour d'elle de toutes les pompes royales, mais ayant là, près de Dieu, son mari et ses enfants, qui jadis n'y étaient pas, tenez pour certain que si elle se souvient d'avoir été reine, elle est plus heureuse de ce qu'elle a gagné qu'affligée de ce qu'elle a perdu.

La politique de Claremont n'est pas moins chrétienne que tout le reste. L'histoire nous montre la cour des princes exilés pleine d'agitations et de rumeurs; on y forme mille intrigues, on y prépare mille entreprises. Rien de tel ici, et c'est un autre trait de ressemblance entre Claremont et Frohsdorf. On pourrait en conclure que le sentiment monarchique s'éteint à ce point même que les princes le sentent; mais je crois que des princes qui voudraient conspirer trouveraient vite assez d'hommes à projets et de gens de bonne volonté pour animer leur exil. A Claremont ni à Frohsdorf on ne voit point de conspirateurs, parce qu'ils n'y seraient pas reçus. A défaut même de principe, on les écarterait par habileté. A quoi bon des conspirations? Les mieux ourdies ne vaudraient pas le simple jeu des institutions républicaines. Est-ce que la République n'est pas constamment et inévitablement en état de conspiration contre elle-même? Si elle y résiste, tout est inutile; si elle y succombe, ce sera un immense avantage à la monarchie d'avoir laissé la République tomber d'elle-même et par elle-même.

On ne fait à Claremont que de la politique rétrospective et spéculative. Le Roi parle volontiers des choses de

son règne, depuis le premier jusqu'au dernier jour. Il proteste avec force contre l'accusation d'avoir préparé ou seulement désiré les événements qui l'ont jeté sur le trône. Son langage à ce sujet, confirme le curieux document que le duc de Valmy a publié récemment dans un écrit si remarquable et si patriotique (1). La couronne, dit-il, avait roulé dans la rue; je l'ai retirée du milieu des pavés et je l'ai placée sur ma tête. C'était le seul moyen de conserver la France à la maison de Bourbon, et de conserver à la France le gouvernement monarchique. Une régence n'était pas possible, surtout pour moi. En admettant que j'eusse pu conjurer les efforts réunis du parti républicain et de l'ancienne Cour, à qui j'aurais dû laisser beaucoup de positions influentes, aurais-je si le duc de Bordeaux vivrait, et pouvais-je exposer mon nom aux calomnies qu'eût soulevées sa mort? Je n'avais de choix qu'entre le trône et l'exil. Je ne sais si mon exil, à peine volontaire, eût été jugé bien chevaleresque; mais le jour où j'aurais disparu, arrachant par la fuite ma vie aux factions et mon nom aux pamphlets, ce jour-là aussi j'aurais arraché de la France la maison de Bourbon et la monarchie. Je livrais le pays à la République, la République à l'étranger; et la maison de Bourbon, ce dernier rempart au bord d'un abîme insondable, ne pouvait revenir, dans l'hypothèse la plus heureuse, qu'à la suite des chevaux de l'ennemi. Je fus roi dix-huit ans; dix-huit ans j'ai combattu la révolution, me sentant débordé toujours. Ma défaite n'a surpris personne moins que moi. Qu'on juge du temps qu'aurait pu tenir une régence! Les dix-huit années de mon règne

(1) *Le Droit de la Force et la Force du Droit*, 1 vol., chez Lecoffre.

nt été des années de paix et de prospérité; j'ai fait vorter beaucoup d'idées coupables; j'ai relevé beaucoup e ruines; je n'ai point laissé de représailles à exercer à ersonne contre personne. J'ignore si quelque autre au- ait pu faire davantage; j'ai fait ce que j'ai pu.

Et moi, mon ami, je vous livre sans commentaire ette apologie du vieux roi. Eloignons avec respect toute ontestation de l'asile trois fois sacré où se réfugie cette randeur abattue, dans l'exil, près de l'autel et près de a tombe. J'ajoute que, plus tard, toute justice vraiment uste tiendra compte au roi de Juillet des idées dans les- uelles il a été élevé, des instruments qu'il a maniés, nfin, du temps où il a vécu. N'oublions pas que ce fut n temps de doute sur toute vérité politique, morale et eligieuse; un temps qui n'a vu d'entier et de hardi que le crime, qui n'a bien honoré que le succès, qui méprisa si profondément l'héroïsme de la conscience, que tous ses grands hommes ont été des hommes de transaction et d'accommodement. Louis-Philippe fut, sans contredit, le plus timoré en même temps que l'un des plus remar- quables politiques de l'école de Machiavel, école de la politique purement humaine, qui s'appuie sur les pas- sions du moment, bonnes ou mauvaises, plutôt que sur la notion éternelle et vénérée du devoir. Son règne a été une transaction perpétuelle. La préoccupation constante de ne point entreprendre l'impossible (c'est-à-dire ce qu'il jugeait tel) n'a servi qu'à éviter les petits accidents; mais elle a empêché les grandes actions, et peut-être que les grandes actions auraient prévenu les grandes catastrophes. Il a conduit le monde européen, sans cahots, jusqu'à sa ruine, ne voulant rien tenter d'hé- roïque pour le sortir de l'ornière dont il prévoyait le

funeste aboutissant. N'a-t-il pas su ce qu'il fallait faire, ou n'y avait-il de possible que ce qu'il a fait? Les historiens agiteront ce problème. Pour moi, admis devant le futur héros de tant de livres, je l'ai vu calme, paisible, miséricordieux, comptant sur la faveur de la postérité et n'y tenant pas plus qu'il ne convient à un homme qui a tant pratiqué les hommes. Les agitations sans nombre de sa vie publique m'intéressaient moins que la paix actuelle de sa vie privée. Dans cette chute immense et dans cette tranquillité profonde, j'adorais la clémente équité de la Providence. La sagesse admirée de Louis-Philippe a été vaine pour assurer sa grandeur; ses vertus personnelles lui ont assuré le repos. D'avoir été roi, il ne lui reste rien qu'un souvenir livré pour des siècles à l'âpre discorde des opinions humaines; mais d'avoir été loyal époux et bon père, il lui reste ce qui est, en définitive, la couronne et la gloire de la vie, le bonheur domestique. Ce sage sait, à l'heure qu'il est, et peut l'enseigner aux autres sages, que la pratique d'une seule vertu vaut mieux que l'exercice de la toute-puissance, et qu'une femme chrétienne a été pour lui un don plus précieux que le premier trône du monde. Je parle à ceux qui prisent par-dessus tout les contentements de l'ambition et les joies de la vie. Les chrétiens apprécieront, sans que j'y touche, la grande miséricorde qui laisse en sentinelle au chevet du vieux roi cette épouse si puissante sur son esprit et sur son âme par la force fidèle de sa piété.

Je reviens à la politique. Comme je l'ai dit, il se fait aussi à Claremont de la politique spéculative. Sous ce rapport, j'ai peu de chose à vous apprendre. Vous savez et tout le monde sait que Louis-Philippe est légitimiste. Aussi franchement qu'il accepte la responsabilité de ses

ctes de 1830, il dit que la couronne de France, s'il y a ncore une couronne de France, appartient à M. le comte e Chambord; qu'ainsi le veulent et le droit et l'intérêt u pays. Il n'est pas plus partisan d'une régence aujour- 'hui qu'il ne l'était en 1830. Indépendamment, dit-il, de oute autre considération, il faut à la France un homme ui la gouverne. J'étais l'homme en 1830; la position est hangée : c'est le comte de Paris qui est l'enfant, c'est le omte de Chambord qui est l'homme; c'est lui qui aura a force en même temps que le droit.

Ces sentiments de Louis-Philippe sont ceux aussi de es fils, et la Reine les partage, vous le savez. Vous savez galement pourquoi la fusion des deux branches, dési- ée de l'une et de l'autre et conseillée avec ardeur dans haque parti par les hommes les plus éminents, n'est pas ncore consommée et officiellement annoncée. Une vo- onté jusqu'à présent inébranlable s'y oppose, c'est celle le M^me^ la duchesse d'Orléans.

Cette princesse est douée d'un esprit remarquable, et lle a de grandes vertus; mais elle est prompte à s'abu- er, ferme dans ses erreurs et, enfin, sans ambition peut- tre pour elle-même, elle est ambitieuse pour son fils; mbitieuse comme une mère.

Elle croit que son fils a des *droits*. Je n'ai rien à vous ire là-dessus; mais elle croit aussi que ces prétendus roits sont reconnus en France par un parti assez nom- breux, assez puissant, assez habile, assez populaire pour es faire prévaloir. Elle est entretenue dans ces illusions par quelques hommes dont aucune leçon ne semble dé- ormais pouvoir ouvrir les yeux. Ces hommes sont les débris de la vieille opposition libérale, les mêmes qui, ayant fait la révolution sans le vouloir, ont cru qu'elle

se faisait pour eux dans le moment qu'elle les écrasait. La République ne les a pas détrompés. Pour avoir, par maladresse, occasionné une révolution, ils se croient de force et de génie à faire une restauration. *Coupables et aveugles*, qu'ils ont été bien nommés! Coupables, car ils sacrifient toutes les sûretés du Gouvernement, afin de s'acquérir une popularité stérile; aveugles, car ils ne s'aperçoivent pas que leur popularité expire toujours sur la brèche ouverte par eux à la révolution, qui leur passe immédiatement sur le corps avec mépris, ne permettant de se relever qu'à ceux dont elle attend de nouveaux services.

M^me^ la duchesse d'Orléans estime trop ce parti déclamateur et chimérique. Trompée par le bruit de ses harangues et de ses journaux, elle ne considère point qu'il a toujours été en minorité dans les Assemblées, toujours battu par le parti conservateur à la tribune, toujours volé par le parti démagogique dans la rue, et qu'il n'est enfin que l'habit bourgeois de la révolution. Au contraire, elle croit que ce parti est la France, et que cette France peut donner une couronne à son fils.

Elle le croit, et ce n'est pas d'aujourd'hui; c'est elle surtout qui fit un pair de France du poète Hugo, dont elle espère peut-être ressaisir la fidélité; elle admirait davantage encore la portée politique de M. de Lamartine et la puissance gouvernementale de M. Odilon Barrot. Bref, M^me^ la duchesse d'Orléans, sous la monarchie, était de l'opposition libérale; et l'opposition libérale, avec ce sens infaillible qui l'attache à tout ce qui peut désorganiser le pouvoir, attendait merveilles de M^me^ la duchesse d'Orléans.

Ils se sont demeurés fidèles. Les idées, les préventions,

l'éducation de la princesse, conviennent parfaitement aux vieux libéraux. De son côté, elle est persuadée, comme eux-mêmes, qu'ils possèdent toute la confiance du pays; qu'ils en résument toutes les aspirations; qu'ils sont à la fois l'ordre et la liberté, la république et la monarchie; que la révolution veut aller jusqu'à eux et s'arrêter à eux; rien de plus, rien de moins.

Dieu veuille que cet aveuglement étrange n'ait pas besoin, pour être dissipé, du cruel et douteux remède de l'expérience! Car si la France, dont nul ne peut dire qu'elle est définitivement constituée en république, voulait revenir à la monarchie, on ne pourrait lui imposer la monarchie constitutionnelle et la dynastie d'Orléans que par une surprise qui tromperait ses meilleurs instincts et qui durerait peu. Cette monarchie, entachée d'usurpation sur le droit de la maison de Bourbon et sur le droit de la France, ne rattacherait à son avenir aucune des grandes forces de l'opinion. Livrée à toutes les brigues, à toutes les incertitudes, à toutes les suspicions; gouvernée, sous la main d'une femme étrangère, par des hommes que leur passé condamne à respecter tous les priviléges de l'anarchie dont ils ont professé tous les sophismes, cette monarchie, et c'est tout dire en un mot, serait fatalement *révolutionnaire*. Elle aurait bientôt fait d'abolir parmi nous la notion déjà si altérée du droit, et jusqu'à l'instinct même de la conservation. Alors, quand le sceptre lui-même aurait tranché et déshonoré les dernières racines du principe monarchique; quand la licence des écrits, des doctrines, de l'enseignement, des conspirations, aurait consommé la souillure des mœurs; quand on aurait vu, dans sa bassesse effrontée, l'imbécile combat des ambitions bourgeoises, alors un dernier orage em-

porterait à jamais et Bourbons, et couronne, et société.

Mme la duchesse d'Orléans ne connaît pas la France. Élevée dans une de ces petites cours d'Allemagne où les princesses sont préparées pour tous les empires, elle a reçu l'éducation la plus brillante, et elle en a bien profité. Mais l'éclectisme protestant n'a pu lui apprendre ce que c'est qu'un pays catholique. Elle ne sait pas que la France est catholique, et c'est là, je le crois, la base principale de cette entente qui règne entre elle et les vieux libéraux, aussi peu instruits là-dessus qu'elle-même. Or, la France ignore peut-être quels sont ses sentiments politiques : depuis soixante ans, on ne l'a vue s'attacher bien fortement à rien. Si, par nature, elle est monarchique, cet instinct, troublé et comme affolé par de si longues révolutions, n'a plus assez de force pour se faire obéir. Mais, en religion, la France est catholique, elle n'est pas autre chose, et j'ose dire qu'elle l'est profondément. Son Catholicisme a été soumis à toutes les épreuves : à l'échafaud, à la législation, à la raillerie, à la fausse science ; il a triomphé de tout. C'est là vraiment le sentiment national. Non pas celui qui fait des journaux, qui déclame à la tribune et qui hurle dans les rues, mais celui qui dure, qui inspire les résistances invincibles et qui, poussé à bout, suscite une Vendée et des martyrs. Mme la duchesse d'Orléans ne compte pas, sans doute, que la royauté de son fils rallierait les républicains ni les légitimistes, elle ne peut raisonnablement l'espérer ; qu'elle craigne davantage encore l'hostilité pacifique des catholiques. Vainement elle abdiquerait la régence, vainement elle s'abstiendrait de tout ce qui pourrait porter ombrage à la foi religieuse, vainement, chose impossible, elle aurait la prudence et le courage de résister à ce que voudraient

et ne manqueraient pas d'entreprendre à cet égard ses conseillers : on la verrait auprès de son fils, ce serait assez pour provoquer des défiances insurmontables.

Il est à souhaiter que cette situation frappe au jour et le plus tôt possible l'esprit si élevé de M^me^ la duchesse d'Orléans. Elle saura, en y réfléchissant, que, pour trop hâter l'avenir de son fils et le vouloir trop magnifique, elle risque de le perdre tout-à-fait. Parler des droits du comte de Paris et nier en même temps ceux du comte de Chambord est une inconséquence trop forte. Le comte de Paris ne saurait avoir d'autres droits que ceux dont la France proclamerait la validité et saluerait le légitime possesseur dans la personne du chef actuel de la maison de Bourbon.

Ce droit royal, on conçoit que la France, à ses risques et périls, le rejette; mais les Bourbons de France ne le peuvent pas contester, et la première chose qu'ils ont à faire est de le reconnaître hautement.

L'un des plus grand maux de la société consiste dans l'atteinte qui a été portée aux lois, aux droits de la famille. La famille de Bourbon, la première de la France et du monde, n'est pas dans l'ordre, il faut qu'elle y rentre. Il faut que toute division soit bannie de son sein, que toute contestation y cesse. Voilà l'exemple que les Bourbons doivent au monde, le devoir qu'ils ont à remplir, la seule politique dont ils puissent attendre des résultats qui ne fassent pas gémir la justice et qui n'ensanglantent pas l'humanité.

Dieu fera ce qu'il voudra. Jamais il ne tient plus visiblement les rênes du monde que dans ces moments où il paraît en abandonner la conduite à l'insolent orgueil des hommes. Folles sont les combinaisons qui semblent,

à meilleur titre, pouvoir se promettre le succès! Les rois, en s'entourant de soldats et de bastilles, prennent le chemin de l'exil; les conspirateurs, lorsqu'ils se sont emparés de l'empire, n'ont fait qu'une première étape sur le chemin de la prison. Qui sait si, le 24 février, on a brûlé le trône, ou seulement déblayé le terrain pour y reconstruire le trône plus fort et plus indépendant? Qui sait si le socialisme n'arrive pas par les moyens que l'on prend pour l'écarter? Qui sait si la République et sa constitution chétive, sans cesse trouée et rapiécée, ne seront pas comme ces herbes vivaces qui renaissent sous la faux et sous l'incendie? Il n'y a qu'une conduite qui soit sûre, qu'une politique dont les événements ne puissent pas se jouer, c'est de respecter le droit, d'observer la justice et de s'en remettre à Dieu.

Ce que Dieu veut en ce moment nous apprendre, c'est que, pour arriver au véritable succès dans la vie politique, comme pour arriver au véritable honneur et au véritable bonheur de la vie privée, il n'y a pas d'autre route que l'humble chemin du devoir.

21 juin 1850.

II. On nous écrit de Londres :

Je savais que ma lettre sur les exilés de Claremont et sur les pensées qui les occupent serait lue avec intérêt; ces pensées sont au fond de tous les esprits sérieux. On ne peut songer à l'avenir qu'aussitôt elles ne se présentent. Les *conclaves* socialistes ont en vain décidé que la République est au-dessus des majorités, au-dessus du suffrage universel, au-dessus des événements; malgré ces graves résolutions et les serments qui les ont suivies,

a France n'est pas encore persuadée qu'elle soit républi-aine. Il en résulte naturellement un grand doute sur la urée du régime de 1848. Toute la raison, toute la pro-ité, tout l'instinct de la nation invoque une autorité ɔrte, ferme, stable, et qui ne soit pas le despotisme. usqu'à ce que la République ait réalisé ce programme, ue cinq millions de suffrages n'ont pu complétement mplir le 10 décembre et aux conditions duquel la onstitution s'oppose formellement, on se demandera si a forme républicaine répond aux besoins du pays. La épublique est donc vouée à de telles divisions et sa onstitution exposée à de si fréquents et si profonds re-aniements, qu'il ne serait pas étonnant qu'au milieu e tant d'aventures, Constitution et République vinssent disparaître, malgré les serments des conclaves. Rien e saurait empêcher l'opinion de prévoir cet accident et e chercher quel parti, bon ou mauvais, l'on en pourra irer.

J'ai indiqué dans ma lettre ce qui me semble être le on parti ; je n'ai rien inventé. Cette solution s'est offerte aturellement, dès que les républicains eurent exposé eurs systèmes et donné personnellement leur mesure. Une réconciliation des deux branches de la maison de ourbon a paru, je ne dirai pas le meilleur, mais le seul oyen de constituer en France une forme et une force e gouvernement pour l'époque où l'échafaudage im-rovisé de Février croulera sur le sol mouvant de la émocratie. Tout système mixte et tout arrangement rovisoire sont insupportables. Après tant d'essais mal-eureux, ruineux, sanglants, la société française aspire une solution définitive : si la franche République n'est as possible, il n'y a de possible que la vraie monarchie.

Le triomphe du parti républicain et la factice impopularité du parti monarchique n'empêchent pas que ce dernier ne soit le plus considérable par les talents, par la fortune et même par le nombre. Mais il a une chose contre lui : il est divisé. Il a deux têtes, peut-être trois; et, parce qu'il a différents chefs, il croit différer aussi sur le principe et le fond des choses. De là des obstacles sans nombre à son action, des discordes intestines, des défections fréquentes, des avances multipliées et funestes aux révolutionnaires. C'est grâce à cette anarchie que la révolution, malgré la plus étonnante pénurie de talents et de courage, et en dépit de ses propres divisions, cent fois plus profondes que celles des monarchistes, parvient à diriger le vaisseau, quoiqu'elle n'en tienne plus le gouvernail.

Il est donc d'un immense intérêt pour la France de savoir si les contestations entre le parti monarchique peuvent cesser; si ce parti peut n'avoir qu'un nom, qu'un chef, qu'un drapeau; si tout au moins ses deux principales fractions sauront n'en faire qu'une, assez forte pour régler les destinées du pays suivant cette profonde impulsion des besoins publics que chacun reconnaît et qui prévient ou déconcerte toute résistance. Voilà pourquoi mon petit exposé de la politique de Claremont a été écouté avec une attention que n'obtiennent guère les communications anonymes adressées aux journaux. J'étais dans le vrai, et on l'a senti, quand j'ai répété tout haut ce qui d'ailleurs n'était plus, depuis longtemps, un mystère : La réunion des deux branches de la maison de Bourbon est possible; à l'exception de M^me^ la duchesse d'Orléans, tout le monde la désire à Claremont autant qu'à Frohsdorff.

Je n'ai pas à revenir sur cette assertion; mais, depuis que je vous ai écrit, l'opposition de M^me^ la duchesse d'Orléans a reçu un puissant appui. Tandis que vous insériez ma lettre, Louis-Philippe était en conférence avec M. Thiers, dans cette auberge du village de Saint-Léonard où l'ancien roi des Français est venu demander à la brise de mer un souffle qui ranime ses forces affaiblies. Ma lettre elle-même est arrivée à Saint-Léonard comme M. Thiers venait d'en partir. Elle y a été lue, commentée, mais point contestée. Personne n'y a pu trouver l'accent d'un ennemi, et je me persuade que M^me^ la duchesse d'Orléans, qui s'en est le plus émue, n'en conservera que l'impression d'un loyal et respectueux dissentiment.

M. Thiers n'avait pas été appelé. Tout ce que vous avez pu lire à ce sujet dans les journaux n'a aucun fondement. Je m'étonnerais que le roi Louis-Philippe crût avoir besoin de conseils, et j'affirme qu'il n'aurait point réclamé ceux de M. Thiers. Sans garder contre le dernier chef de l'opposition dynastique ces ressentiments dont les vrais politiques savent se défendre, Louis-Philippe n'ignore pas le rôle que M. Thiers a joué depuis la formation du ministère de 1840 jusqu'à la matinée du 24 février 1848. S'il voit en lui un serviteur fidèle, à coup sûr il n'y voit pas un serviteur habile et prévoyant. Malgré sa fidélité, M. Thiers a prononcé bien des paroles téméraires; malgré son immense talent, il a fait bien des manœuvres imprudentes. Combien n'a-t-il pas soufflé pour pousser les flots jusqu'à *ce haut promontoire* où, suivant son expression, il attendait que la mer vînt chercher son vaisseau? Et la mer est venue en effet; mais le fidèle serviteur n'avait pas considéré que la monarchie

était un peu au-dessous de son fier promontoire, l'habile politique n'avait pas calculé que le flot pourrait s'élancer plus haut que lui. La monarchie fut submergée, et le vaisseau de M. Thiers fit un naufrage grotesque. M. Thiers a pu l'oublier, il a trouvé une barque de sauvetage; Louis-Philippe, échoué sur la rive, s'en souvient. Il en parle sans amertume, mais il en parle. M. Thiers n'est à ses yeux qu'un homme d'esprit, conservateur par raison, révolutionnaire par nature, aimant l'opposition, peu scrupuleux sur les moyens d'y réussir, qui voulait peut-être sauver la monarchie, mais qui l'aurait perdue sept ou huit ans plus tôt, et qui, parce que les clameurs de la popularité sont venues une fois le caresser, a le tort de se croire aussi puissant pour le bien qu'il a pu l'être pour le mal.

Néanmoins, M. Thiers a reçu l'accueil que méritaient son talent, ses services antérieurs à 1840 et sa démarche même. Il a plusieurs fois et longuement entretenu le roi. Le sujet de ces entretiens, vous m'avez mandé que M. Thiers l'annonçait hautement avant de partir; la discrétion n'est point au nombre des qualités de l'homme d'Etat qu'il possède. Il se sentait, disait-il, plein de discours contre tout projet de fusion entre les deux grandes fractions du parti monarchique. Il a parlé dans ce sens au roi, aux princes, à la duchesse d'Orléans, à la petite cour qui entoure les exilés. Il a parlé avec tout l'éclat, toutes les grâces d'esprit que vous lui connaissez. Vous ne vous étonnerez point que M^me^ la duchesse d'Orléans ait goûté ce qu'il a dit. Par une de ces attentions de femmes, qui ont plus de prix encore venant des princesses et qui séduiraient des révolutionnaires plus déterminés que M. Thiers, elle envoyait tous les matins ses

enfants saluer l'espoir du parti régentiste; et le futur naire du palais, caressant ces jeunes princes, se sentait probablement plus fier qu'étonné de voir à son lever deux petits-fils d'Henri IV.

Le thème que M. Thiers paraît avoir constamment développé, c'est qu'il y a une inimitié irréconciliable entre la France et la branche aînée de la maison de Bourbon; que, par conséquent, dans l'intérêt de la maison d'Orléans et de la monarchie, on doit bien se garder d'une réconciliation qui n'aboutirait qu'à faire quelques légitimistes de plus, car jamais la France ne voudra retourner à ce que M. Thiers appelle, comme M. Chambolle, « l'ancien régime. » Il faut que le comte de Paris, de l'avenir duquel la famille dont il sera prochainement le chef n'a pas le droit de disposer, reste pur de toute alliance, de tout contact avec un principe qui alarme la nation sur ses plus précieuses conquêtes. Le comte de Paris doit demeurer le représentant de la monarchie élective en présence de la monarchie héréditaire. Autrement, il ne serait plus, comme le comte de Chambord, que la personnification d'un ordre de choses rejeté à jamais. Sans doute, si, par un revirement difficile à prévoir, la France voulait revenir à cette vieille monarchie dont elle s'est séparée par un travail de soixante ans, la famille d'Orléans devrait s'incliner la première; mais jusque-là, qu'elle reste libre, distincte, qu'elle attende; le fait, le droit, l'avenir, tout est pour elle; qu'elle n'empêche pas le vœu national de lui rendre ce qu'il lui avait déjà donné.

Pour faciliter, pour hâter cet avenir qu'il croit réservé au comte de Paris, M. Thiers indique [illegible] dont la simplicité n'est qu'apparente. [illegible]

l'état républicain actuel et l'éventualité d'une prolongation des pouvoirs du Président comme à peu près également impossibles, pourvu que l'opinion ne soit pas effarouchée mal à propos par ces bruits de réconciliation des deux familles et de fusion des deux partis, dont il a été déjà beaucoup trop question. Quant au reste, tout vient à point qui peut attendre. Il faut placer la barque de la monarchie élective, non plus sur un « haut promontoire, » mais sur une plage où, lorsqu'on aura assez expérimenté la république, un reflux inévitable viendra chercher la royauté. Alors s'opérera naturellement cette fusion des monarchistes qu'on essaierait en vain de réaliser par une autre combinaison. La bourgeoisie sera satisfaite, et, avertie par une cruelle expérience, elle saura prévenir toute explosion nouvelle du ferment démagogique. Le bonapartisme est l'illusion d'une partie de cette bourgeoisie qui croit trouver, dans les souvenirs de l'Empire, la double garantie qu'elle cherche contre « l'ancien régime » et l'extravagance révolutionnaire ; il n'y a pas de bonapartistes. Quant aux légitimistes, ils sont une force, une force considérable, qu'il faut ménager, employer et ne pas désespérer. Menons-les au combat avec nous ; donnons-leur de bonnes paroles ; habituons-les à voir, à penser, à juger comme nous, ils y sont disposés. Lorsque les circonstances manifesteront le vœu national en faveur de M. le comte de Paris, ils céderont, ils se rallieront cette fois ; ils ne recommenceront pas la folie de lutter contre un gouvernement régulier, honnête, monarchique, au risque de faire retomber la patrie et eux-mêmes dans une seconde république. La loi de la nécessité primera tout. Ou M. le comte de Cham[illegible]odiquera, ou il sera délaissé.

Voilà le plan de M. Thiers. Vous devez penser qu'il ne l'a pas développé à tout le monde aussi carrément que je vous l'expose. D'après les bruits que je recueille, il a savamment réglé son langage sur la disposition d'esprit de ses auditeurs, parlant toujours avec la plus grande franchise, avec le plus grand abandon, mais ne disant que ce qu'il pouvait faire accepter. Vous connaissez les inépuisables ressources de l'homme qui, tout récemment, félicité de son beau discours en faveur de la loi réglementaire du suffrage universel, répondait : *Je n'aurais pas voulu être chargé de la défendre si je l'avais attaquée*. Parole trop modeste de moitié dans une bouche qui a si souvent soutenu avec la même perfection le pour et le contre.

Si mes informations sont exactes (et vous savez que j'ai tout lieu de les croire telles, puisque je me décide à vous les communiquer), là où M. Thiers voyait que la fusion est désirée, mon Dieu ! il la désirait lui-même. Sans doute ce serait une bonne et belle chose ; il en était touché, il y voyait de grands avantages et il souhaitait que la France pût être amenée à les comprendre ; mais il était bien forcé d'avoir la situation sous les yeux. Cette situation l'obligeait à déclarer que la conclusion et la déclaration de l'accord seraient en ce moment fâcheusement inopportunes et n'auraient d'autre effet que de piquer la révolution, trop forte encore pour être impunément effrayée; qu'il suffisait, quant à présent, de préparer le terrain de la monarchie en lui formant d'avance un arsenal de toutes les lois dont elle aura besoin. Voilà ce que M. Thiers se contentait de dire au roi et aux princes. Devant madame la duchesse d'Orléans il était plus explicite. Bien entendu que je ne garantis pas les mots, je

n'y étais pas, mais je garantis le sens, qui me revient de vingt côtés à la fois et qui est d'ailleurs trop confirmé par la profonde connaissance que j'ai des pensées, des tendances, du caractère, des convictions de M. Thiers. Oui, de ses convictions! et il est fidèle à sa manière.

Vous vous rappelez cette séance du 2 février 1848, vingt jours avant la révolution. Au milieu des applaudissements enthousiastes de la Gauche, M. Thiers fit l'apologie des radicaux du Valais, approuvant, justifiant tous leurs crimes, ne reculant pas même devant la spoliation des religieux du Grand-Saint-Bernard. J'y étais avec vous. En sortant, nous nous dîmes que nous venions d'entendre le plus dangereux des révolutionnaires et que la monarchie n'en avait pas pour longtemps. Depuis, M. Thiers a changé de langage et d'attitude; il n'a pas changé de pensée. Cette homme, la mobilité même en apparence, est une borne, ou, si le mot ne vous semble pas parlementaire, une colonne de granit solidement encaissée dans les préjugés révolutionnaires les plus indéracinables. Partout et toujours on le voit tendre au même but : amener ou ramener la révolution jusqu'à lui, et l'arrêter à lui. Sous la monarchie qu'il pousse, sous la république qu'il enraie, le même dessein l'anime. Il faut que la révolution remonte jusqu'à son promontoire ou redescende jusqu'à sa plage, pas plus haut, pas plus loin. Plus haut, il n'y est plus, plus loin, il n'y veut pas être. Plus haut, la démagogie le noie, plus loin la royauté peut n'avoir pas assez besoin de lui. Du temps de la monarchie, un orateur illustre disait : « Je suis un bourgeois qui sait parler, je veux la liberté de la tribune; » dernièrement M. Thiers, s'étonnant du dégoût d'un de ses collègues pour le gouvernement parlemen-

taire, s'écriait : « Est-il possible, mon cher ami, que vous n'aimiez pas un régime où vous et moi nous faisons de si beaux discours! » Artiste en œuvres de tribune et de gouvernement, il veut exercer son art dans les conditions les plus propres à lui assurer la première place. M. Thiers sent profondément le besoin de frétiller dans les affaires. Je ne sais si la perspective même de l'échafaud aurait quelque chose de plus effrayant pour lui que celle d'être réduit à finir en paix son histoire de Florence. Ce n'est pas le moindre malheur de notre époque, d'avoir donné à quelques hommes de lettres l'espoir et le moyen de la remplir de leur destinée! Dès le premier moment, ce projet d'une réunion qui serait le principal élément d'une reconstitution sociale, dans le cas où la République ne pourrait se maintenir; dès le premier moment, ce projet, conçu à la même heure par les serviteurs les plus fidèles et les plus éminents des deux dynasties, n'a été dans l'esprit de M. Thiers qu'une éventualité malheureuse. Comme l'ambitieux Achitofel, il a craint la splendeur et l'union de la maison de David, et il n'a cessé de combattre la fusion, s'adressant tantôt au roi des Belges, tantôt à lord Palmerston, tantôt à M^me^ la duchesse d'Orléans. Pour couvrir à Paris ce jeu très serré et très actif, il a trouvé ce mot admirable que vous me rapportez et qui était déjà venu jusqu'ici. Il dit : *Je suis bourbonnien*. Les légitimistes peuvent s'en contenter, et les orléanistes n'ont pas sujet de prendre l'alarme; ils ont d'ailleurs le commentaire.

Vous désirez naturellement savoir quel a été le résultat des discours de M. Thiers sur l'esprit de ses illustres hôtes. Je n'ai que des conjectures, mais je doute aussi peu de son échec auprès du roi et des princes que de son

succès auprès de Mme la duchesse d'Orléans. Loin de moi toute pensée de blâme contre cette princesse! On ne peut l'approcher sans admirer son instruction, son esprit, la dignité de son veuvage, l'ardeur de sa tendresse maternelle. Comme mère et comme étrangère, elle est doublement accessible à toutes les illusions qu'on veut lui présenter. Le roi et les princes n'ont pas le même intérêt, ne sont pas dans la même ignorance et connaissent mieux le magicien. Quel que soit l'art de M. Thiers, ils n'ont pu manquer de voir où ses prestiges voudraient les conduire.

D'abord son plan, ce fameux plan de préparer au milieu de la République le lit de la monarchie, de leurrer les légitimistes en leur donnant des espérances, de les soumettre au droit révolutionnaire en les menant au combat contre la Révolution, puis d'attendre la mer, puis de saisir l'instant, tout cela n'est pas d'une pratique bien droite ni d'une exécution très sûre. En admettant que tout y concoure, saisir l'heure est un art difficile et où M. Thiers n'excelle pas. Ah! s'il ne s'agissait que de faire un discours blanc ou rouge, on l'aurait, et charmant! Mais c'est un acte qu'il faut faire. Dans ces moments-là, les esprits les plus alertes ne trouvent souvent à leur service qu'un bras mollissant et un cœur effaré. Le 23 février, M. Thiers avait une heure à saisir; il la voyait venir, il l'attendait; elle vint : il la manqua. Le soir, il empêchait le maréchal Bugeaud d'agir contre l'émeute, qui n'était pas assez forte, qui n'apportait pas encore la régence; le lendemain matin il sortait en hâte des Tuileries, se précipitait chez un coiffeur voisin du palais et disparaissait sous une perruque devant l'émeute, qui était trop forte et qui avait apporté la révolution.

Que M. Thiers ne compte pas sur son aptitude à saisir l'heure !

Je veux que tout réussisse, et que cette fois l'heure soit saisie. Dans cette hypothèse, que propose M. Thiers aux princes d'Orléans ? de n'être plus de la maison de Bourbon, d'abdiquer la consécration des siècles et de tomber de la hauteur du sang royal au rôle et à l'état d'expédient révolutionnaire ; de devenir désormais le premier ou le second degré d'une même échelle, avec M. Cavaignac, M. de Lamartine, M. Ledru-Rollin, M. Raspail et la suite ; et, dans tous les cas, dans le plus heureux de tous les cas, celui d'un succès inespéré, d'avoir au-dessus d'eux, en guise de couronne, la main de M. Thiers au lieu du droit antique de leur sang, de cette vraie couronne qui sera respectée du monde tant que les hommes auront une mémoire, et dont l'exil même n'affaiblit pas l'honneur.

Je me dispense de chercher longuement ce que serait cette nouvelle royauté constitutionnelle, ce règne d'un enfant et d'une femme étrangère, qui perdrait sa principale force toutes les fois que M. Thiers serait atteint d'une extinction de voix. Je n'ajoute que peu de mots à ce que j'ai dit là-dessus dans ma première lettre. La France est exposée à toutes les surprises, on peut lui faire encore celle-là : il n'y en aurait point de plus désastreuse ni de moins acceptée par l'opinion. Rayez du nombre de vos partisans les légitimistes, qui viennent de donner de si grandes et de si utiles preuves de dévoûment à l'ordre social ; rayez les catholiques, dont rien n'apaisera les défiances trop légitimes et que vous serez contraints de persécuter ; rayez les bonapartistes, qui, si vous n'êtes plus bourbons, ont autant et plus que vous l'adhésion natio-

nale; rayez même les orléanistes, même les serviteurs de la dernière monarchie, dont la partie la plus éminente et la plus éclairée aspire à ne pas faire de nouvelles expériences révolutionnaires; rayez enfin les républicains, parmi lesquels il vous faudra acheter des auxiliaires, qui, pour prix de leurs dangereux services, vous demanderont votre déchéance : rayez tout cela, et voyez ce qui vous reste? Uniquement la seconde couche, la couche inférieure de la bourgeoisie, c'est-à-dire ce qu'il y a dans la bourgeoisie de plus inintelligent, de plus capricieux, de plus ingouvernable; des conservateurs dont une mauvaise opération de négoce fait des socialistes, qui lisent de préférence les journaux que vous défendez, qui vont porter au scrutin le nom de vos ennemis et des leurs, parce que ces ennemis leur ont conseillé de donner une leçon au pouvoir. Voilà la force de M. Thiers et le parti qu'il gouverne.... lorsqu'il ne gouverne pas.

Que la France veuille passer sous ce joug et qu'elle y veuille rester, on peut trouver des paroles pour le soutenir, les raisons et l'expérience font défaut. Comment! dans ce moment même où tant de dangers la pressent, la bourgeoisie ne veut ni ne peut se mettre d'accord, et il suffirait de multiplier les causes de ses divisions pour la réunir! Je ne sais pas si M. Thiers a beaucoup de goût pour le consulat à vie; j'incline à croire qu'il n'en serait pas très épouvanté, et je dis qu'en tous cas il nous y mène par le plus court et le plus sûr chemin. Ce sera le premier port qui se présentera quand la tempête commencera de souffler; M. Thiers lui-même, quelles que soient ses intentions, s'y jettera dès qu'il entendra l'orage; la France aussi. Maudissant le fatal génie qui la livre à tous les expédients de la révolution, elle subira celui-là plu-

tôt que de consommer la ruine et l'avilissement du principe monarchique, en continuant d'agiter le litige qui broie l'une contre l'autre les deux branches de la maison royale. Et la France aura raison. Elle a bien assez d'affaires sur les bras sans acheter encore ce procès!

Louis-Philippe et ses fils le disaient avant la visite de M. Thiers; je suis convaincu qu'ils n'ont pas changé. Mais je crains que M. Thiers n'ait fortifié la disposition où ils étaient déjà de s'effacer et d'attendre, ne voulant pas que M^me^ la duchesse d'Orléans puisse leur reprocher d'avoir rien fait contre la fortune de son fils, et retenus d'ailleurs par cette superstition du vœu national dans laquelle le père et le fils ont été élevés et ont vécu. La grande force de la révolution est d'avoir pu remplir de ses maximes l'esprit des races royales. De même que nous avons successivement vu en France et partout les républicains ne pas croire à la République, les rois ne croient pas à la royauté. La conscience de leur droit est comme effacée en eux, juste punition du mépris qu'ils ont fait d'un droit antérieur et supérieur! Les princes d'Orléans sont particulièrement atteints de cette maladie. Ils comptent pour quelque chose le sacre dérisoire que leur a donné et retiré la révolution; ils croient que dix-huit années de soumission, contestée au chef de leur famille, constituent quelque titre à son petit-fils; ils comptent pour rien, ou pour beaucoup moins, le sang qui coule dans leurs veines et ce long cours de siècles durant lequel la France était devenue le plus beau royaume du monde sous la main aimée des Bourbons. Voilà l'erreur que je voudrais combattre, s'ils daignaient m'écouter. J'honore tout dans leur conduite; je trouve qu'elle est digne, qu'elle est sage, qu'elle est prudente; je les loue de préférer un exil éternel au

malheur d'ensanglanter leur patrie; je les loue de repousser loin d'eux les conspirations et les intrigues, de ne rien entreprendre, de ne rien autoriser contre le gouvernement tel quel que la France s'est donné ou s'est laissé donner; mais je voudrais qu'ils sentissent cette force qu'il y a dans le sang de Bourbon et qu'ils sussent agir en Bourbons. S'ils comptent pour rien d'être Bourbons, je leur dis qu'au contraire c'est tout. Ce qui n'est rien, rien pour la France, rien pour eux, rien dans le monde, rien, absolument rien qu'un instrument de la révolution, dont la révolution se joue, c'est le nom d'Orléans. L'expérience en est faite. Deux fois la maison d'Orléans s'est donnée à la révolution, et la révolution l'a employée contre le trône légitime. L'expérience s'est terminée la première fois par l'échafaud, la seconde fois par l'exil. Telle a été la reconnaissance et la fidélité de la révolution. Une troisième tentative serait insensée et coupable; les princes d'Orléans ne la veulent point faire; c'est trop peu : ils ne doivent point permettre qu'elle se fasse, ou du moins ils ne doivent point permettre qu'on y suppose leur consentement. Qu'ils écoutent et qu'ils fassent d'abord ce que le devoir conseille : les conseils du devoir ne sont jamais faux; ils étonnent la politique égoïste de l'homme, mais sur l'obéissance ou sur le mépris qu'on leur témoigne se règle la politique de Dieu. Avant de songer à rentrer dans la patrie, les princes d'Orléans doivent premièrement rentrer dans la dignité de leur origine. Le vœu national n'aurait pas le droit de s'y opposer, et il les en conjure, au contraire, par toutes les voix qui prétendent légitimement à parler pour lui. Un révolutionnaire, jeté par le hasard de la tourmente sur des sommets d'où il s'écoulera le lendemain comme

un peu d'écume, peut bien se permettre la vanité d'offrir à la France même son honneur. Son honneur est à lui, qu'il le sacrifie ou qu'il le garde ! Mais l'honneur du nom de Bourbon appartient à la France; elle ne demande point qu'on le lui sacrifie; elle n'a point de ces caprices-là, et qui l'en juge capable ne l'a jamais connue. La politique française et chrétienne des d'Orléans est de se dégager de la révolution et d'être Bourbons aujourd'hui, demain et toujours. L'exil, si Dieu les y condamne, en sera plus doux; le retour de la fortune, si la fortune a des retours, en sera plus solide et plus glorieux.

Ce vœu national qu'il faut, dit-on, attendre et qu'on prévoit, qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que le temps n'est pas mûr, et que Monk, dont la volonté toute seule manifestera le « vœu national, » n'est pas prêt. Mais qui sera Monk? On croit le savoir, on n'en sait rien. Nous sommes dans un temps où les plus élevés descendent, ou les plus inconnus s'élèvent en un jour. Si Monk est orléaniste, la famille d'Orléans règne; s'il est légitimiste, elle est amnistiée. On pourrait donner à la famille d'Orléans un meilleur conseil et plus digne d'elle, que celui d'attendre le moment de proscrire ou d'être pardonnée. L'attitude de bons et loyaux parents ne vaut-elle pas dès à présent, et quoi qu'il arrive, cent fois mieux et pour les princes d'Orléans et pour la France?

Que feront-ils, après tout, en traversant ce torrent révolutionnaire qui a coupé en deux la maison royale? Ils feront ce que Condé a fait pour devenir le grand Condé : ils sortiront du camp ennemi; ils enlèveront à la révolution une arme perfide; ils ne retireront à l'enfant dont l'intérêt leur est confié l'éventualité d'une royauté éphémère et douloureuse que pour lui restituer

le titre et le droit de Fils de France; et tout le risque qu'ils courent, c'est de voir la monarchie refleurir à leur ombre, au lieu de la voir périr dans leurs mains. La politique d'expédients, qui se joue des hommes parce qu'elle se joue des principes, rôde autour d'eux pour leur ravir la plus haute gloire qu'ils puissent ambitionner.

Je ne veux pas contester à M. Thiers le mérite facile d'aimer la famille d'Orléans, mais il l'aime mal et il la sert mal; et, pour dire en un mot l'impression qui me reste de sa visite au vieux roi, dans un moment où les heures de celui-ci semblent comptées, il me rappelle ces philosophes du dernier siècle, qui couraient au chevet de leurs amis mourants pour les empêcher de bien mourir. J'ignore ce que la Providence réserve encore d'épreuves ou de grandeurs à la maison de Bourbon; mais moi, qui suis bourbonnien aussi, je désirerais, quoi qu'il arrivât, que cette illustre maison pût, ou durer noblement, ou noblement finir.

POLÉMIQUES CONTRE L'*ORDRE*.

I.

LE PAPE ET LE MIRACLE DE RIMINI.

5 juin 1850.

I. L'*Ordre*, *journal consacré à la défense des principes conservateurs de la société et des libertés publiques*, est fort mécontent de la dernière allocution du souverain Pontife. Il lui reproche de taire ce qu'il faudrait dire, et de dire ce qu'il faudrait taire. Si l'honorable M. Chambolle, rédacteur en chef de l'*Ordre*, veut bien nous prêter un moment ses oreilles, nous profiterons de l'occasion pour y faire entrer certaines vérités qui l'aideront à défendre « les principes conservateurs de la société et des libertés publiques. »

M. Chambolle a toujours été l'un des plus brillants émules de Mathieu Garo, lequel voulait que les glands fussent gourdes. Raisonnant à part soi de l'ordonnance du monde, maître Garo n'y trouvait guère que de mauvais arrangements :

A quoi songeait, dit-il, l'auteur de tout cela?
Il a bien mal placé cette citrouille là.

Et il en tirait la conclusion invariable de tous les articles de fonds :

C'est dommage, Garo, que tu n'es point entré
Au conseil de celui que prêche ton curé.
Tout en eût été mieux.....

Un gland tombé sur le nez de Garo le fit changer de langage. S'estimant heureux que le gland n'eût pas été citrouille, il reconnut que Dieu fait bien ce qu'il fait. M. Chambolle croit plus fermement à sa propre sagesse ! A lui aussi, pourtant, il est tombé quelque chose sur le nez, le 24 février 1848 ; quelque chose de plus lourd qu'un gland, de plus dur qu'une citrouille. Journaliste, député de l'opposition, ami des libres penseurs, propagateur des Michelet, des Quinet, des Cousin, des Libri, voltairien, universitaire, *suldtre* (1) et enfin l'un des ordonnateurs du mémorable banquet, il secoua pendant quinze ou vingt ans l'arbre d'où tant de judicieux efforts ont fait choir le fruit de gloire et de prospérité que nous appelons la République. Sans manquer de respect à M. Chambolle, s'il a su ce qu'il faisait, il n'a pas fait ce qu'il voulait. Mais il n'est pas homme à se rendre pour si peu. Il a retrouvé des électeurs, un journal, il ne se souvient plus d'avoir été désarçonné. Tout au contraire.

(1) Nous appelions *sulâtrie* la vogue imbécile de M. Sue.

dis il se contentait à peu près d'enseigner l'art de gouverner la France et le monde; présentement il se reconnaît des lumières pour le gouvernement de l'Eglise. A mon avis, le Pape n'y entend rien. Il le dit en homme qui n'a plus le devoir d'être modeste. Une discussion, sans doute, des formes polies, cela est bon aux petits esprits qui se sont quelquefois trompés ou qui appréhendent de faillir! M. Chambolle est infaillible, il prononce. Allocution, dit-il, est impolitique, déplorable, inouïe; elle est attentatoire à la liberté des nations. Où le Pape a-t-il pris les idées qu'il exprime là? « Ce n'est pas dans l'Evangile, sans doute! »

Ah! si l'honorable M. Chambolle avait été appelé au consistoire! Il y aurait défendu « les principes conservateurs de la société et des libertés publiques; » il aurait inspiré au souverain Pontife un langage habile, prudent, évangélique; *tout en eût été mieux!* Mais ces êtres ne s'avisent de rien; ils fuient les hommes de mérite, et l'Eglise a horreur des lumières.

Dans certains moments, M. Chambolle doit bien s'étonner de n'être pas du parti de M. Hugo!

Quant à nous, ce qui nous étonne, c'est qu'en France, où il y a tant d'esprit, on ne sente pas le ridicule violent de ces sentences rendues à tout propos par les visirs de cette très haute et très ignare sultane la presse. Est-il donc si difficile de se dire qu'il y a mille raisons pour que Pie IX sache comment il peut parler et comment il doit agir, et mille autres raisons pour que M. Chambolle ne le sache pas? Nous n'alléguerons point l'assistance divine promise au Vicaire de Jésus-Christ, M. Chambolle en rirait trop; mais à ne regarder les choses que des yeux du gros bon sens, c'est Pie IX qui

est le Pape, et M. Chambolle n'est qu'un estaffier de nos Burgraves les plus ruinés. C'est Pie IX qui vit à Rome, au centre de l'Italie, au sommet de l'Eglise; c'est Pie IX qui a étudié toute sa vie le caractère et les besoins du peuple romain, les conditions d'existence et les périls de la civilisation chrétienne; c'est Pie IX qui a examiné les idées, pratiqué les hommes, qui tient dans sa main les fils des affaires, qui connaît le dogme, la loi, l'histoire, la tradition; c'est Pie IX qui est intéressé devant son peuple, devant le genre humain, devant la postérité, devant Dieu même à tout faire pour la justice, pour le bien, pour le mieux; c'est Pie IX enfin qui consulte, qui médite, qui prie. Et M. Chambolle? Il est très respectable; mais que voit-il par l'étroite lucarne de ses bureaux? Où a-t-il étudié Rome, l'Italie et l'Eglise? Comment se nomment ses conseillers et quelles garanties offrent-ils? Quelles sont ses prières? Quelle est sa responsabilité? Cependant M. Chambolle parcourt d'un œil distrait l'Allocution que le Saint-Père a prononcée devant les cardinaux pour qu'elle soit entendue de tout l'univers. Il y comprend quelque chose ou il n'y comprend rien; mais il décide que c'est une pièce tout-à-fait mal inspirée. En vérité, si l'on y songeait un peu, le type du journaliste politique détrônerait immédiatement tous les personnages bouffons du théâtre de la foire.

Supposons qu'un aspirant bachelier, sortant du collége de Pézenas, se présente au bureau de l'*Ordre* et dise à M. Chambolle : « Ni vous ni les Burgraves ne voyez clair dans la situation. Vous ignorez ce qu'il faut dire à la tribune, ce qu'il faut dire dans les journaux; vous ne connaissez ni les coteries, ni les partis; vous n'avez pas la première idée des mesures à prendre pour sauver la

ociété; tout cela n'est connu qu'à Pézenas, d'où j'ar-ive. » M. Chambolle ne manquerait pas de trouver ce eune pézenate fort présomptueux. Il le serait tout juste n peu moins que M. Chambolle entreprenant de régir 'Eglise.

M. Chambolle exige qu'on s'occupe au plus vite de la reconstitution politique et civile des Etats romains. Il est âché que le Pape, dans son Allocution, ne parle pas de ette affaire essentielle; il demande, avec la superbe d'un rédacteur en chef, quelle est la raison d'un tel silence? La raison en est simple, et M. Chambolle n'avait qu'à réfléchir un peu pour la deviner. C'est que le Pape, depuis son retour, a quelque sujet de penser que les Etats romains sont reconstitués politiquement et civilement, et que, si c'est une chose à perfectionner, ce n'est plus une chose à faire. Mais M. Chambolle a d'autres pensées. Par reconstitution politique et civile, il entend le programme de Mamiani, la monarchie constitutionnelle et la sécularisation du gouvernement. C'est la fameuse Lettre à M. Edgar Ney qui reparaît sous cette forme. Tout simplement M. Chambolle dit au Pape : A présent que la France vous a restauré, détrônez-vous. Le Saint-Père pourrait répondre à M. Chambolle : Mon cher fils, ce ne sont point là les conditions que la France m'a faites, et on a su que je ne les aurais point acceptées. Il est généralement admis que je ne puis être un roi constitutionnel; tous les hommes d'Etat, excepté vous et les révolutionnaires, tombent d'accord avec moi que je ne saurais le devenir sans compromettre mon autorité, le repos de mon peuple et la paix du monde. La monarchie constitutionnelle n'a pu durer en France, même appuyée par vous; quelle solidité lui donnerai-je à Rome? Voulez-

vous que j'aie des Chambres? des journaux comme votre ancien *Siècle*? des professeurs comme vos anciens amis? des fonctionnaires qui détesteront mon pouvoir et ma religion? des clubs? enfin, tous les avantages politiques et civils dont la France a délivré Rome et dont elle cherche à se délivrer elle-même? Vous n'y songez pas, mon cher fils. Je suis prêtre et je suis roi, souffrez que je gouverne en prêtre et en roi. Et tâchez de procurer à la France autant de liberté que je saurai en donner aux Romains, lorsque vous aurez enfin consenti à ne plus raviver dans mes Etats les espérances des factieux.

Passant du gouvernement de Rome au gouvernement de l'Eglise et de ce que le Saint-Père ne dit pas à ce qu'il aurait dû, selon lui, ne point dire, l'*Ordre* prend contre l'Allocution la défense du ministère piémontais et du ministère belge, qu'il appelle « deux gouvernements catholiques, et du catholicisme le moins suspect. » Il paraît que le ministère belge, en s'efforçant de supprimer la liberté d'enseignement, combat pour le maintien des libertés publiques, et que le ministère piémontais, en emprisonnant les évêques et en volant les biens des religieux, protége les principes conservateurs de la société. Personne, sur ce point, n'a le droit de parler aussi haut que l'*Ordre*, journal « consacré » à la défense de ces libertés et de ces principes. Il faut s'incliner. Mais, quant au catholicisme *non suspect* de ces gouvernements, est-ce que M. Chambolle exige absolument que nous l'en croyions plutôt que le Pape? Nous le prions de considérer combien cela serait bizarre et dans quelle position il se place, lui, l'un des plus illustres journalistes du monde. Nous tremblons qu'il ne finisse par déconsidérer la profession.

Il y a beaucoup de présomption dans son article, mais il y a aussi beaucoup de légèreté. A son avis, les remontrances adressées au Piémont et à la Belgique « sont, en fait et en droit, *inouïes*. » Ce qui veut dire sans doute que le Pape outrepasse tous ses pouvoirs, et qu'aucun Pape n'a jamais rien fait de tel. Nous pourrions là-dessus conclure que M. Chambolle n'a pas poussé loin ses études historiques; mais nous voulons bien croire qu'il a oublié, dans le feu de la composition, tout ce que lui ont appris ses propres auteurs. Nous sommes plus étonnés de l'entendre reprocher au vénérable Archevêque de Turin de « s'être mis violemment en opposition, en révolte avec les lois de son pays. » Nous avons pris assez souvent la peine d'expliquer toute cette histoire, et elle est assez peu compliquée pour que M. Chambolle la connaisse enfin. Par sa glorieuse résistance, Mgr Fransoni a obéi à une loi de l'Eglise, qui était en même temps une loi de l'Etat, et que l'Etat *n'avait pas le droit* d'abroger sans le concours de l'Eglise. Il n'a pas plus résisté aux lois de son pays que ne l'ont fait en France les Evêques qui ont refusé de se soumettre à la Constitution civile du clergé. Si M. Chambolle ne sait pas cela, comment expliquer une telle ignorance? S'il le sait, comment justifier une telle mauvaise foi? Mais, dit M. Chambolle, on doit obéissance aux pouvoirs publics; « Jésus-Christ recommandait à ses disciples de rendre à César ce qui appartenait à César, et de respecter les puissances. » La même bouche, Monsieur Chambolle, a recommandé de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, et Dieu, sans doute, est aussi une puissance. Il y a eu un moment, en France, où César s'est appelé M. Crémieux, comme il s'appelle, en Piémont, M. Siccardi. Il est venu proposer une loi qui

rétablissait le divorce. Auriez-vous voulu que les évêques de France, si cette loi eût été violée, n'y résistassent point? Auriez-vous dit qu'ils insultaient aux lois de leur pays? Persécutés, emprisonnés pour ce motif, ils auraient été loués solennellement par le souverain Pontife: auriez-vous proclamé que le Pape donnait un appui coupable à des citoyens étrangers révoltés contre les pouvoirs publics? Un jour viendra peut-être où César s'appellera Proudhon. Quoi qu'il ordonne, faudra-t-il s'incliner? Recommanderez-vous la soumission à tous les oukases du socialisme, dans votre journal « consacré à la défense des principes conservateurs de la société et des libertés publiques? »

Quand vous reprochez au Pape d'honorer un évêque fidèle à son devoir, quand vous dites que c'est une chose *énorme*, quand vous semblez croire qu'un évêque peut être pour le Pape un citoyen étranger, savez-vous ce que cela prouve? Cela prouve que vous ignorez absolument ce qu'est le Pape, ce qu'est un évêque, ce qu'a toujours été, ce que sera toujours la religion catholique; cela prouve que vous ignorez absolument comment s'est formée la civilisation, d'où vient la liberté, en quoi elle consiste et pourquoi il y a dans le monde un droit des gens.

Au IV^e^ siècle, entre Constantin et Julien l'Apostat, on vit sur le trône une espèce de pédant, nommé Constance, qui, n'étant point païen, mais n'étant pas non plus catholique, situation assez semblable à celle des hommes d'Etat du Piémont, s'ingérait comme eux de régir l'Eglise et de persécuter les évêques lorsqu'ils ne se rendaient pas à ses décisions. Il tint un concile à Milan, où vinrent les prédécesseurs des courageux et saints évêques

qui luttent aujourd'hui contre Siccardi. Plusieurs résistèrent, parmi lesquels la reconnaissance des catholiques nomme encore, avec un amour aussi durable que leur gloire, Lucifer, archevêque de Cagliari, en Sardaigne, et saint Eusèbe de Verceil. Ils furent exilés. Le Pape les honora. Il honora aussi saint Athanase et saint Hilaire, et tous les confesseurs et tous les martyrs que fit l'hérésie. Sans cette résistance des évêques et sans cet encouragement que le Pape leur donna, sans d'autres résistances qui éclatèrent plus tard et que d'autres Papes encouragèrent et bénirent, M. Chambolle sait-il ce que serait devenue l'humanité, livrée au bon plaisir des successeurs de Constance et de Julien l'Apostat? Nous offrons de lui prouver qu'à l'heure qu'il est, au lieu de faire des lois et d'écrire des articles contre le Pape, il mangerait des glands ou des hommes. Nous ajouterons, pour peu qu'il y tienne, une autre démonstration, et qui ne sera pas moins facile, à savoir : que ses systèmes politiques nous mèneraient tout droit et très vite au sort dont nous n'avons été préservés que par l'intervention et les combats de l'Eglise. Mon Dieu, oui! c'est là que nous irions, malgré M. Chambolle et malgré l'*Ordre*, journal consacré, etc.

Mais nous n'avons pas tout dit, et M. Chambolle élève contre le Pape de bien autres griefs.

Le Pape ne se contente point de ne pas donner une Constitution aux Etats romains; il ne se borne pas à encourager les évêques « révoltés » du Piémont, à suspecter le catholicisme des libéraux belges, il fait bien plus, il fait bien pis : « Il fait ou laisse faire des *miracles.* » C'est M. Chambolle qui souligne, car la chose lui coûte à dire. Des miracles, s'écrie-t-il, des miracles en l'an de

grâce 1850! Il invoque « toutes les personnes vraiment pieuses et vraiment sensées, » et « tous les esprits politiques; » il les prend à témoin de sa stupéfaction et de sa douleur : « Nous le demandons à tous les esprits politiques, est-ce avec des madones en peinture, qui remuent les yeux à l'édification ou à l'ébahissement de » quelques dévotes, que l'on relèvera le pouvoir du Saint-» Siége? On entre là dans une voie déplorable, etc. » Vous sentez un homme qui n'en peut plus; et ceux qui savent combien M. Chambolle a l'âme honnête, ne peuvent s'empêcher d'être touchés de son chagrin; car, au fond, ce n'est pas un incrédule, et il s'arrangerait assez d'une manière de religion dont il n'a pas encore eu le temps de se rendre bien compte.

Mais ici encore nous le trouvons un peu plus léger qu'il ne faudrait. Nous comprenons que les miracles lui répugnent. S'il en voyait un, cela pourrait le gêner beaucoup. Cependant, en y réfléchissant (il ne réfléchit pas assez), il aurait compris qu'il ne suffit pas de crier : Point de miracles! Il faut raisonner. Il faut prouver qu'un miracle est impossible, qu'il n'y en a pas, qu'il n'y en eut jamais; que, par conséquent, il n'est rien arrivé d'extraordinaire à Rimini, et que tout ce que l'on en raconte est une invention pure des faiseurs de gazettes, ou une abominable supercherie.

Nous, que l'*Ordre* déclare naïfs d'avoir accueilli ces récits, nous le trouvons bien plus naïf de les contester sans autre motif que son incrédulité ou sa mauvaise humeur. Nous rapportons un fait contre la possibilité duquel nous ne saurions avoir aucune objection sans ébranler toute idée chrétienne et toute démonstration historique; un fait que toute une ville, tout un peuple a

vu, qu'un évêque atteste, que certifient les témoins mêmes qui en nient le caractère merveilleux. M. Chambolle est très libre de n'y point croire, nous ne le damnerons pas pour cela ; mais c'est à lui de nous démontrer que nous sommes les dupes de notre crédulité ou les jouets d'une fourberie.

Est-ce que M. Chambolle a des objections contre les choses surnaturelles ?

Est-ce qu'il ne sait pas où est située la ville de Rimini, et ne peut pas envoyer là quelque notaire ?

Est-ce que quiconque visite Rimini, doit jurer de ne voir que ce qu'on lui montrera et de ne croire que ce qu'on lui dira ?

Est-ce que, dans toute la contrée de Rimini, il n'y a ni libres penseurs, ni honnêtes gens, ni personnes « vraiment sensées et vraiment pieuses, » ni « esprits vraiment politiques ? »

Est-ce que la poste pontificale arrête au passage toutes les lettres, toutes les relations qui contestent le miracle et démontrent la fourberie de l'évêque, du clergé et des principaux de la ville ?

Est-ce que le Pape ne peut pas croire à la possibilité d'un miracle ?

Et si le Pape croit possible ce miracle attesté si haut, pourquoi défendrait-il qu'il en fût parlé ?

Le Pape peut regretter que les miracles désobligent M. Chambolle ; mais M. Chambolle et tous ceux qui partagent ses sentiments et ses scrupules ne sont pas les seuls fidèles que l'Eglise catholique appelle ses enfants. Il y a des yeux qui s'ouvrent, des cœurs qui s'amollissent, des âmes simples qui sont ravies et touchées, des raisons

orgueilleuses que ce miracle abat et qui se convertissent. M. Chambolle dira que ce ne sont pas des personnes sensées. C'est bien fier! Mais enfin, si Dieu, qui donne à ces « personnes sensées » tant d'autres moyens de le faire connaître, veut employer des miracles pour se faire connaître des autres, des insensés qui ont trop lu les journaux et trop écouté les philosophes, qu'est-ce que M. Chambolle y voit à blâmer?

Nous prions M. Chambolle de répondre à ces questions et d'avoir pitié de notre naïveté, comme nous sommes disposés à rendre hommage à sa logique et à sa science dans les choses des hommes et dans les choses de Dieu.

15 juin 1849.

II. L'*Ordre* nous apporte une réponse de M. Chambolle. Laissons-le parler. Après son portrait, on ne sera pas fâché de voir son écriture :

« Vous dites donc : 1° qu'en principe le Pape a le droit de s'ingérer officiellement, par voie d'avertissement, réprimande, censure, etc., dans les affaires intérieures des peuples étrangers?

» Le principe mène loin, mais d'abord sur quoi le fondez-vous?

» Nous avons eu déjà le regret d'avoir à vous dire, nous avons la douleur de vous répéter qu'une telle maxime n'est rien moins que conforme au texte et à l'esprit de l'Evangile; et il est honteux vraiment que vous mettiez des laïques comme nous dans la nécessité de vous rappeler à l'intelligence et à l'observance des Ecritures.

» Ouvrez saint Mathieu; qu'y dit Jésus-Christ? « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu! » Ouvrez saint Paul, que recommande-t-il aux Romains? « Rendez à chacun ce qui lui est dû; à celui à qui vous devez le tribut, le tribut; à celui à qui vous devez l'impôt, l'impôt; à celui à qui vous devez l'obéissance, l'obéissance; à celui à qui vous devez le respect, le respect. »

» Voilà deux versets sur lesquels il est assez malaisé de bâtir la théorie absolue du droit qu'aurait le Saint-Siége d'intervenir à son gré dans les affaires politiques d'autrui.

» Mais, accordez un moment au Pape le droit étrange que vous prétendez lui donner, qu'en résultera-t-il? Qu'il n'y aura dans toute l'Europe de souverain réel que lui. Est-ce à la théocratie de Grégoire VII que vous prétendez nous ramener? Beau projet, vraiment! mais croyez-nous : où Grégoire VII échoua, le conclave qui règne en ce moment à Rome, même aidé de l'*Observateur romain* et de vous, aura de la peine à réussir. L'Occident et la France en particulier sont affranchis à jamais, en tout ce qui touche à l'exercice de leur vie civile et politique, de l'obligation d'en référer à Rome. Il y a même assez longtemps que cette révolution, pour la France, s'est irrévocablement accomplie. »

Nous ne demanderons à l'*Ordre* d'ouvrir aucun livre, nous croyons qu'il n'aime guère la lecture ou qu'il en profite peu; nous lui demanderons simplement d'ouvrir l'esprit, cela lui paraîtra facile. Avez-vous l'esprit ouvert? Eh bien, vous savez que les évêques sont établis pour régir l'Eglise de Dieu; vous ne le contesterez point, vous l'avez sûrement lu dans l'Ecriture. Vous savez aussi que le Pape, comme successeur de saint Pierre et représentant direct de Notre-Seigneur, est le chef suprême des évêques; que c'est lui qui les institue, les gouverne et les confirme dans la foi. Vous vous piquez de logique, tirez la conséquence : dites vous-même pourquoi le souverain Pontife a glorifié la chrétienne résistance de l'archevêque de Turin, qui n'est pas, relativement à lui, comme vous le prétendez, « un citoyen étranger, » mais qui est, en fait et en droit, comme il le nomme, son vénérable frère. A l'exemple des socialistes, vous citez la sainte Ecriture, mais vous n'ignorez pas moins qu'eux ce que c'est que la société chrétienne. Le lieu de cette société est le monde; elle n'a point de frontières, et si nous ne redoutions de vous étonner trop, nous vous dirions

que la mort même n'y crée pas d'étrangers, puisqu'elle n'en retranche définitivement que ceux qui en étaient déjà sortis. Vous l'ignoriez? C'est pourtant dans l'Ecriture. *Ouvrez saint Paul.* Nous vous soupçonnons de n'avoir ouvert que M. Dupin.

Le Pape, chef et père de toute cette partie de la société chrétienne qui est encore sur la terre et qu'il doit guider dans les voies de la vérité, intervient, lorsqu'il le juge nécessaire, par ses avertissements, par ses réprimandes, par ses censures, pour ramener les gouvernements et les peuples qui s'égarent. L'*Ordre* voudrait savoir d'où le Pape tient le droit d'intervenir ainsi. Ne l'eût-il tiré que de la source où M. Chambolle croit avoir puisé le droit d'avertir, de réprimander et de censurer tous les gouvernements, y compris celui de l'Eglise, et excepté seulement celui de M. Odilon Barrot, il nous semble que cela pourrait suffire; mais nous devons avouer que le droit du Pape vient d'un peu plus haut et d'un peu plus loin. Il en a été investi par la même parole, par la même puissance qui a créé le monde. Si cela ne se trouve pas dans M. Dupin, l'*Ordre* peut se convaincre que cela se trouve du moins dans l'Ecriture.

Nous pouvons ajouter que cela se trouve aussi dans l'esprit humain ; car si M. Chambolle y voulait un peu réfléchir, avec les hautes idées qu'il a du gouvernement et de la religion, il ne pourrait guère s'expliquer que Dieu eût créé les hommes sans leur donner une loi et sans instituer un interprète suprême et souverain de cette loi.

Mais peut-être que M. Chambolle n'est pas bien assuré que Dieu soit le créateur du monde. Le fait est qu'il n'y était pas, et que, malgré tout ce qu'on raconte, il ne l'a

point vu. On raconte tant de choses de Rimini qui sont moins étonnantes et auxquelles M. Chambolle ne peut croire ! Peut-être aussi qu'il doute que la loi donnée aux hommes par leur créateur soit bien ce système religieux qu'on appelle le christianisme. Peut-être enfin qu'il ne lui est pas démontré que le chef de la société chrétienne soit le Pape. Très certainement ses idées sur tous ces sujets sont encore embrouillées et incertaines ; mais alors il ferait bien de les mettre en ordre et de savoir à quoi s'en tenir. Qu'il sache d'abord s'il est chrétien, avant de citer les Ecritures, avant de décider et de trancher comme il fait sur ce qui est ou n'est pas le droit et le devoir du Pape. Et quand il sera fixé, qu'il songe à maître Garo.

Le Pape, qui n'a pas les doutes de M. Chambolle et qui peut, après tout, se vanter d'entendre aussi bien que lui saint Paul et saint Mathieu, sans compter tout le reste que M. Chambolle n'entend pas ; le Pape, très assuré de son droit, l'exerce. Il l'exerce avec d'autant plus de vigilance que c'est le devoir de sa charge et le besoin de sa charité. Il avertit les nations, il réprimande les gouvernements, il les censure. S'il ne le faisait pas lorsque l'intérêt de la foi l'exige, il serait anathème ; s'il ne l'avait pas fait depuis dix-huit siècles, la civilisation aurait péri. C'est encore une chose que M. Chambolle ne sait pas. Il paraît que M. Dupin a négligé de tout dire ; mais l'histoire parle. Nous avions cordialement offert à M. Chambolle de lui mettre le doigt sur cet enseignement de dix-huit siècles. Pourquoi n'a-t-il pas accepté notre proposition ? Craint-il de ne pas trouver dans l'*Essai sur les mœurs* de M. de Voltaire assez d'arguments pour nous répondre ? A-t-il redouté l'ennui de nous lire, car il nous trouve pesant ? Nous n'aurions pas été long. Ce qu'il

nous faudrait dire n'exige pas aujourd'hui un grand amas de preuves. Ce sont quelques vérités dont la démonstration, depuis deux ans, court les rues. Avec cette abjecte soumission qu'il recommande envers les gouvernements, même lorsque, comme ceux de la Belgique et du Piémont, ils entreprennent sur les droits de la conscience, M. Chambolle devrait nous dire ce qu'il compte opposer au socialisme.

Mais quoi! s'écrie M. Chambolle, veut-on nous ramener à la théocratie? Que M. Chambolle ne se mette point en peine. Nous n'aurons pas besoin de ramener le monde à la théocratie, il ira tout seul; mais, avant d'arriver, il lui reste du chemin à faire et des expériences à subir. M. Chambolle verra d'autres pouvoirs, il ne verra point celui-là. Quoi! la théocratie, le gouvernement de Dieu? Ne craignez point, bourgeois! vous êtes en train depuis longtemps de vous préparer d'autres maîtres; vous les voulez, vous les aurez. Il en coûte trop à vos majestés de dire à Dieu : *Fiat voluntas tua;* Dieu vous cèdera pour un temps; vous ne ferez point sa volonté, vous ferez la vôtre. Vous défendrez au Vicaire de Jésus-Christ d'avertir les peuples et de vous avertir vous-mêmes; vous répondrez à ses conseils par des risées, à ses réprimandes par des menaces et des injures, à ses censures par des apostasies; vous enseignerez qu'il n'y a pas d'autres lois que vos lois, pas d'autre pouvoir que votre pouvoir, pas d'autre Dieu sur la terre que vos divinités; vous enseignerez tout cela, vous en voyez déjà la conséquence, vous n'en verrez pas la fin. Vainement le Pape élèvera la voix, vainement il rappellera aux peuples ces lois saintes sur lesquelles les sociétés reposent; vainement il publiera les menaces de Dieu. L'Evangile à la main,

comme le fait aujourd'hui M. Chambolle, on lui expliquera l'Evangile. Proudhon et Louis Blanc connaissent déjà les textes dont ils peuvent s'appuyer. Ils diront au Pape : « N'est-il pas honteux que vous mettiez des » laïques comme nous dans la nécessité de vous rappeler à l'intelligence et à l'observance des saintes Ecritures? »

Que M. Chambolle se repose donc dans son triomphe, en attendant que le sceptre de la bourgeoisie passe au socialisme. Il est très vrai qu'en « tout ce qui touche à » l'exercice de leur vie civile et politique, » les nations de l'Occident ont perdu l'habitude d'en référer à Rome. Cette révolution est accomplie; elle n'est pas irrévocable, mais elle durera longtemps, selon toute apparence. Seulement, il restera un certain nombre de « dévots » qui ne feront jamais ce progrès qu'a fait le reste du monde. Ils tourneront toujours les yeux vers le Saint-Père, ils lui obéiront dans les choses qui touchent à la foi, quelque décret que rendent les gouvernements pour arriver, par la destruction de l'autorité pontificale, à la destruction de la conscience humaine. Ces dévots si dédaignés de M. Chambolle, rangés autour de leurs évêques persécutés et dociles aux décisions que le souverain Pontife signera d'une main chargée de fers, continueront d'avoir une religion, de maintenir la famille, de respecter le bien d'autrui, lorsque « les puissances » auront décrété qu'il n'y a plus de religion, plus de famille et plus de propriété. M. Chambolle va dire qu'il n'est pas nécessaire pour cela d'obéir au Pape; mais il avouera bien que si l'Occident avait gardé l'habitude de suivre les oracles de Rome, les principes conservateurs de la société auraient un si grand nombre d'amis de plus et un si

grand nombre d'ennemis de moins, qu'à peine aurait-on besoin de son talent pour les défendre.

L'*Ordre*, après le triomphant passage que nous citons plus haut, revient à la question des miracles. Nous l'avions prié de nous faire connaître ses objections contre la possibilité des faits surnaturels en général, et en particulier contre l'authenticité du miracle de Rimini. Il nous répond qu'il ne croit pas aux miracles, parce qu'il n'y croit pas. Cette raison nous dispense de la combattre. Mais il en a une autre qui indique un bon cœur. « Les » miracles, dit-il, dans le siècle où nous sommes, sont » le vrai moyen de perdre la religion. » — En vérité! Et pourquoi? — Parce que les miracles sont le vrai moyen de perdre la religion. — Bien. N'avez-vous pas une troisième raison à donner contre le miracle de Rimini? « — Le catalogue des événements miraculeux que » les fidèles sont tenus de croire n'est-il pas déjà assez » chargé? » — Mais, Monsieur, vous faites de telles ratures dans ce catalogue, vous contestez les miracles avec un aplomb si beau, vous les attribuez si volontiers à la fourberie des prêtres et à la sotte crédulité des dévots, qu'enfin le peuple, assourdi de vos négations, finirait par ne plus croire à rien; il est donc tout naturel en quelque sorte que Dieu, qui a soin de la foi des simples et de l'honneur de son Eglise, ravive par des miracles nouveaux tous les miracles anciens. — Non; « un miracle » de plus ne peut rien ajouter à la certitude des autres. » — Pourquoi, Monsieur Chambolle? — Parce qu'un miracle de plus ne peut rien ajouter à la certitude des autres. — Mais vous voyez le contraire. — Point du tout, « craignez plutôt que ces miracles n'ébranlent la foi des » tièdes. » — Pourquoi? — Parce que les miracles ébran-

lent la foi des tièdes. — Hélas! M. Chambolle, il est vrai, Dieu n'aime pas les tièdes; c'est dans l'Ecriture.

Du reste, M. Chambolle avoue qu'il ne conteste les relations du fait miraculeux de Rimini que par dépit et mauvaise humeur; il dit avec plus de naïveté que de convenance qu'il aurait « passé au gouvernement pontifical *son* nouveau miracle et tous ceux qu'il lui plairait de *laisser faire*, » si, en même temps, ce gouvernement suivait la politique de M. Chambolle. On n'est pas plus accommodant! Mais que le Pape se mît à gouverner suivant les visées de M. Chambolle, ce serait encore un miracle, et de tous les miracles le plus étonnant, le premier, depuis dix-huit siècles, de son espèce.

Et voilà ce qu'il faut aujourd'hui de connaissances, de raison, de logique et d'esprit pour tenir boutique de pensées, pour administrer à de nombreux lecteurs leur pâture intellectuelle, pour juger le Pape et l'Empereur, et pour devenir à ce métier l'un des personnages importants de la République!

10 juin 1850.

III. L'*Ordre* fait ce matin une retraite triomphante. Il ne saurait, dit-il, soutenir davantage la polémique. Ce n'est pas que les bonnes raisons lui manquent, au moins! Mais nous sommes trop peu sérieux pour lui et trop malhonnêtes. Ce trait vaut tous les autres. Mathieu Garo, lorsqu'il s'engage, exige que ses adversaires deviennent soucieux. S'il les voit rire, il décampe majestueusement.

Il ne fuira pas sans entendre un dernier mot. Nous voulons qu'il soit bien averti; qu'il sache bien, toutes les fois qu'il lui plaira d'aborder certaines questions, à quoi

son talent l'expose. Il s'y prendra d'un autre style, ou il sera bafoué. Nous aurons toujours beaucoup d'égards pour l'ignorance humble, qui proposera modestement ses doutes et ses difficultés, demandant qu'on l'éclaire; nous n'aurons jamais que beaucoup de dédain pour l'ignorance arrogante qui se permettra de dogmatiser sur les choses dont elle ne connaît pas le premier mot, qui viendra raisonner du pouvoir pontifical, des droits de l'Eglise, des œuvres mêmes de Dieu comme s'il s'agissait de fagoter un premier-Paris sur un ministère, sur une loi ou sur une constitution. Faites des ministres, faites des constitutions, vous avez la science infuse; tout Français est né apte à tout cela; mais le catéchisme, mais l'histoire s'apprennent, et vous ne les savez pas. Lors donc que vous en voudrez parler, pesez vos mots, soyez prudent et respectueux, ou attendez-vous à dire des énormités et à provoquer des éclats de rire.

Quoi! d'une allure magistrale et d'un visage content, parlant un français dont rougiraient les académiciens de Hollande, vous venez poser des axiomes obèses qui fondent et crèvent dans vos propres mains, et vous défendez que l'on rie! Vous lâchez pied de tous côtés, vous ne trouvez pas même un malheureux sophisme pour soutenir vos dires, vous n'apportez pas un fait, vous ne citez pas un livre, vous ignorez tout, et vous demandez que l'on vous prenne au sérieux! Vous vous mêlez de régenter le Pape, vous l'accusez *de faire ou de laisser faire des miracles*, c'est-à-dire tout simplement d'être fourbe et sacrilége, et vous voulez qu'on vous ménage! Mais si l'on ne vous sifflait pas, comment faudrait-il vous traiter? La plus grande concession que l'on puisse vous faire, c'est d'admettre que vous n'avez pas mesuré la portée de

vos paroles et que vous comprenez aussi peu ce que vous dites que vous entendez mal ce que l'on vous répond.

Nous vous avons donné cette leçon et nous la renouvellerons quand vous le rendrez nécessaire, parce que vous prétendez faire un journal conservateur. Ah! si vous étiez le *Charivari* ou le *National*, nous vous passerions bien des choses. Mais nous lisons votre enseigne : « L'*Ordre*, journal consacré à la défense des principes conservateurs de la société. » Il faut que nous sachions ce que nous offrent les conservateurs comme vous, et quels sont les principes que vous comptez défendre.

A présent nous le savons. Nous ne contestons pas vos intentions, elles peuvent être innocentes; mais si vous croyez avoir brisé le lien qui, si longtemps, vous a uni au *Siècle*, nous vous prévenons qu'il est plus fort et plus serré que jamais. Vous méprisez le *Siècle*, il vous le rend; quelle erreur et quelle pitié! Vous êtes les deux Siamois de la politique. Si, abandonnant, lui le jargon démocratique, vous le jargon conservateur, vous vous exprimiez simplement un jour dans la langue de vos pensées, vous vous reconnaîtriez en pleurant de tendresse.

17 juin 1850.

IV. A mesure que les relations de Rimini sont plus abondantes, plus circonstanciées, et que les témoignages attestant le prodige deviennent plus irrécusables, M. Chambolle sent décroître sa foi. L'*Ordre* nous avait prévenu que ce miracle découragerait les tièdes. Il tient parole. Quant aux raisons, point; il ne croit pas, voilà tout. Pourquoi ne croit-il pas? Il n'en sait rien, ou il ne

sait pas le dire. Nous sommes dans la triste nécessité de prouver encore une fois à cet écrivain célèbre qu'il manque totalement d'esprit ou totalement de sincérité.

M. Chambolle et la plétade de frais talents qui rédigent sous sa direction l'*Ordre*, « journal consacré à la défense des principes conservateurs de la société, » sont des voltairiens convertis. Voltairiens, ils ne s'en défendront pas, c'est trop flatteur; convertis, eux-mêmes l'ont avoué, et la chose se voit de reste à leur allure. Il n'y avait guère d'estaminet bien tenu en province ni de bonne loge de portier dans Paris qui entendissent de meilleures plaisanteries et de plus solides attaques contre le parti prêtre, les Jésuites et toute la superstition chrétienne, que n'en publiait le *Siècle*, où tous ces docteurs ont gagné leur bonnet. Ils imprimaient du Sue, du Michelet, du Janin, du Cousin, du Quinet. Qu'ils nous disent, en conscience, s'ils n'ont pas cru, avec Dulaure, que Jésus-Christ n'a jamais existé, et que les douze apôtres étaient tout bonnement les signes du Zodiaque? Proudhon les a convertis. Depuis la révolution de Février, ils vont à la messe sur la place de la Concorde, ils tiennent à la religion de leurs pères, ils respectent les sacrements; ce ne sont pas eux qui demanderaient le rétablissement du divorce! Plus d'articles de fonds contre les missionnaires, ni contre les processions; ils veulent bien que le peuple se confesse, ils citent l'Ecriture-Sainte, ils se vantent même de croire aux miracles. Oui! Cela leur coûte, mais enfin ils s'y résignent. Hélas! disent-ils, « le catalogue des faits merveilleux que les fidèles sont obligés de croire est bien assez chargé. » Par *fidèles* ils entendent eux-mêmes, évidemment. S'ils prétendaient parler au nom du *National*, par exemple, qui est de la religion du curé

Meslier, ou de l'*Univers*, qui est de la religion de Pie IX, ce serait outrecuidant et ridicule. Les *fidèles*, ce sont eux. Ils ont pesé le catalogue des articles de foi, ils l'ont trouvé lourd, néanmoins ils le portent, en gémissant un peu; ils sont donc convertis. C'est une chrétienté récente, dont M. Chambolle est le père spirituel.

Ce point admis, il nous semble que M. Chambolle n'a pas su ce qu'il faisait, ou ne sait plus ce qu'il a fait, ou qu'avec une matoiserie dont nous hésitons à le croire capable, il s'est dit chrétien sans l'être, pour séduire le peuple. Fi! M. Chambolle.

Car si vous n'êtes pas chrétien, pourquoi citez-vous l'Ecriture, pourquoi ne combattez-vous plus la superstition, pourquoi voyez-vous d'un œil indifférent qu'on dise la messe sur la place de la Concorde, pourquoi ne tonnez-vous plus contre les processions et autres empiètements du parti prêtre, pourquoi tolérez-vous qu'on prêche l'erreur dans toutes nos villes et dans tous nos villages, pourquoi votez-vous avec l'évêque de Langres et l'abbé de Cazalès, qui sont des ignorants ou des fourbes, au lieu de voter avec M. de Lamennais, qui est le seul ecclésiastique de l'Assemblée digne de votre estime; pourquoi opprimez-vous, violentez-vous, torturez-vous ces innocents qui rédigent l'*Ordre* sous votre direction, en les empêchant de dire, comme ce serait la pente de leur génie, que Jésus-Christ n'a jamais existé et que les apôtres sont tout bonnement les signes du Zodiaque? Vous faites des ratures dans le cerveau de ces infortunés, vous arrêtez leur pensée au passage, vous mettez leur esprit à la question. Nous vous dénonçons à M. Pelletan.

Direz-vous que vous faites un journal « consacré à la défense des principes conservateurs de la société » et que

le Catholicisme étant (quoique des moindres) un de ces principes, il faut le défendre comme les autres? Alors dites aussi par quel raisonnement vous défendez comme un principe ce qui vous paraît être une erreur; dites par où vous arrivez à conclure qu'une erreur si capitale peut devenir un élément conservateur de la société?

Mais si le Christianisme a cessé vraiment d'être pour vous une erreur; si vous êtes réellement chrétien et catholique, alors, sur quel étrange fondement l'êtes-vous devenu, et de quelle étrange façon prétendez-vous l'être? Votre conversion ne semble pas s'être opérée par des raisons bien sérieuses, ni après des études très approfondies. Pour une fois que vous avez l'occasion d'ouvrir la bouche sur une question religieuse, vous contestez au Pape le droit de gouverner l'Eglise, et à Dieu le pouvoir de faire des miracles; cela n'est ni catholique ni chrétien.

Ne cherchez pas à échapper, ne dites pas que le fait de Rimini est une supercherie : vous n'en savez rien; vous avez contre votre négation soixante mille témoignages. Si vous reconnaissez à Dieu le pouvoir d'adresser aux multitudes quelques-uns de ces signes éclatants qui leur font fouler aux pieds l'imbécile raillerie des incrédules, qu'auriez-vous à alléguer contre ce fait attesté si haut? Que vous ne l'avez pas vu; que quelques farceurs, qu'il n'est pas séant de nommer, en font le sujet de leurs parades? Il n'y a rien là qui vous autorise à mettre en doute la probité des évêques et du clergé de toute une province. Vous devriez penser qu'on n'avance pas un fait dans un mandement ou dans une notification épiscopale, comme on hasarde un cancan orléaniste dans l'*Ordre*, journal consacré aux principes conservateurs de la société.

Si vous ne croyez qu'à ce que vous avez vu, et si vous doutez de tout ce dont les bouffons de M. Perrée (1) se raillent, vous êtes un homme à part dans ce vaste univers. Le public est plus facile, heureusement pour vous. Quand les électeurs de Paris vous ont nommé, quand les actionnaires de l'*Ordre* vous ont apporté leurs fonds, votre talent de publiciste et d'orateur n'était pas attesté par soixante mille témoins. Ces électeurs, ces actionnaires ont fait l'acte de foi le plus gratuit qui fut jamais.

Et vous-même, il y a des miracles que vous acceptez. Si l'on vous demandait de les nommer, vous seriez embarrassé peut-être. N'en acceptassiez-vous qu'un seul, l'avez-vous vu? Si vous croyez un miracle, un seul, sans l'avoir vu, quel témoignage plus croyable en avez-vous que du miracle de Rimini, quand ce miracle sera vérifié par le souverain Pontife?

Votre grande raison, c'est que le catalogue des faits merveilleux est bien assez chargé. Mais si Dieu trouve qu'il n'y en a pas assez et s'il lui plaît d'y ajouter, qu'avez-vous à dire?

Il ne suffit pas de s'écrier lourdement : *Je ne crois pas*, et d'essayer quelques plaisanteries qui ne sont plus du goût des honnêtes gens; il faut tâcher de raisonner. Rappelez-vous donc que vous êtes sérieux et cherchez quelques raisons, puisqu'aussi bien vous n'avez pas le don des grimaces, comme la bande légère de M. Perrée. C'est M. Perrée qui est plaisant et qui fait rire; vous, vous êtes un publiciste « sérieux ». Les électeurs ont ren-

(1) M. Perrée, propriétaire du *Siècle*, était aussi propriétaire du *Charivari*.

voyé M. Perrée à la foire et vous ont conservé à la législature. Faites honneur à vos électeurs; dites-nous pourquoi vous ne croyez pas aux miracles, ou pourquoi vous croyez à ceux-là et point à ceux-ci, aux anciens et point aux nouveaux; prouvez-nous que l'ère des miracles est passée; dites-nous à quelle époque elle a fini et comment elle ne renaîtra point; prouvez-nous que Dieu n'oserait pas manifester ainsi sa puissance dans le siècle où vit M. Chambolle, ni rétablir la propriété, la religion, la famille, et sauver le monde par d'autres moyens que ceux qui sont indiqués et employés avec un si rare succès dans l'*Ordre*, « journal consacré à la défense des principes conservateurs de la société, — rédacteur en chef, M. Chambolle, — prix : 32 fr. par an. »

Et si vous ne pouvez pas faire cette preuve, si vous ne pouvez ni croire ni donner la raison de votre incrédulité, taisez-vous, pauvre voltairien qui n'osez plus être voltairien et qui ne savez pas être autre chose! Faites humblement votre petit métier d'incapable; frappez silencieusement des lois par assis et levé, tant que durera la machine; faites courir des nouvelles, brocantez des feuilletons, ratiocinez sur le cours de la Bourse, — et attendez ce que l'Eglise ou le socialisme, entre qui vous n'avez pas l'énergie de choisir, décideront de vous.

II.

LE TYPE.

26 juin 1850.

L'*Ordre* semble ne pas se douter de l'importance que ous lui attribuons : « L'*Univers*, dit-il, s'occupe *encore* de nous. » *Encore?* qu'il sache que nous nous occupons e lui toujours. M. Chambolle est à nos yeux un des peronnages les plus considérables de ce monde; il est un ype, une nation, une époque; il est plus que tout cela, t nous ne craignons pas de dire que l'Homère qui vourait écrire une *Chambollade* en vingt-quatre chants urait à faire le poème de l'humanité.... au point de vue omique. Le génie des vers nous manque, voilà l'unique aison qui nous empêche d'entreprendre cet ouvrage; ar nous sommes d'ailleurs pleins du sujet, et nous avons raiment M. Chambolle sur le nez. Que nous le nomions, que nous ne le nommions pas, presque tout ce que ous écrivons le regarde, ou le cherche. Nous ne savons lus quand nous avons commencé, nous n'aurons jamais ni. C'est un travail de nos ancêtres que nous léguerons nos neveux. Il y a donc des gens qui prennent M. Chamolle pour un simple mortel? Il est plus âgé que le Juif-

Errant, il vivra jusqu'à la fin des siècles. On le trouve dans l'histoire sacrée et dans l'histoire profane. Nous le voyons paraître pour la première fois en Idumée, déjà très vieux; il était l'un des trois amis du saint homme Job, et celui de tous qui l'ennuya le plus. Il brille à la cour de Pharaon; il y défend les principes conservateurs de la société en faisant rage contre la liberté de l'Eglise, et il conteste les miracles, tout en promettant d'en opérer lui-même, toujours comme aujourd'hui. Citoyen de Rome, on le voit constamment du parti contraire à son opinion, ou de l'opinion contraire à son parti, le plus zélé des conservateurs et le plus utile agent des Gracques. Bourgeois d'Athènes, il promène de boutique en boutique les dictons, les axiomes et l'air de la Béotie. Socrate ne s'est pas moins occupé de lui que nous ne le faisons nous-mêmes; mais il ne se rendait pas compte de l'intérêt que lui portait ce philosophe et il ne l'aimait pas. Socrate, disait-il, manque de sérieux; il ne sait répondre à mes raisonnements que par plaisanteries, il a l'air de se moquer de moi; je le soupçonne de ne respecter point la divinité. Oui, c'est un faux dévot! Dans le Nouveau-Testament, ces lépreux guéris par une parole du Sauveur, qui s'éloignèrent aussitôt et qui plus tard réclamèrent la délivrance de Barabbas, nous font bien l'effet d'avoir été des lecteurs de M. Chambolle. Est-ce que M. Chambolle lui-même, en se consultant bien, ne se souviendrait pas d'avoir conseillé à l'honnête Pilate la mesure si politique par laquelle cet homme d'Etat a immortalisé sa mémoire? Il se rappelle du moins son premier jugement contre saint Pierre, lorsqu'il le fit battre et l'emprisonna, lui enjoignant de ne plus prononcer à l'avenir le nom du Crucifié et de ne plus séduire les

peuples par des miracles qui faisaient tomber à ses pieds une *pluie d'argent*. On trouve dans ce mémorable arrêt le même génie qui inspire aujourd'hui le « journal des » principes conservateurs de la société et des libertés pu- » bliques. » Nous croyons que M. Chambolle a été païen longtemps. Avec quelle foi profonde il a dû opposer à tout ce que l'on rapportait des chrétiens, les miracles cent fois plus vraisemblables d'Apollonius de Thyane! C'est ainsi, disait-il, c'est par la vertu qui fait ces prodiges que nous rétablirons les vieilles mœurs et que nous sauverons l'empire. Le bon païen conservateur et modéré, c'était le même homme qui, de nos jours, n'a pas assez de mépris pour les supercheries catholiques et qui, dans l'intérêt des saines doctrines, offre en prime à ses lecteurs « la valeur de trente-six volumes par an dus à » nos plus célèbres romanciers : *Alexandre Dumas*, » Eugène Sue, *George Sand, de Balzac*, etc., » les priant de remarquer qu'il fait un rabais que personne n'a fait encore, et que *seul* il donne tout cela pour 32 fr. par an. Mais il y joint sa prose.

Vers le IIIe siècle, M. Chambolle n'y tint plus : il se rendit au Christ.... et se fit arien. Cependant, si l'on nous disait qu'il a commencé par être un peu cérinthien, un peu ébionite, un peu carpocratien, un peu marcionite, et le reste, nous n'en serions guère étonnés. Ce qui se peut affirmer, c'est qu'il n'a manqué, depuis Arius, aucune hérésie, et que de toutes il a retenu quelque chose. Peut-être qu'il n'en sait rien; mais penchez un peu ce vase, l'hérésie s'en échappe en filets gluants. S'agit-il de doctrine chrétienne? il est indifféremment pélagien, semi-pélagien, éclectique, et tout le reste. S'agit-il des droits du Siége apostolique? il est arien, vaudois, albi-

geois, luthérien, calviniste, anglican, gallican, parlementaire; il est de la petite Eglise, il est sicrardien, il est tout ce que l'on voudra, pourvu qu'on ne lui demande pas d'être catholique. S'agit-il des miracles? c'est à croire qu'il vient de lire l'*Epître du Fondement*, de Manichée, et nous le soupçonnerions volontiers d'en faire sa lecture habituelle; mais il est par lui-même capable d'inventer tous les beaux raisonnements que s'est forgés depuis dix-huit siècles l'esprit aveugle et têtu de la négation.

Ah certes! nous connaissons M. Chambolle, et voilà longtemps qu'il nous occupe! La vérité est qu'à prendre l'histoire depuis l'avénement du Christianisme jusqu'à l'heure où nous écrivons, il n'y a pas un saint, pas un docteur, pas un homme parmi ceux que le respect et l'admiration des siècles ont sacrés; il n'y en a pas un, nous disons pas un, dont M. Chambolle, sans le savoir, ne raille agréablement les doctrines ou ne blâme violemment les actions, au mépris de l'élite du genre humain, qui proclame vraies, saintes et glorieuses, ces actions et ces doctrines. *Me lumen, vos umbra regit.* Nous suivons tous ces maîtres de l'intelligence et tous ces héros de la grandeur humaine; vous piétinez parmi la multitude de leurs adversaires et de leurs persécuteurs. Un évêque résiste aux lois du prince pour rester fidèle aux lois de l'Eglise: vous le traitez de séditieux, vous demandez que par l'amende, par la prison, par l'exil on le réduise au silence; vous condamnez en lui saint Pierre, saint Hilaire, saint Athanase, saint Ambroise, saint Chrysostôme, saint Thomas Becket et mille autres; vous condamnez dix-huit siècles de combats héroïques pour les droits les plus sacrés de l'homme, pour la loi même qui a fondé et maintenu la civilisation chrétienne; vous vous

mettez contre les saints du parti des tyrans, des sophistes, des eunuques, des apostats et des gens de mauvaises mœurs. Nous sommes ceux qui les assistaient dans leurs combats, qui les visitaient dans leurs prisons, qui les vénéraient dans leur martyre ; vous êtes ceux qui les jouaient sur les théâtres, qui les traînaient aux arènes, qui les huaient encore lorsqu'ils étaient déjà sous la dent des tigres et sous l'épée des confecteurs. Nous nous connaissons bien ! Dans leur sang répandu pour la gloire de l'éternelle vérité, de cette vérité qui rachetait et sauvait le monde, nous trempions des linges qui devenaient nos plus précieux trésors ; dans ce même sang vous trempiez vos plumes pour écrire l'apologie des bourreaux. Trouvez donc un sophisme aujourd'hui, inventez donc une raillerie ou une farce, appelez donc au secours de votre dialectique un misérable histrion dont nous ne puissions pas retrouver le modèle et l'ancêtre dans l'immense fumier que nous ont laissé tous ceux qui se sont inscrits d'eux-mêmes aux gémonies de l'histoire. Pensez-vous être les premiers qui se rient des miracles ? Pas plus que nous ne sommes les premiers qui les croient ! Il y a eu de tout temps des gens d'esprit comme vous, qui ont déploré la crédulité et l'ignorance, qui ont signalé à l'indignation des gens honnêtes, sérieux et modérés, les détestables supercheries d'un certain nombre de simples ou de fourbes qui croyaient aux miracles ou qui même en faisaient. S'il fallait nommer tous ces simples et tous ces fourbes, la liste en serait longue, depuis saint Paul jusqu'à Pie IX. Plusieurs ne se sont pas contentés de croire ou de parler, ils ont écrit des livres où ils ont rendu compte de leur croyance. Nous savons que vous méprisez ces livres-là, mais nous voudrions bien savoir

ce que vous y avez jamais répondu, et comment vous vous tirez, par exemple, d'un petit écrit de saint Augustin, intitulé : *De la Croyance aux choses qu'on ne voit pas*, ainsi que de quelques lettres que le saint docteur ne dédaigna pas d'adresser sur cette matière aux Chambolle de son temps?

Mais si M. Chambolle et l'*Ordre* ont grand tort de regarder comme une chose rare que nous nous occupions d'eux, ils ont cent fois plus tort de dire que leur langage et jusqu'à leur silence « nous jettent dans des accès. » Quels accès? Eh! mon Dieu, il n'y a pas même d'accès de rire, ou du moins ils ne sont pas longs; car, après tout, outre que nous avons eu, hélas! le temps de nous y accoutumer, le spectacle qu'ils nous donnent a ses côtés tristes. C'est une consolation de voir que l'incrédulité voltairienne, autrefois si puissante parmi nous, est tombée à n'avoir plus que ces adeptes édentés et mornes, qui n'osent qu'à peine allonger leur corne usée contre tout ce qu'ils foulaient aux pieds naguère avec tant d'insolence; mais c'est une douleur et un ennui, une grande douleur et un grand ennui de leur répéter sans cesse des choses qu'ils n'entendent jamais; de les trouver également incapables de se défendre et de se convertir; de ne pouvoir obtenir d'eux ni qu'ils fassent une réflexion, ni qu'ils ouvrent un livre, ni qu'ils raisonnent, ni qu'ils se taisent; et de penser enfin que ces misérables rogatons des vieilles polémiques dont ils se servent en guise d'arguments, suffisent néanmoins pour les entretenir, eux et ceux qui les lisent, dans une incrédulité aussi funeste qu'absurde? Qu'y gagnent-ils? quelle satisfaction de cœur, ou d'esprit, ou de vanité trouvent-ils à tout cela? On conçoit jusqu'à un certain point les hommes sur qui

ce rôle, soutenu avec esprit et avec audace, attire les applaudissements de la foule; mais eux qui seraient faits pour vivre dans la paix et dans la règle, n'est-ce pas une étrange et affligeante manie que la leur?

III.

A PROPOS DE BOSSUET.

30 juin 1850.

L'*Ordre* vient chercher des coups, les obtient, et crie qu'on lui fait du mal. Si nos observations le blessent, à qui la faute? Nous ne l'avons pas provoqué; il n'a reçu de nous aucun cartel qui l'obligeât à publier ses bons mots contre les miracles et ses profondes considérations sur la façon dont le Pape gouverne Rome et l'Eglise. Avant d'aborder ces questions, il était libre de les étudier pour en parler congrûment. Qui le pressait de se joindre aux plaisants du *National* et aux publicistes du *Charivari*? Personne ne croira que nous dussions le ménager, par la raison qu'il se montrait tout à la fois ignorant et ridicule. Nous l'admirons! M. Chambolle ou

dit la religion, la famille et la propriété. Ont-ils prévu qu'à côté du rédacteur en chef il y aurait une administration qui répandrait à bas prix, chaque année, trente-six volumes des œuvres morales de MM. Sue, Balzac et Mme Sand?

Venons à Bossuet. On sait combien M. Chambolle le révère. Mais, lui disons-nous, Bossuet croyait aux miracles. Comment votre vénération s'arrange-t-elle de ce travers de son génie? — « Rien de plus concevable, nous » répond M. Chambolle. Nous nous tenons, *en effet*, pour » *très assurés* que Bossuet, quel que fût son respect *pour* » *les saintes légendes du Christianisme*, n'aurait guère » encouragé de son temps des faiseurs de miracles comme » ceux devant lesquels s'ébahit l'*Univers*. C'est un point » que nous n'avons pas besoin de discuter. Nous nous en » rapportons à cet égard au jugement des hommes *les* » *plus pieux* qui n'ont pas fait divorce avec le sens com- » mun. »

Nous savions bien que M. Chambolle ne connaissait pas Bossuet, et que c'était là l'unique raison de son estime pour ce grand homme. Mais nous pensions qu'au moins il avait parcouru les *Oraisons funèbres*, et qu'il avait vu dans l'éloge d'Anne de Gonzague ce qu'il a dit du songe miraculeux à la suite duquel cette princesse se convertit. Bossuet, qui regardait une conversion comme le plus grand de tous les miracles, croyait que ce miracle peut être l'effet d'un songe envoyé de Dieu. Il croyait, de plus, comme tous les chrétiens, que tout est possible à quiconque a la foi, même de transporter les montagnes, même de ressusciter les morts. M. Chambolle peut ouvrir les Méditations sur l'Evangile. Voici quelles conclusions Bossuet tirait de ces « pieuses légendes du Christia-

» nisme : » « Dieu s'est réservé le pouvoir suprême de » détacher les effets qu'il voudra des causes qu'il leur a » données dans l'ordre commun et de reproduire ces ou- » vrages extraordinaires que nous appelons des miracles, » selon qu'il plaira à sa sagesse de les dispenser. » « On » passe sa vie, ajoute-t-il, dans des miracles continuels » qu'on ne remarque même pas. » Et si M. Chambolle, néanmoins, persiste à dire que Bossuet aurait traité de mensonge, de jonglerie, d'imposture ridicule un fait comme celui de Rimini, attesté par plusieurs évêques, par tout un clergé, par tout un peuple, nous nous contentons de répondre que M. Chambolle ne jouit pas de son bon sens.

M. Chambolle ignore sans doute que Bossuet a figuré comme témoin dans le procès de canonisation de saint Vincent de Paul, et qu'à ce titre il a attesté, par conséquent encouragé des miracles « comme ceux devant lesquels l'*Univers* s'ébahit. » Il a fait plus : il a attesté et glorifié d'autres miracles dont il n'avait pas été témoin. M. Chambolle a-t-il entendu parler de saint François de Paule? C'était un homme qui s'enlevait dans les airs, qui passait à travers les flammes sans en ressentir les atteintes, qui traversait la mer sur son manteau. Cela est sans doute aussi étonnant que le prodige de Rimini. Bossuet, « un des hommes les plus pieux, et qui n'avait pas fait divorce avec le sens commun, » a écrit et prononcé sans la moindre vergogne deux panégyriques de saint François de Paule. On y lit certains passages qui s'adressent tout particulièrement à M. Chambolle. Nous citons :

« Ce n'est pas en cette seule rencontre que Dieu a fait connaître à son serviteur qu'il écoutait ses désirs. Tous les peuples où il a passé

ont ressenti mille et mille fois les effets considérables de ses prières; et quatre de nos rois, successivement, lui ont rendu ce glorieux témoignage, que, dans leurs affaires très importantes, ils n'avaient point trouvé de secours plus prompts, ni de protection plus assurée. Presque toutes les créatures ont senti cette puissance si peu limitée que Dieu lui donnait sur ses biens; et je vous raconterais avec joie les miracles presque infinis que Dieu faisait par son ministère, non-seulement dans les grands besoins, mais encore, s'il se peut dire, sans nécessité, n'était que ce détail serait ennuyeux et apporterait peu de fruit. Mais comme de tels miracles, qui se font particulièrement hors des grands besoins, sont le sujet le plus ordinaire de la raillerie des incrédules, il faut qu'à l'occasion du grand saint François je tâche aujourd'hui de leur apprendre, par une doctrine solide, à parler plus révéremment des œuvres de Dieu. Voici donc ce que j'ai vu dans les Saintes Lettres, touchant ces sortes de miracles.

« Je trouve deux raisons principales pour lesquelles Dieu étend son bras à ses opérations miraculeuses : la première, c'est pour montrer sa grandeur et convaincre les hommes de sa puissance; la seconde, pour faire voir sa bonté, et combien il est indulgent à ses serviteurs. Or, je remarque cette différence dans ces deux espèces de miracles, que, lorsque Dieu veut faire un miracle pour montrer seulement sa toute-puissance, il choisit les occasions extraordinaires. Mais quand il veut faire encore sentir sa bonté, il ne néglige pas les occasions les plus communes! Cela vient de la différence de ces deux divins attributs. La toute-puissance semble surmonter de plus grands obstacles, la bonté descend à des soins plus particuliers. L'Ecriture nous le fait voir en deux chapitres consécutifs du quatrième livre des Rois. Elisée guérit Naaman le lépreux, capitaine général de la milice du roi de Syrie et chef des armées de tout son royaume. Voilà une occasion extraordinaire, où Dieu veut montrer son pouvoir aux nations infidèles : « Qu'il vienne à moi, dit » Elisée, qu'il sache qu'Israël n'est point sans prophète. » Mais, au chapitre suivant, comme les enfants des prophètes travaillaient sur le bord d'un fleuve, l'un d'eux laisse tomber sa cognée dans l'eau, et aussitôt crie à Elisée : « Hélas, cette cognée n'est pas à moi, je l'avais empruntée. » Et encore qu'une rencontre si peu importante semblât ne mériter pas un miracle, néanmoins Dieu, qui se plaît à faire connaître qu'il aime la simplicité de ses serviteurs et prévient leurs désirs dans les moindres choses, fit nager miraculeusement ce fer dans les

eaux, au commandement d'Elisée, et le rendit à celui qui l'avait perdu. Et d'où vient cela, Chrétiens, si ce n'est que notre grand Dieu, qui n'est pas moins bon que puissant, nous montrant sa toute-puissance dans les entreprises éclatantes, veut bien aussi, quand il lui plaît, montrer dans les moindres la facilité incroyable avec laquelle il s'abandonne à ses serviteurs, pour justifier cette parole : *Omnia mea tua sunt!* »

Voilà ce que dit Bossuet dans le premier panégyrique; voici comment il parle dans le second :

« Certes, je ne m'étonne pas qu'il (saint François) ait tant de fois passé au milieu des flammes sans en avoir été offensé, ni de ce que, domptant la fureur de ce terrible détroit de Sicile, fameux par tant de naufrages, il ait trouvé sur son seul manteau l'assurance que les plus adroits nautonniers ne pouvaient trouver dans leurs grands navires. »

Nous ne pouvons pas craindre de fatiguer M. Chambolle en lui faisant entendre Bossuet; nous lui offrirons donc encore ce petit morceau, pris au hasard entre mille, où il s'élève contre l'*imbécillité* (c'est son nom) des incrédules, qui veulent raisonner de Dieu.

« Mais, hommes doctes et curieux, si vous voulez discuter la religion, apportez-y du moins et la gravité et le poids que la matière demande. Ne faites point les plaisants mal à propos dans des choses si sérieuses et si vénérables. Ces importantes questions ne se décident pas par vos demi-mots et par vos branlements de tête, par ces fines railleries que vous nous vantez et par ce dédaigneux sourire. Pour Dieu, comme disait cet ami de Job, ne pensez pas être les seuls hommes, et que toute la sagesse soit dans votre esprit, dont vous nous vantez la délicatesse. Vous qui voulez pénétrer les secrets de Dieu, venez en présence, développez les énigmes de la nature; choisissez ou ce qui est loin, ou ce qui est près, ou ce qui est à vos pieds, ou ce qui est bien haut suspendu sur vos têtes. Quoi! partout votre raison demeure arrêtée! Partout elle gauchit, ou elle s'égare, ou elle succombe! Cependant vous ne voulez pas que la foi vous prescrive ce qu'il faut croire. Aveugle, chagrin et dédaigneux, vous ne voulez pas qu'on vous guide et qu'on vous donne la main. Pauvre voyageur égaré et présomptueux,

qui croyez savoir le chemin, qui vous refusez la conduite, que voulez-vous qu'on vous fasse? Quoi! voulez-vous donc qu'on vous laisse errer? Mais vous vous irez engager dans des détours infinis, dans quelque chemin perdu; vous vous jetterez dans quelque précipice. Voulez-vous qu'on vous fasse entendre clairement les vérités divines? Mais considérez-vous où vous êtes et en quelle basse région du monde vous avez été relégués? Voyez cette nuit profonde, ces ténèbres épaisses qui vous environnent, la faiblesse, l'imbécillité, l'ignorance de votre raison. Concevez que ce n'est pas ici la région de l'intelligence. Pourquoi donc ne voulez-vous pas que, en attendant que Dieu se montre à découvert ce qu'il est, la foi vienne à votre secours et vous apprenne du moins ce qu'il en faut croire. »

(Sermon pour le deuxième dimanche de l'Avent.)

Nous connaissons notre Bossuet, et nous aurions d'autres pièces à faire passer sous les yeux de M. Chambolle. Nous pourrions lui dire, par exemple, ce que Bossuet pensait de ceux qui répandent des livres semblables aux primes que l'*Ordre* donne à ses abonnés. On voit là comment l'évêque de Meaux entend la polémique; mais c'est assez pour un jour. Et déjà M. Chambolle commence à trouver que Bossuet n'était qu'un petit esprit.

M. Chambolle nous fait, en terminant, un compliment dont nous le remercions de tout notre cœur : Un de « nos propres amis, » qui est aussi des siens, ce qui nous étonne, lui aurait dit que les rédacteurs de l'*Univers* se considèrent, et le disent eux-mêmes, comme l'*élément grossier du catholicisme*. Nous n'oserions pas nous vanter à ce point! Cependant, si l'élément grossier du catholicisme se compose de ceux qui acceptent et vénèrent toutes les lois de l'Eglise, qui ne rougissent d'aucun de ses dogmes, qui ne pactisent avec aucun de ses ennemis, qui lui ont voué toute leur vie et toute leur âme, et qui foulent aux pieds toute la tiède et pusillanime sagesse de

la politique et du respect humain, certainement, nous en sommes!... Et nous avouons qu'à nos yeux cet élément-là, cet élément grossier, c'est le bon.

IV.

A PROPOS DU PIÉMONT.

12 août 1850.

I. Le *Journal des Débats* et l'*Ordre* brodent l'un et l'autre un thème qui semble leur avoir été expédié de Turin. Ils rapportent les dits héroïques de M. de Santa-Rosa sur son lit de mort, font la même peinture éloquente des douleurs de la famille de ce ministre et de la dureté fanatique du prêtre qui lui refuse l'absolution; ils déclament à peu près dans les mêmes termes contre l'archevêque de Turin, et terminent tous deux en déclarant que, cependant, le grand coupable n'est pas l'archevêque, mais le Pape. Pie IX a ordonné, Mgr Fransoni n'a fait qu'obéir. Seulement, le *Journal des Débats* profite de l'occasion pour reprocher au Pape d'avoir, en d'autres temps, « contribué au déchaînement de l'esprit révolutionnaire. » L'*Ordre* se contente de lever vers le ciel ses mains innocentes et de s'écrier : « Ainsi, l'impulsion » viendrait de Rome! Le Pape soutiendrait hautement

» l'archevêque en *révolte ouverte* et entretiendrait dans » le Piémont un éternel et *inviolable* foyer de rébellion ! » Véritablement, M. Chambolle est bien décourageant! Nous avons pris, non pas une fois, mais vingt fois, et jusqu'à fatiguer nos lecteurs autant que nous-mêmes, la peine de lui expliquer la question; nous avons mis sous ses yeux toutes les pièces du procès; nous lui avons cité les exemples analogues qui abondent dans l'histoire de l'Eglise; nous lui avons prouvé, avec la dernière évidence, que l'archevêque de Turin est dans son droit et ne fait que son devoir: l'*Ordre* n'a rien répondu à tout cela et n'avait rien à répondre; et voilà qu'un mois à peine après avoir si piteusement abandonné sa thèse, il la reprend, absolument comme s'il avait allégué quoi que ce soit pour la soutenir.

Nous nous bornons à répéter à l'*Ordre* que, lorsqu'il parle de la *révolte ouverte* de l'archevêque de Turin, il ignore absolument deux choses : 1° la cause même qui se débat dans le Piémont entre l'Eglise et l'Etat; 2° la nature éternelle des devoirs auxquels le Pape et l'archevêque ont obéi en cette occasion. Nous ajoutons que nous offrons toujours à M. Chambolle de lui démontrer que, s'il n'y avait pas eu toujours, depuis dix-huit siècles, des évêques et des Papes qui ont fait ce que font en ce moment Pie IX et Mgr Fransoni, il n'existerait pas de civilisation chrétienne en Europe, et que M. Chambolle, au lieu de fabriquer des lois à vingt-cinq francs par jour, serait réduit à vivre du poisson qu'il pêcherait dans la Seine et des lièvres qu'il chasserait dans le faubourg Montmartre.

En retour de ce service que nous lui rendrons quand il le désirera, M. Chambolle pourrait-il nous dire en

vertu de quelle loi divine ou humaine, ou simplement philosophique, il prétendrait obliger les ministres du culte catholique à donner l'absolution à qui la demande aux conditions que le pénitent y voudra mettre? Voudrait-il pousser l'obligeance jusqu'à nous dire quelle valeur il estime qu'une absolution ainsi obtenue aurait devant Dieu?

Il nous semble que si un prêtre ne pouvait pas refuser l'absolution à M. de Santa-Rosa, il n'y a aucun cas où l'absolution puisse être refusée à personne, du moins à personne d'assez puissant pour mettre en prison le prêtre réfractaire. Mais alors à quoi bon l'absolution, et pourquoi le pénitent qui peut forcer son curé à l'absoudre, ne s'absoudrait-il pas soi-même?

En Russie, les choses se passent à peu près selon les vœux de M. Chambolle. Un seigneur aurait le droit de faire périr sous le bâton un pope qui trouverait ses péchés trop gros ou les honoraires qu'il lui offre trop minces. Mais c'est la Russie, et c'est pour cela qu'en Russie il y encore des esclaves, des hommes qui sont possédés, battus et vendus par d'autres hommes. Dans les pays catholiques, les prêtres ne vendent pas l'absolution et ne se la laissent pas arracher par la menace. On peut calomnier, insulter, emprisonner et même tuer le prêtre; mais, quant à l'absolution, on la mérite, ou l'on s'en passe.

Voilà Mgr l'archevêque de Turin en prison, et ce résultat peut au moins consoler M. Chambolle et ses compères du *Journal des Débats*, qui nous semblent bien l'avoir pressenti et qui, probablement, n'ont pas écrit leurs articles d'aujourd'hui sans quelque intention de les justifier à l'avance. Mais qu'en espèrent-ils, et quel fruit comptent-ils en tirer? Nous avouons que nous serions

curieux de le savoir, et qu'ils nous étonneraient beaucoup s'ils pouvaient ou s'ils osaient nous le dire.

Il n'y a pas longtemps que M. Chambolle se vantait d'être le successeur et l'imitateur des anciens Parlements. Ce qui se pratique actuellement en Piémont est tout-à-fait dans le goût de ces illustres assemblées, et nous ne pouvons nous étonner que M. Chambolle applaudisse des deux mains. Sans avoir l'érudition du glorieux rédacteur en chef de l'*Ordre*, tout le monde sait que les Parlements faisaient saisir le Saint-Sacrement par quatre fusiliers, et qu'il était ainsi porté aux bons catholiques qui avaient rompu avec l'Eglise. Cependant M. Chambolle n'aurait besoin que de l'érudition de tout le monde pour savoir que l'Eglise n'en est pas morte et que les Parlements n'y ont pas survécu.

Le Piémont, son triste gouvernement et son triste roi marchent à leur perte. Ils en feront tant qu'ils s'attireront un de ces grands anathèmes sous lesquels ont succombé des nations plus fortes et des gouvernements mieux assis. On verra la justice de Dieu. Malheureusement pour les siccardiens de tout rang, cette foudre aveugle ceux qu'elle frappe! Nous verrons, quand les ministres de la vengeance apparaîtront, quelle sera l'attitude de ces légistes et de cette populace qui les aide si bien à traquer les prêtres, à dépouiller les religieux et à insulter les églises.

> Peuple lâche, en effet, et né pour l'esclavage!
> Hardi contre Dieu seul.....

Lequel d'entre eux alors montrera la vigueur de conviction et de courage de ce vieil archevêque, que leur meute insolente ne fait ni reculer ni faiblir?

14 août 1850.

II. L'*Ordre* nous avertit que nous voulons en vain l'instruire et que nos peines sont perdues. D'autres que nous le croiraient; mais nous nous piquons de persévérance · nous espérons encore que l'*Ordre* apprendra au moins à se taire, ce qui serait déjà un succès assez flatteur et dont il y a des exemples. Nous comptons aussi instruire le public, et c'est notre principal but.

L'*Ordre* voudrait aussi nous persuader de le traiter sérieusement. Cela dépend entièrement de lui. Qu'il parle avec respect de ce qui est respectable, et qu'il se fasse pardonner son extrême ignorance par beaucoup de modestie, nous aurons pour lui des égards, et au besoin de la commisération. Mais, s'il continue de patauger, nous continuerons de rire. Il criera en vain que nos plaisanteries sont « ridiculement déplacées. » Nous savons que toutes les plaisanteries qu'on dirige de son côté se placent fort bien.

Eh! mon Dieu! si l'on ne sifflait pas, si l'on n'avait pas cette ressource, que faudrait-il dire? Où trouver, par exemple, des paroles assez sévères pour faire justice d'un article comme celui que nous lisons dans l'*Ordre* ce matin même, toujours sur cette affaire de Turin? Personne n'ignore maintenant ce qui s'est passé, et M. Chambolle, quoique difficile à instruire, est là-dessus aussi instruit désormais que nous. Il y a des religieux chassés, pillés, un archevêque en prison, un journal forcé de suspendre ses publications, et tout cela sans motif, et tout cela en vertu d'un firman du Ministère, et tout cela dans

un pays qui se prétend *constitutionnel!* M. Chambolle trouve tout cela fort bien. Ceux que l'on chasse, ceux que l'on vole, ceux que l'on bâillonne et ceux que l'on met en prison, ceux-là seuls ont tort! Tout ce qu'on leur fait est juste, ils l'ont trop mérité, et M. Chambolle offre à leurs persécuteurs l'assurance de sa haute estime. Mais ce n'est rien encore. Par un trait qui surpasse tout ce que la cafardise libérale nous fait journellement admirer en ce genre, on engage très onctueusement « le sage » et énergique gouvernement du Piémont à éviter, dans » cette affaire, tout ce qui pourrait être présenté comme » un abus de la force! » Du reste, pas un mot qui donne seulement à entendre qu'il y ait eu le moindre abus. Contre un archevêque, contre l'Eglise, contre des catholiques, un gouvernement libéral ne saurait abuser; et si M. Chambolle, qui est timoré, trouve intérieurement qu'on a peut-être légèrement négligé les formes, il jette là-dessus un voile pieux.

Ces procédés sont commodes, et, lorsqu'on s'y résigne, il ne faut pas une habileté supérieure pour persuader à des lecteurs, d'ailleurs préparés de longue main, qu'on a parfaitement raison. Mais comment ose-t-on se regarder en face, comment ose-t-on se relire et réclamer contre d'honnêtes gens indignés, qui, devant tant de mauvaise foi, ne s'en prennent qu'à tant d'ignorance, et se contentent de siffler?

V.

SUR L'UNITÉ.

22 août 1850.

Nous avons lu dans l'*Ordre* une phrase que nous voulons noter, car elle fait infiniment d'honneur à M. Chambolle, qui s'en déclare expressément l'auteur. Si l'*Ordre* nous faisait lire plus souvent des articles, ou même tout simplement (nous ne sommes pas si difficiles qu'on le pense) des phrases de ce ton-là, nos polémiques prendraient tout de suite un autre caractère; l'ironie s'éloignerait de nos lèvres et nous raisonnerions, parce qu'il y aurait place pour le raisonnement.

Remarquant les divisions qui existent partout dans le pays, M. Chambolle y voit « un sujet de méditation, et *peut-être* de tristesse, mais point de sujet d'alarme, ni surtout de colère. » Nous n'aurions pas dit cela tout-à-fait de la même façon; ces divisions sont certainement fort tristes et fort alarmantes. Cependant il est certain qu'elles ne peuvent exciter la colère d'aucun esprit sérieux contre aucun homme actuellement vivant. Nous n'avons que des morts à maudire. M. Chambolle, personnellement, semble assez disposé à maudire les mêmes noms que nous. « Oui, poursuit-il, notre pays, ou plu-

» tôt, à vrai dire, le monde est divisé. Cela vient de » loin, et l'unité de croyances, que les révolutions reli- » gieuses et politiques ont détruite, quoi qu'on dise et » qu'on fasse, ne se rétablira pas en un jour; il y faudra » le secours du temps et la main de Dieu. »

Nous regrettons que M. Chambolle finisse là son article. Il tenait un filon que nous aimerions à lui voir creuser, et nous le pressons d'y revenir. Si, à ses yeux, la division est un grand mal, et l'unité de croyances un grand bien, — M. Chambolle doit à ses lecteurs et se doit à lui-même de rechercher au plus vite comment, par quelles voies, sur quel terrain nous reviendrons à l'unité.

La chose est difficile, nous le savons; il y faut du temps, il y faut la main de Dieu, et l'homme aussi a quelque chose à faire. Pour que Dieu le sauve, il faut que l'homme s'y emploie. Cela est vrai de la société comme de l'individu, et M. Chambolle ne récusera pas, sur ce chapitre, la parole de saint Augustin : Celui qui vous a créé sans vous, ne vous sauvera pas sans vous : *Qui te fecit sine te, non te salvabit sine te.* Si saint Augustin paraissait tenir de trop près au « parti clérical, » nous avons encore la sagesse des nations, qui dit fort justement : *Aide-toi, le Ciel t'aidera.* Dieu ne nous ramènera pas à l'unité, sans un effort de notre part.

Or, qu'est-ce que le retour à l'unité, sinon le retour à la vérité? On pourrait défier les siècles et Dieu lui-même de nous unir autrement que dans le vrai. Ce défi serait simplement absurde, puisque ce serait défier Dieu de faire l'œuvre du démon.

Il y a une vérité, et il n'y en a qu'une. L'expérience le démontre, d'accord avec la raison. Le monde n'est divisé que pour être tombé depuis quelques siècles dans

l'aberration et dans le malheur de croire à l'existence de plusieurs vérités.

Cette vérité unique, cette vérité nécessaire à l'homme, indispensable aux sociétés, cette vérité de Dieu, en un mot, où la trouverons-nous?

M. Chambolle accorde bien que nous n'avons pas à étudier longuement les différents prophètes de ce temps-ci, M. Cousin, M. Pierre Leroux, M. Cabet, M. Considérant, M. Louis Blanc, M. Proudhon, pour savoir lequel nous apporte la vérité. Aucun d'eux ne s'annonce capable de réunir la France et le monde.

Trouverons-nous ce que nous cherchons en remontant un peu plus haut? Le lien des esprits et des cœurs est-il sorti irrésistible et indestructible des mains de Luther et de tous ceux qui, à son exemple et contre lui, ont doté le monde moderne de ce que l'on appelle la *liberté de penser*? M. Chambolle éprouverait non-seulement une vraie difficulté, mais encore une très forte et très honorable répugnance à soutenir cette thèse; car, en ce cas, l'unité de croyances, loin de lui paraître un bien à implorer de la bonté céleste, lui paraîtrait le plus grand des maux; il féliciterait l'esprit humain d'en être délivré.

Où est-elle donc, la vérité qui peut nous réunir? où est-elle, et qui l'a connue?

M. Chambolle va peut-être s'écrier que nous ne lui proposons rien de nouveau; mais nous le prions de remarquer combien, de son propre aveu, les *nouveautés* sont peu solides, peu séduisantes et même peu nouvelles.

La vérité, c'est le Christianisme; et quand nous disons le Christianisme, comme il y en a malheureusement plusieurs, M. Chambolle sait bien duquel nous voulons

parler. Ce n'est pas celui qui règne à Moscou, ni celui qui règne à Genève, ni celui qui règne à Berlin, ni celui qui règne à Londres : c'est celui qui régnait dans tous ces lieux-là avant que l'esprit de division ne vînt morceler en sectes ennemies le grand corps catholique et détruire cette merveilleuse unité dont M. Chambolle confesse assez l'excellence en invoquant la main de Dieu pour la rétablir.

Si M. Chambolle était tenté de nous répondre qu'il ne regrette pas du tout l'avénement de la liberté de penser, et que le Catholicisme n'est nullement, à ses yeux, l'unique terrain de l'unité de croyances, nous le supplierions d'y réfléchir. Il y a là un « sujet de méditation » très digne d'occuper ses vacances législatives.

Vouloir chercher la vérité en dehors du Catholicisme, ou un terrain de réunion en dehors de la vérité, c'est le labeur de tous ceux qui veulent faire de l'ordre avec du désordre. M. Chambolle nous a dit une parole trop vraie pour pouvoir demeurer dans la foule déraisonnable et obstinée des chasseurs du merle blanc. Il arriverait bientôt à conclure, ou contre ses assertions, que le Catholicisme est le lieu de l'unité, ou contre sa conscience, que l'unité des croyances serait une plaie sociale à laquelle nous devons préférer, quoi qu'il arrive, la permanence et l'éternité de nos divisions.

Avant de le croire résigné à cette conclusion, nous voulons l'entendre de sa bouche, bien nette et bien articulée.

Nous voulons que, jetant un coup-d'œil à la manière de Bossuet sur l'histoire de la civilisation européenne, il nous montre que cette civilisation ne s'est pas formée par l'affirmation unanime de la doctrine catholique, et n'est

pas entrée en travail de dissolution depuis qu'elle a écouté les *protestations* hérétiques.

Il y eut un temps où la France n'était qu'une famille et l'Europe qu'un grand empire. Dans la famille, tous les enfants, quels que fussent leurs dissentiments, reconnaissaient le même père, obéissaient à la même loi, suivaient le même drapeau, et chacun y possédait en paix sa part petite ou grande du sol commun. Dans l'empire, il n'y avait également qu'un chef, et ce chef était le *Roi des rois*. En signe de dépendance envers lui et d'union entre eux, tous les chefs particuliers des grandes subdivisions de cet empire, lieutenants du Roi suprême, portaient sur leur front le symbole de sa toute-puissance, et la croix couronnait toutes les couronnes. La croix, entendez-bien! la croix de Dieu fait homme et mort du dernier supplice pour tous les hommes, pour les racheter tous; pour les délivrer tous de l'esclavage de l'homme et de l'esclavage du péché; la croix du Sauveur Jésus qui, nous enseignant à prier Dieu, nous a dit de l'appeler NOTRE PÈRE! — Et certes, les socialistes auront le temps de barbouiller d'imbéciles syllabes les murs de nos édifices, avant de trouver rien qui parle de liberté, d'égalité et de fraternité, comme cette croix qui brillait sur les diadèmes.

Ce n'était pas un signe vain. La croix avait fait son œuvre et l'agrandissait chaque jour. Graduellement l'Europe arrivait aux mêmes habitudes, aux mêmes mœurs, à la même politique, et, grâce à l'universalité de la langue française, elle parlait la même langue. Si l'esprit de conquête n'était pas étouffé, l'esprit des conquérants du moins s'était singulièrement adouci; l'on avait vu Louis XIV et même Frédéric se comporter autrement

qu'Attila et même que Guillaume-le-Bâtard. On dépossédait le prince, on ne dépossédait plus le sujet. Qui avait amené une modification si favorable à l'humanité? Nous connaissons des gens qui disent : C'est la philosophie. Rousseau dit : C'est le Christianisme! « Nos gouvernements modernes doivent incontestablement au Christianisme leur plus solide autorité et leurs révolutions moins fréquentes : il les a rendus eux-mêmes moins sanguinaires; cela se prouve par le fait, en les comparant aux gouvernements anciens. » Et Montesquieu : « Nous devons au Christianisme, et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne saurait assez reconnaître. » Ce que, pour le remarquer en passant, Rousseau et Montesquieu n'auraient jamais eu l'occasion d'écrire, s'ils ne s'étaient pas trouvé de tout temps, comme aujourd'hui à Rome et à Turin, des papes et des évêques pour résister aux réactions païennes des puissances temporelles et pour empêcher le Christianisme de devenir ou l'Arianisme, ou le Protestantisme, ou le Gallicanisme, ou le Siccardinisme.

Mais, pendant que l'Eglise catholique, quoique notablement affaiblie par la défection du XVI^e^ siècle, donnait cette preuve politique de la vérité de ses doctrines, son empire, depuis longtemps ouvertement combattu par des doctrines contraires, était enfin miné et allait crouler. La Révolution, fille de la philosophie, fille elle-même du protestantisme, éclata. Du premier coup elle mit la division et le feu dans l'Europe; la civilisation recula d'un bond jusqu'à la barbarie. Le sang et les têtes coupées furent les principaux dons offerts à la Raison, déesse de la liberté et de la fraternité universelles. En même temps

que la guerre civile multipliait les meurtres sur le sol de la patrie, la politique des chefs du mouvement prenait à tâche de raviver les haines de peuple à peuple et de souffler dans chaque pays cette féroce aversion de l'étranger, l'un des caractères les plus rudes de la vieille Rome, où le mot étranger était synonyme d'ennemi.

Nous ferions injure à M. Chambolle si nous le soupçonnions ou de ne pas reconnaître en tout ceci les conséquences du protestantisme, ou de les reconnaître et de les vouloir pousser jusqu'au bout. A moins donc qu'il ne nous déclare formellement le contraire, nous croyons qu'il désire sincèrement voir la France et l'Europe revenir à l'unité de croyances; — et nous allons lui indiquer tout de suite un moyen d'y travailler honorablement et efficacement.

Il y a parmi les rédacteurs de l'*Ordre* un plaisant qui feint de se promener en Suisse et qui, sous le pseudonyme de Bias, publie des impressions de voyages où il cherche à imiter Voltaire, sans même atteindre jusqu'au compère Matthieu. Cela consiste en narrations dialoguées sur différents points de religion et d'histoire. Ils sont trois principaux interlocuteurs : un Anglais, sir John, moulé sur les Anglais raisonneurs des romans du XVIII^e^ siècle, esprit fort, n'ayant aucune religion positive, mais ayant toutes les vertus et doué d'une dialectique invincible; miss Arabelle, anglicane tolérante; et maître Bias, qui fait semblant d'être catholique. Ces trois personnages causent des choses qu'ils voient et font causer les gens qu'ils rencontrent. S'ils rencontrent un catholique, c'est un imbécile, infailliblement : sir John l'écrase, miss Arabelle le prend en pitié, Bias le moque, et voilà un chapitre pour l'*Ordre*. En somme, ce sont des lieux

communs de philosophisme et de libéralisme, arrosés d'une érudition de 1825. Bias doit avoir servi sous le colonel Touquet. Le mal est que tout cela s'adresse à une classe intellectuelle totalement incapable d'en soupçonner le danger et l'ineptie. Mais M. Chambolle peut y veiller et va voir qu'il doit le faire.

Grand apôtre de la tolérance, l'aimable Bias n'admet aucune vérité religieuse. Il estime que le Catholicisme et le Protestantisme se valent bien. Comme tous ceux qui font ce partage équitable entre Rome et Genève, il ne manque pas de trouver que Rome a toujours tort et Genève toujours raison. Chemin faisant donc, il réhabilite les protestants et extermine les catholiques. Les catholiques sont idiots, les catholiques sont intolérants, les catholiques sont féroces. Voilà les impressions de notre homme au milieu de la Suisse, perdue de discordes civiles depuis l'avénement du protestantisme; telle est son équité en présence des protestants devenus radicaux et faisant ployer sous leur joug sauvage les cantons catholiques écrasés. Il y ajoute, à propos des dogmes catholiques, cent fleurettes compilées dans Pigault-Lebrun.

Puisque M. Chambolle prie Dieu de nous rendre l'unité des croyances, il admet sans doute que ces grossièretés sottes ne peuvent nous y acheminer, et il prendra soin d'en purger son journal.

Discuter une croyance religieuse, c'est déjà beaucoup, surtout lorsqu'on l'ignore; mais l'insulter, quel intérêt moral et politique y trouve-t-on?

Si l'appétit des abonnés de l'*Ordre*, démembrement de l'ancien troupeau du *Siècle*, exige des ragoûts de ce genre, il faut laisser à d'autres le soin de les assouvir. Un publiciste sérieux ne peut pas permettre que, sous

prétexte d'achalander son journal, des plaisants d'un ordre très inférieur y viennent ridiculiser ce qu'il estime, lui, digne de tous les respects.

Dans le même numéro où M. Chambolle regrette avec tant de bon sens l'ancienne unité des croyances, son collaborateur Bias fait un éloge pompeux de Zwingle. Quoi! dit sir John à un pauvre diable de catholique, vous damnez ce grand homme? « Un homme qui aime mieux » mourir que de se confesser et que d'invoquer les Saints » avait *de respectables scrupules* sur la confession et le » *culte des images* (?). Et quand on donne sa vie pour ses » convictions, et que ces convictions, d'ailleurs, n'ont » rien de contraire à la morale universelle, il est douteux, » Monsieur, que pour cela on aille en enfer. »

Que M. Chambolle examine où ce papotage va. Si Zwingle, moine débauché et curé apostat, était un grand homme, et si c'est par « d'honorables scrupules » qu'il a allumé la guerre dans sa patrie, nous demandons ce que l'on peut reprocher aux socialistes? Les plus coupables d'entre eux le sont certainement beaucoup moins que le curé d'Einsiedlen. Et ceux qui sont morts sur les barricades de Juin ont droit à tous les hommages des rédacteurs de l'*Ordre;* car « ils ont donné leur vie pour leurs » convictions. » Placez donc dans vos bureaux, en lieu d'honneur, le portrait de ce Larroque, rédacteur du *Père Duchesne*, qui périt sous les balles intolérantes des fanatiques défenseurs de la famille et de la propriété! faites un pèlerinage à Belle-Ile-en-Mer, pour y vénérer les pontons où les transportés ont expié ce qu'on appelle leur crime!

Et il ne faut pas équivoquer; il ne faut pas dire que ces malheureux avaient des convictions contraires à la

morale universelle. Premièrement, on risquerait de ne les troubler que fort peu par cette raison-là ; et ensuite, dans la bouche d'un apologiste de Zwingle et de Luther, qu'est-ce que c'est que la morale universelle ? Nous défions le galant Bias de nous le dire, et surtout de nous montrer que Zwingle n'y a pas manqué.

Encore une fois, M. Chambolle fera bien de censurer les écritures de M. Bias et de ne plus permettre que ce plaisant contredise l'excellent instinct qui le fait soupirer après l'unité.

Si les protestants ont eu raison, les socialistes ont raison ; il n'y a de vérité ni en religion ni en politique ; — et quand M. Chambolle demande l'unité, il demande ce qu'il ignore, ou ce qu'il ne voudrait pas obtenir.

VI.

SUR LE RESPECT DE LA LOI.

18 novembre 1850.

Lorsqu'il n'y a pas de grosse affaire qui l'occupe exclusivement et consécutivement, comme la « question Neumayer, » par exemple, ou l'imbroglio créé par

M. Yon, l'*Ordre* s'échappe volontiers en lamentations semi-poétiques sur les vaines passions de la folle humanité. Dans ces moments élégiaques, il remarque ordinairement que tout irait bien si tout le monde s'entendait; mais, dit-il, on ne veut pas s'entendre, et, qui plus est, on ne peut pas s'entendre : donc on ne s'entend pas, et il faudrait qu'on s'entendît. Cette situation difficile l'engage à chercher des issues qu'il excelle à ne pas trouver. Aujourd'hui, néanmoins, plus heureux que de coutume, il a mis la main sur un *vasistas*. Ce vasistas, c'est, suivant lui, le respect dû à la loi. Voici comme il s'en explique :

« Chacun n'a d'idolâtrie que pour sa propre chimère : à ceux-ci il faut un homme, à ceux-là un nom. Les uns veulent l'empire exclusif de la tradition; les autres en réclament la répudiation absolue. Et les discussions s'éternisent ainsi, sans faire un pas vers une conciliation nécessaire, jusqu'à ce qu'elles éclatent en luttes armées. *Eh! mes chers concitoyens*, il n'est que trop évident, après plus de soixante ans de disputes, que vous ne vous mettrez pas d'accord dès demain sur ce que chaque parti appelle ses *principes!* Tâchez donc, si vous détestez comme deux fléaux l'anarchie et l'arbitraire, de vous entendre au moins une bonne fois sur le respect qui est dû à *la loi*, tant qu'elle existe, et sur la nécessité de la réformer légalement quand elle est vicieuse, au lieu de procéder incessamment par les coups d'Etat et les révolutions. »

On ne saurait mieux faire preuve d'un esprit modéré et d'un bon cœur; mais l'*Ordre*, malgré le soin avec lequel il considère la difficulté, ne la voit pas tout entière. C'est bientôt dit d'abandonner les principes pour se soumettre à la loi. Mais par quel procédé pense-t-il qu'on en peut arriver là? Eh! *mon cher concitoyen*, vous n'y songez pas! Le respect dû à la loi, c'est un principe qui ne sera observé qu'autant qu'on aura restauré et observé tous les autres.

VII.

SUR LE RESPECT DU DIMANCHE.

20 décembre 1850.

L'*Ordre* produit aujourd'hui avec emphase, contre le rapport de M. de Montalembert, un article signé de l'empereur Napoléon. Ce n'est pas une trouvaille; et, sans vouloir faire à l'*Ordre* un compliment outré, nous lui déclarons qu'il est de force à combattre la célébration du dimanche par des arguments plus adroits et plus plausibles. L'article de l'empereur Napoléon ne ferait pas honneur à M. Chambolle.

Ce document est une note en réponse au rapport de M. Portalis, qui demandait précisément ce que M. de Montalembert ne propose pas, quoiqu'on l'en accuse avec un aplomb voisin de l'impudence. M. Portalis voulait des mesures coercitives, une pénalité contre les violateurs du repos dominical. Napoléon le réfute par des bouffées de philosophisme qui font pitié, et par un étalage d'érudition qui prête à rire. On y remarque les traits suivants :

« *Les saints Pères mêmes* ne prescrivent le repos du dimanche qu'aux hommes qui ont assez d'aisance ou qui sont dans le cas de mettre assez d'économie dans leur travail de la semaine pour pouvoir passer le dimanche sans travailler. — Dieu a fait aux hommes une obligation du travail, puisqu'il n'a pas permis qu'aucun des fruits de la terre leur fût

accordé sans travail. Il a voulu qu'ils travaillassent chaque jour, puisqu'il leur a donné des besoins qui renaissent tous les jours. — Il faut distinguer, dans ce qui est prescrit par le clergé, les lois véritablement religieuses et les obligations qui n'ont été imaginées que dans la vue d'étendre l'autorité des ministres du culte. — Le clergé, pour étendre son autorité, a voulu qu'un chrétien ne pût, sans sa permission, travailler le dimanche. — Ces pratiques étaient superstitieuses et plus faites pour nuire à la véritable religion que pour la servir. N'est-ce pas Bossuet qui disait : *Mangez un bœuf, et soyez chrétien?* L'observance du maigre le vendredi et celle du repos le dimanche ne sont que des règles secondaires et très insignifiantes. — Il ne faut pas raisonner, mais il faut se moquer des prêtres qui demandent de tels réglements. — Puisqu'on invoque l'autorité sur cette matière, il faut donc qu'elle soit compétente. Je suis l'autorité, et je donne à *mes peuples*, et *pour toujours*, la permission de ne point interrompre leur travail. Plus ils travailleront, moins il y aura de vices, etc. »

Ces lignes sont datées de 1807, époque où Napoléon se montrait fort orgueilleux et avait, humainement, quelque raison de l'être. Néanmoins, M. Portalis, homme grave, instruit et religieux, dut, en les lisant, pousser un profond soupir, et penser qu'il manquait au moderne Charlemagne beaucoup de choses encore pour ressembler à « son illustre prédécesseur. » Il dut aussi prévoir qu'un temps viendrait bientôt où *les peuples* de S. M. l'Empereur et Roi, en retour de la permission qu'il leur accordait si gracieusement et *pour toujours* de violer un commandement de Dieu, finiraient par lui accorder le congé qu'il obtint en effet de leur fidélité, quelques années plus tard. L'*Ordre*, qui est aussi en ce moment l'autorité et qui se dispose à procéder comme l'empereur Napoléon, devrait ne pas perdre de vue ce dénouement. Il représente un parti très glorieux et très considérable, mais qui pourtant n'est pas notablement plus fort que ne l'était Napoléon en 1807.

Nous ferons une autre remarque. Napoléon exprimait ses mépris pour les *réglements des prêtres* avec une extravagance que l'*Ordre* ne se permettrait certainement pas; mais il le faisait en tête-à-tête. Ce qu'il disait à son ministre confidentiellement, l'*Ordre* le publie avec une imprudence qu'à son tour Napoléon ne se serait point permise et n'aurait point tolérée. Il trouvait du bon dans la religion. « Ce qui touche essentiellement aux com-» mandements de l'Église, dit-il dans cette même note, » c'est de ne pas nuire à l'ordre social, c'est de ne pas » faire de mal à son prochain, c'est de ne pas abuser de » sa liberté. » Voilà pour le public, et ce qu'il faut qu'on lui prêche, et tout cela se résume en un mot : Au nom de Dieu, obéissez à Sa Majesté l'Empereur et Roi! L'*Ordre*, de son côté, crie à tue-tête : Respectez la morale et la religion, c'est-à-dire : Au nom de Dieu, n'attentez pas aux droits et priviléges de la propriété! Mais incontinent l'Empereur ajoute tout bas : Quant à nous, moquons-nous des prêtres! Et l'*Ordre*, incontinent aussi, mais de toute sa force, crie : Moquons-nous des prêtres! Pour une telle incartade, l'Empereur eût mis M. Chambolle à Vincennes, comme corrupteur de « ses peuples. »

Du reste, dans ces sornettes impériales que l'*Ordre* nous répète avec la simplicité indiscrète d'un confident de comédie, nous ne voyons pas ce qui se rapporte à la question, et quel argument on y trouve contre la loi proposée. Le *Siècle*, le *National*, le *Journal des Débats*, l'*Ordre* lui-même et les autres, ne consentiront-ils jamais à nous citer les articles du projet qui « obligent les agents de la force publique à parcourir les villes et les campagnes, » afin de contraindre à l'oisiveté l'homme qui a besoin de travailler le dimanche pour gagner son pain?

Où sont les sbires, les prisons, les cachots que Napoléon, ce scrupuleux défenseur des libertés publiques et des droits de la conscience, s'indignait de voir dans les propositions de M. Portalis?

Il n'échappe à Napoléon, dans tout ce document frivole, qu'une parole de bon sens et parfaitement vraie; la voici : LA LOI RELIGIEUSE, dit-il, VEUT QUE TOUS LES CATHOLIQUES AILLENT TOUS LES DIMANCHES A LA MESSE. Eh bien! à quoi tend le projet? Uniquement à ce que tous les catholiques qui voudront aller à la messe, comme l'exige la loi religieuse, y puissent aller. C'est cette liberté de conscience, et pas autre chose, que le projet prétend leur garantir; et ce que l'on y signale de plus n'y est pas. La discussion ne se soutient que par une perpétuelle imposture.

« Si je devais me mêler de ces objets, ajoute Napoléon, » je serais plutôt disposé à ordonner que le dimanche, » passé l'heure des offices, les boutiques fussent ouvertes » et les ouvriers rendus à leur travail. » Donc, il voulait qu'au moins pendant les offices on fermât les boutiques et les ateliers, et sans doute aussi les cabarets, pour l'inviolabilité desquels il n'éprouverait probablement pas aujourd'hui les respects que réclament les alliés rouges de l'*Ordre* et du *Journal des Débats*. Est-ce là que nous en sommes? Et le projet de loi même va-t-il si loin?

Ainsi, le document produit par l'*Ordre* ne dit qu'un mot qui soit bien dans la question, et ce mot est précisément contre la thèse que l'*Ordre* soutient. Napoléon, tout Napoléon qu'il est et tout maître qu'il se dise de *ses peuples*, reconnaît aux catholiques le droit d'aller à la messe, droit que l'*Ordre* refuse de leur garantir par un respect scrupuleux de la liberté des juifs, des mahomé-

tans, des guèbres, des bouddhistes et des libres penseurs, laquelle, au reste, n'en est nullement gênée.

Ce qui résulte de la production de ce document, c'est tout simplement que l'*Ordre* n'a pas la main heureuse à choisir ses autorités : elles servent fort mal la gloire des auteurs qu'il cite, et elles desservent fort bien la cause qu'il défend. Nous lui conseillons de n'employer que ses propres armes et de ne consulter que son génie. C'est là qu'il puisera des arguments capables de déconcerter toute logique. Et ces arguments auront, en outre, l'avantage très précieux, pour lui comme pour nous, de n'attacher aux choses imprudentes qu'il pourra dire que l'importance qui s'attache naturellement à ce qu'il dit.

RÉPONSE A M. OZANAM.

2 juillet 1850.

Nous avons l'autre jour enlevé Bossuet à M. Chambolle; nous sommes dans la triste nécessité de lui offrir une compensation. Ce publiciste cherche des catholiques qui ne prennent garde ni à sa politique ni à son entrepôt de romans, qui ne lui parlent ni des miracles, ni de l'Inquisition, ni des libertés de l'Eglise, ni de rien qui l'irrite : nous tenons son fait. Un de nos amis, mais qui ne nous aime pas, qui partage au fond toutes nos idées, mais qui blâme tous nos discours, nous signifie publiquement sa séparation. C'est M. Ozanam. On ne dira pas que nous faisons à M. Chambolle un cadeau sans valeur.

M. Ozanam est un savant et un écrivain du plus rare mérite, un chrétien excellent, bienveillant pour tout le monde, sauf pour nous, et à qui tout le monde a toujours

témoigné beaucoup de bienveillance, sans excepter nous. Renfermé dans ses études, il publie à de trop longs intervalles des livres où la critique ne saurait reprendre que l'abondance et la masse des perfections. Chacun les loue, nous les célébrons, l'Institut les couronne, et l'on n'en parle plus, tant ils se tiennent loin de toutes les préoccupations actuelles. Souvent nous l'avons regretté. Quel dommage que tant d'ardeur au travail, tant de science et de beau style ne soient pas mieux employés, c'est-à-dire employés aux pressantes nécessités de l'Eglise, au combat direct contre les erreurs, les sophismes, les mensonges qui nous tuent! Tels étaient nos regrets; nous les gardions pour nous. Nous ne voulions pas embarrasser un ami en le conviant inutilement à des luttes que nous trouvons si nécessaire et si glorieux de soutenir. Assurés de sa vocation pacifique, nous l'avons placé sur un siége d'honneur, parmi nos sages, affligés de n'en pouvoir tirer meilleur parti.

Malheureusement M. Ozanam n'a pas imité notre réserve. Chose bizarre! Ce pacifique, des lèvres duquel jamais parole militante n'est sortie contre un incrédule militant, il aime à nous guerroyer! Il ne veut pas même rester neutre; il tourne contre nous le bec aiguisé de sa plume, dont il n'emploie que la barbe, et la barbe la plus moëlleuse, lorsqu'il s'occupe par hasard de ceux que nous combattons et qu'il devrait combattre comme nous. Quand la polémique est le plus animée entre nous et les adversaires de l'Eglise, notre ami M. Ozanam n'y manque pas : il paraît à la fenêtre de son cabinet et nous condamne aussi fortement que le permet la douceur naturelle de sa voix et de son caractère. Nous lui répondrons cette fois; d'autant qu'il vient de passer un peu la mesure,

en faisant remonter jusqu'à M. de Maistre les torts qu'il nous attribue. Nous voulons bien qu'on nous désapprouve; nous ne permettrons jamais ni qu'on jette le plus léger blâme sur un nom qui commande la reconnaissance et le respect de tous les catholiques, ni que, sous prétexte de douceur et de charité, on formule des théories dont le résultat serait tout simplement le triomphe de la sottise et du mensonge.

M. Ozanam a résumé lui-même dans le *Correspondant* ses griefs contre nous. C'est la conclusion fort peu motivée d'un article d'ailleurs très innocent sur un innocent volume de poésie. Nous sommes convaincus que cette conclusion n'a passé dans le *Correspondant* que par une inadvertance du rédacteur en chef. M. Lenormant n'accuse certainement pas M. de Maistre d'avoir fait entrer la polémique religieuse dans une mauvaise voie; il suit lui-même cette voie d'un pas trop ferme et trop courageux, et il mérite ainsi sa part des reproches que nous adresse M. Ozanam. Nous citons :

« Nous devons à M. de Francheville une dernière louange. Parmi ceux qui, de nos jours, avec la même sincérité, ont voulu servir Dieu par la parole ou par la plume, deux écoles se sont formées. L'une, se donnant pour chef M. de Maistre, et *encore échauffée, à son insu, du souffle de M. de Lamennais*, se propose, non de réconcilier, mais d'*humilier* la raison humaine : elle aime, elle cherche, elle *érige en articles de foi les thèses les plus contestables, pourvu* qu'elles soient *impopulaires, pourvu* qu'elles froissent l'esprit moderne; au lieu de toucher les incroyants, elle ne réussit qu'à irriter les passions des croyants, à *compromettre* la majesté du catholicisme, à faire la joie des protestants et des rationalistes. L'autre école, inaugurée par le *Génie du Christianisme*, longtemps soutenue par les noms de Châteaubriand et de Ballanche, a cru plus sage de travailler à rétablir l'antique alliance de la raison et de la foi; de traiter avec douceur les esprits égarés, les cœurs éteints; de chercher au fond de leurs cendres la moindre étincelle qui

peut servir à rallumer le flambeau ; de montrer enfin la religion souverainement vraie. M. de Francheville avait à se décider entre ces deux partis, entre la poésie *de la colère* et celle de l'amour. Il a bien choisi, et il a pour lui ce témoignage de saint François de Sales : « qu'on prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec un tonneau de vinaigre. »

Il y a une première chose que nous sommes obligés de dire à M. Ozanam : c'est que tout son talent et tous ses services sont trop courts pour lui donner le droit de faire si sommairement la leçon à M. de Maistre et même à nous. En ce qui concerne M. de Maistre, de la part d'un écrivain, c'est de la présomption ; de la part d'un catholique, c'est de l'ingratitude. En ce qui nous concerne, il faudrait au moins discuter. Où M. Ozanam a-t-il vu que nous tenions quelque chose de M. de Lamennais? Ce n'est pas sa charité qui lui dicte cette parole. N'y a-t-il eu que le souffle de M. de Lamennais pour animer tant de cœurs qui n'ont jamais silencieusement ni froidement souffert les attaques, l'impudence et les succès des ennemis de l'Eglise? M. Ozanam connaît l'histoire ; il aurait pu, sans manquer aux égards qu'il doit à la vérité et peut-être aussi à nous-mêmes, trouver plus près ou plus loin une autre source de nos inspirations et d'autres maîtres de nos doctrines. Nous nous étonnerions qu'un ancien rédacteur de l'*Ère nouvelle*, et qui sait à quelle distance nous nous sommes tenus de ce journal, nous pût sincèrement croire si voisins de M. de Lamennais. M. Ozanam cède à une vieille et mauvaise habitude. Déjà, bien avant la révolution de Février, dans le feu de nos querelles avec l'Université, quand M. Ozanam était sur la route du professorat et nous sur celle de la prison, mettant à nous combattre une chaleur qu'il aurait dû, suivant nous,

mettre à nous soutenir, il nous avait menacés du sort de M. de Lamennais. Ce qui s'est passé depuis devrait l'avoir rassuré (1).

Nous ne pensons pas, on le devine bien, à réfuter le reproche d'ériger en *articles de foi les thèses les plus contestables, pourvu qu'elles soient impopulaires*, de *froisser l'esprit moderne*, d'*irriter les passions des croyants*, au lieu de *toucher les incroyants*. Ce sont de purs *chambollismes;* nous les avons déjà lus, nous les lirons toujours dans l'*Ordre*. Nous ne mettrons pas le savant professeur dans l'embarras de nous apprendre quelles sont ces thèses *les plus contestables* que nous érigeons en articles de foi. Nous ne lui demanderons pas ce que c'est que l'*esprit moderne*, en quoi nous froissons cet esprit dans ses sentiments religieux, s'il en a ; en quoi ses sentiments religieux méritent qu'on les ménage. Nous ne lui demanderons pas s'il y a des vérités dans la foi ou des vérités dans l'histoire qu'il faille s'abstenir de défendre, par la raison qu'elles sont *impopulaires*, ni s'il connaît quelque part une vérité quelconque qui ne soit pas, de manière ou d'autre, frappée d'impopularité. Nous ne lui poserons aucune de ces questions, mais nous l'engageons à se les faire. L'ancien rédacteur de l'*Ère nouvelle* verra s'il peut les résoudre d'une façon qui le contente.

Comment M. Ozanam a-t-il perdu si tôt le salutaire souvenir de l'*Ère nouvelle*? Certes, les talents ne manquaient pas dans ce journal, où lui-même était à peine des premiers. Nous ne savons pas si l'on marchait « à la » lueur des flambeaux allumés par Châteaubriand et

(1) Voyez t. IIe, *Du Zèle et de la Modération*.

» Ballanche. » L'un et l'autre en ont allumé plusieurs qui ont jeté moins de flamme que de fumée. Mais enfin, l'entreprise était de réconcilier la raison et la foi, de toucher les incroyants, de traiter avec douceur les esprits égarés, excepté bien entendu les esprits égarés de l'*Univers*. On fuyait par-dessus tout les thèses impopulaires : ce n'est pas là, certes! qu'on eût défendu la sainte Inquisition, ni la possibilité des miracles; on coulait même, si nous avons bonne mémoire, sur la liberté d'enseignement. Voilà le miel; qui a vu les mouches? Quel profit a-t-on tiré de tant de ménagements que nous voulons croire douloureux, de tant de condescendances que nous voulons nommer héroïques? On a obtenu quelques éloges, bien chiches, des protestants et des phalanstériens; mais de cœurs éteints rallumés, mais d'esprits prévenus éclairés, mais de retours et de conversions; mais de mouches prises, enfin, point de nouvelles! On avait beau faire : pour vouloir plaire de tous côtés, on ne parvenait qu'à déplaire partout; on était trop philosophe pour les catholiques, trop catholique pour les philosophes. Finalement, on est mort peu regretté. Triste histoire du plus bel essai de l'école de l'amour!

Et rien ne s'explique mieux. Tous les essais de ce genre sont pour le moins inutiles. Plaise à Dieu, dans sa miséricorde pour les hommes qui se laissent prendre à les tenter, de leur donner toujours un échec aussi notoire et aussi prompt! Car plus leur entreprise se prolonge, plus ils taisent, déguisent et sacrifient la vérité, plus ils s'engagent et plus ils entraînent avec eux les esprits dans les sentiers suspects que croisent à tous moments les chemins de l'erreur. Ces rationalistes, ces protestants après

qui vous courez, ils rient de nous voir prier les saints, honorer la puissance de la Vierge et croire les miracles, même ceux qui osent éclater en plein XIX^e^ siècle, en plein règne de M. Chambolle. Nous les amusons beaucoup, ils nous méprisent; d'accord! Quel crédit voyez-vous qu'ils vous donnent? Ils vous louent, mais de quoi? de vos silences et de vos reniements. Ce n'est pas la religion que vous leur rendez aimable, ce sont vos personnes; et la peur de cesser d'être aimables finit par vous ôter le courage d'être vrais. Il faut l'être pourtant, et vous ne lirez point que c'est une mauvaise tactique quand vous savez que c'est un devoir. Il faut avancer et soutenir les *articles de foi* les plus absurdes, les plus impopulaires et les plus révoltants pour tout cet orgueil et toute cette imbécillité. Il faut leur faire *avaler*, suivant leur expression, la chute, le péché originel, l'incarnation, la rédemption, le sacrifice éternel du Dieu fait homme, les sacrements, la divine mission, le divin pouvoir de l'Eglise et son infaillibilité; il faut leur faire avaler l'éternel enfer. Sur tout cela et sur tout le reste vous n'avez rien à leur rabattre; vous n'êtes chrétiens qu'autant que vous le confessez, ils ne sont chrétiens et sauvés qu'autant qu'ils l'admettent. Quel bien leur faites-vous et à vous-mêmes en leur donnant à penser que peut-être vous n'y croyez pas? C'est un beau service que vous leur aurez rendu, lorsqu'ils pourront dire de vous: Voilà d'aimables gens! ils ne font point de brochures sur les prétendus droits de l'Eglise, comme l'évêque de Langres; ils ne sont point crédules, comme leur ignorant clergé; ils ne défendent pas l'Inquisition, comme l'*Univers;* ils ne soutiennent point des thèses historiques irritantes, comme Lenormant; on peut s'entendre avec eux : ce sont de bons

chrétiens, qui rêvèrent la liberté de penser et qui nient l'enfer!

Nous disons que vous les abusez sur leurs plus graves intérêts et que vous les trompez sur vos convictions les plus profondes. Pourquoi? C'est ce que nous vous laissons chercher. Peut-être que si nous voulions, à notre tour, user du droit que vous prenez de fouiller dans nos consciences, le secret de vos dispositions conciliantes ne nous échapperait pas. Brisons là. Que chacun se souvienne seulement qu'il est homme, et que si quelque ardeur de sang, un goût trop humain pour les combats et le péril peut se mêler à l'ardeur du zèle, trop de goût pour les louanges du monde et trop d'inclination au repos peuvent inspirer les conseils de la modération.

Ce qui égare M. Ozanam, et en général tous les apôtres de la douceur, c'est une confusion que nous leur voyons perpétuellement faire entre le devoir particulier de l'homme et le devoir plus large et tout autre du chrétien, considéré comme défenseur et comme propagateur de la loi de Dieu. L'homme doit être doux, humble, conciliant; il ne saurait l'être trop, il ne saurait l'être assez. Le chrétien a une parole à prononcer qu'il ne peut pas céler; il a un poste à défendre qu'il ne peut pas livrer. Malheur à celui qui craint le nombre et la force des ennemis, et qui déserte plutôt que d'exposer à leurs outrages sa fortune, son nom et sa mémoire! Nous voyons dans la vie des saints tous les exemples possibles de la vertu et de la sagesse chrétiennes; nous n'en voyons aucun qui nous conseille cet abandon de la vérité. Etaient-ils donc des furieux, des amateurs insensés du paradoxe et du bruit, ces saints docteurs qui, de tout temps, ont froissé l'*esprit moderne* par tant de *thèses impopulaires*, et si fortement

excité les *passions des croyants*, et si violemment irrité la rage des incroyants? L'école « de l'amour » raie-t-elle de ses diptyques et renvoie-t-elle à l'école « de la colère » tous ces amis de Dieu que le monde n'a pas aimés, et qui ont été battus, moqués, emprisonnés, lapidés, quoiqu'ils fussent les plus doux des hommes? La liste en est longue, depuis les prophètes de l'ancienne loi jusqu'à l'évêque de Genève et à l'archevêque de Turin, que l'on vient d'y inscrire. Ces deux derniers vivent parmi nous et nous les connaissons; par eux, nous pouvons juger de tous les autres. Quel catholique osera dire qu'ils ont manqué de patience et de douceur? Ils ont pourtant froissé « l'esprit moderne; » ils ont été frappés, chassés, maudits, et M. Chambolle est offensé parce que le Pape se permet d'honorer ces révoltés et ces fanatiques. Que dites-vous pour les défendre? Les condamnerez-vous aussi, les abandonnerez-vous, ou, quand vous devez baiser leurs chaînes, vous contenterez-vous de murmurer en leur faveur de misérables et insultantes excuses? Si vous ne faites que cela, c'est peu de chose; si vous faites plus, « l'esprit moderne » s'irrite et vous accuse de leur crime.

Nous ne voulons pas pousser plus loin une discussion que le nom de M. Ozanam nous rend très pénible. Nous souhaitons de la terminer ici pour toujours. Qui l'incline à nous harceler des conseils de sa sagesse accommodante? Nous tolérons parfaitement qu'il soit jeune, savant, éloquent, et qu'il emploie tous ces dons à gagner des couronnes académiques; nous supportons avec déplaisir, mais avec patience et silencieusement, le culte trop exclusif qu'il rend aux Muses; nous ne l'invitons pas à défendre dans nos rangs les vérités impopulaires. Il

pourrait, à son tour, tolérer que nous ne l'imitions point, et garder avec nous aussi, puisque nous le voulons bien, cette paix qu'il est si jaloux d'entretenir avec tout le monde. Sommes-nous moins ses frères, après tout, que ce grand ramas de politiques, de philosophes et de lettrés incrédules qu'il compte ramener à Dieu par la vertu de ses éloges ou par l'énergie de son silence (1)?

(1) La thèse de M. Ozanam a été reprise dans le *Correspondant* par M. Albert de Broglie et par d'autres. Voyez, t. 1er, les chapitres intitulés : *De la Polémique religieuse*, *l'Esprit moderne*, etc.

L'ÈRE DES CÉSARS,

Par M. ROMIEU.

---

5 novembre 1850.

Le monde politique est plein d'optimistes effarés, qui veulent absolument qu'on se rassure. Ils crient que l'on s'effraie à tort, que la société est très solide, que la France a fait, en 1789, des conquêtes précieuses, impérissables, et qui sauveront tout. Le temps présent offre des difficultés assez graves; mais, disent-ils, cela finira; tout s'arrange; ayons seulement soin de ne pas trop réagir contre l'esprit moderne. Ils ont fabriqué, pour se tranquilliser, un syllogisme qu'ils développent tous les jours en cent pages, et que voici, réduit à sa plus simple expression : Par des causes maintenant connues et néces-

saires, nous sommes soumis à des tremblements de terre périodiques; les secousses sont de plus en plus fortes; la dernière a lézardé les murs, mais n'a brisé après tout qu'un peu de vaisselle : DONC, celle qui va suivre ne renversera pas la maison.

La maison, leur chère maison, c'est le régime constitutionnel tel que nous l'avons mené sous Louis-Philippe; tel, faute de mieux, que nous le menons aujourd'hui, avec tribunes, journaux, scrutins, Université, tout cet ensemble de choses qu'on appelle la LIBERTÉ DE PENSER et qui met le pouvoir dans les mains des lettrés et des avocats.

Aux logiciens qui trouvent ce régime trop beau pour que la France y renonce, et qui expriment comme on vient de l'entendre la douce espérance de le voir durer, M. Romieu répond que la maison est déjà par terre, qu'on ne la relèvera pas. « LÀ, dit-il, où l'autorité » publique a pour bases la discussion et le suffrage, il » arrive nécessairement un jour où, les compétiteurs » commandant des armées, les élections se font sur le » champ de bataille. » Naturellement, quand l'élection est ainsi faite, le compétiteur qui l'emporte n'expose pas aux chances du scrutin le don que lui a fait l'épée. Ce que la force a conquis, la force seule peut le ravir.

M. Romieu pense que le jour de la force est arrivé. Il le démontre avec une rare vigueur, au moyen d'un parallèle entre le monde romain à l'époque des premiers Césars et la situation actuelle de notre pays.

Entre les deux situations, il y a une différence que nous essaierons de mettre en lumière. Mais cette différence que M. Romieu n'a point aperçue, ses contradicteurs constitutionnels et républicains paraissent inca-

pables de la comprendre. Aussi ne lui répondent-ils rien qui soutienne un moment le choc de son argumentation. Il sonne à leurs oreilles le glas du parlementarisme ; il leur annonce le règne du sabre, la domination de la force, qu'il appelle audacieusement une idée plus haute que toutes leurs idées ; il caractérise par des traits frappants la fureur des appétits, la misère des esprits et des cœurs, la ridicule inanité des institutions que cette vide et vaine puissance de la langue et de la plume se flatterait d'opposer au rude bon sens de l'épée. Plein de sarcasmes, méprisant et dur, mais sincère, son livre, jusque-là irréfutable, n'est pas une gageure ni un paradoxe, encore moins une manœuvre de parti : c'est le tableau d'une société en décadence. L'imagination n'y a point de part, sauf dans le style, auquel elle communique beaucoup de vie et d'éclat ; car l'imagination dans le style n'est que le vif sentiment de la vérité. Ces précipices et ces abîmes sur lesquels il arrête notre vue ; ces impraticables fondrières qui ferment la route par où nos pauvres conducteurs prétendent passer ; cette fange des mœurs, où la civilisation se noie avec une persévérance imbécile, tout cela est d'après nature et d'un pinceau de maître. Les conservateurs voltairiens et libres penseurs qui nous ont engagés dans cette terre promise, les républicains qui nous y veulent embourber de plus en plus, peuvent crier au pessimisme : c'est peine perdue ; la page est ineffaçable.

Rien n'est plus misérable que ce régime établi par et pour la présomption et l'orgueil, à l'aide des mensonges les plus exorbitants dont on ait jamais leurré la crédulité publique. M. Chambolle, illustre tenant du parlementarisme, et l'un des plus déterminés parmi ceux qui pensent

que tout s'arrange, écrivait dernièrement, dans une polémique contre les légitimistes : *Le règne des fictions est passé!* Nous ne lui demandons que d'être de son avis, et nous serons d'accord. Où trouvera-t-il une *fiction* plus forte et plus folle que celle sur laquelle le régime constitutionnel repose, et qui investit du pouvoir souverain quelques privilégiés du hasard, parlant, écrivant, légiférant, gouvernant au hasard? Quelle fiction plus forte et plus folle que le procédé employé pour dégager le vœu de la majorité? Quelle fiction plus forte et plus folle que celle qui fait de ce vœu le conseil même de la sagesse, qui lui attribue la majesté d'une loi, qui veut que la minorité s'y soumette et soit contente! « Quand chacun » assiste à la discussion, dit M. Romieu, quand chacun » écoute l'injure à ce texte qui doit être une loi; quand » chacun s'émeut et se persuade à sa manière, selon ses » goûts d'orateurs ou de journaux; quand l'issue à cette » querelle organisée est un coup de dé sorti d'une urne » où les absents, les indifférents, les attardés, n'ont pu » faire leur jeu, quel pieux respect voulez-vous attendre » de la nation pour ce produit imprévu que vous nommez » LOI?... Les hommes ont des respects de deux sortes : » pour ce qui est saint et pour ce qui est fort. L'élément » saint n'existe plus en ce siècle; l'élément fort est de » tous les temps, et lui seul peut rétablir l'autre. » M. Chambolle a raison plus qu'il ne croit, et, véritablement, le règne de la fiction est passé!

Après avoir, à son point de vue, établi que le temps épuisé où nous vivons n'a plus en lui ni sève vivifiante ni sève créatrice, M. Romieu conclut que tout à l'heure la force va prendre exclusivement la direction d'une société qui a besoin premièrement qu'on la délivre du

soin de se gouverner. Mais, en dépit de son besoin, cette société n'aura pas la joie d'instituer un pouvoir stable et définitif, sous lequel elle pourrait jouir encore de quelque liberté politique. Le XIXe siècle ne verra rien fonder de durable. Il ne fera pas un roi, il ne fera pas un empereur, il ne fera pas un dictateur civil : le maître qui va s'élever sera un soldat : on le connaîtra à l'issue de la prochaine bataille, et c'est alors aussi, alors seulement qu'il se connaîtra lui-même, appelé par le caprice de la victoire. Il ne sera pas le fondateur d'une dynastie; il ne sera que le premier « d'une succession de maîtres nés du moment, durables autant que leur fortune le voudra, impuissants à fonder, mais prompts à s'établir. » C'est, ajoute M. Romieu, ce que je nomme les Césars. On voit par là que M. Romieu ne plaide pas, comme on l'a répété, la cause du détenteur actuel du pouvoir. Les projets d'empire lui paraissent aussi chimériques que tous ceux auxquels s'accrochent les diverses fractions du parti constitutionnel, et il a raison de dire qu'il ne flatte aucun espoir et qu'il affirme l'inconnu.

Cet inconnu, nous ne le contestons point. Nous n'avons à donner aucune espérance aux fiers ennemis de la *fiction monarchique* qui comptent bien faire durer pour eux la *fiction constitutionnelle*. Il est évident que la force aura son règne; il est probable que ce règne sera long.

Mais M. Romieu assigne au *Césarisme* des siècles de vie; des siècles durant lesquels la force, sans cesse ravivée par l'avénement de chaque nouveau César, sera l'unique loi du monde.

Voilà où nous croyons qu'il se méprend sur la nature de la force et sur le fonds même de la société. Cette société s'est paganisée, elle sera punie; mais elle a été

chrétienne, elle l'est encore : elle se sauvera, par la force d'abord, ensuite malgré la force.

Élevé par l'Université sous la Restauration, M. Romieu revient des antipodes du christianisme; il l'avoue, et nous pouvons le dire sans l'offenser, car c'est là que nous avons longtemps vécu nous-même à côté de lui. Il n'a pas eu encore assez le temps ni peut-être la volonté d'étudier la divine vertu de ces croyances dont il déplore éloquemment la perte, mais qu'il croit trop perdues. Nous ne lui dirons pas qu'elles peuvent renaître; elles n'ont pu mourir, elles vivent, et jamais elles ne laisseront reprendre à la force brutale le suprême et universel empire dont elles l'ont pour jamais dépossédée.

Le *Césarisme* pourrait durer des siècles, sans doute, et devenir le dernier mot de l'humanité, si les Césars n'avaient à dompter que l'*idée* formulée par la raison humaine et soutenue par la faconde des avocats. Mais, s'il en était ainsi, ce ne serait pas la fin du constitutionnalisme que nous verrions, ce ne serait pas la fin de la civilisation actuelle que verraient nos neveux; ce serait **la fin de la civilisation chrétienne dans le monde entier, ce serait la dépopulation de toute la terre.**

Livrée à elle-même, la force tend à se diviniser, et quand elle a franchi ce degré, de brutale elle devient féroce et stupide; mais là, elle trouve devant elle quelque chose de plus sérieux à vaincre que des orateurs et des lettrés, et même que des soldats : elle trouve des martyrs. Alors, de deux choses l'une : ou la force à son tour est domptée, et domptée promptement par la foi en Dieu, qui refuse de plier les genoux devant l'homme; ou, par un jugement de la Providence, le sang des martyrs demeure infécond, et le glaive devient un fétiche qu'on

adore. Dans ce cas, ce n'est plus une civilisation qui se transforme, c'est un peuple qui périt matériellement.

Otez le christianisme de l'histoire des Césars romains : le monde n'eût pas moins vu tomber et l'empire et les dieux de Rome ; les dieux, peut-être, un peu plus tard, l'empire très certainement beaucoup plus tôt. Les chrétiens n'abattaient que les temples et les idoles ; mais, au milieu des convulsions de la décadence, s'il y avait quelque part un élément d'ordre et de conservation politique, il était en eux. Lorsque Byzance, se détachant de la Papauté, se détacha en effet du christianisme, dont elle ne conserva que la forme avilie, que fit la force? que lui vit-on créer? Elle ne parvint qu'à détruire, et se détruisit honteusement elle-même. Ce reste abject de la dignité, ou pour mieux dire de la divinité de la force, alla se perdre comme un ruisseau de fange dans l'immonde océan de l'islamisme. Et ce royaume de l'Islam, lui-même, le plus vaste peut-être où la force se soit jouée jamais, qu'est-il devenu? qu'a-t-il créé? La force pourtant régnait là sans partage. Elle n'avait pas à vaincre, comme à Constantinople, la résistance de quelques martyrs ; elle ne trouvait même pas sur son chemin, à défaut de martyrs, des lettrés et des jurisconsultes. L'islamisme périt. Voilà tout à l'heure Stamboul resserrée comme l'était Byzance. Bientôt un nouveau dépositaire de la force humaine y entrera, probablement pour y commencer à son tour sa période de décadence, et pour prouver une fois de plus que la force ne vit pas par elle-même, qu'elle est non-seulement stérile, mais stérilisante ; qu'elle frappe d'infécondité tout ce qui ne lui résiste pas ; qu'elle est un instrument de Dieu pour détruire, et qui ensuite se rouille et se dissout.

Si nous devions tomber sous le régime de la force pure et déifiée, ce ne serait pas pour quelques siècles, ce serait pour toujours. Nous ne croyons pas que la France, que le monde en soit là. Trop de feu chrétien vit encore sous la cendre dont les éruptions philosophiques et païennes du XVI^e^ et du XVIII^e^ siècle ont couvert l'Europe. Le christianisme a des ressources que le monde ignore. Il y a des hommes qui laisseront arriver César, qui ne l'outrageront pas, qui ne le combattront pas; mais qui ne lui obéiront pas, lorsque, pris du vertige de la force, il ne se contentera plus de régner et ordonnera qu'on l'adore. Au milieu des tribuns prosternés ou transformés en sicaires, ces hommes-là découvriront leur poitrine, s'il faut, pour consommer l'expiation, que le sang des martyrs se mêle à celui des suppliciés. Ils ne seront pas seuls. Le monde païen a pu supporter les empereurs, le monde musulman a pu supporter les califes; le monde catholique, le vrai monde chrétien est éternellement rebelle à cet esclavage. Lorsque le Fils de Dieu naquit sous Tibère, il apporta ici-bas la liberté. La force ne fut pas détruite, car elle est nécessaire, mais elle fut bornée par le droit. Il y eut alors des âmes vraiment et à jamais libres, et un homme ne put pas devenir le possesseur, le dieu d'un autre homme, à moins que celui-ci ne le voulût par la plus lâche et la plus criminelle abdication de sa qualité d'enfant du Christ. C'est ce fier et indomptable sentiment de la dignité humaine qui, pendant que l'Orient infidèle s'affaissait sous la démence sophistique des empereurs ou sous le sabre des califes, relevait l'Occident et y créait la longue merveille du gouvernement monarchique, pour cette grande famille de peuples que l'on nommait la chrétienté.

Il est vrai, ce bel édifice est menacé, il penche visiblement vers sa ruine. L'hérésie y a introduit l'incrédulité, l'incrédulité y allume une guerre de destruction. Hélas! qui peut le nier? Mais, pour trouver un remède à ce mal, ce n'est point sur l'histoire des Césars qu'il faut jeter les yeux. Le *Césarisme*, la force, n'a pu sauver le monde païen, et ne nous sauvera pas. Le fer qui, dans la main du médecin, guérit, dans la main de l'insensé et du méchant tue. Qui empêchera que César ne soit un sophiste?

Nous sommes encore un peuple chrétien, nous ne pouvons pas ne point l'être : cherchons ailleurs que chez les païens des exemples et des leçons. Avant l'avénement du Christ, Dieu s'était réservé un peuple qu'il gouverna jusqu'au jour où il fit luire la vérité sur tout le genre humain. C'est là qu'il faut voir comment se rétablissent les sociétés ébranlées.

Les Juifs, depuis Moïse jusqu'à Hérode, changèrent plusieurs fois de gouvernement et passèrent par toutes les vicissitudes que peut subir une nation : ils eurent des révolutions violentes, des guerres de conquête, d'invasion, de dynastie, des guerres civiles et des guerres religieuses; des périodes de splendeur politique, commerciale, littéraire; des périodes d'effroyables calamités. A travers tous ces régimes, il y eut place souvent pour l'influence, pour le règne des libres penseurs. Il suffit d'ouvrir l'histoire sacrée, on voit que cette espèce abondait en Israël, même sous le roi David. Ils ne faisaient point de journaux, ni conservateurs, ni républicains; mais leur bouche était comme un sépulcre ouvert, *sepulcrum patens est guttur eorum;* voilà l'encrier démocratique et social! Il en sortait tout ce qui coule en-

core aujourd'hui de la même source : des attaques contre la religion, contre la famille, contre la propriété ; des pamphlets contre le Roi et contre le grand-prêtre ; des chansons de cabarets contre le *parti clérical* et contre les Jésuites : *Ceux qui boivent du vin m'ont mis dans leurs chansons.* Ils disaient en leur cœur : *Il n'y a point de Dieu*, et ils composaient des hymnes en l'honneur de Baal et du veau d'or. Couronnons-nous de roses, disaient-ils, et buvons et mangeons ; la vie n'a qu'un jour ! Et le Prophète, les considérant dans le présent et dans l'avenir, s'écriait : Ils ont détruit, Seigneur, ce que vous aviez si justement établi !

En effet, ils détruisaient la foi, et avec elle l'ordre social. Les hauts lieux, consacrés aux mystères de l'iniquité, étaient plus fréquentés que le temple. Mais, en même temps, la sédition éclatait dans les villes, et l'ennemi du dehors en ouvrait bientôt les portes qui n'étaient plus gardées par le Seigneur. Qui empêcha qu'Israël divisé ne disparût d'entre les peuples ? L'épée ? non, mais la pénitence. L'ennemi n'est pas vaincu, l'ordre n'est pas rétabli par un homme de guerre : l'homme de guerre dégénère bientôt en tyran, et l'on voit ainsi se dégrader même le sang de David. Pour sauver le peuple, il faut un homme de Dieu, qui, aussitôt après la victoire, et souvent comme prélude de la victoire, d'une main ferme restaure le temple et remet en vigueur la loi de Dieu. Voilà tout le secret politique des sauveurs d'Israël ; ils n'en ont jamais eu d'autre, et il n'y en a pas d'autre. La plupart de ces grands hommes n'ont pas accompli leur œuvre sainte sans entendre les remarques, les doléances, les menaces des hommes sages, des conservateurs, des gens du juste-milieu, qui leur disaient :

Prenez garde! la raison humaine a fait bien des progrès, le peuple n'est plus dans l'enfance, on ne croit plus à Jéhovah, *le règne des fictions est passé;* n'outragez pas l'*esprit moderne* en vous attaquant aux autels de Baal. L'homme de Dieu, l'homme fort laissait gémir ces parlementaires. Il arrachait les bosquets impudiques, il dispersait le clergé impur des idoles, il abattait les chaires de pestilence, et il allait ensuite au combat, sans compter ni sa troupe ni celle de l'ennemi. Alors, et tant que le même esprit animait les chefs du peuple, dans tout Israël chacun vivait en paix sous sa vigne et sous son figuier.

Nous aurons un autre destin peut-être, nous n'avons pas une autre voie de salut. Nous serons sauvés par la foi, non par la force; par une parole, non par une épée; par un saint, non par un héros. Voilà *l'inconnu* qu'à notre tour nous affirmons; et M. Romieu, s'il y veut réfléchir, avouera lui-même que cet inconnu, qui n'exclut pas le sien, mais qui le limite, se dégage pour ainsi dire visiblement du riche fond de la civilisation chrétienne. La force viendra châtier et détruire ce qui doit être châtié et détruit; elle ne croupira pas sur sa victoire. Autrement elle frapperait l'Occident d'une stérilité éternelle, et il faudrait croire à la fin prochaine des temps, ce qui est un mystère fermé aux regards de l'homme. Il ne faut pas dire que le monde est trop malade pour se rétablir promptement. Tout ce qui fait la force de l'esprit de désordre est organisé pour crouler en une heure, au choc d'une seule bataille. En quinze jours de règne l'esprit révolutionnaire peut anéantir tous les éléments de sa puissance; en quinze années de massacres, il n'aurait pas tué le christianisme et arraché de l'âme chrétienne la

notion du devoir. C'est plus qu'il ne faut pour user ou pour discipliner César et pour créer, avant un demi-siècle, quelque chose de nouveau et quelque chose de durable. Dieu seul connaît la forme que prendra le monde, et ce qui sera conservé et ce qui sera détruit. A cet égard, il est sage de n'en pas croire nos affections, pas plus que les aversions de nos ennemis. Le *veto* de telle ou de telle fraction du parti de l'ordre pèsera peu dans la balance où sont déjà nos destinées. Dieu enverra celui qui doit être envoyé, et il n'y a pas de sagesse politique aussi forte que l'humble prière de la pauvre femme et de l'enfant qui demande la paix. Mais ce qui est certain, c'est que Dieu donnera force à la foi, c'est qu'il relèvera le temple, — ou que le sabre de César, baigné de sang chrétien, ne sera bientôt qu'une poussière immonde sur la terre dépeuplée.

L'EMPIRE EST FAIT.

Je rassemble sous ce titre, fourni par M. Thiers, les observations de l'*Univers* sur les différents épisodes qui ont signalé la rapide décomposition du parti de l'ordre depuis sa victoire de tribune contre le suffrage universel, jusqu'à la révocation du général Changarnier, où la force matérielle lui fut ôtée par la politique à la fois prudente et résolue du Président. Cela tout seul ne fit pas l'Empire; il était inévitable, et il arrivait par toutes les voies; mais les habiletés de M. Thiers, qui se proposait tout autre chose, n'y ont pas médiocrement servi.

On trouvera, dans les appréciations qui vont suivre, bien des tâtonnements, bien des incertitudes, et même, en apparence du moins, quelques contradictions. Ces incertitudes et ces contradictions étaient celles de l'opinion elle-même, qui cherchait, qui luttait, qui voulait et qui ne voulait pas. Si tous ceux qui entreprenaient de la conduire avaient écrit et imprimé ce qu'ils ont dit, on en trouverait peu qui eussent quelque chose à reprocher aux journalistes. Du reste, je ne rassemble pas ces pages pour prouver que je ne me suis point trompé, à une époque où un seul homme semble avoir vu juste et bien su ce qu'il faisait. Je les rassemble, d'une part, pour faire connaître ces fluctuations de l'opinion, et de l'autre pour établir que la conscience des catholiques,

de ceux du moins que l'*Univers* représentait, ne s'est point égarée et n'a rien à se reprocher. Aucune obscurité ne nous a fait quitter la ligne du devoir, ne nous a fait perdre de vue l'intérêt souverain et durable de la civilisation, le besoin véritable de la société ; aucune illusion ne nous a empêché de mettre cet intérêt au-dessus de tout, de le rappeler toujours, de le défendre sans cesse. Ce n'est point nous qui avons fait l'Empire, et il ne nous coûte rien de dire que nous le redoutions, tout en le sentant arriver et tout en le préférant aux autres issues que la situation promettait.

L'*Univers* a souvent été signalé comme un partisan secret de *l'Elysée*, c'est ainsi que l'on désignait alors le parti personnel du Président. Il n'en est rien. Aucun des rédacteurs du journal n'étant membre de l'Assemblée ni d'aucune coterie politique, nous parlions des hommes et des partis sur leurs manifestations extérieures. Aucun de nous n'a jamais vu de près, n'a jamais en ce temps-là ni depuis entretenu Louis-Napoléon. Nous ne le connaissions que par ses actes, dont le dernier but nous échappait souvent, et par le langage des journaux qui parlaient officiellement pour lui, ce qui a pu nous abuser, attendu que parfois ces journaux se sont abusés eux-mêmes.

I.

ATTENTE D'UN COUP D'ÉTAT.

25 juillet 1850.

Que va faire le Président? Que va faire l'Assemblée? Aurons-nous des coups d'Etat? Voilà les questions que l'on s'adresse dans les rues, dans les salons, partout. Les provinciaux les posent dans toutes leurs lettres, et c'est à quoi doivent d'abord répondre les Parisiens qui débarquent des *trains de plaisir*. On croit aux coups d'Etat comme l'on croyait, il y a trois mois, à l'émeute; le coup d'Etat est pour le mois prochain, pour la semaine prochaine, pour cette semaine, pour demain, pour tout à l'heure.

La pauvre République et la pauvre Constitution, de quelque façon que l'on s'y prenne, ne peuvent persuader de leur durée. Ou ce sont les Rouges qui bientôt les vont

jeter à bas, ou ce sont les Blancs, ou ce sont d'autres; mais il y a toujours quelqu'un qui s'y prépare et qui va le faire incessamment. En vain le temps s'écoule sans amener d'aventures, en vain Rouges et Blancs font assaut de respect et de zèle pour la légalité : on voit toujours quelque lacet au cou de la République, on croit toujours qu'une main hardie et habile va serrer ce lacet, et que ce sera fini dans un instant. On ne cesse de croire à l'émeute que pour croire aux coups d'Etat; on ne cessera de croire aux coups d'Etat que pour croire à l'émeute. Ce qu'on ne veut pas croire absolument, c'est qu'une situation si précaire devienne définitive. Il n'y a guère que M. Marrast qui parle de la solidité de la Constitution; mais on y sent de l'amour-propre d'auteur.

Pour nous, si l'on veut savoir notre avis, nous avons cru à l'émeute beaucoup, nous avons cru aux coups d'Etat beaucoup, nous n'avons jamais cru à la Constitution. Lorsqu'au mois de novembre, par un temps de neige, M. Marrast lut ce papier au peuple français grelottant sur la place de la Concorde, on nous aurait étonné si l'on nous avait dit que l'objet tiendrait dix-huit mois. Il tiendra deux ans, peut-être davantage, et toutefois nous persistons à ne pas lui prédire l'immortalité, pas même l'immortalité des choses de ce temps-ci. Mais qui le déchirera? Une émeute? Non. Les princes de l'émeute ne briseront pas l'aimable licol des 25 francs, qui les retient dans le pâturage de la légalité. Un coup d'Etat? Peut-être! Mais ce sera un coup d'Etat d'une espèce particulière et non tel que les classiques l'imaginent. Ce coup d'Etat sera l'œuvre directe de ceux qui crient le plus en ce moment contre les coups d'Etat. Le principal intéressé se tiendra bien tranquille; il laissera faire.

Voici, suivant nos conjectures, ce qui arrivera, au plus tard l'an prochain :

L'an prochain, l'Assemblée, qui est condamnée à faire partout des mécontents, sera dépopularisée absolument, et plus que dépopularisée. Elle verra approcher l'heure de se représenter devant le suffrage universel, qu'elle a mutilé avec une précipitation aveugle; elle aura contre elle la presse irritée; elle devra répondre à tous les partis de tant de demi-mesures maladroites qui ont tout attaqué et qui n'ont rien vaincu; elle se trouvera désarmée, expirante, au seuil de l'avenir le plus inconnu et le plus redoutable. Que dira-t-elle aux révolutionnaires de toutes les écoles? Que dira-t-elle aux anti-révolutionnaires de toutes les nuances? Quel lien commun restera-t-il entre ces faibles fractions du parti de l'ordre, qui passent leur temps à se jouer et à se diviser? Ce sera une terreur universelle et une débâcle! On redoutera une insurrection générale des électeurs évincés, on sentira de toutes parts passer dans l'air le souffle précurseur des grandes émeutes, on craindra les coalitions et les trahisons; et, pour couper à tant de périls qui menaceront, non pas seulement les situations personnelles, mais la société même, on élèvera une digue avec ce qu'on aura sous la main. Quand le tocsin sonne, les constitutions sont muettes. Que le papier de M. Marrast y consente ou n'y consente pas, il faudra un pouvoir, on fera un pouvoir.

Orléanistes et légitimistes se trouveront d'accord cette fois; et, pour peu que l'homme qui sera là, l'homme dont on aura besoin, le nom, le bouclier, le tronc d'arbre sur la pente du précipice, pour peu que cette homme tienne à se venger des chiquenaudes qu'il reçoit et des vessies

qu'on lui donne par la figure, mon Dieu! on ne lui ménagera pas les satisfactions! Les principaux des deux partis, les plus fiers à le repousser, les plus ingénieux à le vexer, iront nu-pieds s'il le veut, la corde au cou s'il l'exige, lui demander pardon de leurs impertinences et lui offrir de renouveler le bail pour autant de termes et aux conditions qu'il lui plaira de fixer.

Depuis l'instant, si voisin de celui de leur soudaine fortune, où la profonde et ignominieuse ineptie des révolutionnaires fut visible à tous les yeux, nous avons prévu une continuation de l'ère philippienne; nous avons annoncé que la bourgeoisie, après avoir si largement fait ses foins sous la monarchie constitutionnelle, serait gratifiée d'un regain sous la République. Elle a ressaisi sans grande peine la prépondérance que quelques-uns des siens lui avaient enlevée par surprise en se faisant aider du peuple. L'heure approche où l'édifice détruit en février va se reconstruire. Les modifications y seront plus apparentes que réelles; et, indépendamment de la force qui leur manquerait pour s'y opposer, les révolutionnaires céderont au secret instinct qui les avertit d'y consentir. La révolution a toujours beaucoup mieux réussi chez nous par les lois que par les violences et par les échafauds. Ce n'est pas le Comité de salut public qui a détruit la France, c'est le code Napoléon. Pendant que l'Empereur conquérait des provinces dont il ne nous est rien resté, les révolutionnaires, répandus dans ses antichambres et dans ses conseils, faisaient des mœurs et des lois que nous avons conservées et qui ont miné par la base tous les principes sociaux. Durant la paix de la Restauration, les conspirations, les sociétés secrètes, les émeutes n'ont rien pu contre la sécurité de l'Etat, jus-

qu'au jour où la monarchie légitime fut renversée par une catastrophe que les habiles et les modérés du parti révolutionnaire avaient préparée quinze ans avec l'activité la plus légale et la plus constitutionnelle, sinon la plus honnête. Les dix-sept années de Louis-Philippe ont été dues beaucoup moins à la sagesse consommée de ce prince qu'aux tentatives républicaines qui ont troublé les commencements de son règne. Vaincue dans la rue, la révolution s'est réfugiée dans les bureaux, dans la presse, dans les Chambres, dans l'Université; elle a continué son œuvre dévastatrice, ne perdant rien de ses avantages acquis, en acquérant chaque jour de nouveaux; et elle nous a jetés d'un coup d'épaule en pleine république. Elle va recommencer la même tactique, et, selon toute apparence, avec le même succès, non plus au profit de la République, mais au profit du socialisme.

Le pouvoir quelconque qui va sortir de la crise où nous sommes, aura pour mission d'aplanir les voies au socialisme. Son action, tout à la fois mesquine et brutale, continuera de démoraliser les classes élevées et d'irriter parmi la multitude la passion du bien-être; les caractères s'aviliront de plus en plus; de plus en plus on cherchera dans la matière un remède à des maux qui sont dans l'esprit. Le nouveau pouvoir, pour se rendre populaire, appellera dans ses conseils les charlatans qui l'insultent aujourd'hui du fond de leur impuissance et de leur exil. Servis par un instinct qui ne les a jamais trompés, ceux-ci porteront la sape sous ce peu de débris des choses anciennes qui leur font encore obstacle; ils les déracineront doucement, légalement, et, quand le terrain sera déblayé, le char révolutionnaire reprendra sa route, en passant sur le corps des pygmées présomptueux qui se

seront vantés jusque-là de l'avoir engagé et retenu dans des voies pacifiques.

Nous rions de ces matamores trop sûrs de leur vertu, qui viennent protester pompeusement qu'on ne leur fera pas accepter un despotisme sans panaches et sans fanfares, un empire, comme ils disent, moins le génie et la gloire. On ne vous le fera pas accepter! Vous oubliez bien vite que vous aviez l'arme au poing et votre cheval de bataille entre les jambes, le jour où vous acceptâtes un ordre de choses qui se parait de la gloire de M. Marrast et du génie de M. Crémieux. Ne dites plus qu'il y a une chose qu'on ne vous fera pas accepter, de peur que, bientôt, vous n'alliez vous-mêmes chercher et de vos propres mains introniser précisément cette chose-là!

Tous tant que vous êtes, révolutionnaires, vos pères assurément ne valaient pas grand' chose; mais encore étaient-ils plus grands et plus fiers cent fois que vous. Oui, il est venu un homme, et ils ont été bien aises de le trouver, qui a fait passer son cheval sur l'amas de leurs constitutions; mais ce cheval, au moins, l'avait porté dans d'illustres batailles, et, avant de poser son sabot sur les récents parchemins de la République, il avait foulé l'Europe et franchi au galop les cadavres de dix armées. Vous autres, vous ferez litière de votre Constitution à un cheval civil, qui ne laissera sur elle, pour la consoler de cet outrage, aucune trace de sang et qui la maculera simplement d'un peu de boue, prise au sol de l'écurie. Après tout, qu'est-ce que cela vous fait? L'*idée* se tiendra sur ce cheval-là tout aussi bien que sur l'autre, et vous pouvez vous assurer qu'aucun principe révolutionnaire ne sera compromis, bien au contraire!

Vous vivrez assez longtemps pour en avoir la preuve.

Vous verrez cette malheureuse France, totalement avilie, nous devrions dire hébétée, descendre aux derniers sacrifices, pour avoir du moins une ombre de repos. Elle demandera un maître qui la défende de vous, et, ce maître, elle ne le trouvera pas : il trahira son attente et ne sera que votre fondé de pouvoirs. Mais, à force de vous servir, il vous servira trop. Vous croirez qu'il travaille pour vous, il ne travaillera que pour vos disciples, ceux dont vous avez peur ; ceux qui, vous repoussant du pied comme vous avez vous-mêmes repoussé vos maîtres, taxeront de lâcheté et d'apostasie vos derniers scrupules et mettront résolument au pillage la société que vous aurez achevé de démanteler. Ils feront table rase ; ce sera le dernier triomphe de la révolution et aussi sa première défaite.

En vain les sociétés se révoltent contre l'ordre divin : elles y rentrent par l'audace même de leurs transgressions ; Dieu emploie aux œuvres de sa justice les prodiges effrayants de l'insolence et de l'iniquité humaines, et les révolutions passent comme la charrue sur le champ plein d'ivraie qu'il veut ensemencer de nouveau.

II.

VOYAGE DU PRÉSIDENT.

18 août 1850.

Les bulletins du voyage du Président se suivent, plus réguliers, plus rapides et non moins sonores que d'autres bulletins qui, en d'autres temps, annonçaient d'autres victoires; car, pour les amis et même pour les ennemis de M. Louis Bonaparte, ce sont bien des victoires qu'il remporte, à la course des chevaux de poste et des locomotives. En général, il y en a une par relai ou par station. Quelquefois l'avantage est disputé; mais, le plus souvent, l'auguste voyageur (pouvons-nous dire auguste? nous anticipons peut-être de quelques jours) n'a qu'à se montrer. Les cœurs sont émus, les *vivat* retentissent, M. le maire prononce son discours, les jeunes filles présentent des fleurs, le bon peuple crie : *Vive Napoléon!* ou : *Vive le Président!* L'anarchie est vaincue.

Par-ci par-là, il faut déguster de petits désagréments. Dans les villes où tout sentiment patriotique n'est pas éteint, surtout dans celles où il se trouve des patriotes assez riches et assez généreux pour griser quelques douzaines d'hommes purs, la voiture de M. Bonaparte est habilement entourée. On grogne au discours de M. le

maire, on effraie les jeunes filles, et on crie : *Vive la République!* Alors le *National* triomphe, et le *Constitutionnel* avoue que l'esprit de désordre compte encore beaucoup de partisans.

C'est à Montbard, en Bourgogne, que le *National* a reçu les plus douces consolations. Il s'est trouvé là un homme, un héros, un capitaine de la garde nationale, qui a presque insulté le Président, et un homme du peuple « en blouse, » qui l'a insulté tout à fait. Le capitaine a serré la main du Président jusqu'à l'obliger de crier.... : Vive la République. A la bonne heure, c'est démocratique! Mais l'homme en blouse a fait mieux : il a montré le poing à l'élu du dix décembre; voilà le *nec plus ultra;* c'est social! Le *National* n'en est pas médiocrement fier. N'ouvrira-t-on pas une souscription, n'y aura-t-il pas quelque trique, quelque pipe, quelque chique d'honneur pour ces deux citoyens vertueux et mal élevés?

Une chose dont le *National* est encore bien content et qui relève ses espérances, c'est lorsqu'il pleut. Ah! dans ces moments-là, il ne sait plus s'il n'est pas un peu dévot, et il bénirait de bon cœur « le Grand-Etre » qui mouille le cortége des tyrans.

Mais les élyséens taquinent le *National* et lui gâtent sa joie. Ils font remarquer que la pluie ne peut ralentir l'empressement des populations; et ils demandent ce qu'ils ne sont pas en droit d'attendre d'un peuple qui se crotte pour les voir passer.

Le *National* pare faiblement cette botte.

Assurément, s'il ne s'agissait pas de la France, ou si l'on n'était pas Français, ce serait une plaisante chose que l'odyssée présidentielle, et la manière dont on la

raconte, et les commentaires qu'elle inspire de tous les côtés!

D'abord, personne absolument ne serait en état d'en démêler le vrai caractère et d'en apprécier le vrai résultat politique. Le Président est-il bien ou mal reçu? Rencontre-t-il de la sympathie ou de l'antipathie? Crie-t-on : *Vive Napoléon*, ou *Vive la République*? Tombe-t-il de la pluie ou fait-il beau temps? Impossible de le savoir au juste. Les élyséens ne parlent que d'acclamations et de transports populaires; ils ne voient que fraîches fillettes présentant de fraîches fleurs; ils nient la pluie, à moins qu'elle ne tombe à torrents. Les républicains n'entendent que le cri de : *Vive la République démocratique!* ils ne voient que manches de blouses et poings fermés; s'il tombe une goutte d'eau, ils attestent que c'est une averse et que l'eau monte jusqu'à l'essieu de la voiture. Les orléanistes, inquiets et jaloux, affirment que les cris sont mêlés, que les scènes sont froides; ils ne voient qu'une foule, là où les élyséens font grouiller des multitudes et où les républicains aperçoivent à peine quelques individus; le temps est incertain, il y a du brouillard.

Quant aux relations officielles, on connaît leur optimisme. Néanmoins le *Moniteur* est encore, à tout prendre, le plus véridique des journaux. Il est si habitué à voir l'enthousiasme des populations, à dépeindre leur amour, à recueillir les discours adressés aux vainqueurs de l'anarchie et les réponses d'iceux; il a si souvent croqué dans la même attitude M. le préfet, M. le maire, M. le procureur-général, et les habitants empressés, et les jeunes filles en blanc, qu'il a fini par parler de tout cela avec un certain sang-froid sceptique où l'on peut saisir la vérité.

Eh bien! la vérité, c'est que M. Louis Bonaparte voyage absolument comme n'importe quel prince ou roi qui ait voyagé en France depuis cinquante ans. Il n'y a guère de changé que le titre qu'on lui donne; on n'y voit rien de moins; on n'y signale de plus que le poing démocratique qui, par le progrès des temps et des mœurs, est devenu visible à l'œil nu.

Ces populations empressées ou curieuses, que de fois déjà elles ont battu les chemins pour venir jeter une clameur sur le passage du maître! Ces bouquets présentés par des jeunes filles, qui n'en a pas respiré le parfum, depuis les représentants en mission de la première république jusqu'au locataire flegmatique de l'Elysée? Et ces harangues, est-ce que Louis-Philippe ne les a pas encore dans l'oreille? Est-ce que les braves gens qui les débitent croient entendre pour la première fois les réponses qu'on y fait?

Bien certainement nous ne méprisons point les paroles de M. le Président. Elles sont toujours pertinentes et souvent fort adroites; et ceux qui contestent les qualités intellectuelles de l'Élu du 10 décembre, doivent au moins croire que l'art de répondre aux compliments n'est pas la partie difficile du métier royal. Dans tout le volumineux recueil du dernier roi, qui était maître en ce genre, il n'y a rien de mieux trouvé et de plus à propos que la réponse au toast du maire de Lyon.

Mais, populations empressées, arcs de triomphe, placets, fonctionnaires en habits bleus, jeunes filles en robes blanches, fleurs de jardin et fleurs de rhétorique, harangues et réponses, promesses, serments, menaces, poignées de main, coups de poings, vive Napoléon, vive la République, — qu'est-ce que cela prouve?

Cela prouve qu'en France, quel que soit le régime, ou présent ou futur, le plus grand de tous les partis, le plus impétueux et le plus faible est le parti des courtisans.

Il nous semble que tout ce qui se fait dans ce voyage peut se résumer en un court dialogue. *Une voix :* Je voudrais prendre! — *La foule :* Prenez! — *La même voix :* Je prendrai ce que vous voudrez me donner. — *La même foule :* Nous vous donnerons ce que vous voudrez prendre!

Là-dessus on trinque et on se sépare en disant, d'un côté : Que prendrai-je? et de l'autre : Que lui donnerons-nous?

Nous n'inventons pas. Voici le texte officiel de la foule : « C'est dans notre cité que vous trouverez le plus » entier concours pour l'établissement de votre œuvre » d'ordre et de stabilité, et que vous trouverez la plus » sincère reconnaissance pour le bien que vous avez fait, » POUR LE BIEN QUE NOUS ATTENDONS DE VOUS. »

Et voici le texte officiel de la Voix : « Je serai tout » entier au pays, *quelque chose qu'il exige de moi* (juste » Ciel! et la Constitution!), abnégation ou PERSÉVÉ- » RANCE. »

C'est clair.... Mais qu'est-ce que cela prouve?

Où est le pays? Est-ce à Lyon? est-ce à Montbard? Et qui parle pour le pays? Est-ce M. le maire et sa suite de jeunes filles en blanc? Est-ce M. le capitaine de la garde nationale et son acolyte en blouse?

On fait des vœux et peut-être on forme des projets. Qui prêtera main forte pour les exécuter, ou qui se lèvera pour les détruire? Il y a M. le maire et les jeunes filles, mais il y a aussi le garde national et l'homme en blouse;

il y a le garde national et l'homme en blouse, mais il y a aussi les gendarmes.

Qui recevra les pleins pouvoirs du pays?

Mais, en dépit des héros de Montbard, le temps n'est pas à l'orage; en dépit de tout le monde, il n'est pas aux grandes résolutions. Le bien que la France attend de M. le Président, c'est de rester dans la situation où elle est, non pas toujours, ce serait trop beau; non pas dix ans, il ne faut décourager personne, mais quelques années. Il y a une petite sous-solution, à la taille de l'époque, que couvent en ce moment quelques bonnes têtes, et qu'on fait galoper à la suite du Président pour en hâter l'éclosion. On prolongerait le bail présidentiel, on ferait un petit renouvellement de trois années. Pendant ces trois années, le Président continuerait ce qu'il a si bien commencé : il achèverait de « sauver, par l'ordre, les » grands principes de la révolution française. » Promesse exquise, et que toute la ville de Lyon a vivement applaudie.

Voilà le but politique, et, selon toute apparence, le résultat prochain du voyage de M. le Président de la République. On ne peut qu'applaudir à l'intention, et le temps demandé pour la réaliser ne paraîtra certainement trop long à aucun de ceux qui ont un peu réfléchi sur les difficultés de la chose.

Le *National* lui-même ne peut pas faire beaucoup d'objections, car enfin, le Président ne se propose rien qui puisse effrayer les consciences démocratiques. « Sau- » ver, par l'ordre, les grands principes de la Révolution » française, » c'est le programme de l'excellent M. Caussidière. Peut-être que M. Caussidière n'aurait pas demandé trois ans pour le remplir. En deux mois, il avait

fait déjà bien des choses! Mais M. Caussidière est absent; contentons-nous de M. Bonaparte.

Et ouvrons nos cœurs à l'espérance! Nous allons tout de bon faire de l'ordre avec le désordre. C'est ce que le pays demande, c'est ce qu'il veut, et, pour cette fois, son attente ne sera pas trompée.

Que si, pourtant, on faisait violence au pays et qu'au lieu d'encourager M. Bonaparte à la persévérance, une faction le réduisit à l'abnégation, consolons-nous encore: il y a une chose que certainement nous ne perdrons pas et qui pourra reposer la France de toutes ses douleurs: quoi qu'il arrive, quelqu'un se trouvera toujours pour monter en voiture avec une escorte de gendarmes, pour traverser les populations empressées, pour recevoir les bouquets des jeunes filles en blanc, pour écouter les harangues de MM. les maires et pour leur promettre « de sauver, par l'ordre, les grands principes de la Ré- » volution française..... »

Nous pouvons au moins compter là-dessus. Le reste est parlementaire.

III.

LES TUILERIES.

7 octobre 1850.

Le *Constitutionnel*, dans un article signé de son direc-

teur, M. le docteur Véron, faisait entendre dernièrement qu'il a ses entrées aux conseils de l'Elysée. C'est, disait-il, cette situation qui lui permet de soutenir avec tant de vigueur la politique du Président, car il la connaît à fond, et il peut assurer en toute sincérité qu'elle est bonne et loyale.

Nous ne doutons pas de la sincérité du *Constitutionnel;* mais il faut avouer que sa position de journal très bien informé empêchera beaucoup de gens d'être aussi rassurés que lui, s'il nous fait souvent des confidences semblables à celle que renferme son numéro de ce matin. Il conseille au Président de rester dans la modeste résidence de l'Elysée; il s'élève contre « les amis imprudents » qui tenteraient d'ouvrir à M. Bonaparte « les portes de l'antique demeure de nos rois. » Les épilogueurs vont en conclure que M. Bonaparte a quelque dessein d'habiter les Tuileries. Le *Constitutionnel* fait bien ce qu'il peut pour l'en détourner, et la grande raison qu'il allègue contre le choix d'un tel domicile ne manque pas d'une certaine force, l'article étant signé d'un médecin : N'allez pas demeurer aux Tuileries: *trop souvent on y devient fou!* Mais cette exclamation tragique et prophétique paraîtra surtout témoigner de la violence des désirs qu'elle veut combattre. On croira que le *Constitutionnel* joue le rôle de la triste Cassandre, et que l'hôte de l'Elysée ne se défend pas de toute complaisance pour les amis qui le poussent à changer de logement. C'est si beau, les Tuileries, quoique *trop souvent* on y devienne fou!

L'article du *Constitutionnel* est d'ailleurs extrêmement curieux : il est philosophique, politique, poétique. C'est une feuille d'automne. L'écrivain s'abandonne à un délire

mélancolique et doux. De la contemplation du château des Tuileries, dont « les croisées fermées, les vitres sans rideaux annoncent que dans ce palais il ne reste plus un seul de ses anciens maîtres, » il glisse à des considérations sur la nécessité de proroger les pouvoirs du Président, et sur la manière de s'y prendre. Il faut une prolongation, se dit le *Constitutionnel*, cela est certain; mais qui attachera le grelot? Sera-ce le Président? Non! Le Président ne peut pas demander qu'on prolonge ses pouvoirs. On croirait qu'il le désire! Mais l'Assemblée peut le faire;... elle doit le faire;... elle le fera!.. Emporté par l'enthousiasme, ce qu'il estime que l'Assemblée doit faire, il le tient pour fait. Il revient alors au palais des Tuileries et il forme un vœu : « c'est que, pendant le » temps de la *nouvelle* prorogation des pouvoirs de Louis » Bonaparte, le palais des Tuileries reste inhabité, et que » cette solitude soit une leçon historique en *permanence* » pour le pouvoir et pour le peuple. »

Il y a bien ici un peu de brume pindarique. Comment la solitude des Tuileries peut-elle être tout à la fois une leçon pour le pouvoir et pour le peuple? Si ce palais vide est une leçon pour le pouvoir, parce que *trop souvent on y devient fou*, il n'y a guère d'auberge où le pouvoir ne soit exposé à cette maladie : il en a été attaqué à l'Hôtel-de-Ville, au Luxembourg, au Palais-Royal, et la garde qui veille autour de l'Elysée n'y forme pas sans doute un cordon sanitaire plus infranchissable qu'ailleurs. Que si la leçon est pour le peuple, c'est sans doute en ce qu'elle lui fait comprendre qu'il est sans chef, et par conséquent exposé à toutes les convulsions de l'anarchie; mais alors il n'y a rien qui puisse davantage encourager un personnage quelconque à venir s'installer là, par pur sentiment

patriotique. En creusant un peu son idée, le *Constitutionnel* verrait qu'elle conduit tout droit à réintégrer aux Tuileries les invalides civils, malgré le coup-d'œil disgracieux qu'ils offraient du côté du jardin, ou à raser le palais, ce qui serait bien dommage, à présent que l'hôtel de Nantes est démoli.

Mais ne nous arrêtons pas nous-mêmes trop longtemps à ces brouillards; le *Constitutionnel* a reçu une visite de la muse, et cette enjôleuse le fait un peu déraisonner. Une fois n'est pas coutume. Au fond, d'ailleurs, la pensée qui l'occupe est digne d'attention. Les Tuileries sont un grand personnage dans Paris et dans la France. Ce palais morne dit quelque chose, parce qu'il semble attendre quelqu'un. On comprend mal qu'il reste désert, on ne comprend guère qui pourrait l'habiter, on ne comprend pas du tout que personne ne songe à s'y introduire. C'est un fait, et ce fait n'est pas de ceux qui constatent les sentiments républicains de la France. Le *Constitutionnel* a raison de dire qu'il offre un spectacle instructif, quoiqu'à la vérité il ne paraisse guère avoir compris l'instruction. Oui, la royauté réside encore dans ces murs qu'aucun vandale n'oserait abattre, et qui ne peuvent tomber que par un effort de barbarie populaire capable d'écraser en même temps la civilisation. Tant que les Tuileries ont été occupées par le *peuple*, le bourgeois a senti qu'il avait chez soi les garnisaires de la rue. Le jour où les Tuileries seront renversées, aucune maison dans Paris ne sera solide sur ses fondements. Et d'un autre côté, tant que les Tuileries seront debout, il y aura péril pour la chose républicaine. Quelqu'un s'y voudra établir, le peuple même aura le désir d'y mettre quelqu'un; et ce quelqu'un n'y sera pas plutôt qu'il s'arran-

gera pour y rester; et quand il aura pris tous ses arrangements, peut-être en effet que, sans y être poussé par aucun accident cérébral, il ouvrira la fenêtre par où Bonaparte, Charles X et Louis-Philippe sont sortis.

Nous ne pensons pas qu'on devienne fou aux Tuileries; mais certainement un certain génie visite cet édifice pour en chasser les hôtes. Cela ressemble à ces contes de bonnes femmes, où l'on voit des maisons hantées par le mauvais esprit, à la suite de quelque grand forfait qui en a dépouillé le légitime propriétaire. Vainement on emploie les plus puissants exorcismes. A quiconque veut demeurer là, il arrive malheur, et le séjour n'en est sûr qu'après que le légitime propriétaire y est revenu.

Le *Constitutionnel*, bien qu'il soit en veine poétique, nous trouverait trop superstitieux si nous lui disions que le palais des Tuileries, cette résidence nécessaire et fatale du pouvoir, attend la Royauté, qui en fut arrachée par un crime, le 10 août. Il nous objecterait, non pas la royauté de 1804, ni celle de 1830, qui, en bonne justice, n'avaient pas tous les titres nécessaires pour prendre possession « de l'antique demeure de nos rois, » mais la royauté de 1815. En effet, il semble que la royauté de 1815 rentrait là chez elle, et cependant elle en fut chassée.

Oui, mais un crime ne devient pas une action innocente pour être renouvelé, et parce qu'un propriétaire, après avoir été remis dans son bien, en est dépouillé de nouveau, cette nouvelle spoliation ne légitime pas la première.

Et puis, à dater de la journée du 10 août, y a-t-il eu, en réalité, d'autre royauté aux Tuileries que celle de la Révolution? Napoléon, empereur par la grâce de ses

armes, à condition de faire passer dans les lois et dans les mœurs tous les principes révolutionnaires; Louis XVIII et Louis-Philippe, rois par la grâce de la bourgeoisie, à condition de continuer l'œuvre révolutionnaire et napoléonienne, et qui ont si bien, l'un et l'autre, rempli leur mandat, était-ce vraiment la royauté?

Nous posons la question, nous ne la résolvons pas. Le *Constitutionnel* est plus grand docteur que nous. Il a voix consultative et peut-être délibérative dans les conseils du Gouvernement, il est plein de foi aux œuvres de 1789. C'est à lui de nous dire pourquoi les Tuileries sont inhabitables, malgré tant d'habiles gens que la vertu des principes de 1789 y a fait entrer, en prenant soin, comme il le dit lui-même, de leur donner abondamment toutes les munitions nécessaires pour tenir la place. Pourquoi sont-ils devenus fous? et, s'ils ne sont pas devenus fous, quelle bizarre idée leur a pris de sortir par la fenêtre?

Quant à nous, véritablement, nous trouvons ici quelque chose de mystérieux, et nous sommes tentés de croire que le palais des Tuileries reverra un roi, un vrai roi, ou qu'il sera jeté bas par le peuple. Ce jour-là, il sera inutile de crier : Gare!

Mais qu'un souverain l'habite au milieu d'un peuple réconcilié, ou qu'il soit démoli par le peuple résolu à briser pour jamais avec la souveraineté, ce sera une grande leçon pour le bourgeois, pour le pouvoir impuissant et jaloux qui a, depuis soixante ans, réussi à confisquer le trône et sur le roi et sur le peuple, donnant au peuple de prétendus rois qui n'étaient que des commis de la prépotence bourgeoise. Ce sera une grande leçon!

Plaise à Dieu qu'elle ne coûte qu'à l'orgueil de ceux qui l'auront si obstinément méritée!

Savez-vous ce que le *Constitutionnel* se propose dans ce long ramage sur les Tuileries, sur la prorogation, sur l'Elysée et le reste? Il trouve encore moyen de dire qu'il va « étudier les causes de la régulière périodicité des » révolutions, sans en rendre responsable la Providence » que, de nos jours, *on fait trop intervenir dans les* » *affaires humaines.* »

Bonne Providence, nous voulons vous montrer notre respect; et comme nos affaires vont assez mal, nous proclamons que vous ne vous en mêlez pas. — Souffrez maintenant que nous les arrangions sans vous.

IV.

AFFAIRES LÉGITIMISTES.

Un comité légitimiste, composé des plus intimes conseillers de M. le comte de Chambord, avait posé des principes monarchiques dans une circulaire qu'on appela la *circulaire de Wiesbaden*, lieu où les signataires avaient pris leurs instructions de la bouche même du Prince. Le caractère net de cette pièce intimida les journaux légitimistes, parce qu'il déplaisait aux autres journaux. Il y eut scission, et cette scission motiva

bientôt une nouvelle pièce de M. le comte de Chambord lui-même, qui se trouva plus au goût des parlementaires. L'*Univers* applaudit à la circulaire de Wiesbaden et la soutint à peu près seul. Celle qui vint ensuite l'obligea de déposer les petites palmes légitimistes qu'il avait conquises en cette rencontre sans les chercher. La doctrine légitimiste est un principe, c'est le principe monarchique; mais le parti légitimiste n'est qu'un parti, et un parti révolutionnaire comme tous les autres. Nous l'avons toujours dit, et les journaux et les orateurs légitimistes le prouvent toujours.

24 septembre 1850.

I. Les commentaires ne sont pas épuisés et ne le seront pas de sitôt sur la circulaire du comité légitimiste et sur la scission de M. de Larochejacquelein. Premièrement, l'incident fournit un excellent thème à premiers-Paris, ce qui n'est jamais dédaigné, en temps de vacances, même par les plus belles imaginations. Secondement, le parti de l'ordre, toujours friand de discordes intestines, a trouvé là un morceau tout-à-fait de son goût. C'est de quoi se disputer longtemps et raviver toutes les rancunes de la veille et de l'avant-veille. On peut compter qu'il n'y manquera pas.

Vainement les légitimistes, ceux du moins qui doivent approuver les principes énoncés dans la circulaire, semblent disposés à laisser tomber la querelle : leurs bons alliés les présidentiels, les orléanistes, les républicains honnêtes et modérés, unis à leurs frères les hommes du droit national et de l'appel au peuple, ne les laisseront pas en repos qu'ils ne leur aient fait tout le mal possible. Nous les engageons à négliger toutes les petites circonstances d'indiscrétion, d'inopportunité et autres qu'ils mêlent à leurs explications, comme s'ils se voulaient justifier. Aucune justification ne sera reçue. Ce qui convient

à leur dignité et à l'intérêt de leur parti, c'est de prendre résolument la question telle qu'elle se présente, et de soutenir avec vigueur les sentiments attribués à M. le comte de Chambord, si toutefois ce prince les avoue; et nous serions surpris qu'il ne les avouât point, car on comprendrait difficilement qu'étant ce qu'il est, il en eût d'autres.

M. le comte de Chambord représente le principe monarchique; il le représente seul. Voilà sa force; elle est immense. S'il accepte le sophisme de la souveraineté du peuple, s'il ne le renie par absolument, toute distinction est vaine : il abdique son principe, il n'est plus, comme les princes d'Orléans et comme M. Bonaparte, qu'un courtisan de la révolution, un candidat à la présidence, distingué des autres en cela seulement qu'il a moins de chances et paraît moins sincère.

Nous n'avons pas l'honneur d'être du nombre des conseillers ni des serviteurs de M. le comte de Chambord. Nous croyons à la monarchie, nous sommes légitimistes, si l'on veut, mais nous ne sommes pas du parti légitimiste. Une des raisons (nous ne les disons pas toutes) qui nous ont toujours séparés de ce parti, c'était la difficulté de comprendre ces bizarres et subtiles concessions au droit révolutionnaire, qui le divisent aujourd'hui avec tant d'éclat. Nous nous demandions toujours comment des hommes qui invoquaient sans cesse ou le suffrage universel ou l'appel au peuple, refusaient leur obéissance à la dynastie d'Orléans, consacrée par un consentement tacite de dix-huit années, ou leur concours et leur fidélité à M. Bonaparte, porté au pouvoir par six millions de citoyens. M. Bonaparte disait dernièrement qu'il ne reconnaissait à personne plus qu'à lui le droit de se dire

le représentant de la France : il avait parfaitement raison, et tous les partisans du droit révolutionnaire, républicains, orléanistes ou bourbonniens ne peuvent lui répondre que par des émeutes ou des conspirations.

Le droit de M. le comte de Chambord vient d'une source plus haute et plus sûre à notre avis, et l'on pourrait dire aussi, avec l'histoire et en dépit des apparences, d'une source plus nationale. Tandis que les Bonaparte et les d'Orléans ne sont, comme les dictateurs de Février, que des accidents du droit révolutionnaire cherchant à se régulariser sous l'influence irrésistible mais momentanée de l'instinct dominant, M. le comte de Chambord est le Pouvoir ample, libre, stable et quasi-sacré ; le pouvoir que les factions rejettent, mais dont le pays a besoin; le pouvoir vraiment libéral, parce qu'il est vraiment indépendant. Aucun parti ne l'ayant fait et ne le pouvant défaire, aucun parti aussi ne lui commande.

M. le comte de Chambord aurait tort d'échanger sa situation contre une autre. Il y parviendrait difficilement, il n'y gagnerait rien. Quoi qu'en disent les enthousiasmes très respectables de Wiesbaden, il y a beaucoup plus loin de M. de Chambord au trône que de Wiesbaden à la frontière; mais si la situation n'est pas brillante, elle est glorieuse. C'est quelque chose que d'être un *principe* à une époque d'expédients. Dans ce temps, où les rois s'en vont, le peuple souverain est un roi qui s'en va comme les autres, et peut-être même plus vite. Plus on y regarde, plus on voit qu'il a de faibles soldats, et l'on ne sait pas ce qui peut sortir d'une bataille ou même d'une émeute. Voyez ce que sont devenues les royautés révolutionnaires les plus insolentes

et les plus triomphantes, les Chambres, les dictatures, les journaux! Chaque jour qui passe arrache un lambeau de pourpre à ces risibles majestés; les voici bientôt nues; tout cela s'en va hué et sifflé. Le principe reste. On l'abat, on l'insulte, on le méprise, il reste; il garde ce caractère auguste que les hommes ne peuvent enlever à ce qu'ils ne peuvent détruire. Assurément, la notion du pouvoir royal, à la fois libéral et indépendant, est aujourd'hui singulièrement méconnue ou singulièrement haïe. Le peuple n'en a plus qu'un instinct ignorant qui l'enflamme pour toutes les apparences de la force, et qui le pousse à user de sa liberté pour créer des despotes; les classes dites éclairées, mais plus ignorantes encore et abruties d'orgueil, se révoltent presque unanimement à la seule pensée d'un pouvoir qui ne viendrait pas d'elles, qui ne gouvernerait pas par elles et pour elles. Mais ce sentiment égoïste prouve qu'elles n'ont pas achevé leur éducation politique, si elles doivent la faire jamais, et qu'elles sont loin d'avoir entièrement payé la rançon de leurs fautes : il ne prouve rien autre chose, et surtout il ne prouve pas qu'après tant d'inutiles essais, elles sauront tout à l'heure faire un pouvoir qui se maintienne et qui les sauve. Leur aveuglement n'amoindrit pas la position de M. le comte de Chambord, leurs tentatives ne peuvent la ruiner. Quoi qu'elles entreprennent dans ce but, elles ne feront pas mieux que Louis-Philippe.

Si Dieu n'a point condamné la branche aînée de la maison de Bourbon, et avec elle la monarchie, — ce qui est le secret de la Providence, — rien ne peut ruiner la cause de M. de Chambord, que lui-même. Une portion considérable de son parti en prenait le chemin. Il s'y est opposé, et il a coupé court à des erreurs ou à des habi-

letés qui affaiblissaient l'énergie de son principe sans lui gagner un partisan. Il a bien fait. Les journaux légitimistes auraient tort de regretter ce coup d'intelligente et loyale politique. Qu'ils l'acceptent et qu'ils le soutiennent. Ils ont du talent; si la fermeté ne leur manque pas, les bonnes raisons ne leur feront pas défaut.

Quant à la manière dont l'acte du Prince s'est produit, elle importe peu, et même cela vaut mieux qu'une manifestation directe, où l'attitude de M. le comte de Chambord aurait pris un caractère militant et agressif, également contraire à ses desseins et au rôle que le temps où nous sommes lui impose. Il croit à son principe et à son droit; il admet parfaitement que la France peut méconnaître, à ses risques et périls, l'un et l'autre. Il n'est pas un compétiteur armé, il n'est pas un drapeau de guerre civile; il est un exilé qui sera le Roi, ou qui restera un exilé. Qui peut contester que beaucoup de regards se tournent vers lui et que beaucoup d'esprits espèrent en lui? Eh bien, à ceux qui regardent et à ceux qui espèrent, il dit sincèrement, honnêtement ce qu'il est, ce qu'il sera, ce qu'il juge convenable de faire dans l'intérêt de la grande cause qu'il représente; quels hommes ont sa confiance et peuvent, en certains cas, parler pour lui.

Au sujet de ces hommes, les conservateurs orléanistes, bonapartistes, républicains, auxquels s'unissent les dissidents légitimistes, lui font une mauvaise querelle, qui trahit trop l'esprit de parti et l'esprit révolutionnaire. A part M. Berryer, nous ne connaissons guère les personnages très honorables et très honorés qui composent ce conseil de confiance qu'on appelle pompeusement « le ministère de M. le comte de Chambord. » Mais enfin,

qu'ont donc de si effrayant les noms de M. le duc de Levis, de M. le duc Des Cars, de M. le comte de Saint-Priest et de M. le marquis de Pastoret? Cependant toute la presse conservatrice et modérée s'en épouvante et crie que M. le comte de Chambord nous veut ramener en pleine féodalité. — Comment! M. Berryer est un personnage féodal? Nous l'aurions cru tout aussi bourgeois, pour le moins, que M. Thiers, M. Molé ou même M. Baroche? — Mais, dans ce ministère « incroyable, » M. Berryer est le seul plébéien; « il n'a que le troisième rang; » les autres sont gentilshommes; sur cinq personnes, il y a deux ducs, un comte et un marquis. Un marquis! « Les légitimistes persistent dans leurs doctrines » féodales, et M. le comte de Chambord fait signifier ses » *ordres* à la France par deux ducs et un *marquis!* »

En vérité, ce sont là de tristes paroles! Dans certains journaux et de la part de certains écrivains, elles ne nous étonneraient pas : nous sommes péniblement étonnés de les lire signées d'un homme dont la verte raison et la science de bon aloi n'avaient jamais caressé d'une façon si malheureuse les mesquins et stupides préjugés de la bourgeoisie. Fallait-il que M. le duc de Chambord prît pour conseillers M. Dupin, ou M. le général Chargarnier? Et en quoi donc la France serait-elle plus humiliée de recevoir les *avis* que M. le comte de Chambord lui transmet par M. le duc Des Cars et M. le duc de Levis, qu'elle n'a été humiliée de recevoir les ordres de Louis-Philippe par M. le comte Duchâtel, ceux de M. Ledru-Rollin par le citoyen Longepied, et ceux du prince Louis-Napoléon par M. Baroche?

De tels arguments, employés par des gens de mérite et non par ces pauvres hères qui ont le droit de tout dire,

parce qu'ils n'ont pas le don de penser, montrent ce qu'il faut attendre de la bourgeoisie et combien l'esprit révolutionnaire y est puissant. Le parti royaliste, de quelque façon qu'il s'y prenne, ne gagnera rien de ce côté-là : il a le malheur de compter dans son sein trop de marquis et de comtes, et de noms qui ne sortent pas tout frais de la poussière. Que le parti royaliste laisse à ces fiers bourgeois le temps d'agir eux-mêmes pour lui. Ils ne s'y épargneront pas et ne négligeront rien. Pendant qu'ils feront des constitutions, des rois et des césars, le parti royaliste fera beaucoup, fera tout ce qu'il doit, en gardant la pureté de son principe et l'honneur de son jeune chef. M. le comte de Chambord ne peut pas courir les aventures. Il doit monter sur le trône ou mourir dans l'exil, en roi. C'est à ce prix qu'il peut devenir maître de l'avenir et qu'il méritera la confiance de tout ce qui reste encore parmi nous de têtes un peu saines et d'âmes un peu fières.

V.

EXPLICATIONS DE L'*UNIVERS*.

27 septembre 1850.

La *Presse* se donne plaisir de nous mettre en contradiction avec nous-mêmes, en rapprochant une phrase

de notre article sur la circulaire légitimiste, de deux autres phrases, tirées d'un article publié le lendemain de la révolution de Février.

Pour rendre plus piquant ce rapprochement, qui a été fait plus d'une fois déjà, la *Presse* peut ajouter que les phrases en question sont du même écrivain.

Tout le monde n'a pas, comme la *Presse*, le don glorieux d'une raison qui ne se contredit jamais et qui ne s'est jamais trompée. La *Presse* est fière. Notre conscience nous ordonne d'être modestes. Nous nous sommes trompés lorsque, le lendemain de la révolution de Février, voyant avec quelle facilité cette révolution s'était accomplie, nous avons dit que la France venait d'entrer *définitivement* dans une voie nouvelle, qu'elle était *définitivement* républicaine. La *Presse* souligne à bon droit ces deux *définitivement*. Ils ont *définitivement* un air fort ridicule.

La France, en 1848, n'est pas entrée dans une voie nouvelle; elle a tout simplement fait une étape de plus dans la vieille voie révolutionnaire. Elle n'y a rien trouvé de nouveau. Les mêmes vieux mensonges ont eu pour résultat les mêmes vieilles déceptions, et tout le changement a consisté dans la substitution des « affreux petits rhéteurs (1) » de nos jours aux « scélérats grandioses » d'autrefois. C'est la surprise la plus agréable que la jeune République ait su faire aux gens qui se rappelaient l'ancienne.

Pour nous, qui ne connaissions pas les républicains, pas plus ceux qui l'étaient déjà que ceux qui se préparaient à le devenir, nous crûmes, voyant les facilités

(1) Parole de M. de Montalembert.

qu'on leur donnait de toute part, qu'ils allaient faire des merveilles. La France s'abandonnait à eux; ils en prenaient possession par le télégraphe : nous ne pouvions pas soupçonner notre pays tout entier d'avoir peur, ni ces beaux orateurs et ces fiers écrivains du Gouvernement provisoire d'être hommes à perdre une si belle partie. Nous écrivîmes : *La France est définitivement républicaine*. Cette illusion dura peu. Nous n'avons été républicains du lendemain que juste assez de temps pour devenir réactionnaires de la veille.

Nous ne demandions pas mieux que d'avoir foi en la République; mais pourquoi nous a-t-on montré tant de républicains?

Du reste, la *Presse* se trompe beaucoup sur nos sentiments, si elle pense que nous reconnaissons maintenant le droit inamissible des couronnes et que nous rejetons le droit divin des peuples. Peuples et rois tiennent de Dieu également des droits qui se font équilibre, mais dans une mesure que la conscience chrétienne doit régler plus que les lois, et dans une sphère où les constitutions ont peu d'influence. Dieu ne s'est nullement engagé à conserver la couronne aux dynasties qui cesseront de trouver grâce devant ses yeux; ni l'ordre, ni la grandeur et la paix aux peuples qui ne se préoccupent pas d'avoir encore la vertu. La Providence a plus d'une fois écrasé les trônes en y faisant asseoir le despotisme; plus d'une fois elle a perdu et avili les peuples en leur laissant prendre ce qu'ils appellent la liberté. Comment se peuvent concilier le droit qu'ont les rois d'être obéis, et le droit qu'ont les peuples d'être gouvernés paternellement dans la paix et dans la justice? Il y a deux ou trois Solon par journal que ce problème n'embarrasse point, et qui

le résolvent tous les jours avant dîner, quelques-uns même après dîner; mais, dans l'abondance de leurs solutions, il n'y en a pas encore de bien claire. Nous ne voyons pas que le public admette généralement même les trouvailles de M. de Girardin, qui sont pourtant fortifiées de l'autorité de Montesquieu et de celle de M. Thoré. Il faut chercher encore. Nous croyons qu'on cherchera longtemps; nous croyons qu'on cherche très mal.

Presque tous s'obstinent à voir dans les révolutions des questions de politique ou d'administration. Il nous semble que ce sont tout bonnement des questions de catéchisme. Une nation n'est pas démocratique, ou aristocratique, ou bourgeoise, et ne se guérit pas des maux qui la travaillent par une constitution populaire, ou oligarchique, ou mixte. Avant tout, une nation est chrétienne, ou elle ne l'est pas. Chrétienne, elle a une constitution suivant sa nature propre, et qui subsiste, écrite ou non, par la force des mœurs. Non chrétienne, elle est en proie au libre examen pratiqué par les libres penseurs; et il est à la fois indispensable et inutile de lui fabriquer des constitutions. Elle se fait des constitutions tous les jours, parce que tous les jours s'élève et domine quelque faction ou quelque fantaisie nouvelle. Cette variété de constitutions revient parfaitement à n'en avoir pas du tout. C'est le régime de l'anarchie.

Il y a des gens qui s'en trouvent bien : rien de plus simple. Ces gens se forment des disciples : rien de plus naturel, puisqu'ils donnent à écrire. Ils se font un parti : rien de plus explicable, puisque tout le monde lit. Au moyen âge, temps de barbarie, il y avait des associations pour bâtir les cathédrales; au temps où nous sommes, il s'en forme pour démolir les monuments. Peut-être que

ces démolisseurs sont fort éloquents et savent peindre admirablement les charmes de l'état de nature. Cela n'empêche pas que le palais de Versailles et la cathédrale de Reims n'aient quelque chose de plus flatteur à l'œil et de plus glorieux pour l'humanité qu'un champ de bruyère et un campement de Sioux.

Le camp, le camp sauvage, plein de discordes, d'angoisses et de violences; le camp jeté aujourd'hui ici et demain là, et où personne n'est assuré le soir de conserver jusqu'au matin sa misérable hutte; voilà l'image d'une société en révolution, et cette société n'est en révolution que parce qu'elle a cessé d'être chrétienne. Quel est le principal et l'unique élément de la civilisation parmi ces hordes qui n'ont pas assez, pour se nourrir, de l'immensité des savanes, et qui s'éteignent dans de perpétuelles guerres de tribu à tribu, de famille à famille, de frère à frère? Un missionnaire y vient, il se fait écouter de la horde, il y fait recevoir un code qui n'est autre que les Commandements de Dieu et de l'Eglise, et la maison succède à la hutte.

Eh bien! la première chose que la France ait à faire pour se sauver, ce n'est pas une république ni un empire, ni une monarchie · c'est de redevenir chrétienne. Mais on ne saurait se dissimuler que la France ne peut redevenir chrétienne sans cesser d'être révolutionnaire. Voilà pourquoi le manifeste légitimiste, qui rompt avec l'esprit révolutionnaire, nous paraît une chose excellente et de nature à servir puissamment l'avenir de la monarchie. Que la République fasse mieux, nous serons très bons républicains, et nous croirons encore à la République quand même la *Presse* lui retirerait son appui.

VI.

SCISSION ORLÉANISTE.

2 octobre 1850.

Le *Journal des Débats* a entrepris une besogne difficile et dont il a vainement chargé l'un de ses plus habiles rédacteurs. Il s'agit d'expliquer en quoi la *souveraineté du peuple*, qu'il repousse, diffère de la *souveraineté nationale*, qu'il admet. M. Saint-Marc Girardin a écrit sur ce thème deux ou trois colonnes, mais sans succès, nous voulons dire sans clarté. Le savant publiciste aurait dû s'y attendre : il y a de certains jeux d'esprit où l'on ne peut réussir dès qu'on a contracté l'habitude de penser juste et de parler français. C'est bientôt fait d'affirmer que « la souveraineté du peuple et la souveraineté nationale sont entièrement différentes ; » mais, pour établir cette distinction et en tirer une pratique politique, il faudrait s'enfoncer dans les nuages opaques où s'enferme le génie de la *triade* et du *circulus*. Cette ressource manque entièrement à M. Saint-Marc Girardin. Après avoir très bien daubé la *souveraineté du peuple*, qui n'est que la souveraineté du nombre, et qui n'est pas même cela, car le nombre n'a pas conscience de ce qu'il fait, M. Saint-Marc Girardin « proclame et reconnaît de grand cœur la

souveraineté nationale, » qu'il définit : « le droit que les organes légaux de la nation ont de prendre les décisions utiles au salut de l'Etat. » Les « organes légaux ? » Autrefois, la nation avait en effet, pour s'exprimer, des organes légaux : c'étaient le Clergé, la Noblesse et le Tiers. Par leurs délégués, ils donnaient des avis et accordaient des subsides à la puissance royale, tête et cœur de cette nation, organe véritable de sa souveraineté, plus complet à lui seul que ne l'étaient, séparés ou réunis, les trois ordres de l'Etat.

Mais aujourd'hui, qu'est-ce qu'on appelle les organes légaux de la nation ? Où sont-ils ? que peuvent-ils ? d'où pense-t-on tirer le pouvoir qu'on leur attribuerait de prendre les décisions utiles au salut de l'Etat ; c'est-à-dire de changer la Constitution, de faire un pouvoir, de créer une dynastie, d'annuler le passé, de bouleverser le présent, d'enchaîner l'avenir ? Car voilà sans doute ce que peuvent faire les « organes légaux ; » et, avant de les mettre à l'œuvre, il serait bon qu'on les connût. En dehors de la souveraineté du peuple, nous ne connaissons pas présentement d'organe légal de la nation. S'il en est un, nous demandons qu'on nous le fasse voir. Est-ce l'armée ? est-ce la magistrature ? est-ce la cote foncière ? Attend-on un parlement usurpateur qui, après avoir confisqué la souveraineté reçue par lui en dépôt, la transmettra *légalement* à quelqu'un, sur un ordre apporté au bout des baïonnettes ?

Entre la souveraineté du peuple telle que l'entendent les révolutionnaires, et la souveraineté nationale telle que la définit le *Journal des Débats*, nous ne voyons d'autre différence, sinon que la première est la souveraineté du grand nombre, et la seconde la souveraineté

du petit nombre. Et encore la différence n'est-elle que dans la forme. Au fond, cette souveraineté-là, c'est la souveraineté éphémère d'une faction, c'est la souveraineté de la ruse ou de la force, c'est l'anarchie. L'anarchie ne piétine pas toujours couverte de haillons sur la place de l'Hôtel-de-Ville; pendant dix-huit ans elle a siégé aux Tuileries et dans les Chambres, en habit de gala.

On devine que le *Journal des Débats* ne s'est pas embarqué dans ces distinctions pour le seul plaisir de s'utiliser. Cela vient à propos de la fameuse circulaire légitimiste, et c'est un coup de parti. Tout en affectant de mépriser la souveraineté du peuple, il fait sa cour à son peuple à lui, qui est le bourgeois; car, traduisez souveraineté nationale par souveraineté de la bourgeoisie, et vous aurez vaincu le sphinx, vous saurez ce qu'on entend par « organes légaux. » Les organes légaux de la nation? Mon Dieu! mais ce sont eux qui ont fait la royauté de Juillet, et qui la peuvent refaire, puisqu'il en reste des débris. Le *Journal des Débats* profite tout simplement de l'occasion pour maintenir la néfaste séparation qui s'est opérée dans la maison de Bourbon en 1830. Il s'efforce de réintégrer les princes d'Orléans dans leur apanage révolutionnaire. En présence du manifeste qui répudie le dogme fondamental de la révolution, il proclame bien vite que les descendants de Louis-Philippe le confessent toujours. « C'est le respect qu'ils ont pour » ce principe (la souveraineté nationale) qui les a empê- » chés de signer aucun *credo* politique étranger ou con- » traire à la doctrine de 1830. Ils sont princes de la mai- » son de Bourbon, ce titre leur est cher et précieux; » mais ils tiennent de leur père le caractère de princes

» constitutionnels; ils ont pu en perdre l'usage, ils en » ont gardé le sentiment. » Excellente définition de l'évanouissement!

Si le *Journal des Débats* parle au nom de ses princes, nous n'avons rien à objecter; on ne peut pas discuter le « sentiment. » Si c'est de lui-même qu'il leur fait prendre cette attitude, il n'y en a pas de plus humble, mais des amis moins pressés pourraient la désirer plus digne. Dans tous les cas, elle est nouvelle, et le *Journal des Débats* nous permettra de le remarquer. Jusqu'à 1848, tout en parlant des droits que Louis-Philippe tenait du vœu de la nation, on avait beaucoup laissé dans l'ombre le dogme aujourd'hui si vénéré de la souveraineté nationale. On disait *quoique* Bourbon dans la rue, mais *parce que* Bourbon aux Tuileries. Et de fait, c'eût été un peu se moquer d'alléguer la souveraineté nationale et de la donner pour fondement à l'œuvre de 1830. Tout au plus pouvait-on commencer à en parler comme d'une chose au moins supposable vers 1848, lorsqu'on a tout-à-coup connu ce qu'il en était de ce consentement tacite. Les seuls procureurs du Roi l'avaient pris au sérieux. Louis-Philippe ne s'en autorisa jamais. Il ne croyait pas à la souveraineté nationale, il n'en voulait pas; et il ne prétendait tenir la couronne, comme il la tenait en effet, que de son titre de prince du sang et de la nécessité. C'est ce que M. Guizot exprimait à la tribune, en disant aux légitimistes, après le pèlerinage de Belgrave-Square : Votre légitimité finit, la nôtre commence. Et lorsque, quelques années plus tard, Louis-Philippe avait vu finir avant lui cette légitimité commençante, il répétait : La couronne est au comte de Chambord.

Rien de plus vrai. S'il y a encore une couronne de

France, c'est-à-dire, si la monarchie est encore possible, le roi est M. le comte de Chambord. Hors de lui, il n'y a que la Révolution; elle peut faire ce qu'elle voudra, mais elle ne fera rien sans se réserver le droit et le pouvoir de le défaire, et sans en user bientôt. Le titre royal que le *Journal des Débats* veut créer aux princes d'Orléans, étant nécessairement appuyé sur le droit révolutionnaire, ne vaudra même pas ce qu'il a valu; déjà caduc, il ne reparaîtra que pour être pulvérisé. C'est une voie fâcheuse où l'on entraîne ces princes; fâcheuse pour eux et fâcheuse pour la France. Louis-Philippe, d'après une lettre publiée par M. le duc de Valmy et dont ses derniers entretiens confirment l'authenticité, écrivait à Charles X, en 1830, qu'il n'acceptait la couronne que pour la conserver dans la maison de Bourbon; et ses fils, au contraire, ne courraient la couronne qu'après avoir tacitement consenti à la déchéance de leur sang! Il y a là quelque chose qui n'est pas de la grandeur de leur origine et le sentiment public, quoi que fassent les « organes légaux, » ne peut leur en savoir gré. Tout pouvoir peut, dans l'état actuel, être reçu légitimement du suffrage universel; seuls, les princes d'Orléans n'ont pas le droit de tendre la main. Il n'y a qu'eux qui puissent être flétris du nom d'*usurpateurs*. Quant à la France, bien aveugles sont ceux qui ne voient pas en quel état elle est sortie du régime constitutionnel, ou qui croient qu'elle y pourrait repasser impunément!

Le *Journal des Débats* termine en adressant aux légitimistes des félicitations ironiques sur l'étonnement et l'embarras qu'ils ont témoignés, lorsque la circulaire leur a fait connaître les sentiments vraiment royaux de M. le comte de Chambord. « Ce qui, dit-il, n'était

» qu'une redite, a paru aux légitimistes eux-mêmes un » paradoxe, un défi jeté à l'esprit du siècle. Tant ils sont » de leur temps, sans le savoir, sans le vouloir; et tant » mieux! » Les légitimistes ont un peu mérité l'épigramme; mais il nous semble que le *Journal des Débats* aussi n'est pas mal de son temps et glisse à des doctrines sur la souveraineté qui se rapprochent assez de celles du *National*, qu'il a si éloquemment combattues. Nous ne dirons pas *tant mieux!* car nous sommes sincèrement affligés quand nous voyons les princes du parti bourgeois, par aversion non contre une puissance rivale, mais contre un simple partage de la puissance, se jeter d'eux-mêmes dans la fosse de la Révolution, dont seuls ils ne sortiront pas.

VII.

INUTILES CONSEILS AU JUSTE-MILIEU.

16 octobre 1850.

Nous voyons, depuis un certain temps, que le juste-milieu, ce cœur et cette tête de la bourgeoisie, s'enfle beaucoup. Il oublie ses malheurs et se croit assuré d'un nouveau bail avec la fortune. Il revient, comme en train de plaisir, à ses plus mauvaises pratiques de 1847. Il se

divise en fractions hostiles, bavardes, pleines de jalousie les unes à l'égard des autres; pleines de dédains pour les animalcules révolutionnaires dont elles se vantent d'avoir purgé les bureaux; pleines de mépris et de haine à peine déguisée contre les dogmes, la morale et les œuvres de la religion. Nous voudrions, dans l'intérêt du juste-milieu lui-même, rabattre ces fières humeurs. Nous avons peur qu'elles ne le poussent à quelque folie. Nous en avons peur pour lui plus encore que pour nous, quoique nous soyions destinés, suivant toute apparence, à partager son sort. Nous tomberons avec lui, sans doute; mais, après tout, ce que nous perdrons, nous le voudrons bien perdre, et ce que nous voudrons sauver, rien ne nous le pourra prendre: nous serons consolés par un grand spectacle, celui de Dieu *trouvé fidèle en toutes ses menaces;* nous aurons l'assurance de nous relever, et, dussions-nous perdre la vie, nous verrons notre sang couler comme une semence de résurrection. Si le juste-milieu tombe une bonne fois, il perdra tout, rien ne le consolera, rien ne le relèvera; il sera abîmé, humilié, anéanti pour des siècles.

Nous disons que le juste-milieu s'est divisé en trois fractions hostiles. Il suffit de les nommer pour montrer la division et l'hostilité. Il y a l'*Ordre* et le *Siècle*, auxquels nous adjoindrons le *National*, malgré sa mine terrible; ils forment ensemble une espèce de cerbère à haute laine, personnifiant le juste-milieu républicain honnête et modéré. Que le *National* ne réclame point: jamais il ne nous persuadera qu'il n'est pas honnête et modéré! Il y a le *Journal des Débats*, juste-milieu orléaniste; il y a le *Constitutionnel*, bonapartiste, ou plutôt *prorogateur*, juste-milieu du juste-milieu. Tout

cela commence à se faire une guerre déjà suffisamment acharnée et où la fureur éclate, lors même que l'on ménage les coups.

Si nous n'avions pas à reprocher au *Constitutionnel* ses trop fréquents voyages aux bosquets de Gnide, dans la nacelle anti-conjugale de M. Sainte-Beuve, nous ne pourrions pas l'accuser de s'être déconverti. La justice nous oblige à le dire; il a moins oublié que les autres organes du juste-milieu cette grande lumière du lendemain de la révolution de Février, où l'on vit que la religion était désormais la seule colonne de la société, la dernière borne du champ et le dernier verrou de la caisse.

Mais les autres, sans même parler du *National*, qui se vante de n'être pas catholique et qui ne se vante pas d'être chrétien; mais le *Siècle*, mais l'*Ordre*, mais le *Journal des Débats*, et ces deux derniers surtout, que pensent-ils de la religion comme force sociale? On n'a qu'à lire leurs articles sur les affaires du Piémont. Il y a en Piémont un nouveau Sonderbund, non moins légal que celui de 1847, infiniment plus respectable, ne fût-ce que par sa faiblesse; un Sonderbund d'évêques luttant avec les seules armes du droit, de la raison et de la conscience contre un gouvernement qui se fait l'appui insensé de la Révolution. Ce gouvernement emprisonne, exile, dépouille les pontifes, sans procédure ou moyennant d'abjects simulacres de procédure. Les révolutionnaires de 1848 n'ont rien osé de pareil chez nous. Que disent les journaux du juste-milieu, témoins de ces lâches iniquités? Les uns en parlent comme les journaux socialistes : confiscations, persécutions, emprisonnement, exil, ils approuvent tout, ils justifient tout. Les autres

se taisent. Ils haïssent plus encore le Catholicisme que la Révolution, et dès qu'ils espèrent maîtriser les révolutionnaires, ils ne demandent pas mieux que de leur laisser pour consolation la joie d'écraser l'Eglise. Le *Journal des Débats* nous en donne un exemple mémorable. A la prière de ses amis de Genève et guidé par son flair politique, il avait pris fait et cause pour le Sonderbund suisse. Il craignait le contre-coup en France du triomphe des radicaux. N'ayant pu prévenir ce malheur, il se met résolument au service du radicalisme en Piémont; il abandonne avec insulte les malheureux catholiques de Fribourg qui, après avoir été pillés et volés, portent encore tout le poids de la tyrannie radicale, et sont privés non-seulement de leurs droits politiques, mais aussi de leurs droits religieux.

Cette attitude du juste-milieu envers la religion à l'étranger nous annonce celle qu'il saura prendre chez nous, s'il se restaure. Examinons ses chances de restauration. Voyons l'habileté de sa politique.

Il y a trois politiques à suivre : une grande, une médiocre et insuffisante, une mauvaise. Dans un pays divisé, subdivisé, morcelé, pulvérisé en tous sens par tous les genres d'anarchie, la grande politique serait la politique d'union : il faudrait opposer à l'anarchie une doctrine et un homme, donner à la société une foi et un chef, une tête et une main. Ne visons point si haut ! Ce serait grand, intelligent, généreux ; il faudrait des sacrifices : cela n'est pas de notre âge bourgeois.

La politique médiocre serait de conserver ou de tolérer ce qui est; de songer sérieusement, efficacement aux améliorations matérielles; de laisser toute liberté à ceux qui voudraient entreprendre d'y ajouter les améliora-

tions morales que peut produire encore la sève du juste et du bon. Mais quoi? conserver ou tolérer ce qui est, c'est rentrer dans l'abnégation conseillée par la grande politique; c'est faire des sacrifices d'opinion. Songer efficacement aux améliorations matérielles, cela se résume en sacrifices d'argent. La sève du juste et du bon, nous vous entendons bien, c'est la sève religieuse. Lui laisser toute liberté, c'est se laisser envahir par l'*esprit clérical!* Nous croyez-vous insensibles à l'éloquente raison de M. Hugo, et disposés à nous endormir sur les périls dont l'*esprit clérical* nous menace? Vous ne connaissez pas le juste-milieu!

La politique mauvaise, c'est le bavardage, l'égoïsme et l'intrigue; le misérable jeu des antichambres joué en grand sur la place publique; les caquets empoisonnés, les attaques sourdes et lâches, la division en tout, partout, et jusque dans la division même, avec l'espoir de saisir le moment et de happer ou plutôt d'escroquer le pouvoir dans cette vase où il tourbillonne sans savoir ce qu'il fait.

Cette politique est celle que le juste-milieu a choisie et pratique présentement avec une allégresse entière. Si vous suivez bien la partie, qui est très emmêlée et où l'on triche de toutes parts excessivement, vous voyez que l'on cherche à retourner le roi, ou, pour parler sans figure, à sortir de la Constitution. Cela, tous les joueurs le veulent bien. Seulement on guette le passage, à dessein d'arrêter là le pouvoir et de se substituer à lui. C'est-à-dire qu'au moment où la tricherie sera évidente, chacun espère empoigner l'enjeu.

Nous croyons que la fraction républicaine et la fraction orléaniste s'abusent tout-à-fait. Elles n'ont, pour

exécuter leur plan, ni le bras assez long ni la main assez forte. En suscitant avec tant d'adresse une grosse affaire entre le Président et l'Assemblée, elles nous paraissent travailler principalement à se duper elles-mêmes. Le loyalisme philippiste du *Journal des Débats* est assurément bien touchant, et la république honnête et modérée du *Siècle* et de l'*Ordre* est très séduisante avec la teinte sévère que lui donne le *National*. Mais tout cela ne plaît bien qu'aux initiés, et, dans l'embarras du choix, beaucoup de gens, nous sommes du nombre, préfèrent s'en tenir au Président, même prorogé. Ce sera, nous n'en doutons pas, le sentiment public. A Dieu ne plaise que nous mettions en doute la puissance de l'Assemblée! Elle est issue du suffrage universel, il n'y a rien de plus auguste; mais M. Bonaparte a la même origine, et il y ajoute un nom, un certain petit parfum princier et despotique qui ne laisse pas d'avoir son prix dans ce pays de liberté et d'égalité, et qui suffirait pour faire pencher la balance en sa faveur. Nous remarquons, en outre, que la France n'a jamais témoigné beaucoup d'intérêt pour ses représentants, surtout dans les moments dangereux.

Rien n'est enraciné chez nous comme le régime représentatif, il faut bien le croire; mais cela n'empêche pas que les Chambres n'aient été toujours facilement détrônées. Sous la première république, on n'a pas vu les départements se donner beaucoup de peine pour arracher leurs députés à la prison et à l'échafaud, ni s'occuper le moins du monde de les venger; l'histoire de l'Orangerie de Saint-Cloud est connue; le Corps législatif, sous l'Empire, ne fut à l'abri des caprices du maître que quand le maître ne fut plus; la dernière Chambre de la Restauration, si les ordonnances de Juillet avaient réussi,

n'aurait pas tenu contre une patrouille; la dernière Chambre du régime de Juillet, qui ne voulait point de révolution, fut mise à la porte par des émeutiers en guenilles dont le nombre n'égalait pas celui de ses membres; et enfin, le 15 mai, une Assemblée élue par le suffrage universel, ayant entendu le citoyen Hubert prononcer sa déchéance, leva la séance aussitôt, profondément convaincue dans ce moment-là qu'elle n'était plus. Il ne faut pas se faire de trop graves illusions et croire que la France entière ni la moitié de la France sera toujours prête à s'armer pour maintenir les droits d'une Assemblée souveraine! Dans l'instant même où l'on porte sur elle une main trop hardie, le prestige de la souveraineté s'efface et l'Assemblée menacée n'est déjà plus que l'expression d'une opinion qui a le dessous; on s'en soucie comme de tous les vaincus. C'est fort bien de dire au peuple que le député nommé ne représente pas seulement ses électeurs, mais tous les électeurs : cette fiction est belle et consolante, et elle fait le principal charme du régime représentatif. Mais s'appuyer trop là-dessus serait indiscret. Nous, gens de sens rassis et pacifique, et qui nous prêtons au jeu, nous sommes toujours étonnés quand on nous dit que M. de Lamennais, M. Coquerel, M. Chambolle nous représentent; et nous avons besoin de quelques réflexions pour nous le bien persuader. Nous ferions bien plus de réflexions encore si on nous demandait de les maintenir sur leur siége au péril de notre vie. Cette hésitation, si naturelle, d'autres l'éprouvent devant d'autres personnages. Peu de socialistes voudraient mourir pour M. Thiers, peu de philosophes pour M. de Montalembert, peu de légitimistes pour M. Piscatory, peu d'orléanistes pour M. Berryer. Il suit de là que la base

où s'appuie le pouvoir des assemblées est fragile, et il est sage à ceux qui les aiment de ne point les introduire en champ clos contre un pouvoir jeune, aventureux, qui se sent soutenu, qui veut vivre. Si donc l'Assemblée tient à s'occuper des fêtes militaires qui ont ces jours-ci éveillé les scrupules de la commission de permanence, qu'elle évite de blâmer celui qui les a données, qu'elle paie plutôt la carte!

Une prorogation des pouvoirs présidentiels nous paraît plus que probable. Ce sera encore, après tout, un triomphe pour le juste-milieu. Nous avons toujours cru à un regain de l'ère philippienne. Le pouvoir du Président une fois consacré pour une durée quelconque, on s'y ralliera. La République honnête et modérée ne voudra pas toujours bouder, et le *Journal des Débats* toujours répandre des larmes sur « le royal enfant dans l'exil. » Ce sera l'écueil du Président et du juste-milieu restauré.

Au milieu de ces intrigues de la politique bourgeoise, rien ne se raffermit dans la société ébranlée; tout, au contraire, s'y dérange et s'y gâte de plus en plus. L'état du peuple, pour qui le regarde de près, est effrayant. Nous en appelons à tous ceux qui occupent des ouvriers et qui ont des rapports un peu suivis et un peu intimes avec eux : il y a là un malaise inguérissable à toute habileté humaine, un malaise qui se forme tout à la fois de la nature des doctrines et du déplorable état des mœurs, et qui s'exprime par un état de révolte constant, quoique non toujours en acte, contre toute hiérarchie, contre toute loi, contre tout principe de société. Le mal a fait de tels progrès et de tels ravages, qu'on pourrait aujourd'hui en couper les sources sans y porter remède. La suppression de la presse, maintenant, n'y ferait pas plus

que la suppression des clubs. Il faut quelque chose de plus, quelque chose qui n'est pas dans la main des hommes et qui n'est que dans les mains de Dieu.

Ce quelque chose, le juste-milieu n'en a pas voulu dans ses vicissitudes; nous doutons qu'il l'accepte dans son triomphe. Nous croyons qu'il fera plus, et qu'une des conditions du concours unanime qu'il ne manquera pas d'offrir au Président, sera précisément que le Président modifie en ce point la marche intelligente et généreuse qu'il a, en général, suivie. Ils lui demanderont de reprendre le sentier de Louis-Philippe; ils pourront se trouver assez forts pour l'y entraîner. Les éloges et les remerciements auxquels le Président a droit de notre part n'empêchent pas que nous ne concevions quelques alarmes, et le retour du Pape ne peut nous faire oublier la lettre écrite à M. Edgar Ney.

Eh bien, si le Président se laisse placer sur cette pente, et le juste-milieu fera tout pour l'y placer, son gouvernement aura une autre ressemblance avec celui de Louis-Philippe : il fera faire au socialisme le progrès que Louis-Philippe a fait faire à la révolution. Cela durera quelques années; cela pourra être extérieurement très pacifique et recouvert même d'un grand vernis de prospérité matérielle; puis, quelque jour, par hasard, par un coup d'habileté, on trébuchera sur le pavé, et, au lieu de tomber dans les mains de M. Ledru-Rollin, on tombera dans celles de M. Barbès ou de quelque émule de ce demi-dieu.

C'est alors que le juste-milieu connaîtra ses œuvres; mais il sera trop tard.

VIII.

SITUATION DU JEU.

18 octobre 1850.

Le *National* nous transforme en partisans de la prorogation. Nous ne le contredirons pas là-dessus, pour peu qu'il y tienne. Pourtant, la vérité est, comme nous avons pris soin de l'établir et comme il le constate lui-même, que nous sommes simples spectateurs du jeu auquel se livrent les différentes fractions du juste-milieu ; et nous ne parions pour personne.

Cela ne nous empêche nullement de dire que ni les cartes ni la galerie ne sont, jusqu'à présent, pour le *National*. Nous rapportons, comme on rapporte un fait, la situation de la partie : le *Constitutionnel* a plus de points que le *Journal des Débats;* le *Journal des Débats* en a plus que l'*Ordre;* l'*Ordre* en a plus que le *Siècle ;* le *National* n'a pas encore marqué.

Mais l'*Univers* lui apporte un secours qui va faire tourner la chance. Le *National* l'annonce en termes tout-à-fait légers et piquants : « Loyola (c'est l'*Univers*) com-» bat pour la prorogation. — Nous n'aurions pas osé lui » demander de rendre ce service à la Constitution de » 1848. » Voilà ce que l'on peut appeler un trait vif. La

grande ombre de M. Marrast pourra en être offusquée : cette gaîté, en effet, est bien forte pour un journal qui garde une Constitution malade.

Quant à nous, le propos nous plaît, et nous le mettons sur nos tablettes; le *National* n'est pas en verve tous les jours; on ne voit pas souvent glisser de si beaux sourires sur ce visage austère.

IX.

AFFAIRE NEUMAYER.

31 octobre 1850.

Les faiseurs de solution ont si bien travaillé en tous sens, qu'ils nous ont jetés dans une crise des plus graves. On connaît ce qu'ils appellent, avec un langage tout-à-fait digne de la noblesse et de la hauteur de leurs vues, *la question Neumayer*. Ce brave officier, qui avait toute la confiance de M. le général Changarnier, est destitué de son commandement dans l'armée de Paris et mis à la tête des divisions de Nantes et de Rennes; mesure ambiguë et par là même caractéristique, car elle est tout à la fois une disgrâce et une faveur. La cause de la dis-

grâce, c'est que la division de M. le général Neumayer n'a pas crié vive l'Empereur au défilé de Satory; la cause de la faveur, c'est que M. le général Changarnier a pris fait et cause pour son lieutenant, accusé d'une faute dont il se proclame lui-même coupable. En frappant le général Neumayer, on a voulu le dédommager; en froissant le général Changarnier, on a voulu le mettre dans le cas de prendre patiemment l'offense, par égard pour l'avenir d'un camarade et d'un ami.

On dit aujourd'hui qu'après un peu d'embarras, ces fines combinaisons sont enfin couronnées d'un entier succès. M. le général Changarnier aurait engagé lui-même M. le général Neumayer à accepter la punition qu'on lui inflige et la récompense qu'on lui offre. M. le général Neumayer, quittant Paris par la porte de la disgrâce, entre à Nantes par la porte de la faveur; son silence, qui lui fait perdre un commandement, lui en vaut deux, et la paix est faite, ou tout au moins la trêve est signée. Voilà ce que font entendre ce matin les journaux confidents.

Ce qu'une telle paix peut valoir, ce qu'une telle trêve peut durer, nous n'entreprendrons pas de l'examiner : ce serait bientôt fait; mais ce léger et court travail est inutile. La vérité est qu'il n'y a point de paix, et que la trêve est du genre de celles que consentent deux adversaires dont on mesure les épées et qui n'attendent plus que l'arrivée d'un témoin. Le témoin attendu, c'est l'Assemblée; il sera là dans dix jours, et la trêve expirera.

L'intention de M. le général Changarnier est de déposer le commandement et de dire pourquoi.

L'indépendance de position et de cœur qui nous permet de jeter si nettement la vérité au milieu des intrigues qui

s'ourdissent de toutes parts, nous permet aussi de la développer tout entière, et nous le ferons. Puisse-t-elle servir à quelque chose de plus qu'à nous décharger du poids amer qui oppresse l'âme des bons citoyens!

Puissions-nous éclairer quelques pauvres dupes qui s'estiment très habiles, parce que l'on veut bien leur laisser croire qu'elles trichent aussi à ce jeu plein de hasards!

Il serait superflu de remonter aux origines de la situation et d'y chercher les fautes de chacun. La situation était naturellement mauvaise; elle ne pouvait être améliorée que par beaucoup de dévouement et de sincérité : chacun y a manqué de son mieux. Personne n'ignore de quelle façon le Président, qui se disait prêt à l'abnégation, s'est fait exhorter à la persévérance; mais personne ne contestera de bonne foi qu'il a été très imprudemment et très systématiquement provoqué à ces algarades. Qu'on en convienne ou qu'on n'en convienne pas, il n'a fait ni plus ni moins que ce qu'il voyait faire. On avait le droit de lui opposer des principes, on lui a opposé des actes. Si on lui reproche d'avoir oublié qu'il n'est légitime que jusqu'en 1852, il peut répondre qu'on a commencé par oublier qu'il est légitime jusqu'en 1852. Le droit constitutionnel et les faits lui permettent, Dieu merci, d'ergoter et de récriminer, s'il en a besoin. Il aurait fallu le prévoir; il aurait surtout fallu comprendre de quelle façon doivent fatalement se dénouer, en un temps comme le nôtre, les conflits de cette nature; il aurait fallu enfin prendre garde au troisième larron, qui n'est jamais loin.

Laissons cela, c'est fait. Voyons le résultat plein de ténèbres et d'embûches où l'on est arrivé.

Ou le général Changarnier portera « la question Neumayer » à l'Assemblée, ou il ne l'y portera pas. L'Assemblée recevra la question et la décidera contre le Président, ou elle l'écartera par un ordre du jour.

Si le général Changarnier se tait, il s'annule; si l'Assemblée écarte le débat, le général Changarnier se retire, et l'Assemblée déclare par là qu'elle n'a plus à s'occuper des ébats de Satory que pour en payer la carte. Ce serait un commencement de solution assez significatif.

Mais nous entendons d'ici les protestations les plus fières : L'Assemblée est le premier et à proprement dire le seul pouvoir de l'Etat; elle représente le peuple; elle n'avilira pas en elle la majesté du souverain. — L'Assemblée écoutera le général Changarnier et lui donnera un témoignage solennel de sa confiance.

Soit ! Alors l'Assemblée annule le Président ?

C'est un autre commencement de solution. Cependant il faut considérer la fin.

Si le Président ne veut pas se laisser annuler, il a encore une carte à jouer. Cette carte chanceuse, il la joue : il révoque le général Changarnier. Que fera l'Assemblée ?

L'Assemblée n'est pas dépourvue. Elle a aussi sa dernière carte, non moins chanceuse et non moins terrible que celle du Président. Aux termes de la Constitution, elle peut s'entourer d'une armée, dont elle donne le commandement à qui lui plaît : elle y nomme le général Changarnier, lequel peut, à son tour, rappeler le général Neumayer.

L'Assemblée aura-t-elle recours à ce moyen extrême ? Si elle ne l'emploie pas, toute sa mauvaise humeur est vaine, et M. le général Changarnier, destitué par le Pré-

sident, tombe en peu de jours dans l'oubli où nous voyons M. le général Cavaignac. Si elle va jusqu'au bout, nous aurons dans Paris deux armées, celle de l'Assemblée et celle du Président.

Il est vrai que, pour garantir la paix publique, ces deux armées auront entre elles le pont de la Concorde!

Peut-être qu'il y a des gens à qui l'amour des solutions permet de contempler sans frémir ces éventualités au bord desquelles leur habileté a su amener les choses. En effet, on peut compter que les deux armées ne seront pas longtemps en présence sans qu'il en résulte une solution.

Cette solution, bien hardi qui prétend la deviner sous le nuage de sang qui la couvre! Mais si nous n'en connaissons pas le nom, nous pouvons en toute assurance en annoncer le caractère : ce sera un despotisme, l'ignoble despotisme du briquet, du bonnet rouge ou de la boutique. L'empire bâtard, ou le terrorisme bâtard, ou l'orléanisme bâtard, voilà le roi qui sortira sanglant et souillé de ce tripot, dans lequel toutes les fractions du parti de l'ordre jouent depuis deux ans, sous un masque, avec des dés pipés.

Ce pouvoir, nécessairement violent et ignominieux, n'aura pas besoin, quel qu'il soit, de durer longtemps pour amonceler d'irréparables ruines. Condamnés à le subir, nous ne faisons point de vœux pour que le sort du combat nous jette l'abeille, le bonnet rouge ou le coq. Cependant nous devons sérieusement avertir les légitimistes que, de ces trois marrons, celui qu'ils doivent surtout redouter est précisément celui qu'ils nous semblent avoir tiré du feu. Il y a quinze jours, les chances étaient

bonapartistes. Par un revirement très concevable, elles sont orléanistes aujourd'hui.

Nous savons bien que M. Thiers, pour employer le mot heureux qu'il a trouvé, se dit toujours *bourbonnien*, berce toujours les légitimistes de l'espérance d'une fusion entre les deux branches. Qu'ils sachent qu'on les joue; que Mme la duchesse d'Orléans est plus hostile que jamais à tout projet d'accord avec le chef de la famille de Bourbon; qu'elle a rejeté hautainement les derniers amis qui lui en ont parlé; qu'elle n'a dans les veines ni sang bourbon, ni sang français, ni sang catholique; qu'elle veut être régente, et qu'elle compte l'être bientôt.

Que les légitimistes sachent encore que les princes d'Orléans croient de leur devoir de bons parents de s'incliner sous cette volonté aussi ignorante qu'altière. Ces princes, façonnés à la politique constitutionnelle et aux vertus privées, n'auront aucune inspiration qui les soulève contre une ambition doublement funeste à la maison de Bourbon et à la patrie. Ils en gémissent, c'est tout ce que l'on peut attendre d'eux.

La piété même, dont ils viennent de donner des preuves, n'éclaire pas plus leur esprit que ne l'ont fait les événements. Ils ont vu éclater sur la politique de leur père le jugement du Ciel et le jugement de la terre; ils ont vu tomber le trône établi sur la souveraineté populaire; ils ont vu la mort dissoudre les liens de famille formés au mépris de la souveraineté religieuse; ils ont vu Dieu punir terriblement en eux la maison de Bourbon, mésalliée avec la révolution et avec l'hérésie : ils n'ont rien compris ou n'osent rien comprendre. Ils tolèrent qu'une princesse ambitieuse fasse du fils de leur frère un usurpateur au profit de la révolution et de l'hé-

résie. Sans approuver l'entreprise, ils y consentent. Leur père s'indignait qu'on l'appelât le complice audacieux de la révolution : ils en deviennent les complaisants serviles.

Donc, l'orléanisme est en veine. Nous y allons, ou tout au moins un coup de main peut nous faire passer par là. Mais que ceux qui se sont si bénévolement attachés à sa fortune y réfléchissent, avant de donner un dernier coup de collier pour surmonter le dernier obstacle. Cet orléanisme ne sera pas celui de 1830, qui, déjà sans doute, leur souriait peu ; ce sera celui de 1792. C'est la seconde couche de la bourgeoisie qui arrive, cent fois plus dure, cent fois plus inintelligente que la première, dont le règne a fini en 1848. Elle arrive avec tous les préjugés et toutes les fureurs de sa jalousie, de son ignorance, de son impiété, encore enfiellés par l'esprit de secte qui anime la future régente. Elle arrive pour s'accorder, suivant les instructions testamentaires du feu duc d'Orléans, *avec les républicains le plus tard possible, avec les légitimistes jamais.* Au milieu des complications effrayantes et déjà presque inextricables qu'offre l'état de la société, cette force brutale apporte les étourderies, les caprices, les folles visées, les inconstances d'une princesse protestante et bel esprit. En un mot, pour roi, un mineur ; pour régente, une hérétique ; pour ministre, M. Thiers, pour force, une armée partagée la veille en deux camps, voilà l'orléanisme. Si l'on veut aller à la république sociale, il n'y a point de locomotive plus rapide à chauffer. Aussi la chauffe-t-on.

En cela les révolutionnaires de toute date et de toute nuance font leur œuvre. Pour les uns, c'est encore un plaisir ; pour les autres, c'est déjà une expiation. Il y sont condamnés fatalement. Les légitimistes auraient à jouer

un meilleur rôle. S'il en est temps encore, qu'ils y songent, et qu'ils sauvent au moins leur dignité. Par quels conseils se laissent-ils abuser? Ils n'ont aucun engagement à prendre, aucune alliance à former, aucun mouvement à faire d'accord avec le parti orléaniste, tant que la fusion des deux branches ne sera pas un fait accompli, irrévocable, patent. Autrement, ils n'auront que le faible honneur d'être dupes; ils seront le personnage ridicule et fort peu digne de pitié qui pense faire un bon marché dans la comédie que jouent les voleurs à l'américaine et qui, croyant échanger son argent contre de l'or, l'échange contre du cuivre.

X.

RÉVOCATION DU GÉNÉRAL CHANGARNIER.

10 janvier 1851.

I. Le Ministère renouvelé a été accueilli aujourd'hui à l'Assemblée par une mitraillade qu'il a subie, nous ne dirons pas sans honneur, mais sans gloire. L'Assemblée était très nombreuse, très agitée. L'ordre du jour indiquait la troisième lecture du projet de loi sur le commerce de l'Algérie, mais on avait annoncé des interpellations et une séance chaude. Le pouvoir législatif, se

tenant pour offensé de la révocation de M. le général Changarnier, voulait contraindre le pouvoir exécutif à lui donner satisfaction, et le Ministère verrait beau jeu. Voilà l'affiche, et la salle était pleine. Comment donc! des interpellations sérieuses, une mêlée, de beaux discours, un dénouement imprévu, peut-être même impossible!.... Ce n'est pas pareille fête tous les jours! Une rumeur se fait à l'arrivée des personnages importants; on se groupe devant le banc de M. le général Changarnier; on s'attroupe devant le banc des ministres; on commente les saluts; la moindre poignée de main est un événement; les aides-de-camp, en pleine activité, sèment les mots d'ordre, et les généraux paient de leur personne; tout le monde a besoin de parler à quelqu'un. Mais que veut-on faire, que peut-on faire, que fera-t-on? Ceux qui savent tout ne savent pas cela. Il est aussi impossible de prévoir une résolution, que de saisir une seule phrase dans ce brouhaha de six ou sept cents voix qui discutent, qui objectent, qui affirment, qui nient. Combien de fois nous avons vu ces mouvements, entendu ce brouhaha, cette plainte sourde et confuse de la montagne en travail! Qu'en sortira-t-il cette fois?

Enfin l'Assemblée est en nombre, les représentants sont assis, le président a obtenu un peu de silence : il proclame qu'on va s'occuper de l'*huile d'olive*. Le mot paraît heureux; on éclate de rire. M. Levavasseur vient déclarer, d'un ton convaincu et presque solennel, que personne ne peut s'occuper de l'huile d'olive aujourd'hui. On écarte l'huile d'olive, et M. de Rémusat apporte ses interpellations; c'est là le condiment que la situation requiert.

M. de Rémusat! Depuis longtemps nous ne l'avions

pas vu. Il paraissait avec éclat sous le dernier règne; il excellait à organiser les coalitions, à provoquer les questions de cabinet, à conduire toutes ces belles manœuvres du pouvoir parlementaire qui ont si bien réussi et dont la dernière fut la glorieuse campagne des banquets. Sans doute, depuis lors, M. de Rémusat n'a fait qu'un somme, car il ne paraît pas le moins du monde savoir que quelque chose a changé. Tout au plus croit-il avoir rêvé république; mais il voit une gauche, une droite, un centre, une tribune, M. Dupin au fauteuil, des ministres sur les bancs, et il fait de l'opposition. Pourquoi n'en ferait-il pas? Il y a des ministres, donc il faut une opposition, et M. de Rémusat est de l'opposition. Il demande au Ministère pourquoi il s'est retiré, pourquoi il est revenu, pourquoi il a révoqué le général Changarnier, et quelle politique il entend suivre? Ces questions semblent éloquentes; M. de Rémusat est applaudi comme un ténor : ce ne sont plus les froids *très bien* de l'ancien régime, mais de bons applaudissements à deux mains, des salves de parterre. Qui l'eût dit à l'auteur d'*Abeilard*, qu'un jour ce bruit enivrerait ses oreilles?

Cependant, si M. Baroche le voulait bien, ces terribles interpellations pourraient, après tout, ne point l'embarrasser. Pourquoi le Ministère s'est retiré, on le sait; pourquoi il est rentré, personne ne l'ignore; sa politique, on la connaît. M. Baroche s'amuse à délayer tout cela, qui n'importe point, et il s'obstine à ne pas aborder le seul sujet sur lequel on voudrait l'entendre, la révocation du général Changarnier. Nous avons révoqué M. le général Changarnier parce que nous jugions cette mesure utile et parce que nous avions le droit constitutionnel de la prendre. Vous pouvez en être mécontents; vous

ne pouvez pas nous en punir. Voilà tout; est-il donc impossible de tourner cette déclaration en style parlementaire?

Ce qui est certain, c'est qu'au lieu d'accepter ainsi la situation, telle qu'elle est, telle qu'il l'a faite lui-même, le Ministère, deux fois par l'organe de M. Baroche, une fois par l'organe encore plus malheureux de M. Rouher, s'est perdu en explications vagues, en attestations de probité et de bon vouloir, en invocations à la confiance de ses anciens amis, en toutes sortes de choses, et même en phrases touchantes, qui n'étaient ni bien venues ni bien reçues. Point d'adresse, point de tact, point de réparties, pas même ce feu d'avocat qui n'abandonne guère les gens de barreau; et ces malheureux ministres, tous les premiers, semblaient convaincus qu'ils ont fait quelque chose d'injustifiable et d'énorme.

S'ils n'ont pas voulu s'expliquer clairement, ou s'ils n'ont pu y parvenir, ce n'est point la faute de M. Berryer. Dans un discours très digne, M. Berryer a mis le doigt sur la question. Pourquoi avez-vous révoqué M. le général Changarnier, immédiatement après le témoignage de confiance qu'il a reçu de l'Assemblée? Pourquoi avez-vous paru interpréter ce témoignage de confiance donné au commandant de l'armée de Paris comme un témoignage de non-confiance envers vous?

Mais c'était précisément ce que le Ministère avait résolu de ne pas dire; et il n'a pas voulu dire qu'il ne le dirait pas.

M. Dufaure, après M. Berryer, a entrepris de le faire parler; il a échoué. Après M. Dufaure est venu M. le général Bedeau; même échec. Cependant M. Dufaure et M. Bedeau ont élargi le cercle des accusations. Ils ont

rappelé les revues de Satory, les cris séditieux, la révocation du général Neumayer; ils ont dit que l'on pourrait bien rappeler les procès-verbaux de la commission de permanence, tenus jusqu'ici secrets par amour pour la concorde.... Le Ministère n'a pas répondu.

Enfin, M. de Rémusat reparaît, pour proposer cette fois une résolution. Il demande que l'Assemblée se retire dans ses bureaux, afin de nommer une commission qui verra ce qu'il convient de faire. On applaudit. Le ministre de l'intérieur, très ému, conjure l'Assemblée de considérer combien la mesure qu'on lui indique est grave. L'Assemblée vote; elle décide que la Chambre nommera tout de suite une commission, et que cette commission proposera d'urgence une mesure... quelconque. Les choix des bureaux sont en majorité hostiles au Cabinet; mais par quel moyen manifesteront-ils leur hostilité, et quel en sera l'effet?

Au fond de tout ce débat, qu'y a-t-il? Un acte du Pouvoir, un acte imprudent, bien que provoqué peut-être, mais après tout, un acte constitutionnel. Cet acte, comme nous le disions, peut déplaire à la Chambre; il déplaira dans le pays à tous les esprits sages et modérés; mais, en somme, il n'y a pas là le sujet d'un conflit, puisque le pouvoir exécutif n'a pas outrepassé ses limites. Il déplaît, il a tort. Cependant, ici, il n'était pas constitutionnellement forcé de plaire. Si donc le conflit éclate, c'est l'Assemblée qui le crée et le soulève de gaîté de cœur. Elle répond à une imprudence par une imprudence plus grave, et elle en a conscience, ainsi que le prouve le chiffre même du vote qu'elle a rendu. La majorité pour la proposition de M. de Rémusat n'est que de 57 voix. Quoi! 57 voix seulement pour venger la dignité

de l'Assemblée souveraine? pour la remettre en possession de ses prérogatives envahies? Evidemment, l'Assemblée ne se croit pas blessée à ce point, ou elle ne sent pas la blessure.

Que fera la commission? M. de Rémusat a indiqué trois mesures, entre lesquelles on peut choisir : un Message au Président de la République, une proclamation au peuple français, une enquête sur les revues de Satory et les autres menées impérialistes.

L'enquête, ce serait instruire bien tard un procès qui devrait se vider devant la Haute-Cour; grosse affaire! Mais on ne peut pas croire qu'il y ait là quelque chose de sérieux. Si la commission de permanence gardait dans ses procès-verbaux les archives de quelque conspiration découverte et étouffée, elle serait trop coupable de n'en avoir rien dit. Si ces procès-verbaux ne contiennent que le témoignage de ses inquiétudes, entretenues par des confidences de police, c'est perdre le temps et prêter aux railleries. — La proclamation au peuple français est une idée qui fait rire. M. Louis Bonaparte pourrait, de son côté, adresser au peuple français une proclamation qui devancerait celle de l'Assemblée et qui aurait chance d'être mieux accueillie; devant les électeurs, il traite au moins d'égal à égal avec l'Assemblée; lui aussi est représentant du peuple. — Reste le Message, ce que l'on appelait autrefois une *Adresse*. Si l'on profite de la discussion à laquelle cette pièce difficile donnera lieu pour faire de toutes parts une confession générale; si chaque parti met à nu son cœur et proclame sincèrement ses vœux et ses espérances, ainsi que M. Berryer l'a annoncé, la discussion pourra être longue, elle ne sera point pacifique, et on aura peine à ne pas fournir

au Président le texte d'une réponse mémorable et très utile à sa fortune. Mais si on se borne à condre, comme dans les anciennes Adresses, quelques lieux communs de patriotisme et de constitutionalisme, à quoi bon? Quel avantage en retirera l'Assemblée? Elle aura parlé politique, dit M. Dufaure. Soit! et après? et qu'importe au pays cette politique, particulièrement celle de M. Dufaure?

Tous ces partis à prendre veulent être mûrement pesés, et le seront; on y trouvera, on y trouve déjà des inconvénients de plus d'un genre. Il y a quelque inconvénient aussi à ne rien faire, à présent surtout que l'on a tant parlé; néanmoins nous espérons que cet inconvénient paraîtra le moindre, et qu'une fois encore la montagne en travail accouchera d'une souris.

M. le général Changarnier a manqué une belle occasion de trancher sur la foule des discoureurs et des hommes de parti. Quel mauvais génie a séduit cette fois cet instinct si lucide des manœuvres qui, à la tribune comme sur le champ de bataille, décident vite les questions? Il pouvait, en trois phrases, rendre au Gouvernement et à l'Assemblée un service immense et qui l'aurait placé lui-même au-dessus de toute contestation, dans une position plus grande et plus forte que celle d'où on l'a fait descendre. Ces trois phrases, les voici : « Messieurs, de quoi vous occupez-vous? La me-
» sure qui m'a frappé est constitutionnelle. Le Pouvoir
» n'a pas excédé ses prérogatives et n'oserait rien entre-
» prendre sur les vôtres. Vous n'avez point de résolution
» à prendre. Laissons-là ces affaires personnelles; elles
» nuisent à celles du pays. »

12 janvier 1851.

II. Nous voyons avec regret l'Assemblée s'engager de plus en plus dans la voie où elle est malheureusement entrée hier. Elle ira donner du pied contre un fossé, et elle ne sortira de là ni à son avantage ni à celui du pays. La révocation de M. le général Changarnier est un fait régulier, quelque inopportun qu'il puisse paraître. L'Assemblée peut en être mécontente et même blessée, mais c'est tout; et, n'ayant point de satisfaction à en tirer, il n'est pas de sa dignité de s'en plaindre. Qu'elle prenne garde aux gens expérimentés de l'ancien régime et aux hommes sans expérience du régime nouveau. Parmi les premiers, M. de Rémusat, et parmi les seconds, M. Baze, ne sont pas des guides sûrs. Ils ont du zèle; l'Assemblée, pour elle et pour nous, a besoin de prudence.

A quoi bon la publication des procès-verbaux de la commission de permanence? Nous le disions hier et nous le répétons : Si ces procès-verbaux ont quelque gravité, les publier aujourd'hui c'est trop tard; s'ils ne renferment rien, chose infiniment plus probable, l'Assemblée doit redouter de n'en être pas quitte pour ses frais d'impression.

Si nous osions donner un conseil, nous proposerions de finir tout de suite cet imbroglio par un expédient qui donnerait à peu près satisfaction à tout le monde, à M. le général Changarnier, à l'Assemblée, à l'opinion, et qui, cependant, épargnerait au pouvoir exécutif un blâme direct très difficile à formuler, très périlleux à maintenir. L'Assemblée, après avoir écouté le rapport qui lui

sera présenté par sa commission, devrait, sans discussion, voter des remerciements au général Changarnier pour les services qu'il a rendus comme chef de l'armée de Paris, et passer à l'ordre du jour.

17 janvier 1851.

III. Dans la coalition qui s'est formée contre le Cabinet, il y a la fraction des assommés. Ce sont les gens qui prétendent avoir été meurtris pendant quatre heures, sur la place du Hâvre, par les soins de la société du Dix-Décembre, au cri de : *Vive l'Empereur!* Ce parti intéressant n'est pas celui qui a le moins occupé le public de ses affaires. M. de Lasteyrie le représente avec zèle. Mais, heureusement pour lui, cet honorable orateur ne s'est pas inspiré sur le champ de bataille et dans la chaleur de l'action. Par compensation à cet avantage, qui a son prix, il a été mal informé. M. Baroche est venu, au commencement de la séance, effacer les tragiques couleurs dont M. de Lasteyrie avait encore relevé des récits déjà beaucoup trop épiques. Il résulte d'un document judiciaire lu par le ministre, que la scène n'a pas eu les proportions grandioses qu'on lui attribuait : ç'a été simplement une explication populaire entre bonapartistes et socialistes, un libre échange de horions qui se sont quelquefois égarés sur les passants. Mais, qu'allaient faire les passants dans cette assemblée? Plusieurs des citoyens qui avaient ainsi manifesté leurs opinions ont été arrêtés : aucun n'appartenait à la société du Dix-Décembre. Voilà donc ces coups de bâton écartés du débat; nous en sommes bien aise, et nous conjurons M. de Lasteyrie de ne point

céder à l'intention qu'il semble avoir de les y ramener. Au milieu d'une lutte si sérieuse, où M. Berryer, où M. Thiers, où M. Changarnier prennent la parole, où la sécurité de la France est en jeu, cet intermède est de trop : ce n'est pas cette toile d'araignée formée des procès-verbaux de la Commission de permanence, des rapports de M. Yon et des souvenirs des battus de la place du Hâvre, qui empêchera la Convention ou l'Empire de passer. Que M. de Lasteyrie réserve ses moyens pour une autre occasion.

La situation est de plus en plus grave. Jusqu'à la moitié de la séance, il semblait que le Ministère eût l'avantage. M. Baroche avait suffisamment bien parlé et mieux manœuvré. Il en avait fini avec tous les petits moyens de la médiocrité, avec toutes les petites pièces, avec toutes les petites histoires, avec tous les petits caquets. Il avait adroitement exploité les voyages de Claremont et de Wiesbaden, et montré les divisions de la majorité. Il avait accusé la majorité de s'être scindée et divisée elle-même par les manifestations diverses qu'elle a faites des sentiments divers auxquels elle obéit, des convictions et des attentes diverses qui l'animent; il avait reconquis la partie politique et saisissable de la Montagne par une profession de foi anti-monarchiste et tout-à-fait républicaine; il avait enfin prononcé le mot de l'Elysée sur la révocation de M. le général Changarnier, et ce mot, c'est que le général était devenu l'espérance des partis monarchistes, c'est que son épée était le poids que chacun d'eux attendait et espérait pour faire pencher la balance en sa faveur, au jour où les opinions se compteraient. Rien n'avait été mal dit ni mal placé; rien ne semblait avoir été dit inutilement et dans l'opinion gé-

nérale, M. Baroche venait, qu'on nous pardonne l'expression, de passer orateur politique. Cela veut dire qu'il avait été souple, agile; qu'il avait frappé ses adversaires sans les blesser, qu'il ne lui était échappé aucune vérité compromettante, qu'il avait enfoncé le coin dans tous les endroits où pouvait éclater la majorité.

Mais, pendant qu'il parlait, M. le général Changarnier et M. Thiers avaient demandé la parole.

Nous l'avons souvent dit, le spectacle des luttes parlementaires est beau et surtout émouvant pour ceux qui, tout en y prenant intérêt, peuvent s'abstraire des conséquences que ces luttes provoquent. S'il y a quelqu'un qui soit là comme au théâtre, c'est pour lui un vif divertissement et une curieuse étude : l'auditoire est un des personnages du drame; dans l'orateur, la passion et le caractère de l'homme se manifestent en même temps que le talent de l'acteur; il y a de l'improvisation et de la mémoire, et de l'imprévu, et de la fortune. Quelle bonne chance pour ce spectateur égoïste, que l'apparition d'un personnage comme M. le général Changarnier, et dans un tel moment! Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas vu M. le général Changarnier, ont sans doute vu la gravure, d'après Horace Vernet, qui le représente au milieu du bataillon qu'il commandait à la retraite de Constantine; cette retraite qui était une déroute et qui devint, grâce à lui, presque une victoire. C'est le même homme, aussi calme, aussi réfléchi, n'ayant aucune apparence martiale, n'ayant pas l'air moins militaire. Dans son habit civil, il semble être en uniforme. Il promène sur l'Assemblée, que le discours du ministre vient d'émouvoir et qui se livre à mille conversations confuses, ce regard froid et ferme qui cherche et qui voit ce qu'il faut faire.

Ce qu'il faut faire, car ici, dire, c'est faire. Peut-être, et nous lui en savons gré, peut-être, dans ce regard jeté sur l'Assemblée, ou plutôt sur la patrie, trouverait-on quelque chose de plus triste que dans le tableau de Vernet. Et, en effet, à Constantine, quand la bataille eût été perdue, quand la déroute eût été complète, il y avait encore, au lendemain de ce revers, la France et d'autres armées. Aujourd'hui et ici, qu'y aura-t-il au lendemain de la défaite ou de la victoire?

M. le général Changarnier attend, les bras croisés, que le silence se fasse. Il n'attend pas longtemps, on est impatient de l'entendre. Suivant sa bonne coutume militaire, il ne dit que peu de mots, mais pleins de choses; il les prononce d'une voix peu façonnée aux modulations oratoires, mais pleine d'énergie. Il dit qu'il a trouvé des partis et qu'il n'a voulu servir que la loi. Il caractérise en deux paroles sanglantes celui de ces partis qui, sans génie et sans gloire, rêve la dictature de la gloire et du génie. Il ajoute que, quant à lui, il a été commandant de la force publique pour rétablir l'ordre, et qu'il a rempli sa mission sans se donner, sans se promettre à aucune conspiration, à aucun *conspirateur*. Il s'applaudit des haines qu'il a méritées, *et qui, pour son honneur, survivent à sa chute*. Il termine en disant que son épée est inutile *momentanément*, mais qu'elle n'est pas brisée, et qu'il saura toujours la mettre au service du pays avec un dédain profond *de tous les oripeaux d'une fausse grandeur*.

Après avoir prononcé ce discours dont le vieux Corneille aurait pu s'inspirer, dans lequel même il aurait pu trouver quelques vers tout faits, le général Changarnier retourne à sa place sans que les applaudissements dont il

est salué amènent le moindre changement sur son impassible visage. On accourt de tous côtés pour lui serrer la main; il serre toutes ces mains qu'on lui présente. O général, que de mains d'avocats!

La portée des paroles de M. le général Changarnier est plus grande qu'il ne paraîtra peut-être à ceux qui ne feront que les lire et qui n'en ont pas entendu l'accent et vu l'effet. Tout ce que nous voulons dire, c'est que le Président a un ennemi, et que l'Assemblée croit avoir un homme. Il fallait voir l'empressement des avocats! Et, nous l'ajoutons à regret; il fallait entendre sortir de la bouche du général ce je ne sais quoi de strident et de terrible, qui était quelque chose de plus fort que l'ironie et de plus amer que le dédain. Puissent ceux qui ont applaudi à cette passion ne regretter jamais de l'avoir provoquée! Pour nous, nous déplorons, quoi qu'il arrive, qu'elle ait pu se faire jour.

Que dirons-nous maintenant du discours de M. Thiers? Après les paroles significatives de M. le général Changarnier, il s'est précipité sur le Ministère et sur la politique de l'Elysée, comme un régiment de cavalerie légère se lance sur des lignes d'infanterie que vient d'entamer le canon. Ah! Monsieur Baroche, voilà un orateur politique, et vous n'êtes encore qu'un écolier! M. Thiers a parlé deux heures. Il a parlé de tout, sauf des revues de Satory, des procès-verbaux de la Commission de permanence et de la société du Dix-Décembre; et cependant il a refait tout ce que M. Baroche avait eu tant de peine à détruire; il a enlevé tous les coins, tous les grains de sable que le ministre avait introduits avec tant de peine dans les joints de la majorité; il lui a même enlevé la bienveillance de la Montagne, en se montrant plus répu-

blicain que lui. Mon Dieu oui! M. Thiers a pu plaire même aux républicains, sans se priver du plaisir de leur jeter au visage les bouquets d'orties dont ses mains sont toujours pleines pour eux. Mais on n'analyse pas un discours de M. Thiers. En voici l'argument principal : C'est que, d'un commun accord, tous les partis modérés veulent faire l'expérience de la République ; que le parti bonapartiste et son chef ont les premiers manqué à la foi jurée de ne rien entreprendre au profit particulier de tel ou tel drapeau; que, tandis qu'on allait pieusement à Claremont, innocemment à Wiesbaden, les bonapartistes, qui ont le pouvoir en main, songeaient tout de bon à l'Empire ; qu'on ne peut pas contester cela; qu'il y en a des preuves; que le général Neumayer d'abord, le général Changarnier ensuite, ont été destitués pour avoir empêché de crier : *Vive l'Empereur!* et par là montré qu'ils voulaient s'opposer au travail qui tendait à transformer l'armée en cohortes prétoriennes. Enfin M. Thiers, s'appuyant des conclusions de la Commission, demande un blâme contre le Ministère, afin de prouver, dit-il, que la majorité n'entend pas laisser confisquer la République. Et elle le sera, a-t-il ajouté, elle sera confisquée, si vous ne déclarez pas votre ferme intention de résister. Si vous reculez aujourd'hui, vous n'êtes plus rien demain. Le Gouvernement est changé. Je ne sais quand viendra le nom, mais vous avez la chose : L'EMPIRE EST FAIT.

Il a terminé par ce mot. Nous n'essaierons pas de peindre la sensation qu'il a produite.

C'est là que nous en sommes. Quel sera le résultat? Nous l'ignorons, tout le monde l'ignore, M. Thiers l'ignore. On espère que le Président sera prudent; nous

l'espérons aussi ; nous le souhaitons ardemment ; si nous avions un conseil à donner, ce serait là le conseil que nous donnerions. Mais, dans ce moment, tout ce que M. Thiers sait comme nous, comme tout le monde, c'est qu'il a fait un beau discours, et qu'en somme, quoiqu'il ait tous les moyens possibles de s'en défendre, à l'exemple de M. de Lamartine, à l'exemple de M. Berryer, à l'exemple de M. Baroche, il a crié : Vive la République!

C'est ce qui peut rassurer le Président et l'engager à la prudence et à la patience. Ce cri-là n'a rien d'effrayant pour lui. Qu'il crie aussi : Vive la République! et qu'il se prête à l'expérience ; sa destinée est de la faciliter et de l'amener au résultat qu'elle aura inévitablement. La monarchie constitutionnelle, conduite par Louis-Philippe, nous a menés à la République ; la République n'a besoin que de M. Louis Bonaparte pour nous mener au socialisme. Cette Constitution de 1848, sur laquelle tout le monde se réfugie comme étant le terrain neutre dont chacun a besoin, a besoin, elle, de M. Bonaparte, pour produire et mettre au jour les principes qui sont déposés dans ses flancs. C'est lui l'époux qu'il faut à cette fille de la souveraineté populaire, aujourd'hui adoptée par les tenants de la monarchie. Ils ne prévoient pas quels enfants en naîtront et seront bientôt majeurs!

Avant 1848, un seul homme peut-être, en France, était bien fidèle à la Charte et croyait à sa force : c'était le roi Louis-Philippe. Il tenait d'elle son pouvoir et ce qu'il pouvait, jusqu'à un certain point, appeler son droit. Par cette raison, les légitimistes ne voulaient pas de la Charte, les républicains n'en voulaient pas, et nous sommes fondés à croire que, par des raisons quelconques, les conservateurs de toute nuance, ou n'en voulaient guère, ou n'y

croyaient guère. La preuve en est dans la manière dont ils l'ont pratiquée et dans le courage avec lequel ils l'ont défendue.

Malgré le discours de M. Thiers et celui de M. de Lasteyrie, il n'y a peut-être qu'un homme en France qui accepte pleinement la Constitution de 1848, c'est M. Louis Bonaparte. La Constitution l'a fait ce qu'il est; elle contient son pouvoir et son droit, et elle est si obligeante pour lui, qu'elle s'annule comme d'elle-même pour lui offrir le moyen légal de recevoir davantage, sans le prendre et sans même le demander. Elle est sujette à révision. De cette révision peut sortir pour le Président actuel une prolongation de pouvoir, un quasi-règne. Pourquoi n'aurions-nous pas cela? Après la quasi-légitimité, après la quasi-république, pourquoi pas la quasi-monarchie? Rien n'est mieux dans les goûts et à la mesure du temps. L'esprit bourgeois se peint tout entier en cette combinaison. Dans la vie publique comme dans la vie privée, ce qui lui sourit le plus, son idéal, c'est une sorte de désordre régulier, une manière de concubinage légitime. La durée de ses engagements ne l'effraie pas trop, pourvu qu'il voie le divorce au bout.

Tout, jusqu'à présent, dans les actes et dans les manifestations de M. Bonaparte, fait voir qu'il a très bien l'intelligence de cette disposition générale. Il la seconde et il attend. C'est mal le connaître que le soupçonner d'aspirer à la couronne. Dans les premiers moments, peut-être il y a songé. Il n'y songeait pas seul. Plus d'un qui l'accuse de cette ambition, y aurait donné les mains et se serait employé à la faire réussir. Mon Dieu! ayons donc un peu de mémoire et soyons indulgents, pour être justes! Lorsqu'on avait en perspective la dictature pro-

chaine de M. Ledru-Rollin, on était tout disposé à crier : Vive l'Empereur! Aujourd'hui les choses ont changé. M. Ledru-Rollin n'est plus qu'un très obscur et très pauvre citoyen de la république des lettres, et M. Bonaparte, qui n'a pas nui à vouer ce tribun au culte des muses, manque du contrepoids nécessaire pour devenir notre Charlemagne. Il le sait, il l'avoue. Il sent en lui l'étoffe d'un président, point celle d'un empereur. Il accomplira sa destinée et la nôtre; nous l'aiderons à préparer à ce malheureux pays la cruelle leçon qu'il cherche depuis si longtemps.

Ce qui aurait pu empêcher cela, ce qui eût pu nous éviter cette terrible leçon, c'était la fusion des partis monarchiques, non sur le terrain de la République, mais sur celui de la Monarchie. C'est demander trop d'abnégation pour leur orgueil; ils veulent faire des discours, ils veulent se disputer. Leurs discours et leurs disputes les conduiront à des résultats devant lesquels balbutieront les plus beaux diseurs et fléchiront les plus fortes épées. Il n'y a point d'éloquence, point d'adresse, point d'épée qui aient la force des principes, et nulle combinaison n'est heureuse à ceux qui craignent ou qui refusent d'y faire entrer le devoir.

18 janvier 1851.

IV. L'Assemblée a maintenant la satisfaction dont on a su lui persuader qu'elle avait besoin. Elle se l'est donnée à la majorité de 417 voix contre 278. La Chambre a décrété que le Ministère n'a pas sa confiance. Ce résultat, obtenu hier par M. Thiers, et dès lors assuré, n'a pas été enlevé sans labeur. Avant d'apporter son suffrage

au scrutin, la fraction républicaine de l'Assemblée a voulu donner les motifs de sa non-confiance. M. le général Cavaignac les a fait connaître, et les socialistes, qui n'ont pas pris la parole, ont consenti à ce que, pour cette fois, le vainqueur de juin parlât en leur nom. Ce n'est pas une des moindre singularités de cette campagne entreprise en faveur de la sincérité du gouvernement parlementaire. Les raisons que l'honorable général Cavaignac a présentées ne laissent pas de trancher sur celles des autres chefs de la coalition. Autant que nous l'avons pu suivre (car ses discours sont toujours mêlés de digressions et de parenthèses, et il fait quelquefois des razzias bien loin de l'ennemi qu'il veut principalement investir), M. Cavaignac ne reproche point au Ministère d'avoir conspiré; mais il lui reproche tout ce qu'il a si longtemps fait de concert avec les partis conservateurs et pour leur obéir : la campagne de Rome, la loi sur l'enseignement, la loi électorale, la loi sur la presse, enfin tout, sauf la conspiration impérialiste, qui est le seul grief allégué par les conservateurs, et auquel il avoue formellement ne pas croire. Ce discours, qui a produit quelque effet, est empreint d'un certain mysticisme révolutionnaire à la fois honnête et incohérent.

Le Ministère était jugé et condamné; l'adhésion de la fraction républicaine lui enlevait toute espérance. M. Baroche, néanmoins, a voulu tenter un dernier effort, et essayer, à ce moment suprême, ou de rompre le faisceau, ou d'atténuer la valeur morale de la résolution qui allait être prise. Il a fait ressortir l'étrangeté du blâme qui allait lui être infligé par des motifs si contradictoires. Il a demandé fortement à l'Assemblée pourquoi elle usait d'équivoque, et si elle trouvait bien digne d'elle de rendre

contre le gouvernement un témoignage dont elle n'osait préciser les motifs. Avait-il réussi à jeter quelque doute dans les consciences? A toutes les bizarreries de la situation, nous ne pensons pas qu'on puisse ajouter cette bizarrerie-là. Cependant M. Dufaure a paru à la tribune, et, d'un ton doux, bonhomme, sincère, vertueux, d'une voix nette, sans hésitation, sans embarras, en deux tours de phrase, il a rassuré les plus timorés, montrant que c'était une chose toute simple et qu'il n'y avait pas là prétexte au moindre scrupule. M. Baroche a résisté encore. M. Thiers est venu plus clair, plus rassuré, plus consciencieux, s'il se peut, que M. Dufaure; il a fait rire, et l'Assemblée a voté. Nous sommes assuré qu'elle n'en est pas plus unie: nous craignons extrêmement qu'elle n'en soit pas plus forte.

Nous avons l'intention de revenir sur cette discussion, qui nous a fatigué et attristé. Nous essaierons d'en tirer des leçons condamnées, hélas! à demeurer stériles. En attendant, nous croyons pouvoir d'avance la résumer en quelques mots, et les voici :

Quant à M. le général Changarnier, qui en a été la cause et l'objet, son nom n'est pas même prononcé dans la résolution qui la termine. Il a fallu effacer ce nom pour que le vote pût passer. Si l'on tenait à conserver le général comme une force pour l'Assemblée, on s'y est donc bien mal pris. Cette individualité que l'on voulait garder en honneur et en puissance, est à l'écart maintenant. Dans un mois, dans quinze jours, à moins d'événements que personne ne peut désirer, il y aura, qu'on nous permette l'expression, des toiles d'araignée sur le nom et sur l'épée du général Changarnier, comme sur le nom et sur l'épée du général Cavaignac.

Quant au Président de la République, que l'on veut amoindrir, s'il recule, et nous le souhaitons, rien n'est fait; s'il avance, qu'a-t-on fait?

Quant aux doctrines de conservation, placées sous la garde exclusive des partis monarchiques, voici ce que les chefs de ce parti ont dit : M. Berryer : Vive la République, pour aujourd'hui; M. Thiers : Vive la République, pour aujourd'hui et pour demain; M. Baroche : Vive la République, pour toujours.

M. Cavaignac, prenant acte de toutes ces déclarations, disait aujourd'hui : La République est éternelle!

XI.

INUTILES CONSEILS AUX LÉGITIMISTES.

13 mars 1851.

I. Nous prétendons hautement au mérite d'aimer la vérité, et un peu à celui d'oser la dire; nous ne prétendons nullement au titre d'habiles politiques. Toutefois, il nous semble que cet amour hardi de la vérité ne nous a pas si mal inspirés. La marche des choses, depuis les

dernières grandes discussions de l'Assemblée, a suffisamment justifié notre attitude et vérifié nos prévisions. Si l'on veut bien se le rappeler, nous n'étions partisans ni de la coalition parlementaire qui a renversé le ministère Baroche, ni du but ultérieur que cette coalition se proposait. Nous disions que M. le général Changarnier ne deviendrait pas plus grand ni la majorité plus forte, que l'influence dès lors prépondérante du pouvoir exécutif ne serait pas amoindrie. Nous ajoutions que la coalition ne tiendrait pas quinze jours, et qu'après avoir inopportunément déclaré la guerre au Président, on manquerait de moyens et de volonté pour pousser jusqu'au bout l'entreprise. Nous faisions sentir enfin que la voix qui criait à la tribune : L'Empire va se faire, l'*Empire est fait!* préparait ailleurs autre chose, une chose qui n'était pas l'équilibre et la neutralité qu'on accusait le Président d'avoir voulu détruire dans le parti de l'ordre. *A bas Bonaparte!* ne voulait pas dire : *Vive la République!* mais : *Vive Orléans!* Derrière l'Empire, fantôme habilement évoqué, on ceignait d'une belle et bonne épée la figure très réelle de la Régence.

Ces prévisions sont accomplies : M. le général Changarnier a subi une éclipse, momentanée, nous l'espérons; la majorité est en miettes, et l'on s'étonne des divers ingrédients mélangés dans ce qu'il faut de poussière pour faire le poids d'un vote; le Président, qui semblait ne devoir sa force qu'au concours de l'Assemblée, marche seul, sans l'Assemblée et contre elle : on ne l'a pas affaibli, on ne l'a pas humilié, on n'a pas même réussi à le mettre de mauvaise humeur; il a eu du sang-froid, de la persévérance, du caractère, il a gagné du terrain et des amis. Nous ne disons rien que l'on puisse contester;

tout cela est évident. D'un autre côté, avec la même évidence, les batteries orléanistes se démasquent, et ceux qui ne découvrent pas aujourd'hui le plan de M. Thiers ne veulent pas ouvrir les yeux. Les légitimistes, si mécontents de ne pas nous voir partager la *furia* anti-présidentielle, reconnaissent-ils enfin l'art qui les a fait manœuvrer? Nous les prions de contempler le morcellement de la majorité, de relire le manifeste orléaniste publié avant-hier par le *Journal des Débats :* ce sont les premières épluchures des marrons qu'ils ont tirés du feu.

Nous l'avions annoncé, et si nous insistons sur ce point, ce n'est pas par un puéril sentiment d'orgueil. Nous sommes dans la mêlée, il nous est facile de voir et de prévoir; nous n'avons de solidarité avec personne, il nous est aisé de parler. Notre désir serait que ces antécédents et cette situation donnassent quelque autorité aux conseils que nous allons offrir. C'est aux légitimistes surtout que nous nous adressons. Nous les prions de nous écouter avec la sincérité qui nous anime. Nous avons à leur dire des choses qu'il est de leur intérêt d'entendre et de comprendre, des vérités que la presse ne leur porte pas tous les jours, qui leur déplairont, mais qui n'en seront pas moins des vérités. Si nous ne sommes pas de leur parti, nous sommes du moins très attachés à leur principe. Nous trouvons que le parti nuit au principe, et nous venons leur conseiller de servir le principe aux dépens, s'il le faut, du parti.

II. Il n'y a plus de mystère pour personne dans l'attitude que vient de prendre le parti orléaniste. L'article du *Journal des Débats* est une manifestation officielle. Avec une âpreté de passion qu'il déguise à peine sous les

formes de l'ironie, le *Journal des Débats* a traduit et, nous voulons le croire, enveniné deux lettres écrites récemment, l'une par M. le duc d'Aumale à M. Dumon, l'autre par M. le duc de Nemours à M. Duchâtel. L'une et l'autre ont pour but de licencier la fraction des anciens amis et serviteurs de la monarchie de Juillet qui travaillaient à procurer la fusion des deux branches de la famille royale. Le prétexte est l'attitude et le vote des légitimistes dans la récente discussion sur le bannissement des princes; le motif, c'est le désir de ne point perdre l'appui de M. Thiers, ce personnage ayant nettement déclaré son aversion et pour M. Louis Bonaparte et pour M. le comte de Chambord. En d'autres termes, M. Thiers et M^me^ la duchesse d'Orléans l'ont emporté à Claremont sur les conseils de M. Guizot et sur les derniers vœux de Louis-Philippe. Ceux de nos lecteurs qui se souviennent des lettres de Londres, publiées dans l'*Univers* peu de temps avant la mort du roi, peuvent voir aujourd'hui que nous étions bien informés, et que M. Thiers, en se disant bourbonnien, n'entendait pas lui-même ce qu'il faisait entendre. Nous reviendrons sur la dignité et la moralité des conseils auxquels les princes ont cédé. Pour aujourd'hui, nous posons le fait. Les princes prétendent rester fidèles à la politique de leur père : en réalité, ils abjurent ce qui en a fait la sagesse et le succès. Autre était la politique de Louis-Philippe, autre celle de M. Thiers. Ces dix-huit ans de prospérité que l'on fait trop sonner, la famille d'Orléans n'en aurait pas le bénéfice, si son chef avait obéi aux inspirations qu'elle veut désormais suivre.

M. Thiers est donc le chef, le dictateur du parti orléaniste. Il n'a cessé d'y viser depuis la révolution; il y a

travaillé, depuis la mort de Louis-Philippe, par des efforts enfin victorieux. Il a des journaux, des épées, et, ce qu'il compte plus que tout, son adresse. Ainsi muni, il se rue contre le Président avec toute l'ardeur, toute l'impétuosité dont il est doué dans les temps pacifiques, prêt à tirer de ses fourgons, après la victoire, soit la présidence de M. le prince de Joinville, soit la régence de M^me^ la duchesse d'Orléans, mais surtout, mais toujours sa propre autorité, sa propre grandeur. M. Thiers n'a jamais vu l'avenir que sous la forme d'un édifice dont il occuperait le sommet. Il croit que la France a besoin de lui, — et lui, il a besoin d'un piédestal.

Un souvenir amer fatigue cet homme d'esprit. Il a sur le cœur son ministère du 24 février 1848; ce ministère où il est entré par l'escalier dérobé, d'où il est sorti, quelques heures après, par la fenêtre, n'ayant pas eu besoin de plus de temps pour désarmer le maréchal Bugeaud, essayer la puissance de son nom sur la multitude et perdre la royauté. Il voudrait recommencer ce tour si bien préparé, si mal réussi, et l'exécuter mieux. L'établissement de la Régence n'est pas pour lui une affaire d'opinion, une affaire de sentiment; c'est bien plus grave, c'est une affaire d'amour-propre. On peut tenir pour certain qu'il sera patient, persévérant, inébranlable. Il a déjà un mot de guerre : Point d'empire! Il a déjà rassemblé les éléments d'une nouvelle campagne des banquets; il a la parole du tiers-parti, il noue des rapports avec la Montagne, il a fait son discours républicain; mais tout cela n'est pas le plus difficile.

Le plus difficile, c'est d'être autre chose qu'un très habile tisseur d'intrigues, à l'heure où les trames les mieux ourdies se déchirent; c'est d'avoir un cœur que le

bruit n'étonne pas; c'est de trouver des paroles lorsqu'il n'y a plus de place pour les phrases. Ruiner le Président, on le peut avec du bonheur et pourvu que tout le monde s'y prête; faire alliance avec les rouges, on le peut, ils s'y prêteront, même les plus fiers; arriver enfin jusqu'à la matinée du 24 février, on le peut. Mais voir sans émotion les barricades, mais entendre crier : Vive la République ! au lieu d'entendre crier : Vive le Roi ! et vaincre la tentation de prendre une perruque et de chercher un terrier, le peut-on ? Ce qui est certain, c'est qu'on ne l'a pas pu.

III. Supposons que tout réussisse au gré de M. Thiers. Il tournera l'opinion contre le Président, il s'entendra avec les révolutionnaires, c'est-à-dire il les jouera; il sera terrible au jour de la bataille, on saura où le trouver, il donnera des ordres et ses généraux les exécuteront; on voudra mourir pour M^me^ la duchesse d'Orléans, pour M. le comte de Paris, pour M. le prince de Joinville; la victoire couronnera ces dévouements d'un autre âge : voilà la France devenue orléaniste *et de* Philippe *éteint le flambeau rallumé!* Qu'auront gagné les légitimistes à ce résultat ?

IV. Nous essayons de parler la langue du bon sens et de la probité à des gens probes et de bon sens. Il ne s'agit pas de se payer de chimères et de marcher sur la foi des papetiers qui vendent des emblèmes légitimistes. Les légitimistes sont la tête de la société, mais ils n'en sont que la tête, et une tête, ils le savent, à qui le corps n'obéit pas. Au milieu de la confusion qui se prépare, vainement ils élèveraient leur drapeau : ce drapeau ne

sera point suivi par la foule. Si ce n'est pas la régence qui sort de la mêlée, ce sera l'empire ou la république sociale. Nous n'avons rien à objecter à ceux qui attendent qu'une illumination subite de la raison populaire en fasse surgir Henri de Bourbon : ceux-là veulent mettre leur fortune à la loterie sur la foi d'un rêve; il n'y a pas de logique assez forte pour vaincre cette superstition.

Les légitimistes ont tout à perdre, rien à gagner, dans le sanglant conflit que l'orléanisme nous ménage. Des trois éventualités qui peuvent en sortir, la plus redoutable, pour la France et pour eux, c'est le succès de l'orléanisme, après lequel nous aurions à subir bientôt les deux autres. Un prince d'Orléans, une fois arrivé au pouvoir, serait contraint, ne le voulût-il pas, de persécuter les légitimistes. C'est là l'holocauste qu'il devrait offrir à la révolution, sa maîtresse et sa mère. Le parti légitimiste est une force conservatrice dont les révolutionnaires exigeraient la destruction. L'œuvre accomplie, nous tomberions, totalement démantelés, aux mains des sectaires socialistes, et de là sous quelque despotisme de caserne qui, pour n'être pas exercé par un Bonaparte, n'en serait pas plus glorieux.

V. Eh bien! ces éventualités formidables, le parti légitimiste peut encore les prévenir toutes les trois. Il peut les prévenir sans rien abjurer dans le présent, sans rien compromettre dans l'avenir, sans offenser aucune de ses affections, sans négliger aucun de ses devoirs, et au contraire en les remplissant tous avec plus de succès peut-être qu'il n'a fait jusqu'ici.

Par lui-même, il ne peut que perdre ses votes dans les

assemblées tant qu'il y aura des assemblées, souffrir obscurément la persécution d'un gouvernement hostile, ou périr honorablement dans la guerre civile qui sera le terme fatal de tant d'intrigues et de divisions; mais une alliance indiquée, et nous oserions dire commandée par la force des choses, le retirerait de cette situation stérile, impuissante, dangereuse, le mettrait à même de déjouer les funestes intrigues de l'orléanisme, d'opposer une barrière peut-être infranchissable aux progrès de la révolution.

VI. Cette alliance, avec qui peut-elle se conclure? Quelle est, en ce moment, la situation assez considérable pour mériter l'honneur d'un pareil appui, assez menacée, sinon quant à présent, du moins dans un prochain avenir, pour en avoir besoin; assez intelligente et assez patriotique pour en vouloir les résultats? Il nous semble que nous l'avons nommée : c'est à M. Bonaparte que les légitimistes doivent tendre la main.

Les clauses du contrat sont faciles à rédiger : d'un côté, point d'empire; de l'autre, l'ajournement d'une espérance que personne ne consentirait à réaliser par des moyens violents; des deux côtés, résistance à la frénésie anti-sociale en France et en Europe.

Les fils de Louis-Philippe, ne voulant point se compromettre, conserveront leur titre de princes du sang.

VII. Nous nous attendons à quelques étonnements, à quelques clameurs et même à quelques injures. On ne prétendra pas, en tous cas, que nous proposons rien de nouveau. Depuis longtemps nous pensons et nous disons que le parti modéré et le Président doivent faire ensemble toutes les bonnes choses possibles, et ne peuvent

l'un sans l'autre que hâter la ruine et la décomposition de la société. Nous ne proposons non plus rien d'extraordinaire : cette politique fut pratiquée instinctivement par l'immense majorité de la France dès le lendemain de la secousse de Février. Elle a fait l'élection du 10 décembre, elle a fermé les clubs, décidé l'expédition de Rome, bridé la presse socialiste, réformé la pratique électorale. Abandonnée un instant, elle apparaît aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Il s'agit de la reprendre, de la continuer, d'en maintenir et d'en accroître les effets. Telle est l'œuvre de salut que le parti légitimiste peut seul accomplir et ne peut accomplir que par le moyen que nous indiquons.

S'il en existe un autre; si l'on connaît, pour commencer par quelque chose d'immédiatement praticable, un procédé qui puisse, d'une façon plus honorable, reconstituer la majorité parlementaire et rétablir la bonne harmonie nécessaire entre l'Assemblée et le Président, nous demandons qu'on nous le fasse connaître et qu'on se hâte, car il y va de tout.

Si les amis de M. Bonaparte souhaitent pour lui une situation qui le rende plus fort en l'honorant davantage, qui mette mieux sa fortune à l'abri des aventures et son caractère à l'abri des jugements de la postérité, nous les prions de nous en faire part, car, en conscience, nous n'en devinons rien.

Si les légitimistes croient pouvoir jouer un rôle plus généreux et rendre au pays et aux principes monarchiques un plus grand service, nous les conjurons de nous le dire; car, très sincèrement, nous ne voyons pour eux, hors de cette voie, que des intrigues dont ils seront les dupes d'abord, et ensuite les victimes.

Le droit est éternel, mais c'est à condition d'avoir des partisans. Après la bataille de Culloden, qu'importait à la maison de Hanovre le droit des Stuarts ?

XII.

SOLUTION DE L'*UNIVERS*.

16 mars 1851.

A force de vivre au milieu des solutions, nous avons gagné cette maladie régnante, nous avons fait aussi notre solution. On la connaît, nous l'exposions avant-hier, non pas pour la première fois : elle consiste à compter pour quelque chose, même pour beaucoup, le pouvoir et la personne du Président de la République. Il y a des hommes de mérite et d'honneur, mais un peu trop fiers de tenir une plume ou un vote, qui croient que M. Louis Bonaparte n'est rien et qu'on peut le mettre à l'écart; il y en a d'autres, gens d'une égale vertu, mais trop fascinés par les souvenirs du 10 décembre, qui croient au contraire que M. Bonaparte est tout, qu'il n'y a point de force, point d'hostilité capable de prévaloir contre sa

fortune. Nous prenons un milieu. Nous disons que M. Bonaparte n'est pas rien et n'est pas tout, qu'il est nécessaire au parti modéré, et que le parti modéré lui est nécessaire, que le parti modéré a besoin de traiter avec lui, et qu'il a lui-même besoin de traiter avec le parti modéré.

M. Bonaparte est au parti modéré ce que le lien est au faisceau. Otez le faisceau, le lien sans doute n'est plus qu'un meuble inutile; mais ôtez le lien, il n'y a plus de faisceau.

Comme nous écrivons uniquement pour les lecteurs de bon sens et de bonne foi, nous nous dispensons de développer longuement ce qui saute aux yeux. Non-seulement M. Bonaparte est indispensable à la cohésion des fractions qui composent le parti modéré, mais encore à l'union de chacune de ces fractions prise isolément. Tout parti, tout individu a sa bonne part du levain d'anarchie qui fermente partout Il n'y a qu'un courant général qui puisse, par sa force d'impulsion, entraîner dans la même voie tant de volontés récalcitrantes. Si l'armée de l'ordre n'a pas un généralissime, aucun colonel ne sera sûr de son régiment. Il nous semble que nous commençons depuis trois mois d'en voir quelque chose. Plus nous allons, plus l'insubordination augmente. Et où allons-nous ainsi ? A la bataille.

Puisque la bataille est inévitable, autant vaudrait s'y préparer. Il serait bon que les troupes fussent averties, disciplinées, que l'on sût d'avance ce qu'on leur demandera, que les généraux ne doutassent point de leur esprit, qu'elles ne doutassent point de l'esprit de leurs généraux, que ces généraux eux-mêmes n'eussent point sujet de se suspecter réciproquement.

Quel est le généralissime possible du parti de l'ordre? Est-ce M. Thiers? Est-ce M. Berryer? Y en a-t-il un autre que M. Bonaparte? Nous cherchons à nous défendre également envers M. Bonaparte de la flatterie et de l'injure, de la confiance et de l'ingratitude. Il n'est pas notre idéal, ce n'est pas nous qui l'avons fait, mais nous ne méconnaissons pas la force de sa position. S'il est le nom qui répond le mieux à l'instinct dominant de ce pays, ce n'est pas notre faute; mais si, dans la situation révolutionnaire au milieu de laquelle il est tombé comme un aérolithe, il n'a été, à tout prendre, qu'un accident très heureux, c'est son honneur. Il a fait du bien, il a empêché du mal, et on ne peut pas lui contester le mérite d'avoir, à tout le moins, suivi de bons conseils. Ces garanties valent celles que M. Thiers peut offrir. Dans tous les cas, nous n'avons pas la liberté du choix. M. Bonaparte est là, aucun autre n'y est. Il est là, représentant la paix et la révolution en présence d'un peuple qui veut, avant tout, la paix et la révolution et qui n'a pas encore de scrupules constitutionnels; en présence de partis jaloux les uns des autres, divisés contre eux-mêmes et qui donneront à leurs passions le pas sur la loi; en présence d'un péril qui fera faire des prodiges d'illégalité, s'il en est de tels, et des prodiges d'oubli, nous ne voulons pas dire de lâcheté. Qui réunit de pareils avantages? Nous le répétons, M. Bonaparte est le généralissime désigné de l'armée de l'ordre. C'est lui qui commande à la quantité. Il a l'infanterie.

Cependant cette puissance considérable n'est pas invincible. Avec la multitude, on est acclamé, on force l'entrée du scrutin, même quand un article de loi prétend la fermer, et on en sort triomphant; mais, pour gouver-

ner, il faut autre chose : le corps le plus colossal est contraint d'obéir alors à cette petite partie de lui-même qu'on appelle le cerveau. Peut-être que, le jour de l'élection, M. Bonaparte peut se passer du parti modéré : il ne peut s'en passer le lendemain, de quelque façon que l'élection ait lieu, qu'elle s'opère dans les mairies ou dans les casernes. S'il ne se donne pas au parti modéré, il se donne nécessairement au parti révolutionnaire. Celui-ci ne le gardera pas longtemps. Dès que M. Bonaparte l'aura défait du parti modéré, il se défera lui-même et très aisément de M. Bonaparte.

Or, que voyons-nous en ce moment-ci? D'habiles gens du parti modéré qui travaillent à se défaire de M. Bonaparte; d'habiles gens du parti de M. Bonaparte qui travaillent à se défaire du parti modéré. Voilà, depuis trois mois, le jeu parlementaire et constitutionnel. On connaît la partie, nous l'avons expliquée souvent. Elle nous paraît chanceuse et pas toujours aussi loyale qu'il le faudrait. Il nous semble que ces beaux joueurs, qui s'attendent à tourner le roi, courent grand risque, au contraire, de tourner une certaine dame dont le seul aspect les mettrait en fuite et livrerait au pillage tous les enjeux. Au surplus, quelle que soit la dernière carte jouée, empereur, roi ou dame, ce qui nous afflige et nous inquiète, c'est de voir dans le jeu, et parmi les plus entêtés, des gens beaucoup trop honnêtes pour en soutenir les finesses, et qui ne peuvent que perdre au résultat. Nous parlons des légitimistes. Ils n'ont rien à attendre du gagnant. Si c'est M. Bonaparte, ils auront agi contre lui, il est ennemi; si c'est la république sociale, elle est ennemie; si c'est l'orléanisme, il est ennemi, et le plus redoutable de tous. L'orléanisme et le bonapartisme, s'ap-

puyant sur la révolution, auront des sacrifices à lui faire; ils lui donneront quelque chose à dévorer pour n'être pas tout de suite dévorés eux-mêmes. Quel sera le gâteau jeté au Cerbère? Sans doute, les légitimistes ne lui seront pas livrés en chair et en os; mais n'ont-ils à sauver que leurs personnes, à défendre que leurs biens? Et ce qu'ils doivent défendre et sauver, pensent-ils le défendre et le sauver par l'insurrection? Eux pourront vivre, si l'on vit. Ce qui sera livré, sacrifié, broyé, c'est ce reste de doctrines sociales et d'éléments conservateurs qu'eux seuls comprennent et représentent encore.

C'est pourquoi nous leur conseillons de donner la main au Président contre le socialisme, contre l'orléanisme, contre l'impérialisme lui-même, qui peut comme autre chose, et plus qu'autre chose, sortir du conflit de 1852. Le Président a besoin des légitimistes, les légitimistes ont besoin de lui. Avec eux, M. Bonaparte a une majorité dans le parti modéré; avec M. Bonaparte, ils ont une majorité dans les masses. Par cet accord, sans doute, on ne finit rien, mais on peut commencer ou continuer beaucoup de choses, et on ne compromet rien. Sans cet accord, l'avenir est au moins incertain pour tout le monde, sauf cependant pour les légitimistes : ils seront certainement dupes.

Voilà notre solution : elle n'est pas ambitieuse, mais elle a un mérite, elle est possible. N'eût-elle pour résultat que de nous faire passer 1852, ce serait toujours cela, et les conséquences n'en seraient pas à dédaigner.

Toute modeste qu'elle est, cette solution paraît avoir violemment déplu à deux sortes de personnes, les orléanistes fougueux et les légitimistes impatients. Nous nous y attendions, mais nous attendions aussi des légi-

timistes quelque chose de plus que l'expression de leur déplaisir. L'*Opinion publique* se borne à nous plaisanter. Pourquoi prendre cette peine? L'*Ordre*, dont elle ne se sépare guère, et qui a l'esprit si piquant, suffirait bien! Du reste, pas plus de raisons dans l'*Ordre* que dans l'*Opinion publique*. L'*Ordre* appelle l'*Univers* un « pieux journal, » et notre proposition une « vile tactique. » Ce sont de ces traits sanglants et de ces syllogismes vainqueurs qu'il faut savoir subir. Le *Messager de l'Assemblée*, organe de M. Thiers, nous avait fait espérer mieux. Dans un premier numéro, il avait promis de révéler une intrigue dont nous n'aurions été que le complice « inconscient. » Nous aurions été bien heureux d'en connaître le fin mot, car enfin on aime à savoir ce que l'on fait. Un second numéro nous enlève cette espérance. « Après avoir bien réfléchi, » on « ne veut pas céder à la tentation de nous répondre; » on veut faire un sacrifice à la concorde, en évitant de donner des éclaircissements « qui ne serviraient plus qu'à aigrir des dissidences passagères. » Et « l'intrigue » reste dans ce mystère qui en fait le principal charme.

La réserve du *Messager* signifie que M. Thiers, malgré l'éclat de l'article du *Journal des Débats* contre la fusion, ne désespère pas de ressaisir le parti légitimiste. S'il y parvient, nous lui faisons nos compliments. Dans la même semaine, inspirer l'article du *Journal des Débats* et mériter la confiance de l'*Opinion publique*, c'est un coup de maître.

On nous permettra de ne rien répondre aux allégations légitimistes ou autres qui concernent personnellement le rédacteur de l'*Univers*. C'est une mauvaise spéculation de dire la vérité, surtout de la dire aux partis;

mais nous ne la disons pas par spéculation, et nous n'avons rien à répondre aux injures. Quand nous aurons flatté ou un homme ou une opinion, ou sollicité quelque récompense même de nos amis, alors il sera temps de chercher si nous n'avons pas les pensées que nous exprimons, ou si nous avons des pensées que nous n'exprimons pas. Jusque-là, que les journalistes de toutes les couleurs disent leur pensée au pays avec autant de scrupule et de sincérité que nous lui disons la nôtre, et qu'ils l'embarrassent aussi peu de leur personne !

XIII.

LE POSSIBLE ET L'IMPOSSIBLE.

30 avril 1850.

Il est possible que la monarchie légitime soit restaurée ; il est possible que la famille d'Orléans soit rappelée ; il est possible que la présidence de M. Louis Bonaparte soit prolongée ; il est possible que la République soit conservée. Vainement nous nous agitons pour ou contre tous ces noms, qui, dans l'état présent de la société, re-

présentent plutôt des formes et des fractions que des principes. Aucune de ces formes ne répond parfaitement aux instincts, aux goûts, aux chimères, aux nécessités du temps; aucune n'a pour elle l'unanimité des sentiments publics ni même une majorité décisive et prépondérante; aucune n'est généralement estimée indispensable, aucune ne l'est; mais, par la même raison, aucune n'est absolument repoussée ni jugée incompatible avec l'esprit national, aucune n'est en minorité formelle, aucune n'est épuisée.

Quel spectacle avons-nous sous les yeux depuis trois ans? Ce qui semblait mort revit, ce qui semblait plein de vie chancelle, ce qui paraît insoutenable se soutient, ce que personne ne veut, tout le monde le tolère, et même, à l'occasion, le défend. Situation absurde et en même temps normale! Œuvre de la surprise et de la violence, mais préparée par la folie la plus volontaire! Cette folie, longtemps triomphante, domine encore l'instinct qui commence à la combattre. Ce qui sortira de là, on s'obstine en vain à le prévoir; il n'en sortira que l'imprévu.

A force d'entendre parler et de parler nous-mêmes du sentiment du Pays, de la volonté du Pays, des traditions du Pays, nous finissons par croire qu'il y a un Pays, que ce Pays a une volonté, que cette volonté prévaudra. Qu'est-ce c'est que le Pays? où est le Pays? Un grand philosophe, importuné d'entendre sans cesse alléguer la *Nature*, demandait qu'on voulût bien le présenter à cette dame. Nous voudrions bien que ceux qui portent sans cesse la parole au nom du *Pays* nous fissent connaître ce monsieur. Le personnage appelé « le Pays » est une invention des journaux, comme le grand serpent de

[illegible]. On l'a vu, on le décrit, on proclame ses oracles, il semble que l'on vient de causer avec lui, et qu'il pérorait là, tout à l'heure, au conseil de rédaction. L'hallucination est complète, mais c'est de l'hallucination.

Autrefois, oui, il existait un être physique et moral que l'on pouvait appeler le Pays. Il avait une tête, et des idées dans la tête ; un cœur, et des sentiments dans le cœur ; des membres, et l'harmonie régnait entre les membres ; et tout vivait et agissait. La tête, c'était la royauté ; le cœur, c'était l'Eglise ; les diverses classes, ordonnées et hiérarchisées, ayant chacune sa place, faisant chacune son œuvre, formaient les membres de ce corps immense. La vie était là ; elle se manifestait par des affections, par des actions fortes, persévérantes, habituellement généreuses. C'était la France catholique et monarchique, la fille aînée de l'Eglise, la première des monarchies, la grande nation, qui, à part sa foi qu'elle tenait de Dieu, tirait tout d'elle-même, sa pensée, sa politique, ses institutions, sa gloire, donnant à tous, ne recevant rien de personne ; la plus noble des familles humaines, où il n'y avait rien de vil et de méprisé, et qui devait sa grandeur et son salut au mâle génie de tous ses enfants. Quel était l'humble rang du peuple où cette nationalité magnifique n'eût pas à saluer des fondateurs et des sauveurs ? Elle se glorifiait de sainte Geneviève et de Charlemagne, de saint Louis et de Jeanne d'Arc ; elle avait écrasé le paganisme avec la crosse de ses évêques, elle avait arrêté l'islamisme avec la masse d'armes de Charles-Martel, elle avait fondé l'Etat pontifical avec l'épée de Pepin, elle avait délivré le Saint-Sépulcre avec le bâton de Pierre-l'Hermite, elle avait pacifié le monde catholique avec la parole de saint Bernard, elle avait

repoussé le protestantisme avec la cuirasse des bourgeois de Paris; et toutes ses forces réunies lui avaient donné, au XVII^e^ siècle, la plus grande influence intellectuelle qui puisse être exercée dans la République chrétienne. D'une telle nation, on pourrait dire qu'elle avait un esprit, une volonté, des traditions, des principes; que si elle ne faisait pas tout ce qu'elle voulait faire, personne du moins ne pourrait faire ni d'elle ni par elle ce qu'elle ne voudrait pas.

Il y avait une opinion, une volonté de la France, parce que la France avait un chef. Quand ce chef avait parlé, l'opinion était faite, la volonté était prise, tout concourait unanimement et harmonieusement à l'exécution; et, si le but n'était pas atteint, c'est qu'il ne pouvait pas l'être tout de suite. On savait alors attendre, et on persévérait. Mais suffisait-il que le chef eût un caprice pour qu'aussitôt ce caprice devînt la volonté nationale? Nullement. On n'obéissait pas à Louis XIV comme on a obéi à Robespierre. Les courtisans, les gens de lettres adoraient les caprices du maître; le Pays recevait et exécutait les grandes volontés du Roi, parce qu'elles étaient inspirées par le sentiment public et conformes aux tendances nationales. Louis XIV aurait pu appauvrir, ruiner, épuiser la France; il n'aurait pas pu, l'eût-il voulu, la démolir. Il pouvait prendre des mesures fâcheuses et maladroites; il ne pouvait pas faire des lois absurdes. Il a pu révoquer l'édit de Nantes, il n'aurait pas pu abolir la loi salique. S'il avait voulu, de son vivant, par une abdication, instituer le fils de M^me^ de Montespan régent pendant la minorité de son successeur, on aurait cassé sa volonté, lui présent, comme on a cassé son testament sur son cercueil. L'absolutisme n'est pas le despotisme. L'absolutisme

était une loi du pays qui n'abolissait pas et n'annulait pas les autres lois. Le Comité de salut public est le premier despote et le premier tyran que la France ait subi.

Ce que la Révolution a d'abord fait disparaître, c'est la volonté, c'est l'unité, c'est l'individualité nationale. Il en a été de la souveraineté publique comme de la fraternité et de beaucoup d'autres choses : décrétées, elles ont cessé d'être. Le premier et le seul autel de la fraternité républicaine a été l'échafaud; la liberté des cultes n'a été que la liberté de n'en suivre aucun et de les insulter ou de les opprimer tous; l'abolition de la confiscation a inauguré l'ère de la spoliation, et la propriété est arrivée, en cinquante ans, à n'être plus dans l'opinion des peuples qu'une institution civile, qui sera valablement et légitimement détruite quand on le voudra par un article de loi. Depuis que nous faisons des constitutions, nous y avons eu la main si leste et si féconde, que nous commençons à ne plus compter; et depuis que nous sommes le peuple souverain, nous n'avons pas eu le plaisir de nous choisir nous-mêmes un gouvernement. Dans quelques jours, nous fêterons le troisième anniversaire de la République : fêterons-nous notre ouvrage? serons-nous tous contents? Et ceux qui seront contents, seront-ils bien contents? Prendrons-nous notre peine en patience, par cette considération consolante que, si la République de 1848 ne satisfait pas tout le monde, nous nous donnerons l'an prochain la République de 1852?

Il n'y a plus de volonté, il n'y a plus de souveraineté nationale. Les cinq ou six millions de voix du 10 décembre se retrouveraient dans les scrutins de 1852, et elles peuvent s'y retrouver, que cela prouverait simplement une chose : l'empire de la nécessité et la profon-

deur de l'épouvante. Il n'y a plus de peuple français. Ce qui fait un peuple, c'est l'unité politique et religieuse. Tel a été notre caractère distinctif, et de là est venue notre force passée. Aujourd'hui, nous n'avons d'autre unité que celle des poids et mesures.

Nous sommes un amas d'individus parlant la même langue, divisés profondément sur tout le reste : divisés entre nous et divisés en nous-mêmes, effrayés et incertains, nous avançant avec terreur et regret sur un sol inconnu et ne voulant point revenir sur nos pas; et, quand nous voulons revenir, ne sachant comment faire. A qui cette multitude désorientée veut-elle obéir? à qui refusera-t-elle sa soumission?

Il y a de certains groupes qui marchent à l'aventure et que les autres suivent, sans confiance et sans amour, machinalement, parce que le genre humain ne peut se dispenser d'obéir et obéit toujours. Quelque matin, il se répandra dans la multitude qu'une bataille a été livrée ou qu'un accord a été fait, et que décidément on marche de tel ou tel côté, et que le chef s'appelle Bourbon, Orléans, Bonaparte, ou Cavaignac, ou Ledru-Rollin, ou Raspail, ou Durand. Tout est possible. On instituera un anniversaire; il y aura un acquiescement, morne ou enthousiaste, il n'importe. Et puis quoi? Des mécontentements, des divisions, des conspirations, des déchirements, la mort.

On l'a dit avec justesse : Les gouvernements qui viennent d'un coup de main, s'en vont d'un coup de pied.

Si tout est possible en fait de forme de gouvernement, si tout homme, toute doctrine peut s'emparer du pouvoir et le constituer à sa guise en un jour, en un instant, il y

a une chose impossible à tout homme, à toute doctrine, à toute forme purement politique. Cette chose impossible, ce miracle que la politique ne peut faire, c'est l'ordre, c'est la paix, c'est la durée, c'est le salut.

Des gouvernements, on en a toujours. Il en est des pays comme des hommes. Ils ne vivent pas sans porter une loi; cette loi s'incarne dans une individualité quelconque et devient un maître. L'homme qui ne veut pas obéir au bien obéit au mal. S'il refuse la règle du devoir, il tombe sous le despotisme des passions. Il ne tremble plus devant Dieu, il tremble devant la police. Il s'est affranchi des jugements des gens de bien, la gendarmerie l'empoigne; on le mène devant un tribunal, on lui fait faire une confession publique, on lui impose une pénitence et on l'envoie jouir de sa liberté sous le bâton des gardes chiourmes. Le bagne est un couvent de libres-penseurs. Mais le monde entier devient un bagne pour ceux qui ne veulent point subir la règle commune. Il y a la ruine, le déshonneur, les immondes maladies de la débauche. Est-ce que le bâton de la chiourme n'est pas levé partout, ne frappe pas partout? L'ivrogne, qui est un insurgé contre la loi de la sobriété, expie chacune de ses révoltes et de ses victoires par quelques heures de supplice et d'abrutissement. Nous avons vu de nos yeux les éclatantes et soudaines punitions de l'orgueil. Un peuple qui se met ou qui se laisse mettre en révolution est condamné aux mêmes flagellations. En renversant le tyran qui s'appelle Louis XVI, il se donne l'aimable et glorieux maître qui s'appelle Marat. M. Jourdain, enrichi par l'aunage et par la balance, ne se trouve pas suffisamment respecté des gens de cour; il est le plus fort, il supprime les gens de cour : le lendemain il a en

face Frontin et Sbrigani, devenus journalistes. Nous aurons des gouvernements, des ministres, des dictateurs, des tribuns, des maîtres. S'il ne se trouvait plus de gens en France pour exercer ces emplois, il en viendrait du dehors. Mais quel gouvernement, quel maître peut nous rendre ce que nous n'avons plus, la sagesse d'un peuple qui peut être gouverné, la dignité d'un peuple qui veut bien qu'on le gouverne, le fier courage d'un peuple qui ne permet pas que de vils conspirateurs changent tous les jours son gouvernement?

L'autre jour, M. Chambolle se moquait des diverses solutions proposées par les journaux. Il ne manquait point de sens ni d'une certaine habileté; mais ce pourfendeur de solutions vint à la sienne, et c'était de respecter la loi. Pour nous tirer d'embarras, disait-il, nous n'avons qu'une chose à faire: Respectons la loi. Là-dessus il entrait dans un pathos admirable pour prouver que si la loi était respectée, tout irait à merveille, que la sécurité se rétablirait, que le commerce reprendrait, que la fortune publique prospérerait. Eh! Dieu oui! Et même on pourrait supprimer les gendarmes, ce qui serait une grande économie. Mais le moyen de faire respecter la loi? Nous l'avons inutilement cherché dans l'article, il n'était pas annoncé pour le prochain numéro, il n'a pas paru. Seulement, de temps en temps, le sage publiciste répète : La loi! respectons la loi, nous nous sauverons par le respect de la loi! Voilà pourtant un homme qui se moque des solutions des autres, et qui n'a pas tort.

Il aurait tout-à-fait raison, il met le doigt sur le mal et il indiquerait le vrai remède s'il avait le courage d'apprendre et le courage plus grand de dire ce que c'est que

la loi, comment on peut faire respecter la loi. Nous l'avertissons que cela le mènerait loin.

Oui, nous serons sauvés par le respect de la loi. Mais, pour respecter la loi, nous avons premièrement une abjuration à faire : il faut abroger toutes les lois qui permettent de mépriser toutes les lois. Abroger cela, c'est abroger la révolution, rien de moins.

Si vous ne le faites pas, à quel succès pouvez-vous prétendre, qui que vous soyez?

Rétablissez la monarchie légitime, donnez-lui une Chambre élue dans les conditions les plus favorables, que les plus zélés légitimistes la composent eux-mêmes et uniquement, qu'ils imposent à la presse des lois draconiennes : il y aura une opposition dans quelques mois, une révolution dans quelques années, si l'on attend quelques années.

Rétablissez la maison d'Orléans, prenez pour elle les mêmes précautions : l'opposition est toute formée et la révolution toute faite, car le parti orléaniste pur n'a pas une idée contre-révolutionnaire.

Prorogez la présidence : c'est un répit, tout au plus.

Maintenez dans son intégrité la Constitution de 1848, c'est la révolution sans répit.

Sous toutes les formes, vous êtes sans cesse minés par le travail révolutionnaire plus ou moins audacieux, plus ou moins actif, arrivant toujours au même but : la désunion, la pulvérisation, l'anéantissement.

Ce qui peut nous reconstituer, ce n'est pas un gouvernement, c'est une doctrine. La France est un malade qu'il faut ramener dans son air natal. L'air natal de la France est le Catholicisme. L'habileté heureuse ou funeste des hommes politiques peut lui donner des gou-

vernements : le Catholicisme seul lui [illegible] un tempérament.

Il y a de terribles objections à élever contre la monarchie : nous les connaissons. Hélas ! nous les avons trop éprouvées ! mais la plus accablante de toutes, c'est que la monarchie nous a précipités dans la démocratie.

On a fait de la démocratie des apologies nombreuses, nous les connaissons et nous n'avons pas échappé entièrement à toutes leurs séductions ; mais le plus grand éloge que l'on puisse faire de la démocratie, c'est qu'elle donne l'intelligence et le goût du gouvernement monarchique.

C'est là le principal et sans contredit le meilleur résultat de l'essai que nous faisons depuis vingt ans. L'apprentissage est rude. Il n'est pas sans inconvénients et sans péril. Pour un peu de raison qui se forme dans les esprits [illegible] et [illegible] multitude. [illegible] la multitude [illegible]

Dix années, dans l'état où nous sommes [illegible] sans [illegible] trop et sans [illegible] dix années suffiraient pour [illegible]

En dix années, sans [illegible] sans [illegible] et sans [illegible] seulement l'énergie et la persévérance, on parviendrait à faire [illegible] choses qui [illegible] être [illegible] de la persévérance [illegible] par les règlements d'administration [illegible]

pourraient être défaits par des jugements de police correctionnelle.

Que faut-il pour réformer entièrement l'éducation publique, source jusqu'ici de tout le mal, et qui devrait être le commencement et la base de tout le bien? Quelques arrêtés ministériels à l'exécution desquels tiendrait la main qui les aurait signés, et que convertirait en lois, au besoin, le pouvoir législatif.

Que faut-il pour arrêter, pour supprimer la propagande hideuse qui se fait par les petits livres, par les images, par les théâtres, par les cabarets? Quelques mesures de police; et si des lois sont nécessaires, que faut-il pour les obtenir? Les demander.

Que faut-il pour que les institutions de charité et de moralisation les plus puissantes prennent racine et se développent partout; pour que chaque chef-lieu de département ait sa maison de sœurs des pauvres, pour que chaque village ait son école religieuse, pour que chaque diocèse ait ses colléges où germeront les vocations sacerdotales? Laisser faire.

Voilà ce qui est possible, si on le veut; plus possible peut-être sous le régime actuel que sous aucun autre; et c'est ce que ne devraient pas perdre de vue les hommes dont les pensées et les désirs s'étendent plus loin que l'établissement d'une forme quelconque de gouvernement; triomphe d'un jour!

Aucun gouvernement ne tiendra contre l'esprit révolutionnaire; l'esprit révolutionnaire ne peut être combattu que par l'esprit catholique, et l'esprit catholique est aujourd'hui plus libre et plus appuyé qu'il ne le fut depuis deux siècles.

Il n'y a point d'interrègne dans l'Eglise, elle a toujours

une autorité, toujours une constitution, toujours une main qui la dirige; elle marche, elle opère toujours; elle bâtit pour les siècles en quelques années de liberté. C'est elle qui réalise sans bruit, dans les conditions humaines, les améliorations que la politique propose et promet vainement; c'est elle qui donne satisfaction aux besoins des peuples et qui les désabuse doucement de leurs chimères. Elle répare sans détruire, elle transforme sans briser. De ces débris et de ces décombres où nous nous perdons, les gouvernements ne peuvent faire que de la cendre et de la poussière; l'Eglise en fera des temples, des palais et des demeures.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME

La proposition [illegible] [illegible]
L'esclave Vindex [illegible]
M. de Lamartine [illegible] [illegible]
Les Catholiques démocrates [illegible]
Le programme montagnard [illegible]
Candidature de M. [illegible] [illegible]
Affaires d'Italie [illegible]
Les Catholiques aux élections [illegible]
Idées sociales de [illegible] [illegible] [illegible]
Deux pamphlets pour les élections [illegible]
Noir et rouge [illegible]
Le fond des cœurs [illegible]
La Lettre au général [illegible] [illegible]
Élections du 13 mai 1849 [illegible]
I. Le Socialisme [illegible]
II. Hors l'Église pas de salut [illegible]
Dernière séance de l'Assemblée constituante [illegible]
Première séance de l'Assemblée législative [illegible]
Situation morale des campagnes [illegible]
Message du Président à l'Assemblée législative [illegible]
Mort du maréchal Bugeaud [illegible]
La petite journée de Juin [illegible]

Dévotions philosophiques en temps de choléra 256
L'*Ordre*, journal conservateur 259
Le grand parti de l'ordre 264
Nouveaux journaux rouges 270

AFFAIRES DE ROME 278
I. La lettre du 18 août 280
II. La politique des conservateurs 286
III. Rapport de M. Thiers 300
IV. Discussion publique 309

M. Pelletan et l'usure 343
Le communisme et l'Eglise 344
Le roi de Prusse et la révolution 382

LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT 392
I. Aperçu du projet 394
II. L'esprit politique 401
III. Le droit de discuter 410
IV. Réponse à M. l'abbé Dupanloup 415
V. Autre réponse 422
VI. Les autorités 425
VII. La théorie, la pratique et l'hypothèse 427
VIII. Nécessité de la liberté 433
IX. Appel au vieux drapeau 444
X. Discours de M. de Montalembert 451
XI. Vote de la loi 453

L'élection de M. Sue 458

RÉFORME DU SUFFRAGE UNIVERSEL 466
Présentation du projet 469
Discussion 474

La fusion 507

POLÉMIQUES CONTRE L'ORDRE 537
I. Le Pape et le miracle de Rimini 537
II. Le type 563
III. A propos de Bossuet 569
IV. A propos du Piémont 577
V. Sur l'unité 583
VI. Sur le respect de la loi 592
VII Sur le respect du dimanche 594

Réponse à M. Ozanam 599
L'ère des Césars..... 609
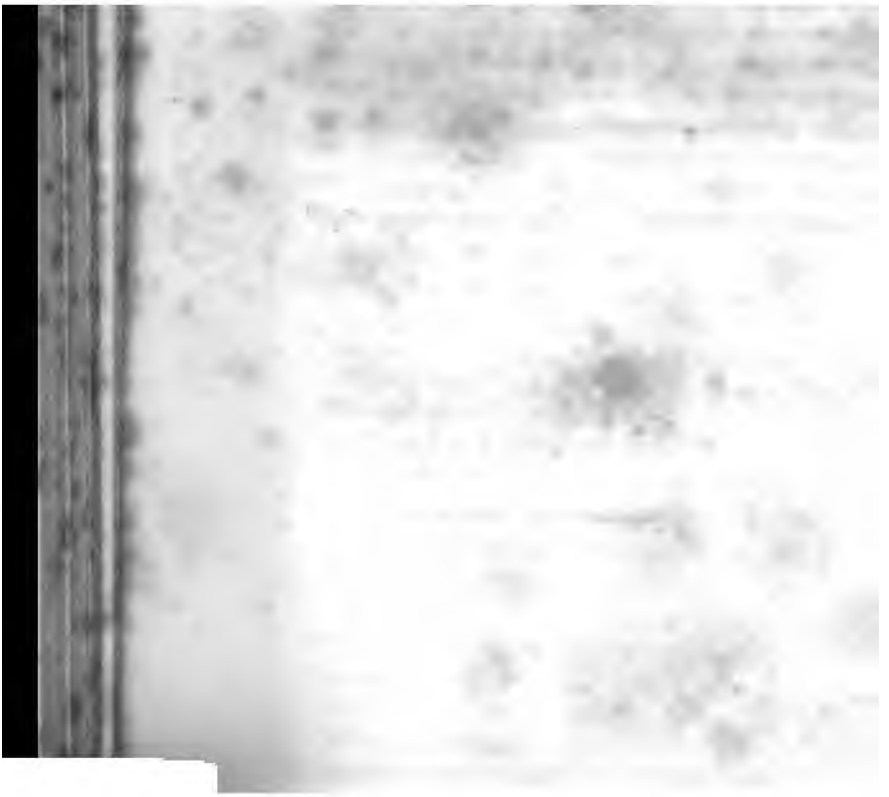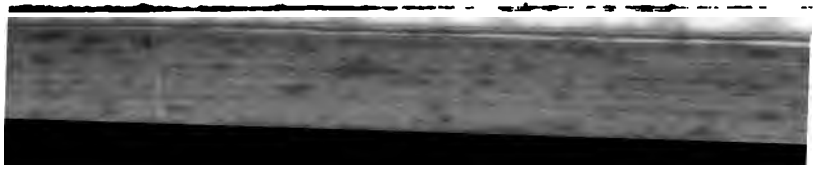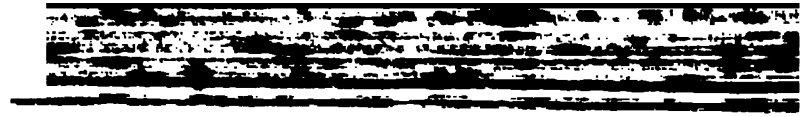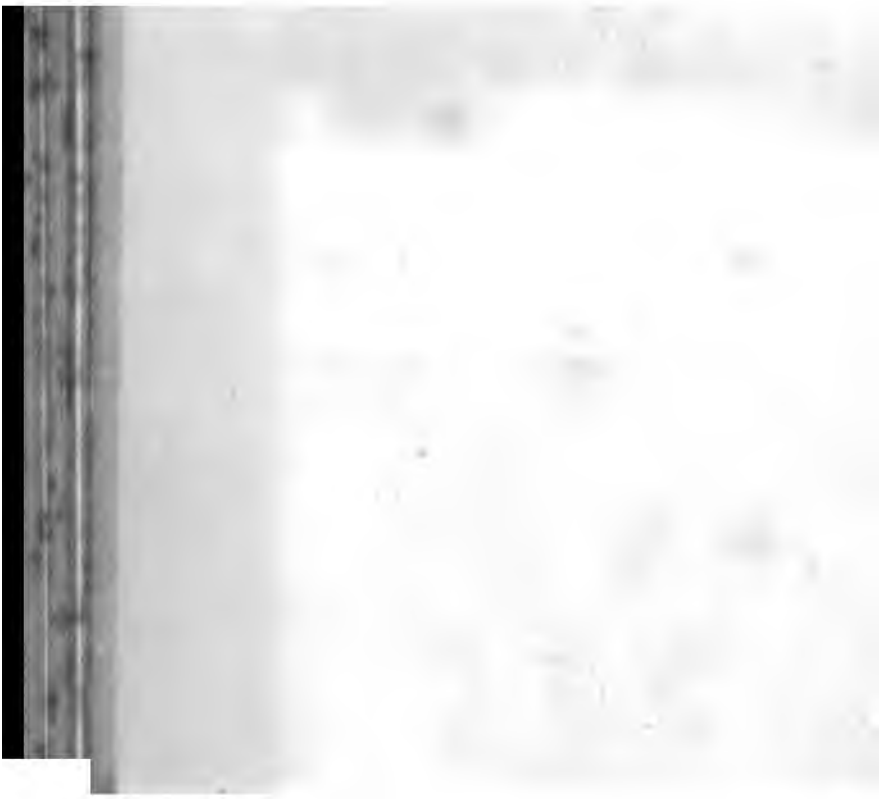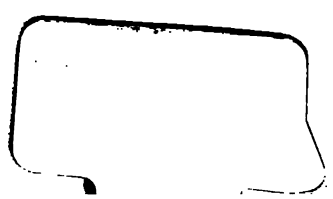
L'EMPIRE EST FAIT..... 621
I. Attente d'un coup d'État..... 623
II. Voyage du Président..... 630
III. Les Tuileries..... 636
IV. Affaires légitimistes 642
V. Explications de l'*Univers*..... 649
VI. Scission orléaniste..... 654
VII. Inutiles conseils au juste-milieu..... 659
VIII. Situation du jeu..... 668
IX. Affaire Neumayer..... 669
X. Révocation du général Changarnier..... 676
XI. Inutiles conseils aux légitimistes..... 695
XII. Solution de l'*Univers*..... 704
XIII. Le possible et l'impossible..... 710